

DE

Ci

HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT LA MINORITÉ

DE LOUIS XIV

II

PARIS. — IMPRIMERIE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT LA MINORITÉ

DE LOUIS XIV

PAR

A. CHÉRUEL

Recteur honoraire et Inspecteur général honoraire de l'Université,
Membre du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes.

TOME SECOND

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1879

LIVRE IV

OUVERTURE DU CONGRÈS DE WESTPHALIE;
TRAITÉ DE BRÖMSEBRO.
MARIENDAL ET NORDLINGEN. — GUERRE EN CATALOGNE ET EN FLANDRE
PROGRÈS DE LA PUISSANCE DE MAZARIN

(1644-1645)

CHAPITRE PREMIER

CONGRÈS DE MUNSTER; TRAITÉ DE BRÖMSEBRO.

Ouverture du congrès de Munster (avril 1644). — Lettre circulaire adressée par les plénipotentiaires français aux princes et aux villes libres de l'Empire. — Dépêche de Mazarin pour engager les villes libres à envoyer des députés à Munster (22 mai). — Effet produit par cet appel de la France. — Négociations avec le duc de Bavière. — Divisions entre les plénipotentiaires français. — Arrivée du duc de Longueville, de Trautmansdorff et de Peñaranda (1645). — Difficultés compliquées des négociations de Munster. — Négociations de la Thuillerie dans les États scandinaves pour terminer la guerre entre la Suède et le Danemark. — Paix de Brömsebro (13 août 1645). — Relations de la France avec la Pologne et la Transylvanie.

Les plénipotentiaires, d'Avaux et Servien, chargés de représenter la France au congrès de Munster, s'étaient d'abord, comme nous l'avons vu[1], rendus à la Haye. Ils avaient été devancés à Munster par les représentants de l'empereur, le comte de Nassau et le jurisconsulte Wolmar, et par les ambassadeurs espagnols, le comte Saavedva et le jurisconsulte Brun. Les médiateurs, Chigi et Contarini, étaient aussi arrivés dans cette ville. Mazarin se louait du

[1] Voy. tome I, p. 271.

choix du nonce Fabio Chigi[1]; mais le Vénitien Contarini lui était suspect. Le cardinal l'accusait de répandre des bruits défavorables à la France et d'écrire que les cabales augmentaient dans ce royaume[2]. Le séjour prolongé de d'Avaux et de Servien en Hollande fournissait un prétexte aux ennemis de la France pour avancer qu'elle ne voulait pas sincèrement la paix[3].

D'Avaux arriva enfin à Munster le 18 mars 1644, et, quoiqu'il eût cherché à éviter une entrée solennelle, il ne put échapper au cérémonial usité en pareil cas : le canon fut tiré à son arrivée; les magistrats de la ville, la bourgeoisie et la garnison allèrent à sa rencontre[4]. Le comte Servien suivit de

[1] Voy. tome I, p. 270-271.

[2] « Che le cabale in Francia si aumentano. » (Quatrième carnet, p. 51.)

[3] Nous le savons par les carnets de Mazarin. « Li ambasciadori Spagnoli a Munster publicano artificiosamente in Alemagna..... che li Franzese non vogliano pace, e se prevagliano della sua dimora in Olanda. » (Quatrième carnet, p. 57.) De leur côté, les partisans de la France accusaient les Espagnols de ne souhaiter la paix qu'en apparence : « Dice il cardinale Grimaldi che se fa grand ostentatione de Spagnoli per voler la pace in apparenza, ma che in effetto non vede che habbino (abbiano) questi pensieri. » (*Ibid.*) Le cardinal Grimaldi, dont il sera souvent question dans la correspondance de Mazarin, était Jérôme Grimaldi, noble Génois, qui, après avoir été nonce en France, avait été nommé cardinal par Urbain VIII en 1643. Il mourut le 4 novembre 1685, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

[4] Mazarin était, dès cette époque, mal disposé pour d'Avaux. Il lui adressait des lettres officielles pleines de témoignages d'estime et d'affection, mais il écrivait sur ses carnets (cinquième carnet, p. 22) : « D'Avaux est maintenant arrivé à Munster; il reconnaîtra

près son collègue. Il passait, dès cette époque, pour le confident du cardinal[1]. Il est certain que son neveu, de Lionne, secrétaire du ministre, l'initiait aux pensées intimes de Mazarin; mais nous verrons plus tard que l'on a eu tort d'avancer que Servien avait des instructions secrètes qui l'autorisaient à s'opposer aux résolutions adoptées par d'Avaux et le duc de Longueville[2].

Après l'arrivée des plénipotentiaires français, on ouvrit le congrès de Munster, le 10 avril 1644, par une procession solennelle suivie d'une messe du Saint-Esprit. Mais les négociations sérieuses ne commencèrent pas immédiatement. Les plénipotentiaires suédois ne s'étaient pas encore rendus à Osnabrück à cause de la lutte engagée entre le Danemark et la Suède. De leur côté, les Provinces-Unies n'avaient pu se mettre d'accord sur le choix de leurs ambassadeurs. Enfin les principaux personnages, tels que le duc de Longueville, le comte de Trautmansdorff et le comte de Peñaranda, n'étaient pas encore arrivés. Différents motifs retardèrent le départ d'Henri d'Orléans, duc de Longueville; il attendait que les questions préliminaires fussent résolues. Ensuite un personnage de son rang ne pouvait paraître au con-

la vanité d'un rôle qui consiste à se présenter comme plus grand que l'on n'est. »

[1] Nani le dit positivement : « Certo essendo che egli è il solo depositario de sensi del signor cardinale. » (*Ambass. vénit*, t. CVII, f° 133.)

[2] Voy. liv. VII, ch. IV, du présent volume.

grès que si les deux branches de la maison d'Autriche y étaient représentées par de hauts dignitaires de l'empire et de l'Espagne. Enfin les carnets de Mazarin nous apprennent que la duchesse de Longueville, qui paraissait approuver la mission donnée à son mari et annonçait l'intention de se rendre elle-même à Munster, agissait sous main pour le retenir à Paris[1].

Pendant huit mois, le congrès ne s'occupa que de discussions préliminaires et de l'échange des pouvoirs. Ce ne fut qu'à la fin de l'année 1645 que chacune des puissances remit aux médiateurs des propositions renfermant les conditions auxquelles la paix pourrait être rétablie.

Toutefois, l'intervalle entre l'ouverture du congrès et le commencement des négociations sérieuses ne fut pas perdu pour la France. Sans nous arrêter aux questions de cérémonial, sur lesquelles revient souvent la correspondance diplomatique, ni sur l'échange des pouvoirs qui donnèrent lieu à des discussions plus importantes, nous chercherons surtout dans la correspondance de Mazarin avec les plénipotentiaires d'Avaux et Servien quelles étaient les alliances que la France travaillait à s'assurer. Nous ne reviendrons ni sur les Provinces-Unies, avec lesquelles le traité venait d'être renouvelé[2], ni sur la Suède, qui depuis longtemps nous était dévouée;

[1] Sixième carnet, p. 52.
[2] Voy. tome I, p. 271.

mais Mazarin cherchait à consolider et étendre les relations de la France avec l'Allemagne et le nord de l'Europe. Il la présentait partout comme disposée à défendre les libertés germaniques contre les oppresseurs, c'est-à-dire contre la maison d'Autriche, dont la puissance paraissait toujours menacer l'Allemagne. « Les plénipotentiaires français pourront facilement, écrivait-il en 1644, faire connaître les bonnes intentions de la France pour le repos de toute la chrétienté, et son désintéressement en ce qui concerne les affaires d'Allemagne et la liberté et le bonheur des princes de cette contrée[1]. »

Conformément aux intentions du cardinal, d'Avaux et Servien adressèrent aux princes et aux villes d'Allemagne une lettre circulaire pour les inviter à envoyer leurs représentants au congrès afin d'y défendre les vieilles libertés germaniques[2]. « On attaque votre dignité et votre liberté même, écrivaient les plénipotentiaires aux princes de l'Empire; c'est à vous à pourvoir à leur conservation, et le seul moyen qui vous reste, c'est de vous assembler à Munster pour y assister au traité de paix générale

[1] « Li quali potrebbero persuaderli della buona intentione della Francia per dar il riposo alla christianita, et il disinteressamento * e candore con che riguarda le cose d'Allemagna e la liberta et allegramento di principi di essa. » (Cinquième carnet, p. 113.)

[2] Voy. tome IV, p. 424 et suiv. de l'*Hist. du traité de Westphalie*, par le père Bougeant (édit. in-12, Paris, 1744).

* Le mot est écrit en abrégé. Les dictionnaires modernes ne donnent que le substantif féminin *disinteressatezza*.

d'où dépend le salut de l'Allemagne. » Les villes libres impériales recevaient la même invitation : « Il y a déjà longtemps, leur écrivaient les plénipotentiaires, que la France a un zèle particulier pour vos intérêts, et le roi très-chrétien a voulu qu'un de nos principaux soins, dans la négociation de la paix, fût de ménager l'avantage des villes libres de l'Empire. »

Mazarin insistait, en effet, pour que l'on s'occupât tout spécialement du collége des villes impériales, où figuraient, entre autres, Nüremberg, Augsbourg, Ratisbonne, Bamberg, Brême, Hambourg, Lübeck, Strasbourg, Colmar. Il regardait ce collége comme un des plus importants par ses richesses. « Je vous dirai en confidence, écrivait-il aux plénipotentiaires[1], que, comme le corps des villes impériales est ce qu'il y a maintenant de plus considérable en Allemagne à cause que ce sont elles principalement, comme vous savez, qui ont l'argent, les terres, les munitions de guerre, etc., j'ai pensé de travailler puissamment pour détacher ce corps le plus qu'il se pourra de la maison d'Autriche, et afin de le faire entrer dans le parti confédéré[2] et en fortifier davantage le contre-poids qu'il faudra laisser à la maison d'Autriche, afin qu'elle n'entreprenne pas si facilement sur la liberté de ses voisins. »

Le cardinal, dans une dépêche adressée à Colmar,

[1] Tome I des *Lettres de Mazarin*, p. 619.

[2] C'est-à-dire dans la confédération formée par la France, la Suède, les Provinces-Unies et plusieurs autres États.

une des villes impériales qui s'étaient mises sous la protection de la France[1], rappelait le rôle désintéressé de cette puissance et la persévérance avec laquelle il était nécessaire que les villes sollicitassent leur admission au congrès de Munster : « Elles doivent, écrivait-il, avec le même courage qu'elles ont montré en refusant de payer les contributions que l'empereur exigeait d'elles, poursuivre d'être admises à l'assemblée générale de Munster pour assister et opiner, comme il leur est permis par les lois de l'Empire, au traité de la paix qui s'y doit conclure. La Suède et la France les maintiendront jusqu'au bout en leur protection ; elles n'ont rien à craindre et tout à espérer si elles s'attachent et s'unissent pour ce sujet aux deux couronnes. Être reçues dans cette assemblée, comme il leur appartient et comme elles doivent le désirer, ou en être exclues, comme nos ennemis le prétendent, est un point décisif de la conservation ou de la perte de leur liberté. Pour maintenir ce point fondamental, on n'exige point d'elles, bien qu'on le pût faire raisonnablement, qu'elles mettent des troupes sur pied ou qu'elles donnent de l'argent. On demande seulement qu'elles osent en cela déclarer leur volonté, puisqu'elles le peuvent faire sans courir fortune de quoi que ce soit.

» Le roi, avec ses alliés, veut bien courir cette fortune, et il est résolu de n'épargner, comme il n'a

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 708 et suiv.

fait jusqu'ici, ni le sang, ni le bien de ses sujets, pour remettre les choses de l'Empire en l'état où elles doivent être selon ses constitutions. Elles peuvent juger ce que l'on dirait d'un malade pour lequel il se trouverait un médecin si généreux qu'il ne voudrait pas seulement prendre la peine de le traiter, mais qu'il le voudrait encore traiter à ses dépens, si le malade n'osait témoigner le désir d'être guéri ni se prévaloir des remèdes qui lui auraient été préparés pour cet effet.

» La France est en plus forts termes par rapport à l'Allemagne, puisque c'est elle qui soutient le plus grand faix de la guerre pour le recouvrement de la liberté de ce pays. C'est la seule fin qu'elle propose à ses armes, sans avoir ni dessein ni pensée, quoique ses ennemis lui aient pu imputer, de tirer d'autre avantage, de tant de sang répandu et de tant de bien employé pour le salut de ses voisins et de ses alliés, que la gloire d'avoir aidé à les sauver et les garantir de l'oppression qu'ils souffraient ou dont ils étaient menacés. » Mazarin insistait ensuite sur le contraste que présentait la France fortement unie sous le gouvernement de la reine régente avec ses adversaires épuisés d'hommes et d'argent, et terminait en montrant que jamais occasion plus favorable ne s'était présentée pour l'affranchissement de l'empire germanique.

L'appel de la France aux princes et aux villes impériales d'Allemagne fut entendu, comme le

prouve le passage suivant d'une lettre que d'Avaux et Servien adressaient à la reine le 28 mai 1644[1] : « Les derniers avis de Francfort et ceux que nous recevons de plusieurs autres endroits nous confirment ce que nous avons eu l'honneur d'écrire à Votre Majesté par notre dépêche précédente, que les lettres que nous avons écrites aux princes et États de l'Empire y ont produit un assez bon effet. La plupart des princes témoignent d'être extrêmement obligés à Votre Majesté de l'honneur qu'elle leur a fait par cette remontrance qui leur fait souvenir de leur propre bien. L'on nous assure que tous les députés de la diète de Francfort, hors ceux de Mayence et de Bavière, ont été d'avis d'envoyer ici (à Munster) des députés. Nous apprenons en même temps que les villes de Lübeck, Hambourg et Brême se disposent d'envoyer ici, et que le reste des princes et villes du cercle de la Basse-Saxe suivront bientôt leur exemple. »

Mazarin s'efforçait de se concilier l'affection des princes comme celle des villes de l'empire germanique ; il envoya, en février 1645, Stella de Morimont, résident de France auprès de la république de Strasbourg, à Francfort-sur-le-Mein, où se tenait la diète des princes, afin de les engager à s'unir avec un royaume qui défendait leurs intérêts[2]. Plusieurs

[1] *Négociations secrètes touchant la paix de Munster*, t. II, p. 60-61.

[2] *Ambass. vénit.*, t. CI/B, dépêche de Nani du 7 février 1645.

s'étaient déjà déclarés. La langdrave de Hesse était depuis longtemps dévouée à la France. L'électeur de Trèves et l'électeur palatin, dépouillés de leurs États, comptaient sur son appui pour les recouvrer. Le duc de Neubourg, qui était de la maison palatine et dont les villes principales étaient Düren et Düsseldorf, avait promis la neutralité, et la France s'efforçait de l'y maintenir[1]. Le duc de Lorraine avait montré tant de mauvaise foi, que le cardinal avait rompu les négociations entamées avec ce prince; mais il ne cessait de le faire surveiller par Henriette de Lorraine, princesse de Phalsbourg[2]. Le cardinal cherchait surtout à détacher de l'Autriche le duc de Bavière, Maximilien Ier.

Ce prince, qui régna pendant cinquante-quatre ans (1597-1651), avait joué un rôle important dans la guerre de Trente Ans. Chef de la ligue catholique, il avait sauvé l'empereur Ferdinand II, assiégé dans Prague. Mais, en soutenant la cause catholique contre les protestants, le duc de Bavière était loin de vouloir assurer la domination absolue de la maison d'Autriche. Ce fut lui qui, en 1630, à la diète de Ratisbonne, força l'empereur de renvoyer Wald-

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 328-331, 436-438, 541, 542-544.

[2] Henriette de Lorraine, princesse de Phalsbourg, née le 5 avril 1605, épousa, en 1621, Louis, bâtard de Guise, prince de Phalsbourg, et successivement Gérôme Grimaldi, Christophe de Moura, Charles Guasco, et enfin le prince de Lixein; elle mourut le 16 novembre 1660. Voy. tome I des *Lettres de Mazarin*, p. 648, note 1.

stein, dont les armées avaient dévasté l'Allemagne et méconnu les droits des princes de l'empire. Il voulait maintenir les vieilles libertés germaniques, et visait, en même temps, à se créer dans le sud de l'Allemagne une position territoriale et politique qui le rendît assez puissant pour tenir tête à l'Autriche. Il s'était déjà fait donner la dignité électorale dont avait été dépouillé l'électeur palatin Frédéric V, chef de la maison de Wittelsbach, et occupait une partie de ses États. Nous avons vu combien le général de son armée, Mercy, était habile et digne de tenir tête aux plus grands capitaines de la France. Jean de Werth, un des plus hardis chefs de partisans, secondait Mercy, et avait porté la terreur jusque dans les provinces de la France septentrionale.

Ainsi il était d'une grande importance de gagner l'habile et puissant souverain de la Bavière. Mazarin savait que ce prince était fatigué de la guerre : « Il est résolu, écrivait-il en 1644[1], ainsi que la plupart des princes d'Allemagne, à conclure une trêve; il a fait remettre à l'empereur un mémoire assez ferme, où il lui dit que pendant vingt-cinq ans il a soutenu la maison d'Autriche au risque de sa vie et de ses États, mais que maintenant il ne le

[1] « Baviera, risoluto con la maggior parte di prencipi d'Alemagna alla tregua, ha fatto dar un memorial all' imperatore assai libero, parlando che haveva assai assistito la casa d'Austria in 25 anni continui, mettendo a rischi la vita e li stati; ma che adesso non poteva più e chè assolutamente bisognava risolversi à sortir della guerra in ogni modo. » (Sixième carnet, p. 70.)

peut plus et a besoin absolument de sortir de cette guerre[1]. »

Mazarin profita des premières ouvertures pour entamer des négociations avec Maximilien. Il annonçait, le 14 juin 1644, aux plénipotentiaires d'Avaux et Servien[2], qu'une occasion favorable se présentait : « Sur ce que M. le cardinal Grimaldi écrivit au duc de Bavière de la bonne volonté qu'il trouverait en la reine pour tous ses intérêts quand il voudrait contribuer au repos public, en sorte qu'il se pût établir avec réputation d'allié de cette couronne, en prenant les précautions contre la grandeur de la maison d'Autriche, il a fait une réponse fort honnête audit cardinal. Comme je vous en envoie l'extrait[3], je ne vous dirai autre chose, si ce n'est que, s'il envoie quelqu'un de ses ministres à Munster, comme il est résolu de faire, vous devez le ménager en sorte que nous en tirions du profit pour le faire venir à notre point. Nous savons fort bien que ce duc est extrêmement fin et adroit, et qu'il n'y a artifice qu'il ne mette en jeu pour parvenir à son but, mais nous savons aussi qu'il règle sa conduite par ses intérêts, et qu'il ne doute point qu'il ne soit en notre pouvoir de rendre sa condition meilleure, soit

[1] Mazarin ajoute (*ibid.*) que le duc de Bavière veut que l'on commence par un armistice qui comprendra les provinces belges : « Con inclusione *provinciarum belgicarum.* »

[2] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 754-755.

[3] Voy. cet extrait dans les *Négociations secrètes de la paix de Munster*, t. II, p. 64.

en ce qui regarde l'électorat[1] et le palatinat, soit par d'autres moyens. Il sait fort bien que, conjointement avec lui, nous pourrons mettre la maison d'Autriche en l'état qu'il faut pour donner moyen aux princes de l'Empire d'user plus librement de l'autorité qui leur appartient, et pour empêcher dorénavant cette puissance de troubler le repos de la chrétienté. Je vous prie même d'examiner s'il ne serait point à propos de faire savoir audit duc, par quelque moyen secret que vous aviserez, les ordres que vous avez de Sa Majesté de traiter confidemment avec lui et d'agir pour l'avancement de ses intérêts, à mesure qu'il vous fera connaître par des témoignages effectifs la bonne volonté et l'affection qu'il confesse avoir pour la couronne de France. »

Au lieu de traiter avec les plénipotentiaires de Munster, le duc de Bavière chercha à entamer une négociation particulière avec la France au moyen du marquis de Noirmoutiers[2], qui avait été fait prisonnier par les Bavarois et qui fut renvoyé en France en 1644. Mazarin se défiait de l'électeur de Bavière et ne voulait pas inquiéter les alliés de la France en

[1] Nous avons rappelé que le duc de Bavière avait obtenu la dignité électorale, dont avait été privé l'électeur palatin. La France le fit maintenir dans cette dignité à l'époque de la paix de Westphalie; on créa alors un huitième électorat.

[2] Louis de la Trémouille ou de la Trémoille, marquis de Noirmoutier ou de Noirmoutiers, né en 1612, nommé maréchal de camp le 26 mai 1643, lieutenant général le 7 juillet 1650, mort le 12 octobre 1666.

écoutant des propositions qui ne seraient pas soumises au congrès de Munster. Il savait que le principal but des ennemis était de semer la division entre les puissances confédérées, et, en effet, le gouverneur des Pays-Bas espagnols, Castel-Rodrigo, s'était hâté de prévenir le prince d'Orange et les états généraux des Provinces-Unies que des négociations étaient entamées entre la France et la Bavière[1]. Mais la prudence de Mazarin avait prévu et déjoué cet artifice des ennemis. Il avait déclaré que toutes les propositions seraient portées et discutées à Munster, où l'ambassade française venait de se compléter par l'arrivée du duc de Longueville (juillet 1645).

Un des premiers effets de la présence de ce prince fut de mettre un terme aux querelles de d'Avaux et de Servien, qui avaient nui jusqu'alors au succès et à la dignité de l'ambassade française. Mazarin avait souvent blâmé les prétentions et les discordes de ces deux plénipotentiaires[2]. Afin de se rendre compte de la véritable situation de d'Avaux et de Servien, il eut soin de s'assurer d'un des personnages qui accompagnèrent le duc de Longueville, de Priolo, secrétaire du duc[3]. Les carnets de Mazarin

[1] *Ambass. vénit.*, t. CII/A, f° 335.

[2] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 122-123. On peut consulter aussi, sur ces querelles de d'Avaux et Servien, l'ambassadeur vénitien Nani (*Ambass. vénit.*, t. CII/A, f°s 97 et suiv.).

[3] Voy. septième carnet de Mazarin, f° 7 v°. Benjamin Priolo, né en 1602 à Saint-Jean-d'Angély, d'une famille originaire de Venise, a laissé plusieurs ouvrages et entre autres une histoire d'une partie

nous ont conservé le rapport que lui fit Priolo[1]. Le duc de Longueville inclinait, d'après la déclaration de son secrétaire, en faveur de d'Avaux, qu'il regardait comme l'oracle pour les affaires d'Allemagne et comme seul capable d'en diriger les négociations[2]. D'Avaux était flatteur et insinuant; Servien avait au contraire un ton tranchant. « D'Avaux saigne, disait le duc de Longueville, et Servien coupe[3]. » Priolo ajoutait que le duc ne tarderait pas à reconnaître, par la pratique des affaires, que Servien était supérieur à d'Avaux, personnage vaniteux, jaloux, et qui faisait mystère des choses les moins importantes[4]. Quant aux médiateurs, Priolo les regardait comme dévoués à l'Espagne[5].

Le duc de Longueville prétendait au titre d'altesse, comme prince du sang. Les médiateurs le lui

du règne de Louis XIV (1643-1664), écrite en latin. Il mourut en 1667.

[1] Septième carnet, f°s 15-16.

[2] « Priolo mi ha detto che M. di Longavilla inclina più a M. Davo; che lo crede l'oracolo dell' affare di Alemagna, et il solo capace per assisterlo nelle negotiationi della pace. » (*Ibid.*, f° 15 r°.)

[3] « Avo segna e l'altro taglia. » (*Ibid.*, f° 15 v°.)

[4] *Ibid.* Priolo se montre, dans son histoire, plus favorable à Servien qu'à d'Avaux : « Servienus legationi aptior visus est. »

[5] *Ibid.*, f° 16. — Priolo fait, dans son histoire, l'éloge du légat Fabio Chigi, de son calme, du soin avec lequel il écartait tout ce qui pouvait s'opposer à la paix, de sa modération et de son attention à ne blesser personne. Contarini, au contraire, était vif, emporté et agissait parfois avec plus de véhémence que de prudence: « (Contarenus, ingenio acri, sed impotenti, vehementius interdum quam cautius agebat. » (*De rebus gallicis*, lib. X.)

refusèrent, et il en résulta d'abord quelque difficulté dans leurs relations avec ce prince. On s'en plaignit, en France, à l'ambassadeur de Venise, et on lui représenta que ce serait un obstacle au succès de la négociation[1]. Mazarin lui-même fut obligé d'intervenir pour soutenir les prétentions du duc de Longueville. Il le déclare positivement dans un passage des carnets, où il énumère toutes les faveurs qu'il a fait accorder à ce prince[2]. « Il sait, dit le cardinal, à quel point je me suis employé pour le contenter, soit avec les ministres du pape, soit en faisant [donner ordre] en Piémont aux ministres du roi et aux ambassadeurs à Munster, afin qu'ils le traitassent d'altesse[3], soit en lui faisant écrire avec ce titre par le roi de Pologne. »

Trautmansdorff arriva à Munster peu de temps après le duc de Longueville, et il prit le premier rang parmi les plénipotentiaires de l'empereur. « C'est un homme, dit une lettre écrite de Munster[4], qui est très-grand, très-laid, un nez retroussé, les yeux

[1] Dépêche du 22 août 1645, dans le recueil des *Ambass. vénit.*

[2] Dixième carnet, p. 23 et suiv.

[3] Il paraît que les négociations réussirent avec quelques plénipotentiaires. Voy. une dépêche de Nani du 7 nov. 1645, t. CIII, f° 53, des *Ambass. vénit.* : « Il secretario di Stato mi ha fatto vedere una postscritta di mano propria di Longavilla medesimo che li participa, nelle visita dei ministri Cesarei, haver gli il Wolmar, che portò la parola per l'altro collega, dato l'*altezza*, etc. » — Comparez f° 85 du même recueil.

[4] Citée par le père Bougeant, t. II de l'*Hist. du traité de Westphalie*, p. 89.

enfoncés, et paraît fort sévère, avec une méchante perruque sur les yeux. » Sous ces dehors étranges, Trautmansdorff cachait un esprit ferme et conciliant[1]. Il n'en était pas de même du principal plénipotentiaire de la couronne d'Espagne, Gaspard de Bragamonte, comte de Peñaranda, qui était arrivé à Munster presque en même temps que le duc de Longueville. « C'était, écrivait Servien à Mazarin, un esprit extrêmement cauteleux et malin, qui couvrait d'une apparente sincérité une dissimulation et une fourberie continuelles. » Vers le même temps, les plénipotentiaires suédois, le baron Jean Oxenstiern, fils du grand chancelier de Suède, et Adler Salvius, se rendirent à Osnabrück, où devaient se réunir les représentants des puissances protestantes. Les députés des Provinces-Unies se firent attendre plus longtemps. Ils alléguaient la nécessité d'obtenir le concours de toutes les provinces, dont chacune devait nommer un député. Ce fut seulement au commencement de 1646 qu'ils arrivèrent à Munster[2]. Leur retard, si l'on en croit l'ambassadeur vénitien Nani[3], aurait été en partie causé par

[1] D'après l'ambassadeur Nani, dépêche du 19 décembre 1645, les premières relations de Trautmansdorff avec les plénipotentiaires français produisirent une impression favorable : « De suoi primi discorsi con li ministri francesi s'è preso intiero contento. » (Tome CIII, f° 126, des *Ambass. vénit.*)

[2] Nani, *ibid.*, f° 146 v°.

[3] « Per romper et differire di nuovo la mossa dei plenipotentiarii dei Stati, tre ò quattro giorni prima della loro partenza, hà Castel-Rodrigo spedito all' Haya un trombetto con lettere, che il rè di

les intrigues du gouverneur des Pays-Bas espagnols, Castel-Rodrigo. Ce personnage avait transmis à la Haye des lettres par lesquelles le roi d'Espagne l'autorisait à accorder aux Hollandais paix ou trêve, à leur choix. Castel-Rodrigo avait ajouté l'offre d'envoyer des personnes intelligentes qui traiteraient avec les Hollandais aux conditions qu'ils voudraient. C'était une tentative pour rompre l'union des Provinces-Unies avec la France. Elle ne réussit pas, mais les Espagnols ne cessèrent de poursuivre ce but pendant les longues et difficiles négociations de Munster.

Les questions que ce congrès avait à résoudre étaient fort compliquées : il fallait accorder à la France et à la Suède les compensations qu'elles réclamaient en terres ou en argent pour les sacrifices qu'elles avaient faits dans l'intérêt de la liberté germanique ; c'était ce qu'on appelait la satisfaction de la France et de la Suède. L'affaire du Palatinat n'était pas facile à terminer : l'électeur palatin, privé de ses États, demandait à y être rétabli et à recouvrer la dignité électorale que l'empereur avait donnée au duc de Bavière. Il était vivement soutenu par la Suède et par les princes protestants. La France, sans s'opposer à ses prétentions, voulait

Spagna li scrive con facoltà di accordare à Olandesi ò pace ò tregua, qualsi volesse da essi. Egli con lettere proprie aggiungeva l'offerta di spedire all' Haya persone di gusto per trattarla à qualcunque partito fosse richiesto. » (Nani, dépêche du 2 janvier 1646, *ibid.*)

conserver au duc de Bavière la dignité électorale et le Haut-Palatinat, situé au nord de la Bavière. Les réclamations de l'électeur de Brandebourg, qui aspirait à recouvrer la Poméranie occupée par la Suède, présentaient aussi de graves difficultés. Enfin les questions relatives à l'électeur de Trèves, à la constitution de l'empire germanique, aux querelles religieuses, aux Provinces-Unies, à l'Italie, à la Catalogne, au Portugal et à la Lorraine n'étaient pas moins délicates. Il fallut plusieurs années pour arriver à une solution des affaires de l'Empire; quant à celles où l'Espagne était intéressée, il fut impossible de s'entendre.

Cette puissance ne cessait d'entretenir des relations avec Mme de Chevreuse et les débris de la cabale des Importants. Elle comptait sur cette faction pour renverser Mazarin et livrer le royaume à des dissensions intestines. « On a intercepté des lettres d'Espagne, écrivait Nani le 27 mars 1644[1], qui prouvent que les retards apportés à la paix ont pour cause l'espérance de l'Espagne qu'il y aura bientôt des changements et des troubles en France. » Nani déclare ces calculs mal fondés et montre l'union et le calme régnant dans tout le royaume à cette époque; mais les partisans de Mme de Chevreuse ne cessaient de répandre des nouvelles qui entretenaient la confiance et la résistance des Espagnols.

[1] *Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 44.

De son côté, le nouveau pape Innocent X se plaignait de l'alliance de la France avec les Suédois, les Hollandais et la landgrave de Hesse[1]. Nous le verrons bientôt tenter, par l'intermédiaire de Charles Hersent, de détacher le duc d'Orléans de la reine, et s'efforcer d'opposer l'abbé de la Rivière à Mazarin[2].

Malgré les efforts de ses ennemis, le cardinal poursuivit les négociations de Munster; il réussit, en même temps, à rétablir la paix entre la Suède et le Danemark, divisés, comme nous l'avons vu[3], par les intrigues de l'Autriche. Le général suédois Torstenson s'était emparé du Holstein, du Slesvig et du Jutland[4], à l'exception des deux villes de

[1] *Ambass. vénit.*, t. CII/A, f°s 377 et 380 : « Che il papa si dole che questa corona sia in lega con protestanti. »

[2] Voy. chap. v du présent livre.

[3] Tome I, p. 272-273.

[4] Mazarin avait près de Torstenson un représentant à la fois militaire et diplomate, nommé d'Avaugour, qui rendait compte de la marche des Suédois dans la dépêche suivante datée du 20 janvier 1644 : « Nous entrâmes hier [au pays de Jutland] à la malheur pour quelque cavalerie danoise, qui se tenoit sur les frontières d'icelui, pensant d'en empescher l'entrée; mais leur nombre étoit trop petit et muni de trop foibles résolutions pour cela. Car ce n'estoient que mille ou douze cents chevaux en quatorze compagnies plus lestes et mieux en ordre qu'elles ne firent de résistance, vû qu'icelles se laissèrent pousser et défaire comme des moutons. On les mena battant et tuant l'un après l'autre deux lieues durant, depuis les environs de la ville de Coldin *, où on les trouva, jusqu'au passage qui est vis-à-vis de Middelfart ** en Fune (*sic*), où quelques-uns d'entre eux mieux montez se sauvèrent ès fortifications que le sieur Bill, mareschal du royaume de Danemark, y a fait construire

* Coldin ou Koldingen, ville du Jutland sur la frontière du Slesvig.

** Middelfarth, ville danoise de l'île de Fune, ou Fionie,

Glückstadt et de Krempe. Il se préparait à traverser les Belt sur la glace et à poursuivre le roi de Danemark jusque dans sa capitale ; mais il fut arrêté par la fonte des glaces. Un autre général suédois, Gustave Horn, attaquait les provinces de Scanie,

avec quatre ou cinq mille fantassins, qui sont près de luy en cet endroit-là. Nous les canonadrons (*sic*) aujourd'huy dans leursdicts retranchements avec vingt petites pièces de campagne, que nous avons icy avec nostre cavalerie, en attendant que l'autre artillerie, qui marche quant et (avec) l'infanterie, arrive. Ce sera pour demain, Dieu aydant, en suite de quoy il y aura beau bruit par ici, vû que le roi de Danemark a fait avancer, de son costé, vingt-deux pièces de canon avec toute l'infanterie, qui se peut ramasser dans l'île de Fune.

» Le dessein de Sa dicte Majesté semble bien estre de vouloir conserver son poste fortifié, auquel Elle peut aisément jeter secours et raffraîchissement du costé de Middelfard avec quantité de chaloupes qui y sont; mais comme les Suédois sont encore tout eschauffés et dans l'esmotion de leur premiere victoire, ils pourroient bien facilement tenter quelque attaque aux retranchements danois, quand leur infanterie et canon leur sera venu, vû que le corps de la soldatesque ennemie n'est point composé de vieilles troupes ny par ainsi muni de bons capitaines. Toutesfois un poste advantageux, fortifié comme le susdict, muni par d'autres soldats que de nouveaux et attaqué d'une moindre générosité qu'est la suédoise, devroit plutost, ce me semble-t-il, estre bloqué et attaqué pied à pied que non pas de vive force, vû que le lieu estant petit et tout plein de monde, il s'y rencontrera bientost de grands manquements et incommodités, auxquelles la ville de Middelfard peut difficilement fournir. Car lesdicts retranchements danois n'ont point d'eau douce ni bois ni fourrages. Or, ces grosses provisions-là ne peuvent guères longtemps estre portées pour beaucoup de monde en de petites chaloupes, le passage desquelles pourroit davantage avec le temps estre empesché ou incommodé par un bon nombre d'artillerie, qui ne manque point à l'armée suédoise, les desseins de laquelle seront mieux particularisez en un autre temps. » (*Aff. étr.*, Suède, t. VIII, f° 13.)

de Bleckingie et d'Aland, que le Danemark possédait au sud de la presqu'île scandinave, et il en conquit une partie.

Mazarin, justement irrité de la conduite des Suédois, qui laissaient tout le poids de la guerre d'Allemagne tomber sur les Français, recommandait aux plénipotentiaires de Munster de retenir les subsides que la France payait à la Suède jusqu'au moment où Torstenson rentrerait en Allemagne [1]. « Autrement, ajoutait-il [2], les Suédois attribueraient à faiblesse notre facilité et continueraient sans doute à faire ce qui leur conviendrait le plus sans avoir égard à leurs obligations et à notre intérêt. » En même temps, le cardinal envoyait La Thuillerie à Copenhague près du roi de Danemark, Christian IV, et de là à Stockholm, pour presser les deux puissances d'ouvrir des négociations. La flotte des Provinces-Unies, qui se rendit dans la mer Baltique pour protéger les intérêts commerciaux de cette république, appuya les propositions de l'ambassadeur français. Les préliminaires de la paix furent signés avant la fin de l'année 1644, et dès cette époque Torstenson ramena ses troupes en Allemagne [3].

Afin de régler définitivement les conditions de la paix et de prévenir le retour des hostilités entre les puissances scandinaves, les plénipotentiaires de

[1] Tome I des *Lettres de Mazarin*, Introduction, p. CXV.
[2] *Ibid.*, p. CXVI.
[3] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 633 et 640.

Suède et de Danemark ouvrirent, en février 1645, des conférences, sous la médiation de l'ambassadeur français La Thuillerie, à Brömsebro, sur les limites des deux royaumes entre le Smaland et la Bleckingie. La négociation fut longue et laborieuse. Christian IV résistait aux exigences des Suédois, qui voulaient exclure le Danemark de la péninsule scandinave pour le reléguer dans la Chersonèse cimbrique (Jutland) et les îles qui en dépendent. Les nouveaux succès de Torstenson en Allemagne, où, vainqueur des Impériaux en Bohême, il marchait vers le Danube, donnaient plus de force aux prétentions des Suédois. Mazarin en avertissait La Thuillerie[1]: « La victoire, lui écrivait-il le 1er avril 1645, que M. Torstenson a obtenue en Bohême (bataille de Jancowitz), les progrès de Kœnigsmark et de Wrangel, et la résolution que les Hollandais ont prise d'appuyer les armes des Suédois inclineront le roi de Danemark à condescendre aux propositions d'accommodement qui lui seront faites. Mais aussi il est à présumer que les Suédois s'en montreront plus difficiles. Ce sera à vous à trouver le tempérament nécessaire entre ces deux extrémités. »

La Suède espérait, en dépouillant le roi de Danemark, s'assurer des avantages tout autrement solides que ceux qu'elle pourrait conquérir en Allemagne. Mazarin ne se le dissimulait pas[2]: « L'Allemagne,

[1] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 647.
[2] *Ibid.*, t. II, p. 650-651.

écrivait-il à La Thuillerie, est pour eux comme une pomme, qui a la peau belle et vermeille, mais qui est creuse au dedans, c'est-à-dire que les avantages qu'ils y gagnent éclatent et font un grand bruit, mais qu'ils n'ont point de pied certain, et qu'ils seront enfin obligés de relâcher. Au contraire, ceux qu'ils obtiennent contre le roi de Danemark leur demeureront et leur seront une possession assurée. » L'habileté de La Thuillerie, que Mazarin vante dans plusieurs de ses lettres[1], ne put que conserver aux Danois quelques provinces de la péninsule scandinave. Le traité de Brömsebro, signé le 13 août 1645, portait que la Suède rendrait au Danemark le Holstein, le Slesvig et le Jutland, ainsi que les provinces scandinaves de Bleckingie et de Scanie. Elle garda la province d'Aland ou Halland, les îles d'Œsel et de Gothland, avec quelques territoires moins importants. Les Suédois devaient avoir, à l'avenir, le droit de naviguer librement sur les détroits du Sund et du Belt, sans être soumis à aucun impôt pour le transport des marchandises.

Tout en assurant des avantages considérables à son ancienne alliée, la France parvint à se concilier le Danemark et conclut un traité particulier avec ce royaume[2]. Il fut signé à Copenhague le 25 novembre 1645 et stipulait, entre autres conditions, la libre navigation des détroits pour le commerce

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 652, 654, 679.
[2] Labarde, *De rebus gallicis*, p. 175.

français. La Thuillerie pressait Mazarin de le ratifier[1]. Il lui annonçait que le comte de Trautmansdorff, plénipotentiaire de l'empereur à Munster, venait d'envoyer à Copenhague le sieur de Plettemberg, « qui sans doute aura pour principal ordre, sachant que ledit traité ne sera pas encore ratifié, celui de le brouiller ». Conformément aux réclamations de La Thuillerie, Mazarin s'empressa de sanctionner le traité entre la France et le Danemark.

En même temps, il négociait avec la Pologne et la Transylvanie. Le roi de Pologne, Wladislas VII, allait bientôt épouser une princesse française, Marie de Gonzague-Nevers, et resserrer ainsi son alliance avec la France. Le waywode ou prince de Transylvanie, Ragotsky, recevait les subsides de ce royaume et s'engageait à envahir les États de la maison d'Autriche. Ainsi Mazarin ménageait à Louis XIV d'importantes alliances dans l'Europe septentrionale, pendant qu'en Allemagne il lui donnait le rôle de protecteur des libertés germaniques. Grâce à cette habile politique, la France arrivait, sous un roi de sept ans et au milieu des agitations d'une régence, à tenir le premier rang entre les puissances de l'Europe. Ses armées poursuivaient en même temps la guerre contre les deux branches de la maison d'Autriche ; Turenne et le duc d'Enghien pénétraient au cœur de l'Allemagne et s'avançaient jusqu'au Danube, tandis

[1] Dépêche du 27 janvier 1646. (*Aff. étr.*, SUÈDE, t. VIII, f° 389.)

que Torstenson envahissait les États héréditaires de l'empereur. Gassion et Rantzau s'emparaient d'une partie des Flandres, traversaient le canal de Bruges et allaient jusqu'à l'Escaut donner la main à l'armée hollandaise; enfin dans la Catalogne le comte d'Harcourt réparait les fautes de La Mothe-Houdancourt, s'emparait de Roses et menaçait Lérida. C'est à retracer ces exploits que seront consacrés les chapitres suivants. Ces succès furent d'autant plus glorieux, que les embarras financiers, l'opposition parlementaire et les intrigues de cour suscitèrent plus d'une fois à Mazarin de dangereux obstacles, au moment où il fallait diriger les armées, pourvoir à leurs besoins et suivre des négociations qui embrassaient la plus grande partie de l'Europe.

CHAPITRE II

MARIENDAL ET NORDLINGEN (MAI-AOUT 1645).

Campagne de Torstenson en Bohême (janvier, février, mars 1645). — Sa victoire à Jancowitz (6 mars). — Il ne peut passer le Danube; siége de Brünn. — Turenne traverse le Rhin et le Necker (mars-avril 1645). — Défaite de Mariendal ou Mergentheim (5 mai). — Turenne se retire dans la Hesse et réunit ses troupes à celles des Hessois et des Suédois. — Arrivée du duc d'Enghien à la tête d'une armée française (juillet 1645). — Il passe le Necker et s'avance à travers la Souabe, surveillé par le général bavarois Mercy. — Bataille de Nordlingen (3 août). — Défaite des Bavarois. — Siége de Heilbron; maladie du duc d'Enghien. — Les Français lèvent le siége. — Prise de Trèves (20 novembre). — Négociations avec la Bavière.

Dès le commencement de l'année 1645, Torstenson avait pu, comme nous l'avons dit[1], rentrer en Allemagne. Vainement le général impérial Gallas tenta de l'arrêter; il fut vaincu à Iüterbock, non loin de Wittemberg. Torstenson laissa Kœnigsmark près de Magdebourg pour surveiller les débris de l'armée impériale enfermés dans cette place, et, traversant la Saxe et la Silésie en plein hiver, il se jeta

[1] Voy. ci-dessus, p. 24.

sur la Bohême. L'empereur Ferdinand III lui opposa le général Hatzfeld et se rendit lui-même à Prague pour exciter le courage de ses troupes. En même temps il rappela de Hongrie le général Gœtz avec l'armée qu'il y commandait et reçut de Bavière des renforts conduits par Jean de Werth. Ses forces réunies s'élevaient à environ seize mille hommes et étaient supérieures à celles des Suédois.

Cependant Torstenson n'hésita point à livrer bataille aux Impériaux: il les attaqua le 6 mars 1645, près de Jancowitz, et les vainquit. Il voulut profiter de son succès pour franchir le Danube et s'emparer de Vienne; il se rendit maître d'un fort situé sur le fleuve en face de la capitale de l'Autriche[1]. Les Impériaux l'arrêtèrent en coupant le pont jeté sur le Danube, au moment où les eaux du fleuve, grossies par les neiges et par les pluies, ne permettaient pas de traverser le fleuve à gué. Torstenson se dirigea alors vers la Moravie et mit le siége devant Brünn, en avril 1645; mais cette place était bien fortifiée et défendue par une nombreuse garnison.

[1] D'Avaugour, qui accompagnait toujours Torstenson, écrivait à Mazarin : « Nous perdîmes la semaine passée un fort que nous avions gagné tout près du pont de Vienne. » (*Aff. étr.*, SUÈDE, t. VIII, f° 256.) Mazarin ne cessait, du reste, d'encourager le général suédois. Il faisait envoyer par la reine des présents à sa femme (*Lettres de Mazarin*, t. II, p. 644); il le félicitait de la victoire remportée à Jancowitz (*ibid.*, p. 646 et 648), et le priait en même temps de faire rechercher les livres et les manuscrits précieux, « et de donner cela, ajoutait-il, à une passion que j'ay de préparer au public une bibliothèque assez remarquable ».

L'armée de Torstenson, affaiblie par ses victoires mêmes et par des expéditions dans la saison la plus rigoureuse de l'année, s'y épuisa pendant plusieurs mois et fut enfin obligée de se retirer. Plus d'une fois, du fond de la Bohême et de la Moravie, Torstenson avait demandé que les Français entrassent en campagne afin de diviser les forces des Impériaux. Ce fut pour répondre à ce pressant appel que, dès le mois de mars, Turenne, qui avait séjourné pendant l'hiver dans le Palatinat[1], passa le Rhin avec une petite armée, composée de quatre mille cavaliers allemands et d'environ trois mille fantassins. En se hasardant avec aussi peu de forces dans l'intérieur de l'Allemagne, il donnait une preuve éclatante de son dévouement aux alliés de la France. Mazarin ne manqua pas d'insister sur ce point: « Je ne doute point, écrivait-il à Turenne[2], que vous ne receviez toute l'assistance possible de la part des généraux suédois, vu qu'ils savent bien que vous ne vous étiez avancé si avant que pour assurer la suite des progrès de M. Torstenson et empêcher l'armée bavaroise de n'aller pas une seconde fois renforcer l'impériale. »

En même temps, Mazarin suscitait un autre ennemi à la maison d'Autriche. Il avait envoyé en Transylvanie Croissy-Marsilly, qui signa, au nom de la France, un traité avec Georges Ragotzky, prince

[1] Voy. tome I, p. 346-348.

[2] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 172. Dépêche du 21 mai 1645.

de cette contrée[1]. Moyennant les subsides fournis par la France, Ragotzky s'engageait à conduire une armée au secours de Torstenson. Mazarin rappelait vivement, dans une dépêche au duc de Longueville (5 août 1645), le nouveau service qu'il avait rendu à la Suède[2] : « N'est-ce pas l'argent de la France qui a fait armer et remuer contre l'empereur le prince de Transylvanie, bien que les Suédois doivent recueillir les premiers fruits de ses armes et que nous n'y devions participer qu'indirectement et de loin? »

L'empereur, menacé par deux ennemis redoutables, ne pouvait plus compter sur ses alliés ordinaires, les Bavarois. Turenne, en effet, en franchissant le Necker et pénétrant dans la Souabe, les avait contraints de songer à la défense de leur pays[3]. Le duc de Bavière lui avait opposé Mercy, un des premiers tacticiens du siècle, qui surveillait les mouvements de l'armée française et se tenait prêt à profiter des moindres fautes. Turenne, malgré l'infériorité de ses troupes, s'avança rapidement dans le pays ennemi et prit possession de Hall-en-Souabe, sur le Kocher. Mercy s'établit à peu de distance près d'Elwangen, fortifia son camp et refusa la bataille

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 665.

[2] *Ibid.*, p. 209.

[3] Le duc d'Enghien devait bientôt suivre Turenne. Nani écrivait dès le 18 avril 1645 : « Dentro pochi giorni partira per Alemagna il duca d'Anghien. » (*Ambass. vénit.*, t. CII/A, f° 210.) Turenne devait seulement lui frayer la route, si l'on en croit l'ambassadeur vénitien.

que les Français vinrent lui offrir. On crut un instant que Turenne irait jusqu'au Danube[1]; mais s'engager plus avant dans le pays ennemi avec si peu de troupes et en présence d'un ennemi habile et supérieur en forces eût été téméraire.

Turenne résolut de s'arrêter pour attendre de nouvelles recrues et accorder quelque repos à son armée (avril 1644). Il se dirigea vers le Tauber, affluent du Mein, et gagna la Franconie, où il espérait trouver des fourrages plus abondants. Il établit le centre de son armée à Mergentheim ou Mariendal. Les chefs de la cavalerie weimarienne le pressaient de leur accorder des quartiers éloignés, afin de se procurer plus facilement des vivres et des chevaux pour remonter leurs soldats. Turenne résista d'abord, mais Mercy avait eu soin de faire répandre le bruit qu'il se retirait vers le Danube et dispersait son armée dans les places fortes. Les prisonniers confirmaient ces nouvelles. Turenne, à demi trompé par ces bruits et cédant enfin aux instances des Allemands, leur assigna les quartiers qu'ils avaient demandés. Il avoue lui-même cette faute dans ses mémoires[2] : « La grande envie qu'ils se missent promptement en bon état et aussi l'éloignement de l'ennemi, qui était à près de dix lieues de là, les partis rapportant qu'ils étaient séparés, firent résoudre

[1] « Turennius cum Danubium versus iturus videretur. » Puffendorf, *De rebus suecicis*, p. 586.

[2] Page 386 de l'édit. Michaud et Poujoulat.

M. de Turenne *mal à propos* à les envoyer dans de petits lieux fermés. » Cependant, peu rassuré par les nouvelles que l'on avait répandues, il plaça Rosen avec plusieurs régiments à Rothenbourg, pour surveiller les mouvements de l'ennemi.

Mercy, qui avait eu soin de tenir ses troupes concentrées, n'attendait que la séparation de l'armée de Turenne pour tomber sur les corps dispersés et les accabler. Le 4 mai, au soir, il leva son camp et se dirigea vers Mariendal à marche forcée. Turenne fut averti dans la nuit de l'approche des Bavarois; il se hâta d'envoyer l'ordre aux corps éloignés de le rejoindre en toute hâte, et s'avança, avec les troupes qu'il avait sous la main et la brigade de Rosen, pour faire tête à l'ennemi. Il jeta de l'infanterie dans un petit bois qui couvrait son camp et plaça la cavalerie sur les ailes. Il avait à peine terminé ces dispositions, lorsque les ennemis parurent, et, voyant que les Français se réunissaient, commencèrent immédiatement l'attaque. Rosen arrêta quelque temps la cavalerie de Mercy, mais l'infanterie bavaroise, supérieure en nombre, chassa celle des Français du bois où elle s'était retranchée, puis, prenant en flanc le corps de Rosen, le mit en déroute. Rosen lui-même fut fait prisonnier (5 mai).

Turenne, qui n'avait pu prévenir cet échec, s'enfuit à Mariendal, rassembla les troupes qui y arrivaient et songea un instant à recommencer le combat; mais il n'avait que quelques régiments de cavalerie, l'infan-

terie était en fuite ou taillée en pièces. Il prit alors le seul parti qui pouvait sauver les débris de son armée: c'était de passer le Mein et de se retirer dans la Hesse. Il se plaça à l'arrière-garde, et, avec les régiments de Duras et de Tracy, il arrêta l'ennemi et donna le temps à ses troupes de se mettre en sûreté. Enfin, vivement pressé par les Bavarois, il parvint à s'échapper et alla rejoindre sa cavalerie, qui avait traversé le Mein [1]. Il rallia environ deux mille hommes. D'autres fuyards avaient gagné Philipsbourg, Brisach et les diverses places du Rhin, qu'occupaient des garnisons françaises.

La défaite de Mariendal, dont les ennemis exagérèrent l'importance, avait coûté à la France près de deux mille hommes, tués ou prisonniers. Outre Rosen, les officiers généraux du Passage [2], Lameth [3], Schmidberg [4], étaient tombés entre les mains des Bavarois. On craignait pour les villes du Rhin, telles que Brisach et Philipsbourg, et pour la Hesse, que son dévouement à l'alliance française signalait à la haine

[1] Dépêche du 27 mai 1645; *Ambass. vénit.*, t. CII/A, f° 365 et suiv. On peut comparer aux récits faits par les écrivains français (Turenne, Labarde) celui du général bavarois Heilmann, 2e partie du t. II, p. 683, de l'ouvrage intitulé *Histoire des campagnes de Bavarois en Franconie, Palatinat et Souabe, de* 1506 *à* 1651.

[2] Aimard de Poisieux, marquis du Passage, nommé maréchal de camp le 10 mars 1646, lieutenant général le 10 juillet 1652, mort le 8 juin 1688.

[3] François, baron, puis vicomte de Lameth, maréchal de camp le 10 mars 1646, mort le 2 janvier 1681, à soixante-treize ans.

[4] Louis de Schmidberg, nommé maréchal de camp le 3 avril 1639.

de la maison d'Autriche et de ses alliés. Les dépêches de d'Avaugour[1] prouvent combien fut vive l'inquiétude jusque dans l'armée suédoise, qui occupait la Bohême et la Moravie. On y disait que les Bavarois viendraient rejoindre les Impériaux et contraindraient les Suédois de s'éloigner vers le nord et d'abandonner Ragotzky, « qui serait, de même qu'eux, contraint de faire retraite jusque dans ses montagnes ». Mercy se borna à attaquer la Hesse. Il passa le Mein et assiégea une petite ville nommée Kirckheim, à peu de distance de Marbourg.

Pendant ce temps, la landgrave de Hesse se préparait énergiquement à soutenir la lutte. Elle avait accueilli avec une cordiale hospitalité Turenne et les débris de son armée. Elle ordonna à son général, Gneis, d'amener en toute hâte les troupes dont il pouvait disposer, et appela à son secours les Suédois qui occupaient l'évêché de Brême. Le général Kœnigsmark, qui les commandait, vint, dans les premiers jours de juin, rejoindre les Hessois et Turenne, et leurs forces réunies se montèrent à quatorze mille hommes. A leur approche, les Bavarois repassèrent le Mein et crurent nécessaire de renforcer leur armée en faisant venir de Westphalie un corps que commandait le général Gleen.

De son côté, la France ne restait pas inactive. On avait d'abord été fort inquiet du sort de Turenne.

[1] *Aff. étr.*, SUÈDE, t. VIII, f[os] 237-239.

Pendant plusieurs jours, on l'avait cru tué ou fait prisonnier ; mais dès le 10 mai, cinq jours après le combat de Mariendal, il envoya à Mazarin le général-major Mespas [1], avec une dépêche où ce grand capitaine assumait toute la responsabilité de la défaite [2] : « Ce malheur, ajoutait-il, ne m'empêchera point de tâcher à contribuer à remettre les choses en tout ce qui dépendra de moi, et aussi, lorsque la reine et Votre Éminence jugeront que, par le malheur que j'ai, ou pour d'autres considérations, il ne sera pas nécessaire de se servir de moi, je la supplie qu'elle passe aisément par-dessus la considération de l'honneur qu'elle me fait de m'aimer, étant certain que je recevrai cela comme je le dois. » Mazarin se hâta de rassurer Turenne : « Je vous conjure, lui écrivait-il le 21 mai [3], de vous mettre l'esprit en repos pour ce qui est arrivé, et de vous assurer que, dans la perte que vous avez faite, vous avez acquis beaucoup de réputation, ayant fait voir, dans la résolution que vous avez prise d'aller attaquer toute l'armée des ennemis, qui venait à vous, avec une partie de la vôtre, que, dans les extrémités, vous savez prendre le parti le meilleur et le plus honnête. »

En même temps, le duc d'Enghien, dont le nom seul inspirait la terreur aux ennemis, recevait l'ordre

[1] Charles des Provost de Mespas fut nommé maréchal de camp le 29 juillet 1651.

[2] *Mém. de Turenne*, p. 388 de l'édit. Michaud et Poujoulat.

[3] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 175.

de se diriger vers le Rhin avec son armée. Des chefs renommés, Marsin, le maréchal de Gramont, Arnauld de Corbeville[1], Castelnau-Mauvissière[2], La-Moussaie, Henri de Chabot, devaient l'accompagner; son armée comprenait un peu plus de dix mille hommes (trois mille cavaliers et sept mille sept cents fantassins).

Mazarin avait craint, à la première nouvelle de la défaite de Turenne, et lorsqu'il ignorait encore quelle était l'étendue du désastre, que les ennemis n'envahissent la France. Il avait retardé le départ du maréchal de La Meilleraye, qui devait aller rejoindre le duc d'Orléans en Flandre, afin de mettre en sûreté les frontières de la Champagne[3]. Il n'était pas sans inquiétude pour la ville de Guise : il savait que le duc de Guise était irrité de n'avoir pas obtenu un commandement dans l'armée du duc d'Orléans, et le duc d'Elbeuf, gouverneur de Picardie, ne lui inspirait aucune confiance; il l'accusait même d'exciter à la révolte le duc de Guise[4]. Il prit ses mesures pour que les places de cette frontière fussent mises à l'abri d'un coup de main.

[1] Isaac Arnauld de Corbeville fut nommé maréchal de camp le 22 avril 1644.

[2] Voy. sur ce personnage tome I, p. 317, note 2.

[3] Septième carnet, f° 2 : « Questa dilatione mette in securo la Champagna. » J'ai prévenu que ce carnet est folioté.

[4] « Avvertir bene a Guisa, poiche il duca fa il digustato per non haver havuto il comando nell' esercito di Monsieur, e Elbeuf, che è governator della provincia, non ha buona intentione è fomenta il duca. » (*Ibid.*, f° 3 v°.)

Lorsque l'on sut que le maréchal de Turenne avait trouvé un asile dans la Hesse et que, soutenu par les troupes de la landgrave et par l'armée suédoise de Kœnigsmark, il avait forcé les Bavarois à reculer, Mazarin engagea le duc d'Enghien à ne pas presser sa marche vers le Rhin, à s'arrêter quelque temps du côté de Metz[1], afin de faire croire qu'il avait l'intention d'envahir le Luxembourg et le pays de Trèves, et de tenir ainsi en échec les troupes du général Beck et du duc de Lorraine. Le duc d'Enghien suivit ce conseil: « Il ne se hâte pas, écrivait l'ambassadeur vénitien Nani[2], de gagner le Rhin, parce que Turenne, réuni à Kœnigsmark et aux Hessois, a neuf mille hommes de cavalerie et cinq ou six mille fantassins. Les Bavarois, au lieu d'avancer, ont levé le siége de Kirchheim et repassé le Mein. »

Ce fut seulement en juillet que le duc d'Enghien franchit le Rhin aux environs de Spire[3] et qu'il

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 186. Il écrivait aussi sur ses carnets : « Il duca d'Anghien, se non si vede inconveniente, faccia alto trà Metz e Thionville trè o quattro giorni, poiche in questo modo assicura le diversioni che l'inimico potrebbe fare nella Champagna. » (Septième carnet, f° 2.)

[2] Dépêche du 20 juin 1645. (*Ambass. vénit.*, t. CII/B, f° 493.)

[3] Une dépêche du même ambassadeur, en date du 27 juin, annonce que les derniers avis que l'on a reçus du duc d'Enghien sont datés de Saverne. (*Ibid.*, f° 517 v°.) Enfin une dépêche du 14 juillet (*ibid.*, f° 589) porte : « Un corriero del duca d'Anghien porta l'avviso che di là del Rheno si trova passato sopra il ponte in vicinanza di Spira. In passaggio hà numerato le truppe, et oltre fiume hà condotto sette mille e sette cento fanti effettivi, e poco più di tre mille cavalli. » Ainsi le duc d'Enghien avait près de onze mille

opéra sa jonction avec les troupes réunies par Turenne, avec les Suédois de Kœnigsmark et les Hessois de Gneis. Il se trouva alors à la tête d'une armée d'environ vingt-six mille hommes commandés par d'excellents généraux. Un écrivain moderne, qui a étudié avec beaucoup de soin et de sagacité les campagnes du duc d'Enghien, M. V. Cousin, dit[1] que le plan de ce prince était de franchir le Danube, d'écraser Mercy et la Bavière, et de dicter à l'empereur la paix dans Vienne. Nous n'avons trouvé aucune trace de ces hardis projets dans les écrivains contemporains[2], et il est à craindre que le souvenir des campagnes de la Révolution, auxquelles M. Cousin compare celles de Condé, ne lui ait fait illusion. Mazarin se borne à dire dans ses carnets[3] : « Mon avis serait que le duc d'Enghien passât le Rhin, attaquât subitement Heidelberg, ensuite Heilbron, avec la résolution de donner bataille si l'ennemi se présente pour secourir ces places. » Les instructions données au duc

hommes. On a vu plus haut que Turenne, avec les Hessois et les Suédois, comptait à peu près quinze mille hommes ; on peut donc évaluer les armées réunies à vingt-cinq ou vingt-six mille hommes.

[1] *Jeunesse de Mme de Longueville*, 3e édit., p. 295.

[2] Les *Mémoires* des deux maréchaux qui accompagnaient le duc d'Enghien, Turenne et Gramont, ne font aucune mention d'un semblable plan de campagne.

[3] Septième carnet, fo 2 vo. Mazarin dit que le duc d'Enghien songe à bien établir ses quartiers en Allemagne, et que, pour le faire avec sûreté, il veut s'emparer de places fortes. Le cardinal ajoute : « Il mio pensiero sarebbe che passando il Reno attachi subito Hidelberghe et poi Elbrone (Heilbron) con risolutione di dare battaglia se l'inimico si presentasse per soccorrerle. »

d'Enghien se bornent à développer ces indications[1]. Elles insistent particulièrement sur la nécessité de s'assurer de quelque place forte en Allemagne, afin que l'armée puisse y prendre ses quartiers d'hiver.

La première difficulté pour le duc d'Enghien était de tenir réunies les armées française, suédoise et hessoise. Kœnigsmark voulait s'éloigner aussitôt après la jonction des troupes du duc d'Enghien avec celles de Turenne. Le prince parvint à le détourner de ce projet. « Il faut avouer, lui écrivait Mazarin le

[1] Les instructions données au duc d'Enghien portent la date du 22 mai 1645, et se trouvent dans les papiers de Le Tellier, mss. de la Bib. nat., Fr. 4171, f° 325 et suiv. Si l'on objectait que le duc d'Enghien avait des instructions secrètes que la défection de Kœnigsmark l'a seule empêché d'exécuter, comme le suppose M. V. Cousin, nous pourrions répondre en citant une lettre de Mazarin, postérieure à la victoire de Nordlingen et où le cardinal insiste sur ce que l'armée française aurait pu faire sans cette fâcheuse défection. Il écrivait le 1er octobre à La Thuillerie, qui se trouvait alors auprès du chancelier de Suède Oxenstiern, pour lui recommander de se plaindre à ce ministre de la conduite de Kœnigsmark (t. II des *Lettres de Mazarin*, p. 686-687). Voici le texte de cette dépêche : « S'il (Kœnigsmark) fust encore demeuré quelque temps, ou nous aurions pleinement (c'est-à-dire plus complétement) gagné la victoire de Nordlingen, ou nous eussions poussé les Bavarois au-delà du Danube, et eussions pu retourner prendre Heilbron sans beaucoup d'empêchement et de résistance, et par conséquent asseurer de bons quartiers à nos armées. » Ainsi le but réel de la campagne était double : venger la défaite de Mariendal par une victoire, et s'emparer en Allemagne d'une place forte sur le Necker pour y établir les quartiers d'hiver de l'armée française. Le premier but seul fut atteint. La maladie du duc d'Enghien et la situation de l'armée de Torstenson, ruinée par le siége de Brünn, ne permirent pas de réaliser le second. L'empereur Ferdinand III, délivré des inquiétudes que lui causaient les Suédois, put envoyer son frère au secours du duc de Bavière, comme on le verra dans la suite de ce récit.

11 juillet 1645[1], que l'adresse avec laquelle vous l'avez retenu ne doit pas avoir été petite, et que vous n'êtes pas moins capable de gagner les hommes que de les vaincre. » A la tête des armées coalisées, le duc d'Enghien marcha vers le Necker, qu'il voulait franchir à Heilbron; mais Mercy avait deviné ses projets et occupé la ville. Ne pouvant enlever ce passage en présence d'un ennemi fortement retranché, le duc d'Enghien détacha de son armée le maréchal de Gramont, qui s'empara de Wimpfen sur le Necker, au nord d'Heilbron[2]; cette place n'était défendue que par une faible garnison. Toute l'armée y passa le Necker et se dirigea vers Rothenbourg, non loin des sources du Tauber. Au moment où les Français pénétraient dans le cœur de l'Allemagne et se préparaient à marcher vers le Danube, le général suédois Kœnigsmark refusa de les suivre sous prétexte qu'il avait rempli sa mission, qui était de sauver l'armée de Turenne et de chasser les Bavarois de la Hesse. Il paraît qu'en réalité l'humeur hautaine du général suédois ne pouvait se plier à l'autorité que le duc d'Enghien exerçait sur les troupes réunies. « C'est, dit Turenne[3] en parlant de Kœnigsmark, c'est un homme nourri dans la guerre, accoutumé aux grands commandements, assez glorieux et intéressé, et qui

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 197.
[2] Voy. les *Mém. du maréchal de Gramont*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 259-260.
[3] *Mém. de Turenne*, même édit., p. 392, 1re col.

veut que toutes choses dépendent si fort de lui, qu'il s'accommode difficilement avec ses supérieurs et tend toujours à se séparer[1]. »

Le départ de Kœnigsmark enleva au duc d'Enghien six mille hommes de troupes aguerries. Gneis, qui commandait les Hessois, voulait suivre l'exemple du général suédois; mais le duc d'Enghien obtint qu'il attendît de nouveaux ordres de la landgrave de Hesse, sa souveraine, et Amélie-Élizabeth de Hanau, toujours dévouée à la cause des alliés, ordonna à son général de continuer la campagne sous les ordres du duc d'Enghien. L'armée était arrivée sur la limite qui sépare les affluents du Rhin de ceux du Danube; elle quitta Rothenbourg sur le Tauber et marcha vers Dunkespühel sur la Wernitz, qui se jette dans le Danube près de Donawerth. Mercy, comme dans la campagne précédente, suivait de près l'armée française, épiait l'occasion de l'attaquer avec avantage et savait lui-même si bien choisir ses positions, qu'on ne pouvait le contraindre à combattre. Plusieurs fois les armées se trouvèrent en présence, et le duc d'Enghien s'efforça d'attirer Mercy à une bataille; mais le général bavarois, posté au milieu de bois et de marais dans un camp inexpugnable, résistait à tous

[1] Puffendorf, qui a laissé une histoire détaillée et généralement exacte des opérations militaires des armées coalisées en Allemagne, passe sous silence le brusque départ de Kœnigsmark. Nous aurons encore à relever d'autres preuves de la partialité de cet écrivain, tout dévoué à la Suède.

les efforts tentés pour le faire sortir de ses retranchements. Dès que le duc d'Enghien reprenait sa marche vers le Danube, Mercy le côtoyait, surveillant ses mouvements et toujours prêt à profiter de la moindre faute[1]. Le mois de juillet se passa tout entier dans ces marches et contre-marches des deux armées, à peu près égales en nombre. Au commencement d'août, l'armée française était arrivée à Nordlingen, lieu déjà célèbre par une des batailles de la guerre de Trente Ans. Onze ans auparavant, en 1634, les lieutenants de Gustave-Adolphe y avaient essuyé une sanglante défaite, et les Weimariens, débris des vaillants soldats que conduisaient Gustave Horn et Bernard de Saxe-Weimar, brûlaient d'effacer l'outrage fait à leurs armes.

Les Bavarois occupaient un village nommé Allerheim[2], situé au pied de deux collines, dont l'une, appelée la montagne d'Allerheim, s'élevait en pente douce, et l'autre, nommée le Winesberg, était

[1] M. Heilmann indique jour par jour les positions prises par les deux armées dans leur marche à travers la Souabe, 2e partie du tome II, p. 686-687 de l'*Histoire des campagnes des Bavarois en Franconie, Palatinat et Souabe, de* 1506 *à* 1651.

[2] Nous avons plusieurs récits de la bataille de Nordlingen. Turenne et Gramont, tous deux témoins oculaires, l'ont retracée dans leurs mémoires. Le général bavarois Heilmann s'est servi des archives de Bavière et est généralement d'accord avec les écrivains français. Napoléon a porté sur cette bataille un jugement dont il faut tenir le plus grand compte. Enfin M. V. Cousin, dans la *Jeunesse de Mme de Longueville*, a saisi et raconté avec une imagination vive et brillante les principaux incidents de l'action. Puffendorf est d'une partialité évidente lorsqu'il attribue tout le succès aux Hessois.

d'un accès difficile. Mercy plaça sur la colline d'Allerheim son aile gauche, commandée par Jean de Werth et composée d'une nombreuse et excellente cavalerie. Le château, situé au sommet de la hauteur, était garni d'artillerie. Le général impérial Gleen occupait le Winesberg et y avait élevé des retranchements qui rendaient plus inaccessibles les pentes abruptes de cette hauteur. Mercy lui-même se plaça au centre de son armée dans le village d'Allerheim. L'église et les maisons étaient occupées par l'infanterie et une partie de l'artillerie; les bâtiments avaient été changés en forteresses dont le feu balayait la vaste plaine dominée par les collines d'Allerheim et de Winesberg.

La position de l'ennemi paraissait si forte, que Turenne déclara l'attaque téméraire et était d'avis d'y renoncer[1]; mais le duc d'Enghien ne connaissait pas d'obstacles. Il prit immédiatement ses dispositions pour la bataille: il donna le commandement de l'aile droite au maréchal de Gramont, qui était opposé à Jean de Werth. Gramont conduisait plusieurs corps de cavalerie et avait pour lieutenants Arnauld de Corbeville et Henri Chabot. L'aile gauche de l'armée française était sous les ordres de Turenne, que suivaient les Weimariens; il était soutenu par Gneis et les Hessois. Le centre de l'armée, dirigé

[1] *Histoire de Condé* par Desormeaux, t. I, p. 253. Les *Mémoires de Turenne* ne parlent pas de cette circonstance.

par Marsin, Bellenave[1] et Castelnau-Mauvissière, était surtout composé d'infanterie. Le duc d'Enghien ne s'était réservé aucun poste spécial. Il devait diriger l'ensemble de la bataille et se porter aux endroits les plus dangereux.

On ne pouvait songer à attaquer les corps ennemis retranchés sur les hauteurs avant de s'être emparé du village, sans quoi les assaillants auraient été exposés au feu de l'infanterie postée dans les maisons d'Allerheim. Le duc d'Enghien ordonna à Marsin et à Bellenave d'enlever Allerhéim à la tête de leur infanterie. La lutte commença tard, vers quatre heures du soir, le 3 août 1645, un an jour pour jour après le premier combat de Fribourg[2]. Le village d'Allerheim, attaqué avec valeur, fut défendu intrépidement. Les Bavarois, qui occupaient les maisons, faisaient sur les assaillants un feu meurtrier. Marsin et Bellenave furent blessés; Castelnau-Mauvissière fut également mis hors de combat. Le duc d'Enghien accourut avec de nouvelles troupes pour soutenir le centre de son armée et fit des prodiges de valeur. Il eut un cheval tué sous lui, et son aide de camp La Moussaie fut dangereusement blessé. Mais, malgré la vigueur de l'attaque, les Bavarois, que Mercy commandait en personne, se maintinrent dans l'église et les maisons où ils s'étaient retranchés.

[1] Claude Le Loup de Beauvoir, marquis de Bellenave, maréchal de camp le 17 octobre 1644, mort en décembre 1645.

[2] Voy. tome I, p. 304 et suiv.

L'aile droite de l'armée française fut encore plus maltraitée que le centre : Jean de Werth, à la tête de la cavalerie bavaroise, avait chargé les escadrons du maréchal de Gramont et les avait mis en pleine déroute[1]. Le maréchal lui-même avait été fait prisonnier. Vainement Arnauld de Corbeville et Chabot avaient tenté de rallier les fuyards ; Jean de Werth avait renversé tous les obstacles. Mais, au lieu de s'arrêter et de compléter sa victoire, il se laissa emporter à la poursuite de la cavalerie française, et s'écarta du champ de bataille avec une imprudence qui devint funeste aux Bavarois.

L'aile gauche de l'armée française, commandée par Turenne et composée des vieilles troupes allemandes, pouvait seule rétablir le combat[2]. Le duc d'Enghien lui donna l'ordre de gravir les pentes escarpées du Winesberg et d'attaquer Gleen qui s'y était retranché. Turenne marcha à l'ennemi sous un feu terrible ; un instant les rangs des Weimariens parurent s'ébranler, mais le duc d'Enghien, quoique blessé, accourut à leur secours avec les Hessois et culbuta l'ennemi. Gleen fut fait prisonnier. Le duc d'Enghien, sans s'arrêter à la poursuite des fuyards,

[1] On critiqua vivement la conduite de la cavalerie française à Nordlingen. Mazarin écrivait, le 2 octobre 1644, au maréchal de Gramont : « Je vous avoue que je suis au désespoir d'apprendre avec quels termes de mépris on en écrit de plusieurs endroits de ce pays-là (de l'Allemagne). » (*Lettres de Mazarin*, t. II, p. 230.)

[2] « Se col fianco sinistro Turenna, con le truppe Alemanne, non faceva meraviglia, era la battaglia perduta. » (Dépêche de l'ambassadeur vénitien Nani en date du 22 août 1645, t. CII/B, f° 750 v°.)

revint vers le centre de son armée, toujours engagé dans le village d'Allerheim, et prenant les ennemis à revers les contraignit de mettre bas les armes. Ce fut dans ce dernier combat que Mercy fut tué.

A ce moment Jean de Werth revenait de l'imprudente poursuite à laquelle il s'était abandonné. Il apprit que Gleen était prisonnier, que Mercy avait été tué dans le village d'Allerheim, et il reconnut l'impossibilité de continuer la lutte. A la faveur de la nuit, il se retira en toute hâte, avec sa cavalerie, à Donawerth sur le Danube. Ainsi la victoire était aux Français. Quinze canons, quarante étendards restaient entre leurs mains[1]. « Le duc d'Enghien, écrivait l'ambassadeur vénitien[2], a rempli tous les devoirs de général et de soldat ; il s'est exposé aux plus grands dangers, a eu trois chevaux tués sous lui, a reçu plusieurs coups au bras, à la cuisse et au flanc, qui ont fait des contusions plutôt que des blessures. » Le duc d'Enghien, qui avait donné des preuves si éclatantes de son courage, s'honora par l'éloge qu'il fit de Turenne dans la lettre où il rendait compte à Mazarin de la bataille de Nordlingen[3] : « M. le maréchal de

[1] Dépêche de Nani, *ibid.*, f°s 750-751.

[2] *Ibid.*, f° 751.

[3] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 211. Il faut citer la lettre dans laquelle Turenne annonce à sa sœur la victoire de Nordlingen et parle de son rôle avec une noble simplicité (*Mém. de Turenne*, p. 395, note 1, de l'édition Michaud et Poujoulat) : « On donna avant-hier, près de Nordlingue, la plus grande bataille qui se soit vue depuis la guerre. La cavalerie françoise avoit la droite, et moi la gauche avec ma cavalerie. La droite a été entièrement défaite,

Turenne, écrivait-il, a fait, dans ce rencontre, des choses incroyables, et, sans sa capacité et son cœur tout extraordinaire, la bataille était perdue. »

La victoire fut chèrement achetée. Parmi les morts et les mourants, on comptait Bellenave, qui succomba bientôt à ses blessures, le marquis de Pisani[1], La Châtre[2], Lanquetot[3], Grémonville, frère de l'ambas-

comme aussi l'infanterie françoise. Nous avons eu, Dieu merci, plus de bonheur à la gauche, et y avons gagné le champ de bataille, pris presque tout le canon des ennemis, et Gleen, qui commandoit l'aile droite des Bavarois, y a été fait prisonnier. M. le duc (d'Enghien), par le plus grand bonheur du monde, après avoir eu deux chevaux tués sous lui, et un peu blessé au bras, s'en vint du côté où j'étois un peu devant que le côté où il avoit résolu de se tenir fût rompu. Il témoigne être assez satisfait de ce que j'ai fait en cette occasion. Vous saurez, par les relations, tous ceux qui sont morts et prisonniers. On a eu nouvelle de M. le maréchal de Gramont que les ennemis ont mené en Bavière, où leur armée s'est retirée, c'est-à-dire sur le Danube, après avoir quitté le champ de bataille. M. le duc m'a fait là-dessus plus de complimens devant toute l'armée que je ne saurois vous dire, ni aussi exprimer ce qu'il a fait en cette occasion de sa personne, et de cœur et de conduite. J'avois quatre bataillons d'infanterie, deux que commandoit M. de Chabot pour l'armée de M. le duc, et deux autres auprès de son infanterie; mais la cavalerie françoise, en s'enfuyant, a emporté tout cela, de sorte qu'il n'est resté que la cavalerie allemande et les Hessiens. M. le duc ne sauroit assez se louer des Allemands, et en effet il leur a obligation de la vie et de la liberté. Il n'est pas croyable comme il me fait l'honneur de bien vivre avec moi; je vous supplie de témoigner à M[me] la Princesse et à M[me] de Longueville combien je lui en suis obligé. »

[1] Léon d'Angennes, marquis de Pisani, fils unique de la célèbre marquise de Rambouillet.

[2] Edme de La Châtre, marquis de Nançay, un des chefs du parti des Importants. Voy. tome I, p. 68-69.

[3] De la famille normande des Bretel de Lanquetot, parents des Bretel de Grémonville. M[me] de Motteville en parle à l'occasion de la

sadeur de Venise[1], et près de quatre mille hommes. La perte des Bavarois n'était guère plus considérable, mais la mort de Mercy était pour eux un malheur irréparable. Le duc d'Enghien fit le plus grand éloge de ce général et déclara que sa sagacité était si remarquable, qu'il devinait d'avance et déjouait tous ses projets, comme s'il eût assisté à ses conseils de guerre. On lui éleva un tombeau avec cette inscription : *Sta, viator, heroem calcas.*

Mariendal était vengé. Le duc d'Enghien s'empara de Nordlingen, de Dunkespühel, et vint mettre le siége devant Heilbron[2]. Mais il tomba dangereusement

bataille de Nordlingen : « J'y perdis deux de mes parents, Lanquetot et Grémonville, tous deux honnêtes gens. Leur perte me fut sensible ; car, outre l'alliance, ils étoient de mes amis, ce qui doit se considérer davantage. » (*Mém.*, édit. Charpentier, t. I, p. 233.)

[1] On trouvera des détails sur cet ambassadeur, nommé Nicolas Bretel de Grémonville, dans le livre V, ch. I.

[2] Voy., sur la fin de cette guerre, les *Mémoires de Bussy-Rabutin*, (édit. Lalanne, t. I, p. 108 et suiv.). Bussy-Rabutin ne vint rejoindre l'armée qu'après la bataille de Nordlingen. Il assista au siége et à la prise d'Heilbron, et ce fut de là qu'il adressa à Pierre Lenet une épître en vers où se peint la légèreté de son caractère. La maladie fort dangereuse du duc d'Enghien, qu'il avait fallu transporter à Philipsbourg, ne lui inspire que des plaisanteries médiocrement spirituelles :

Au reste nous avons passé
Par d'épouvantables alarmes ;
Si le prince fût trépassé,
Combien de cris, combien de larmes
Mais enfin Dieu nous l'a rendu
Comme il étoit, tout plein de charmes,
A cela près qu'il est tondu.
Cette tête si belle et bonne,
Pour qui la déesse Bellone

malade[1]; il fallut le transporter à Philipsbourg, d'où il fut ramené en France. Les résultats de la sanglante bataille de Nordlingen furent compromis par cet événement. Turenne et Gramont[2] continuèrent le siége d'Heilbron, et cette place se rendit le 14 septembre. Mais l'armée française était épuisée, tandis que celle des Bavarois recevait des renforts considérables des Impériaux. Les maréchaux furent obligés de battre en retraite; ils repassèrent le Necker et se retirèrent sous le canon de Philipsbourg (10 octobre). Les places qu'ils avaient prises en Souabe retombèrent au pouvoir de l'ennemi.

Ces fâcheux résultats doivent être attribués en partie à la maladie du duc d'Enghien et aussi à la conduite des Suédois. Mazarin se plaignait surtout de Kœnigsmark, qui avait abandonné les Français à la veille d'une campagne décisive. « Toutes les forces de l'empire nous tombent sur les bras, écrivait-il au duc de Longueville[3], sans qu'il soit fait mention de Suédois

A toujours eu tant de respect,
Vient de recevoir un échec :
D'un barbier la main trop osée
De son ornement l'a privée.

[1] Mazarin parle dans plusieurs lettres de la maladie du duc d'Enghien et de l'inquiétude qu'elle lui inspirait. (*Lettres de Mazarin*, t. II, p. 681, 682, 683.) — Voy. aussi Nani, dépêche du 12 septembre 1645, dans le recueil des *Ambassadeurs vénitiens*, f° 828 v° du t. CII/B.

[2] Le maréchal de Gramont avait été échangé contre le général allemand Gleen.

[3] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 243.

non plus que s'il n'y en avait point en Allemagne. » Torstenson, pour lequel Turenne s'était si généreusement exposé au commencement de la campagne, avait ruiné son armée en s'obstinant au siége de Brünn[1]. Ragotzky, découragé, s'était retiré en Transylvanie. Le seul avantage que les Français remportèrent à la fin de cette campagne fut la prise de Trèves le 20 novembre 1645. L'électeur fut rétabli dans ses États par la France, qui l'avait pris sous sa protection dès le commencement de la guerre de Trente Ans. Mazarin, félicitant Turenne de cet exploit, lui écrivait qu'il ne pouvait finir plus glorieusement la campagne[2].

Un autre résultat que devait amener la victoire et que Mazarin appelait de tous ses vœux, aurait été de détacher de l'Autriche le duc de Bavière et de contraindre l'empereur à conclure la paix[3].

[1] Une dépêche de d'Avaugour à Mazarin fait connaître les causes de l'échec de Torstenson. (*Aff. étr.*, SUÈDE, t. VIII, f° 279 et suiv.).

[2] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 266, dépêche du 5 décembre 1645. Voy. aussi une dépêche de l'ambassadeur vénitien Nani en date du 5 décembre 1645, t. CIII des *Ambassadeurs vénitiens*, f° 109 v°.

[3] Une lettre publiée par M. Heilmann prouve que le gouvernement français se proposait avant tout d'obtenir ce résultat et était convaincu que le meilleur moyen de contraindre l'empereur à terminer la guerre était de s'assurer du duc de Bavière. Cette lettre se trouve dans l'*Histoire des campagnes des Bavarois en Franconie, Palatinat et Souabe, de* 1506 *à* 1651 (p. 694, note, de la 2e partie du second volume). Elle est adressée au nom du roi de France à la landgrave de Hesse : « Ma cousine, je ne doute point que mon cousin le duc d'Anguien et le général Gneis ne vous aient avertis de la signalée victoire que nos armes jointes ont remportée sur les Bavarois. En ayant appris la nouvelle, je ne laisse de vous écrire

Le duc entama en effet de nouvelles négociations; mais il était difficile de se fier à Maximilien de Bavière. Nous avons déjà vu[1] qu'il avait entretenu, par l'intermédiaire du duc de Noirmoutiers, des relations avec la France. Il avait même envoyé à Paris son confesseur, qui avait eu plusieurs entrevues avec Mazarin[2]. Le confesseur s'en était tenu d'abord à des protestations un peu vagues du désir qu'avait le duc de

sur le même sujet pour vous faire connoître l'estime que je fais de vos troupes et de celui qui les commandoit, et comme je sais qu'ils ont beaucoup contribué au gain de la bataille, j'ai sujet de me réjouir de ce que, sous la régence de la reine ma mère et sous vostre administration, l'armée *terrible et glorieuse* de Bavière ait été défaite, et de ce que ce duc doive maintenant appréhender de voir le théâtre de la guerre dans son propre pays. Vous avez toujours jugé que *le moyen de réduire l'ennemi à se soumettre aux conditions d'une juste paix, c'étoit de lui retrancher les secours qu'il retiroit du duc de Bavière, et qu'il n'y en avoit point d'assuré* (peut-être *de plus assuré*) *pour y parvenir que de porter la guerre dans les États de ce prince, ou du moins de s'en approcher de si près, qu'il fût contraint de faire vivre ses troupes à ses dépens*, et lui faire perdre les avantages qu'il a toujours pris de les faire subsister sur l'autruy. Si jamais occasion s'en est présentée, c'est maintenant que son général a perdu, avec la bataille, la vie; que Gleen, appelé de la Westphalie, est prisonnier, et un si grand nombre de ses officiers, que ce qui lui reste de troupes s'en trouvent entièrement privées, etc. » Je reproduis le texte donné par l'historien allemand, mais avec quelques doutes. La reine régente a-t-elle parlé de l'armée de Bavière, en la qualifiant de *terrible et glorieuse?* Il faut reconnaître cependant que l'ambassadeur vénitien Nani tient le même langage (f° 715 du volume CIII): « Le troppe di Baviera erano il fiore di quelle d'Imperio, e che si pregiavano d'haver sempre battuto li Francesi. »

[1] Ci-dessus p. 15.

[2] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 140 et suiv. Voy. aussi Nani, dépêche du 18 avril 1645 (*Ambass. vénit.*, t. CII/A, f° 207).

Bavière de se rapprocher de la France. Mazarin avait répondu par des assurances de même nature ; mais il avait rejeté la proposition d'une suspension d'hostilités et avait congédié l'envoyé du duc, en engageant ce prince à user de son influence pour forcer la maison d'Autriche à conclure la paix.

Peu de temps après, le confesseur était revenu avec de nouvelles propositions. Le duc de Bavière priait la reine de le recevoir sous sa protection, lui, sa maison et ses États, ainsi que son frère l'électeur de Cologne. Il demandait la même faveur pour les cercles de Franconie, de Souabe et de Bavière, qui s'engageraient, de leur côté, à garder la neutralité. Mazarin, sans rejeter ces propositions, se borna à déclarer qu'elles seraient transmises aux plénipotentiaires français à Munster. C'était un moyen de répondre aux insinuations perfides des plénipotentiaires de la maison d'Autriche, qui s'efforçaient de séparer la France de ses alliés. « Ils avaient profité, dit l'ambassadeur vénitien Nani[1], des conférences du cardinal Mazarin avec le jésuite, confesseur du duc de Bavière, pour répandre le bruit que la France avait conclu un traité particulier avec ce prince. »

Mazarin se tenait en garde contre Maximilien, qui, après l'échec essuyé par les Français à Mariendal,

[1] « Dalli congressi, chel col cardinale Mazzarini hebbe il gesuita, confessor di Baviera, presero li ministri Austriaci soggetto di publicar un particolare trattato à questa corte trà la corona, per seminar diffidenze trà collegati. » (Dépêche du 4 juillet 1645, f° 529 du t. CII/B des *Ambass. vénit.*)

avait suspendu les négociations avec la France, et qui les reprenait après Nordlingen. « Il y a grand sujet, écrivait-il au duc de Longueville (12 août 1645[1]), de se méfier de ce prince, que toutes ses actions ont fait paraître jusqu'à cette heure rusé et artificieux ; mais comme il n'aime rien tant que son intérêt particulier, et comme il se rencontre en beaucoup de choses où nous trouvons le nôtre, il se peut faire qu'en celles qui seront de cette nature nous pourrons faire fondement de ce qu'il nous promettra. » Et plus loin, à la date du 19 août[2] : « Comme M. le duc de Bavière prend toujours ses résolutions selon les conjonctures, il est à croire que peut-être, dans celle-ci, il recommencera le même langage que son confesseur, il y a quelque temps, tenait ici de sa part et que l'accident de Mergentheim (Mariendal) interrompit. Il faudra, s'il vous plaît, écouter ce qu'il voudra dire. Il n'y a nul doute que ce fût un très-grand avantage si on le pouvait entièrement détacher du parti contraire, et il me semble qu'il est bon pour nous qu'il soit mortifié, mais non pas tout à fait ruiné, parce que cela ne peut être sans l'avantage des protestants, qui auront toujours plus d'attachement, de dépendance et d'inclination pour la couronne de Suède que pour la France. »

On voit ici percer une des pensées favorites de Mazarin : il aspirait à former en Allemagne un

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 209.
[2] *Ibid.*, p. 216.

parti national opposé à l'Autriche, et à lui donner pour chef le duc de Bavière sous le protectorat de la France. La victoire de Nordlingen était un acheminement vers cet important résultat, et le cardinal l'écrivait le 3 septembre 1645 au duc d'Enghien, avant d'avoir reçu la nouvelle de sa maladie[1] : « Les avances que M. de Bavière fait aujourd'hui pour avoir moyen de s'attacher à cette couronne sont des fruits que la France commence à tirer de votre victoire; c'est une confession bien authentique de l'état où vous l'avez réduit et de l'appréhension qu'il a des suites encore plus fâcheuses. » Mazarin insistait sur l'importance d'un traité avec la Bavière, qui entraînerait « la ruine infaillible de la maison d'Autriche en Allemagne » ; ce sont ses propres expressions[2]. Mais en même temps il faisait remarquer la duplicité du duc de Bavière et ses variations, qui suivaient toutes les vicissitudes de la fortune[3] : « Quand il voit les affaires d'Allemagne en décadence par la victoire remportée à Fribourg, par la chute de Philipsbourg et par la bataille que M. Torstenson gagna sur les Impériaux, il envoie ici son confesseur pour faire toutes sortes d'offres. On lui répond qu'il faut traiter de cela à Munster ; le confesseur, en partant, donne espérance que son maître y enverra les mêmes instructions à ses plénipotentiaires. Dans

[1] Tome II des *Lettres de Mazarin*, Introduction, p. XIV et suiv.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*, p. XVI.

cet entre-temps, l'armée du roi reçoit un échec à Mergentheim. Dès lors ledit duc ne parle plus de rien, et ses députés à Munster ne disent rien de semblable ni d'approchant à ce qu'avait dit ici le confesseur. Aujourd'hui que son armée est défaite à Nordlingen, il recommence ses pratiques et témoigne toutes les ardeurs imaginables de conclure. » Mazarin ne se trompait pas sur le caractère du duc de Bavière. Il fallut encore plus d'une année de guerres sanglantes, la dévastation et le pillage de la Bavière, pour que Maximilien se décidât enfin à se séparer de l'Autriche et à conclure la trêve d'Ulm avec la France et la Suède.

CHAPITRE III

GUERRE EN CATALOGNE ET EN FLANDRE

La Mothe-Houdancourt est vaincu devant Lérida (mai 1644). — Prise de cette ville par les Espagnols (juillet 1644). — Siége de Tarragone entrepris et levé par La Mothe-Houdancourt. — Rappel et emprisonnement de ce maréchal. — Il est remplacé par le comte d'Harcourt. — Prise de Roses (28 mai 1645). — Victoire d'Harcourt à Llorens (23 juin). — Prise de Balaguer (20 octobre). — Campagne d'Italie en 1645. — Guerre en Flandre; prise de Mardik (10 juillet 1645), de Bourbourg, de Cassel, de Saint-Venant, d'Armentières, etc. — Gassion et Rantzau traversent les Flandres et rejoignent l'armée hollandaise; prise d'Hulst par les Hollandais, de Lens et autres places par les Français. — Siége, prise et destruction de la Mothe-en-Argonne.

En Catalogne, en Italie, en Flandre et en Lorraine, la guerre eut généralement pour la France d'heureux résultats pendant les années 1644 et 1645. Cependant, en Catalogne, elle commença par des revers. Le maréchal de La Mothe-Houdancourt, dont on avait eu à se plaindre en 1643[1], montra encore moins d'habileté en 1644. L'armée de Catalogne avait reçu des renforts considérables au commencement de cette

[1] Voy. tome I, p. 224 et suiv.

campagne[1]. Pierre de Marca[2], un des personnages les plus considérables du conseil d'État, avait été nommé *visiteur* général de la Catalogne. « Le roi, disait l'instruction qui lui fut donnée[3], voulant employer tous les moyens qui sont en sa puissance pour remettre et maintenir toutes choses en bon état en Catalogne, et s'acquérir de plus en plus les cœurs des habitants de la province, a estimé à propos, par l'avis de la reine régente sa mère, d'envoyer sur les lieux une personne qui puisse, avec la suffisance et l'autorité requises, soulager le sieur de La Mothe, maréchal de France, vice-roi et lieutenant général pour Sa Majesté en ses provinces et armées de Catalogne. »

Il était recommandé à Pierre de Marca de se rendre d'abord à Barcelone, afin de s'entendre avec le maréchal de La Mothe, de voir ensuite don Joseph Margarith, gouverneur de Catalogne, et de se présenter partout comme le défenseur des priviléges, franchises et droits des ecclésiastiques, de la noblesse et des communautés du tiers état. Il devait s'informer de la conduite des officiers et travailler à la réforme des

[1] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 627, note 2, et mss. de la Bibl. nat. fr. 4170, f°s 73 et suiv.

[2] Pierre de Marca, né en 1594, conseiller d'État en 1639, archevêque de Toulouse en 1652, nommé à l'archevêché de Paris en 1661, mort en 1662 avant d'avoir pris possession de son nouveau siége épiscopal. Ce personnage a laissé plusieurs ouvrages.

[3] Voy. l'instruction pour le sieur de Marca, envoyé en Catalogne, dans le mss. fr. 4169 de la Bibl. nat., f°s 83 v°-93 r°.

abus. On signalait au visiteur général les personnes qu'il importait de gagner, et on lui remettait un certain nombre de lettres de cachet pour punir les Catalans dont il reconnaîtrait les mauvaises dispositions. Une seconde instruction[1] avertissait Pierre de Marca que le maréchal de La Mothe avait près de lui un secrétaire catalan qu'on accusait d'abuser de sa position pour faire obtenir des faveurs à ses amis.

Après l'arrivée de Pierre de Marca, le maréchal de La Mothe sortit de l'inaction qu'on lui avait reprochée. Les Espagnols, qui avaient repris l'offensive, assiégeaient Lérida sur la Sègre (mai 1644). Le maréchal de La Mothe tenta de jeter des secours dans la place sans attendre les renforts qui lui étaient annoncés; il essuya un grave échec et perdit plus de deux mille hommes[2]. « Si le combat eût été retardé de huit jours, écrivait Pierre de Marca à Mazarin[3], le régiment de la marine avec les recrues d'autres régiments, faisant près de trois mille hommes, et les régiments de la cavalerie et infanterie catalane faisant huit cents hommes, et quelques recrues de cavalerie qui venaient de France, eussent joint le corps de l'armée et donné un grand poids pour le gain de la bataille. » Ainsi, d'après le témoignage d'un person-

1. Même mscr., f[os] 93-94.

2 D'après Grotius, les Français perdirent trois mille hommes. (*Epist. ineditæ*, lettre du 26 mai/4 juin 1644.) — Labarde, *De reb. gallicis*, p. 82, dit : « Amplius duo millia. »

3 Extrait d'un rapport adressé à Mazarin par P. de Marca (*Aff. étr.*, ESPAGNE, t. XVIII).

nage grave et bien placé pour connaître les événements, la précipitation du maréchal avait été la principale cause d'une défaite qui devait entraîner la perte de Lérida. L'ambassadeur vénitien Nani reproche également au maréchal de La Mothe la précipitation et l'imprudence qui furent cause de sa défaite[1].

Mazarin s'efforça, si l'on en croit ses dépêches, de donner au maréchal le moyen de réparer ses fautes. Il écrivait au duc d'Enghien le 11 juin 1644[2]: « On a remédié autant qu'on a pu au malheur de la Catalogne. Je vous avoue que j'ai été bien surpris de cette nouvelle, ayant reçu, huit jours auparavant, celle de la résolution que M. le maréchal de La Mothe avait prise d'attaquer Tarragone, qu'il avait fait investir par mer par douze galères et autant de vaisseaux. L'on avait donné, cette année, si bon ordre aux affaires de ce pays-là, que jamais l'artillerie n'y avait été en si bon état, et l'on y faisait passer douze mille hommes effectifs, dont il en était déjà arrivé neuf mille comptés au débarquement. L'argent pour payer l'armée et toutes les autres dépenses jusqu'au mois de septembre était déjà à Barcelone, et toute l'armée navale, composée d'un grand nombre de vaisseaux, devait être prête pour la fin de ce mois. M. le maréchal de La Mothe a cru battre partout les ennemis, et, en partant

[1] *Ambass. vénit.*, t. CI, dépêche du 31 mai 1644 : « Due gravi errori vengono imputati alla Motta. »

[2] *Lettres de Mazarin*, t. I, p. 746-747.

de Barcelone, en avait parlé en ces termes. Cela est si vrai, que, les ayant pu combattre, à ce qu'on dit, avec quatre mille hommes de pied, parmi lesquels était le régiment de la marine et mille chevaux d'avantage (c'est-à-dire de plus qu'il n'avait), il ne jugea pas à propos d'attendre ces troupes pendant deux jours[1]. »

On se hâta d'envoyer des renforts en Espagne pour réparer la défaite de Lérida. Le 28 mai, un ordre du roi adressé au marquis (plus tard maréchal) de Villeroi[2] lui enjoignait de faire passer immédiatement en Catalogne cinq régiments d'infanterie[3] et un de cavalerie. Le marquis de Vaubecourt devait remplacer le marquis de Villeroi à la tête des troupes qui resteraient dans les provinces de Poitou et de Limousin[4]. On envoya en même temps le sieur de Beauvais-Plésian auprès du maréchal de La Mothe-Houdancourt, afin d'engager ce général à tenter quelque

[1] Il y a quelques différences pour le temps et le nombre de troupes indiqués dans le rapport de Pierre de Marca; mais des deux côtés on signale l'imprudence du maréchal et sa précipitation. Ces divers passages confirment ce que nous avons dit du maréchal de La Mothe-Houdancourt, t. I, p. 224, 228 et 229.

[2] Cet ordre du roi se trouve dans les mss. de la Bibl. nat. fr. 4170, f[os] 114 v°-115 r°.

[3] Il n'y a que quatre régiments d'infanterie mentionnés dans la lettre au marquis de Villeroi : Nérestan, Vervins, Tavannes et Vaillac. Mais la lettre du 30 mai 1644, adressée à La Mothe-Houdancourt, parle d'un cinquième régiment d'infanterie, savoir Toulongeon (même mss., f[os] 115-121).

[4] Même mss., f[os] 121-128.

diversion[1] pour forcer les ennemis à lever le siége de Lérida. En même temps, Beauvais-Plésian était chargé de surveiller La Mothe-Houdancourt et avait des instructions particulières du cardinal, dont il parle dans une lettre qu'il adressa à un personnage de la cour[2], comme on le verra plus loin.

Malgré les secours qu'on lui envoya, le maréchal de La Mothe ne put faire lever le siége de Lérida. Cette ville se rendit le 30 juillet 1644. Les plaintes contre le maréchal redoublèrent. Pour rétablir sa réputation, il alla mettre le siége devant Tarragone (9 août 1644). Il fallait surtout empêcher que la place ne reçût des secours du côté de la mer. A cet effet, le maréchal attaqua le môle qui défendait l'entrée du port et parvint à s'en emparer. Il pressa alors le corps de la place; mais le gouverneur espagnol, Toralto, repoussa vigoureusement toutes les attaques. Vainement la reine Anne d'Autriche s'adressant aux Catalans[3] se déclarait résolue à ne rien négliger pour la conservation d'une province aussi importante. « Les mauvais succès, ajoutait-elle, arrivés par la perte de Monçon à la fin de l'année dernière et par celle du combat devant Lérida au commencement de cette année en Catalogne, réchauffant notre inclination

[1] Mss. Bibl. nat. fr. 4169, f°s 106 et suiv.

[2] *Aff. étr.*, ESPAGNE, t. XVIII.

[3] La lettre de la reine se trouve dans le mss. de la Bibl. nat. fr. 4169, f°s 209 r°-213 v°. Elle porte la date du 7 septembre. — La même lettre se retrouve dans le mss. fr. 4170, f°s 343 v°-346 r°.

particulière au bien de cette province, font que nous voulons entreprendre plus puissamment que jamais de la délivrer de toutes les craintes qu'il semble que la prise de Lérida ait jetées dans les esprits de ceux qui ne connaissent pas suffisamment les forces de la France, sa fermeté et sa vigueur pour la défense des peuples qui se mettent en sa protection. » Et pour prouver que ces déclarations étaient parfaitement sincères, on y ajoutait un mémoire détaillé de l'argent et des troupes qui avaient été envoyés en Catalogne depuis le commencement de la régence d'Anne d'Autriche[1].

En même temps Mazarin recommandait à l'amiral de Brezé d'aller soutenir les troupes françaises qui assiégeaient Tarragone[2]. Il s'adressait aussi au roi de Portugal[3], Jean IV, et le priait de faire une diversion puissante. Enfin, une partie de l'armée d'Italie reçut l'ordre de passer en Espagne ; elle s'achemina par la Provence, mais ces troupes mercenaires se dispersèrent avant d'arriver au lieu d'embarquement. En l'annonçant au maréchal de La Mothe, une lettre écrite au nom du roi ajoutait : « J'ai résolu, par l'avis de la reine régente M[me] ma mère, non-seulement de remplacer le secours que vous pouviez espérer de ce côté-là, mais de vous en donner un plus grand[4]. » La

[1] Bibl. nat. mss. fr. 4170, f° 346 r°-351 v°.
[2] Tome II, p. 51 des *Lettres de Mazarin*. Lettre du 2 sept. 1644.
[3] *Ibid.*, p. 60. Lettre du 8 septembre 1644.
[4] *Lettres de Mazarin, ibid.*, note 1.

lettre indique ensuite que les régiments d'infanterie de Guyenne et de Ruvigny doivent se rendre en Catalogne, que tous les soldats des galères et de la flotte seront mis à la disposition du maréchal de La Mothe, qui pourra en composer un régiment particulier ou les distribuer dans les autres corps.

Malgré tous les efforts de la France, le siége de Tarragone échoua. Le maréchal de La Mothe, apprenant que l'armée espagnole marchait au secours de la place, jugea qu'il y aurait danger à se laisser attaquer dans ses retranchements; il leva le siége et s'avança à la rencontre de l'ennemi[1]. Les Espagnols

[1] Nous donnons ici la lettre de Beauvais-Plésian, en date du 12 septembre 1644. Elle est écrite du camp devant Tarragone et adressée à un des confidents de Mazarin. Nous avons souligné le passage où Beauvais-Plésian parle des instructions spéciales qu'il avait reçues du cardinal. Après avoir annoncé que les ennemis s'avancent au secours de Tarragone, il ajoute : « Je ne doute pas que, s'ils viennent, nous ne soyons obligés à lever le picquet. Car n'ayant pu faire de circonvallation, il n'y auroit pas apparence à les devoir attendre. Tout le monde n'est pas de ce sentiment, mais cela ne me surprend point pour ce qu'il est raisonnable que ceux qui ont proposé de faire le siége attendent l'extrémité pour voir si quelque occasion favorable leur pourroit faciliter la prise de la place. L'on propose d'aller aux ennemis les combattre, qui est une pensée qui me semble encore moins raisonnable; car c'est risquer le total des affaires du roy avecque des troupes très-affoiblies et rebutées, et *entièrement contre les sentiments de Monseigneur le cardinal, qui en a fait un article particulier dans mon instruction*. C'est ce que j'ay représenté hautement à tous ces messieurs qui composent le conseil. On m'a demandé si je signerois mes raisons. J'ay assuré que je le ferois, et crois qu'il n'est nullement à propos de hasarder toutes les affaires du roy de la sorte, en façon que, si le combat se perdoit, je ne pense pas qu'il fust au pouvoir du roy de se restablir

n'acceptèrent pas la bataille ; ils avaient voulu faire lever le siége de Tarragone, et après y avoir réussi, ils s'emparèrent de Balaguer sur la Sègre et de plusieurs petites villes de Catalogne. Ces échecs multipliés portèrent au comble l'irritation contre le maréchal de La Mothe-Houdancourt. On rappela les anciennes accusations dirigées contre lui ; on prétendit, en outre, qu'il avait commis des exactions et aliéné les esprits d'un grand nombre de Catalans[1]. La Mothe-Houdancourt rejetait ses revers sur la cour : il soutenait qu'en haine de son oncle, de Noyers, Le Tellier, successeur de ce ministre, n'avait pas envoyé de secours suffisants en Catalogne. Le maréchal n'épargnait, dans ses violentes récriminations, ni le cardinal, ni la reine même[2] ; du moins ses ennemis l'en accusaient.

Une députation de Catalans demanda son remplace-

en ce pays, les affaires prenant le penchant qu'apparemment elles doivent avoir après la perte et ruine des troupes. Je vous ai voulu donner avis du tout pour vous supplier, autant que vous jugerez à propos pouvoir servir ou faire office à vos amis, qui n'ont rien contribué à cette entreprise ; ce que j'espère faire voir fort clairement et que par deux fois j'ai évité qu'on ne l'entreprist. J'espère de vostre bonté que vous me ferez la faveur de respondre autant qu'il se pourra pour moi. » (*Aff. étr.*, ESPAGNE, t. XVIII, pièce 212.)

[1] « Quod pecunias undique sibi corradendo exercitum exhauserit, Catalaunorum autem animos multum a Galliâ abalienaverit. » (*Grotii epist. ineditæ*, lettre du 21 septembre-1er octobre 1644.) Nani dit également : « Il marescial della Motta non tenendo più affetto ne merito trà popoli et trà soldati. » (Dépêche du 18 octobre 1644.)

[2] Labarde, *De rebus gallicis*, p. 105 : « Ne ipsi quidem Annæ reginæ matri parcebat. »

ment[1] par un prince du sang royal. « Ces jours derniers, écrivait Grotius le 28 septembre-8 octobre 1644[2], les députés de Catalogne ont eu audience de la reine régente. Ils ont déclaré que leurs affaires avaient bien réussi tant que le roi défunt (Louis XIII) avait assisté aux opérations militaires. Maintenant les Espagnols obtenaient des succès dus à la présence de leur roi. Ils demandaient, en conséquence, puisque l'âge du roi ne permettait pas qu'il prît le commandement de l'armée, qu'on envoyât en Catalogne un prince du sang royal. Je ne vois pas, ajoute Grotius, comment cela sera possible : le duc d'Enghien est en Allemagne où sa présence est nécessaire[3]; le prince de Condé préside l'assemblée des États de Bourgogne afin d'en obtenir des subsides; le duc d'Orléans ne s'exposera pas facilement à l'insalubrité du climat et à la mobilité des peuples

[1] Labarde, *ibid.*, p. 106, comparez la dépêche de Nani en date du 18 octobre 1644 : « Li deputati (di Catalogna) hanno parlato alla regina in conformità et detto chiaro che, se non si leva il marescial della Motta, non si sentono obligati per rispondere degli accidenti et delle risolutioni di popoli. » (*Ambass. vénit.*, t. CI/B.)

[2] Grotius se sert de l'ancien syte dans la date de ses lettres. De là la différence de dix jours avec les nations qui, comme la France, avaient adopté le calendrier grégorien.

[3] Nani donne les mêmes renseignements dans la dépêche du 18 octobre 1644. Les carnets de Mazarin prouvent cependant qu'il songea à faire revenir d'Allemagne le duc d'Enghien pour l'envoyer en Catalogne. « Ce serait un grand point, écrivait-il (quatrième carnet, p. 53), si le duc d'Enghien voulait aller en Catalogne. » Il ne savait pas encore que le prince était tombé dangereusement malade au siége d'Heilbron (voy. ci-dessus, p. 50-51).

de cette contrée[1]. On leur enverra le comte d'Harcourt, illustre par sa naissance et plus illustre par les services qu'il a rendus. »

Charles de Lorraine, comte d'Harcourt, que les brillants succès de Casal et de Turin[2] avaient couvert de gloire, fut, en effet, chargé d'aller remplacer le maréchal de La Mothe-Houdancourt. On prévoyait que la disgrâce de ce dernier ne se bornerait pas à son rappel. « On croit, écrivait Grotius dès le 21 septembre-1er octobre, qu'il est menacé d'un malheur plus grand[3]. » Des lettres écrites à cette époque par un homme en relation avec Lionne et généralement bien informé, prouvent que l'on portait les plus graves accusations contre La Mothe-Houdancourt[4] : « Les Catalans, écrivait-il de Paris le 19 novembre 1644, les Catalans sont, s'il faut dire, enragés contre M. de La Mothe, disant qu'il a ruiné de fond en comble la province la plus riche de toute l'Europe. Ils le taxent d'avoir diverti à son profit les deniers du roi et de la province, d'avoir mené à la boucherie plusieurs milliers de Catalans et de Français inconsidérément, d'avoir

[1] A défaut d'un prince français, Mazarin avait songé au prince Thomas, de la maison de Savoie (quatrième carnet, p. 54) : « Procurar destramente di impegnar il principe Tomaso à commandar in Catalogna. »

[2] Voy. tome I, Introduction, p. LXI.

[3] « Creditur majus malum imminere Mottæ Odincurtio. »

[4] Ces lettres se trouvent aux Archives des affaires étrangères, FRANCE, t. CVIII, pièce 117 et passim. Elles sont adressées à Servien, alors ambassadeur à Munster.

laissé ruiner les armées par son mauvais ordre, d'avoir connivé avec les ennemis et d'avoir, avec Marguerite[1], seigneur catalan, voulu faire passer la reine, dans l'esprit des peuples, pour une bonne Espagnole. »

Le maréchal, au lieu de chercher à effacer les impressions défavorables, semblait les accréditer par son faste. Il se fit accompagner, à son retour en France, par un train presque royal[2]. Il avait de nombreux carrosses, des chariots remplis de bagages, plus de cent chevaux de combat, conduits à la main. Ce luxe faisait croire à la réalité des accusations qui le représentaient comme enrichi des dépouilles de la Catalogne. A son arrivée à Lyon, il fut arrêté par ordre du roi et enfermé au château de Pierre-Encise. Sa conduite fut soumise à une enquête judiciaire; on ne se borna pas à lui reprocher la mauvaise direction des opérations militaires et des dilapidations, on l'accusait d'avoir voulu se joindre aux mécontents pour renverser Mazarin[3]. Ce procès traîna en longueur, et, comme il arrive toujours, l'opinion publique prit parti pour la victime. L'indignation se changea en pitié; on crut à l'innocence complète du maréchal de La Mothe, et l'on rejeta tous les torts

[1] Don Joseph Marguerite ou Margarith de Bièvre, gouverneur de Catalogne.

[2] « Invidiam augebat redeuntis cultus prope regius. » (Labarde, *De rebus gallicis*, p. 123.)

[3] « Scripsisse aiebant uti se certiorem faceret *si qui res novas moliri vellent*, quibus se lubens adjungeret. (*Ibid.*)

sur ses ennemis. L'histoire a presque toujours tenu le même langage.

Monglat, dont on aime à citer les mémoires et à vanter l'impartialité, est celui des écrivains contemporains qui a le plus contribué à accréditer l'opinion de l'injustice commise envers La Mothe-Houdancourt : « Cette disgrâce, dit-il [1], fit parler tout le monde diversement, chacun selon sa passion; mais la plus commune opinion était que les démêlés qu'il eut avec Le Tellier, qui faisait les fonctions de secrétaire d'État, en furent la principale cause. Ce maréchal était parent de de Noyers [2], par la faveur duquel il avait été élevé, et comme il en était fort reconnaissant, il ne pouvait s'empêcher de parler en faveur de son bienfaiteur, dont Le Tellier exerçait la charge, quoiqu'il (de Noyers) n'eût point donné sa démission, ne le voulant point faire sans bonne récompense. Comme il ne se contentait pas des offres qu'on lui faisait, Le Tellier, pour s'en venger, prit en haine ses amis et ses parents, et particulièrement ce maréchal qui était le plus considérable. Il eut un beau prétexte de le perdre, en lui imputant la faute des mauvais succès arrivés en Catalogne, le voulant rendre coupable de la perte de Lérida et du siége levé de Tarragone. » Monglat, tout en paraissant balancer et discuter les témoignages, incline visiblement pour l'opinion qui présentait La Mothe-

[1] *Mémoires*, p. 154 de l'édit. Michaud et Poujoulat.

[2] Sublet de Noyers dont il a été question tome I, p. 22-23.

Houdancourt comme une victime de la haine du ministre. Des historiens modernes d'une grande autorité, entre autres M. Henri Martin[1], ont adopté l'opinion de Monglat.

Nous avons vu[2] que Mazarin répondait, dès 1643, aux plaintes de La Mothe-Houdancourt contre Le Tellier. Grotius, qui écrivait au moment où les événements se passaient, accuse l'inaction du maréchal et ne s'en prend qu'à lui des revers essuyés en Catalogne. L'auteur de la *Gazette à la main* conservée aux affaires étrangères[3] n'est pas moins explicite que Grotius. L'ambassadeur vénitien reproche aussi à La Mothe-Houdancourt son imprudence. Enfin La Barde, historien bien informé et d'un caractère indépendant, après avoir rappelé les griefs de La Mothe-Houdancourt contre le ministère, ajoute que la nomination de Pierre de Marca, comme visiteur général de la Catalogne, et l'active surveillance de ce personnage, « illustre par sa bonne foi et par ses lumières[4] », enlevaient tout crédit aux déclamations du maréchal[5]. Il semble difficile, en comparant ces autorités, de ne voir dans la Mothe-Houdancourt qu'une victime de Mazarin et de Le Tellier. Le cardinal eut d'ailleurs soin de faire publier l'état des

[1] *Histoire de France*, 4e édit., t. XII, p. 200.

[2] Tome I, p. 229. — Voy. aussi *Préface*, p. v.

[3] Voy. ci-dessus, p. 68, texte et note 4.

[4] « Vir et fide et doctrinâ clarus. » (Labarde, p. 106.)

[5] « Hic suâ sponte judicioque maledictis Mottæi..... fidem adimebat. » (*Ibid.*)

secours en hommes, argent et munitions de toutes sortes qui avaient été envoyés à l'armée de Catalogne. Les troupes s'élevaient à soixante mille neuf cent dix hommes, et l'argent à quinze millions sept cent soixante-dix mille livres[1].

Le comte d'Harcourt, successeur du maréchal de La Mothe dans la vice-royauté de Catalogne, n'arriva dans cette province qu'au commencement de 1645. Les instructions que fit rédiger pour lui le cardinal[2] entrent dans des détails minutieux sur les difficultés de la situation. On n'ignorait pas qu'il y avait dans Barcelone un parti qui conspirait pour livrer cette ville à l'Espagne[3]. Aussi l'instruction recommandait-elle avant tout au comte d'Harcourt de bien convaincre les Catalans du désir qu'avait le roi de conserver leur province en respectant leurs priviléges. Le vice-roi, placé au-dessus des factions, devait les dominer : « Il se souviendra qu'en la place qu'il tient, agissant avec l'autorité du roi, il ne doit jamais épouser le parti ni les intérêts de personne[4]. »

On lui désignait spécialement les Français et les Catalans avec lesquels il devait s'entendre dans

[1] Dépêche de Nani du 25 octobre 1644 (*Ambass. vénit.*, t. CI/B, sans pagination).

[2] Bibl. nat., mss. fr. 4171, f° 28 et suiv. Cette instruction est datée du 28 janvier 1645.

[3] Labarde (*De rebus gallicis*, p. 135, 136 et 143) donne des détails étendus sur ce complot.

[4] Instruction, mss. fr. 4171, f° 32.

l'intérêt du bon gouvernement de la province. C'était d'abord M. de Marca, visiteur général de la province, « homme de grande capacité et science, « particulièrement estimé de la reine[1] ». Venait ensuite D. Joseph Margarith, « gouverneur du principat de Catalogne sous l'autorité du vice-roi ». Ce Catalan avait été un des partisans déclarés du maréchal de La Mothe. Le successeur du maréchal devait le ménager avec d'autant plus de soin que don Margarith, « dès les premiers mouvements de la Catalogne contre le roi catholique, a montré une forte inclination vers la France, et ensuite a toujours persévéré[2]. » On recommandait au comte d'Harcourt de prendre, dans toutes les circonstances difficiles, les avis de don Joseph Margarith et de Pierre de Marca.

Mais on comptait avant tout sur la capacité militaire du comte pour effacer par quelque brillant succès les revers de la dernière campagne et rétablir la réputation de la France. « Il faut, disait l'instruction[2], que ce soit par le gain d'une bataille, ou par quelque notable effet, si bien que Sa Majesté désire que ledit comte d'Harcourt cherche à combattre les ennemis où il jugera le pouvoir faire avec avantage, ou qu'il les oblige à lâcher pied partout où il les pourra rencontrer. » On s'attacha donc à fortifier

[1] Instruction, *ibid.*, f° 33. Pierre de Marca avait été nommé évêque de Conserans en Gascogne.

[2] *Ibid.*, f° 38.

l'armée de Catalogne. Dès le 7 janvier 1645, le comte du Plessis-Praslin, qui commandait les troupes françaises d'Italie, avait reçu l'ordre de se rendre en Catalogne avec une partie de son armée[1]. D'autres capitaines expérimentés, parmi lesquels figurent le gouverneur de Sedan, Fabert, les marquis de Vaubecourt, d'Huxelles et de Saint-Mégrin, devaient servir sous les ordres du comte d'Harcourt. La cavalerie était commandée par Barri de Saint-Aunais, gouverneur de Leucate.

Deux places maritimes de la Catalogne, Roses et Tarragone, étaient encore au pouvoir des Espagnols. On résolut d'assiéger Roses. Dans une lettre du 29 janvier 1645, adressée à Fabert, Le Tellier signalait l'importance de cette opération militaire[2] : « Il sera bien à propos que ledit seigneur du Plessis-Praslin fasse connaître à tous les Catalans que l'attaque de Roses n'est fondée que sur le dessein que le Roi a d'assurer le repos de la Catalogne et d'ôter aux ennemis une place par le moyen de laquelle ils peuvent faire plus de diversion aux forces de Sa Majesté, et se saisir des passages sans lesquels on ne pourrait entretenir la communication de la Catalogne avec la France. » La flotte française fermerait le port de

[1] Bibl. nat., mss. fr. 4171, f° 8 v°.

[2] *Ibid.*, f° 82 v°. L'ambassadeur vénitien Nani dit également que Roses était située au point où la Catalogne s'unissait au Roussillon (*dove la Catalogna al Rousiglione s'unisce*). (*Ambass. vénit.*, t. CII/B, f° 458 v°.) — Le même ambassadeur fait remarquer que la

Roses, pendant que le comte d'Harcourt couvrirait le siége du côté de la terre et s'opposerait à toutes les tentatives de Philippe IV et de ses lieutenants pour secourir la place.

Ce siége préparé avec tant de soin fut habilement conduit par du Plessis-Praslin[1]. Quoique privé du concours de Fabert, qui fut fait prisonnier dès le commencement des opérations militaires[2], il investit Roses le 2 avril 1645. Le comte d'Harcourt vint visiter les travaux du siége le 7, et le soir même la tranchée fut ouverte. Harcourt, après avoir passé deux jours au camp devant Roses, regagna les bords de la Sègre, afin d'arrêter les ennemis. Malgré les sorties perpétuelles des assiégés, les travaux furent poussés activement. Mais le jeudi-saint, 13 avril[3], une tempête effroyable s'abattit sur le camp français et le dévasta, les tranchées furent remplies d'eau et les tentes enlevées par le vent. Pendant trois jours, une pluie torrentielle ne cessa d'inonder le camp. Les

place était bien fortifiée, qu'elle avait cinq bastions et deux demi-lunes, avec une garnison de deux mille fantassins et trois cents cavaliers.

[1] Voy. sur ce siége les *Mém. du maréchal du Plessis-Praslin*, p. 374 et suiv. (édit. Michaud et Poujoulat), les *Mém. de Monglat* (même édit. p. 162), et l'ouvrage de Labarde (*De rebus gallicis*, p. 136-138.)

[2] *Mém. de du Plessis-Praslin*, ibid.

[3] Monglat (*ibid.*) place cet ouragan le 14 avril, jour du vendredi-saint; mais du Plessis-Praslin indique le jeudi-saint, 13 avril. Comme la tempête dura trois jours et cessa le jour de Pâques, qui tombait le 16 avril, la date donnée par les *Mémoires de du Plessis-Praslin* est préférable.

troupes découragées quittèrent leurs postes, à l'exception des Suisses. La flotte eut également à souffrir de cet ouragan; plusieurs bâtiments légers qui servaient aux transports furent submergés ou brisés sur les bas-fonds.

La tempête cessa enfin le jour de Pâques (16 avril 1645). Les troupes, un moment dispersées, se rallièrent et reprirent les travaux interrompus. On enleva, par une suite de combats, les fortifications extérieures de Roses, et l'on creusa une mine sous les remparts[1]. Elle éclata le 25 mai, et entraîna la chute d'une partie des murailles. La brèche était ouverte. Les assiégés se défendirent courageusement jusqu'au 28[2]; mais enfin le gouverneur Diego Cavaliero, ou Cavallero, capitula et fut conduit par mer à Carthagène[3]. La prise de Roses fut considérée comme un succès d'une haute importance : « Elle protége Perpignan et le Roussillon, écrit l'ambassadeur Nani[4], et en même temps elle les unit étroitement à la Catalogne. Le

[1] Les Espagnols auraient pu secourir Roses du côté de la mer, et, si l'on en croit l'ambassadeur Nani, les Français n'étaient pas en état de s'y opposer (*il soccorso per mare non poteva da quest' armi impedirsi*); mais là se montra toute la faiblesse des Espagnols, qui laissèrent prendre une place si importante sans tenter de la secourir (*la debolezza di Spagnoli è apparita nel lasciar perder luogo di tanta importanza senza almeno mostrarsi al cimento*). (*Ambass. vénit.*, t. CII/B, f° 458 v°.)

[2] L'ambassadeur vénitien Nani écrivait le 13 juin 1645 que la défense avait été aussi courageuse que possible (*non potendo essere più brava ne più coraggiosa*). (*Ambass. vénit.*, t. CII/B, f° 457.)

[3] *Mém. de Monglat*, p. 162, édit. Michaud et Poujoulat.

[4] *Ambass. vénit.*, *ibid.*, f° 458 v°.

chemin pour pénétrer dans cette province est maintenant assuré. » Le comte du Plessis-Praslin fut récompensé des services qu'il avait rendus par le titre de maréchal de France. Il laissa une partie de ses troupes au comte d'Harcourt, et avant de retourner en Italie, traversa la France pour remercier la reine de la haute dignité qu'elle lui avait conférée.

Le comte d'Harcourt s'était borné jusqu'alors à couvrir le siége de Roses, en défendant le passage de la Sègre. Après la prise de cette ville, il résolut de réparer les désastres de la dernière campagne en s'emparant de Balaguer et de Lérida Il aurait ainsi recouvré la ligne de la Sègre, qui protégeait la Catalogne du côté de l'Aragon. Les Espagnols tentèrent de l'arrêter dans sa marche vers Balaguer, mais il les vainquit à Llorens le 23 juin [1], et les poursuivit jusqu'à Balaguer. Il assiégea la ville et intercepta tous les secours que Philippe IV tenta d'y envoyer. Vainement pour lui faire lâcher prise, le gouverneur de Lérida chargea un détachement de son armée d'attaquer Fleix. Cette ville fut surprise et emportée par les Espagnols; mais la garnison se retira dans la citadelle, et secourue par les Français, elle reprit Fleix. Le comte

[1] La nouvelle de cette victoire arriva à Paris le 4 juillet, et l'ambassadeur Nani informa immédiatement la république de Venise de cet important succès : « Già due hore è arrivato corriero à Palazzo di Catalogna con avviso che il conte d'Arcourt hà con gli effetti adempito le scritte promesse..... Frà morti e priggioni si calculano dalla parte nemica più di 6000 soldati. » (*Ambass. vénit.*, *ibid.*, fº 552 vº.)

d'Harcourt, qui n'avait pas abandonné le siége de Balaguer, réduisit enfin, par la famine, les habitants à capituler (20 octobre), ainsi que les troupes qui s'y étaient retirées après la bataille de Llorens.

A la suite de ces succès, le comte d'Harcourt retourna à Barcelone, où il fut reçu avec l'enthousiasme que méritait cette brillante campagne; la prise de Roses assurait les communications avec la France par le Roussillon, et celle de Balaguer fermait en partie le passage de la Sègre. Les avantages remportés par le comte d'Harcourt découragèrent le parti catalan opposé à la France, et firent échouer les conspirations qu'il avait tramées pour livrer Barcelone à l'Espagne[1].

Nous n'insisterons pas sur les opérations militaires d'Italie, qui eurent peu d'importance. Le prince Thomas s'était emparé de Santia, ou Santya, dans le duché de Milan en 1644. L'année suivante, il prit Vigevano, pendant que les Espagnols enlevaient Asti, qui fut bientôt repris par les Piémontais.

En Flandre, le duc d'Orléans réunit son armée à Waten, au printemps de 1645. Il avait sous ses ordres Gassion et Rantzau. Il s'avança vers la Colme, rivière marécageuse que défendaient Piccolimini et Lamboy. N'espérant pas pouvoir la franchir en présence de ces généraux, il les attira

[1] On trouve dans Labarde, p. 134-144, un récit étendu de ces conspirations.

vers la Lys, pendant que Villequier traversait la Colme, y jetait des ponts, et en assurait le passage à toute l'armée. Le duc d'Orléans la franchit alors [1], et assiégea la place de Mardik, dont le port était un des plus importants de cette côte; il s'en empara le 10 juillet, sans que Piccolomini pût y jeter des secours [2]. Rantzau, qui avait vaillamment secondé le duc, reçut le bâton de maréchal de France, et Villequier d'Aumont, gouverneur de Boulogne, fut nommé lieutenant général des armées du roi [3]. Les Français continuèrent de s'établir solidement entre l'Aa, la Colme et la Lys, par la prise du fort de Linck le 23 juillet, et de Bourbourg le 9 août. Au siége de cette dernière ville, les Français donnèrent une nouvelle preuve de l'impé-

[1] Il semble que le passage de la Colme ne fut pas sans danger. L'abbé de la Rivière, qui accompagnait le duc d'Orléans, blâma, d'après Nani, la témérité de Gassion : « Hà la Riviera rimproverato la temerità del passagio di Colme, nel qual [Gassion] habbi disperatamente azzardato la persona di Monsieur non meno che tutta l'armata. Gassion, gonfio per il successo, che è stato di sua sola direttion et consiglio, hà riposto, che à lui stà risponder del servitio et dell' armata del rè, et che l'abbate nel breviaro poteva ingerirsi, non nel mestiero dell' armi. » (*Ambass. vénit.*, *ibid.*, f° 550.)

[2] Une dépêche de Nani du 27 juin prouve que l'on s'inquiétait vivement à cette époque des mouvements du général de l'armée espagnole : « Si stà in apprensione ben grande de ciò, che da Piccolomini intraprender si possi, o deve egli portarsi ad attacare questa armata, o invader le frontiere del Regno, o divertire con attentar contra Watten. » (*Ambass. vénit.*, *ibid.*, f° 515.)

[3] Antoine d'Aumont, marquis de Villequier et plus tard duc d'Aumont, né en 1601, fut nommé maréchal de France en 1651. Il mourut le 11 janvier 1669.

tuosité avec laquelle ils faisaient la guerre. Bourbourg était entouré de deux fossés assez larges, défendus par des travaux avancés. Les Français traversèrent le premier fossé sous le feu de l'ennemi et enlevèrent les fortifications qui le protégeaient. Arrivés au second fossé, impatients de tout retard et s'inquiétant peu des règles de l'art militaire, ils se jettent à la nage et s'emparent de la contrescarpe à la pointe de l'épée[1]. D'autres emportent de même deux demi-lunes. Les assiégés, effrayés de cette impétuosité, voyant tous les ouvrages extérieurs perdus et redoutant un assaut, demandèrent à capituler et se rendirent à discrétion. Mazarin, en annonçant, le 12 août, la nouvelle de la reddition de Bourbourg au duc de Longueville, lui disait[2] : « Vous connoissez l'importance du poste ; mais vous aurez sujet de vous étonner, quand vous apprendrez que cette place, fortifiée régulièrement avec double fossé et de fort bons

[1] Tous ces détails sont donnés par une dépêche du 15 août écrite par l'ambassadeur vénitien Nani (*ibid.*, f°s 722-723) : « L'acquisto di Borborg hà anticipato assai la credenza perche si credeva capace di più lunga diffesa..... due fossi di acqua cingevano assai larghi la piazza, e li Francesi havevano guadagnata la contrascarpa del primo con sangue, quando, impatienti di procedere con le misure del tempo e dell' arte, si gettano à nuoto per occupare la seconda. Spagnoli, senza contenderla, gliene lasciano il possesso, onde quegli altri con l'impiego stesso à due mezze-lune avanzate, all' una notando, all' altra con qualche piccola barca, obligano con poca contesa à riterarsi i nemici. Spagnoli, perduto il di fuori di tutto il recinto, conobbero imminente l'assalto e comminciano subito à parlamentare la resa. »

[2] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 210.

dehors, défendue par près de deux mille hommes de guerre des meilleurs qu'eussent les ennemis, a été emportée en huit jours de siége, ayant été attaquée si vivement en plein jour à la nage et en coups d'épée, de telle sorte que, du consentement de tous les gens de guerre, il ne s'est jamais rien vu de semblable. Monsieur (Gaston d'Orléans) ne les a voulu recevoir qu'à discrétion et y a fait quinze cents prisonniers effectifs, parmi lesquels il y a une multitude incroyable d'officiers. Il est certain qu'une bataille n'auroit pas plus défait de gens aux ennemis que la prise de Linck et de Bourbourg leur en coûte. »

Ces succès ouvraient la route de Dunkerque; mais Piccolomini couvrait cette place et s'était retranché dans une forte position. Le duc d'Orléans se borna à faire reconnaître le camp des ennemis, protégé d'un côté par la place et de l'autre par des cours d'eau et des fossés. Les attaquer dans une pareille position, c'était exposer l'armée à une perte certaine[1]. Le duc d'Orléans renonça à ce projet et se dirigea vers la Lys; il s'empara de Mont-Cassel, place située sur une hauteur avec un vieux château auquel les Espagnols avaient ajouté quelques fortifications[2]. La garnison sortit pour combattre l'armée française, mais elle fut

[1] « Fatto riconoscere il campo, s'è trovato si forte, et in tal modo trà piazza, fiumi et fossi disposto, che l'arrischiare un assalto era perdere certamente l'armato. » (Dépêche de Nani du 1er septembre 1645, *ibid.*, f° 767.)

[2] « Qualche nuova fortificatione havevano Spagnoli aggionta à un vecchio castello. » (*Ibid.*)

repoussée et vivement poursuivie par la cavalerie, qui entra dans la place en même temps que les fuyards. La citadelle, défendue par quatre cents hommes, se rendit presque immédiatement[1]. Le duc d'Orléans passa ensuite la Lys, s'empara de plusieurs petites villes sur cette rivière, et entre autres de Saint-Venant. On croyait qu'il allait s'engager dans l'intérieur des Flandres, et les généraux des troupes espagnoles, se hâtant de renforcer les garnisons des principales villes, dégarnirent les autres places. Le duc d'Orléans, informé que Béthune n'était défendue que par ses habitants, repassa la Lys et investit cette place, qui se rendit le 29 août, après quelques jours de siége. Gaston, rappelé à Paris dans les premiers jours de septembre[2], laissa le commandement de l'armée aux maréchaux de Gassion et de Rantzau et revint à la cour.

Les deux maréchaux poursuivirent rapidement la conquête des villes de Flandre : Gassion s'empara de la Mothe-aux-Bois, et Rantzau de Lilliers, puis réunissant leurs forces, ils prirent Armentières, ville importante sur la Lys. Warneton et Commines tombèrent ensuite entre leurs mains, ainsi que Menin sur la Lys. Laissant garnison dans les places dont ils venaient de s'emparer, ils s'avancèrent entre Bruges et Gand pour aller rejoindre le prince d'Orange,

[1] *Amb vénit.*, *ibid.*, f° 767 v°.

[2] On avait besoin de sa présence pour le lit de justice que le roi tint au Parlement le 7 septembre. Voy. le chapitre suivant

Frédéric-Henri de Nassau, pendant que le duc de Lorraine, qui devait défendre le passage du canal, se réfugiait dans Gand, et que Beck s'enfermait dans Bruges[1], laissant la campagne et le canal au pouvoir des Français. On intercepta une dépêche de Beck qui faisait connaître encore mieux la faiblesse des Espagnols. Alors, Gassion, arrivé sur le bord du canal, invita le prince d'Orange à le passer, pour partager avec les Français la gloire et le profit de la campagne[2].

Jusqu'alors les Hollandais s'étaient bornés à surveiller les mouvements de l'ennemi et à tenir en échec une partie de leurs forces. Ils ne se décidèrent pas encore à marcher sur l'invitation de Gassion. Ils alléguaient qu'un fort interceptait le passage. Gassion le fit enlever sous leurs yeux par deux cents soldats et alla lui-même dans le camp hollandais pour leur reprocher leur hésitation[3]. Le prince d'Orange se

[1] Nani, dépêche du 17 octobre 1645 : « Il duca si ricovera con gran fretta dentro le mura di Gant, et Bech gettatosi in Bruges, restano la campagna et i canali ad arbitrio delli armi francesi. » (*Ambass. vénit.*, t. CIII, f° 25.)

[2] « Un dispacio di Bech intercetto scopri davvantaggio la scarsezza delle forze di Spagna, onde Gassion spedi al campo di Oranges per invitarlo à passar il canale, poiche le insegne francese gli assicuravano il guado et erano comparse in faccia sua per gli compartire la gloria et il profitto. » (*Ibid.*)

[3] « Olandesi, arrossiti che poche squadre di questa corona gli avessero aperta la strada tentata indarno più volte dallo loro floridissimo armato, interposero ancora pretesti per un forte, che stava di mezzo ; mà Gassion fattolo sforzare sugli occhi da ducento soldati, si portò in persona à loro campo rimproverando la loro riserva. » (*Ibid.*)

décida enfin à se joindre aux Français et à passer le canal de Bruges. Cette marche hardie de Gassion avait donné de l'inquiétude à la cour; on craignait que Piccolomini ne sortît de son camp pour lui couper la retraite. Mais les généraux espagnols, ne sachant sur quel point tomberait la *furie française*, se tinrent enfermés dans leurs retranchements[1]. Gassion, qui avait réussi à frayer la route aux Hollandais, les escorta jusqu'à l'Escaut, puis se dirigea vers la Bassée qu'il menaça, pendant que le prince d'Orange allait mettre le siége devant Hulst, place située au sud-ouest d'Anvers. Investie le 9 octobre, cette ville se rendit le 4 novembre, après une vigoureuse défense.

Pendant ce temps, Gassion et Rantzau ne restèrent pas inactifs. Ils prirent plusieurs villes, entre autres Lens, Orchies et Arleux. Ainsi s'avançait rapidement la conquête des Flandres. Malheureusement les Français s'endormirent dans la victoire

[1] Nani, *ibid.* J'ai suivi pour cette expédition le récit de l'ambassadeur vénitien qui fait ressortir vivement le contraste entre la lenteur et les hésitations des Hollandais et les marches hardies des Français à travers le pays ennemi. Monglat, en parlant de cette campagne (*Mémoires*, p. 161 de l'édit. [Michaud et Poujoulat) insiste sur l'ordre qui régnait dans l'armée hollandaise, « en sorte, dit-il, qu'il ne manquoit pas un homme dans leurs escadrons et bataillons, au lieu que les François s'écartoient pillant à droite et à gauche. » Malgré leur indiscipline, les François avaient montré des qualités supérieures, qu'il seroit injuste de passer sous silence. Tallemant des Réaux dit avec raison, dans l'*Historiette du prince d'Orange* : « Il ne vouloit point passer [le canal], si Gassion ne luy eust fait le chemin avec deux mille hommes. »

et ne surent pas conserver toutes leurs conquêtes. Cassel fut repris par le général Lamboy, et le gouverneur espagnol de Dunkerque, apprenant que le fort de Mardik était gardé avec négligence, envoya un corps de deux mille Espagnols qui le surprirent dans la nuit du 3 au 4 décembre et firent prisonniers tous les Français. La saison était trop avancée pour que l'on tentât de reprendre Mardik. On ajourna ce dessein à la campagne suivante.

Au nord-est de la France, la Lorraine avait été presque entièrement conquise sous le règne de Louis XIII. Il ne restait au duc Charles IV que quelques forteresses, et entre autres la Mothe-en-Argonne, dont la garnison dévastait le Bassigny (aujourd'hui département de la Haute-Marne). Mazarin fit assiéger la Mothe par une petite armée que commandait un de ses favoris, Magalotti[1]. La forteresse était située sur une hauteur, et pour en faire sauter les travaux avancés, Magalotti fit percer le flanc du rocher et préparer des mines. Mais pendant qu'il en considérait l'effet, il fut atteint d'un coup de feu à la tête et succomba à sa blessure. Mazarin le fit remplacer par le marquis de Villeroi, qui poursuivit le siége et força la place de capituler le 7 juillet 1645. « Cette prise, dit Monglat[2], donna grande joie à tous

[1] Dès le mois de juillet 1644, Mazarin écrivait sur ses carnets : « Demolir la Motta. » (Quatrième carnet, p. 73.) On voit par les *Mémoires de Monglat*, avec quelle ardeur les populations du Bassigny exécutèrent les intentions du cardinal.

[2] *Mémoires*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 159 et 160.

les peuples du Bassigny, qui contribuèrent avec plaisir à la faire raser selon l'ordre de la cour, et le peuple s'acharna avec tant d'affection à cet ouvrage, que non-seulement les fortifications, mais même les maisons et les églises furent démolies et rasées d'une telle sorte, que présentement on ne connoît plus où étoit la Mothe, dont il ne demeure aucun vestige. »

En résumé, cette campagne de Flandre et de Lorraine, sans être signalée par aucune action d'éclat, avait procuré à la France des avantages incontestables, ouvert la route de Dunkerque, assuré d'importantes conquêtes sur la Lys, et affranchi la Champagne de bandes de pillards. Mais l'entretien des armées d'Allemagne, de Catalogne, d'Italie et de Flandre avait épuisé les ressources financières. De là de nouvelles taxes et des troubles intérieurs.

CHAPITRE IV

OPPOSITION PARLEMENTAIRE (1644-1645).

État des finances. — Particelli d'Emery, contrôleur général. — Edit du *Toisé* (janvier 1644).— Emeute réprimée à Paris. — Emeutes à Valence (août 1644) et à Montpellier.— Opposition du Parlement.— Taxe des Aisés (septembre 1644), modifiée par le Parlement, qui veut s'en exempter. — On revient à l'impôt du *Toisé* (mars 1645). — Plaintes du peuple. — Barillon et Gayant à la tête de l'opposition parlementaire. — Arrestation du président Barillon ; exil de Gayant.— Suspension de la justice par le parlement. — Lit de justice (7 septembre 1645). — Arrivée de la reine d'Angleterre en France. — Mariage de Marguerite de Rohan avec Henri Chabot. — Mariage de Marie de Gonzague avec le roi de Pologne (5 novembre 1645).

Particelli d'Émery[1], qui dirigeait l'administration financière sous le nom du surintendant de Bailleul, était habile à trouver des ressources momentanées, mais il engageait et compromettait l'avenir. Il affermait les impôts ordinaires en accordant aux finan-

[1] Michel Particelli d'Émery descendait d'une famille italienne établie à Lyon depuis fort longtemps. Intendant des finances en 1643, il devint bientôt contrôleur général, puis surintendant des finances en 1647. Disgracié, au commencement des troubles de la Fronde, en juillet 1648, il fut de nouveau chargé de l'administration des finances en novembre 1649, et mourut le 25 mai 1650.

ciers, ou traitants, des remises considérables, à condition qu'ils feraient quelques avances au Trésor public. Il en vint bientôt à manger en une année le revenu de deux. « Cet état, dit Colbert[1], qui menaçait d'une ruine certaine en cinq ou six années un homme qui aurait voulu le prévoir, l'obligeait d'avoir recours aux affaires extraordinaires, qui ne consistaient qu'en des aliénations de revenus ordinaires, des créations d'offices nouveaux, des augmentations d'impositions, des taxes et toutes autres affaires de cette qualité, pour lesquelles il fallait en toute occasion avoir recours aux vérifications des compagnies souveraines. Les fortunes prodigieuses que les gens d'affaires faisaient par les grandes remises, intérêts et autres voies, et leurs dépenses immenses aigrissaient les compagnies, aliénaient les esprits des peuples, et leur donnaient, en toute occasion, des mouvements de révolte et de sédition. »

Les agitations dont parle Colbert éclatèrent surtout à l'occasion de l'édit du *Toisé*. Une ancienne ordonnance d'Henri II, rendue à l'époque de la bataille de Saint-Quentin, lorsque les ennemis menaçaient Paris, avait défendu d'élever des constructions hors de l'enceinte de la ville. Elle établissait

[1] Voy. le mémoire où Colbert résume l'histoire financière pendant la première partie du règne de Louis XIV dans les *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, par M. P. Clément, t. II, 1re partie, p. 23. Tout ce mémoire doit être étudié si l'on veut se rendre compte de l'administration financière de cette époque.

une sorte de zone militaire qu'il était interdit de dépasser. Cette ordonnance était depuis longtemps tombée en désuétude, et des constructions nombreuses s'étaient élevées hors de l'enceinte primitive. D'Émery, toujours à la recherche de nouveaux impôts, vit, dans cette infraction aux anciennes ordonnances, une occasion de fournir des ressources au Trésor. Un arrêt du conseil, en date du 27 janvier 1644, ordonna de mesurer l'emplacement des bâtiments construits hors de l'enceinte d'Henri II, pour appliquer aux propriétaires une amende de quarante ou cinquante sous par toise de terrain ; de là le nom d'édit du *Toisé*. Les habitants de Paris, que frappait cet impôt, s'adressèrent au parlement et demandèrent que l'arrêt du conseil fût annulé.

Le parlement, qui depuis plusieurs mois était excité par les restes de la faction des Importants et entre autres par les présidents des enquêtes, Barillon[1] et Gayant, reçut l'appel et voulut s'opposer à ce que les officiers du Châtelet continuassent de procéder au toisé des maisons[2]. Un arrêt du conseil cassa l'arrêt du parlement ; mais on suspendit les taxes levées en

[1] Le président Barillon était accusé depuis longtemps d'hostilité contre le cardinal. Mazarin écrivait dans ses carnets : « Il faut absolument chasser Barillon » (Bisogna cacciare assolutamente Bariglione). (Cinquième carnet, p. 96.)

[2] Voy., sur cette affaire du *Toisé*, les *Mém. d'Omer Talon*, p. 111 et suiv. (édit. Michaud et Poujoulat) ; le *Journal d'Oliv. d'Ormesson*, t. I, p. 192-198 ; les *Mém. de Mathieu Molé*, t. III, p. 104-106 ; les lettres de Grotius (*Epistolæ ineditæ*, p. 165).

vertu de l'édit du 27 janvier 1644 jusqu'au moment où, les besoins du Trésor devenant plus urgents, on chargea trois conseillers d'État et un maître des requêtes de reprendre l'opération du toisé. Ces commissaires se firent accompagner par deux compagnies des gardes. Le parlement adressa vainement des remontrances à la reine pour obtenir que l'on révoquât cette taxe. Comme les réclamations restaient sans effet, les jeunes conseillers des enquêtes demandèrent avec instance l'assemblée de toutes les chambres du parlement, et le peuple des faubourgs se porta en foule dans les salles et aux portes du palais de justice pour implorer la protection des magistrats. Le premier président refusa de les recevoir et d'accorder l'assemblée des chambres. La populace exaspérée se rendit alors aux ateliers où travaillaient les maçons et tailleurs de pierre[1]; elle les entraîna, et l'émeute, grossissant sans cesse, menaçait de se porter à de criminelles extrémités. Les chefs voulaient brûler la

[1] Mazarin était alors à Rueil avec la reine chez la duchesse d'Aiguillon. D'Émery se hâta de l'avertir par la lettre suivante en date du 4 juillet 1644 :

« Monseigneur,

» Pendant que nous estions icy assemblés, MM. de Moric, Talon, d'Orgeval et moy, on nous a donné advis, qui est vray parce que je l'ay envoyé vérifier, que, au faubourg Saint-Germain, quelques uns s'assemblent, tambour battant, pour empescher le toisé des maisons. J'ay creu que j'en debvois donner advis à V. Em. pour résouldre si nous travaillerons; ce que l'on ne fera que à six heures du soir. Si vous jugez qu'il le fault, comme il me semble qu'il est nécessaire,

maison du contrôleur général d'Émery; mais elle était protégée par des compagnies de gardes qui dispersèrent les émeutiers. Le désordre de la rue cessa; mais ce qui était plus grave, c'était l'attitude d'une partie du parlement. Olivier d'Ormesson rapporte[1] que, ayant dit à un des conseillers du parlement que leur conduite était capable de provoquer en France une révolte générale, « il répondit qu'ils le savaient bien et qu'ils le faisaient exprès ». C'était déjà l'esprit de la Fronde.

Des troubles, provoqués par les impôts, éclataient en même temps dans les provinces et particulièrement en Dauphiné. Nicolas Fouquet[2], qui était alors intendant de justice et de finances dans cette province, y courut de sérieux dangers. Il s'était rendu à Valence avec deux conseillers du parlement de Grenoble, Jacques Coste et Pierre Ducros, pour assurer la perception de l'impôt. Une violente sédition les força de s'enfuir de la ville; à la sortie, ils furent attaqués par des hommes déguisés. Fouquet et Coste en furent quittes pour de légères blessures; mais le con-

Mgr le Prince et M. de Montbason (gouverneur de Paris), qui sont à Ruel, doibvent revenir et faire prendre demain cinq ou six des habitants, qui ont esmeu les autres.

» J'attends les ordres de V. E., et je suis, Monseigneur, de V. E. le très-humble et très-obéissant serviteur,

» DHEMERI.

» A Paris, le lundi (4 juillet). »

[1] *Journal*, t. I, p. 198.

[2] C'est le personnage qui devint surintendant des finances en 1653 et fut disgracié et emprisonné en 1661.

seiller Ducros périt sous les coups de hallebarde et de poignard, et son corps fut traîné jusqu'au Rhône[1]. Cette sédition fut réprimée; mais on voit par une dépêche du roi au duc de Lesdiguières, gouverneur général du Dauphiné [2], que l'émeute s'était étendue à d'autres villes. Il est, en effet, recommandé au duc de ne pas admettre à l'assemblée des états de Dauphiné les députés des villes qui ont pris part à la rébellion, « jusqu'à ce qu'elles l'aient réparée et soient rentrées dans une obéissance entière en satisfaisant au payement des tailles, faisant connaître au peuple que ce qui se publie d'un profit que font aucuns particuliers sur les deniers de mes tailles est une invention malicieuse des auteurs desdits soulèvements, ne se levant aucune chose sur le peuple que conformément à mes commissions, et la dépense ne s'en faisant que suivant mes états ».

Il y eut aussi une révolte à Montpellier à l'occasion des impôts. Le peuple prit les armes, et pendant quatre jours, au son du tocsin, il pilla et démolit les maisons des partisans. Plusieurs personnes furent tuées dans cette émeute. Le maréchal de Schomberg, qui avait la lieutenance générale du Languedoc, fut forcé de se retirer dans la citadelle[3]. On craignit un

[1] Tous les détails se trouvent dans les lettres patentes adressées au Parlement de Grenoble, en date du 22 août 1644. (Mss. Bibl. nat., fr. 4169, f°s 256-258.)

[2] Mss. Bibl. nat., fr. 4170, f°s 194-195.

[3] Dépêche de l'ambassadeur vénitien Nani. (*Ambassadeurs vénitiens*, t. CII/B, f° 592.)

instant que toute la province du Languedoc ne se soulevât[1]. Carcassone, Béziers, Nîmes, s'agitaient[2]. Le conseil du roi avait d'abord adopté des mesures sévères, déclaré la ville de Montpellier privée de ses priviléges, et ordonné que les remparts fussent rasés; mais on jugea plus prudent de ne pas pousser les choses à l'extrémité. Le maréchal de Schomberg suspendit la levée de tous les impôts jusqu'à l'époque de la réunion des états du Languedoc[3].

A Paris, l'agitation provoquée par les mesures financières continuait toujours. D'Émery avait proposé de substituer à l'impôt du toisé, qui portait sur les classes pauvres, la *taxe des aisés*, qui aurait frappé spécialement les classes riches et produit, d'après les calculs du contrôleur général d'Emery, dix-huit à vingt millions. Le parlement ne rejeta pas cette taxe, mais, sur la proposition de l'avocat général Omer Talon, il stipula de nombreuses exceptions. Les magistrats des quatre cours souveraines (parlement, chambre des comptes, cour des aides, grand conseil) devaient en être exempts, ainsi que les avocats, procureurs, notaires, en un mot tous les officiers de

[1] « Si teme che la provincia tutta possa prender parte nel fatto. » (*Ibid.*, f° 610.)

[2] « L'emotione popolare..... s'è dilatata da Montpellier ad alcun' altre città, come Carcassona, Beziers, Nîmes. » (*Ibid.*, f° 651.)

[3] Dépêche du 29 août, *ibid.*, f° 771 : « Hà con editto sospeso l'esatione di tutte l'imposte, sin a tanto che, con l'unione di Stati, si trove modo di sodisfare ugualmente al bisogno del rè et al gusto di popoli. »

justice[1]. Les artisans, les administrateurs des bureaux des pauvres, les membres et suppôts de l'Université obtenaient la même immunité. Quant aux marchands et bourgeois, ajoutait Omer Talon[2], ils ne pourront être assujettis à cette taxe « s'ils ne possèdent de grands et notables biens ».

L'impôt ainsi restreint tombait presque exclusivement sur les financiers, qui affichaient un luxe scandaleux. On leur reprochait d'avoir fait des fortunes énormes aux dépens du peuple. Il faut en citer quelques exemples : un simple commis du trésorier de l'Épargne, Jean-Baptiste Lambert, venait de mourir

[1] Les poëtes ne furent pas dispensés de la *taxe des aisés*. Gomberville, connu par ses romans et ses poésies, adressa à Mazarin le sonnet suivant pour obtenir l'exemption de la taxe :

Noble et vivant portrait de l'antique Fabrice,
Jules, tout plein de cœur, de prudence et de foy,
Prends plaisir à la gloire, et fais que j'accomplisse
Ce que tes grands travaux se promettent de moy.

Tu sais que l'avenir exerce une justice
Qui traite également le berger et le roy.
Crains que ce fier censeur, si tu ne m'es propice,
En voyant mes écrits ne parle ainsi de toy :

« Jules, qui d'un enfant fit le maître du monde,
Lassé de triompher sur la terre et sur l'onde,
Rendit le siècle d'or aux peuples baptisés.

» Il est vray qu'une tache obscurcit sa mémoire,
C'est qu'il a pu souffrir qu'au mépris de sa gloire,
On ait mis Gomberville au nombre des *aisés*.

On ne sait trop pourquoi Mazarin est appelé l'émule de Fabricius, si renommé par son austérité républicaine. Ce qui est le plus clair, dans ce sonnet, c'est le trait final, où Gomberville menace en riant le cardinal de la réprobation de la postérité s'il ne l'exempte de la *taxe des aisés*.

[2] *Mém. d'Omer Talon*, p. 128 de l'édit. Michaud et Poujoulat.

laissant trois millions de monnaie du temps (plus de vingt millions de nos jours). « Il avait gagné ce grand bien, dit Gui Patin[1], 1° dans les partis[2], étant commis de M. de Bullion[3]; 2° pour avoir été commis de l'Épargne pendant dix-huit ans; 3° par son grand ménage, n'ayant eu de maison que depuis Pâques dernier. » Olivier d'Ormesson[4] parle aussi avec indignation des richesses accumulées par les financiers : il cite également Lambert, qui était mort, dit-il, riche de quatre millions et plus; Ragois[5], qui avait laissé des biens prodigieux; Galand[6], secrétaire du conseil, dont la fortune était évaluée à douze millions. On trouvait odieux, que ceux qui étaient dans le maniement des finances fissent des fortunes si prodigieuses pendant que le peuple était écrasé d'impôts. Aussi le parlement accueillit-il avec empressement la proposition d'Omer Talon.

A cette nouvelle, les traitants excités, si l'on en

[1] Lettre du 20 janvier 1644, t. I, p. 4, recueil des *Lettres choisies*, édit. de 1715.

[2] On appelait *parti* un traité fait avec le gouvernement pour le recouvrement des impôts.

[3] Claude de Bullion, seigneur de Bonnelles, avait été nommé surintendant des finances en 1632. Il était mort le 29 décembre 1640.

[4] *Journal*, t. I, p. 312.

[5] Le Ragois de Bretonvilliers, président en la chambre des comptes.

[6] Une correspondance du temps parle ainsi de ce Galand : « Nous avons une sangsue du peuple d'importance qui s'est laissée mourir; c'est Galand, le secrétaire du conseil. » Une mazarinade de 1652 dit que Galand « s'est fait si riche en peu d'années qu'un président au mortier n'a point eu honte d'espouser sa veuve ».

croit Omer Talon[1], par le contrôleur général d'Émery, éclatèrent en plaintes et en menaces. Ils déclarèrent que cet édit ruinait le crédit public et qu'il deviendrait impossible d'obtenir des avances de fonds pour les besoins pressants de l'État. Ils faisaient remarquer que le parlement, où se trouvaient beaucoup de magistrats fort riches, avait eu soin de s'exempter de l'impôt. L'un de ces traitants, nommé La Rallière[2], parlant à la reine au nom de tous les autres, déclara que, si la cour les abandonnait, ils ne fourniraient plus l'argent nécessaire pour le payement des rentes. Le parlement, disait-il, n'allait à rien moins qu'à la ruine de l'autorité royale. Il ajoutait que déjà on distinguait les parlementaires et les royalistes, comme en Angleterre. L'exemple de ce pays devait engager la reine à défendre l'autorité royale, menacée par le parlement[3]. Omer Talon, contre lequel les partisans s'élevaient avec une grande violence, parce que c'était sur ses conclusions que l'édit avait été modifié, répondait « que les financiers et gens d'affaires possédaient tout le bien du royaume, ce qui paraissait par leur luxe, soit en bâtiments, en meubles ou en festins, et que, pendant que toute la France était dans l'op-

[1] *Mémoires*, même édit., p. 126, 2e col.

[2] Ce financier est plusieurs fois cité dans les *Mazarinades* (t. I, p. 125 et 365 de la *Bibliographie des mazarinades*, par M. Moreau).

[3] *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 214, et *Gazette mss.* conservée aux Archives des affaires étrangères, FRANCE, t. CVIII, pièce 42. Voy. aussi, dans les *Ambass. vénit.*, une dépêche du 13 septembre 1644.

pression, ils étaient seuls dans l'abondance[1], etc. » Talon était soutenu par le peuple, ennemi de tous ces financiers, dont les richesses excitaient la jalousie et la haine.

Mais le gouvernement avait besoin des gens d'affaires, et comme la *taxe des aisés*, par suite des exemptions stipulées par le parlement, n'aurait pu donner les ressources sur lesquelles on avait compté pour l'entretien des armées, on revint au toisé. « L'affaire du *toisé* des maisons, dit Omer Talon[2], se renouvela au mois de mars 1645. » On voulut soumettre à l'amende les habitations construites, dans les faubourgs de Paris, au delà des anciennes limites. Les populations misérables qui occupaient ces quartiers implorèrent de nouveau l'appui du parlement. « Les femmes des pauvres gens des faubourgs, ajoute Omer Talon[3], voyant la porte de la grand'chambre ouverte, entrèrent les unes après les autres, et trois ou quatre, se mettant à genoux à l'entrée du parquet, qui était vide, demandèrent justice et miséricorde pour raison des taxes qui leur étaient signifiées, se plaignant de leur pauvreté, des charges qui leur étaient imposées, des soldats qu'ils étaient obligés de nourrir. Tout le peuple accourut à ce spectacle. »

Une partie des membres du parlement, touchés de

[1] *Mém. d'Omer Talon*, même édit. p. 126, 2e col.
[2] Omer Talon, *Mém.*, p. 139.
[3] *Ibid.*, p 141.

pitié, d'autres aspirant à jouer le rôle de *pères du peuple*, demandèrent que les chambres fussent assemblées pour s'opposer à l'impôt du toisé. Le premier président et la grand'chambre résistèrent. Les conseillers des enquêtes, jeunes et ardents, envahirent la grand'chambre. Comme le premier président refusait de déférer à leurs instances pour l'assemblée des chambres du parlement, ils résolurent de passer outre, se réunirent, le 24 mars 1645, dans la chambre Saint-Louis, et mirent à leur tête le président Gayant. Un conseiller, nommé Le Conte-Montauglan, remplit les fonctions de greffier. Après une délibération de deux heures et demie, il fut décidé, par cinquante-neuf voix contre trente-cinq, que le lundi 27 mars ils se rendraient à la grand'chambre et sommeraient le premier président de mettre l'affaire en délibération. En cas de refus, ils s'adresseraient au second président de la grand'chambre et aux autres présidents. Si tous persistaient dans le refus d'assembler les chambres, ils prendraient pour chef le plus ancien président des enquêtes et entreraient immédiatement en délibération[1].

Cette prétention des jeunes conseillers de se passer du premier président et de la grand'chambre était une violation de toutes les règles parlementaires. La reine s'en émut, manda le premier président et une députation des chambres, avec défense expresse de

[1] Omer Talon, *Mém.*, p. 141.

délibérer sur aucune affaire publique. La députation du parlement, dont faisait partie le président Gayant, se rendit auprès de la reine et fut sévèrement blâmée pour la réunion de la chambre Saint-Louis[1]. Le président Gayant voulut la justifier, mais la reine lui imposa silence, et quelques-uns prétendirent même qu'elle avait ajouté : « Taisez-vous ; je vous connais, vieux fou[2]. » La cour prit en même temps des mesures énergiques : le président Barillon fut arrêté et conduit à Pignerol où il mourut la même année. Le président Gayant fut exilé à Montargis, Le Conte-Montauglan à Château-Gontier, et un autre conseiller, nommé Queslin, à Issoudun.

Dès que l'on connut l'arrestation et l'exil des chefs de l'opposition, le parlement se rendit en corps au Palais-Royal pour réclamer contre ces mesures (28 mars) ; mais la reine refusa de le recevoir sous prétexte d'indisposition. Le soir même, le secrétaire d'État Le Tellier écrivit à Mazarin, qui était absent[3], la lettre suivante qui prouve qu'Anne d'Autriche ne prenait aucune résolution importante sans l'avis du cardinal[4] :

« Monseigneur, depuis le départ du courrier que M. d'Émery a dépêché à V. Em. sur le sujet du voyage que Messieurs du

[1] Omer Talon, *Mém.*, p. 142.

[2] Oliv. d'Ormesson, *Journal*, t. I, p 270. Voy. dépêche de Nani du 4 avril 1645 (*Ambass. vénit.*, t. CII/A, f° 146 et suiv.).

[3] Mazarin s'était rendu au château de Villeroi pour s'entretenir avec le cardinal de Valençay, comme on le verra au livre V, ch. I

[4] Original signé ; Affaires étrangères, FRANCE.

Parlement en corps ont fait cette après-dînée au Palais-Royal, la Reine ayant tenu conseil auquel ont assisté S. A. Mgr le Prince, M. le chancelier, M. le surintendant et M. de Chavigny, Sa Majesté m'a commandé de faire savoir à V. Em. qu'il y a été résolu que M. le chancelier enverra, demain à dix heures du matin, dire à M. le premier président que, Sa Majesté ayant mal passé la nuit, elle ne peut leur donner audience de tout le matin, et que, si son indisposition diminue, elle les entendra sur les six à sept heures du soir, dont elle leur fera donner de plus particulières nouvelles sur les deux heures après midi.

» Sa Majesté désire qu'il plaise à V. Em. faire savoir l'heure à laquelle elle pourra être de retour en cette ville, afin de régler celle de Messieurs du parlement sur celle-là, ou bien V. Em. ne jugeant pas à propos de s'y trouver, quelle réponse elle estime que la Reine doit faire sur leurs remontrances, qui n'auront aucun but que d'obtenir le retour de leurs confrères éloignés et la liberté de celui qui est arrêté. M. le chancelier a pensé, ainsi qu'il m'a dit en particulier, que Sa Majesté pourrait répondre qu'elle parlera, dans son conseil, de ce qui lui aura été représenté, dont elle leur fera savoir sa résolution, ou bien qu'ayant été obligée, pour des considérations importantes, d'éloigner quelques-uns de leur compagnie, elle ne peut apporter aucun changement aux ordres qu'elle a donnés; mais qu'elle aura tout l'égard qui se pourra à leurs supplications en faveur de leurs confrères, lorsque le bien du service du Roi [le] lui permettra. L'on a observé qu'en l'année 1615, le parlement ayant député vers la Reine mère du feu Roi pour obtenir la liberté du défunt président Le Jay, qui était lors prisonnier à Amboise, il leur fut répondu en ce même sens. »

Mazarin conseilla de résister au parlement, et le lendemain la reine reçut cette assemblée et déclara son intention formelle de maintenir les mesures adoptées[1]. Cependant elle consentit peu de temps

[1] Omer Talon, *Mém.*, p. 146-147.

après au rappel du président Gayant et des deux conseillers exilés. Quant au président Barillon, qui avait pris part aux complots des Importants, la reine rejeta toutes les prières. On disait que le duc d'Orléans avait demandé que Barillon fût rappelé, et se défendait d'avoir eu aucune part à son exil[1]; mais toutes les sollicitations furent inutiles. Barillon resta enfermé à Pignerol où il mourut cette même année. Les mécontents ne manquèrent pas de célébrer sa vertu, ainsi que celle du président Gayant, qui mourut aussi en 1645. Gui Patin écrivait le 25 octobre : « Ces jours passés, mourut à Pignerol M. le président Barillon, homme d'honneur et digne d'un meilleur siècle; et M. le président Gayant, fort vieux et disgracié, est mort ici. Ces deux hommes étaient véritablement *ex ultimis Gallorum*, et il n'y en a plus guère de leur trempe. Un sac de pistoles, et quelque chose de bien moindre quelquefois, emporte aujourd'hui la générosité des Français, qui, au lieu d'être d'honnêtes gens et courageux comme leurs aïeux, sont devenus de misérables pécores. »

Mazarin s'inquiétait moins de l'opposition parlementaire que des cabales qu'il voyait se former à la

[1] Septième carnet, f° 5 : « Il presidente Perrot ha detto che Monsieur faceva istanza per il ritorno di Bariglione..... portandosi (probablement *pretendendo*) S. A. R. che non haveva havuta alcuna parte al suo esilio. » Le président dont parle Mazarin dans ce passage est probablement le président Perraut ou Peraut, de la chambre des comptes, qui était attaché tout particulièrement à la maison de Condé.

cour et dont les chefs excitaient la résistance des magistrats. Le prince de Condé lui paraissait surtout dangereux; le cardinal signalait à la reine la conduite d'Henri de Bourbon et les paroles qui le compromettaient[1]. On remarquait que, dans un discours qu'il avait fait dans le parlement, il avait dit sans doute pour flatter cette compagnie et l'engager à exagérer ses prétentions : « C'est vous qui avez fait la reine régente[2]. » On lui attribuait des phrases qui prouvaient la haute opinion qu'il avait de sa puissance : « Il n'avait, disait-il[3], qu'à se déclarer contre le cardinal, et toute la France serait pour lui, les parlements, la noblesse et le peuple. » Dans le conseil, le prince de Condé ne s'opposait pas ouvertement aux nouveaux impôts; mais il prétendait que la question était très-importante, et qu'on ne pouvait prendre une résolution sans que le duc d'Orléans fût présent et signât le premier l'arrêté[4]. On expédia un courrier à Gaston pour l'engager à revenir à la cour[5]; en même temps, Mazarin eut soin de s'as-

[1] Septième carnet, f° 9.

[2] « Voi che havete fatta la Regina regente. » (*Ibid.*, f° 9.) Comparez t. I, p. 136-137.

[3] « Che non haveva che à dichiararsi contro di me, che tutta la Francia era per lui, li parlamenti, la nobiltà et il popolo. » (Septième carnet, f° 19.) On voit combien ce passage confirme ce qui a eté dit (t. I, p. 387) de l'identité du prince de Condé et du *Rosso* des carnets. Tous deux tiennent le même langage.

[4] Dépêche de l'ambassadeur Nani en date du 5 septembre 1645 (*ibid.*, f° 797) : « Il negotio essendo importante è bene che il duca l'Orleans lo sappia et segni egli stesso nel luogo primo l'arresto. »

[5] Voy. ci-dessus, p. 82, note 2.

surer de l'abbé de la Rivière, favori du duc d'Orléans. On craignait que le prince ne voulût pas se charger de la haine du peuple[1]. Mais La Rivière triompha des scrupules de Gaston[2] : ce prince revint à Paris dans les premiers jours de septembre pour soutenir de son nom et de sa présence l'autorité royale.

Chavigny n'était pas moins suspect à Mazarin que le prince de Condé. Le cardinal remarquait[3] que les conseillers La Grange[4] et Phelypeaux[5], parents de Chavigny, avaient voté contre les édits présentés au nom du roi. Il temporisa tant que les affaires d'Allemagne furent dans une situation critique. L'échec de Mariendal[6] avait encouragé les résistances et rendu le ministre plus circonspect. Mais lorsqu'on sut que

[1] Nani, *ibid.* : « Non amerà forse farsi auttore dell' odio del volgo. »

[2] Il en fut immédiatement récompensé par le don d'une abbaye : « Ricompensa di haver fatto venir qui S. A. R. per andar in parlamento. » (Septième carnet, f° 21 v°.)

[3] « La Grange et Phelipeaux, parenti di M. de Chavigny, nella presentatione degli editti al parlamento, furono di parere che si ributtassero. » (*Ibid.*, f° 12 v°.)

[4] Dans le *Tableau du parlement*, un La Grange est caractérisé dans les termes suivants : « A de l'esprit, ardent et emporté, opiniâtre, intéressé, affectant néanmoins de rendre la justice et la rendant en effet... présume de soi et le porte haut. » (*Correspondance administrative sous Louis XIV*, t. II, p. 68. (Ces notes ont été rédigées vers 1657 ou 1658.

[5] Le *Tableau du parlement* traite sévèrement Phelypeaux : « Médiocre esprit, très-paresseux, nullement appliqué aux affaires ni au palais, chasseur, joueur, neveu de M. de la Vrillière. » (*Ibid.*, p. 49.)

[6] Voy. ci-dessus, p. 34. Il ne faut pas perdre de vue l'influence que les affaires extérieures exercèrent toujours sur la politique intérieure de Mazarin.

la victoire de Nordlingen avait vengé le revers de Mariendal et que l'armée victorieuse assiégeait Heilbron, on n'hésita plus à frapper un coup décisif. La reine régente amena le jeune roi au parlement, le 7 septembre 1645, afin de faire enregistrer en sa présence les édits bursaux.

C'était le second lit de justice tenu depuis le commencement de la régence. Les cérémonies furent les mêmes qu'en 1643[1]. Mais quelle différence dans les résultats ! En 1643, la reine était venue se placer sous la tutelle du parlement, lui demander son appui, lui rendre le droit de contrôler et de modifier les actes royaux. En 1645, elle revenait environnée de tout l'appareil de la puissance souveraine pour faire entendre ses volontés, exiger l'enregistrement immédiat des édits et étouffer les remontrances. Le parlement se soumit[2], et après les discours du chancelier, de l'avocat général, du premier président, il y eut un simulacre de vote, à la suite duquel le chancelier proclama l'enregistrement des édits. On renonçait à la taxe des aisés et au toisé, qui avaient soulevé de si vives réclamations, et on les remplaçait par des créations d'offices, par des taxes sur les divers métiers et autres expédients financiers[3].

[1] Voy. tome I, p. 57 et suiv.

[2] On peut consulter pour les détails de ce lit de justice les *Mémoires d'Omer Talon*, p. 156 et suiv.

[3] Les *Recherches sur les finances*, par Forbonnais (t. I, p. 250-251), donnent le détail de ces édits.

Les nouvelles taxes donnèrent encore lieu à des désordres. « En vertu des édits enregistrés dans le lit de justice, on commença, dit l'ambassadeur Nani[1], à envoyer des billets pour faire payer l'impôt par les marchands; mais ils s'assemblèrent, refusèrent de s'y soumettre et déclarèrent qu'ils fermeraient plutôt leurs boutiques et renonceraient à tout travail. » Les délégués des corps de métiers se réunirent chez le duc de Montbazon, gouverneur de Paris, qui les conduisit au cardinal Mazarin. Ils lui exposèrent leurs griefs. Il chercha à les calmer, en leur représentant les besoins urgents de l'État, la nécessité de faire un dernier effort pour recueillir les fruits de la guerre et obtenir une paix glorieuse. Enfin il leur promit que l'on réviserait la taxe et qu'on en ferait une nouvelle répartition[2]. La reine, qui se rendait à Notre-Dame pour la fête de sainte Catherine, fut entourée par trois cents femmes des marchands taxés, qui se jetèrent à ses pieds en lui demandant justice et l'accompagnèrent jusqu'au Palais-Royal avec les mêmes plaintes et les mêmes prières[3].

Après bien des discussions, on demanda aux bourgeois trois cent mille livres, mais ils déclarèrent qu'ils n'en pouvaient donner que cinquante mille. Le cardinal, irrité de leur refus, leur déclara qu'on s'en

[1] Dépêche du 26 novembre 1645; t. CIII des *Ambass. vénit.*, f° 97 v°. Comparez le *Journal d'Oliv. d'Ormesson*, t. I, p. 332.

[2] Nani, *ibid.*, f° 98.

[3] Nani, *ibid.*, et *Journal d'Oliv. d'Ormesson*, t. I, p. 332-333.

tiendrait à la taxe ordonnée par le lit de justice[1]. Ces mesures fiscales entretenaient l'agitation populaire et préparaient les crises financières et politiques de la Fronde.

La cour fut distraite de ces graves préoccupations par plusieurs événements. Au mois d'octobre 1644, la reine d'Angleterre, Henriette de France, fille d'Henri IV et sœur de Louis XIII, fuyant la persécution parlementaire, était venue demander un asile à son ancienne patrie. Elle débarqua sur les côtes de la Bretagne et trouva le commandeur de Souvré, que la reine Anne d'Autriche avait envoyé à sa rencontre. Mazarin redoutait les intrigues des Anglais qui accompagnaient Henriette de France. Il n'avait pas oublié les relations de l'ambassadeur Goring avec la duchesse de Chevreuse[2]. Henriette d'Angleterre s'efforça d'effacer ces fâcheuses impressions : dès sa première entrevue avec Mazarin (novembre 1644), elle déclara « qu'elle voulait être et demeurer toujours dans les intérêts de M. le cardinal[3] ». Elle ajoutait qu'elle n'avait point visité sur son chemin le marquis de La

[1] Nani, dépêche du 2 janvier 1646, dans les *Ambassadeurs vénitiens*, t. CIII, f° 147 : « In luogo della tassa si dimandano sole 300^m lire à questi borghesi ; mà essi più 50^m non hanno voluto offerirene. Il signor cardinale li ha ripresi, et gl' hà ammoniti, che, se non veniranno al dovere, retirerà la parola per la sospensione della tassa, et che in fine conveniranno pagarla. »

[2] Voy. tome I, p. 190.

[3] Gazette manuscrite conservée dans les *Archives des aff. étr.* FRANCE, t. CVIII, pièce 107.

Châtre[1], parce qu'elle ne voulait voir personne qui déplût au ministre.

L'année suivante, 1645, le mariage de Marguerite de Rohan avec Henri Chabot attira l'attention de la ville et de la cour. Fille unique du duc de Rohan, qui avait joué un grand rôle sous le dernier règne, Marguerite de Rohan avait, dit Mme de Motteville[2], « une grande beauté, beaucoup d'esprit et une naissance illustre, et avec cela elle était fort riche ». Sa mère tenta vainement de s'opposer à son mariage avec Chabot, mariage qui lui paraissait au-dessous du rang et de la fortune de sa fille. Chabot, favorisé par la cour et vivement soutenu par le duc d'Enghien, épousa Marguerite de Rohan au mois de juin 1645. La mère de Marguerite de Rohan, exaspérée, fit venir de Hollande un prétendu fils du duc de Rohan, nommé Tancrède[3], et présenta requête au parlement pour le faire reconnaître comme fils légitime et héritier du duc Henri de Rohan ; mais sa requête fut rejetée, et les grands biens des Rohan passèrent à la maison de Rohan-Chabot.

Un autre mariage, beaucoup plus important, fut celui de Marie de Gonzague-Nevers avec le roi de Pologne. Les auteurs de mémoires ont été surtout frappés de la pompe asiatique que déployèrent

[1] La Châtre avait été un des chefs du parti des Importants. Voy. tome I, p. 177.

[2] *Mém.*, édit. Charpentier, t. I, p. 239-240.

[3] Voy. l'*Hist. de Tancrède*, par le père Griffet.

en cette circonstance les ambassadeurs polonais[1]. Ce qui est plus sérieux, c'est l'intérêt politique de cette alliance, préparée par de longues négociations. La Pologne était, à cette époque, un des États les plus puissants de l'Europe septentrionale[2]. Mazarin voulait rétablir avec ce royaume les relations qui l'avaient jadis uni à la France. On se rappelait qu'au XVIe siècle les Polonais avaient placé sur le trône un prince français, Henri de Valois, à l'extinction de la famille des Jagellons. Mais la conduite de ce prince et les guerres civiles qui avaient épuisé le royaume dans les dernières années des Valois, avaient presque annulé l'influence française en Pologne. La maison d'Autriche en avait profité pour imposer sa politique à la branche de la maison de Wasa qui occupait le trône des Jagellons. Ces rois de Pologne, revenus à la religion catholique, s'étaient séparés complétement des Wasa qui régnaient en Suède, et l'on avait pu craindre pendant quelque temps qu'une coalition de la Pologne, du Danemark et même de la Moscovie ne fût dirigée par la maison d'Autriche contre la Suède. Mazarin en avait déjà détaché le Danemark par la paix de Brömsebro[3]. Il gagna le roi de Pologne, Wladislas VII, en lui faisant épouser une princesse française.

[1] Voy. les *Mém. de Mme de Motteville*, édit. citée, t. I, p. 219 et suiv.

[2] Voy. l'Introduction, p. XLIX.

[3] Voy. ci-dessus, p. 26.

Ce roi avait en France un résident, nommé Roncalli, qui n'inspirait pas au cardinal une entière confiance; cependant il s'en servit pour préparer cette alliance. Il y travaillait dès 1644, comme le prouve le passage suivant d'une dépêche qu'il adressait à Turenne, le 16 décembre de cette année[1] : « Un ministre que le roi a envoyé en Pologne nous assure qu'il n'y a rien à craindre de ce côté-là pour les Suédois, et que, pourvu que le prince Ragotzky n'entre point dans les États du roi de Pologne, celui-ci en usera de même pour les siens. Il a grande envie de se marier en France[2], et on n'aura pas grand'peine à lui donner cette satisfaction, n'y ayant point faute de partis sortables. Cela nous servira à nous assurer toujours de plus en plus de son affection, et à empêcher qu'il ne brasse rien en faveur de nos ennemis et au préjudice de nos alliés. »

Parmi les princesses désignées comme pouvant aspirer au trône de Pologne, on citait Mlle de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans, mais on ajoutait qu'elle était trop jeune[3]. Les autres princesses étaient

[1] Tome II, p. 121 des *Lettres de Mazarin*.

[2] L'ambassadeur vénitien Nani écrivait, le 26 septembre 1645, qu'un des motifs qui déterminaient le roi de Pologne à préférer la France était l'espérance d'une riche dot dont il avait grand besoin : « L'allettamento dell' oro, del quale per le proprie occorenze tien grande bisogno. » (*Ambass. vénit.*, t. CII/B, f° 880 v°.)

[3] Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, était née en 1627, du premier mariage de Gaston.

Marie de Gonzague[1], fille du duc de Gonzague-Nevers, Mlle de Longueville[2], issue du premier mariage du duc de Longueville, et enfin Mlle de Guise[3]. Wladislas VII se prononça en faveur de Marie de Gonzague et envoya une ambassade solennelle pour conclure ce mariage.

Le 30 octobre 1645, les envoyés polonais firent leur entrée à Paris avec une grande magnificence. Leur brillant cortége s'étendait de la porte Saint-Antoine à la place Vendôme. « Les livrées et les vêtements, dit Nani[4], étaient brodés d'or et de soie à profusion ; les chevaux ornés de pierres précieuses et ferrés d'or et d'argent. » Le mariage fut célébré le 5 novembre 1645 dans la chapelle du Palais-Royal par l'évêque de Warmie. Les ambassadeurs polonais, qui tenaient à la pompe, auraient voulu que la cérémonie eût lieu à la cathédrale[5]; mais des contes-

[1] Louise-Marie de Gonzague-Nevers, mariée par procuration au roi de Pologne le 5 novembre 1645, couronnée à Cracovie le 16 juillet 1646, mariée en secondes noces à son beau-frère, Jean-Casimir Wasa, le 30 mai 1649, morte le 10 mai 1667.

[2] Marie d'Orléans, née le 5 mars 1625, du premier mariage d'Henri d'Orléans, duc de Longueville, mariée en 1657 avec Henri de Savoie, duc de Nemours, morte à Paris le 16 juin 1707.

[3] Marie de Lorraine, née le 15 août 1615, morte le 3 mars 1688, sans alliance.

[4] Dépêche du 31 octobre 1645 (*Ambass. vénit.*, t. CIII, fo 48) : « Profuso l'oro et la seta nelle livree et vestiti, ornati li cavalli di gemme, ferrati d'oro et d'argento, etc. » Je cite de préférence des dépêches inédites de Nani. On peut comparer les *Mémoires de Mme de Motteville, de Monglat*, etc.

[5] Nani, dépêche du 7 novembre, après avoir dit que la cérémonie religieuse eut lieu dans la chapelle du Palais-Royal, ajoute :

tations de rang entre les princesses et surtout la prétention du coadjuteur, Paul de Gondi, de ne céder à aucun prélat l'honneur d'officier en cette circonstance, firent abandonner ce projet. Le palatin de Posnanie représenta le roi de Pologne dans la cérémonie du mariage. Lorsqu'elle fut terminée, Marie de Gonzague, portant la couronne royale, alla remercier Mazarin de la lui avoir placée sur la tête[1].

La nouvelle reine ne quitta pas la France sans regret. Elle s'achemina vers la Pologne avec une lenteur qui blessa le roi et la noblesse de ce pays. L'ambassadeur de France en Pologne, de Flexelles-Brégy, s'en plaignait à Mazarin. Il lui écrivait le 17 janvier 1646[2] : « Je suis à Stettin, en attendant la reine de Pologne, dont le retardement à Saint-Denis, à Péronne, celui de quinze jours tant à Bruxelles, Anvers, qu'Amsterdam, donnera bien du déplaisir au roi de Pologne et de l'incommodité aux principaux seigneurs qui séjournent à Dantzick, à grands frais, le moindre[3] qualifié des palatins ou officiers étant accompagné de mille domestiques au moins, et tel des plus puissants de trois ou quatre [mille]. Ce sera,

« Li ambasciatori Polacchi ne sono restati poco contenti, amando il lustro et la pompa. » (*Ibid.*, f° 58.)

[1] Mazarin lui-même rappelle ce fait dans une lettre du 29 juin 1646 (t. II des *Lettres de Mazarin*, p. 772). On peut comparer une lettre de Jacques Dupuy, en date du 7 novembre 1645, publiée dans le *Journal d'Oliv. d'Ormesson*, t. I, p. 329, note 3.

[2] *Affaires étrangères*, SUÈDE, t. VIII, f° 372 v°.

[3] Le texte porte bien le *moindre qualifié*.

monseigneur, une mauvaise entrée que ladite dame fera en leur royaume et en leurs bonnes grâces, que de les avoir fait manger leur revenu d'un an ou deux en deux mois et assez inutilement, sur l'opinion qu'ils ne demeureraient que quinze jours ou trois semaines hors de leurs maisons[1]. »

Cette fâcheuse impression faillit compromettre l'influence que Marie de Gonzague s'étiat promis d'exercer sur le roi Wladislas. On voit, par la correspondance de Mazarin[2], que les premiers temps de son séjour furent pénibles. Le roi voulait éloigner d'elle tous les Français. Enfin, grâce aux conseils de l'ambassadeur Brégy, Marie de Gonzague parvint à prendre de l'ascendant sur le roi et sur la cour de Pologne[3]. Elle s'en servit dans l'intérêt de Mazarin, qui désirait que son frère obtînt la présentation du roi de Pologne pour le cardinalat[4]. La France trouva aussi dans cette reine un utile auxiliaire pour déjouer les intrigues de l'Autriche dans l'Europe septentrionale.

[1] Mazarin note dans ses carnets l'impatience du roi Wladislas : « Rè di Polonia impatiente dell' arrivo della Regina ha spedito all' incontro à sollecitarla. » (Septième carnet, f° 36 v°.)

[2] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 750, lettre du 5 mai 1646, et p. 752, lettre du 12 mai.

[3] *Ibid.*, p. 793, lettre du 10 août 1646 ; p. 815, lettre du 27 septembre.

[4] *Ibid.*, p. 820, 843, etc. Nous reviendrons sur cette affaire à l'année 1647, liv. VII.

CHAPITRE V

PROGRÈS DE LA PUISSANCE DE MAZARIN

Mazarin nommé surintendant de l'éducation du roi; Villeroi, gouverneur; Hardouin de Péréfixe, précepteur. — Intrigues de cour : Hersent arrêté. — Le duc d'Orléans surveillé ; ses relations avec Fontrailles, avec Mme de Montbazon et avec d'autres personnages hostiles à Mazarin. — Le cardinal se sert de l'abbé de la Rivière pour combattre ces influences. — Nullité de Marguerite de Lorraine, duchesse d'Orléans. — Opposition de Monsieur le Prince (Henri de Bourbon); il réclame Charleville pour son fils; il combat les projets de Mazarin sur l'Italie. — Lettre de Mazarin à ce sujet. — Chavigny est un des instigateurs de cette opposition; il s'éloigne. — Le coadjuteur, Paul de Gondi, tente de lutter contre la cour et le duc d'Orléans. — Mazarin est soutenu contre toutes les oppositions par Anne d'Autriche.

L'année 1645 avait été généralement heureuse pour la France : elle dominait par la diplomatie dans le nord de l'Europe[1], et par la guerre en Allemagne, en Catalogne et en Flandre. Ces succès étaient dus à la politique habile et persévérante du cardinal Mazarin. Aussi la reine voulut-elle lui donner une nouvelle preuve de sa confiance. Louis XIV, né le

[1] Voy. ci-dessus, p. 26, le traité de Brömsebro, et p. 110 et suiv., l'alliance avec la Pologne.

5 septembre 1638, avait accompli sa septième année; c'était l'âge où les rois passaient des mains des femmes dans celles des hommes. Il fallait lui donner un gouverneur et un précepteur. La reine voulut réserver au cardinal la haute direction de l'éducation de Louis XIV et créa pour lui la charge de surintendant de l'éducation du roi. Des lettres patentes annoncèrent aux parlements et aux gouverneurs des provinces l'élévation du cardinal Mazarin à cette dignité[1] : « Nous avons estimé, y disait la reine[2], par l'avis et à la prière de notre très-cher beau-frère le duc d'Orléans, de notre très-cher et très-amé cousin le prince de Condé, que nous ne pouvions mieux faire que de conférer à notre très-cher et très-amé cousin, le cardinal Mazarini, le soin du gouvernement du roi, ajoutant ce nouveau travail à celui qu'il prend sans cesse avec tant de succès pour le bien de ses affaires, et nous avons cru que ce choix était comme une liaison et suite nécessaire de l'honneur que le feu roi, notre très-honoré seigneur, lui avait fait de vouloir qu'il fût son parrain[3], et qu'il nous avait désigné par là que le principal soin de sa conduite ne pouvait être commis à personne qui fût plus obligée que lui à tâcher de l'élever dans les sentiments et les mœurs d'un grand roi. »

[1] Voy. une copie de ces lettres patentes dans le mss. de la Bibl. nat. fr. 4173, f° 110 v° et suiv.

[2] F° 112 du même manuscrit.

[3] Voy. tome I, p. 36-37.

Plusieurs contemporains ont reproché à Mazarin d'avoir mal dirigé l'éducation du jeune Louis XIV. La Porte, un des valets de chambre du roi[1], accuse le cardinal de n'avoir songé qu'à s'emparer de l'esprit du jeune prince en l'entourant de sa famille et de ses partisans. Mme de Motteville, sans être aussi partiale, prétend que le cardinal entravait les bonnes intentions du marquis de Villeroi, gouverneur du jeune prince[2]. Cependant un passage des carnets prouve que, même dès 1647, Mazarin s'efforçait d'éloigner du jeune prince les personnages dont la fréquentation lui paraissait dangereuse. A l'occasion de François de Rochechouart, commandeur de Jars[3], qui jouissait d'un ancien et puissant crédit auprès de la reine, il déclare qu'il ne doit pas être placé auprès

[1] Voy. les *Mém. de La Porte*, qui font partie de toutes les collections de mémoires relatifs à l'*Histoire de France*. Il ne faut pas oublier en parlant de La Porte, que Mazarin le considérait comme son ennemi ; il le traitait de fourbe (è furbo). (Quatrième carnet, p. 67.)

[2] *Mémoires de Mme de Motteville*, édit Charpentier, t. I, p. 265. Je ne m'arrête pas à un passage des *Entretiens de Mme de Maintenon sur l'éducation des filles* (édit. Lavallée, p. 145), parce qu'il n'y est question que de l'époque où le roi était entre les mains des femmes. Voici le commencement de ce passage : « Le roi me surprend toujours quand il me parle de son éducation. Ses gouvernantes jouoient, dit-il, tout le jour, et le laissoient entre les mains de leurs femmes de chambre sans se mettre en peine du jeune roi. » Il est évident qu'il s'agit ici des premiers temps de la régence, de l'époque où le roi n'avait ni gouverneur, ni précepteur, ni surintendant de son éducation.

[3] Voy. tome I, p. 141-142, note, ce que dit Mazarin du commandeur de Jars, qu'il appelle une *peste de la cour*.

du roi[1] : « Car ses flatteries perpétuelles lui préjudicient extrêmement, écrit Mazarin, et poussent le roi à ne sentir qu'avec grand déplaisir ceux qui lui disent ses vérités. » Il faut reconnaître toutefois que, pendant longtemps, le cardinal, absorbé par la politique, s'occupa peu de l'éducation du roi[2]. Ce fut seulement dans les derniers temps de sa vie que, parvenu au plus haut point de gloire et de puissance, il contribua, par ses conseils, à inspirer au jeune Louis XIV des habitudes d'ordre, de travail régulier, de volonté forte et persévérante, de haute et souveraine direction des affaires. A en juger par les résultats, cette éducation fut loin d'être stérile.

Le gouverneur du roi, chargé de l'accompagner par-

[1] Neuvième carnet, f° 50. Le passage est en français. Ce carnet est folioté ainsi que le septième, comme je l'ai déjà fait remarquer.

[2] Je ne trouve dans les correspondances de cette époque qu'un seul fait relatif à l'influence que Mazarin exerçait sur l'éducation du roi, et il n'est pas à l'honneur du cardinal. L'ambassadeur vénitien Nani raconte qu'en 1647, dans un bal donné à Fontainebleau et où se trouvaient le prince de Galles, le prince palatin Robert et le landgrave de Hesse, le roi, qui arrivait à sa dixième année, dit à sa mère qu'il désirait être grand. Comme elle lui en demandait le motif, il répondit que c'était pour gouverner par lui-même. Cette parole fut immédiatement rapportée au cardinal, qui ne manqua pas de réprimander vertement le maréchal de Villeroi pour la mauvaise éducation donnée au prince. On rechercha avec soin qui avait pu inspirer de pareilles pensées au jeune roi. On trouva qu'elles venaient d'un de ses gentilshommes, qui avait dit que le landgrave était bien heureux parce qu'il était jeune et beau et gouvernait ses États. « Si ce gentilhomme, ajoute Nani, n'eût pas été parent de Lionne, il eût été immédiatement chassé de la cour. » (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 347 v°.)

tout pour veiller à sa sûreté et diriger sa conduite, fut Nicolas de Neufville, marquis et plus tard duc et maréchal de Villeroi[1]. Ce personnage avait acquis quelque réputation à la guerre[2]; mais il brillait surtout par les talents et la souplesse du courtisan. C'était un instrument docile dans la main du ministre[3]. Il semble que son rôle se borna à gagner les bonnes grâces du jeune roi, à lui enseigner les usages et la tenue de la cour, où il excellait, et à lui donner pour compagnon et pour favori son fils, François de Neufville-Villeroi, qui devint à son tour maréchal-duc de Villeroi et gouverneur du successeur de Louis XIV. On connaît la triste réputation que le second maréchal de Villeroi mérita par sa conduite à Crémone et à Ramillies, et le portrait où Saint-Simon a ridiculisé les grands airs et la fatuité de ce personnage.

[1] Nicolas de Neufville, né en 1597, avait été reçu gouverneur de Lyon en survivance dès 1615 ; il fit ses premières armes en Piémont sous le duc de Lesdiguières et fut nommé maréchal de camp le 13 août 1624, lieutenant général le 7 mai 1643, maréchal de France en 1646, président du conseil royal des finances en 1661, duc et pair en 1663; il mourut le 28 novembre 1685. Saint-Simon en parle à l'occasion de sa mort dans une note sur Dangeau (*Journal de Dangeau*, t. I, p. 259).

[2] On a vu ci-dessus, p. 85, qu'il s'était emparé de la forteresse de La Mothe en Argonne.

[3] Mme de Motteville (*Mém.*, t. I, p. 264 de l'édit. citée) fait l'éloge de Villeroi; mais sa bienveillance excessive dissimule trop souvent les défauts de ses contemporains. Saint-Simon, qui n'est jamais suspect de trop de bienveillance, parle tout autrement du premier maréchal de Villeroi. Il l'appelle « grand courtisan et grand valet » (*Additions au Journal de Dangeau*, t. I, p. 259.)

Le précepteur fut Hardouin de Beaumont de Péréfixe, docteur en Sorbonne, qui devint dans la suite archevêque de Paris et à qui l'on doit une *Histoire d'Henri IV*, composée pour l'éducation de Louis XIV. L'instruction classique du jeune roi fut peu développée. « On lui faisait traduire les *Commentaires de César*, dit Mme de Motteville[1]; il apprenait à danser, à dessiner et à monter à cheval, et il était fort adroit à tous les exercices du corps, autant qu'un prince, qui n'en doit pas faire profession, le doit être. » L'ambassadeur vénitien Nani prétend que le précepteur ne négligeait pas d'inculquer des préceptes de vertu au jeune roi [2].

Le crédit toujours croissant de Mazarin excitait l'envie des plus grands seigneurs. Le duc d'Orléans, qui, dans les premiers temps de la régence, s'était déclaré en sa faveur, commençait à prêter l'oreille aux mécontents. De ce nombre était un prédicateur, alors en renom, Charles Hersent; il s'était signalé par son opposition sous le ministère de Richelieu, et on lui avait attribué un pamphlet qui fit grand bruit[3]. Hersent s'était rendu à Rome en 1645,

[1] *Mémoires*, t. I, p. 265, même édit.

[2] « Si comincia a instillare nell' animo tenero di Sua Maesta precetti della virtu. » Nani ajoute que le roi était naturellement grave et fier : « Apparendo il suo genio naturalmente grave et altiero. » (*Ambass. vénit.*, t. CI, sans pagination.)

[3] *Optati Galli de cavendo schismate liber*, publié en 1640. L'auteur y accusait Richelieu de vouloir se faire patriarche de France. Charles Hersent mourut en 1660.

avait vu le nouveau pape Innocent X [1], lui avait vanté les talents et les vertus de l'abbé de la Rivière, son désir sincère de la paix et ses efforts pour faire entrer le duc d'Orléans dans ses sentiments [2]. Il insinuait que l'adversaire de la paix était Mazarin et flattait ainsi le pape, ennemi déclaré du cardinal. Innocent X renvoya Hersent en France, en le chargeant de cultiver l'amitié de l'abbé de la Rivière, et de lui promettre le chapeau de cardinal s'il parvenait à décider le duc d'Orléans et la reine à conclure la paix. Mlle de Montpensier, fille aînée de Gaston, devait épouser, dans le cas où ce projet réussirait, le roi d'Espagne [3]. L'abbé de la Rivière se hâta de dénoncer toute cette intrigue

[1] On trouvera plus loin, dans le chapitre I du liv. V, les détails sur l'élection d'Innocent X et sur son hostilité contre Mazarin.

[2] Labarde, *De rebus gallicis*, p. 173-174, parle des intrigues d'Hersent; mais c'est surtout par une note de Lionne, conservée aux Affaires étrangères, Rome, t. XCIV, que nous en connaissons les détails. Lionne cite plusieurs passages des lettres latines d'Hersent, où il est question de l'abbé de la Rivière et de ses conversations avec le duc d'Orléans : « Multoties de negotio pacis peragendæ cum domino suo Aurelianensi sermonem habuisse et multùm laborasse in hac re illi persuadendâ ; nam prædictus dominus dux in castello de Fontainebleau reginam accessit, seque in pacem faciendam propensum esse ei ingenuè atque audacter declaravit. » Nani parle aussi des intrigues d'Hersent, dans une dépêche du 17 octobre 1645 (*Ambass. vénit.*, t. CIII, f° 27); il insiste sur l'impression qu'elles produisirent en France contre le pape : « E indicibile come nei ministri non solo, ma nell' universale, si estendono le sinistre impressioni del papa e di Roma. » Voy. encore f° 60 v° du même recueil, dépêche du 7 novembre 1645, et f° 103, dépêche du 28 novembre.

[3] Labarde, p. 173. Philippe IV venait de perdre sa première femme.

à Mazarin. Hersent fut arrêté à son arrivée à Paris et enfermé à la Bastille.

Mazarin se défiait de Gaston d'Orléans et de ses velléités ambitieuses, et il se faisait rendre un compte minutieux de toutes ses actions. Il était informé des relations du duc avec Fontrailles, qui l'avait visité à Chaillot et était resté deux heures avec lui[1]. Le cardinal, en notant le fait, ajoutait ironiquement que Son Altesse Royale avait pris la peine de dire, en plein carrosse, que Fontrailles ne lui avait parlé que de dames[2]. Louis d'Astarac, marquis de Fontrailles, était connu comme un des conspirateurs les plus dangereux de cette époque. On le trouve dans tous les complots contre Richelieu, et Mazarin savait parfaitement quelle funeste influence il exerçait sur Gaston. Il indique aussi le mauvais esprit de Saint-Quentin et de Vieux-Pont, qui s'accréditaient chez le duc d'Orléans[3]. Nemours, Vineuil, Tré-

[1] Huitième carnet, p. 9 : « Fontaraglia due hore con S. A. R. à Chaillot. » On a vu, t. I, p. 139, que Fontrailles était de la cabale des Importants.

[2] *Ibid.* : « Che ne haveva parlato che de donne. »

[3] *Ibid.* : « Saint-Quentin e Vieux-Pont pericolosi. » On trouve, à cette époque, deux Saint-Quentin, Charles de Saint-Quentin de Courbenton et Jean-François Bigot de Saint-Quentin, qui furent tous deux maréchaux de camp. Je ne sais auquel des deux se rapporte le passage des carnets. Il est déjà question dans le septième carnet de Saint-Quentin et de Vieux-Pont. Le premier est représenté comme un ami intime des Campion, chefs des Importants : « Saint-Quentin, intimo di Campioni, Importanti au dernier, point parla male di me à S. A. R. » (Septième carnet, f° 23.) On trouve ici un mélange de français et d'italien assez fréquent dans les carnets de Mazarin.

ville, Rouillac, sont signalés comme étant toujours ensemble au Luxembourg[1]. Il est nécessaire d'insister sur les personnages que Mazarin mentionne ici comme les commensaux habituels du palais d'Orléans. Le duc de Nemours (Charles-Amédée de Savoie) est représenté par Mlle de Montpensier[2] comme un prince d'un esprit enjoué et agréable, mais d'un caractère inquiet, changeant, inégal. Il fut un des chefs de la fronde des princes et fut tué en 1652, dans un duel, par son beau-frère, le duc de Beaufort. Vineuil était une sorte de bel esprit, qui fut dans la suite exilé pour ses propos indiscrets[3]. Le comte de Tréville, capitaine-lieutenant des mousquetaires, avait été éloigné de la cour, dans les derniers temps du ministère de Richelieu, comme un des ennemis du cardinal. Louis de Goth, marquis de Rouillac, était maréchal de camp de la milice des armées navales. Balzac lui attribue la publication de la satire des *Contre-Vérités*[4]. Cette réunion de beaux esprits frondeurs inquiétait Mazarin. Il paraît avoir redouté quelque hostilité de leur part; il déclara à l'abbé de la Rivière qu'il savait qu'il se tramait quelque complot, mais que, si l'on commettait des actes

[1] « Sempre insieme a Lusemburgh. » (*Ibid.*)

[2] *Mémoires*, t. II, p. 135 (édit. Charpentier).

[3] Voy. *Lettres de Mme de Sévigné*, de la collect. des grands écrivains de la France, t. IV, p. 167, note.

[4] *Lettres de Balzac* à Chapelain, publiées par M. Tamizey de la Roque. T. I, p. 672, note 2, des *Mélanges* (2e série) de la collection des *Documents inédits relatifs à l'Hist. de France.*

de violence, il y mettrait bon ordre[1]. La Rivière, qui était aussi timide qu'avide d'argent et d'honneurs, calma les velléités d'indépendance de Gaston. Mazarin l'en récompensa en lui faisant donner trois mille pistoles[2]; mais il n'en continua pas moins d'exercer la surveillance la plus active sur le duc d'Orléans, sur son entourage et sur l'abbé de la Rivière lui-même.

Les détails sur cette police abondent dans les carnets de Mazarin. Le cardinal y signale les visites du duc d'Orléans à Mme de Montbazon. Cette dame, célèbre par sa beauté et sa galanterie, n'était plus jeune en 1645[3]. Exilée en 1643, elle avait obtenu la permission de revenir à la cour en révélant les intrigues de la duchesse de Chevreuse et de ses partisans[4]. On sut par

[1] « Dire alla Riviera che io so che si tratta qualche machina; che se io vedo commetter violenze, pensero a dar buon ordine. » (Huitième carnet, p. 9.)

[2] « Tre mila pistole all' abbate della Riviera. » (*Ibid.*, p. 19.)

[3] Mme de Motteville, *Mémoires*, édit. citée, t. I, p. 315. Marie de Bretagne, duchesse de Montbazon, mourut en 1657, à l'âge de quarante-cinq ans, d'après les dictionnaires biographiques. Elle avait donc trente-trois ans en 1645.

[4] Nani le dit formellement dans une dépêche du 14 novembre 1645, *ibid.*, f° 70 : « La duchessa di Monbazon, per ottener il suo ritorno alla corte, ha scoperto trame di Scevrosa et de suoi partiggiani, et oltre quello che de negotiati di lei à Bruselles era già noto, nuovi avvisi si hanno, che Salamanca ha portato in Fiandria lettere di credito per somma di cinque o sei cento milla scudi con ordine espresso di non toccarli per l'occasion della guerra, non ostante l'angustia di danari in che si trova l'armata, ma valersene solamente in tre casi, ò per corromper...., ò per armare il duca di Buglion, ò per seminar torbido in Francia. » On voit que les Espagnols comptaient toujours sur les troubles de la France.

elle qu'un agent espagnol, Salamanca, avait porté à Bruxelles une somme de cinq ou six cent mille écus, avec défense expresse d'y toucher pour la guerre, malgré le besoin pressant qu'éprouvait l'armée. On ne devait se servir de cet argent que dans un des trois cas suivants : pour gagner les membres des états généraux en Hollande et préparer un traité particulier avec cette république, ou pour armer le duc de Bouillon, ou enfin pour exciter des troubles en France.

Tout en accordant à la duchesse de Montbazon la permission de revenir à la cour, Mazarin eut soin de la faire surveiller. Il suivait attentivement les relations de cette dame avec Gaston : « Son Altesse Royale, dit-il dans ses carnets [1], fut voir Mme de Montbazon vendredi onzième [2], y trouva Tillières [3] et Trunquedoc [4], lui parla demi-heure en particulier. Le jour suivant, Son Altesse Royale trouva Mme de Montbazon chez Madame, qui se retira pour les laisser parler ensemble. Le dimanche, Son Altesse Royale fut voir Mme de Montbazon chez elle et demeura plus d'une heure dans la ruelle. »

[1] Huitième carnet, p. 26-27. Ce passage est de la main de Lionne.

[2] Probablement le 11 mai 1646.

[3] Tanneguy Le Veneur, comte de Tillières, mort en 1652. Il a laissé des mémoires inédits qui sont très-hostiles aux deux cardinaux de Richelieu et Mazarin. C'était un des esprits indisciplinés, tourmentés par l'ambition et fatigués de leur inutilité, qui trempèrent dans toutes les cabales de cette époque.

[4] Probablement le marquis de Tonquedec, gentilhomme breton, dont il est souvent question dans les *Lettres de Mme de Sévigné*.

Gagner Mme de Montbazon parut à Mazarin le parti le plus sûr pour se faire un nouvel allié auprès de Monsieur ; il la savait plus vaniteuse que dangereuse. Il fit accorder un tabouret à sa fille en présence de la reine[1], honneur qui n'était réservé qu'aux duchesses.

Marguerite de Lorraine, seconde femme de Gaston d'Orléans, n'avait que peu d'influence dans la petite cour du Luxembourg. Cependant Mazarin ne dédaigne pas de consigner dans ses notes secrètes les paroles qu'on lui attribue, avec l'intention évidente de la tourner en ridicule : « La duchesse d'Orléans dit[2] que la reine est bien heureuse de ne s'appliquer qu'à passer le temps, de manger quatre fois par jour et d'avoir l'autorité entière qu'elle devrait partager avec Son Altesse Royale; tout cela se dit en public. » Et un peu plus loin[3] : « Madame a plus de joie et de douleur des bons et des mauvais succès de la maison d'Autriche que n'en avait la reine

[1] « Taburet alla figlia di madama di Monbason. » (Huitième carnet, p. 37.) Cette fille de la duchesse de Montbazon était Marie-Éléonore de Rohan, alors âgée de dix-huit ans. Elle devint dans la suite abbesse de la Sainte-Trinité de Caen et enfin de Malnoue, abbaye située dans la Brie française, entre Paris et Meaux. Elle avait une réputation de bel esprit, cultivé par des études sérieuses. Huet en parle souvent et avec éloge dans ses mémoires. On trouve deux portraits de l'abbesse de Malnoue dans la galerie de portraits de Mlle de Montpensier, l'un tracé par elle-même et l'autre par l'évêque d'Avranches.

[2] Huitième carnet, p. 13 : « Dice che la Regina è fortunata che non [si] applica ad altro che à passar il tempo, etc. »

[3] *Ibid.*, p. 14 : « Madama ha più di gioia e di dolore nelle buoni e cattivi successi della casa d'Austria che non haveva la regina quando non haveva figli. »

lorsqu'elle n'avait pas de fils. » Ces détails, il faut l'avouer, sont bien misérables, et cette cour de Monsieur était peu faite pour inquiéter le ministre.

Le prince de Condé était un adversaire plus redoutable. Son esprit d'opposition se manifestait depuis longtemps[1], et Mazarin conseillait à la reine de le réprimer. « Lorsque Sa Majesté, lui disait-il[2], verra le prince de Condé s'emporter, elle pourra lui dire : *Tout beau! tout beau!* comme autrefois, et lui rappeler qu'il est en sa présence. Il faut aussi que Sa Majesté fasse savoir en confidence à Mme la Princesse que la conduite du prince de Condé n'est pas bonne; il commence à se mettre à la tête du parlement pour se rendre considérable et agir comme sous la dernière régence[3]; il se porte aux extrémités contre le chancelier et d'autres ministres. » Le prince de Condé aurait voulu que la victoire remportée par son fils à Nordlingen fût récompensée par quelque faveur signalée. Il insistait pour que la reine lui permît d'acheter la souveraineté de Charleville sur la Meuse, qui appartenait à la duchesse de Mantoue, comme héritage de la maison de Nevers[4]. Séparée des autres États de la maison de Gonzague-Nevers, cette petite principauté n'avait pour elle aucune importance. Le prince de Condé, au contraire, y tenait

[1] Voy. tome I, p. 133 et suiv.

[2] Cinquième carnet, p. 99-100.

[3] La régence de Marie de Médicis.

[4] Dépêche de Nani du 1er septembre 1645. (*Ambass. vénit.*, *ibid.*, f° 766 v°.)

beaucoup. Il voulait la réunir au gouvernement de Champagne, qu'avait le duc d'Enghien, et faire donner à ce prince la citadelle du Mont-Olympe[1], qui avait été construite par Louis XIII sur une hauteur de l'autre côté de la Meuse, et dominait Charleville[2].

Mazarin résista énergiquement à cette prétention du prince de Condé. « Charleville serait, disait-il[3], un nouveau Sedan[4], s'il tombait entre les mains d'un prince du sang. Il y a grande apparence que, dans un moment de trouble, ce prince se rendrait maître du Mont-Olympe et de Mézières. Le roi n'aurait plus de forces suffisantes dans la province de Champagne[5]. » Comme le prince de Condé continuait à se plaindre parce que la reine refusait d'autoriser l'acquisition de Charleville pour le duc

[1] Cette forteresse fut rasée par ordre de Louis XIV.

[2] Ces détails sont fournis par l'ambassadeur vénitien Nani, que le prince de Condé avait initié à cette affaire : « Il principe la riceverebbe à favore segnalato, perchè l'unira alla Schiampagna, governo del duca d'Anghien, fara cader la cittadella nelle mani del figlio... M'hà fatto il prencipe motivare sotto mano che desiderarebbe che anco da ministri di Vostra Serenità si cooperasse al suo intento. » C'était principalement sur la duchesse de Mantoue que pouvait agir le gouvernement vénitien.

[3] Septième carnet, f° 29 v° : « Sarebbe un altro Sedan... in mano d'un prencipe del sangue, governatore di Champagna, con apparenza che in un disordine, con gran facilita, si renderebbe padrone del Mont-Olympe et Messieres, etc. »

[4] On se rappelle que la ville de Sedan avait appartenu aux ducs de Bouillon, qui en avaient fait une place redoutable. Richelieu la leur avait enlevée.

[5] On a vu, t. I, p. 281 et 282, comment le duc d'Enghien avait obtenu le gouvernement de Champagne.

d'Enghien[1], Mazarin déclara qu'il fallait prendre une résolution sur cette affaire, avec le concours du duc d'Orléans[2], et ne pas laisser le duc d'Enghien s'obstiner à une demande qui ne pouvait lui être accordée. Le cardinal persistait énergiquement dans l'avis de ne pas céder aux exigences d'une famille dont l'avidité était insatiable. « Il faut dire toute la vérité, ajoutait-il[3]; la condition de ce duc deviendrait meilleure que celle du roi, si Sa Majesté était obligée de lui accorder ce qu'il demande. »

Blessé de la résistance de Mazarin, le prince de Condé saisit toutes les occasions de manifester son mauvais vouloir. A la fin de 1645, le cardinal était en lutte avec le pape Innocent X[4]; il avait pris sous sa protection les neveux d'Urbain VIII, les cardinaux François et Antoine Barberini, que persécutait le nouveau pape. Henri de Bourbon blâmait hautement la conduite du ministre et affectait de défendre les actes du pape. « M. le Prince, écrivait Mazarin[5], parle partout à l'avantage de Rome et a grande con-

[1] « Discorso di M. le Prince à M. de Brienne sopra le cattive sodisfattioni di suo figlio per non haver havuto Charleville. » (*Ibid.*, f° 36.)

[2] « Risolvere col parere di S. A. R. sopra Charleville. » (*Ibid.*)

[3] « Vaglia il vero, sarebbe la conditione del detto duca megliore che del Rè, se S. M. fosse obligata ad accordarli quello demanda. » (*Ibid.*)

[4] On verra, dans le chapitre suivant, les causes de cette querelle, qui eut de très-graves conséquences pour l'Italie.

[5] Septième carnet, f° 37 v°: « M. le Prince parla per tutto all' avantaggio di Roma, et ha gran conferenze..... con li jesuiti. »

férence avec les jésuites. » Le cardinal signale un peu plus loin[1] la correspondance du prince de Condé avec Du Nozet, auditeur de rote pour la France[2], et les avis venus de Gênes et de Milan indiquant que ce prince attaque les Barberins protégés par la France[3]. Henri de Bourbon s'en prenait même directement à Mazarin et lui prêtait des projets capables de le rendre odieux au clergé. « L'évêque d'Uzès, écrit le cardinal[4], déclare que M. le Prince lui a dit, ainsi qu'à tous les évêques, que, pour lui, il ne sera jamais d'avis de faire la guerre au pape, qu'il sera toujours pour le saint-siége. C'est de la malveillance, puisqu'il sait parfaitement que personne n'a jamais songé à attaquer le pape. En parlant comme il fait, il insinue le contraire pour se donner le mérite de s'opposer à cette guerre. »

Lorsque le conseil du roi se réunit pour discuter le plan de l'expédition projetée dans le centre et le sud de l'Italie, le prince de Condé se signala par la

[1] Huitième carnet, p. 6.

[2] On donnait ce nom aux membres du tribunal romain appelé *la Rote*.

[3] « Avvisi di Genova e Milan che il principe di Condé era contrario alla condotta delli Barberini. » (Huitième carnet, p. 6.) Le mot Barberini est surchargé.

[4] Septième carnet, f° 39 : « Vescovo d'Usès dice che M. le Prince gl' ha detto, come à tutti li vescovi, che lui non sara mai d'avviso di far la guerra al papa; che sara sempre per la sede apostolica. Il che è malitioso poiche sapendo egli che nessuno ha pensato di far una [guerra] contro il papa, parlando come fa, pare che voglia insinuar il contrario, anzi haver il merito d'impedirlo. »

vivacité avec laquelle il le combattit[1] : livrer l'honneur et la fortune de la France aux caprices des vents et des flots lui paraissait dangereux; on allait entreprendre une expédition lointaine, dont les dépenses seraient considérables et le succès fort incertain. Pourquoi ne pas s'en tenir, comme par le passé, à la guerre dans le nord de l'Italie, où le duché de Milan pouvait être attaqué par les armées de la France et du Piémont? Là on aurait des communications assurées, des vivres en abondance, un terrain mieux connu, des secours de toute nature, et, en cas de revers, des places fortes pour s'y retirer[2]. Ces objections ne prévalurent pas et ne servirent qu'à rendre le prince de Condé plus suspect à Mazarin.

Dans une lettre adressée au duc de Longueville, gendre de Condé, le cardinal se plaignait vivement de cette opposition d'Henri de Bourbon[3] et menaçait le prince de son ressentiment : « Je dissimule, je biaise, j'adoucis, j'accommode tout autant qu'il m'est possible, écrivait Mazarin; mais, dans un besoin pressant, je ferai voir de quoi je suis capable. » Il déclarait « qu'aux choses qui regarderont le service du roi il ne se contenterait pas de les procurer, mais qu'il les soutiendrait avec plus de fermeté et de courage, quand

[1] Voy. Labarde (*De rebus gallicis*, p. 206). Cet historien insiste sur l'opposition du prince de Condé.

[2] Je ne fais que résumer les discours que Labarde attribue au prince de Condé.

[3] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 279. Cette lettre est du 20 janvier 1646.

il faudrait en venir là, que le cardinal-duc[1]. » Mazarin n'eut pas besoin d'avoir recours à des mesures de rigueur, mais il garda un profond ressentiment contre le prince de Condé; il l'accusait auprès de la régente de fomenter l'esprit d'opposition du parlement[2]. Pour l'intimider, il conseillait à la reine de faire courir le bruit que l'on allait rappeler les anciens ennemis du prince, Mme de Chevreuse et le marquis de Châteauneuf, et faire entrer ce dernier dans le conseil[3]. C'était Châteauneuf, nous l'avons déjà dit, qui avait condamné à mort Henri de Montmorency, frère de la princesse de Condé. Mazarin voulait aussi que la reine s'entourât de personnes que cette princesse regardait comme ses ennemies et leur témoignât une préférence marquée. Il désignait, entre autres, Anne de Rohan, princesse de Guéméné, dont l'esprit, la beauté et les intrigues furent célèbres à l'époque de la Fronde[4], et surtout Mlle de Montpensier, fille aînée de Gaston[5]. Cette dernière princesse avait alors dix-

[1] Le cardinal de Richelieu.

[2] « Doppo haver il principe..... fomentato la divisione del parlamento, etc. » (Huitième carnet, p. 94.)

[3] « Far correr nuove destramente che si richiamera (Mma di Chevreusa) et mettera nel ministerio M. de Chastoneuf à fine d'intimidar il principe et la principessa di Condé. » (Huitième carnet, p. 35.)

[4] Saint-Simon dit de la princesse de Guéméné (*Addit. au Journal de Dangeau*, t. I, p. 136) qu'elle « avoit beaucoup d'esprit, de beauté et d'agrément, dont tout usage lui étoit bon, pourvu qu'il (son mari) y trouvât profit, considération et grandeur ». Retz, qui avait vécu dans l'intimité de la princesse de Guéméné, en porte le même jugement.

[5] Huitième carnet, p. 35 : « S. M. potrebbe ancora far chiamar

neuf ans, et déjà elle annonçait une grande hauteur de caractère et témoignait à cette époque une vive antipathie contre la maison de Condé[1], qu'elle regardait comme une rivale de la maison d'Orléans. Anne d'Autriche suivit les conseils de Mazarin. Mme de Motteville raconte, en effet, que Mlle de Montpensier parut à un bal de la cour, « parée par les mains de la reine des pierreries de la couronne[2] ».

Mazarin attribuait, en partie, l'opposition du prince de Condé à Léon Le Bouthillier, comte de Chavigny. Il savait que cet ambitieux, qu'il avait fait rentrer au conseil[3], n'était pas d'humeur à se contenter d'une position secondaire, après avoir eu, sous le ministère de Richelieu, le maniement des affaires les plus importantes. De là une sourde rivalité que Chavigny dissimulait sous des formes obséquieuses[4]. Mais Mazarin était trop sagace pour ne pas pénétrer ses plus

et accarezzar molto la principessa di Ghimené, non amata da quella di Condé, et sopra totto tesmoigner grand affectionné à Mademoiselle. » Nouvel exemple du mélange d'italien et de français dans les carnets.

[1] *Mém. de Mlle de Montpensier* (édit. Charpentier, t. I, p. 152) : « Quoique j'eusse, dit-elle, de l'aversion pour la personne du prince de Condé et pour sa maison, etc. »

[2] *Mémoires de Mme de Motteville*, édit. Charpentier, t. I, p. 314. — Comparez les *Mémoires de Mlle de Montpensier*, t. I, p. 137, de l'édition citée ci-dessus.

[3] Voy. tome I, p. 178.

[4] On peut citer comme preuve une lettre de Chavigny conservée aux Affaires étrangères. Elle n'est pas datée, mais, comme il y est question du voyage que vient de faire en France le cardinal de Valençay et que ce voyage eut lieu en 1645, il est évident qu'elle se

secrètes pensées. Il connaissait à fond cet homme dévoré d'une ambition qu'il s'efforçait de cacher sous les apparences de la modération et d'un désintéressement philosophique, incapable de tenir le premier rang, et trop orgueilleux pour se contenter du second.

Visant, avec dissimulation mais avec persévérance, à ébranler et même à renverser Mazarin, Chavigny avait d'abord cherché, comme nous l'avons dit[1], à s'emparer de la confiance du duc d'Orléans; mais

rapporte à l'époque qui nous occupe. Chavigny y proteste de son dévouement à Mazarin :

« Depuis le temps que vous m'avez honoré de vostre amitié, j'ay tousjours esté très-fidèlement attaché jusques au moindre de vos intérests, et je crois mesme que vous vous estes quelquefois contenté seulement de n'aymer pas des personnes qui vous faisoient du mal, que je ne me suis sceu empescher de haïr. Rien ne me sçauroit séparer de ces sentimens, et je me persuade que ceux que vous avez eus pour moy par le passé ne sont point changés. Je suis prest de me déclarer non seulement contre tous vos ennemis descouverts, mais mesme contre tous ceux qui ne prennent pas intérest dans vostre fortune, et, si j'ay fait aucune action qui démente cette protestation, je suis le premier à me condamner. J'ay pourtant fait toute ma vie plus de cas de l'honneur que de la cour, et je ne veux pas y demeurer un quart d'heure sans avoir part dans vostre amitié ; c'est tout ce que je prétends, et il m'est très-indifférent de la quitter, pourvu que je ne perde pas vos bonnes graces, que j'ai recherchées depuis douze ans comme le principal bonheur de ma vie.

» Je vous supplie, Monseigneur, de croire que je vous parle d'un cœur sincère et avec la tranquillité d'esprit d'un homme qui ne se sent coupable d'aucune chose qui vous regarde. Si V. Em. trouve bon que j'aye l'honneur de la voir demain au matin, à son lever, en particulier, je m'assure qu'elle demeurera satisfaite de moy, qu'elle connoistra que je n'ay point d'autre volonté que les siennes, et que je suis et veux estre inviolablement, etc. »

[1] Voy. tome I, p. 198.

Mazarin, sans laisser paraître son influence, lui avait opposé l'abbé de la Rivière et avait réussi à écarter Chavigny de la maison de Gaston. Repoussé de ce côté, Chavigny chercha à s'appuyer sur la maison de Condé et devint un des conseillers occultes d'Henri de Bourbon. Quelque soin que prît Chavigny de dissimuler ses dissentiments avec le cardinal, les courtisans les avaient devinés. Le Vénitien Nani annonçait qu'il devait partir pour une ambassade, « à cause de quelque froideur qui depuis plusieurs mois a remplacé l'ancienne confiance qui existait entre lui et le cardinal Mazarin[1] ».

Chavigny s'éloigna, en effet, mais ce ne fut pas pour une ambassade. Il partit pour la Provence au commencement de l'année 1646, sous prétexte d'aller visiter ses propriétés d'Antibes. Mais, avant de quitter Paris, il dit que le cardinal ruinerait la France[2]. Le mot fut répété à Mazarin, qui fit surveiller la conduite de Chavigny pendant son séjour en Provence. Il apprit que Chavigny s'était lié avec le comte d'Alais, gouverneur de la province, et que, par son intermédiaire, il

[1] « Qualche fredezza che da alcuni mesi è subentrata all' antica confidenza di lui col cardinal Mazzarini. » (Dépêche de Nani du 28 novembre 1645, t. CIII des *Ambass. vénit.*, f° 104.) — Le même ambassadeur considérait le voyage de Chavigny comme un exil déguisé : « Quest' è una specie di ritirata et d'essilio da corte. » (*Ibid.*, t. CIV, f° 93.)

[2] Huitième carnet, p. 95 : « Il cancellario ha detto che M. de Chavigny prima di partire dicesse che io rovinerei la Francia. »

continuait d'entretenir des relations avec Condé.

Un autre ambitieux, qui devint dans la suite le rival le plus dangereux de Mazarin, Paul-François de Gondi, coadjuteur de l'archevêque de Paris son oncle, commençait à montrer son esprit turbulent. Il ne paraissait pas encore s'occuper de politique, mais sous prétexte de défendre les prérogatives de l'archevêché de Paris, qu'il accusait son oncle de laisser amoindrir, il soutint plusieurs luttes contre la cour. Ainsi, à l'occasion du mariage de Marie de Gonzague avec Wladislas, roi de Pologne[1], il s'était opposé à ce que l'évêque de Warmie, délégué par le roi de Pologne, accomplît la cérémonie ecclésiastique dans la cathédrale[2]. Quelques mois plus tard, Gaston d'Orléans devant se rendre à Notre-Dame pour une cérémonie, le coadjuteur déclara qu'il disputerait le premier rang à l'oncle du roi, lieutenant général du royaume. Gaston, excité par la Rivière, menaçait de se rendre à la cathédrale avec ses gardes et d'enlever de haute lutte la première place[3]. Il fallut l'intervention de Mazarin et de la maison de Condé pour apaiser cette ridicule querelle.

Il était à craindre, au moment où les ennemis du cardinal répandaient le bruit qu'il allait faire la

[1] Voy. ci-dessus, p. 110-111.

[2] *Mémoires du cardinal de Retz*, à l'année 1645.

[3] Les carnets confirment les mémoires de Retz. On lit dans le huitième carnet, p. 16 : « Il coadjutore di Pariggi dice..... che S. A. R. si fara condurre per li sue guardie à Nostra-Dama per obligarlo à ceder. »

guerre au pape, que le clergé ne fît pendant le carême des prédications qui toucheraient à la politique. Le cardinal conseilla à la reine de faire appeler l'archevêque de Paris ou le coadjuteur, son neveu, pour leur ordonner de recommander aux prédicateurs de ne s'occuper ni d'affaires d'État ni des opinions nouvelles (jansénistes)[1].

Tous ces petits faits et ces intrigues de cour ou d'Église seraient bien peu dignes d'être rappelés, s'il n'était nécessaire de montrer, en retraçant l'histoire de la régence d'Anne d'Autriche, à quel point les cabales entravaient les affaires. Le cardinal ne parvint à triompher de cette opposition occulte ou déclarée qu'à force de souplesse et d'habileté. Il lui fallut de plus en plus convaincre la régente que les maisons d'Orléans et de Condé, jalouses de son autorité, cherchaient à l'amoindrir. Il l'amusait du récit de leurs querelles, des incertitudes de Gaston d'Orléans et des intrigues de sa petite cour, de l'indolence et des plaintes ridicules de sa femme, Marguerite de Lorraine, qui plaçait la félicité suprême dans la paresse et les longs repas[2]. L'ambition et l'avidité du prince de Condé n'étaient pas plus épargnées. A ces passions des grands, Mazarin opposait, comme on l'a

[1] « S. M. faccia chiamare l'arcivescovo di Paris, o il coadjutore, per ordinarli di chiamar tutti li predicatori et avvertirli di non entrare in cose di Stato ne nelle nuove opinioni. » (Septième carnet, f° 38.)

[2] Voy. ci-dessus, p. 124.

vu[1], la nécessité pour la régente de maintenir avec fermeté l'autorité royale, et de transmettre intact à son fils le dépôt qui lui avait été confié.

Mazarin s'empara ainsi de plus en plus de l'esprit de la reine, et probablement même de son cœur. Il est inutile d'insister longuement sur des hypothèses que l'histoire ne parviendra jamais à changer en certitudes. Il faut cependant dire avec franchise ce qui paraît vraisemblable : il existe des lettres autographes d'Anne d'Autriche à Mazarin[2], qui ne sont pas de celles qu'une reine adresse à son ministre. Il est certain également qu'au milieu des plus terribles épreuves, pendant les guerres civiles de la Fronde, lorsque le cardinal était forcé de s'exiler, l'affection d'Anne d'Autriche resta inébranlable. Absent comme présent, le cardinal continua de gouverner la France par les conseils qu'il donnait à la reine et par les personnes dont il l'entourait. Comment expliquer cet attachement profond et invincible? On a supposé, non sans vraisemblance, un mariage secret. Mazarin n'était pas prêtre[3]; il n'avait que quarante ans lorsqu'il succéda à Richelieu. La supériorité de son esprit, la beauté même de ses traits, si frappante dans les portraits qui nous les ont conservés, les services qu'il rendait à la reine et au jeune roi, les longs entretiens qui étonnaient Mme de Motteville et

[1] Voy. tome I, p. 122.
[2] Ces lettres sont conservées à la Bibliothèque nationale.
[3] Voy. Appendice du tome I, p. 359, note 2.

scandalisaient la cour[1], tout se réunissait pour donner au cardinal un ascendant irrésistible sur la reine. Les mariages secrets, ou mariages de conscience, étaient communs à cette époque. Il n'est pas impossible qu'une union de cette nature ait enchaîné Anne d'Autriche à Mazarin. La tradition s'en était conservée au Palais-Royal, comme le prouvent les lettres de la duchesse d'Orléans, mère du régent[2].

Ce qui est certain, au milieu de toutes ces hypothèses, c'est que le cardinal trouva dans la confiance et l'affection de la reine un appui solide, qui lui permit de triompher facilement de toutes les oppositions, et de poursuivre avec énergie les luttes intérieures et extérieures. Les succès de la dernière campagne étaient loin d'avoir abattu ses ennemis. La maison d'Autriche avait, depuis 1644, un allié redoutable dans le pape Innocent X. L'hostilité du souverain pontife était d'autant plus pénible pour Mazarin, qu'il avait à Rome son père, Pierre Mazarin, son frère Michel, attaché à la maison même du pape comme maître du sacré palais, ses sœurs, mariées à Martinozzi, à Mancini et à Muti, et déjà entourées d'une nombreuse famille[3]. Toutes les négociations entamées par

[1] Voy. deuxième carnet, p. 62.

[2] *Correspondance complète de Madame, duchesse d'Orléans*, publiée par G. Brunet (édit. Charpentier, 1855, t. II, p. 3) : « La reine-mère, veuve de Louis XIII, a fait encore pis que d'aimer le cardinal Mazarin, elle l'a épousé. » Voy. aussi p. 373 du même volume.

[3] Les deux premières seules eurent des enfants, dont nous parlerons plus tard.

Lionne et continuées par le cardinal Bichi pour former en Italie une coalition contre l'Espagne [1] étaient entravées par l'hostilité d'Innocent X. Mazarin chercha d'abord à gagner ce pape; n'ayant pu y réussir, il tourna vers le centre de l'Italie les armes de la France, qui jusqu'alors avaient eu pour principaux théâtres la Flandre, l'Allemagne, le duché de Milan et la Catalogne. Pour comprendre et apprécier ce changement dans la politique de Mazarin, il est nécessaire de remonter jusqu'à l'élection d'Innocent X et d'en rappeler les principaux incidents.

[1] Voy. tome I, p. 231-242.

LIVRE V

ÉLECTION DU PAPE INNOCENT X.

MAZARIN PREND LA DÉFENSE DES BARBERINS. — SIÉGE D'ORBITELLO.

PRISE DE COURTRAY ET DE DUNKERQUE.

(1644-1646)

CHAPITRE PREMIER

ÉLECTION DU PAPE INNOCENT X

Mort du pape Urbain VIII (juillet 1644); conclave (9 août-15 septembre). — Élection du cardinal Panfilio (Innocent X), auquel la France avait donné l'exclusion. — Irritation de Mazarin; l'ambassadeur de France est rappelé et le cardinal Antonio Barberini privé de la dignité de protecteur de France. — Tentative de rapprochement entre la France et le pape; mission de M. de Grémonville à Rome (1645); elle échoue. — Le cardinal de Valençay vient en France avec une mission des Barberins persécutés par Innocent X. — Mazarin se réconcilie avec les Barberins et leur fait accorder la protection de la France.

Depuis longtemps la situation de l'Italie était, pour Mazarin, une cause de sollicitude. On a vu ses efforts pour s'y créer un parti puissant et enlever aux Espagnols la prépondérance qu'ils y avaient conquise[1]. Le pape Urbain VIII, affaibli par la maladie, avait, dans les derniers temps de son règne, abandonné la direction des affaires à ses neveux, et spécialement à l'aîné, François Barberini. Les Barberins devaient à

[1] Voy. tome I, p. 231 et suiv. Les dépêches de Fontenay-Mareuil prouvent que, dès 1643, une révolte se préparait dans le royaume de Naples et en Sicile.

Mazarin la pacification de l'Italie[1], et ils ne pouvaient être hostiles à la France. Antonio Barberini, que l'on appelle ordinairement le cardinal Antoine, et qui devint plus tard archevêque de Reims, avait même été nommé protecteur de la couronne de France à Rome, c'est-à-dire chargé des intérêts français près du saint-siége. La mort d'Urbain VIII pouvait changer, au premier jour, cette situation, s'il était remplacé par un pape hostile à la France. Aussi Mazarin avait-il donné au marquis de Saint-Chamond[2], qui avait succédé à Fontenay-Mareuil comme ambassadeur à Rome en 1644, des instructions très-détaillées pour le cas où le saint-siége deviendrait vacant[3]. Mazarin y désignait comme premier candidat à la papauté le cardinal Bentivoglio, qui avait été nonce en France, et auquel ses talents diplomatiques et ses ouvrages avaient acquis une haute réputation : « Les grandes qualités qui se trouvent en la personne de M. le cardinal Bentivoglio, disait l'instruction, jointes à l'affection qu'il a témoignée en toutes rencontres pour cette couronne, obligent la reine à recommander autant qu'elle peut à MM. les cardinaux et ambassadeurs de porter ses intérêts avec toute la chaleur possible, quand les conjonctures donneront lieu de le faire. » Comme l'âge et

[1] Voy. tome I, p. 234-235.

[2] Melchior Mitte, ou Mites, de Chevrières, marquis de Saint-Chamond ou Saint-Chamont, avait été souvent employé dans les négociations sous le règne de Louis XIII ; il mourut en 1649.

[3] *Affaires étrangères*, Rome, t. LXXXI, f° 435 et suiv. La minute de ces instructions est de la main de Lionne.

la santé chancelante du cardinal Bentivoglio[1] faisaient craindre qu'il ne voulût pas accepter la candidature, Mazarin avait fait placer au second rang un de ses anciens protecteurs, le cardinal Sacchetti[2], « en qui, dit l'instruction[3], se rencontrent avantageusement toutes les conditions pour un bon pape ».

Outre ces instructions très-précises données à l'ambassadeur, Mazarin ne négligea aucune précaution pour assurer à la France des partisans parmi les cardinaux, comme on le voit par sa correspondance avec Alexandre Bichi[4]. Il se félicitait d'avoir gagné le cardinal Theodoli[5] : « L'effet de la déclaration du cardinal Theodoli, écrivait-il dans ses carnets[6], a été merveilleux. Il en résultera de grands avantages pour la couronne de France, parce que son exemple sera suivi. Il y a déjà cinq ans que j'ai arrangé cette affaire à Rome avec le frère de ce cardinal[7]. »

[1] Gui Bentivoglio était né en 1579; il avait été nonce en France de 1617 à 1621 et avait été nommé cardinal le 11 janvier 1621. Il mourut pendant le conclave le 7 septembre 1644. Parmi ses ouvrages, on cite ses mémoires, ses lettres, ses relations des nonciatures en Flandre et en France, et surtout son histoire de la guerre des Pays-Bas au XVIe siècle.

[2] Jules Sacchetti, Florentin, avait été nommé cardinal par Urbain VIII en 1626. Il mourut à Rome le 28 juin 1663, à l'âge de soixante-seize ans.

[3] *Ibid.*, f° 436 v°.

[4] Tome I des *Lettres de Mazarin*, p. 317-318.

[5] Mario Theodoli, évêque d'Imola, mort en 1650.

[6] Quatrième carnet, p. 101. La dernière partie de ce carnet se rapporte à l'année 1643, quoique la première partie soit relative à 1644.

[7] Le frère du cardinal Theodoli était le marquis de San-Vito, que

Dès que Mazarin apprit qu'Urbain VIII était dangereusement malade, il écrivit à son frère, Michel Mazarin, pour qu'il veillât aux intérêts de la France dans le choix du nouveau pontife. Il lui recommandait d'agir énergiquement auprès du cardinal Antonio Barberini. « Vous ne manquerez pas de lui représenter que, dans le cas où le pape viendrait à mourir, la conduite qu'il tiendra sera la pierre de touche de son dévouement à la France et de l'obligation qu'aura Sa Majesté de le protéger contre qui que ce soit. A ce propos, il me semble que Son Éminence fera bien de se rappeler l'exemple du cardinal d'Este, qui, ayant demandé hautement l'exclusion de Sixte-Quint, ne laissa pas, durant le pontificat de ce pape, de rester à Rome avec honneur, craint et respecté, parce qu'il était protecteur de France. Vous ne négligerez pas de faire valoir auprès du cardinal Antoine la nouvelle faveur que lui a accordée Sa Majesté[1] en élevant, sur mes instances, sa pension à dix-huit mille écus. On approuve l'idée que vous avez eue de proposer que l'on fît entrer au conclave[2] Vincenzo Martinozzi avec le

Mazarin croyait dévoué à la France. Voy. dans le tome I des *Lettres de Mazarin*, p. 317-318.

[1] Le texte italien porte *S. Stà*, c'est-à-dire *Sa Sainteté*; mais je pense que c'est une erreur du copiste pour *S. Mtà* (*Sa Majesté*). C'est, en effet, près du roi de France que Mazarin avait dû user de son influence pour faire augmenter la pension du cardinal Antoine.

[2] Chaque cardinal était accompagné de deux conclavistes; c'était ordinairement par eux que l'on était informé de ce qui se passait dans l'assemblée.

cardinal Antoine. Vous devrez faire toutes les diligences nécessaires à cet égard. » Le pape Urbain VIII mourut le 29 juillet 1644. Aussitôt que Mazarin en eut reçu la nouvelle, il s'adressa directement au cardinal Antoine pour l'engager à donner une preuve de son affection et de son dévòuement à la France[1].

Enfin Mazarin envoya à Rome un de ses secrétaires, Alexandre Fabri, chargé de rappeler au marquis de Saint-Chamond les instructions que le cardinal lui avait données et l'exclusion prononcée contre le cardinal Panfilio. L'instruction exprimait cette exclusion dans les termes les plus formels[2] : « Pour le cardinal Panfilio[3], Sa Majesté ne peut en aucune façon consentir que ses ministres concourent à son exaltation, et *leur ordonne de s'y opposer par toutes les voies qu'ils aviseront, d'abord en secret, mais ouvertement pourtant s'il est nécessaire d'en venir là*[4]. C'est un sujet qui a donné toutes ses affections à l'Espagne, qui n'a perdu aucune occasion de lui en donner des marques, comme à la France de son aversion, étant vrai de dire qu'il a été la cause de tous les obstacles qui se sont rencontrés en l'exercice de la protection

[1] Cette lettre est du 11 août 1644. Voy. tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 25 et suiv.

[2] Affaires étrangères, ROME, t. LXXXI, f° 137.

[3] Jean-Baptiste Panfilio ou Pamphilio, élu pape le 15 septembre 1644, mort le 7 janvier 1655, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

[4] J'ai souligné ce passage parce qu'il réfute l'assertion de Fontenay-Mareuil, qui prétend que l'ambassadeur français n'avait pas d'instructions suffisantes.

de France par M. le cardinal Antoine... Il ne sera pas malaisé de lui former une exclusion certaine, puisqu'il y a quantité de cardinaux qui ne l'aiment pas et lui seront contraires, et que M. le cardinal Antoine s'est autrefois déclaré que, si la France n'entreprenait son exclusion, il l'entreprendrait de son chef[1]. » A cette exclusion si formelle, Alexandre Fabri était chargé d'ajouter celle de Marc-Antoine Franciotti, cardinal du titre de saint Clément, évêque de Lucques.

Le conclave s'ouvrit le 9 août 1644; cinquante-cinq cardinaux y prirent part[2]. Les scrutins commencèrent immédiatement après les cérémonies religieuses. Il fallait, pour être élu, les deux tiers des voix. Le cardinal Sacchetti, sans obtenir cette majorité, en approcha plus que les autres candidats. Il avait pour lui, outre la faction française, une partie des cardinaux qui suivaient la direction de François Barberini qui avait conservé une grande influence principalement sur les cardinaux nommés par son oncle Urbain VIII. Fontenay-Mareuil prétend que ce cardinal n'était pas sincère dans sa démonstration en faveur de

[1] Nani écrivait dans le même sens : « Per sola sodisfattione d'Antonio medesimo essersi data l'esclusione a Panfilio. » (*Ambass. vénit.*, t. CI/B, dépêche du 25 octobre 1644.)

[2] Voy., pour l'histoire de ce conclave, le *Mercure* de Vittorio Siri, à l'année 1644; Labarde, *De rebus gallicis*, p. 111 et suiv., et les *Mémoires de Fontenay-Mareuil*, p. 272 et suiv. de l'édit. Michaud et Poujoulat. Ce dernier ouvrage, dont nous avons déjà signalé une erreur, ne doit être consulté qu'avec précaution.

Sacchetti[1]; mais son témoignage est loin d'être décisif.

La faction espagnole s'opposa énergiquement à la nomination de Sacchetti, et le cardinal de Médicis, protecteur de la couronne d'Espagne, lui donna l'exclusion au nom de Philippe IV. Le parti espagnol portait, de son côté, le cardinal Panfilio, que le cardinal Antoine repoussait au nom de la France. La lutte se prolongea jusqu'au mois de septembre, sans qu'une majorité pût se former. Plusieurs cardinaux tombèrent malades, et l'un d'eux, le cardinal Bentivoglio, dont nous avons parlé[2], mourut dans les premiers jours de septembre. La saison des grandes chaleurs rendait plus fatigante et plus dangereuse la durée du conclave. Il était d'usage, lorsque les suffrages étaient ainsi partagés, de choisir un troisième candidat qui ne serait repoussé par aucune des grandes puissances. L'instruction donnée au marquis de Saint-Chamond avait prévu ce cas et désigné le cardinal Altieri[3] au choix des cardinaux : « En cas que Sacchetti ne puisse réussir, Sa Majesté désire qu'on porte Altieri, qu'elle considère aussi comme un sujet qui a toutes les parties requises à un bon pape[4]. »

[1] Il dit (p. 273) que l'élection de Sacchetti aurait été assurée, « si François Barberini en eût parlé à toutes ses créatures, ainsi qu'il est accoutumé ». Mais ni Vittorio Siri ni Labarde ne partagent les soupçons de Fontenay-Mareuil.

[2] Voy. ci-dessus, p. 142-143.

[3] Jean-Baptiste Altieri avait été nommé cardinal le 13 juillet 1643; il mourut le 26 novembre 1654.

[4] F° 436 de l'instruction citée ci-dessus, p. 142-143.

Le parti des Barberins, au lieu de se rallier à la candidature d'Altieri, porta le cardinal de Saint-Clément, un des candidats exclus par la France[1]. Le cardinal Antoine se hâta de prévenir de cet incident l'ambassadeur Saint-Chamond[2]. Agissait-il de bonne foi dans ces communications? On peut en douter lorsqu'on voit que Mazarin se défiait depuis quelque temps des Barberins et déclarait à l'ambassadeur vénitien Nani qu'ils se séparaient de la France et voulaient former un tiers-parti. Le cardinal traitait François Barberini d'insensé, qui méconnaissait son véritable intérêt : repoussé par l'Espagne, odieux aux princes d'Italie, il ne pouvait trouver d'appui que du côté de la France. « Mais, ajoutait Mazarin[3], la faiblesse de son esprit ne lui permet pas de goûter un semblable conseil. »

De son côté, l'ambassadeur Saint-Chamond montra peu de zèle ou peu de capacité. Il était mécontent, si l'on en croit le Vénitien Nani[4], de n'avoir à Rome et en Italie qu'une influence secondaire. C'était en effet le cardinal Bichi qui avait toute la confiance de Mazarin; c'était lui qui avait terminé la guerre de Castro

[1] Voy. ci-dessus, p. 146.

[2] On trouve dans le *Mercure* de Vittorio Siri (t. IV, 2e partie, p. 666 et suiv.) les billets qui furent échangés, à cette occasion, entre le cardinal Antoine et l'ambassadeur de France.

[3] « La debolezza del suo spirito non essere capace di tali consegli. » Paroles attribuées à Mazarin par la dépêche de Nani du 6 sept. 1644. (*Amb. vénit.*, t. CI.)

[4] Dépêche du 13 août 1644. (*Ambass. vénit.*, t. CI/A.)

entre Urbain VIII et les princes vénitiens[1]. C'était encore le cardinal Bichi qui, dans le conclave, devait diriger le parti français. Ce qui est certain, c'est que, dans l'échange de billets avec le cardinal Antoine, Saint-Chamond parut oublier les instructions si précises qu'il avait reçues de Mazarin. Il écrivit au cardinal Antoine de s'entendre avec les autres cardinaux du parti français pour ce qui concernait l'élection du pape, et de prendre les résolutions qui lui paraîtraient les meilleures[2].

Un historien du temps, d'ordinaire bien informé, La Barde, dit que ce fut le marquis de San-Vito, frère du cardinal Theodoli, qui détermina le marquis de Saint-Chamond à laisser agir à sa guise le cardinal Antoine[3]. San-Vito et Theodoli trahirent la France[4] dont ils recevaient pension. Le marquis fit à

[1] Tome I, p. 234-235.

[2] Voy. le texte de ce billet dans Vittorio Siri, *ibid.*, p. 675.

[3] Labarde, *De rebus gallicis*, p. 112-113. — L'ambassadeur vénitien Nani confirme, dans une dépêche du 11 octobre 1644, l'assertion de Labarde. Parlant du marquis de San-Vito, il dit : « E stato il principal instromento dell' affronto che si pretende [che] alla corona sia stato inferito in conclave. Ha egli portato per il cardinale Panfilio la parola ad Antonio che eletto papa sarebbe amico alla Francia. » (*Ambass. vénit.*, t. CI/B.)

[4] Lorsque, dans la suite, le gouvernement français songea à attaquer l'élection du pape Innocent X, il fut question d'accuser de simonie le cardinal Theodoli, comme l'auteur des billets qui avaient circulé dans le conclave ; on prétendait qu'il avait reçu l'évêché d'Imola pour prix de la négociation qu'on lui attribuait (come l'auttor di biglietti, e che consequi il vescovato d'Imola per prezzo preteso dal suo negotiato). (Dépêche de Nani du 27 février 1646, t. CIII, f° 254, des *Ambassadeurs vénitiens*.)

l'ambassadeur les plus belles promesses au nom du cardinal Panfilio[1]. Ce dernier s'engageait à terminer à l'avantage du roi de France les différends relatifs aux pays d'obédience, comme la Provence, la Bretagne et les trois évêchés (Toul, Metz et Verdun)[2]. Il promettait aussi le chapeau de cardinal à Michel Mazarin[3]. Il est probable que ce moine ambitieux se laissa séduire par cette espérance et contribua à empêcher le marquis de Saint-Chamond de remplir son devoir. C'est ce qui paraît résulter d'une lettre où le cardinal Mazarin blâme la conduite de son frère[4].

Pendant que l'ambassadeur de France hésitait, le parti espagnol agissait avec vigueur; il pressait le cardinal Antoine de se décider, en lui déclarant que le conclave était résolu à procéder immédiatement à l'élection de Panfilio. Le cardinal Bichi tenta vainement un dernier effort en demandant qu'au moins on consultât le gouvernement français et qu'on attendît sa réponse; la faction espagnole repoussa tout délai. Le cardinal Antoine finit par céder et déclara que la France, qui s'était d'abord opposée à l'élection de Panfilio, avait renoncé à lui donner l'exclusion[5]. Ces assertions,

[1] Labarde, *De rebus gallicis*, *ibid.*

[2] Ces contrées n'étaient pas comprises dans le concordat de François Ier, et pendant huit mois de l'année le pape pouvait y conférer les bénéfices ecclésiastiques. De là des contestations auxquelles Panfilio promettait de mettre un terme.

[3] Labarde, *De rebus gallicis*, p. 113.

[4] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 99.

[5] Labarde, *De rebus gallicis*, *ibid.*

qui semblaient confirmées par le silence de l'ambassadeur Saint-Chamond, entraînèrent la plupart des cardinaux du parti français. Panfilio fut élu le 15 septembre 1644 à une grande majorité et prit le nom d'Innocent X.

Le nouveau pape, soit magnanimité, soit prudence politique, témoigna le désir de vivre en bonne intelligence avec la France. Il fit appeler Michel Mazarin, frère du ministre, et lui déclara ses intentions, en le priant de les faire connaître au cardinal son frère. Mais ce dernier ne fut pas dupe des protestations d'Innocent X. Profondément affecté de cette élection[1], il s'en prit au cardinal Antoine et à l'ambassadeur. Ce dernier fut rappelé immédiatement et exilé dans ses terres. Mazarin trouvait qu'il s'en tirait à bon marché[2], et, comme on lui demandait, l'année suivante, la permission pour Saint-Chamond de revenir à la cour, il répondit que ce serait un scandale et qu'il aurait dû être fustigé pour sa conduite à Rome[3]. Quant au cardinal Antoine, on lui ôta le titre de protecteur de France, et il eut ordre de faire enlever de son hôtel

[1] On attribua même à ce chagrin la maladie qui tint Mazarin quelque temps éloigné des affaires en octobre 1644.

[2] « Havendo havuto un grand mercato. » (Septième carnet, f° 24.)

[3] « Meritando d'haver le coste tagliate per la sua condotta à Roma. » (*Ibid.*) L'indignation de Mazarin contre Saint-Chamond serait parfaitement justifiée, s'il était vrai que cet ambassadeur se fût laissé corrompre par une offre de dix mille pistoles que lui aurait faite le marquis de San-Vito : « Il marchese di San Vito, fratello del cardinale Theodoli, portatoli un offerto di dieci mille pistole. » (*Ambass. vénit.*, t. CI/B, dépêche de Nani du 15 novembre 1644.)

les armes de cette couronne[1]. Le marquis de San-Vito et le cardinal Theodoli, son frère, furent privés des pensions qu'ils recevaient de la France. Cependant Mazarin, tout en rompant avec les Barberins, comprit parfaitement la nécessité de ménager le nouveau pape. Il lui écrivit le 21 octobre une lettre de félicitation qui contrastait singulièrement avec ses véritables sentiments. Il assurait Sa Sainteté de la joie (ce sont ses propres termes) que lui avait causée son exaltation[2].

Ce n'est pas là qu'il faut chercher la vérité. Mazarin est plus sincère lorsqu'il s'adresse à son frère. Michel Mazarin était, comme nous l'avons vu, un moine intrigant qui aspirait au cardinalat. On lui fit espérer qu'il l'obtiendrait s'il parvenait à réconcilier son

[1] On lit dans une gazette à la main conservée aux Archives des affaires étrangères, FRANCE, t. CVIII, pièce 117 : « Le cardinal Antonio a rendu le brevet de protecteur de France en cette façon : M. de Saint-Chamond lui ayant envoyé son fils pour le retirer, il lui dit qu'il prioit S. Exc. d'attendre jusques au lendemain matin et qu'il le porteroit lui-même, ce qu'ayant obtenu après plusieurs instances, il ne manqua pas à faire ce qu'il avoit promis, disant à M. de Saint-Chamond, entre autres paroles, qu'il lui rendoit le brevet d'une charge dont le roi l'avoit honoré et qu'il avoit faite avec grande affection, quoique ses ennemis aient voulu persuader au contraire. Mais que le roi et la reine en connoîtroient la vérité dans quelque temps ; bref, qu'il rendoit ledit brevet d'aussi bon cœur qu'il l'avoit reçu. La nuit, les armes de France furent brisées sur sa porte : les François disent que ça été par leurs mains, et les gens dudit cardinal Antonio publient que ça été par eux. » L'ambassadeur vénitien Nani parle aussi de l'indignation de la cour contre les Barberins qu'on accusait de trahison. (Dépêche du 4 octobre 1644, t. CI/B des *Ambass. vénitiens*.)

[2] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 88 et suiv.

frère avec les Barberins [1]. On ajoutait que le pape devait être blessé du mécontentement témoigné par la France contre ces cardinaux, parce qu'ils avaient contribué à son élection. Ces considérations, développées par le cardinal Spada, décidèrent Michel Mazarin à écrire à son frère pour tenter un rapprochement entre lui et les Barberins. Il reçut du cardinal une réponse dont plusieurs passages méritent d'être cités. Cette dépêche, qui porte la date du 25 novembre, commence ainsi [2] : « Il nous est arrivé, le 20 du mois passé (le 20 octobre), le courrier Girolamo avec les dépêches de votre révérendissime paternité. Elle devait absolument persister à rejeter les propositions qui lui étaient faites, de la part de Sa Sainteté, par le cardinal Spada pour la réconciliation des Barberins avec la France. Vous y avez, au contraire, prêté l'oreille, puisque vous avez consenti à envoyer ce courrier. Tout cela m'a causé un extrême déplaisir. Votre condescendance peut avoir fait naître l'idée que cette démarche aurait du succès et que la récompense, qu'on vous garantissait [3], contribuerait au bon résultat de l'affaire. Et pourtant, d'après toutes les nouvelles qu'on reçoit de Rome, on s'accorde à dire que les cardinaux Spada [4] et Panzirole [5] sont seuls per-

[1] *Ambass. vénit.*, t. CI/B, dépêche du 15 novembre 1644.
[2] *Lettres de Mazarin*, t. II p. 98 et suiv.; la lettre est en italien.
[3] C'est-à-dire le chapeau de cardinal, auquel aspirait Michel Mazarin.
[4] Bernard Spada, nommé cardinal en 1626, mort en 1661.
[5] Jean-Jacques Panzirole, nommé cardinal en 1643, mort en 1651.

suadés que le pape doive être offensé du traitement infligé au cardinal Antoine Barberini. »

Mazarin se plaignait ensuite que la démarche de son frère eût été faite à l'insu du cardinal Bichi : « Je vous ai fait savoir à diverses époques et par diverses voies, ajoutait le ministre, que vous ne pouviez remplir complétement mes intentions qu'en vous liant sincèrement avec ce cardinal et en n'agissant que d'après ses conseils. Quand bien même ce personnage ne serait pas, comme il l'est, estimé de tout le royaume, regardé comme un homme d'une fidélité incorruptible et d'un zèle incomparable pour la couronne de France, il vous suffirait de savoir que je le tiens pour l'ami le plus dévoué, le plus fidèle que j'aie au monde, pour vous engager à vous conduire comme vous le devez, comme je le désire et comme l'exigent vos propres intérêts. Que ce soit donc la dernière faute de cette nature dont j'entende parler, et tâchez dorénavant d'effacer tous les soupçons et toutes les défiances que le passé aurait pu faire naître dans l'esprit du cardinal Bichi. »

Après cette verte semonce, Mazarin parlait du projet de réconciliation en termes non moins énergiques : « Il faut, écrivait-il, que les cardinaux Spada et Panzirole, qui ont voulu prouver à Sa Sainteté qu'elle était dans l'obligation de réconcilier les Barberins avec le roi de France, aient cru que Sa Majesté n'était qu'un fantôme de roi, obéissant à des caprices et n'examinant pas sérieusement les

résolutions qu'il adopte, puisqu'ils se sont imaginé que, après une déclaration aussi juste et aussi hautement applaudie que celle qui a été rendue contre le cardinal Antoine, Sa Majesté pouvait se rétracter aux dépens de sa propre dignité et de son honneur. » Mais, en flétrissant la conduite du cardinal et de ses adhérents, Mazarin déclarait que le gouvernement était loin de vouloir attaquer le pape. « Sa Majesté, ajoutait-il, a, au contraire, manifesté une grande joie de l'avantage qui est résulté pour Sa Sainteté de la faute du cardinal Antoine. Elle sait, en effet, que Sa Sainteté possède au plus haut degré les qualités nécessaires pour bien gouverner les États de l'Église, pour procurer le repos et les plus grands biens à la chrétienté. »

Dans la dernière partie de cette longue lettre, Mazarin déclarait que la promotion de son frère au cardinalat importait plus à l'honneur et aux intérêts du pape qu'à ceux de la France : « A parler franchement, toute la cour et les parlements du royaume croient que nous avons aujourd'hui un pape espagnol. Leur opinion se fonde sur la partialité qu'ils supposent que Sa Sainteté a toujours montrée pour l'Espagne pendant sa prélature et son cardinalat, et sur la joie que les ministres de la maison d'Autriche ont fait éclater à la nouvelle de son élection, comme on l'apprend de tous côtés. Ils pensent que Sa Sainteté, malgré les protestations d'amitié qu'elle a faites depuis son exaltation pour la couronne

de France, dissimule ses sentiments et garde au fond du cœur un profond dépit de l'exclusion qui lui a été donnée de notre part. Il n'a pas manqué de gens qui ont mis en doute si l'on devait accepter la médiation de Sa Sainteté[1]. On a même écrit de Munster : « Il est nécessaire que Sa Sainteté nous donne » d'abord au moins une garantie morale en nous » prouvant par des faits qu'elle est disposée à se » conduire en père commun des fidèles. »

Mazarin terminait en rappelant que, tandis que tous les princes de la chrétienté obtenaient des faveurs du nouveau pontife, la France seule était mise en demeure d'acheter quelques grâces au prix de son honneur. La réconciliation avec les Barberins n'était pas acceptable, et le pape lui-même n'avait jamais songé à la proposer. Toute cette lettre respire un ton d'indignation qui n'épargne ni le frère du cardinal, ni les Barberins, ni leurs adhérents; le pape lui-même, au milieu des éloges prodigués à sa sagesse, est accusé de partialité. Toutefois Mazarin était trop prudent pour en venir immédiatement à une rupture déclarée avec le souverain pontife. Il tenta d'abord de le gagner et fit donner ordre au conseiller d'État de Grémonville[2], qui se rendait à Venise en qualité d'ambassadeur, de

[1] On a vu, page 3 et 4 du présent volume, que les médiateurs au congrès de Munster étaient le nonce Chigi pour le pape et l'ambassadeur de Venise Contarini.

[2] Nicolas Bretel de Grémonville, né à Rouen vers 1609, avait été intendant de l'armée d'Italie. Il fut ambassadeur à Venise de 1644

passer par Rome et d'entamer des négociations avec Innocent X. Grémonville devait combattre l'influence espagnole et s'efforcer d'obtenir que le pape se montrât réellement le père commun de toute la chrétienté [1]. Malheureusement, à cette question d'un intérêt général se mêlait une affaire domestique que Mazarin, malgré ses protestations, avait toujours à cœur. Il voulait relever à Rome la considération de sa famille, qui était loin d'avoir une origine illustre, et afin d'y parvenir il demandait le chapeau de cardinal pour son frère.

Grémonville partit pour Rome vers la fin de l'année 1644. A Gênes, il rencontra le cardinal de Lyon, frère du cardinal-duc de Richelieu, qui revenait du conclave et qui lui donna des rénseignements peu favorables sur Michel Mazarin, « de sorte, écrivait Grémonville au secrétaire d'État Brienne [2], que je le crains plus que tous les écueils de la mer, et ce n'est pas sans raison, prévoyant quasi un naufrage inévitable. » L'ambassadeur revient plusieurs fois sur le caractère de Michel Mazarin : « Ce bon religieux, disait-il, fait de son ambition les intérêts de l'État, et il croit que tout doit être sacrifié à ses prétentions,

à 1648 et mourut peu de temps après son retour en France, en 1648. Sa correspondance est conservée dans les mss. de la Bibl. nationale (anc. f. Saint-Germain français).

[1] Les instructions données à Nicolas Bretel de Grémonville ont été publiées dans l'ouvrage intitulé *Négociations d'Henri Arnauld, abbé de Saint-Nicolas* (Paris, 1748, 5 vol. in-12).

[2] Lettre du 22 janvier 1645.

au succès desquelles il fait consister la réputation de la France. »

Arrivé à Rome vers le commencement de l'année 1645, Grémonville voulait d'abord s'occuper des affaires générales et obtenir que le pape ne laissât plus sans pasteurs les églises de Catalogne et de Portugal, comme il l'avait fait jusqu'alors par condescendance pour l'Espagne. Mais Michel Mazarin exigea que son affaire passât avant toutes les autres. « L'ambition, écrivait Grémonville au secrétaire d'Etat Brienne le 6 février 1645, l'ambition a tellement démonté l'esprit du bon père, qu'il veut que son intérêt marche avant celui de l'Etat, et que je parle de son affaire dès ma première audience, à l'exclusion de toutes les affaires du roi. Jamais démon ne fut plus importun et plus pressant et n'entendit moins la raison que celui-là. »

L'ambassadeur, pressé par Michel Mazarin, se flattait d'obtenir pour lui le chapeau de cardinal et faisait partager son espérance à la cour de France. « Tous les ministres, écrivait Nani le 14 mars 1645, en sont très-satisfaits, et plus que tous les autres le cardinal Mazarin, qui se croit assuré de la promotion de son frère et l'a déclaré à un de ses confidents [1]. » L'indiscrétion de Michel Mazarin compromit le succès de la négociation à laquelle il attachait tant d'importance. Il avait répandu le bruit

[1] « Se n'è espresso con persona sua confidente. » (*Ambass. vénit.*, t. CII/A, f° 48.)

que Grémonville apportait au cardinal Camille Panfilio[1], neveu du pape, le brevet d'une riche abbaye, et, dès sa seconde audience, l'ambassadeur fut si vivement pressé par Innocent X, qu'il se laissa arracher la promesse de l'abbaye de Corbie, qui valait vingt-cinq mille livres de rente. Voici comment l'ambassadeur explique cette précipitation, qui lui a été reprochée par Fontenay-Mareuil[2] : « Sans me donner le loisir d'achever, le pape me demanda si Sa Majesté désirait donner quelque abbaye à son neveu. Après cela, je ne crus pas devoir différer d'offrir une chose qui m'était demandée avec tant d'avidité. Ainsi lui expliquai-je la pensée de Sa Majesté en faveur du cardinal Panfilio, exagérant le plus que je pus la grandeur du bienfait et la grâce dont on l'accompagnait, le donnant de si bonne façon. Alors le visage du saint-père

[1] Camille Panfilio renonça dans la suite au cardinalat et épousa Olympia Aldobrandini, princesse de Rossano.

[2] *Mémoires*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 275, 1re col. Fontenay-Mareuil prétend que Grémonville donna le brevet « par trop de confiance aux bonnes chères qu'on lui faisoit ». Monglat, dont on vante un peu trop l'exactitude et l'impartialité, n'en a pas fait preuve en parlant de la conduite de Mazarin à l'égard du pape Innocent X: « Il n'y a pas, dit-il, de tours de souplesse qu'il (Mazarin) ne fit pour le rapaiser ; même ayant appris que le roi d'Espagne avoit donné une bonne abbaye au cardinal Panfilio, neveu de Sa Sainteté, il se démit de celle de Corbie qu'il possédoit pour la lui donner, et son but étoit de faire créer cardinal son frère le père Mazarin, Jacobin, depuis peu archevêque d'Aix. » Ce passage, dont le ton général indique une intention ironique, renferme deux erreurs : 1° le frère de Mazarin ne fut nommé que plus tard archevêque d'Aix ; 2° ce ne fut qu'après l'ambassade de Grémonville que le cardinal Panfilio obtint une abbaye du roi d'Espagne.

se rasséréna et sembla rajeunir de dix ans, et son éloquence redoubla pour mieux faire ses remercîments, en disant : *Vous avez été les premiers à nous gratifier*[1]. »

Mais Innocent X, après avoir obtenu l'abbaye de Corbie en faveur de son neveu, refusa de donner suite à la demande que Grémonville lui fit du cardinalat pour Michel Mazarin[2]. Il prétendit que deux frères ne pouvaient être revêtus en même temps de cette dignité[3], et éluda les autres réclamations relatives au Portugal, à la Catalogne et à l'archevêque de Trèves, que l'Espagne retenait prisonnier, malgré les protestations de la France. En un mot, il joua Grémonville, qui accusait, dans ses dépêches, Michel Mazarin d'avoir tout perdu par son indiscrétion. « C'est ce qui nous a obligés, écrivait-il à Brienne, de bailler si promptement l'abbaye. Sans cette maudite prétention il n'y a rien que l'on ne fît faire au pape par amour ou par force. Mais ce bon moine prend la chose d'une telle hauteur, qu'il a passé jusqu'à me dire que son affaire était la principale de la France en cette cour et que les autres n'étaient que des accessoires. »

Cette ambition de Michel Mazarin fit échouer toutes les négociations. Innocent X se déclara de plus en plus

[1] Cette phrase prouve que Monglat s'est trompé en prétendant que le neveu du pape avait déjà reçu une abbaye du roi d'Espagne.

[2] Voy. dépêche de Nani du 21 mars 1645 (*Ambass. vénit.*, t. CII/A, f° 89).

[3] Il ne voulait pas se rappeler que le cardinal-duc de Richelieu et son frère, l'archevêque de Lyon, avaient été cardinaux en même temps.

en faveur de l'Espagne et nomma huit cardinaux dévoués à cette puissance[1]. La position de Grémonville n'était plus tenable; il saisit la première occasion pour sortir de Rome avec éclat. Il y avait alors dans cette ville un député du clergé de Portugal, évêque de Lamego, que la France avait pris sous sa protection. Il fut attaqué dans les rues de Rome par des assassins qu'avait soudoyés l'ambassadeur d'Espagne. « Comme il revenait dimanche dernier de la Madona del popolo, écrivait Grémonville à Brienne[2], parmi tout le peuple de Rome qui venait de voir passer une cavalcade des ambassadeurs extraordinaires de Lucques, il fut assailli par cinquante bandits napolitains, domestiques de l'ambassadeur d'Espagne, lesquels, à coups d'arquebuse et d'épée, se ruèrent sur son carrosse, tuèrent un gentilhomme qui était avec lui, blessèrent grièvement son cocher, et, ayant tiré sur lui trois coups dont ils pensaient l'avoir tué, le laissèrent sur la place, sans que néanmoins il ait été blessé. Ensuite ces assassins se retirèrent effrontément, à la barbe des sbires, dans le palais de l'ambassadeur d'Espagne. »

Grémonville, décidé à obtenir satisfaction de cet

[1] La nouvelle de cette promotion blessa vivement la cour de France : « L'avviso, écrit Nani, ha incredibilmente alterato il signor cardinale non solo, ma la regina medesima. » (Dépêche du 21 mars 1645; *Ambass. vénit.*, t. CII/A, f° 91.)

[2] Cette lettre, qui n'est pas datée, doit être de la fin de mars 1645. Nani écrivait, dès le 28 mars 1645, que la cour avait envoyé à Grémonville l'ordre de quitter Rome. (*Ambass. vénit.*, t. CII/A, f° 123; voy. aussi p. 153 et suiv. du même volume.)

attentat ou à rompre immédiatement avec le pape, demanda une audience à Innocent X et fit entendre les plaintes les plus vives. « Dès le lendemain, lui dit-il [1], on saurait s'il serait pape ou non, c'est-à-dire s'il voulait régner avec autorité, ou se rendre honteusement le capelan des Espagnols. » Grémonville ajouta que, si dans les vingt-quatre heures l'ambassadeur d'Espagne n'avait pas livré les assassins ou quitté les États pontificaux, il sortirait lui-même de Rome avec tous les Français. N'ayant pas obtenu satisfaction, il quitta Rome pour se rendre à Venise [2].

Mazarin, ayant échoué dans sa tentative pour gagner le pape, résolut de l'intimider ; mais, suivant son usage, il agit avec lenteur et prudence. Il laissa Rome sans ambassadeur français. Un résident nommé Gueffier, puis Henri Arnauld, abbé de Saint-Nicolas, furent chargés de traiter les affaires urgentes et de s'entendre avec les cardinaux partisans de la France, tels que le cardinal d'Este, frère du duc de Modène, nommé protecteur de la couronne de France, le cardinal Grimaldi, un des confidents les plus intimes de Mazarin, et avec les correspondants habituels du cardinal, Paulo Macarani et Zongo Ondedei. On voit, du reste, par les relations des ambassadeurs vénitiens, que Mazarin ne cessait de se plaindre de la conduite d'Innocent X,

[1] Dépêche du 6 avril 1645.

[2] Nicolas Bretel de Grémonville fut ambassadeur de France à Venise jusqu'en 1648. Il revint en France à cette époque et mourut la même année. On l'a souvent confondu avec son frère, le chevalier de Grémonville, qui fut dans la suite ambassadeur à Vienne.

qui avait refusé de livrer Beaupuis[1] à la France, et qu'il déclarait que le pape aurait à s'en repentir. « La France, ajoutait-il, conserverait le respect le plus complet pour le saint-siége; mais elle traiterait les papes selon leurs mérites[2]. »

Les Barberins profitèrent de l'irritation de Mazarin pour se réconcilier avec lui. Ils n'avaient pas tardé à se repentir de leur conduite envers la France. Le pape Innocent X était entouré de leurs ennemis, et l'on fit retomber sur eux toutes les fautes du dernier pontificat. On alla même jusqu'à les accuser d'exactions et à les menacer de poursuites judiciaires. Ils furent dépouillés par Innocent X des charges dont les avait revêtus Urbain VIII, et leurs biens mis sous le séquestre. Regardés comme les ennemis de la maison d'Autriche, ils ne pouvaient espérer de secours de ce côté; ils cherchèrent à se rapprocher de la France. Nous avons vu qu'à leur instigation Michel Mazarin avait fait des ouvertures de réconciliation dès l'année 1644[3]. A cette époque, le cardinal espérait encore gagner Innocent X, et il avait rejeté les propositions de son frère. Les Barberins, voyant le péril devenir

[1] Voy. sur Beaupuis tome I, p. 169. Ce complice de Beaufort s'était réfugié à Rome.

[2] « La Francia esser per conservar intiero il rispetto verso la Santa Sede; mà con li pape trattar à misura del merito loro. » (Dépêche de Nani, en date du 13 juin 1645; *Ambass. vénit.*, t. CII/B, f° 166 v°.) — On trouve un résumé des relations du pape et de la France dans une dépêche du 18 avril 1645. (*Ibid.*, t. CII/A, f° 217 et suiv.)

[3] Voy. ci-dessus, p. 159 et suiv.

de plus en plus menaçant, s'adressèrent au cardinal de Valençay[1], qui habitait Rome, et obtinrent qu'il se rendrait en France pour les réconcilier avec Mazarin. Achille d'Estampes, cardinal de Valençay, était un ancien chevalier de Malte qui avait conquis sa dignité de cardinal en commandant les armées pontificales. L'intrigue était son élément, et un contemporain l'a peint en traits caractéristiques, qui paraissent ressemblants : « C'était un homme hardi, d'un esprit vif, entreprenant, d'une parole libre et salée, possédant le jargon des femmes et de la cour, d'ailleurs regardé comme capable des grandes affaires, et ami depuis longtemps du marquis de Châteauneuf[2].» Ce dernier trait le rendait suspect à Mazarin. Aussi le cardinal de Valençay fut-il mal accueilli à son arrivée en France, au mois de janvier 1645[3].

A cette époque, la négociation de Grémonville n'avait pas encore échoué. Mazarin ne voulait pas rompre avec Innocent X dans l'intérêt d'une famille qui avait trahi la France. Par son conseil, la reine envoya un gentilhomme au-devant du cardinal de Valençay pour lui défendre de venir à Paris; mais Valençay, qui avait prévu cette opposition, ne

[1] Nommé cardinal en 1643, il mourut en 1646.

[2] « Valancæus linguâ procaci, valido ingenio, jocis atque facetiis seria miscere solitus, prorsùm aulæ, quæ tunc cummaximè fœminis constabat, idoneus erat : huic vetus necessitudo atque familiaritas intercedebat cum Castronovano, qui fœminarum operâ multâ movere solitus erat. » (Labardæi *De rebus gallicis*, lib. III, p. 126.)

[3] *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 250.

suivit pas la route ordinaire et arriva à Paris sans avoir été rejoint par l'envoyé de la reine. Dès qu'on fut informé de sa présence, le marquis de Créqui, premier gentilhomme de la chambre du roi, alla lui enjoindre, au nom d'Anne d'Autriche, de quitter Paris dans les vingt-quatre heures et le royaume dans la quinzaine[1]. Valençay répondit avec cet esprit de raillerie familière que lui attribuent les contemporains : « La reine ne veut pas que je sorte si tôt de France; elle m'a envoyé un trop gros cheval[2]. » Cette résistance irrita la reine, qui ordonna à deux des capitaines des gardes du corps de se rendre près du cardinal de Valençay pour lui signifier que, s'il ne sortait pas de Paris volontairement, ils l'y contraindraient et le feraient escorter jusqu'à la frontière par des archers. Le cardinal de Valençay ne résista plus; il se retira d'abord au faubourg de Picpus, puis à Villeroi[3], et de là envoya son neveu, le bailli de Valençay[4], pour demander une entrevue à Mazarin, en lui faisant savoir qu'il s'agissait d'affaires de la plus haute importance[5].

Pendant tous ces délais, Mazarin avait appris les

[1] *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 250-251, texte et note.

[2] *Ibid.* Valençay faisait allusion à l'embonpoint excessif du marquis de Créqui.

[3] Aujourd'hui village de Seine-et-Marne, arrondissement de Meaux, canton de Claye.

[4] Henri d'Estampes-Valençay, né en 1603, chevalier de Malte, grand prieur de France en 1670, mort en 1678.

[5] Lettre de Mazarin au cardinal Grimaldi, 25 mars 1645 (t. II, p. 136, des *Lettres de Mazarin*).

événements de Rome : la dernière promotion de cardinaux hostiles à la France, l'exclusion de son frère, l'attentat contre le résident de Portugal, et la sortie de Rome de l'ambassadeur Grémonville. Décidé à rompre avec le pape et à lutter contre lui jusque dans Rome, il ne repoussa plus des alliés qui venaient s'offrir avec leur nombreuse clientèle[1]. Il chargea Lionne, son secrétaire intime, de se rendre au château de Villeroi, et apprenant par son rapport que l'affaire était sérieuse, il alla lui-même conférer avec le cardinal de Valençay[2], et régla les conditions auxquelles le roi prendrait les Barberins sous la protection de la France[3].

Dès le 13 juin 1645, Mazarin expliquait sa con-

[1] L'ambassadeur vénitien Nani, dans sa dépêche du 28 mars 1645, indique parfaitement le changement des dispositions de Mazarin et la cause de ce changement. (*Ambass. vénit.*, t. CII/A, f° 125.)

[2] *Ibid.*, f°s 157 et suiv.

[3] *Ibid.* Voy. aussi Labarde, *De rebus gallicis*, p. 123-129. Cet auteur est d'accord avec l'ambassadeur vénitien ; il est beaucoup mieux informé que Monglat, qui ne comprend rien à la conduite de Mazarin et la présente sous le jour le plus défavorable : « Sachant, dit Monglat (p. 164, 2e col. de l'édit. Michaud et Poujoulat), sachant que le pape, par une ingratitude extrême, recherchoit les Barberins pour le maniement des finances de l'Église durant le pontificat de leur oncle, et même qu'il poursuivoit le cardinal Antoine criminellement, il (Mazarin) *alla tout d'un coup du blanc au noir*, car il fit prendre au roi la protection de ce cardinal, etc. » Il semble que Monglat n'a fait qu'analyser un pamphlet de l'époque, où, sous le titre de *Lettre écrite de Rome* (15 novembre 1645), on fait une critique vive et souvent spirituelle de la conduite du cardinal. C'est une véritable mazarinade que je crois inédite. Elle se trouve dans le ms. fr. 3781 de la Bibl. nat., f° 50 v° et suiv.

duite à l'ambassadeur de Venise en déclarant que les princes n'ont ni amour ni haine, mais que leurs intérêts sont la règle de leurs affections, et que de la même main ils frappent et embrassent tour à tour[1]. Les négociations relatives aux Barberins traînèrent jusqu'à la fin d'octobre. Dans cet intervalle, de nouveaux griefs irritèrent la France contre la cour de Rome : on blâmait surtout les intrigues d'Hersent[2] et les encouragements qu'il avait trouvés à Rome. Le nonce reçut l'ordre d'écrire au pape pour s'en plaindre. Dans une audience qu'il eut à Fontainebleau, Mazarin lui déclara[3] que cette affaire avait clairement découvert l'aversion et la haine du pape contre sa personne et la situation qu'il occupait à la cour[4]. Il ajouta qu'il n'en comprenait pas le motif après tout ce que la France avait fait pour le saint-siége ; il rappela l'envoi de Grémonville à Rome, le don d'une abbaye au neveu du pape, en un mot, les avances faites pour aplanir les voies de confiance et d'affection entre le saint-siége et la France[5]. Le pape, au contraire, n'avait cessé de travailler à la ruine de

[1] « Che li principi non hanno amore, ne odio, che, à misura del loro interesse, con l'istessa mano, hora battendo, hora abbracciando. » (*Ambass. vénit.*, t. CII/B, f° 469.)

[2] Voy. ci-dessus, p. 118-119.

[3] Nani, dépêche du 24 octobre 1645, t. CIII, f° 41, des dépêches des *Ambassadeurs vénitiens*.

[4] « Che chiaro haveva scoperto l'avversione et l'odio di Sua Santità contra la persona et il posto suo. » (*Ibid.*)

[5] « Ha splaniato (*sic* pour *spianato*) le strade della confidenza et affetto. » (*Ibid.*)

Mazarin[1]. L'irritation contre la cour de Rome[2] contribua à hâter la conclusion de l'affaire des Barberins. Le roi les prit officiellement sous sa protection[3] et les autorisa à placer sur leur palais les armes de France. C'était pour Mazarin une sorte de vengeance personnelle. « Je ne l'ai jamais vu aussi triomphant, écrivait l'ambassadeur vénitien[4], pour les plus grandes victoires que pour avoir planté à Rome les armes et le parti du roi en face du pape. »

Dès ce moment, le parti français, qui devenait chaque jour plus nombreux dans Rome, ne parut plus s'inquiéter de la dignité de cardinal pour le frère de Mazarin. La reine donna à ce dernier l'archevêché d'Aix en dédommagement. A cette occasion, le cardinal écrivait à Grimaldi[5] : « Je

[1] Dépêche du 24 oct. 1645. (*Ibid.*)

[2] Cette irritation était parvenue à tel point, que Lionne déclarait à l'ambassadeur vénitien Nani (*ibid.*, f° 125) que « le cardinal Mazarin avait retenu jusqu'alors les esprits et les plumes de ce pays, mais que, si une fois il leur lâchait la bride, la cour de Rome n'y trouverait pas son compte ». (Dépêche du 12 décembre 1645.) — On allait jusqu'à dire en plein parlement, d'après le même ambassadeur, qu'il fallait agir avec le pape comme avec un père furieux, dont on lie les mains avec prudence, pendant qu'on lui baise les pieds avec respect : « Che con prudenza se gli legan le mani nel tempo stesso, che per rispetto se gli baciano i piedi. » (*Ibid.*, t. CIV, f° 100.)

[3] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 242 et 252.

[4] « Io non l'hò trovato per le vittorie più insigni tanto essultante, quanto per haver piantato in Roma l'armi e il partito del Rè sù la faccia del Papa. » (*Ambass. vénit.*, t. CIII, f° 60, dépêche du 7 novembre 1645.) Toutes les dépêches de Nani pendant les derniers mois de l'année 1645 attestent à quel point était portée l'irritation de la cour de France contre Innocent X.

[5] Lettre du 15 juillet, t. II, p. 204, des *Lettres de Mazarin*.

rends grâce à Votre Éminence des bons conseils qu'elle se complaît à donner à mon frère. Il doit partir de Rome, à mon avis, dès que la saison le permettra, et éviter de parler à qui que ce soit du passé, faire connaître qu'il ne pense qu'à bien servir son Église, baiser une fois les pieds du pape, et prendre congé de sa maison par un simple compliment sans entrer dans aucune explication, témoignant qu'il part très-content, comme en effet il le doit être. » Toutes ces précautions témoignent assez que Mazarin se défiait des vues ambitieuses et des indiscrétions de son frère. Il voulait, en l'éloignant, enlever à ses ennemis le prétexte dont ils s'étaient servis plus d'une fois contre lui, et persuader à la France que, au lieu d'agir par de mesquines considérations et pour des intérêts de famille, il n'avait en vue que l'honneur national blessé par la partialité du pape Innocent X.

CHAPITRE II

PROJETS DE CONQUÊTES EN ITALIE

L'Italie est le principal théâtre de la guerre en 1646. — But que se proposait Mazarin. — Conquête projetée des présides de Toscane et du royaume de Naples. — Préparatifs considérables. — Manifeste contre le pape (9 février 1646). — Situation du parti français à Rome.

Avant de se lancer dans la guerre d'Italie, Mazarin résolut de s'entourer des conseils qui pouvaient assurer le succès de l'expédition. Il avait une grande confiance dans le cardinal Grimaldi, qui avait été nonce en France et qui continuait d'entretenir avec ce royaume une correspondance très-active. Grimaldi envoya à Mazarin des plans et des mémoires pour porter la guerre au centre de l'Italie[1] et s'emparer des places de Toscane[2],

[1] Labarde, *De rebus gallicis*, p. 205, attribue formellement le plan de la campagne de 1646 au cardinal Grimaldi. Les lettres de ce cardinal ne laissent aucun doute à cet égard. Il écrivait à Mazarin le 8 janvier 1646 : « La risolutione presa *sopra le mie istanze* di preparare con ogni celerita tutte le cose necessarie per l'impresa descritta nella pianta e memoria da me mandata. » (Aff. étr., ROME, t. XCIII.)

[2] Le cardinal Grimaldi avait aussi proposé de s'emparer du port

nommées *présides*, où les Espagnols tenaient garnison depuis le règne de Philippe II. Ce projet était déjà ancien; il en avait été question dès le temps du cardinal de Richelieu[1]. On n'y avait pas donné suite parce qu'on craignait l'air insalubre des maremmes de Toscane, et que, d'ailleurs, on ne voulait pas s'engager simultanément dans un trop grand nombre d'opérations militaires. Mazarin se laissa séduire par l'importance de ces places. Situées en partie dans la péninsule italienne, comme Orbitello, Porto-Ercole, Porto-San-Stefano, Telamone, Monte-Argentaro, Monte-Philippo, partie dans l'île d'Elbe, comme Porto-Longone, elles reliaient les possessions espagnoles du nord et du sud de l'Italie. Elles servaient d'arsenaux et d'asiles pour les vaisseaux qui se rendaient d'Espagne à Naples. Les troupes qui occupaient ces forteresses imposaient au grand-duc de Toscane le joug de l'Espagne et intimidaient Rome, qu'une faible distance séparait d'Orbitello.

Le point d'attaque était donc bien choisi, mais là ne se bornait pas le projet de Grimaldi, approuvé par Mazarin. Après la conquête des présides de Toscane,

de la Spezzia, sur la côte de Gênes (voy. *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 250). En lui répondant, Mazarin fait remarquer que ce port serait d'une grande importance pour la France et que déjà on l'avait signalé au cardinal-duc de Richelieu; mais la Spezzia appartenait à Gênes dont il fallait respecter la neutralité. On sait que, de nos jours, le port de la Spezzia est devenu un des principaux arsenaux maritimes de l'Italie.

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 268; dépêche en date du 8 décembre 1645.

on devait tenter celle de Naples. Depuis longtemps ce royaume supportait avec impatience la tyrannie espagnole, et Mazarin avait eu soin de fomenter les haines nationales. Dès l'année 1643, Fontenay-Mareuil, alors ambassadeur à Rome, signalait, dans ses dépêches, les symptômes d'une prochaine révolution à Naples et se mettait en relation avec les chefs du parti opposé à l'Espagne[1]. Forcé d'ajourner ses projets sur l'Italie, Mazarin ne les perdit jamais de vue. Un mémoire remis à d'Argenson, intendant de la flotte, qui entreprit en 1646 l'expédition d'Italie, contenait des renseignements précis sur la situation du royaume de Naples[2]. En voici le résumé : Les Napolitains, d'après l'auteur, aspiraient à secouer le joug de l'Espagne, mais ils ne voulaient pas se soumettre à la puissance française. Ils se rappelaient la légèreté, la liberté des mœurs françaises, « et leur familiarité trop grande dans la pratique de leurs femmes ». Il ne fallait donc pas songer à remplacer la tyrannie espagnole par la domination française. On devait donner aux Napolitains un roi issu d'une famille illustre, mais étrangère à leur pays. « Il y a, en effet, ajoute le mémoire, trop de rivalités entre les maisons nobles du royaume de Naples pour que l'on puisse songer à leur imposer un prince indigène. Ils veulent un roi qui se fasse Napolitain et s'entoure de con-

[1] Voy. tome I, p. 240-242.

[2] Ce mémoire a été publié à l'Appendice du tome II du *Journal d'Olivier d'Ormesson*, p. 713 et suiv.

seillers napolitains. Si l'on accepte ces conditions, l'entreprise paraît facile : les places du royaume de Naples sont en mauvais état, et l'on peut opérer un débarquement sur plusieurs points sûrs de la côte de Naples. Il n'y a, dans les villes, que des garnisons peu nombreuses et composées de recrues. Dès qu'une armée étrangère viendra à leur secours, les Napolitains se révolteront et contraindront le vice-roi à se retirer dans les châteaux qui entourent la ville. Mais il ne pourra s'y maintenir longtemps s'il ne reçoit pas de renforts, et le roi d'Espagne est hors d'état de lui en envoyer.

D'après ces données, Mazarin pensa que le meilleur roi que l'on pût choisir pour les Napolitains était le prince Thomas de Savoie-Carignan[1]. Étranger aux

[1] C'était l'avis de Lionne dès l'année 1643, comme le prouvent les dépêches qu'il écrivait à l'époque de sa première mission en Italie. L'ambassadeur vénitien Nani dit, au contraire, que l'on voulait détourner le prince Thomas du commandement de l'armée d'Italie et lui donner une autre destination. Dans ce cas, le duc d'Enghien aurait eu seul la direction de l'armée destinée à agir en Italie : « Se viene (il principe Tomaso), se concerterà seco la futura campagna et s'userà ogn' arte per divertirlo dal comando d'Italia et altrove impiegarlo. In questo caso, Anghien sarebbe l'unico direttore dell' armi. » (Dépêche du 26 décembre 1645, t. CIII des *Ambass. vénit.*, f° 137 v°.) Nani ne connaissait pas les projets sur Naples, et son témoignage a moins de valeur que celui des confidents de Mazarin. Une dépêche ultérieure de Nani, en date du 16 janvier 1646 (*ibid.*, f° 183), prouve que cet ambassadeur était mal informé du véritable objet de l'expédition maritime que l'on préparait activement; il croyait que le principal but était de favoriser une attaque contre le duché de Milan. Cependant il eut plus tard connaissance des projets du prince Thomas. Il écrivait le

factions qui divisaient ce royaume, soutenu par la France, qui ne serait pour lui qu'une alliée, le prince Thomas paraissait réunir toutes les conditions pour faire accepter aux Napolitains une royauté nationale. Le prince fut appelé en France dans les premiers mois de 1646 et consulté sur les projets proposés par Grimaldi. Il se montra disposé à accepter la couronne de Naples aux conditions qui furent stipulées dans un projet de traité rédigé par ordre de Mazarin[1]. Il fut convenu que, dans le cas où le prince

30 juillet, en parlant de la couronne de Naples, que le prince Thomas l'avait en vue lorsqu'il entreprit l'expédition d'Orbitello : « Questa corona di Napoli è una nuova mercantia... e di già non manca che si trov' embarcato nella speranza di essa, certo essendo che il prencipe Tomaso, sin quand' and' ad Orbetello, la concepi nella sua idea. » (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 230.)

[1] Voy. à l'Appendice du tome II du *Journal d'Olivier d'Ormesson*, p. 710 et suiv., ce projet de traité auquel le cardinal fait allusion dans sa correspondance. Il est d'autant plus nécessaire d'y insister, que les historiens modernes, même les historiens spéciaux et exacts, comme M. Bazin, n'en ont pas parlé. Les contemporains n'ont pas ignoré complétement les projets de Mazarin sur Naples. Ainsi Labarde (*De rebus gallicis*, p. 206) et Vittorio Siri (*Mercure*, à l'année 1646) parlent de l'expédition projetée pour conquérir ce royaume; le premier sous forme dubitative: « Mazarinum ferunt tunc neapolitanum regnum Thomæ principi ostentasse »; et le second avec plus de précision; il cite l'instruction prescrivant au prince Thomas, après avoir pris San-Stefano, de se diriger vers Naples : « Andarsene alla grande impresa nel regno di Napoli. » Mais ni Labarde ni Vittorio Siri n'ont connu les conditions du traité secret préparé par Mazarin et remis à d'Argenson. L'époque où le prince Thomas vint en France est indiquée par le passage suivant d'une dépêche de Nani en date du 13 février 1646 : « E il principe Tomaso venuto alla corte col seguito di poche persone. » (T. CIII, f° 228.)

Thomas de Savoie serait reconnu et proclamé roi de Naples, la reine régente s'engageait à le protéger et à le défendre envers et contre tous. De son côté, le prince promettait de livrer à la France le port et la rade de Gaëte et un autre port du royaume de Naples sur la mer Adriatique, « afin de faire connaître que la reine régente ne s'est pas hâtée à faire céder les droits du roi son fils sans en tirer aucune récompense ni utilité, et, en outre, pour avoir moyen d'assister M. le prince Thomas sans en être empêché, quand même il y aurait un parti considérable formé contre lui dans le royaume de Naples ». Maîtresse des présides de Toscane, de Gaëte et d'un port sur l'Adriatique, alliée étroitement avec le nouveau roi de Naples, la France aurait ruiné l'influence espagnole en Italie. Aussi, dans les instructions données au prince Thomas, Mazarin insiste-t-il plusieurs fois sur l'importance de ce qu'il appelle la grande entreprise[1] et sur la nécessité de s'y appliquer avec persévérance[2].

Cependant Mazarin n'avait pas borné ses vues à ce projet, déjà assez vaste[3]. Il prévoyait le cas où,

[1] « La grande impresa nel regno di Napoli. » (Vittorio Siri, *ibid.*)

[2] « Sarà la principale alla quale egli (Brézé et les généraux français) et il signor prencipe Tomasso dovranno applicarsi con tutto lo studio. » (*Ibid.*)

[3] Cette expédition lointaine rencontra toutefois une assez vive opposition, comme on le voit par les dépêches vénitiennes. Sans revenir sur le prince de Condé, dont nous avons déjà parlé (p. 128-129), le prince d'Orange écrivit à d'Estrades pour représenter l'incon-

par l'extinction de la branche aînée de la maison de Savoie, le prince Thomas, déjà roi de Naples, deviendrait duc de Savoie et souverain de Piémont, réunissant ainsi sous sa domination le nord et le sud de l'Italie. Il devait alors céder à la France la Savoie et le comté de Nice[1], « en récompense, tant de l'assistance que Sa Majesté lui aura donnée pour la conquête de Naples, que pour la cession qu'elle lui aura faite des droits qu'Elle y prétend ». Ainsi Mazarin voulait donner à la France la frontière des Alpes au sud-est, comme il lui avait déjà assuré la limite du Rhin au nord-est par la conquête de l'Alsace. Si l'on ajoute ses projets sur les Pays-Bas espagnols, dont il sera bientôt question[2], on ne peut méconnaître avec quel patriotisme, tempéré par la prudence et l'habileté, le cardinal dirigeait la politique extérieure de la France.

Il est possible, comme on l'a souvent reproché à Mazarin, qu'il ait mêlé à ces vues réellement élevées et nationales des ressentiments contre le pape Innocent X et le désir de procurer à son frère Michel Mazarin le chapeau de cardinal si ardemment convoité. La plupart des contemporains, qui ne connurent pas exactement les projets de Mazarin sur Naples ni le

vénient de disperser ainsi les forces de la France (divise in tante parti le armi non potranno tener' empito pari per tutto).

[1] « Tout ce qui est en deçà les monts proche la France, » dit le projet de traité.

[2] Livre VI, ch. I.

traité préparé avec le prince Thomas, ont blâmé sévèrement une politique dont ils n'ont vu que le côté mesquin et personnel[1]. L'histoire impartiale, s'appuyant sur des documents authentiques, doit rendre plus de justice au cardinal.

La conquête des présides de Toscane devait précéder celle du royaume de Naples, et elle présentait des difficultés qui tenaient surtout à l'influence pernicieuse des maremmes. Pour y échapper, Mazarin aurait voulu que l'on pût entrer en campagne dès le commencement de février, et le cardinal Grimaldi insistait sur ce point[2]. A partir de juin, les maremmes exhalaient des miasmes qui ruineraient l'armée. Lorsque Mazarin reconnut qu'il serait impossible de mettre à la voile aussitôt qu'il l'avait espéré, il se flatta du moins qu'on pourrait échapper à l'air pestilentiel des marais de Toscane en se bornant à s'emparer d'un port, comme San-Stefano, que l'on fortifierait, et en se dirigeant immédiatement après sur Naples, où l'on trouverait un air d'une salubrité parfaite. C'est ce qu'indique formellement l'instruction remise au duc de Brézé[3].

[1] Voy. les *Mémoires de Monglat*, p. 171, 1re col. de l'édit. Michaud et Poujoulat, et le *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 353.

[2] Dépêche du cardinal Grimaldi en date du 8 janvier 1646, aux Archives des affaires étrangères (ROME) : « Il pensiero di V. Em., écrivait Grimaldi à Mazarin, di fare l'impresa al principio del febrajo non puo se non essere approvato. »

[3] « Et quanto *alla cattiva aria delle coste di Toscana*, purche avanti il fine di giugno si sia preso il porto San-Stefano e qualche altro porto, si potrebbe appresso ben accommodarli et munirli

La correspondance de Mazarin atteste, d'ailleurs, avec quelle ardeur il pressa l'équipement et l'approvisionnement de la flotte. Ses lettres à M. d'Infreville, conseiller d'État et intendant de la marine du Levant[1], au chevalier Garnier[2], au commandeur de Vincheguerre, un des chefs des galères[3], au commandeur de Neuchèze[4], vice-amiral du Ponant, qui devait amener des vaisseaux de Hollande et de Portugal, attestent son zèle et sa vigilance. Son frère, l'archevêque d'Aix, s'était rendu à Toulon pour hâter les armements maritimes[5]. Il était tout feu[6], dit Vittorio Siri.

d'ogni guernimento per loro sicurezza, et andarsene nel regno di Napoli dove l'aria è perfettamente salubre. » (Vittorio Siri, *Il Mercurio*, à l'année 1646.)

1 Voy. *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 725, 727, 729, 732, etc.

2 *Ibid.*, p. 731, 733, etc.

3 *Ibid.*, p. 730, 732, etc.

4 *Ibid.*, p. 731, 734, etc. François de Neuchèze ou Neuchèse, né vers 1600, chevalier de Malte en 1623, devint commandeur de cet ordre, lieutenant général des armées du roi en 1652, et mourut le 17 juillet 1667. J'ai exposé ses relations avec le surintendant Fouquet dans les *Mémoires sur la vie privée et publique de Nicolas Fouquet*, t. I, p. 398-399.

5 La correspondance de Colbert, publiée par M. Pierre Clément, prouve qu'à cette époque les dépenses de la marine furent considérablement augmentées. Elles furent portées à sept millions (t. III, 1re partie, p. 3 de l'Introduction). Dans une lettre à l'intendant d'Infreville, Colbert donne des détails sur la manière dont les officiers et les soldats de la flotte étaient nourris (*ibid.*, p. 98-99) : « Je crois que vous vous souviendrez qu'en 1646, 1647 et 1648, les capitaines des vaisseaux se chargèrent de la nourriture des officiers et soldats qu'ils passèrent pour l'attaque d'Orbitello et Porto-Longone. »

6 « Tutto fuoco. » (*Il Mercurio*, t. VII, p. 131 de l'édit. citée.) L'ambassadeur vénitien Nani écrivait le 16 janvier 1646 : « Per l'armata navale si travaglia qui con diligenza incessante, risoluto il con-

En même temps, Mazarin accréditait auprès des princes et des États italiens des agents habiles et dévoués, chargés de concilier à la France les sympathies des princes et des peuples qu'elle voulait affranchir de la tyrannie de l'Espagne. L'abbé Bentivoglio négociait avec le grand-duc de Toscane pour l'engager à garder une stricte neutralité et à laisser l'armée française s'approvisionner dans ses États[1]. Le Gênois Giannetino Giustiniani obtenait de sa patrie le libre passage pour les troupes du prince Thomas qui devaient s'embarquer sur la flotte française. Henri Arnauld, abbé de Saint-Nicolas, et plus tard évêque d'Angers, visitait, avant de se rendre à Rome, les ducs de Parme, de Mantoue et de Modène, afin de leur rappeler, comme l'avaient fait antérieurement Lionne et le cardinal Bichi, les intentions bienveillantes de la France pour les princes italiens. Enfin, les cardinaux d'Este et Grimaldi soutenaient auprès du saint-siége les intérêts français et luttaient courageusement contre l'influence espagnole.

Les préparatifs de la France inquiétaient le pape Innocent X. Il chercha d'abord à former une ligue entre les princes italiens pour s'opposer à l'expédi-

siglio di renderla più forte assai degl' anni passati. » (T. CIII, f° 175 v°, des *Ambass. vénitiens.*)

[1] Voy. les instructions données par Mazarin à l'abbé Bentivoglio, dans Vittorio Siri, *ibid.*, p. 121-130. La pension accordée à l'abbé Bentivoglio prouve que ce dernier avait bien réussi dans sa mission. (Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 775.) Comparez, p. 795, l'analyse d'une lettre du 16 août adressée à l'abbé Bentivoglio.

tion projetée[1]. Il s'adressa au grand-duc de Toscane, Ferdinand de Médicis, à Odoard Farnèse, duc de Parme, et à Venise. Mais les premiers savaient parfaitement que ce n'était pas à eux que la France s'attaquait. Quant à Venise, elle était alors engagée dans une lutte contre le Turc, et, bien loin de s'aliéner la France, elle implorait son secours. Le pape, ne pouvant compter sur les princes italiens, leva des troupes dans ses États[2] et en même temps poursuivit avec acharnement les Barberins, que la France avait pris sous sa protection. Leurs biens furent séquestrés et leurs personnes menacées[3]. Déjà le cardinal Antoine avait été obligé de se dérober par la fuite à la vengeance de ses ennemis et avait cherché un asile en France. Ses deux frères, le cardinal François et le préfet de Rome, Taddeo Barberini, furent réduits, pour échapper à la prison, à s'enfuir clandestinement et à affronter la mer, en ce moment fort orageuse. Pendant quatre jours ils furent battus par une violente tempête et furent enfin jetés sur les côtes de Provence, dans le plus complet dénûment. Ils abor-

[1] Voy. Labarde, *De rebus gallicis*, p. 209. Le bruit se répandit en France qu'une ligue était conclue entre le pape, l'Espagne, le grand-duc de Toscane et Parme : « Della lega del papa con Spagna, Fiorenza et Parma. » (Nani, *ibid.*, f° 152 v°, dépêche du 2 janvier 1646.)

[2] Labarde, *ibid.*, p. 210.

[3] « Sequestrati le beni, le stesse persone erano per andar in castello.... e voci erano uscite, che gli potevan far vedere, che della tragedia non fosse la sola priggiona l'ultimo atto. » (Nani, *ibid.*, f° 222 v°, dépêche du 6 février 1645.)

dèrent à Cannes[1], et de là se rendirent à la cour, qui les accueillit avec bienveillance. Innocent X, de plus en plus irrité contre les fugitifs, ne se borna pas à saisir leurs propriétés; il publia une bulle qui défendait aux cardinaux de sortir de Rome sans l'autorisation du pape, et punissait l'infraction à ses ordres par la confiscation des biens, la privation des dignités ecclésiastiques et l'excommunication.

Mazarin, que cette bulle frappait aussi bien que les Barberins, laissa les gens du roi la déférer au Parlement comme contraire aux libertés de l'Église gallicane[2]. Le Parlement, conformément aux conclusions de l'avocat général Omer Talon, déclara la bulle non avenue et défendit d'y obéir. En même temps le roi interdit aux cardinaux François et Antoine Barberini, et à leur frère Taddeo, de sortir de France, et ordonna aux gouverneurs des provinces de s'opposer à leur départ. Par cette contrainte apparente, Mazarin fournissait aux Barberins une excuse pour leur désobéissance à la bulle d'Innocent X[3].

La crise touchait à sa période aiguë. Innocent X poursuivait à outrance les Barberins. On répondait

[1] « A Cannes sono arrivati in equipaggio non solo di fugittivi, mà di naufraganti, rotte le antenne e le vele, perduto il timone, doppo un' incessanta borasca di quattro giorni di lungo, che gl' ha fatto girare la Sardinia et la Corsica... » (Nani, dépêche du 6 février 1646, t. CIII des *Ambass. vénit.*, f° 222.)

[2] *Mém. d'Omer Talon*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 167 et suiv. On peut comparer une dépêche de Nani, t. CIV, f° 88, des *Amb. vénitiens*.

[3] Labarde, *De rebus gallicis*, p. 198.

en France que, si les Barberins n'étaient pas cardinaux, Innocent X n'était pas pape légitime et qu'on le ferait déposer par un concile[1]. Le conseil du roi, qui jusqu'alors avait été divisé sur la question italienne, se montra unanimement disposé à adopter des mesures énergiques. Le prince de Condé, qui avait paru le plus favorable au saint-siége[2], déclara qu'il fallait soutenir vigoureusement la lutte, et proposa de s'emparer d'Avignon, qui à cette époque appartenait aux papes[3]. Mazarin s'opposa à cette rupture violente avec le saint-siége[4]. Il voulait avant tout mettre de son côté l'opinion publique, et il eut soin de faire précéder le départ de la flotte par une dépêche du 9 février 1646, qu'il adressa au cardinal Grimaldi. Ce manifeste, sous forme de lettre particulière, résumait tous les griefs de la France contre le saint-siége[5]. Après avoir parlé ironiquement des pré-

[1] Nani, *ibid.*, f° 225 : « Quì dicono chiaro che, se papa pretenderà che Barberini non sian cardinali, si risponderà, che egli non è legitimo papa, s'opponerà all' elettionne, e con tutti mezzi di concilii e di altro si combatterà con la chiesa. »

[2] Voy. ci-dessus, p. 127-128. Nani dit également : « Il principe di Conde verso Roma meglio disposto d'ogn' altro. » (*Ibid.*, f° 224 v°.)

[3] L'ambassadeur Nani indique positivement ce changement du prince de Condé : « Si dichiara al presente, per levar il sospetto, con tutti, che bisogna sostener Barberini, et s'espresse l'altr' bieri (4 février) che, se non vi sarà altr' autor del consiglio, vuol egli stesso proponer, che s'occupi Avignone per risarcir Barberini. » (*Ibid.*)

[4] C'est Mazarin lui-même qui le déclare dans le manifeste du 9 février, que l'on trouvera aux pages suivantes.

[5] Voy. tome II des *Lettres de Mazarin*, Introduction.

paratifs militaires du pape, il rappelait que le conseil du roi avait été unanime dans sa résolution de protéger les Barberins. « Le prétexte, disait-il, qu'a pris le pape pour s'excuser de rien faire en la cause de MM. les Barberins en faveur de la France, que le conseil était divisé là-dessus, et que ce n'était pas la véritable intention de la reine, est offensant et injurieux à l'honneur et à l'autorité de Sa Majesté, qui ne prend jamais que les résolutions qu'il lui plaît, et quand bien même il y aurait eu différents avis dans le conseil (ce qui est absolument faux), Sa Majesté s'étant déterminée à un, soit par la pluralité des voix ou autrement, il ne serait plus question de savoir si d'autres ont opiné au contraire, parce que tous seraient également obligés à le soutenir et à en procurer l'exécution avec la même ferveur.

» Mais, bien loin qu'en cela le conseil ait été divisé, je dirai que, sur le sujet de la personne même que le pape croit lui être plus favorable[1], je dirai en toute confiance à Votre Éminence que m'étant venu voir hier matin[2], en parlant ensemble de toutes ces affai-

[1] Le prince de Condé, qui, comme on l'a vu, s'était d'abord montré favorable à la cour de Rome. L'ambassadeur vénitien Nani et Mazarin sont parfaitement d'accord sur les avis ouverts par ce prince, sauf quelques légères différences de dates. C'est seulement dans leurs dépêches que l'on peut suivre les variations du prince de Condé, qui, pour enlever tout soupçon (per levar' il sospetto), finit par prendre l'initiative des propositions les plus violentes.

[2] D'après Nani, le prince de Condé avait annoncé dès le 4 février l'intention de faire cette proposition au conseil.

res-là et du tort de s'attendre à lui[1], vivant comme ils font[2] avec cette couronne, il me dit que, pour leur en ôter une bonne fois la croyance, il avait résolu de proposer dans le conseil du même jour que Sa Majesté envoyât saisir Avignon et tous les revenus du saint-siége; et d'autres fois, sur le fait de Beaupuis, il a proposé publiquement dans le conseil, après me l'avoir dit en particulier, en diverses occasions, qu'il fallait faire une protestation là-dessus en plein consistoire, sans que jamais j'aie voulu permettre que l'on discutât une pareille proposition. »

On avait encore reproché à Mazarin de n'avoir engagé la lutte contre le saint-siége que dans un intérêt de famille. « Il n'y a rien au monde de si faux, répond-il. Plusieurs personnes ici peuvent témoigner avec quelle indifférence j'ai toujours regardé ce cardinalat pour mon frère, et la peine que j'ai eue à donner les mains que la reine s'embarquât à cette demande, quelque espérance et quelque avance qu'en eût fait faire Sa Sainteté. Personne n'ignore aussi les refus continuels que j'ai faits de la nomination[3], dont je ne suis pas seulement pressé

[1] De compter sur lui.

[2] Le texte porte bien le pluriel, par allusion à la conduite des princes en général.

[3] Mazarin veut parler de la nomination de son frère au cardinalat, en vertu du droit qu'avaient alors les couronnes catholiques de désigner un candidat au choix du pape. Ce droit était épuisé par une seule nomination pour chaque pontificat. On verra plus loin (liv. VII, ch. I) que tout ce que dit Mazarin de son indifférence pour le succès de cette affaire est complétement faux. Il dépensa, au contraire, des

par la reine, mais par Monsieur et par M. le Prince, qui dit tout haut assez publiquement que jamais il ne souffrira que M. son fils[1] soit nommé avant mon frère ; mais pour preuve démonstrative de cette vérité, il n'y a qu'à faire réflexion si, avant qu'on pût dire que cette affaire-là eût manqué, la France ne se plaignait pas déjà hautement de la partialité que le pape avait témoignée pour nos ennemis dans le mariage de sa nièce, en la promotion du cardinal Gio Carlo[2], dans les affaires de Catalogne et celles de Portugal[3], en l'avancement de tous les prélats qui étaient adhérents au parti contraire, et en la dépossession de tous ceux que l'on croyait affectionnés à la France, et généralement en la concession des *Croisades*[4], et de toutes les grâces que les Impériaux et les Espagnols avaient demandées; et, lorsque la seconde promotion se fit[5], on ne fut pas touché ici que mon frère ne s'y trouvât pas compris, parce que l'on vit que le pape avait eu pour but de la composer toute de partisans d'Espagne

sommes considérables, et mit en jeu toute la diplomatie pour faire nommer son frère cardinal.

[1] Armand de Bourbon-Condé, prince de Conti, second fils d'Henri II de Bourbon, prince de Condé, était destiné à l'état ecclésiastique. Il y renonça dans la suite et épousa une nièce de Mazarin.

[2] Jean-Charles de Médicis avait été promu au cardinalat en 1644 sous le titre de Sainte-Marie-la-Neuve. Il mourut en 1662.

[3] Le pape laissait sans pasteurs les églises de Catalogne et de Portugal. Voy. ci-dessus, p. 158 et 160.

[4] Impôt de la *Crusade* ou *Croisade*, que les rois d'Espagne levaient sur le clergé avec l'autorisation du pape.

[5] La promotion de cardinaux en 1645.

et d'attendre le sieur de Grémonville[1], afin qu'ayant assurance de Leurs Majestés et de grâces assez considérables pour son neveu[2], il lui fit l'affront plus complet le lendemain de son audience, dont les Espagnols exultèrent tant.

» Depuis cela on a vu si la France a pu rien obtenir de Sa Sainteté, même en la plus rigoureuse justice, et si, au contraire, on n'a pas, contre toutes les lois divines et humaines, donné protection ou asile à l'assassin d'un cardinal[3], si l'on n'a pas voulu brouiller ce royaume par la négociation d'Hersent[4], si l'on a gardé non-seulement aucune bienséance, mais aucune formalité de justice, et si l'on a eu un autre but que de plaire aux Espagnols en faisant passer pour crime à ces Messieurs (aux Barberins) la protection qu'ils avaient reçue de cette couronne, les violences et persécutions n'ayant commencé que depuis qu'ils s'en sont déclarés serviteurs.

» Voilà donc les véritables sujets de ces mésintelligences, et non pas mon intérêt particulier, qui consisterait plutôt, pour mille respects[5] que Votre Éminence peut juger, à tenir le saint-siége et la France en

[1] Voy. ci-dessus, p. 160.

[2] On a vu, p. 159, que le cardinal Panfilio, neveu du pape, avait obtenu l'abbaye de Corbie.

[3] Beaupuis, accusé de complicité dans la tentative d'assassinat contre Mazarin. Voy. t. I, p. 169.

[4] Voy. ci-dessus, p. 118-119.

[5] Ce mot est ici pris dans le sens de *considérations*.

très-étroite union[1], s'il avait été possible. Aussi peut-on voir si ce lâche motif est capable de me toucher, et par la façon dont je vis ici, qui est assez publique et avouée d'un chacun, et par l'état que j'ai fait des belles propositions du cardinal Sforce[2] à M. Gueffier[3], dans lesquelles je ne doute point que ce prétendu cardinalat n'eût été facilement compris pour peu de disposition que j'eusse eu à y apporter l'oreille. Je ne parle point du discours que l'ambassadeur de Florence a tenu à Ondedei[4] et à Ruccellaï, que le pape me donnerait le camerlingat[5] et toutes les charges du cardinal Antoine, et de tous autres semblables, dont on me fait tous les jours ouverture par diverses voies. Je vous ai entretenu un peu au long sur cette matière ; mais je vous confesse aussi que c'est celle qui est la plus capable de me faire sauter aux nues, parce que c'est une pure supposition, et que rien n'est si contraire à mon humeur et à la forme de vivre que je me suis proposée, et je mettrais ma vie que le pape en son âme n'en doute point. »

[1] Le pape disait le contraire; il prétendait qu'il était bien avec tout le monde en France, excepté avec le cardinal Mazarin (che in Francia sta bene con tutti fuorchè col cardinale Mazzarini). (Nani, dépêche du 13 février 1646, *ibid.*, f° 231.)

[2] Frédéric Sforce ou Sforza, nommé cardinal en 1645, mourut en 1676.)

[3] Chargé d'affaires de France à Rome.

[4] Zongo Ondedei, un des confidents de Mazarin, devint plus tard évêque de Fréjus.

[5] Le cardinal-camerlingue était président de la chambre (*camera*) chargée d'administrer les finances de la cour pontificale.

On accusait encore Mazarin d'être l'ennemi du repos de la chrétienté et de s'opposer à la paix. « Les Espagnols, répondait-il, ont raison de publier que je ne veux pas la paix, parce qu'effectivement je ne veux pas celle qu'ils désirent. N'ayant autre but que le service du roi, je ne donnerai jamais les mains qu'à une qui soit proportionnée à l'état présent des affaires de part et d'autre. Du reste, c'est une supposition[1] que la pièce qu'ils disent avoir interceptée de moi à M. de Longueville. Il ne s'en est perdu aucune, et peut-être que, s'ils les avaient toutes vues, l'accommodement serait déjà fait, parce qu'ils se détromperaient de plusieurs choses dont ils se flattent mal à propos et qui retardent l'avancement d'une si bonne œuvre. »

Après avoir repoussé les griefs allégués contre lui, Mazarin attaquait à son tour la conduite du pape à l'égard des Barberins. « Cette retraite de M. le cardinal Barberin[2] et de toute sa maison préjudiciera sans doute à la réputation de Sa Sainteté, puisqu'il n'y a personne qui puisse ignorer son peu de gratitude et sa persécution envers une famille à qui il doit tout... Si la passion n'aveugle au dernier point les conseillers du pape, il est à croire qu'ils le disposeront à changer de conduite, reconnaissant aujourd'hui qu'il est impossible de ruiner et d'anéantir la maison bar-

[1] Une pièce supposée.
[2] François Barberini, frère aîné du cardinal Antoine.

berine comme ils se l'étaient proposé, puisque quand Sa Sainteté, sans aucun égard aux ressentiments de cette couronne, porterait les choses aux dernières extrémités, qui est de confisquer les biens et d'ôter le chapeau aux deux cardinaux Barberins, il est hors de son pouvoir de pouvoir mettre les choses en état qu'aussitôt après sa mort tout ne fût changé par la seule protestation que pourrait faire cette couronne de ne pas reconnaître le pape futur si les Barberins n'entraient dans le conclave. »

Aux menaces Mazarin faisait succéder des propositions de paix : « Sa Majesté, disait-il, oubliera tout le passé, ne prétendra nulle grâce à l'avenir et se tiendra assez satisfaite du pape, pourvu :

» Premièrement, qu'elle soit considérée à Rome dans les affaires de Catalogne comme le serait le moindre prince du monde qui la possédât ; que, dans celle de Beaupuis, on satisfasse à toutes les lois divines et humaines, qui requièrent qu'on le remette pour être châtié ; et, touchant la maison barberine, qu'elle ne reçoive de préjudice pour[1] être (les Barberins) serviteurs de cette couronne, et que, tout en voulant faire rendre compte de leur administration, ce soit par les formes accoutumées de la justice et ayant égard à l'équité et à la bonne foi... J'ai été bien

[1] *Parce que les Barberins sont serviteurs de cette couronne.* On trouve fréquemment, au XVII[e] siècle, cet emploi du mot *pour* dans le sens de *parce que ;* ainsi dans Pierre Corneille :

Pour grands que sont les rois, ils sont ce que nous sommes.

aise de dire tout cela à Votre Éminence, non pas afin qu'elle fasse les avances ni qu'elle s'en ouvre à qui que ce soit. Cela étant su au palais ferait plutôt contraire effet, en ce que les mal affectionnés à la France, voyant les facilités qu'elle apporte à l'ajustement de toutes ces mésintelligences, ne manqueront pas de l'attribuer à quelque raison secrète qui nous oblige à le désirer à quelque prix que ce soit, et ensuite ils auraient assez d'artifice sur ce faux fondement pour faire que le pape se montrât plus dur que jamais. Mais il est bon que Votre Éminence, pour tout ce qui peut arriver, soit informée que l'on se mettra ici, en cas qu'il en soit besoin, à plus que de raison. »

Mazarin était bien persuadé que le pape ne ferait aucune des concessions réclamées par la France pour les affaires de Catalogne, ni pour l'extradition de Beaupuis, ni pour la conduite à tenir envers les Barberins. Mais, comme nous l'avons déjà dit, il voulait se concilier l'opinion publique, et de fait elle se déclarait déjà à Rome en sa faveur. On en eut la preuve par les manifestations auxquelles donna lieu, dans cette ville, la rivalité des partis espagnol et français. Au commencement de 1646, l'ambassadeur espagnol Cabrera, nouvellement arrivé à Rome, n'avait pas visité les cardinaux du parti français, à la tête desquels était le cardinal d'Este, frère du duc de Modène, et les cardinaux de Valençay et Grimaldi. Il avait même déclaré que, s'il les rencontrait dans les rues de Rome, il ne les saluerait pas et ne ferait pas arrêter

son carrosse, comme c'était l'usage en présence des cardinaux. Le cardinal d'Este, qui avait de nombreux clients, était décidé à employer la force pour l'y contraindre; il ne sortait qu'avec un cortége de plus de cent hommes armés. De son côté, Cabrera fit venir de Naples des bandits, et tout paraissait se disposer pour une lutte sanglante. Vainement le pape publia défense de porter des armes et fit placer des corps de garde dans la ville. On ne tint aucun compte de ses injonctions, et le peuple se pressait sur les places pour assister au combat que l'on prévoyait et annonçait publiquement. Mais sa curiosité fut trompée. A la première rencontre, les Napolitains, entendant l'explosion d'un mousquet tiré par l'un d'eux, se crurent attaqués et prirent honteusement la fuite; l'ambassadeur Cabrera fut réduit à rentrer presque seul dans son palais, au milieu des lazzis et des huées du peuple. A la suite de cette mésaventure, il fut forcé de visiter les cardinaux du parti français et de leur rendre les honneurs imposés par l'usage.

Cette affaire commença à relever le parti français dans Rome[1]. Mazarin comptait sur le succès de l'expédition préparée pour assurer son triomphe définitif. Il ne cessait de presser le départ de la flotte, mais en ayant soin d'en dissimuler le but principal, qui était la conquête de Naples. Il écrivait au prince Thomas

[1] « Ex eo negotio tantum Gallis in Urbe accessit famæ, quantum Hispanis decessit », dit Labarde, auquel nous devons ces détails. (*De rebus gallicis*, p. 199-202.)

le 9 avril 1646[1] : « Il court ici des bruits que l'armée va à Naples[2], et il ne faut pas douter qu'ils ne s'épandent encore dans l'Italie. Ce qui me confirme toujours plus dans la croyance que j'ai eue, qu'il vaut mieux descendre d'abord à Monte-Argentaro, quand ce ne serait que pour dissiper ces bruits et rassurer les esprits des Napolitains, et les surprendre après plus dépourvus et dans un plus grand étonnement. »

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 738.

[2] Cependant le secret sur le but de l'expédition avait été bien gardé, et Nani écrivait le 23 avril que le dessein des Français était toujours obscur : « Il dissegno resta sempre più astruso. » Après avoir parlé de Final et d'autres places qui pouvaient être attaquées, il ajoute qu'il se pourrait que le coup tombât ailleurs : « Possa altrove cader questo colpo, et non manchino intelligenze et concerti in Napoli et Sardegna principalmente. » (T. CIV, f° 84, des *Ambass. vénit.*)

CHAPITRE III

SIÉGE D'ORBITELLO

Départ de la flotte française (26 avril 1646). — Siége d'Orbitello (15 mai); il traîne en longueur. — Recommandations pressantes de Mazarin; elles restent sans résultat. — Dépêche adressée par le cardinal au duc de Brézé. — Bataille navale d'Orbitello (14 juin); le duc de Brézé y est tué. — Dispersion de la flotte; conduite du vice-amiral du Daugnon. — La flotte espagnole jette des renforts dans Porto-Ercole. — Misère de l'armée française décimée par la maladie. — Levée du siége (juillet 1646).

La flotte réunie dans le port de Toulon et destinée à l'expédition d'Italie mit à la voile le 26 avril 1646[1]. Elle se composait de seize vaisseaux de guerre, de huit brûlots, de quatre flûtes et de vingt galères[2]. Soixante-

[1] Nous avons plusieurs récits de cette expédition par des contemporains. Le plus important est celui de l'intendant de l'armée navale, Le Voyer d'Argenson. Il était conservé manuscrit à la bibl. du Louvre, dans les papiers de la famille d'Argenson, et a été détruit dans l'incendie de cette bibliothèque en 1871. J'en avais fait une copie, que j'ai publiée à l'Appendice du *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. II, p. 723 et suiv. C'est un véritable journal rédigé par un témoin oculaire, qui, par sa position d'intendant de l'armée navale, avait les renseignements les plus exacts.

[2] J'ai suivi, pour l'énumération des forces navales, le journal de

huit bâtiments de transport, appelés tartanes, étaient chargés de provisions de toute nature. Un corps de cinq mille fantassins et de cinq cents cavaliers s'était embarqué à Toulon et devait être renforcé par l'armée du prince Thomas.

La flotte était sous les ordres du duc de Brézé, grand amiral de France, ou, comme on disait alors, surintendant général de la navigation[1]. Jeune encore, Brézé s'était déjà illustré par la victoire de Carthagène[2], et Mazarin fondait sur sa capacité de grandes et légitimes espérances. Le second rang appartenait au vice-amiral Louis Foucault, comte du Daugnon, qui devint plus tard maréchal de France. Si l'on en croit Labarde[3], le comte du Daugnon était un ambitieux qui aspirait à s'élever au-dessus de sa condition ; esprit mobile, inquiet, il était plus soucieux de sa fortune que de celle de la France. La conduite que tint du Daugnon pendant l'expédition justifie la

d'Argenson. Vittorio Siri et Labarde ne donnent pas tout à fait les mêmes chiffres pour les vaisseaux de guerre et les bâtiments de transport ; mais les différences sont peu importantes.

[1] L'instruction donnée au duc de Brézé (mss. Bibl. nat. fr. 4173, f° 120 v°) énumère tous les titres de ce personnage : « Celle (l'armée) de la mer sera très-dignement commandée par le sieur marquis de Brézé, duc de Fronsac, pair de France, grand maître, chef et surintendant général de la navigation et commerce du royaume, et lieutenant général pour Sa Majesté en Brouage, la Rochelle, pays d'Aulnis et isles adjacentes. »

[2] Voy. tome I, p. 226 et suiv.

[3] *De rebus gallicis*, p. 210. Labarde retrace dans le passage suivant le caractère de du Daugnon : « Illi vastus supra fortunam animus, varius, inquies, suæ magis quam rei publicæ studiosus. »

sévérité de ce jugement. Du Daugnon avait su gagner la confiance de l'amiral de Brézé, dont il était lieutenant pour le gouvernement de Brouage. Mazarin conseillait à un confident du prince Thomas de faire étroite liaison avec le comte du Daugnon, « lequel, ajoutait-il, ayant beaucoup de crédit près de M. le duc de Brézé, il ne pourra rien arriver qui pût troubler le bon concert que vous n'accommodiez en un instant[1] ». Le grand prieur d'Auvergne et le commandeur de Vincheguerre étaient les principaux chefs des galères.

En annonçant au prince Thomas le départ de la flotte, Mazarin lui rappelait encore une fois que le principal but était la conquête de Naples et s'efforçait d'exciter son ardeur par l'espérance d'une couronne. « Les peuples, lui écrivait-il[2], voyant qu'on leur veut bailler un maître pour la personne et pour la maison duquel ils ont grand amour et grande estime, il y a tout sujet de s'en promettre des succès tout à fait avantageux et extraordinaires. Je laisse à juger à Votre Altesse avec quels ravissements de pareilles nouvelles seraient reçues ici, et quels transports j'aurais en mon particulier d'avoir été assez heureux pour contribuer quelque chose à une aventure si heureuse et si glorieuse pour Votre Altesse. Je la supplie très-humblement de se souvenir toujours de la prière que je lui ai faite de ca-

[1] Voy. tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 768, lettre du 15 juin 1646 à l'abbé Busquet.

[2] Affaires étrangères, correspondance de Turin, t. XLII.

resser et de traiter favorablement le duc de Brézé et les personnes qu'il aime...Votre Altesse verra de quelle façon on fortifie, dans ce commencement, l'armée navale de nombre de vaisseaux fort bien armés, que l'on fera bientôt suivre d'autres de même avec de nouvelles troupes, et, comme elle peut être certaine qu'on n'oubliera rien de ce côté-ci pour donner plus de moyens à Votre Altesse d'entreprendre quelque chose de grand, elle doit, s'il lui plaît, agir avec cette entière assurance. » Le ton de cette dépêche est plus animé que ne le sont d'ordinaire les lettres du cardinal[1]. On sent qu'il veut communiquer son ardeur à un prince qu'il ne trouvait pas assez enthousiaste pour l'entreprise qu'il devait diriger.

Le prince Thomas s'embarqua avec ses troupes, dans les premiers jours de mai, sur la flotte française, qui s'était rendue au port de Vado ou Vay, au sud de Savone. Il fut reçu sur le vaisseau amiral par le duc de Brézé, avec lequel il partagea le commandement. La flotte cingla ensuite vers les côtes de Toscane. Les vents contraires la retinrent plusieurs jours à la hauteur de Livourne. Le 7 mai, elle s'arrêta à Pianosa, petite île au sud de l'île d'Elbe, afin de donner le temps aux bâtiments de transport de la rallier.

[1] Une dépêche de l'ambassadeur vénitien Nani, en date du 8 mai, montre avec quelle impatience Mazarin attendait le résultat de la campagne : « L'effetto, atteso dal signor cardinale con la più curiosa impatienza, quest' essendo il prediletto de suoi dissegni nella campagna corrente. » (*Amb. vénit.*, t. CIV, f° 106 v°.)

Enfin, le 9 mai elle entra dans la baie que forme la côte de Toscane, entre Telamone et Monte-Argentaro. Les petits ports de Telamone et de San-Stefano, ainsi que la tour des Salines, à l'embouchure de l'Albegna, se rendirent à la première sommation ou après une courte résistance.

Le débarquement des troupes françaises et piémontaises s'opéra sans aucune difficulté, et les généraux se préparèrent à assiéger Orbitello. Cette place était bien fortifiée et pourvue d'une garnison que commandait un capitaine renommé, Carlo della Gatta. Située au milieu d'un lac, elle n'était accessible que par une étroite chaussée, et pouvait recevoir des vivres et des munitions du côté de Porto-Ercole que les Espagnols occupaient au nord-est de Monte-Argentaro. Les instructions données au duc de Brézé recommandaient de commencer par intercepter les communications entre Porto-Ercole et Orbitello, et de s'emparer du fort Philippe qui dominait Porto-Ercole [1]. Mazarin insistait encore sur ce point dans une dépêche du commencement de mai 1646 [2]. Cette lettre est importante à plus d'un titre : on y voit que le cardinal redoutait, comme on l'a déjà dit, l'influence du climat de Toscane, et recommandait, pour y échapper, de ne pas s'arrêter au siége régulier de chaque place, mais de brusquer les attaques, et, après avoir

[1] Mss. Bibl. nat. fr. 4173, f° 143 v°.

[2] Aff. étr., TURIN, t. XLII. — Tome II des *Lettres de Mazarin*, Introduction, p. XXIX et suiv.

pris possession des présides de Toscane, de poursuivre l'entreprise essentielle, celle pour laquelle on avait fait l'armement, l'expédition de Naples.

« Depuis la nouvelle de la prise de Porto-San-Stefano, écrivait-il au prince Thomas, nous n'en avons reçu aucune de l'armée. Je les attends avec l'impatience que Votre Altesse peut imaginer, puisqu'il importe au dernier point, pour plusieurs raisons, de venir à bout au plus tôt de ces postes [de Toscane], et d'en chasser les Espagnols avant que les maladies se jettent en notre armée, comme il est à craindre, la saison s'avançant [et] ces lieux-là n'étant pas propres, après le mois de juin, pour y faire une grande demeure en bonne santé, outre que l'on perd d'ordinaire plus de monde dans la longueur des siéges qu'en hasardant quelque chose pour les enlever promptement. Je ne sais pas s'il est vrai (ce que l'on mande de quelques endroits d'Italie) que Votre Altesse avait fait attaquer en même temps Porto-Ercole et Orbitello, ainsi que portait l'instruction. A la vérité, c'eût été un grand coup, et je ne doute nullement que, s'il y a eu des troupes suffisantes pour faire les deux siéges ensemble, Votre Altesse ne l'ait fait. Elle verra, par le mémoire du roi, que l'on n'oublie rien d'ici pour renforcer l'armée de mer et de terre. »

Après avoir insisté sur les mesures prises pour augmenter les ressources dont disposait le prince Thomas, Mazarin ajoute : « J'avoue à Votre Altesse que je suis extrêmement surpris de n'apprendre, depuis

si longtemps, rien de solide de *l'affaire de Naples, qui a été le principal motif de tout cet armement*. Peut-être qu'à présent toutes choses seront ajustées, et que, par le premier courrier, je serai délivré de l'inquiétude en laquelle je suis sur cette affaire. Il faudra pourtant prendre bien ses mesures, afin que nous ne soyons pas exposés à y recevoir un affront. »

Enfin, dans un long *post-scriptum* ajouté à cette dépêche, Mazarin revient sur la nécessité de ne pas négliger l'attaque de Porto-Ercole : « J'ajoute ce mot pour dire à Votre Altesse que j'espère toujours qu'elle aura fait attaquer Porto-Ercole et le fort Philippe en même temps qu'Orbitello, mais que, si cela n'avait pas été fait, il importe absolument, et au service du roi et à la réputation de ses armes, qu'on ne parte point de ces quartiers-là que tout ne soit bien nettoyé, si ce n'est peut-être pour aller à l'autre dessein (l'expédition de Naples), auquel cas même il faudrait toujours avoir intention de revenir achever celui-ci. Car il vaudrait mieux n'avoir point du tout tenté l'entreprise que de la laisser imparfaite. Votre Altesse verra ce que Sa Majesté lui en écrit, et je m'étends encore plus sur cette matière avec M. de Brézé. » Et plus loin : « Je reviens à ce qui est de nettoyer tous ces postes avant que l'armée en parte, et j'ajoute que, quand la légèreté ou la mauvaise humeur de quelques Français (ce que je ne crois pas) les porterait à chercher des prétextes pour avoir occasion de s'en revenir

sans tenter autre entreprise que celle d'Orbitello, il n'y a personne qui soit assez hardi pour contredire les sentiments, ni désobéir aux ordres de Votre Altesse, quand Elle déclarera qu'Elle veut se tenir à l'exécution ponctuelle de ceux de Sa Majesté. Je ne sais si pour faciliter toutes choses, au cas qu'il vînt quelque obstacle du côté des vaisseaux, Elle ne jugerait point à propos d'intéresser le comte du Daugnon [1] par sa gloire, en lui donnant quelque attaque à faire où il puisse acquérir de l'honneur. »

Mazarin ne se trompait pas : l'obstacle vint de la flotte et principalement du comte du Daugnon, dont on a déjà signalé le caractère ambitieux. Avant d'entreprendre le siége de Porto-Ercole, où la flotte devait jouer un rôle important, le prince Thomas demanda au duc de Brézé si les vaisseaux pouvaient jeter l'ancre près de cette place, de manière à la cerner du côté de la mer pendant qu'il l'assiégerait par terre. L'amiral réunit un conseil [2] composé des principaux officiers de la flotte et des marins qui connaissaient le mieux les côtes de Toscane, et l'on y examina la question de l'attaque de Porto-Ercole par terre et par mer. Du Daugnon soutint que la flotte ne pourrait stationner devant cette place, et

[1] Voy., sur ce personnage, le texte de Labarde cité plus haut, p. 194, note 3.

[2] Le journal de d'Argenson ne parle pas de ce conseil où prévalut l'avis des officiers de la flotte; mais Vittorio Siri et Labarde s'accordent sur ce point.

son avis prévalut[1]. On renonça à l'attaque de Porto-Ercole. On reconnut dans la suite que la raison alléguée par du Daugnon était chimérique : la flotte espagnole put s'avancer sans difficulté jusqu'à Porto-Ercole et y jeter des secours.

Le prince Thomas se décida enfin à attaquer directement Orbitello ; l'artillerie fut traînée vers cette place par les équipages de la flotte, et la tranchée ouverte le 15 mai, cinq jours après le débarquement[2]. On commença par lancer sur le lac qui entourait Orbitello des embarcations légères, au nombre de vingt-deux, et l'on construisit un fort pour s'opposer aux secours que les garnisons de Porto-Ercole et Fort-Philippe tenteraient de faire entrer dans Orbitello[3].

[1] C'est Labarde (*De rebus gallicis*, p. 210) qui accuse du Daugnon d'avoir soutenu cette opinion. Vittorio Siri se borne à l'attribuer aux officiers de la flotte en général.

[2] Dans une lettre ou plutôt un pamphlet de Zongo Ondedei, qui est conservé aux affaires étrangères, il est dit que huit jours s'écoulèrent entre le débarquement de l'armée et l'investissement d'Orbitello, et que pendant ce temps les Espagnols firent entrer dans cette place des vivres et des munitions de toute espèce. Ce pamphlet est très-hostile au prince Thomas, sur lequel il rejette toutes les fautes du siége. Ondedei l'accuse, entre autres choses, de n'avoir pas tenté de s'emparer de Porto-Ercole, faute qui doit être imputée surtout au comte du Daugnon, d'après le témoignage de Labarde.

[3] Nani écrivait, le 19 juin 1646 (*Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 162), que l'on comptait sur la prise prochaine d'Orbitello : « Avvisi d'Italia della caduta vicina d'Orbetello et di qualche difficoltà, che nell' acquisto di Port-Hercole potrebbe incontrarsi. » L'ambassadeur mentionne ensuite les préparatifs considérables qui se faisaient en France : « Si sono spedite commissioni diverse per nuove et numerose levate per rinforzar quell' armata, oltre le troppe, che di Tolone

Pendant ce temps la flotte ne restait pas inactive : elle poursuivait jusqu'à Gaëte les galères de Naples et de Sicile, qui s'étaient réunies pour transporter des vivres et des troupes à Porto-Ercole et à Fort-Philippe.

Les travaux des assiégeants, les sorties des assiégés, les combats que se livraient les deux partis sans succès décisif, remplirent le mois de mai. Les assiégeants s'avancèrent jusqu'au fossé qui couvrait les remparts d'Orbitello et tentèrent de le franchir; mais la garnison brûla deux fois, le 5 et le 10 juin, les fascines accumulées pour jeter un pont sur le fossé. Mazarin, accoutumé à voir les troupes forcer des obstacles tout autrement redoutables, écrivait, non sans ironie, au maréchal de Gramont[1] : « C'est une étrange affaire que de passer un fossé en Italie. » Et de fait, le prince Thomas ne parvint jamais à le franchir[2]. Cependant l'armée assiégeante commençait à ressentir l'influence funeste du climat. Les maladies et les désertions l'avaient considérablement diminuée.

devon esser partite sin' hora, et perchè l'applicatione à quel tratto non cessa, etc. » (*Ibid.*)

[1] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 311.

[2] La lettre de Zongo Ondedei dont nous avons déjà parlé (p. 201, note 2), accuse formellement le prince Thomas d'ignorance dans l'art des siéges. En voici un extrait : « Rester quinze jours dans un fossé sans le passer peut quelquefois réussir ; mais faire des travaux qui ne soient pas à l'abri du feu, et au lieu de jeter un pont pour franchir la cunette (partie du fossé remplie d'eau) faire passer les soldats à la nage et les exposer à la boucherie, sont choses qu'on ne peut comprendre. »

Mazarin, sans se laisser décourager par les premiers revers, pressait l'équipement et le départ d'une seconde escadre. Il faut suivre dans sa correspondance l'activité avec laquelle il s'efforçait de réparer les pertes que l'armée avait essuyées[1]; il ordonnait à l'amiral de Neuchèze, qui amenait des vaisseaux de Hollande et de Portugal, de rejoindre directement la flotte de Brézé sans s'arrêter à Toulon[2] : « Vous recevrez de M. le duc de Brézé, en arrivant auprès de lui, écrivait-il à Neuchèze le 7 juin, les ordres que je vous mandais que vous trouveriez à Toulon. » Il reprochait à M. d'Infreville, intendant de la marine, la lenteur des préparatifs[3] : « Je ne saurais vous dissimuler le peu de satisfaction que j'ai de tant de longueurs qu'on apporte à toutes les choses qui restent à faire de delà (à Toulon). Chaque lettre que vous m'écrivez me forme de nouvelles difficultés, et je suis étonné de voir que, tandis que le sieur de Montade (un des capitaines de vaisseau) s'engage positivement à partir le 25 (de mai), vous remettiez le départ au 12 du mois prochain (juin). D'un autre côté, l'armement de la seconde escadre traîne dans une longueur et une incertitude insupportables. Je ne sais d'où cela procède, mais je sais bien qu'autrefois vous avez bien su trouver plus de facilité à faire les choses, au lieu

[1] Voy. ci-dessus, p. 201, note 3, un extrait de la correspondance de Nani.

[2] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 756, 762, etc.

[3] *Ibid.*, p. 757.

qu'à présent il semble que toute votre application se réduise à trouver des inconvénients pour détruire les moyens de suppléer à ce qui manque. Je ne voudrais pas que, pour des divisions particulières, le service du roi souffrît des retardements si préjudiciables. Advisez-y, je vous prie. »

Mazarin allait jusqu'à l'injustice dans ses reproches. Il oubliait, ou ne voulait pas se rappeler, que les arsenaux étaient épuisés, qu'il fallait acheter en Hollande des voiles, des mâts, des ancres et la plupart des objets nécessaires pour l'équipement des vaisseaux. Ce fut seulement à la fin de mai que l'on reçut de Hollande tout ce qui était indispensable pour l'armement d'une nouvelle flotte. Son frère, l'archevêque d'Aix, l'en avertit par une dépêche du 29 mai[1]. « Enfin, lui répondait Mazarin, tous les objets nécessaires pour faire sortir la seconde escadre sont arrivés à Toulon... Ce qui fait le plus d'impression sur moi est la résolution que vous avez prise d'aller en personne faire hâter toutes choses. »

Tout en envoyant des renforts au prince Thomas, Mazarin ne se dissimulait pas les fautes de ce général, qui avait, par ses lenteurs, ses hésitations et son incapacité, compromis le succès de l'entreprise. Le cardinal reconnaissait parfaitement qu'il fallait donner à l'armée une direction plus ferme et plus intelligente; mais les ménagements que la politique lui im-

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 761.

posait envers la maison de Savoie ne lui permettaient pas d'enlever au prince Thomas le commandement de l'armée. Mazarin se borna à lui adjoindre un conseil d'hommes plus habiles et plus expérimentés. C'est ce que prouvent une lettre du roi à d'Argenson, intendant de l'armée navale[1], et un billet chiffré que le cardinal adressait le même jour (15 juin) au duc de Brézé[2]. La décision des affaires était remise à un conseil où siégeraient, avec le prince Thomas, le duc de Brézé, le

[1] Voici le texte de la lettre royale : « Le roi, par l'avis de la reine régente sa mère, ne désire pas qu'en traitant avec ceux du royaume de Naples l'on s'arrête précisément à ce qui est contenu dans le projet du 5 mai dernier et au mémoire de même date qui l'accompagnoit ; mais bien que, sur les propositions qui seront faites par ceux du pays, l'on prenne les expédients qui seront le plus à leur satisfaction et qui feront l'effet que l'on désire, qui est d'endommager le plus que l'on pourra les ennemis et les chasser du pays, si l'on peut, concertant le tout avec M. le cardinal Grimaldi ; ce que Sa Majesté a voulu faire savoir au sieur d'Argenson, afin qu'il ait à s'y conformer. Il saura aussi que Sa Majesté fait adresser audit sieur cardinal Grimaldi des dépêches par lesquelles elle le convie de se rendre en l'armée et d'assister aux conseils qui y seront tenus pour donner ses avis sur toutes les affaires et occurrences, et que Sa Majesté mande à M. le prince Thomas et à M. le duc de Brézé de considérer sa personne et ses avis, comme la confiance que Sa Majesté a toute entière en luy, sa dignité et sa capacité le requièrent, afin que ledit sieur d'Argenson fasse en cela ce qu'il devra de son côté. Et si l'on se résolvoit d'aller au royaume de Naples et que la présence dudit cardinal fût jugée utile, l'intention de Sa Majesté est que l'on l'engage, s'il se peut, à faire ce voyage, et qu'en quelque lieu qu'il se trouve, l'on lui rende toujours la déférence qui lui est due.

» Fait à Paris le XV juin 1646.

» LOUIS. LE TELLIER. »

[2] Voy. tome II des *Lettres de Mazarin*, Introduction.

cardinal Grimaldi et l'intendant d'Argenson. En même temps le cardinal laissait percer la pensée de réserver au roi de France la couronne de Naples et de ne donner au prince Thomas que la position d'un vassal : « Comme l'on est incertain, écrivait-il à Brézé, si les Napolitains aimeront mieux un roi particulier ou la couronne de France pour maîtresse, Sa Majesté désire que l'on s'y conduise en cela selon les dispositions que l'on trouvera en arrivant [à Naples], et que M. le cardinal Grimaldi, M. le duc de Brézé et M. d'Argenson résolvent ensemble ce qu'il y aura à faire, avec M. le prince Thomas, auquel on pourrait donner le duché de Calabre relevant de la couronne, si tant est que les peuples veuillent avoir le roi pour leur maître, sinon se tenir à ce qui a été mandé là-dessus à M. d'Argenson[1]. »

Malheureusement, au moment où Mazarin adressait ces instructions au duc de Brézé, ce dernier venait d'être tué dans un combat livré aux Espagnols. Dès les premiers jours de juin, la flotte ennemie, grossie de tous les vaisseaux espagnols qui se trouvaient en Sicile, en Sardaigne et sur les côtes d'Italie, s'était réunie à Cagliari. Elle se composait de vingt-deux vaisseaux et de trente galères, placés sous les ordres de Pimentel. Dès qu'elle parut à la hauteur du cap Argentaro, le duc de Brézé et tous les marins, qui l'avaient suivi au

[1] C'est-à-dire au projet de traité dont il a été question ci-dessus, p. 174 et suiv.

siége d'Orbitello, rejoignirent leurs vaisseaux et se préparèrent à lui livrer bataille. On en vint aux mains le 14 juin 1646. Le duc de Brézé se dirigea vers le vaisseau amiral des ennemis et l'attaqua; à son exemple, les capitaines des vaisseaux français s'attachèrent chacun à un des vaisseaux espagnols. Ils voulaient, comme à la bataille de Carthagène, en venir à l'abordage. Après trois heures de combat, lorsque déjà le pavillon d'Espagne était tombé à la mer et que le vaisseau amiral des ennemis prenait la fuite[1], le duc de Brézé fut tué d'un coup de canon au milieu de sa victoire. La bataille continua après sa mort; mais bientôt les vaisseaux espagnols se dérobèrent par la fuite à l'attaque des Français, et se bornèrent à les cribler de loin de leur artillerie. Les galères en souffrirent beaucoup, et il y eut des vaisseaux qui reçurent jusqu'à deux cents boulets. Les Espagnols,

[1] Voy. la dépêche de Mazarin au comte d'Avaux en date du 29 juin, t. II, p. 773, des *Lettres de Mazarin*. Mazarin y marque bien la véritable physionomie de ce combat où l'artillerie eut le principal rôle. L'ambassadeur vénitien Nani dit aussi que le canon des Espagnols fit beaucoup de mal à la flotte française (dépêche du 3 juillet, *Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 179 v°). Il montre les vaisseaux français dispersés, et insiste sur la faute des amiraux, qui ne pouvant s'entendre après la mort de de Brezé, firent une retraite précipitée : « La verità è che alcun segno di questa parte non è caduto in poter di nemici; mà ve ne [vascelli] sono diversi, et le galere particolarmente, dal cannone fracassati, qualche vascello contando sino due cento colpi nel corpo. Quello che più ha tormentato il governo è il ritorno dell' armata per la maggior parte in Provenza con indignatione et stupore di tutti, spinta non tanto dal bisogno, ch' hà di ristoro, mà più tosto dalla discordia de capi, che, morto il supremo, non hanno voluto più trà di loro obedirsi. »

en prenant la fuite, avaient reconnu la victoire des Français; mais leurs pertes étaient peu considérables, et ils ne tardèrent pas à se rallier, tandis que la mort de l'amiral de Brézé changea l'avantage obtenu par notre flotte en un véritable désastre[1].

La division se mit aussitôt entre les chefs, qui se disputaient l'autorité suprême. Le comte du Daugnon, auquel aurait dû appartenir le commandement, était loin d'égaler l'amiral de Brézé en courage et en loyauté. Au lieu de poursuivre la flotte espagnole, il ramena en Provence la plupart des vaisseaux sous prétexte de réparer les avaries. « Cette conduite, dit Nani[2], excita l'étonnement et l'indignation de tous. » Elle était d'autant plus coupable que, si l'on en croit l'historien Labarde[3], le but de du Daugnon était de s'emparer de Brouage, port alors important de la Saintonge. Le duc de Brézé en avait le gouvernement, comme nous l'avons déjà dit, et du Daugnon y était son lieutenant. Ce dernier s'y rendit en toute hâte, s'en fit reconnaître pour gouverneur, et s'y établit solidement

[1] Nani écrivait le 4 août 1646 : « Le coup de canon qui a tué par hasard le duc de Brézé a ruiné l'entreprise (il colpo di cannone che hà ammazato casualmente Brezé ha abbatuto l'impresa). » (*Ibid.*, f° 243 v°.)

[2] Voy. la note de la p. 207 : « Con indignatione et stupore di tutti. »

[3] *De rebus gallicis*, p. 213. Le témoignage de Labarde est confirmé par celui de l'ambassadeur vénitien Nani dans des dépêches du 4 et du 7 août 1646. (*Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 246 v° 255.)

comme dans une place de sûreté[1], où il pût se maintenir en dépit du roi et du ministre.

La nouvelle de la bataille navale d'Orbitello et de la mort du duc de Brézé arriva à Paris le 24 juin par un courrier que le comte d'Alais, gouverneur de Provence, expédia au prince de Condé[2]. Mazarin n'en reçut l'annonce officielle que trois jours plus tard[3].

[1] « Quam arcem sibi retinere Daugnionus vel ipso invito rege cogitabat. » (Labarde, *ibid.*, p. 213-214.) La correspondance de Mazarin semble, au premier aspect, contredire l'assertion de Labarde. Une première lettre du cardinal annonce que Du Daugnon doit remplacer l'amiral de Brézé dans le commandement de la flotte (t. II, p. 769) ; une seconde (*ibid.*, p. 771) l'engage à retourner à Brouage et le comble d'éloges. Cette seconde lettre n'était-elle pas de la part de Mazarin un aveu d'impuissance et un moyen de dissimuler une faute qu'il ne pouvait punir? Cette supposition est d'autant plus vraisemblable, que l'ambassadeur vénitien Nani dit positivement (dépêche du 7 août 1646) que Du Daugnon avait été mandé à Paris, où l'on voulait s'assurer de sa personne et de ses gouvernements, mais que, prévenu par Chavigny, qui se trouvait alors en Provence, il alla s'enfermer dans Brouage : « Chiamato in Parigi il conte d'Ognon per assicurarsi di lui e dei governi, abbocatosi Savigny (Chavigny) seco per strada l'habbi potuto persuadere à declinare la corte et portarsi à drittura à Bruage. » (*Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 255.)

[2] Dépêche de Nani, en date du 3 juillet 1646, t. CIV, f° 179. La reine et le cardinal furent blessés de ce que la nouvelle d'un événement de cette importance fût arrivée d'abord au prince de Condé : « A primi avvisi che dal conte d'Ales (d'Alais) hebbe il solo Condé, assai s'alterarono verso il conte (d'Alais) la Regina et il signor cardinale, strano parendo che per privati interessi non si fosse alla corte drizzato il corriero, et si crede consiglio di Savigny (Chavigny) a vantaggio del prencipe stesso. » On verra plus loin (p. 219-220) que le prince de Condé avait un grand intérêt à être averti de ces événements pour faire valoir les droits de son fils à l'amirauté.

[3] Voy. le tome II des *Lettres de Mazarin*, Introduction, p. XXXVIII et XXXIX.

« L'inquiétude fut très-vive, dit l'ambassadeur Nani[1]; on craignait que le prince Thomas, abandonné par la flotte, ne renonçât au siége d'Orbitello, ou que les Espagnols, maîtres de la mer, ne jetassent des secours dans la place. » Mazarin se hâta d'annoncer au prince Thomas qu'il avait pourvu au remplacement du duc de Brézé. Il envoya en Provence l'ordre aux vaisseaux et aux galères de reprendre la mer et de se rendre en Toscane[2]. Mais aucun des amiraux désignés, ni du Daugnon, ni le grand prieur d'Auvergne, ni le commandeur des Gouttes, qui furent appelés successivement au commandement de la flotte[3], ne se montrèrent dignes de remplacer l'amiral de Brézé. Pendant ce temps, la flotte espagnole s'était ralliée et reprenait l'offensive. Elle s'avança vers Porto-Ercole et y débarqua des troupes. De là, les Espagnols se dirigèrent vers la forteresse que les Français avaient construite pour intercepter les communications entre Orbitello et Porto-Ercole. Ils tentèrent de s'en emparer; mais ils furent repoussés par Philippe de Montault-Navailles, qui devint dans la suite maréchal de France. Deux jours après, l'ennemi dirigea une nouvelle at-

[1] *Ambass. vénit.*, *ibid.*, f° 179 v°.

[2] Nani dit que l'on envoya en Provence courriers sur courriers pour ordonner que les galères et les vaisseaux reprissent la mer et se dirigeassent vers la Toscane : « Si sono spediti diversi corrieri l'un sopra l'altro, acciò che tutte le galer e e vascelli si rimettiano al mare senza perder momenti et di nuovo si portino ad unirsi in Toscana. » (*Ibid.*, f° 179 v°.)

[3] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 769, 771, 778.

taque contre cette forteresse ; mais Barri de Saint-Aunais, le marquis de Créqui, le comte de Frontenac et le baron de la Croix de Bléré firent essuyer aux Espagnols un nouvel échec.

Ces petits avnatages, dont Mazarin s'efforçait d'exagérer l'importance, étaient loin de compenser les pertes que l'on venait d'essuyer. Le cardinal ne comptant plus sur le prince Thomas, envoya le 5 juillet l'ordre au maréchal du Plessis-Praslin, qui commandait les troupes françaises en Piémont, de se rendre au camp devant Orbitello, avec tous les officiers qu'il pourrait réunir et quatre ou cinq régiments[1]. Il était trop tard pour assurer le succès d'une entreprise qu'avaient fait échouer l'indécision du prince Thomas, la mort imprévue du duc de Brézé, le départ de la flotte et l'influence funeste du climat.

Une lettre de l'intendant d'Argenson, en date du 8 juillet, nous montre le triste état de l'armée à cette époque : « Il n'y a que peu de jours que je suis parti du camp.... Le véritable sujet de mon voyage est pour obtenir de M. le prince Mathias[2] un lieu plus proche

[1] C'est par une dépêche de Nani, en date du 10 juillet 1646, que nous connaissons ce détail : « Già cinque giorni s'è spedito in Piemonte corriero à Plessis-Praslin, acciò, con quel numero che può d'offitiali et con quattro ò cinque reggimenti, si porti al campo sott' Orbetello. » (*Ambas. vènit.*, *ibid.*, f° 198.) — On allait jusqu'à dire que du Plessis-Praslin avait ordre d'arrêter le prince Thomas : « Alcuni hanno voluto dire che Plessis porti ordine per dover arrestarlo. » (*Ibid.*) Mais Nani n'ajoute pas foi à ce bruit.

[2] Ce frère du grand-duc de Toscane résidait alors à Sienne.

de la mer qu'il se pourra dans les États de M. le grand-duc (de Toscane) pour mettre nos blessés et nos malades, qui ont tellement rempli Telamone, où il n'y a presque point d'eau, qu'il est à craindre que tout cela n'y périsse, et l'armée même, si elle était contrainte de s'y retirer. » L'armée assiégante, minée par les fièvres des maremmes, était alors réduite à quelques milliers d'hommes; on lui promettait des secours qui n'arrivaient pas, tandis que la flotte espagnole, maîtresse de la mer, bombardait les villes de Telamone et de San-Stefano et brûlait les bâtiments de transport qui s'y étaient réfugiés. Mais ce qui porta le dernier coup aux troupes du prince Thomas, ce fut l'arrivée d'environ cinq mille fantassins ennemis à Porto-Ercole et d'un corps de deux mille cavaliers envoyés de Naples au secours d'Orbitello. La cavalerie avait traversé les États pontificaux, malgré les vives réclamations des représentants de la France. Elle s'y était grossie d'une partie des troupes que le pape Innocent X avait rassemblées[1].

Lorsque cette cavalerie eut rejoint l'infanterie débarquée à Porto-Ercole, les troupes réunies s'avancèrent contre le camp des assiégeants. Le prince Thomas, pris entre le feu de la place et celui de l'armée

[1] On ne manqua pas d'accuser le pape de l'échec d'Orbitello. Nani le dit expressément dans une dépêche du 4 août 1646 : « Di tutto il successo d'Orbetello il Papa s'incolpa, dettomi chiaro il signor cardinale che le troppe di Sua Santità hanno ingrossato quelle di Spagna. » (*Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 249.)

qui venait au secours d'Orbitello, se hâta de lever le siége. Lui-même retrace les faits dans une lettre qu'il adressa le même jour (18 juillet) à l'intendant d'Argenson[1] : « Ce matin, pendant que nous attendions le monde que l'armée navale nous débarquait, les ennemis se sont avancés et se sont saisis des éminences. Je me mettais cependant en état de les recevoir et de combattre, et les corps de garde armés les entretenaient, escarmouchant pour donner temps aux troupes débarquées, qui en tout pouvaient bien monter à trois mille hommes[2], de nous joindre ; mais à même temps, ils ont fait une sortie de la place, bien vigoureuse, et avec beaucoup de facilité ils ont gagné et brûlé la tranchée ; et, voyant que je n'avais pas de gens pour soutenir ces deux attaques et que les troupes débarquées n'arrivaient pas encore, je me résolus de me retirer et suis venu à la tour des Salines. Demain je marcherai vers Telamone, et je désirerais bien que votre santé vous pût permettre de vous y approcher pour aviser ensemble des résolutions plus accommodées au service de Sa Majesté. Je vous prie de dépêcher à Livourne pour les provisions qu'on a déjà demandées, étant nécessaire de garnir le port de Telamone. »

D'après cette lettre, le prince Thomas avait le projet de se retirer dans le port de Telamone et de s'y

[1] Cette dépêche était conservée dans les manuscrits de la famille d'Argenson détruits dans l'incendie du Louvre en 1871.

[2] Il s'agit ici des troupes envoyées de Provence.

fortifier; mais il renonça bientôt à cette pensée, abandonna son artillerie avec une partie des bagages, et gagna le Piémont en traversant les États du grand-duc de Toscane. Il fut suivi par la cavalerie, tandis que l'infanterie s'embarquait sur la flotte qui venait d'arriver de Provence. Telle fut la fin de cette expédition, qui paraissait devoir être si glorieuse et si avantageuse pour la France.

CHAPITRE IV

PRISE DE COURTRAY ET DE MARDIK

Impression produite à la cour par l'échec d'Orbitello. — Attaques contre Mazarin. — Le prince de Condé réclame pour son fils aîné l'héritage du duc de Brézé et ne peut l'obtenir. — Guerre dans les Pays-Bas espagnols. — Union du duc d'Orléans et du duc d'Enghien. — Inquiétude qu'en ressent Mazarin. — Prise de Courtray par les Français (29 juin), de Bergues-Saint-Vinox (31 juillet) et de Mardik (25 août). — *Feuillantines* contre la reine, chantées dans l'armée des princes. — Conseils que Mazarin donne, à cette occasion, à Anne d'Autriche. — Le duc d'Orléans revient de l'armée (septembre) et est bien accueilli par la Cour. — Absence du prince de Condé généralement blâmée.

La cour était à Fontainebleau, au milieu des fêtes, tout occupée d'une chasse au cerf, lorsque arriva la nouvelle de la levée du siége d'Orbitello (2 août 1646)[1]. L'ambassadeur vénitien, auquel nous devons ce renseignement, n'a pas manqué de signaler l'impression qu'elle produisit : « On prévoyait, dit-il, depuis quelque temps l'issue de l'entreprise, et, soit indifférence des Français pour cette guerre, soit plaisir de frapper sur qui commande, il circula dans

[1] Nani, dépêche du 4 août 1646. *Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 243;

toute la cour un contentement secret[1]. Ceux qui ont l'habitude de donner plus de liberté à leur langue ne manquaient pas de juger l'expédition d'après le résultat, d'exagérer les dépenses de cette guerre et les pertes de l'armée. Les autres, accoutumés à dissimuler leurs sentiments, gardaient un silence significatif. »

On peut ajouter que l'impression de la cour fut celle de la France entière. On disait hautement, dans la bourgeoisie et jusque dans les classes inférieures, que c'était la guerre du cardinal, et non celle de la France[2]. Les princes qui étaient à la tête des armées ne tenaient pas un autre langage. Lorsque l'on apprit la levée du siége d'Orbitello dans le camp du duc d'Orléans, ce prince dit à l'abbé de la Rivière : *voilà de vos entreprises*[3] *!* « Comme si je devais répondre, ajoute Mazarin, des fautes que font ceux qui commandent les armées. »

[1] « Un' occulto contento è andato serpendo per tutta la corte. » (*Ibid.*)

[2] Plusieurs contemporains le déclarent : « Vulgus dictitare : *nihil hanc* (rem) *ad Gallos attinuisse.* » (Labarde, *De rebus gallicis*, p. 222.) Olivier d'Ormesson (*Journal*, t. I, p. 356) : « Elle (la nouvelle de la levée du siége d'Orbitello) regarde surtout le cardinal, *parce que c'étoit sa guerre.* »

[3] C'est par les carnets de Mazarin que nous connaissons ce détail, et il a soin d'y citer ses autorités : « Ranzau ha detto a Lione, perche io lo sapessei, che, quando S. A. R. hebbe la nuova della ritirata de Orbetello, disse alla Riviera : *Vela de vos entreprises !* » (Huitième carnet, p. 48.) On peut lire *de vos entreprises* ou *de nos entreprises.* Le sens ironique de la phrase reste toujours le même. Le commencement de la note est en italien, la fin en français.

Le cardinal, attaqué de tous les côtés, sut rester maître de lui-même[1], et, dans ses entretiens avec l'ambassadeur de Venise, il expliquait sans irritation les causes du revers d'Orbitello. Il n'en fut pas de même de ceux qui l'entouraient. Un des parents et familiers de Mazarin, Zongo Ondedei[2], tenta de répondre aux ennemis du cardinal : dans une lettre restée inédite[3], il rejetait toute les fautes du siége sur le prince Thomas. Ce pamphlet ne tient aucun compte de la mort de l'amiral de Brézé, de la fuite du comte du Daugnon qui permit aux Espagnols de s'approcher des côtes de Toscane et de jeter des secours dans Porto-Ercole, ni des maladies qui ruinèrent l'armée française. L'incapacité trop réelle du prince Thomas est présentée comme la seule cause du désastre d'Orbitello. Zongo Ondedei va même jusqu'à jeter des soupçons sur la loyauté de ce prince, et insinue qu'il était d'intelligence avec les ennemis de la France[4]. Il lui reproche amè-

[1] Nani, t. CIV, f° 243 v° : « Cuopre lo (disgusto) con tutta riserva. » (Dépêche du 4 août 1646.)

[2] Ce personnage, qui devint dans la suite évêque de Fréjus, avait été appelé en France par Mazarin (voy. t. II des *Lettres de Mazarin*, p. 255-256). Une dépêche de l'ambassadeur vénitien Nani, du 3 avril 1646, dit qu'Ondedei était arrivé depuis peu de temps à Paris, et ajoute : « Sarà trattenuto con buona pensione per servitio del cardinal Mazarini, essendo egli huomo spiritoso e capace di grandi maneggii. » (*Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 57 v°.)

[3] Aff. étr., t. XXI du recueil des *Lettres de Mazarin*, f° 230 et suiv.

[4] Une dépêche de Nani (*ibid.*, t. CV, f° 36 v°) prouve que cette accusation de trahison était répandue à la cour : « Il sospetto s'avanza che tratti il prencipe (Tomaso) alle strette con Spagna. »

rement sa retraite précipitée. « Il avait écrit, dit Zongo Ondedei, qu'il suffirait d'une dépense de vingt mille livres pour faire de Telamone une place capable de résister à une armée de terre et de mer. Non-seulement il n'en a rien fait ; mais, quoiqu'il eût reçu des renforts depuis la levée du siége et qu'il pût disposer de toutes les troupes, il n'a pas voulu s'enfermer dans cette place et y attendre l'arrivée des secours de Provence ; il a tout abandonné. » Sans vouloir justifier la conduite du prince Thomas, il ne faut pas oublier que la place de Telamone était remplie de malades et de blessés, suivant le témoignage de l'intendant d'Argenson. C'est encore aujourd'hui une ville dont le séjour est dangereux pendant les chaleurs de l'été. S'y enfermer avec des troupes épuisées par les fatigues d'un long siége, c'était les condamner à une mort presque certaine.

Il est peu probable que ce pamphlet ait circulé[1] ; aucun contemporain n'en parle. Une estampe que l'on avait répandue dans le peuple pour célébrer la victoire d'Orbitello, attristée seulement par la mort de Brézé, n'avait pas eu de succès. « Bien peu y crurent, dit l'ambassadeur Nani[2] ; on est convaincu

[1] Mazarin, dans ses conversations intimes, rejetait aussi l'échec sur le prince Thomas : « S'espresse in confidenza, che la colpa è del prencipe Tomaso. » (Nani, dépêche du 4 août 1646, *Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 244.) Mais la violence du pamphlet d'Ondedei dépassait toutes les bornes.

[2] « Fra il volgo s'è fatto correre, per sostenere il decoro, una stampa, che decanta la vittoria et il trionfo contaminato solo dalla

que ce siége ne peut réussir, et on maudit l'entreprise et ceux qui l'ont conseillée. » C'était surtout Mazarin que l'on accusait, et la maison de Condé se signalait entre les ennemis du cardinal. Henri de Bourbon prétendait pour son fils, le duc d'Enghien, à la dignité de grand amiral de France, vacante depuis la mort du duc de Brézé. Chavigny, qui était en Provence au moment où la nouvelle de la mort de cet amiral y parvint, fit en sorte que le prince de Condé fût immédiatement averti[1]. Henri de Bourbon se hâta de réclamer

morte del capo; mà à dir il vero hà incontrato l'applauso de pocchi, et poichè non si crede che riuscir possa l'acquisto, si detesta l'impresa e il consiglio. » (Nani, dépêche du 3 juillet, *Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 179 v°.)

[1] Voy. ci-dessus, p. 209, note 2, un extrait de la dépêche de Nani en date du 3 juillet 1646. Les *Lettres de Mazarin* (t. II, Introduction, p. XXXVIII et XXXIX) prouvent aussi que le prince de Condé avait été informé avant lui par le comte d'Alais. Labarde, bien instruit des événements de cour, confirme l'assertion de Mazarin et montre dans toute cette affaire la main de Chavigny (p. 213). Voici la traduction du passage où il parle de cette intrigue : « Ce fut d'abord à Chavigny, qui était alors à Antibes, que fut portée la nouvelle de la mort du duc de Brézé ; il en avertit immédiatement, par une lettre, Henri de Valois, comte d'Alais, et chargea un courrier de la porter. Le même courrier avait également une dépêche pour Michel Mazarin, archevêque d'Aix. Le comte d'Alais se fit remettre la lettre destinée à l'archevêque, et, avant de la donner à Michel Mazarin, il se hâta d'expédier un courrier au prince de Condé. Le comte d'Alais était cousin du duc d'Enghien et désirait qu'il eût l'amirauté..... Quant à Chavigny, qui voyait bien que Mazarin l'abandonnait, il n'avait pas osé prévenir directement le prince de Condé, mais il avait fait en sorte qu'il fût averti par le comte d'Alais. Mazarin reconnut facilement l'artifice dont avait usé Chavigny, et sa haine contre lui s'en accrut. » Ces détails sont confirmés par la dépêche de l'ambassadeur vénitien citée page 209, note 2.

l'amirauté comme un héritage de famille. Le duc d'Enghien avait épousé Claire-Clémence de Maillé-Brézé, sœur du duc de Brézé. Ne pas lui donner l'amirauté, c'était le priver de la succession de son beau-frère ; c'était lui enlever une sorte de patrimoine que le cardinal de Richelieu avait voulu assurer à son neveu et à ses héritiers. Le prince de Condé ne manqua pas de faire valoir ces raisons et d'insister sur tous les titres qu'avait le duc d'Enghien à la reconnaissance de la reine.

Mais Mazarin, nous l'avons vu[1], était loin d'avoir à se louer du prince de Condé. Il conseilla à la reine de garder pour elle-même l'amirauté et de fortifier ainsi l'autorité royale. Anne d'Autriche suivit son avis et prit, avec l'amirauté, les gouvernements de la Rochelle et de Brouage qu'avait eus Brézé[2]. De là un vif mécontentement du prince de Condé, qui s'éloigna de la cour et se retira d'abord dans son gouvernement de Bourgogne et ensuite dans son château de Vallery près de Sens[3]. Mazarin parut se soucier médiocrement de l'irritation d'Henri de Bourbon. Il s'inquiétait davantage des intrigues qui s'agitaient autour du duc d'Orléans. L'abbé de la Rivière, qui voulait avoir une nouvelle occasion de faire payer ses services, avait con-

[1] Ci-dessus, p. 125 et suiv. Comparez encore Nani, dépêche du 3 juillet, t. CIV, f° 180 des *Ambass. vénit.*

[2] Nani écrivait le 10 juillet 1646 : « Hà la regina assunto in se stessa i governi del morto Brezè et l'ammiragliato del mare. » (*Ibid.*, f° 199.)

[3] Aujourd'hui département de l'Yonne, arrondissement de Sens.

seillé à Gaston, sous prétexte de prendre les eaux, de ne pas se rendre à l'armée. Ce fut le motif qui, d'après Nani[1], décida la cour à sortir de Paris et à s'établir à Compiègne au commencement de mai. La reine espérait que le duc d'Orléans la suivrait et se rendrait, de Compiègne, à l'armée; mais une lettre de Mazarin à Particelli d'Emery prouve qu'à la date du 20 mai le prince n'avait pas encore pris le commandement des troupes, qui restaient inactives. Le cardinal s'y plaignait vivement de l'abbé de la Rivière et du duc d'Orléans[2]. « L'abbé de la Rivière, disait-il, m'écrit d'un style concis et fort en oracle. S. A. R., à qui j'ai écrit deux fois, ne m'a pas fait réponse, et étant averti depuis par diverses personnes que les Importants ont fait plusieurs conférences en des maisons de S. A. R., et que l'abbé de la Rivière n'en a pas seulement eu connaissance, mais [a] tenu des discours d'un homme mal satisfait, je suis obligé de vous dire que je ne suis marri (affligé) pour aucune autre raison que pour le bien, service et avantage de S. A. R., de laquelle je suis avec sincérité et tendresse très-humble serviteur. Usez de tout ceci avec pru-

[1] L'ambassadeur Nani, dans une dépêche du 8 mai 1646, dit de l'abbé de la Rivière : « Che cercando, al solito, profitti e speranze di proprii avvantaggii, pareva che à Monsieur instillasse concetti, sotto pretesto di bever le acque, di non portarsi all' armata. Con questo non poteva ella restare che languida e fiasca, et Sua Maestà ha risoluto tirar con sua propria persona fuor di Parigi la corte et Monsieur medesimo per romper con questo i privati dissegni. » (*Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 106.)

[2] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 755.

dence. Si M. le maréchal d'Estrées[1] est encore à Paris, je vous prie de lui participer (de lui communiquer) le tout et de concerter tous deux ensemble ce que vous devez faire. Mon intention est qu'on ne lui dise quoi que ce soit de ce que dessus, si vous voyez que Monsieur prenne la résolution de venir par ici (Compiègne, où était alors la cour), parce qu'en ce cas je dirai moi-même à l'abbé de la Rivière tout ce qu'il faut, et je n'aurai pas grand'peine à lui faire connaître que la conduite qu'il tient n'est nullement avantageuse au service de Monsieur ni aux siens (à ses intérêts) en particulier, et vous verrez qu'à mon grand regret je serai bon prophète, s'il ne change sa manière d'agir. »

Le duc d'Orléans se décida enfin à partir pour aller prendre le commandement de l'armée de Flandre. Il avait sous ses ordres les maréchaux de Gassion, Rantzau et La Meilleraye, dix-huit mille fantassins et six mille cavaliers[2]. Il devait entrer en Flandre pendant que le duc d'Enghien menacerait le Luxembourg avec une armée de douze mille hommes d'infanterie et de

[1] François-Annibal d'Estrées, duc d'Estrées, pair et maréchal de France. Il mourut en 1670 dans un âge très-avancé. Le maréchal d'Estrées, comme La Ferté-Senneterre, était un des confidents du duc d'Orléans et du cardinal Mazarin. Voy. à l'Appendice du tome I n° IV, p. 392, des extraits de mémoires inédits qui semblent avoir été rédigés par le maréchal d'Estrées et qui font connaître la situation de la cour du duc d'Orléans.

[2] « L'armata di Monsieur si calcula di dieci otto mila fanti et sei mila cavalli. » Nani, dépêche du 15 mai 1646; *Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 122 v°.

quatre mille cavaliers[1]. La fleur des jeunes nobles, qui servaient comme volontaires, avait préféré faire campagne sous les ordres du duc d'Enghien[2]. En divisant les armées de Gaston et du duc d'Enghien, Mazarin suivait sa politique ordinaire d'entretenir la rivalité des maisons d'Orléans et de Condé. Il remarquait avec inquiétude que le duc d'Enghien se rapprochait de Gaston et prenait sur lui une grande influence. « Le duc d'Elbeuf, écrivait-il dans ses carnets[3], a dit que le duc d'Enghien travaillait grandement auprès de Son Altesse Royale. » Ce prince cherchait à irriter le duc d'Orléans contre Mazarin, en lui persuadant que le cardinal avait voulu faire épouser à son insu une de ses nièces au duc de Brézé, afin de s'assurer l'appui de l'amiral de France[4].

La cour était alors à Compiègne, où elle s'était rendue, comme nous l'avons dit, pour être plus près du théâtre de la guerre. Mazarin aurait voulu qu'elle allât jusqu'à Saint-Quentin pour inquiéter les ennemis et leur faire craindre une attaque du côté de l'Escaut[5]. Ce projet ne se réalisa pas; mais les me-

[1] « Quella d'Anghien di dodici mila à piedi, et quattro mila à cavallo. » (*Ibid.*)

[2] « Il fior de volontarii hà voluto seguirlo (Anghien) più tosto ch' Orléans. » (*Ibid.*)

[3] « M. d'Elbeuf ha detto..... che il duca d'Anghien haveva travagliato grandemente appresso S. A. R. » (Huitième carnet, p. 50.)

[4] « Che io haveva concluso matrimonio d'una mia nepote al duca di Bresé per unir intieramente al detto duca senza participatione di S. A. R. » (*Ibid.*)

[5] « La Regina dove andare a S. Quintino per dar gelosia all'

sures avaient été habilement prises pour assurer le succès de la campagne de Flandre. Gassion, qui avait passé tout l'hiver dans ce pays, y avait entretenu des intelligences avec les mécontents[1]. Le comte d'Egmont[2] et le duc de Bournonville[3] avaient quitté le parti de l'Espagne pour celui de la France, et leur exemple excitait la noblesse des Pays-Bas à passer sous les drapeaux du duc d'Orléans. Cependant ce prince ne trouva pas son armée assez forte pour s'engager seule dans les Flandres. Il demanda que le duc d'Enghien se réunît à lui[4]. Mazarin fut obligé d'y consentir, mais on voit, par ses plaintes contre l'abbé de

Escot. » (*Ibid.*, p. 20.) L'ambassadeur vénitien Nani dit aussi : « La corte deve prima portarsi à Compiègne et poi di là ad Amiens, ò Perona, et forse più avanti à misura degli effetti delli disegni predetti. » (*Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 85, dépêche du 23 avril 1646.) La cour s'avança en effet jusqu'à Amiens.

[1] « Marescial di Gassion, che tutto l'inverno passato trattenutosi in Fiandra ha tramato intelligenze... Queste son fomentate da altri malcontenti che ritirati dal paese (ou *parte*) di Spagna sotto l'ombra di questa corona danno stimoli sempre. Il conte d'Egmont et il duca di Bornhoville sono di primi. » (Nani, dépêche du 23 avril 1646, t. CIV, f° 84 v° des *Ambass. vénit.*)

[2] Louis, comte d'Egmont, était petit-fils de Lamoral, comte d'Egmont, auquel les Espagnols avaient fait trancher la tête en 1568. Il mourut à Saint-Cloud le 27 juillet 1654.

[3] Ambroise-François, marquis, puis duc de Bournonville, avait levé, par commission du 22 décembre 1645, un régiment d'infanterie vallone, qu'il commanda aux siéges de Courtray, de Bergues et de Dunkerque. Il fut nommé maréchal de camp le 16 février 1649, et mourut le 12 décembre 1693. Nani lui donne le titre de duc dès 1646. Mazarin lui avait probablement fait obtenir un brevet ; mais les lettres patentes ne datent que de septembre 1652.

[4] « Monsieur non si stimava assai forte per entrar nella Fiandra con l'armata sua sola...., et era in procinto di richiamar Anghieu

la Rivière[1], qu'il ne lui pardonnait pas d'avoir donné un semblable conseil à Gaston d'Orléans.

Les deux armées se réunirent aux environs d'Arras[2]. Fortes de près de quarante mille hommes, elles se dirigèrent vers la Lys et mirent le siége devant Courtray dans la nuit du 14 au 15 juin. Cette place avait une grande importance : voisine de Gand, d'Ypres et de Bruges, elle dominait le cours de la Lys et était une des clefs de la Flandre orientale[3]. En s'en emparant, les Français pouvaient donner la main à l'armée des Provinces-Unies, qui s'avançait dans la direction d'Anvers. Les Espagnols tentèrent de prévenir ce danger. Le marquis de Caracena, qui commandait dans Ypres, avait, avant l'arrivée des Français, jeté dans Courtray des renforts sous les ordres d'un ingénieur célèbre nommé Degli Ponti. Le duc de Lorraine, Piccolomini, Beck et Lamboi, réunissant toutes leurs troupes, avaient une armée à peu près égale à celle du duc d'Orléans. Ils parurent d'abord vouloir se retrancher derrière l'Escaut; puis, franchissant le fleuve, sans bagage, ils s'avancèrent rapidement vers Courtray, dans l'espérance de sur-

per far un solo corpo. » (Nani, dépêche du 29 mai 1646; *Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 138.)

1 Le huitième carnet, qui répond à l'année 1646, est rempli d'attaques contre l'abbé de la Rivière.

2 Nani mentionne la réunion des deux armées dans une dépêche du 12 juin 1646: « Si sono unite le due armate francezi in vicinanza d'Arras. » (*Ibid.*, f° 153.)

3 Nani dit que la ville était grande, mais mal fortifiée : « È la citta grande, mà pochissimo forte. » (*Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 175.)

prendre les Français. Et en effet ils étaient à une portée de canon du camp, lorsque Gassion les aperçut le premier[1].

Une bataille paraissait imminente. Le duc d'Enghien et Gassion étaient d'avis de la livrer et de s'exposer, ou à perdre l'armée, ou à gagner d'un seul coup les Pays-Bas[2]. Mais Rantzau soutint qu'il valait mieux se retrancher fortement, et le duc d'Orléans adopta cette opinion, en prétendant qu'il était arrêté par un ordre de la cour. « Lorsqu'on craignit, écrit Mazarin[3], que l'ennemi ne donnât bataille pour secourir Courtray, Son Altesse Royale se plaignit que je me fusse opposé à ce qu'il l'acceptât. C'était la Rivière[4], ajoute

[1] « Gassion, nel poner le guardie la sera, è stato il primo à scoprirli lontani non più che un tiro di cannone dal suo campo. » (Nani, dépêche du 26 juin 1646; *Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 175 v°.)

[2] Nous ne connaissons ces détails que par la dépêche déjà citée de l'ambassadeur Nani : « Anghien et Gassion sentivano di dar la battaglia et azzardar, ò di perder l'armata, ò guadagnar tutti i Paesi Bassi in un punto. » La dépêche donne aussi l'avis de Rantzau et les raisons qu'il alléguait.

[3] Mazarin cite son autorité : « M. de la Megliare (de la Meilleraye) dice che S. A. R..... doleva di me che l'havessi impugnato. » (Huitième carnet, p. 38) Ni Monglat ni Labarde ne parlent d'une bataille offerte par les Espagnols et refusée par les Français ; ils n'insistent que sur les manœuvres de l'ennemi et sur ses efforts pour attirer les Français hors du camp ; mais l'ambassadeur vénitien Nani, dans la dépêche citée (*Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 175) parle, comme Mazarin, de l'imminence d'une bataille : « Replicati corrieri di Fiandra hanno portato lo stato dell' armata assai ambiguo e perplesso, *una battaglia apparendo vicina*, et con essa un grande azzardo d'una parte, ò dell' altra. »

[4] C'est là un de ces traits par lesquels Mazarin cherchait à tourner en ridicule l'homme qui aspirait à le remplacer.

ironiquement le cardinal, la Rivière, l'homme le plus timide du monde, qui excitait Son Altesse Royale à combattre[1]! »

Les Espagnols étaient divisés comme les Français. Après s'être avancés pour livrer bataille, leurs généraux ne voulurent pas la hasarder, malgré les instances de Piccolomini[2]. Ce dernier les pressait vivement de profiter de l'occasion et d'attaquer immédiatement un ennemi surpris par leur marche rapide. Les autres généraux voulurent reconnaître d'abord la position des Français et se bornèrent à établir leur camp près de celui du duc d'Orléans. Ils ne cessèrent de le harceler pendant toute la durée du siége, feignant de décamper pour l'attirer hors de ses retranchements, puis revenant sur leurs pas et le menaçant d'une attaque dans ses lignes. Mais le camp des assiégeants était fortement retranché, et les Espagnols n'osèrent pas tenter de l'emporter d'assaut. Le siége fut conduit avec vigueur par le maréchal de la Meilleraye, qui passait pour un des hommes les plus habiles dans cette partie de l'art militaire; les

[1] « La Riviera, che è il più timido huomo del mundo, fomentava S. A. R. » (Huitième carnet, *ibid.*)

[2] « L'armata di Spagna, havendo marciata senza bagaglio et con trenta grossi cannoni, pareva alla battaglia disposta. Da Piccolomini si consigliava non perder più tempo, mà prevalersi del vantaggio d'haver sorpreso e quasi stordito il nemico; mà li altri troppo cauti hanno voluto pensarvi, riconoscer il campo, et lasciano scappare con la dilatione apparentemente un beatissimo colpo. » (Dépêche de Nani du 26 juin 1646; t. CIV, f° 175 v° des *Ambass. vénit.*)

fortifications extérieures furent promptement enlevées, et déjà les Français, maîtres d'une demi-lune, se préparaient à faire jouer la mine et à donner l'assaut, lorsque Degli Ponti, ne comptant plus sur le secours qu'on lui avait promis, capitula le 29 juin[1]. Le duc d'Orléans entra dans Courtray à la vue de trente mille ennemis, qui n'avaient pu ni le forcer à livrer bataille, ni entamer ses retranchements. On trouva dans la place de l'artillerie et des vivres en abondance[2].

Le duc d'Orléans avait fait preuve, pendant ce siége, d'un courage réel. Il partagea avec le duc d'Enghien la gloire du succès[3]. Au contraire, son favori, l'abbé de la Rivière, était devenu la fable de l'armée. Ce n'est pas Mazarin seul qui parle de la terreur de l'abbé de la Rivière en présence de l'ennemi. « Il avait été si effrayé, dit Monglat[4], quand il se vit entre la ville (de Courtray) et l'armée espagnole, qu'il lui fallait une garde plus forte qu'aux tranchées pour le rassurer. » Le cardinal amusait la reine aux dépens de ce conseiller de Gaston, dont il achetait chèrement les services, sans pouvoir assouvir son avidité.

1 *Mém. de Monglat*, p. 167, édit. Michaud et Poujoulat. — Labarde, p. 217.

2 « Artiglierie e viveri si sono trovati abondanti. » (Nani, dépêche du 3 juillet 1646, dans les *Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 187.)

3 « Trà questi due prencipi s'è ripartita la gloria d'un si nobile acquisto. » (*Ibid.*)

4 *Mémoires*, p. 169, même édition.

Il voulut profiter de sa lâcheté pour décider le duc d'Orléans à revenir à la cour. On fit insinuer à Gaston que la prise de Courtray avait porté sa gloire au plus haut point et qu'il était temps de se soustraire aux dangers de la guerre[1]. Mais le prince, excité probablement par le duc d'Enghien, rejeta ces conseils et résolut d'aller à travers les Pays-Bas, et, à la vue des armées ennemies, donner la main au prince d'Orange, comme l'avaient fait l'année précédente Gassion et Rantzau.

Il laissa à Courtray l'abbé de la Rivière, qui le fatiguait par la timidité de ses conseils. Après avoir mis la place en état de défense et avoir accordé quelque repos à son armée, il prit la route de Gand et passa l'Escaut. L'armée ennemie parut d'abord vouloir s'opposer à sa marche; mais, à mesure que les Français avançaient, elle reculait et finit par se retirer sous le canon de Bruges. Gaston se dirigea alors vers les troupes hollandaises, qui restaient immobiles, pendant que les Français se signalaient par leurs conquêtes et leurs manœuvres hardies[2]. Plusieurs causes paralysaient l'armée des Provinces-Unies : d'abord l'état de santé du stathouder, Frédéric-Henri de Nassau, dont le corps et l'in-

[1] « Si fà insinuar à Monsieur che, con l'acquisto di Courtrè la gloria del suo nome colmata, potrebbe sostrarsi à i disagii et à i rischi dell' armi, et ritornar alla corte. » (Nani, dépêche du 17 juillet, *ibid.*, f° 207.)

[2] Voy. Nani, dépêche du 31 juillet 1646; *Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 236.

telligence étaient affaiblis; puis les intrigues de sa femme, Émilie de Solms, vendue à l'Espagne; enfin la jalousie des Hollandais, qui voyaient avec inquiétude les progrès des Français dans les Pays-Bas espagnols.

Cependant le prince Guillaume de Nassau, fils du stathouder, vint à la rencontre du duc d'Orléans, qui avait atteint le canal de Bruges. Ce jeune prince désirait se signaler par quelque exploit; il fut convenu que le maréchal de Gramont irait, avec six mille hommes, se joindre à l'armée hollandaise, qui sortirait enfin de son inaction. On espérait qu'elle attaquerait Anvers. Les Espagnols, craignant une diversion de ce côté, divisèrent leurs troupes : Piccolomini alla camper près d'Anvers, pendant que le duc de Lorraine observait la marche du duc d'Orléans et se tenait vers Gand et Deynse. Enfin le marquis de Caracena prit position entre le duc de Lorraine et Piccolomini pour se porter du côté où sa présence paraîtrait le plus nécessaire.

Après cette pointe hardie dans le pays ennemi, le duc d'Orléans ramena son armée vers la Lys. On remarqua que, dans toute cette marche en pays ennemi, il montra une décision qui ne lui était pas habituelle. On attribuait ce changement à l'absence de l'abbé de la Rivière. « Vous voyez, disait La Feuillade[1] à Noir-

[1] « La Fogliada disse à Narmotier : *Voi vedete come si mena Monsieur, quando La Riviera è lontano.* » (Huitième carnet, p. 46) Ce La Feuillade est probablement Léon d'Aubusson, comte de La

moutiers, comment se conduit Monsieur quand la Rivière est loin de lui. » Le duc d'Enghien ne tenait pas un autre langage[1], si l'on en croit Mazarin. Pendant toute cette campagne, les deux princes parurent parfaitement d'accord. On remarqua même que Gaston, qui avait souvent combattu les prétentions de la maison de Condé, appuya la demande de l'amirauté en faveur du duc d'Enghien, et envoya, pour la soutenir, un gentilhomme à la cour[2]. L'union des deux princes se resserrait de plus en plus : le duc d'Enghien, dont l'esprit était séduisant et pressant, s'appliqua à gagner Gaston, et y réussit au point qu'ils eurent plusieurs fois le même logement et le même lit[3]. Mazarin s'inquiétait de cette intimité[4], sachant bien que le meilleur moyen d'assurer sa puissance était d'entretenir la division des princes.

Le duc d'Orléans, revenu sur les bords de la Lys, ne s'y arrêta pas. Il alla assiéger Bergues-Saint-Vinox, pendant que Gassion s'emparait des forts situés entre Bergues et Hondschoote. Le siége de Bergues-Saint-Vinox ne dura que quelques jours : l'armée française

Feuillade, qui fut tué en 1647 au siége de Lens. Il a été question plus haut (p. 15, note 2) de Noirmoutiers.

[1] « Il duca d'Anghien... prese il tempo per dire a S. A. R. il medesimo che publicava La Fogiada. » (Huitième carnet, p. 49.)

[2] Nani, dépêche du 10 juillet, f° 199 v° des *Ambass. vénit.*

[3] « Hà di già Anghien... guadagnato lo spirito d'Orleans in tal modo che nell' alloggii incommodi et angusti del campo hanno havuto più volte commune la stanza et il letto. » (*Ibid.*)

[4] « Questa tanta unione à Mazarini non piace, perchè la fortuna di lui non può meglio sussistere, che trà il loro dissenso). (*sic.*» (*Ibid.*)

parut devant cette place le 28 juillet et la capitulation fut signée le 31. « La prise de cette place, dit Nani[1], fut accueillie avec beaucoup de joie, parce que Dunkerque se trouvait ainsi comme bloqué. »

Quant à l'armée hollandaise, elle ne justifia pas les espérances qu'elle avait fait concevoir ; elle se borna aux démonstrations qui avaient forcé les ennemis à diviser leurs troupes. Mazarin paraissait se contenter de cette diversion. « A vous dire le vrai, écrivait-il au maréchal de Gramont[2], qui, comme on l'a vu, accompagnait le stathouder, je tiens qu'il nous est plus avantageux que vous teniez toujours en échec une bonne partie des forces ennemies, que si, après que vous vous serez attachés à l'attaque d'une place et que la circonvallation sera achevée, elles nous tombaient toutes sur les bras, comme il arriverait sans doute[3]. »

Les Hollandais se bornèrent à promettre leur con-

[1] « Era tanto acclamato l'acquisto, perchè con esso restando come blocato Dunkerche... » (*Ambass. vénit.*, t. CIV, f°255 v°.)

[2] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 310.

[3] L'ambasadeur vénitien Nani, étonné de l'inaction des Hollandais, en cherche la cause, ou dans le mauvais vouloir des états généraux, qui tenaient en bride le prince d'Orange, ou dans la présence de Piccolomini, qui à la tête de huit mille hommes défendait Anvers. (*Ambass. vénit.*, t. CIV, f°247 v°.) On verra plus loin que les états généraux craignaient que le prince d'Orange ne s'emparât d'Anvers pour s'en faire une principauté indépendante. Nani ajoute encore dans une dépêche du 7 août 1646 (*ibid.*, f° 255 v°) : « Sempre più si scuopre che Olandesi non caminano di buoni piedi in questa campagna, et che non è Oranges bastante per impegnarli in alcuna impresa, non ostante ch' habbi pronta l'armata. »

cours pour le siége de Mardik, que le duc d'Orléans voulait entreprendre avant de quitter l'armée. Cette place avait été prise par les Français, puis reprise par les Espagnols en 1645[1]. Le prince commença le siége avec une précipitation qui le rendit dangereux et meurtrier. On ne manqua pas d'imputer cette imprudence à l'abbé de la Rivière, qui, disait-on[1], était impatient de regagner Paris et pressait Gaston de terminer promptement la campagne[2]. On ouvrit la tranchée le 7 août, sans attendre l'arrivée de la flotte hollandaise, qui devait bloquer le port de Mardik et intercepter les communications du côté de la mer. Les assiégés pouvaient ainsi recevoir des secours de Dunkerque et y envoyer leurs blessés. La garnison, forte de trois mille hommes, faisait des sorties fréquentes et meurtrières. Le duc de Nemours[3] fut blessé dans un de ces combats. Plusieurs personnages, appartenant aux premières familles du royaume, furent tués, entre autres le comte de la

[1] Voy. ci-dessus, p. 85.

[2] Monglat (*Mémoires*, p. 169, édit. Michaud et Poujoulat) accuse formellement l'abbé de la Rivière d'avoir contribué à faire prendre cette résolution au duc d'Orléans, « dans l'impatience qu'il avoit de sortir de l'armée ». Mazarin confirme l'assertion de Monglat (huitième carnet, p. 50), quoiqu'il souhaitât plus encore que la Rivière, mais par d'autres motifs, le retour de Gaston.

[3] Nani, dépêche du 21 août 1646; *Ambass. vénit.*, f° 276 v°. — Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, joua un rôle important dans les troubles de la Fronde, et fut tué en duel, en 1652, par son beau-frère le duc de Nemours. Voy. les *Mémoires de Bussy-Rabutin*, édit. L. Lalanne, t. I, p. 127.

Roche-Guyon[1], le marquis de Thémines[2], le comte[3] et le chevalier de Fiesque[4]. Le prince de Marsillac[5] reçut un coup de mousquet. Le duc d'Enghien lui-même fut blessé à la main d'un coup de pique et dans plusieurs parties du corps par l'explosion d'une grenade. Bussy-Rabutin, qui servait sous les ordres du prince, ne peut se défendre d'un mouvement d'admiration en racontant le spectacle dont il fut témoin[6]. « Je ne songe point, dit-il dans ses *Mémoires*, à l'état où je trouvai ce prince, qu'il ne me semble voir un de ces tableaux où le peintre a fait un grand effort d'imagination pour bien représenter un Mars dans la chaleur du combat. Il avait le poignet de sa chemise ensanglanté de la main dont il tenait l'épée. Je lui demandai s'il n'était point blessé. *Non*, me dit-il, *c'est du sang de ces coquins.* »

[1] Henry-Roger du Plessis de Liancourt, comte de la Roche-Guyon. Par suite de la mort de ce dernier rejeton mâle des du Plessis de Liancourt, comtes de la Roche-Guyon, ce comté passa à François VII de la Rochefoucauld, qui épousa l'unique héritière de la maison de Liancourt.

[2] Pons-Charles, marquis de Thémines, mestre de camp du régiment de Navarre, tué à l'âge de vingt-six ans.

[3] François de Fiesque, comte de Lavaigne ou Lavagne, avait épousé Anne Le Veneur, comtesse de Tillières. Son fils, Charles-Léon, comte de Fiesque, épousa Gillonne d'Harcourt, une des *maréchales de camp* de Mlle de Montpensier.

[4] François de Fiesque, chevalier de Malte.

[5] François VI de la Rochefoucauld, prince de Marsillac, né en 1613, mort en 1680. C'est l'auteur des *Maximes* et des *Mémoires* que nous avons souvent cités.

[6] *Mémoires de Bussy-Rabutin*, édit. L. Lalanne, t. I, p. 127.

Les vaisseaux hollandais arrivèrent enfin le 16 août et fermèrent les communications entre Mardik et Dunkerque. Le gouverneur espagnol, cerné de toutes parts, et voyant que les mines avaient ouvert des brèches dans les remparts, se rendit le 25 août. Pendant ce siége, le marquis de Caracena avait attaqué les places que les Français occupaient sur la Lys, et avait réussi à s'emparer de Menin, dont la prise intercepta les communications entre Courtray et Armentières.

Malgré cette perte, la campagne de Flandre avait été généralement heureuse pour les Français, et l'on ne manquait pas, dans l'armée du duc d'Orléans, de faire ressortir la différence entre les succès de cette guerre et les revers d'Italie. On n'épargnait ni Mazarin, auquel on imputait le siége et l'échec d'Orbitello, ni même la reine, qui soutenait le cardinal et n'agissait que par ses conseils[1]. Mazarin était parfaitement instruit des attaques dirigées contre lui; il savait que le duc d'Enghien se montrait un de ses plus ardents adversaires, et il écrivait au maréchal de Gramont[2] qu'il ne pouvait croire à une pareille conduite. Gramont, qui était alors près du stathouder de Hollande, se rendit au camp français et con-

[1] L'ambassadeur Nani ne parle qu'en termes généraux de l'opposition qui se manifestait dans l'armée. Les carnets de Mazarin donnent seuls les détails.

[2] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 310-311. Voy. aussi *Ambass. vénit.*, t. CIV, fº 262 vº.

firma la réalité des faits dont on avait informé le cardinal : « Gramont, écrivait Mazarin[1], arrivant de Mardik le 18 août, m'a dit, qu'il était vrai qu'on y avait fait des vers et des feuillantines au mépris de la reine. » Les chansons, appelées *feuillantines*, venaient de ce qu'une dame Lescalopier, connue pour ses désordres, avait été enfermée peu de temps auparavant au couvent des Feuillantines. On avait composé, à cette occasion, des couplets satiriques, que l'on appliquait à la reine. Les mémoires du temps nous en ont conservé un refrain :

Ou vous rendrez la marine,
Ou vous irez aux Feuillantines[2].

Ainsi, la surintendance de la marine, attribuée à la reine après la mort du duc de Brezé, était toujours un des prétextes dont on se servait pour exciter la haine contre Anne d'Autriche.

Quant au cardinal, on parlait hautement de s'en défaire. On devait, si l'on en croit une note écrite

[1] Huitième carnet, p. 51 : « Gramont, arrivando di Mardic li 18 agosto, mi ha detto che era vero che si erano fatti versi e *fogliantine* in dispetto della regina. »

[2] *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 358. Mazarin cite aussi ce refrain. Il dit qu'on le chanta en présence du prince de Condé : « Dans un cabaret de Paris, où se trouvait le prince de Condé, M. de Bonnelles a chanté les *feuillantines* contre la reine : *Ou vous rendrez la marine, ou vous irez aux Feuillantines*. Le cabaretier, M. Giaquin (probablement Jacquin), l'a dit à Chalemar ou Chalemer, qui me l'a redit. » Bullion-Bonnelles, dont il est question dans ce passage, était fils de Bullion, surintendant des finances sous le règne de Louis XIII.

par de Lionne, secrétaire intime de Mazarin[1], le poignarder dans un conseil de guerre. Son successeur aurait été l'abbé de la Rivière, auquel le pape avait promis le chapeau de cardinal[2]. On s'efforçait de ménager un rapprochement entre l'abbé et Chavigny, dont on vantait la capacité politique. Mazarin, disaient ses ennemis, ne s'entourait que de « coquins », tels que d'Émery, Bautru, Souvré et Senneterre. Il fallait en finir avec ce ministre. Nani, dont les renseignements sont généralement exacts, parle, quoique en termes plus généraux et plus modérés, des projets qui furent agités dans le camp des princes : « Dans ces conférences, dit-il[3], il était question de convoquer les états généraux, de restreindre l'autorité des étrangers, et de ne pas laisser entre les mains de la reine les forces du royaume et les places de guerre. »

Les carnets complètent ces indications et prouvent à quel point fut portée la licence dans le camp des

[1] Affaires étrangères (FRANCE), t. CXII.

[2] L'ambassadeur Nani, dans une dépêche du 31 juillet, parle aussi des projets attribués à la Rivière. C'était lui, dit-il, qui avait ménagé l'union des ducs d'Orléans et d'Enghien : « Dell' unione continuata e perfetta d'Orleans et Anghien è l'abbate della Riviera ministro, che forse dal cardinale Mazzarini sperando ogn' altro favore, fuorche il capello che ambisce, per consequirlo nuovi appoggii et altra strada procura trovarsi. » (*Ambass. vénit*, t. CIV, f° 234 v°.) Ces passages expliquent les traits que Mazarin ne cesse de lancer contre la Rivière dans les carnets de 1646.

[3] « Di chiamar li Stati del regno, di moderar l'autorità di stranieri, di non lasciar alla Regina medesima in mano le sforze e le piazze. » (*Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 285.)

princes[1], l'irritation qu'en ressentit la reine, et combien l'on put craindre qu'il n'en résultât une crise redoutable. Le duc de Nemours, qui servait alors dans l'armée du duc d'Orléans, écrivait à sa femme, fille du duc de Vendôme, que la reine, pour résister au parti des princes, serait forcée de tirer de prison le duc de Beaufort[2]. Le duc de Guise, toujours ennemi des Condé, vint offrir son épée à la régente[3]. On pouvait craindre de voir se renouveler les scènes de discorde et de violence qui avaient troublé les premiers mois du règne de Louis XIV[4]. Heureusement la prudence de Mazarin calma le ressentiment d'Anne d'Autriche[5]. « Il convient de dissimuler, lui disait-il, dans les circonstances présentes ; il faut préférer le service du roi à toute considération particulière... La reine fait ainsi acte de grande modération et prudence, ayant le temps de montrer son juste ressentiment quand elle pourra le faire sans porter préjudice à son fils et au royaume. »

Le cardinal en usa de même avec Chavigny, qui était revenu de Provence[6] et que l'on considérait,

[1] Huitième carnet, p. 47-48.

[2] *Ibidem.*

[3] *Ibidem.*

[4] Voy. tome I, p. 42, 50 et 51.

[5] « Conviene dissimulare nelle presente congiunture, anteponendo il servitio del Rè ad ogni rispetto particolare. » (*Ibid.*, p. 48.)

[6] Son retour datait du mois de juillet. Nani, qui suivait avec l'attention d'un diplomate vénitien ces intrigues de cour, annonçait le 17 juillet 1646 que Chavigny était revenu : « Senz' attender d'esser

non sans raison, comme un des principaux instigateurs de l'opposition. D'Emery et la Ferté-Senneterre[1] conseillaient au cardinal de le faire arrêter. Mazarin se garda bien de donner à ce dangereux ennemi le mérite et la gloire de la persécution. Il le laissa se dégrader par son abaissement. « M. de Chavigny, écrivait-il dans ses carnets[2], pense remédier à la conduite qu'il a tenue, par de continuelles révérences et marques d'humilité... Que peut-il avoir en tête, puisque dans son cœur (j'ai de justes motifs pour le croire[3]) il est plus outré que jamais[4]? On peut soupçonner qu'il attend une occasion favorable pour éclater et qu'il a voulu satisfaire ses parents, qui insistent pour qu'il vive en bonne intelligence avec moi, afin qu'il se tienne toujours en position d'observer ma conduite, de pénétrer les choses les plus cachées (les secrets d'État) et de s'en prévaloir à l'avantage de ceux avec qui il entretient correspondance[5]. » Ainsi Mazarin, tout en connaissant parfaitement l'ambition et les intrigues de Chavigny, le laissa siéger dans le conseil de la reine. Mais on l'abreuva

chiamato alla corte..... sollicitato dal principe di Condé. » (*Ibid.*, f° 207 v°.)

[1] Labarde, *De rebus gallicis*, p. 214.

[2] Huitième carnet, p. 42-43.

[3] « Essendomi giusta occasione di credere. » (*Ibid.*)

[4] Dans ce passage, Mazarin a mêlé, comme il lui arrive quelquefois, le français et l'italien : « Utré (outré) dans son cœur più che mai. »

[5] Ce dernier trait semble s'appliquer à la maison de Condé.

de dégoûts, et, comme on disait dans le langage familier et expressif de la cour, on le nourrit de couleuvres. Il vint à Fontainebleau, où était la cour (juillet 1646)[1]. On le laissa loger dans une auberge, sans lui accorder, contrairement à la coutume, un appartement dans le château. Il fut même obligé de retourner à Paris sans avoir pu se présenter devant la reine.

Quant au duc d'Orléans, lorsqu'il revint à la cour après la prise de Mardik[2], le cardinal lui témoigna la même déférence que par le passé. Mais à partir de cette époque le prince ne commanda jamais les armées : Mazarin ne voulait plus lui ménager de nouvelles occasions de s'unir avec le duc d'Enghien. Gaston, dont le favori redoutait la guerre, se laissa facilement persuader que sa santé exigeait le repos et qu'il avait recueilli assez de gloire pour ne plus s'exposer aux dangers. La Rivière, comme le dit

[1] Nani, dépêche du 31 juillet 1646; *Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 234: « Savigni (Chavigni) è... comparso à Fontenebló, è così ingrato riuscito il suo arrivo che, lasciato all' hosteria qualche tempo, se gli è negato contro il solito nel castello le stanze..... Se ne è andato à Parigi senza poter riverir la Regina, pieno di maltalento et disgusto. » Une dépêche de Nani, du 4 août, prouve que Chavigny n'en revint pas moins à la cour avec la souplesse d'un courtisan, et qu'il s'humilia profondément devant Mazarin, déclarant qu'il voulait en tout dépendre de lui (*ibid.*, f° 246 v°). Ces deux ambitieux, habitués à la dissimulation, reprirent alors leurs anciennes apparences d'affection : « S'è dato luogo alla simulatione reciprocamente, restitutesine le prime apparenze d'affetto. »

[2] Le duc d'Orléans arriva le 1er septembre à Fontainebleau, qu'habitait alors la cour. (*Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 360.)

l'ambassadeur Nani[1], profita des deux côtés : l'appui du duc d'Enghien lui semblait un solide fondement pour sa fortune, et en même temps il prétendait obtenir de nouvelles faveurs de Mazarin. L'abbé s'attacha plus que jamais à flatter le cardinal, tout en cherchant secrètement le moyen de le renverser[2]. Le duc d'Orléans eut un rôle non moins honteux, que nous révèle le même ambassadeur vénitien. Interrogé par le cardinal, qui lui fit connaître tout ce qu'on avait su de la conduite des princes au camp de Mardik, il en rejeta la faute sur Charlotte de Montmorency, mère du duc d'Enghien. « Il déclara, dit Nani[3], que plusieurs fois elle avait écrit à son fi s pour l'engager à s'unir étroitement avec le duc d'Orléans, en répétant que tels étaient le désir et la volonté de la reine elle-même[4]. » Anne d'Autriche s'indigna que l'on eût ainsi abusé de son nom pour fomenter les cabales dirigées contre elle et son ministre. Il en résulta pour la princesse de Condé une disgrâce

[1] « La Riviera profitta da una parte et dall' altra, et come nel appoggii d'Anghien si ha stabilito un buon fondamento, così dal signor cardinale pretende pur anche cavare ricompense. » (Dépêche du 11 septembre 1646; *Ambass. vénit.*, t. CV, fº 19 vº.)

[2] Nani *ibid.*, fº 35 vº : « Nel suo cuore tuttavia... studia i mezzi di poter scavalcarlo. »

[3] « Esser tale il desiderio et la volontà della stessa regina. » (Nani, *ibid.*, fº 35.)

[4] « Sua Maestà, informata di questo, n'ha preso disgusto, come che resti abusato il suo nome per dar spirito et forza alle cabale, che si andavanan tramando, et Principessa è andata in un convento per qualche giorni. » (*Ibid.*)

momentanée, que justifiait d'ailleurs la conduite étrange de son mari.

Ce prince se tenait toujours éloigné de la cour. On avait cru qu'il passerait par Fontainebleau en se rendant dans son gouvernement de Bourgogne[1]; mais quoique ce fût son chemin le plus direct, il évita de venir rendre ses hommages à la reine. Cependant il finit par se lasser de ce rôle de mécontent, et envoya un gentilhomme à la cour pour demander que le secrétaire d'État Michel Le Tellier, vînt le trouver à son château de Vallery, où il s'était rendu en quittant la Bourgogne. Mazarin lui répondit avec une certaine hauteur[2]: « J'ai reçu la lettre de Votre Altesse et entendu ce que le sieur de Filzjean[3] m'a dit de sa part, et, comme je crois l'avoir bien satisfait par mes réponses, dont il aura l'honneur de l'entretenir, je n'ai aucune chose à lui dire, si ce n'est que, n'ayant d'autres intérêts que ceux de l'État, il n'y a rien de plus aisé que de s'assurer de mon service. Je ne doute point que

[1] « Mentre il prencipe di Condé à Fontenblò s'attendeva, egli d'improviso s'è spinto in Borgogna, et se ben era il camino suo·di venir a drittura alla corte l'hà declinato, spintosi avanti senza veder la Regina et il signor cardinale. Egli hà tuttavia un gentilhuomo spedito »... (Nani, dépêche du 4 août 1646; *Ambass. vénit.*, t. CIV, fº 246.) On trouve dans la lettre de Mazarin la confirmation des renseignements donnés par l'ambassadeur vénitien.

[2] *Lettres de Mazarin*, t. II, Introduction, p. LX.

[3] C'était un des familiers du prince de Condé, dont le nom est souvent mêlé aux intrigues de cette époque. Il est cité dans les *Mémoires de Pierre Lenet.*

Votre Altesse n'ait les mêmes intentions...; mais elle me permettra de lui dire que ses meilleurs serviteurs ne voient pas comment ils peuvent bien interpréter qu'elle ait affecté d'éviter de voir Leurs Majestés, quoique ce fût le chemin pour arriver au lieu où elle est à présent. Quant à ce que Votre Altesse désire que M. Le Tellier l'aille trouver à Vallery, la reine, ayant considéré qu'elle n'a rien à lui proposer; que ce voyage ferait croire à tout le monde qu'on entrerait en négociation, où il n'y a aucun sujet, et confirmerait les bruits qu'on fait courir partout du mécontentement de Votre Altesse, Sa Majesté n'a pas estimé à propos de vous envoyer ledit sieur Le Tellier, d'autant plus que si Elle (Votre Altesse) a quelque chose à représenter à la reine, on aura toute sorte de créance à ceux qui viendront de sa part. Pour moi, je n'entrerai pas en d'autre détail, sachant que Votre Altesse a trop bonne opinion de moi pour croire que, quoi qu'il arrive, je manque jamais à ce que mon devoir m'oblige de faire. Et sur cela, comme j'ai eu le bonheur de servir utilement Votre Altesse et toute sa maison jusques icy, je serai ravi qu'elle me donne occasion de le faire à l'avenir. »

L'indifférence témoignée par Mazarin était approuvée par les contemporains. « Les partisans mêmes de Monsieur le Prince, dit une gazette à la main[1],

[1] Archives des affaires étrangères, FRANCE, t. CXII, pièce 197.

condamnent sa prudence de n'avoir pas été à Fontainebleau, depuis qu'ils ont su que la reine et Monseigneur (le cardinal) ne s'en sont pas souciés, et je crois qu'il ne l'a fait qu'à dessein d'éprouver leur contenance, croyant qu'on enverrait bientôt après lui, ou il faut qu'il se tienne bien assuré de Son Altesse Royale. Mais Dieu sait quelle assurance[1] ! Quoi qu'il en soit, on loue fort le courage de Son Éminence de ne s'en être pas mis en peine. »

Le prince de Condé se décida enfin à se rendre à Fontainebleau. Son retour fut blâmé, comme son départ. L'ambassadeur vénitien Nani, qu'on ne peut accuser de flatterie pour Mazarin, dit que le prince de Condé ne fit preuve, en cette occasion, ni de constance ni de bonne conduite[2]. « Ceux qui aiment le repos du royaume, ajoute Nani, n'ont pu louer son départ, et ceux qui souhaitent le désordre, ne sauraient approuver son retour. » Le prince se consola de toutes les critiques en obtenant, pour prix de sa réconciliation, des domaines de la valeur de cinq cent mille écus[3].

[1] Cette allusion à la faiblesse de Gaston d'Orléans n'est que trop justifiée par la conduite de ce prince envers tous ceux qui s'étaient engagés dans son parti et qu'il avait sacrifiés.

[2] Dépêche du 7 août 1646 : « Il prencipe non hà in effetto fatto apparire in quest' incontro ne costanza, ne buona condotta ; perchè come quelli che amano la quiete del regno non hanno potuto lodar la partenza, così gl' altri, che vorrebbero il torbido, non sanno approvar il ritorno. » (*Ambass. vénit.*, t. CIV, fº 262.)

[3] « Cinque cento mila scudi in beni. » (*Ibid.*, fº 268 vº.)

CHAPITRE V

PRISE DE DUNKERQUE (1646).

Siége de Dunkerque (septembre-octobre 1646). — Part qu'a eue Mazarin à cette entreprise. — Ses recommandations pour mettre en sûreté les places de la Lys. — Négociations pour engager les Hollandais à tenter une diversion. — Investissement complet de Dunkerque. — Les Espagnols appellent vainement les Anglais au secours de cette place. — — Arrivée du duc d'Enghien devant Dunkerque (19 septembre). — Difficultés du siége. — Ardeur du duc d'Enghien pour les surmonter. — Ouverture de la tranchée (24 septembre). — Efforts impuissants des Espagnols pour jeter du secours dans Dunkerque. — Résistance énergique du marquis de Leyde. — Reddition de la place (11 octobre). — Importance de cette conquête. — Inquiétude qu'elle inspire aux Provinces-Unies. — Gloire qu'y acquiert le duc d'Enghien. — Injustice de Mazarin à son égard.

La campagne de Flandre était loin d'être terminée. Le siége de Mardik n'était que le prélude de celui de Dunkerque, dont les Espagnols avaient fait un puissant arsenal maritime et un repaire de pirates. Mazarin s'empressa de montrer ce but glorieux à l'ardeur guerrière du duc d'Enghien, toujours prêt à se lancer dans les entreprises périlleuses. Le prince de Condé, son père, qui se repentait du mé-

contentement qu'il avait affecté contre la cour[1], profita de l'occasion pour se réconcilier avec elle. Mazarin n'avait pas oublié les chansons satiriques chantées en présence des princes, et il le fit paraître dans la suite; mais en ce moment il avait besoin de l'épée du duc d'Enghien, et il ne négligea rien pour assurer le succès de son expédition. Il augmenta l'armée de Flandre au moyen de levées faites en Irlande, en Écosse et jusqu'en Pologne. Ces renforts étaient bien nécessaires, si l'on en croit les rapports que Mazarin lui-même consignait dans ses carnets[2]: un capitaine d'infanterie écrivait au maréchal d'Estrées que l'armée de Flandre, épuisée par la dernière campagne, était hors d'état de tenter aucune entreprise. Le gouverneur de Lorraine, La Ferté-Senneterre, reçut ordre de rejoindre cette armée avec un corps de troupes[3]. En un mot, Mazarin n'épargna ni peine ni argent pour la réorganiser et préparer le succès du siége de Dunkerque. Les écrivains du temps[4], éblouis par la gloire du duc

[1] Voy. ci-dessus, p. 242-244.

[2] Huitième carnet, f° 50.

[3] « La Ferté-Senneterre marcia con la sua picciola armata alla volta di Fiandra. » (Nani, dépêche du 14 août 1646; *Ambass. vénit.*, f° 264.)

[4] Plusieurs ouvrages contemporains ont raconté les événements de ce siége. Voy. l'*Histoire du siége de Dunkerque* par Sarrasin, les *Mémoires de Monglat*, les *Mémoires de Bussy-Rabutin*, etc. M. Victor Cousin, dans ses études sur le *Cyrus*, a retracé le siége de Dunkerque, en combinant le récit de Sarrasin avec le roman de Mlle de Scudéry. (*Société française au* XVIIe *siècle*, t. I, p. 116 et

d'Enghien, lui ont attribué tout le mérite de la conquête. Mais en reconnaissant la supériorité du génie militaire du prince, il serait injuste d'oublier les mesures par lesquels Mazarin contribua à son succès. Outre les troupes que la Ferté-Senneterre amenait de Lorraine, deux mille Polonais vinrent renforcer l'armée française[1]; une partie des garnisons des villes situées sur la frontière, et les troupes que l'on avait envoyées au prince d'Orange, reçurent ordre de rejoindre le duc d'Enghien[2].

Ces secours étaient bien nécessaires, puisque la plupart des chefs de l'armée, réunis dans un conseil de guerre convoqué par le prince, avaient déclaré que le siége de Dunkerque leur paraissait impossible à entreprendre dans l'état où l'armée était réduite[3]. Le duc d'Enghien envoya à la cour Saint-Évremond[4], pour faire connaître à Mazarin la diversité des avis et demander une résolution. Mazarin fut chargé par le conseil du roi de rédiger les instruc-

suiv.). Je me suis servi de l'édition des *Œuvres de Sarrasin* publiée en 1673 (Paris, Louis Bilaine, 1 vol. in-12). Les dépêches de Nani et de Mazarin complètent le récit de Sarrasin et le rectifient quelquefois.

[1] *Ambass. vénit.*, t. CV, f° 30 v°.

[2] *Ibid.*

[3] *Ibid.*, f° 38 v°. — Ce conseil de guerre n'est pas mentionné par Sarrasin, qui semble avoir pour unique but de faire ressortir le mérite et les actions de son héros. Il ne parle pas davantage de l'envoi de Saint-Évremond à la cour.

[4] Charles Mascarel de Saint-Évremond, ou Saint-Évremont, né en 1614, avait été nommé, en 1643, lieutenant des gardes du duc d'Enghien. Il devint maréchal de camp en 1652, fut exilé après la paix des Pyrénées, et mourut à Londres en 1703.

tions que Saint-Évremond porta au duc d'Enghien. Il écrivait le 16 septembre 1646 au maréchal de Rantzau[1] : « M. le duc [d'Enghien] aura maintenant reçu le mémoire que Sa Majesté me chargea de lui envoyer par le sieur de Saint-Évremond, et il aura pris ses résolutions[2], que vous pouvez croire que nous avons grande impatience de savoir, et mon envie s'en est augmentée depuis que j'ai vu, dans votre lettre, les facilités que vous jugez qu'on trouvera de venir à bout de ce dessein. Je ne vois pas que vous désiriez pour cela [autre chose] que de l'argent et un peu d'infanterie. Pour le premier, je puis vous asseurer qu'on engagera plutôt tout. Pour l'autre, ledit mémoire vous aura éclairci suffisamment de ce que nous pouvons ou ne pouvons pas faire. Sur quoi M. le duc [d'Enghien] aura pris ses mesures... Après cette lettre écrite, j'ai reçu quantité d'avis de Bruxelles, dont vous verrez l'importance par la relation que j'en faite à M. le duc[3]. Vous n'aurez pas grand'peine de croire à quel point je me suis réjoui de voir non-seulement confirmé tout ce que vous m'avez mandé de l'état de Dunkerque et des ennemis par des personnes qui m'informent toujours très-véritablement, mais

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 809.

[2] L'ambassadeur vénitien dit également que la cour laissa au général le soin de prendre les mesures qu'il jugerait convenables : « Lasciatasi libertà al duca medesimo di prender le misure sul fatto. » (*Ambass. vénit.*, t. CV, f° 37 v°.)

[3] Voy. tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 311 et suiv., une lettre de Mazarin au duc d'Enghien en date du 16 septembre 1646.

que la faiblesse et l'étonnement des ennemis est à un tel point qu'ils ne songent pas à secourir Dunkerque, ni pas une des places que nous pourrions attaquer. Je suis très-persuadé que M. le duc profitera de tous les moyens qui sont si précieux dans une conjoncture si favorable. »

Mazarin faisait valoir les mêmes considérations au duc d'Enghien et insistait sur « une espérance quasi certaine de l'heureux succès [1] ». Les dépêches du cardinal contribuèrent à décider le prince à tenter une entreprise remplie de difficultés. En même temps Mazarin conseillait de mettre à l'abri d'un coup de main les villes que la France possédait sur la Lys [2]. Il craignait que, pendant que le prince assiégerait Dunkerque, les places de Courtray et d'Armentières ne fussent enlevées par les Espagnols, qui déjà avaient repris Menin. Le prince envoya, en effet, des renforts et des munitions dans les places de la Lys, et l'historien du siége de Dunkerque, Sarrasin, ne manque pas de faire exclusivement honneur de ces mesures à la prudence du général [3].

Mazarin attachait aussi une grande importance à la diversion des Hollandais. Il avait envoyé, comme nous l'avons vu [4], le maréchal de Gramont près du stathouder Frédéric-Henri de Nassau. Il recomman-

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 312.
[2] *Ibid.*, p. 316.
[3] Sarrasin, *ibid.*, p. 32-33.
[4] Ci-dessus, t. I, p. 230.

dait au maréchal d'user de toute son influence pour obtenir que l'armée hollandaise tînt en échec une partie des forces espagnoles. Malheureusement le stathouder était tombé dans un état d'affaiblissement physique et moral que peint vivement et gaiement le maréchal de Gramont[1]. Il raconte que lorsqu'il arriva au camp hollandais, Frédéric-Henri le prit par la main « et lui demanda s'il voulait danser une courante à l'allemande avec lui. » Le maréchal dansa la courante du mieux qu'il put, puis alla trouver le prince Guillaume de Nassau, fils du stathouder, et lui déclara qu'on ne pouvait plus rien attendre de sensé de la part de son père. Ce fut sur ce jeune prince et sur les députés des états généraux que, d'après les conseils de Mazarin[2], le maréchal de Gramont s'efforça d'agir pour les déterminer à seconder puissamment la France. Le cardinal lui écrivait, en parlant des députés des Provinces-Unies : « Outre l'éloquence et l'adresse qui vous sont naturelles, vous vous souviendrez aussi que de les bien traiter et faire boire du meilleur ne sera pas un moyen qui nuise à votre dessein. »

Mazarin exhortait en même temps le duc d'En-

[1] *Mémoires du maréchal de Gramont*, p. 269 de l'édit. Michaud et Poujoulat.

[2] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 310. Les états généraux des Provinces-Unies étaient peu disposés à seconder l'attaque des Français contre Dunkerque. « Ils ne peuvent souffrir, dit Nani, que cette place soit entre les mains de la France. » (Dépêche du 7 août 1646 ; *Amb. vénit.*, t. CIV, f° 255 v°.)

ghien à entrer en relation directe avec le maréchal de Gramont et à se concerter avec lui pour déterminer les Hollandais à « ne pas laisser échapper une aussi belle conjoncture[1] ». Le prince suivit les conseils du cardinal et envoya au maréchal ce même Tourville, que nous avons déjà vu figurer comme un de ses gentilshommes les plus dévoués [2]. Les efforts réunis de Mazarin et du duc d'Enghien, de Gramont, de Tourville et du comte d'Estrades[3], décidèrent enfin les Hollandais à faire quelques mouvements offensifs. Les Espagnols crurent le Brabant menacé : Piccolomini et Beck se détachèrent pour le défendre à la tête d'un corps d'armée. Le duc d'Enghien n'eut plus alors en face de lui que la petite troupe réunie à Nieuport par le marquis de Caracena, et il put compléter l'isolement de Dunkerque en s'emparant des villes qui l'entouraient. Il était déjà maître de Mardik et de Bergues-Saint-Vinox; il assiégea Furnes, qui se rendit le 9 septembre.

La flotte hollandaise sous les ordres de l'amiral Tromp vint enfin fermer le port de Dunkerque. Tromp avait dix vaisseaux de guerre, auxquels se joignirent quinze navires français envoyés par les ports de Dieppe, Boulogne et Calais. Des approvi-

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 317.

[2] Tome I, p. 88, 89, 320.

[3] D'Estrades, qui avait été chargé de plusieurs missions en Hollande, fut aussi employé par Mazarin dans ces négociations, comme le prouve la correspondance du cardinal, t. II, p. 320.

sionnements considérables réunis à Bergues, à Calais et à Furnes, assuraient les subsistances de l'armée. Des renforts arrivaient de divers côtés : outre la Ferté-Senneterre, qui amenait des troupes de Lorraine, Villequier à la tête des milices du Boulonais, et le vidame d'Amiens, Henri-Louis d'Ailly, qui avait tiré des troupes des garnisons de Picardie, vinrent rejoindre le prince[1].

Les Espagnols, hors d'état de tenir tête à une armée qui s'augmentait chaque jour et que commandait un si renommé capitaine, implorèrent le secours du parlement d'Angleterre. Ils savaient avec quelle jalousie les Anglais suivaient les conquêtes de la France dans les Flandres. Le Parlement s'émut, en effet, à la nouvelle du siége de Dunkerque; mais il était trop occupé de sa lutte contre Charles I[er] pour intervenir dans les affaires du continent. « On me mande, écrivait Mazarin au duc d'Enghien[2], que l'ambassadeur d'Espagne, qui était à Londres, avait un peu encouragé les esprits à Bruxelles par une lettre qu'il y avait écrite que, si le marquis de Leyde (gouverneur de Dunkerque) pouvait tenir quinze jours, il ne désespérerait pas de porter les Anglais à quelque résolution favorable pour eux. Néanmoins les derniers avis que je reçois de Londres sont que

[1] Tous ces mouvements de troupes avaient lieu en vertu des ordres de Mazarin. (*Lettres*, t. II, p. 312 et suiv.)

[2] Dépêche du 26 septembre 1646. *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 319.

ledit ambassadeur n'oubliait rien, à la vérité, pour y disposer le Parlement; mais qu'il n'y voyait aucun jour; il paraissait seulement en ces messieurs-là (les membres du Parlement) une grande affliction en cette perte. »

Le duc d'Enghien était arrivé le 19 septembre 1646 devant Dunkerque. Il s'empara sans combat des lignes et des redoutes que les Espagnols avaient construites antérieurement le long des canaux, pour protéger cette place et y former une sorte de camp retranché[1]. Mais ce n'étaient pas les plus grands obstacles. Les principales difficultés vinrent de la nature même de la contrée : il fallait s'établir solidement au milieu de sables mouvants et sur un sol coupé par des canaux et inondé par les eaux de la mer. Les coups de vent violents de l'équinoxe d'automne agitaient l'Océan, et rendaient périlleux le service de la flotte, qui fermait le port, en précipitant les vaisseaux sur les dunes. Ces obstacles ne découragèrent pas le duc d'Enghien : il prit pour lui le poste le plus dangereux, celui qui regardait Nieuport où les Espagnols avaient concentré leurs forces. Gassion occupait l'intervalle entre la mer et le camp du duc d'Enghien. Rantzau

[1] L'ambassadeur vénitien Nani insiste sur ces premiers succès : « Senza contrasto ne sangue, i difensori mancando, ha preso le batterie tutte, le linee et ridotti, che lungo i canali et tutto all' intorno havevano Spagnoli construtti. » (Dépêche du 25 septembre 1646; *Ambass. vénit.*, t. CV, f° 37 v°.)

et Villequier avaient leurs quartiers à l'ouest et au sud et interceptaient la route de Saint-Omer. La Ferté-Senneterre, avec un camp volant, devait se porter sur tous les points menacés.

Il était à craindre que les ennemis ne profitassent du reflux de la mer pour introduire des secours dans la place assiégée. Le duc d'Enghien fit enfoncer des pieux dans le sable et en forma une forte estacade qui interceptait le passage. Il travailla avec la même ardeur à prévenir le débordement des canaux et des écluses. « Dans ces diverses occupations, dit Sarrasin[1], le prince, selon sa coutume, se trouvait présent à tout, conservant son esprit dans une assiette toujours tranquille et qu'on reconnaissait sur son visage. Les soldats suivirent son allégresse, et, redoublant leurs fatigues avec joie, en quatre jours, nonobstant le vent et la pluie continuelle, les fortifications du camp furent achevées, le travail de l'estacade presque parfait et les écluses en état de ne plus nuire. »

On ouvrit alors la tranchée (24 sept.), et le duc d'Enghien pressa vivement les attaques, craignant surtout pour son armée la longueur du siége. Ce n'était pas sans raison, d'après le tableau que retrace Sarrasin[2] : « La pluie, tombant sans relâche, pourris-

[1] *Histoire du siége de Dunkerque*, p. 32 de l'édit. citée.

[2] Nani parle aussi des obstacles que la pluie, le vent et la mer opposaient aux assiégeants. (Dépêche du 9 octobre ; *Ambass. vénit.*, t. CV, f° 59.)

sait l'équipage des soldats; le vent les morfondait; ils n'avaient pas de feu suffisamment pour se sécher. Le sable, piquant et menu, poussé par le vent, corrompait le peu qu'ils apprêtaient pour vivre et les aveuglait avec douleur. Leurs huttes étaient mal faites; une partie couchait dans la boue. Parmi tant de difficultés, outre les fonctions militaires du travail, des tranchées et de la garde du camp, il fallait réparer ce que la force de l'Océan ruinait à l'estacade ou aux écluses, et creuser continuellement les fossés des lignes, que le vent comblait de sable. Les fatigues étaient redoublées, les nuits froides, sans repos; les chevaux, mal établis et mal nourris, pâtissaient; les maladies commençaient à travailler les hommes et les animaux de l'armée[1]. »

Dans une pareille situation, c'était ménager la vie des soldats que de brusquer les attaques. Le duc d'Enghien ne les épargna pas. Dès les premiers jours, les fortifications extérieures furent enlevées et les assiégeants atteignirent les remparts. A cette nouvelle, les Espagnols, concentrés à Nieuport, firent les derniers efforts pour jeter du secours dans Dunkerque ou s'emparer de Furnes; mais le camp du duc d'Enghien était si bien retranché et les fortifications de Furnes avaient été réparées avec tant de soin, qu'ils furent contraints de renoncer à leur entreprise. Ils ne réussirent pas mieux du côté de la

[1] Sarrasin, *ibid.*, p. 36-37.

mer. Ils avaient espéré qu'à la faveur de la nuit et de la tempête, des bateaux plats, partis de Nieuport, pourraient, en longeant la côte, échapper à la surveillance de la flotte hollandaise et s'introduire dans le port de Dunkerque; mais la tentative échoua. Les bateaux furent découverts et obligés de retourner en toute hâte à Nieuport.

Cependant, la place réduite à ses seules forces, opposa encore pendant quelque temps une vigoureuse résistance. Elle avait pour gouverneur le marquis de Leyde, qui se montra digne de lutter contre le duc d'Enghien. « Cet homme, dit Sarrasin[1], d'une valeur extraordinaire, d'une fidélité éprouvée, d'une prudence exquise, consommé dans l'art de garder les places, ayant rendu son nom immortel par le siége de Maëstricht, se promettait, avec un succès plus heureux, une plus grande gloire de la défense de Dunkerque. » Il disputa le terrain pied à pied. « Quand nous avions emporté les retranchements[2], il en élevait incontinent d'autres, opposant toujours de nouveaux obstacles à nos armes. » Ces attaques multipliées coûtèrent à la France un sang précieux. Elle y perdit, entre autres, le marquis de Laval-Boisdauphin, qui fut tué le 1er octobre. « C'était, d'après le même historien[3], un jeune homme d'illustre naissance, ambitieux d'honneur et capable de porter

[1] *Histoire du siége de Dunkerque*, p. 10.
[2] *Ibid.*, p. 49.
[3] *Ibid.*, p. 52.

bien loin ses espérances. » Le duc d'Enghien lui-même courut de grands dangers : un ingénieur fut tué à ses côtés, et le même jour il fut couvert du sang d'un valet qui eut la tête emportée d'un coup de canon[1]. Le prince restait calme et intrépide au milieu de ces périls, et poussait avec vivacité les travaux du siége. Déjà la mine avait fait sauter une partie des remparts et ouvert une large brèche, lorsque le marquis de Leyde, sommé de se rendre, promit de livrer la place s'il n'était pas secouru dans trois jours[2]. Au délai fixé (11 octobre), la garnison sortit avec les honneurs de la guerre. Le maréchal de Rantzau fut nommé gouverneur de Dunkerque, au grand déplaisir de Gassion qui avait sollicité ce poste.

Pour se rendre compte de l'importance de cette conquête, il faut se rappeler que Dunkerque était un repaire de pirates, terreur des côtes de la France. C'est ce qu'exprime énergiquement un contemporain illustre, Pierre Corneille, dans l'*Epître dédicatoire* de sa tragédie de *Rodogune*, qu'il adressa, cette année même, au prince de Condé. « Dispensez-moi, Monseigneur, lui disait-il, de vous parler de Dunker-

[1] Nani, dépêche du 9 octobre 1646; *Ambass. vénit.*, f° 61.

[2] Sarrasin (*ibid.*) dit que Dunkerque se rendit après *treize jours* de tranchée ouverte. La tranchée avait été ouverte le 24 septembre et la reddition n'eut lieu que le 11 octobre; ce qui donne un intervalle de dix-huit jours. Il faut, pour expliquer le calcul de Sarrasin, ne faire dater l'ouverture de la tranchée que du 25 septembre, et regarder le siége comme terminé au 7 octobre, jour où le marquis de Leyde promit de rendre la place s'il n'était pas secouru dans le délai de trois jours.

que.... J'épuise toutes les forces de mon imagination, et je ne conçois rien qui réponde à la dignité de ce grand ouvrage, qui nous vient d'assurer l'Océan par la prise de cette fameuse retraite de corsaires. Tous nos havres en étaient comme assiégés; il n'en pouvait échapper un vaisseau qu'à la merci de leurs brigandages, et nous en avons vu souvent de pillés à la vue des mêmes ports d'où ils venaient de faire voile. Et maintenant, par la conquête d'une seule ville, je vois, d'un côté, nos mers libres, nos côtes affranchies, notre commerce rétabli, la racine de nos maux coupée; d'un autre côté, la Flandre ouverte, l'embouchure de ses rivières captive, la porte de son secours fermée, la source de son abondance en notre pouvoir; et ce que je vois n'est encore rien au prix de ce que je prévois aussitôt que Votre Altesse y reportera la terreur de ses armes. »

Il ne faut pas cependant se dissimuler qu'à côté des avantages célébrés par Corneille, la prise de Dunkerque avait ses dangers: les Provinces-Unies ne virent pas sans inquiétude les Français s'avancer dans les Flandres. Elles redoutaient de se trouver en contact immédiat avec une nation puissante, victorieuse et aspirant à de nouvelles conquêtes. La correspondance de Mazarin prouve que, dès 1646, les habitants de la Zélande manifestaient des craintes pour leur commerce qu'ils croyaient menacé par la rivalité de Dunkerque. « Vous avez parlé avec grande prudence, écrivait Mazarin à Brasset le 27 oc-

tobre 1646[1], sur les jalousies qu'a eues la province de Zélande que tout commerce ne fût attiré à Dunkerque en suite de l'article de la capitulation qui confirme aux habitants tous leurs priviléges et exemptions[2]. Il sera bon de continuer à dire que, pendant la guerre, nous ne songerons pas beaucoup au trafic, et que, dans la paix, le roi considérera autant les avantages de ses amis que les siens propres, si leur conduite l'y a obligé. » Ces promesses un peu vagues ne suffisaient pas pour calmer les inquiétudes d'une république de marchands qui songeaient avant tout aux intérêts de leur commerce.

D'ailleurs ils savaient que Mazarin avait insisté vivement, au commencement même de cette année, pour que l'Espagne cédât à la France les Pays-Bas en échange de la Catalogne[3]. Le bruit s'était répandu, et non sans raison, que le cardinal avait prêté l'oreille à des projets de mariage qui auraient donné au roi les provinces belges comme dot de l'infante d'Espagne. Tous les soupçons, qui avaient failli rompre l'alliance de la France et des Provinces-Unies, se réveillaient avec une nouvelle force. Les

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 332.

[2] On voit, par les dépêches de Nani, que les habitants de Dunkerque avaient envoyé des députés à la cour pour demander la confirmation de leurs priviléges de commerce : « Li deputati di Doncherche sono venuti alla corte à protestar al Rè fede et obedienza costante. Propongono, in oltre, che in quella città una dogana sia aperta e che se gli dia libertà di trafficare in Inghilterra et Olanda.» (*Ambass. vénit.*, t. CV, f° 112.)

[3] Voy. ch. I du liv. VI, dans le présent volume, p. 269, 270 et suiv.

députés des états généraux à Munster, Knuyt et Paw, en profitèrent pour assurer le succès de leurs négociations avec l'Espagne, et la prise de Dunkerque fut une des causes qui décidèrent les Provinces-Unies à rompre l'ancienne alliance qui les unissait à la France.

La conquête de Dunkerque, comme fait militaire, n'en reste pas moins un des plus glorieux exploits qui aient signalé la minorité de Louis XIV. Toutes les voix de la renommée célébraient le vainqueur : Voiture[1] aussi bien que Corneille. Sarrasin écrivit l'histoire de ce siége mémorable ; M[lle] de Scudéry la retraça, sous des noms supposés, dans son roman de *Cyrus*[2], et Balzac, dans une lettre à Chapelain en date du 8 janvier 1647[3], exaltait le mérite du prince dans un langage pompeux, dont l'emphase n'était pas trop déplacée en pareille matière : « Ce prince est aujourd'hui le dieu de la guerre, le successeur de la réputation de Gustave, l'arbitre et le juge des vaillants. » L'ambassadeur vénitien Nani montre la même admiration pour le vainqueur de Dunkerque : « Tous proclament le duc d'Enghien comme le véritable auteur du siége, contre l'opinion des autres généraux; c'est lui qui a dirigé l'entreprise au péril de sa vie, et l'a ache-

[1] Voy. tome II, p. 36, des *Œuvres de Voiture* (édit. Ubicini).

[2] Le *Grand Cyrus*, t. VII, liv. II.

[3] *Documents inédits de l'histoire de France, Mélanges*, nouvelle série, t. I, p. 787. Lettres de Balzac publiées par M. Tamizey de la Roque.

vée en si peu de temps[1]. » Enfin, un magistrat qui n'écrivait pas pour la postérité, mais pour sa famille, et qu'on ne peut soupçonner d'aucune pensée d'adulation, Olivier d'Ormesson, exprime des sentiments pareils[2] : « Le duc d'Enghien surpasse maintenant les plus grands héros, ayant fait quatre campagnes admirables terminées par la prise de Dunkerque, non pas seulement par bonheur, mais par valeur et conduite, donnant lui seul tous les ordres, les exécutant, et ayant été blessé deux fois cette campagne, et plusieurs des siens tués autour de lui, vigilant, libéral, caressant. »

Le prince ne s'arrêta pas après la prise de Dunkerque. Avant de quitter son armée pour retourner à la cour, il voulut mettre à l'abri d'une attaque toutes les places récemment conquises dans les Flandres, et donna l'ordre au maréchal de Gassion de se rendre sur la Lys et de pourvoir Courtray et Armentières de troupes, de vivres et de munitions de guerre. Mais Gassion, dont l'humeur était rude et qui croyait avoir à se plaindre du prince, refusa de lui obéir. Le duc d'Enghien connaissait le caractère irritable et l'esprit hautain de ce général; il évita de l'exaspérer, et alla lui-même ravitailler Courtray à la vue de l'armée espagnole qui n'osa pas tenter de l'arrêter[3]. Il ramena ensuite ses troupes à Armentières (3 novem-

[1] Nani, dépêche du 16 octobre; *Ambass. vénit.*, t. CV, f° 68 v°.
[2] *Journal*, t. I, p. 366.
[3] *Mém. de Bussy-Rabutin*, t. I, p. 133-134 de l'édit. L. Lalanne.

bre). La campagne s'était prolongée au delà du terme ordinaire, et ce fut seulement après avoir rempli tous les devoirs d'un habile et vigilant capitaine que le duc d'Enghien revint à la cour (13 novembre)[1]. Il y fut reçu avec des apparences et des protestations d'amitié[2] peu sincères, si l'on en juge par les carnets de Mazarin. Ni la reine ni le cardinal n'avaient oublié les chansons satiriques du siége de Mardik, et les prétentions du prince de Condé et du duc d'Enghien à la succession de l'amiral de Brézé. Ces rancunes peuvent seules expliquer l'injustice avec laquelle Mazarin reproche au jeune prince de n'avoir pas continué la campagne. « Le duc d'Enghien, écrivait-il dans ses carnets[3], a eu tort de mettre toutes ses troupes en quartier d'hiver, et de revenir, quoique les ennemis soient encore en corps d'armée avec la pensée de faire quelque entreprise. » A l'en croire, le prince avait commis la même faute qu'en 1643 après la prise de Thionville[4], « où il est revenu en toute hâte, ajoutait le cardinal, au moment même où il s'engageait envers M. de Guébriant à retourner en Allemagne, comme il fut obligé de le faire un mois après, mais avec grand dommage[5]. »

Quelle comparaison pouvait-on établir entre le retour précipité du duc d'Enghien au mois de septembre

[1] *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 368.
[2] Nani, dépêche du 20 nov. 1646 ; *Amb. vénit.*, t. CV, f° 112 v°.
[3] Huitième carnet, p. 80.
[4] Voy. ci-dessus, t. I, p. 113-114.
[5] Huitième carnet, p. 81.

1643, lorsque sa présence sur le Rhin eût été indispensable, et le repos qu'il prenait, en novembre 1646, après avoir glorieusement terminé la campagne? L'injustice de Mazarin est ici évidente et ne saurait prévaloir contre les éloges unanimes que les contemporains ont décernés au duc d'Enghien. Le cardinal poursuivait de ses attaques le prince dont il avait redouté l'ambition. Il avait déjà réussi à réveiller la rivalité entre le duc d'Orléans et le duc d'Enghien[1]; il cherchait maintenant à ruiner ce dernier dans l'esprit de la reine. Le succès de ses perfides menées avait été complet en ce qui concernait Gaston : lorsque l'on chanta à Notre-Dame un *Te Deum* solennel pour la prise de Dunkerque, on remarqua l'absence du duc d'Orléans, et on l'attribua à la jalousie que lui causaient les succès du duc d'Enghien[2]. Mazarin était parvenu à rompre l'union des princes. C'était là, comme nous l'avons vu, le but constant de sa politique dans ses relations avec les maisons d'Orléans et de Condé.

[1] On voit, par une dépêche de Nani en date du 18 septembre 1646, que, dès cette époque, on insinuait au duc d'Orléans que sa gloire était éclipsée par celle du duc d'Enghien : « S'è fatto insinuargli più volte che il suo nome restava in qualche modo offuscato dopo la sua partenza dall' armata. » (*Ambass. vénit.*, t. CV, f° 35 v°.) Comparez f°s 68 v° et 69.

[2] « Non hà mancato riflesso che il duca d'Orleans per quel giorno si porta à la campagna..... ha fatto apparir assai chiaro, che altro motivo spinto non l'habbia che quello dell' impatienza di trovarsi presente a un testimonio conspicuo della gloria, che risulta ad Anghien et che è levata a se stesso. » (*Ibid.*, f° 75.)

LIVRE VI

NÉGOCIATIONS AVEC L'EMPIRE ET L'ESPAGNE.
PRISE DE PIOMBINO ET DE PORTO-LONGONE. — TRÊVE D'ULM AVEC LA BAVIÈRE.
ECHEC DE LÉRIDA. — RÉVOLTE DE NAPLES; MASANIELLO.

1646-1647)

CHAPITRE PREMIER

NÉGOCIATIONS (1645-1646).

Négociations entamées par Mazarin avec les deux branches de la maison d'Autriche (1645-1646). — Trautmansdorff se montre disposé à donner satisfaction à la France. — Mazarin veut obtenir des Espagnols l'échange des Pays-Bas (Belgique) contre la Catalogne; il fait ressortir l'avantage de cet échange (dépêche du 20 janvier 1646). — Objections. — Réponse de Mazarin; il croit avoir gagné le prince d'Orange. — Résistance des députés des Provinces-Unies, Paw et Knuyt. — Projet de mariage du roi avec l'infante d'Espagne, qui apporterait en dot les provinces belges — Mécontentement des Provinces-Unies; leur intention de conclure un traité séparé avec l'Espagne. — État de la cour de Suède divisée en deux partis. — Mazarin cherche à les ménager l'un et l'autre, et, ne pouvant conclure la paix, se prépare à poursuivre énergiquement la guerre contre les deux branches de la maison d'Autriche.

Mazarin pouvait espérer couronner par une paix glorieuse les avantages que la France avait obtenus en Allemagne et en Flandre. Les négociations de Munster paraissaient s'y acheminer. La question de l'Alsace y avait été réglée : Trautmansdorff, le principal représentant de l'empereur, consentait à abandonner à la France l'Alsace et le Sungau[1], avec le

[1] Cette contrée, qui était une dépendance de la Haute-Alsace, avait pour ville principale Altkirch. Voy., sur ces négociations, t. II

vieux Brisach et Philipsbourg, que l'on pouvait considérer comme les clefs de l'Allemagne. La France devait rendre les villes forestières[1] et plusieurs places qu'elle occupait en Allemagne. Il ne restait à régler que quelques questions secondaires relatives aux princes qui avaient des possessions en Alsace et aux indemnités qu'ils réclamaient. La satisfaction de la Suède, c'est-à-dire les territoires qui lui seraient cédés en Allemagne et les sommes qui lui seraient payées, présentait plus de difficultés. Les plénipotentiaires suédois, Salvius et Jean Oxenstiern, avaient des prétentions exorbitantes et les soutenaient avec une âpreté qui pouvait prolonger encore longtemps le congrès. Les questions du Brandebourg et du Palatinat restaient aussi à résoudre; mais l'essentiel pour Mazarin était d'avoir amené Trautmansdorff à la plupart des concessions qu'il réclamait pour la France. Il le considérait comme l'arbitre de la paix et écrivait au comte d'Avaux[2] : « Si le comte de Trautmansdorff veut, et avec la créance qu'il a de son maître et le crédit de Peñaranda [disposé] à suivre une partie de ses sentiments, il peut se déli-

des *Lettres de Mazarin*, p. 744, 745, 760, 767, et les *Ambass. vénit.*, t. CIV, f°s 95 et suiv. Nani parle de l'espérance que l'on avait en mai 1646 de la conclusion prochaine de la paix : « Che si riempi la corte di speranze et contento della conclusione vicina. » (Dépêche du 1er mai 1646.)

[1] Voy., sur ces villes, t. I, p. LV.

[2] Tome II, p. 307 des *Lettres de Mazarin*. (Dépêche du 20 juillet 1646.)

vrer en vingt-quatre heures[1] du scrupule qu'il a, sur le voyage de M[me] de Longueville[2], que nous ne voulions pas la paix... Nous sommes prêts à mettre les armes bas à des conditions fort douces, et de sacrifier non-seulement les espérances de l'avenir, mais de céder encore une partie de ce que nous avons, et, quand il n'y aurait autre chose, nous pouvons dire que, par la paix que nous faisons sans y comprendre le Portugal, nous donnons un royaume tout entier au roi d'Espagne, puisqu'il est certain que, quelque bonne opinion que les Portugais aient de leurs personnes et de leurs forces, s'il n'est diverti d'ailleurs[3], il n'aura pas beaucoup de peine à les réduire. »

Mazarin ne se décidait à sacrifier le Portugal et même la Catalogne que dans l'espérance d'obtenir de l'Espagne l'abandon des Pays-Bas espagnols et de porter ainsi la frontière de la France jusqu'à l'Escaut. Il revient souvent, dans ses dépêches, sur ce projet, et avec une insistance qui atteste tout l'in-

[1] L'ambassadeur Nani dit également que la paix de l'Empire pouvait être conclue en quelques heuresa. Après avoir annoncé que l'Empereur est disposé à céder l'Alsace, il ajoute : « Se l'avviso della predetta cessione sussiste, la pace in Imperio potrà farsi in poche hore. » (Dépêche du 10 avril 1646; *Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 63.)

[2] La duchesse de Longueville, après avoir longtemps différé son départ pour Munster, s'y était enfin rendue en juin 1646. On considérait son arrivée à Munster comme une preuve que les négociations dureraient encore longtemps.

[3] C'est-à-dire si les forces du roi d'Espagne ne sont appelées ailleurs par quelque diversion.

térêt qu'il y attachait. Il écrivait aux plénipotentiaires le 20 janvier 1646[1] : « L'acquisition des Pays-Bas espagnols formerait à la ville de Paris un boulevard inexpugnable, et ce serait alors véritablement que l'on pourrait l'appeler le cœur de la France et qu'il serait placé dans l'endroit le plus sûr du royaume, puisque l'on aurait étendu les frontières jusques à la Hollande, et du côté de l'Allemagne, qui est celui d'où l'on peut beaucoup craindre, jusques au Rhin par la rétention de la Lorraine et de l'Alsace et par la possession du Luxembourg et de la comté de Bourgogne (Franche-Comté). En second lieu, ce serait sortir avec tant de fruit et de réputation de la présente guerre, que les plus malins seraient bien en peine d'y trouver à redire; tant de sang répandu et de trésors consommés ne pourraient être tenus par les plus critiques que fort bien employés, quand on verrait annexés à cette couronne tout l'ancien royaume d'Austrasie et des provinces entières dont la seule possession a donné autrefois moyen à des princes particuliers, qui en étaient les maîtres, non-seulement de résister à la France, mais de la travailler au point que chacun sait. » Ces passages prouvent que Mazarin aspirait à porter au loin la puissance de la France, et à l'étendre de tous côtés jusqu'à ses frontières naturelles. Ce sont là de patriotiques intentions, dont l'histoire doit lui tenir compte.

[1] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 710.

Vainement on lui objectait l'opposition que ce projet devait rencontrer de la part de toutes les nations voisines. La jalousie des Anglais et des Hollandais, l'orgueil des Espagnols, les intérêts des Catalans et des Portugais, seraient, disaient les adversaires du cardinal, des obstacles insurmontables. Mazarin répondait que jamais les circonstances n'avaient été plus favorables. Les Anglais étaient trop occupés par leurs discordes intestines pour empêcher la France de prendre possession des Pays-Bas espagnols ou Belgique. « Pour les Anglais, écrivait-il[1], il est certain qu'ils s'y opposeraient de tout leur pouvoir si leurs affaires propres étaient en autre état, mais il se peut dire que c'est aujourd'hui ou jamais la vraie conjoncture de faire réussir une pareille chose, sans y trouver leur obstacle : leurs armes ont tant d'occupations domestiques, qu'elles ne peuvent prendre intérêt au dehors. »

Passant aux Espagnols, Mazarin prétendait qu'ils avaient reconnu la difficulté de défendre les provinces lointaines de la Belgique, où leur domination était impopulaire et où les dernières campagnes leur avaient porté de si rudes atteintes. Ils aimeraient mieux obtenir, en compensation, la Catalogne, qui était une partie essentielle de leur royaume et devenait, aux mains des Français, un danger perpétuel pour les provinces d'Aragon et de Valence. Au

[1] Tome II, p. 710, 719-720, des *Lettres de Mazarin*.

térêt qu'il y attachait. Il écrivait aux plénipotentiaires le 20 janvier 1646[1] : « L'acquisition des Pays-Bas espagnols formerait à la ville de Paris un boulevard inexpugnable, et ce serait alors véritablement que l'on pourrait l'appeler le cœur de la France et qu'il serait placé dans l'endroit le plus sûr du royaume, puisque l'on aurait étendu les frontières jusques à la Hollande, et du côté de l'Allemagne, qui est celui d'où l'on peut beaucoup craindre, jusques au Rhin par la rétention de la Lorraine et de l'Alsace et par la possession du Luxembourg et de la comté de Bourgogne (Franche-Comté). En second lieu, ce serait sortir avec tant de fruit et de réputation de la présente guerre, que les plus malins seraient bien en peine d'y trouver à redire; tant de sang répandu et de trésors consommés ne pourraient être tenus par les plus critiques que fort bien employés, quand on verrait annexés à cette couronne tout l'ancien royaume d'Austrasie et des provinces entières dont la seule possession a donné autrefois moyen à des princes particuliers, qui en étaient les maîtres, non-seulement de résister à la France, mais de la travailler au point que chacun sait. » Ces passages prouvent que Mazarin aspirait à porter au loin la puissance de la France, et à l'étendre de tous côtés jusqu'à ses frontières naturelles. Ce sont là de patriotiques intentions, dont l'histoire doit lui tenir compte.

[1] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 710.

Vainement on lui objectait l'opposition que ce projet devait rencontrer de la part de toutes les nations voisines. La jalousie des Anglais et des Hollandais, l'orgueil des Espagnols, les intérêts des Catalans et des Portugais, seraient, disaient les adversaires du cardinal, des obstacles insurmontables. Mazarin répondait que jamais les circonstances n'avaient été plus favorables. Les Anglais étaient trop occupés par leurs discordes intestines pour empêcher la France de prendre possession des Pays-Bas espagnols ou Belgique. « Pour les Anglais, écrivait-il [1], il est certain qu'ils s'y opposeraient de tout leur pouvoir si leurs affaires propres étaient en autre état, mais il se peut dire que c'est aujourd'hui ou jamais la vraie conjoncture de faire réussir une pareille chose, sans y trouver leur obstacle : leurs armes ont tant d'occupations domestiques, qu'elles ne peuvent prendre intérêt au dehors. »

Passant aux Espagnols, Mazarin prétendait qu'ils avaient reconnu la difficulté de défendre les provinces lointaines de la Belgique, où leur domination était impopulaire et où les dernières campagnes leur avaient porté de si rudes atteintes. Ils aimeraient mieux obtenir, en compensation, la Catalogne, qui était une partie essentielle de leur royaume et devenait, aux mains des Français, un danger perpétuel pour les provinces d'Aragon et de Valence. Au

[1] Tome II, p. 710, 719-720, des *Lettres de Mazarin*.

térêt qu'il y attachait. Il écrivait aux plénipotentiaires le 20 janvier 1646[1] : « L'acquisition des Pays-Bas espagnols formerait à la ville de Paris un boulevard inexpugnable, et ce serait alors véritablement que l'on pourrait l'appeler le cœur de la France et qu'il serait placé dans l'endroit le plus sûr du royaume, puisque l'on aurait étendu les frontières jusques à la Hollande, et du côté de l'Allemagne, qui est celui d'où l'on peut beaucoup craindre, jusques au Rhin par la rétention de la Lorraine et de l'Alsace et par la possession du Luxembourg et de la comté de Bourgogne (Franche-Comté). En second lieu, ce serait sortir avec tant de fruit et de réputation de la présente guerre, que les plus malins seraient bien en peine d'y trouver à redire; tant de sang répandu et de trésors consommés ne pourraient être tenus par les plus critiques que fort bien employés, quand on verrait annexés à cette couronne tout l'ancien royaume d'Austrasie et des provinces entières dont la seule possession a donné autrefois moyen à des princes particuliers, qui en étaient les maîtres, non-seulement de résister à la France, mais de la travailler au point que chacun sait. » Ces passages prouvent que Mazarin aspirait à porter au loin la puissance de la France, et à l'étendre de tous côtés jusqu'à ses frontières naturelles. Ce sont là de patriotiques intentions, dont l'histoire doit lui tenir compte.

[1] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 710.

Vainement on lui objectait l'opposition que ce projet devait rencontrer de la part de toutes les nations voisines. La jalousie des Anglais et des Hollandais, l'orgueil des Espagnols, les intérêts des Catalans et des Portugais, seraient, disaient les adversaires du cardinal, des obstacles insurmontables. Mazarin répondait que jamais les circonstances n'avaient été plus favorables. Les Anglais étaient trop occupés par leurs discordes intestines pour empêcher la France de prendre possession des Pays-Bas espagnols ou Belgique. « Pour les Anglais, écrivait-il[1], il est certain qu'ils s'y opposeraient de tout leur pouvoir si leurs affaires propres étaient en autre état, mais il se peut dire que c'est aujourd'hui ou jamais la vraie conjoncture de faire réussir une pareille chose, sans y trouver leur obstacle : leurs armes ont tant d'occupations domestiques, qu'elles ne peuvent prendre intérêt au dehors. »

Passant aux Espagnols, Mazarin prétendait qu'ils avaient reconnu la difficulté de défendre les provinces lointaines de la Belgique, où leur domination était impopulaire et où les dernières campagnes leur avaient porté de si rudes atteintes. Ils aimeraient mieux obtenir, en compensation, la Catalogne, qui était une partie essentielle de leur royaume et devenait, aux mains des Français, un danger perpétuel pour les provinces d'Aragon et de Valence. Au

[1] Tome II, p. 710, 719-720, des *Lettres de Mazarin*.

térêt qu'il y attachait. Il écrivait aux plénipotentiaires le 20 janvier 1646[1] : « L'acquisition des Pays-Bas espagnols formerait à la ville de Paris un boulevard inexpugnable, et ce serait alors véritablement que l'on pourrait l'appeler le cœur de la France et qu'il serait placé dans l'endroit le plus sûr du royaume, puisque l'on aurait étendu les frontières jusques à la Hollande, et du côté de l'Allemagne, qui est celui d'où l'on peut beaucoup craindre, jusques au Rhin par la rétention de la Lorraine et de l'Alsace et par la possession du Luxembourg et de la comté de Bourgogne (Franche-Comté). En second lieu, ce serait sortir avec tant de fruit et de réputation de la présente guerre, que les plus malins seraient bien en peine d'y trouver à redire ; tant de sang répandu et de trésors consommés ne pourraient être tenus par les plus critiques que fort bien employés, quand on verrait annexés à cette couronne tout l'ancien royaume d'Austrasie et des provinces entières dont la seule possession a donné autrefois moyen à des princes particuliers, qui en étaient les maîtres, non-seulement de résister à la France, mais de la travailler au point que chacun sait. » Ces passages prouvent que Mazarin aspirait à porter au loin la puissance de la France, et à l'étendre de tous côtés jusqu'à ses frontières naturelles. Ce sont là de patriotiques intentions, dont l'histoire doit lui tenir compte.

[1] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 710.

Vainement on lui objectait l'opposition que ce projet devait rencontrer de la part de toutes les nations voisines. La jalousie des Anglais et des Hollandais, l'orgueil des Espagnols, les intérêts des Catalans et des Portugais, seraient, disaient les adversaires du cardinal, des obstacles insurmontables. Mazarin répondait que jamais les circonstances n'avaient été plus favorables. Les Anglais étaient trop occupés par leurs discordes intestines pour empêcher la France de prendre possession des Pays-Bas espagnols ou Belgique. « Pour les Anglais, écrivait-il[1], il est certain qu'ils s'y opposeraient de tout leur pouvoir si leurs affaires propres étaient en autre état, mais il se peut dire que c'est aujourd'hui ou jamais la vraie conjoncture de faire réussir une pareille chose, sans y trouver leur obstacle : leurs armes ont tant d'occupations domestiques, qu'elles ne peuvent prendre intérêt au dehors. »

Passant aux Espagnols, Mazarin prétendait qu'ils avaient reconnu la difficulté de défendre les provinces lointaines de la Belgique, où leur domination était impopulaire et où les dernières campagnes leur avaient porté de si rudes atteintes. Ils aimeraient mieux obtenir, en compensation, la Catalogne, qui était une partie essentielle de leur royaume et devenait, aux mains des Français, un danger perpétuel pour les provinces d'Aragon et de Valence. Au

[1] Tome II, p. 710, 719-720, des *Lettres de Mazarin*.

térêt qu'il y attachait. Il écrivait aux plénipotentiaires le 20 janvier 1646[1] : « L'acquisition des Pays-Bas espagnols formerait à la ville de Paris un boulevard inexpugnable, et ce serait alors véritablement que l'on pourrait l'appeler le cœur de la France et qu'il serait placé dans l'endroit le plus sûr du royaume, puisque l'on aurait étendu les frontières jusques à la Hollande, et du côté de l'Allemagne, qui est celui d'où l'on peut beaucoup craindre, jusques au Rhin par la rétention de la Lorraine et de l'Alsace et par la possession du Luxembourg et de la comté de Bourgogne (Franche-Comté). En second lieu, ce serait sortir avec tant de fruit et de réputation de la présente guerre, que les plus malins seraient bien en peine d'y trouver à redire; tant de sang répandu et de trésors consommés ne pourraient être tenus par les plus critiques que fort bien employés, quand on verrait annexés à cette couronne tout l'ancien royaume d'Austrasie et des provinces entières dont la seule possession a donné autrefois moyen à des princes particuliers, qui en étaient les maîtres, non-seulement de résister à la France, mais de la travailler au point que chacun sait. » Ces passages prouvent que Mazarin aspirait à porter au loin la puissance de la France, et à l'étendre de tous côtés jusqu'à ses frontières naturelles. Ce sont là de patriotiques intentions, dont l'histoire doit lui tenir compte.

[1] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 710.

Vainement on lui objectait l'opposition que ce projet devait rencontrer de la part de toutes les nations voisines. La jalousie des Anglais et des Hollandais, l'orgueil des Espagnols, les intérêts des Catalans et des Portugais, seraient, disaient les adversaires du cardinal, des obstacles insurmontables. Mazarin répondait que jamais les circonstances n'avaient été plus favorables. Les Anglais étaient trop occupés par leurs discordes intestines pour empêcher la France de prendre possession des Pays-Bas espagnols ou Belgique. « Pour les Anglais, écrivait-il[1], il est certain qu'ils s'y opposeraient de tout leur pouvoir si leurs affaires propres étaient en autre état, mais il se peut dire que c'est aujourd'hui ou jamais la vraie conjoncture de faire réussir une pareille chose, sans y trouver leur obstacle : leurs armes ont tant d'occupations domestiques, qu'elles ne peuvent prendre intérêt au dehors. »

Passant aux Espagnols, Mazarin prétendait qu'ils avaient reconnu la difficulté de défendre les provinces lointaines de la Belgique, où leur domination était impopulaire et où les dernières campagnes leur avaient porté de si rudes atteintes. Ils aimeraient mieux obtenir, en compensation, la Catalogne, qui était une partie essentielle de leur royaume et devenait, aux mains des Français, un danger perpétuel pour les provinces d'Aragon et de Valence. Au

[1] Tome II, p. 710, 719-720, des *Lettres de Mazarin*.

reproche d'abandonner les Catalans, qui s'étaient placés sous la protection de la France, Mazarin répondait en termes ambigus, déclarant qu'ils seraient consultés et ménagés [1]. En réalité, il était disposé à les sacrifier. Pour le Portugal, on a vu qu'il annonçait hautement l'intention de l'abandonner [2].

Le point le plus difficile était de faire accepter par la république des Provinces-Unies le projet d'échange de la Catalogne contre les Pays-Bas espagnols. Verrait-elle avec plaisir, ou même avec indifférence, un peuple actif, belliqueux, avide de conquêtes, remplacer sur ses frontières une nation que son éloignement et son épuisement rendaient chaque jour moins redoutable? N'y aurait-il pas un grave péril à mécontenter des alliés dont les soupçons s'étaient déjà plusieurs fois manifestés par l'inaction et la malveillance? Ils redouteraient pour leur commerce la rivalité d'Anvers qui, sous la domination française, pourrait devenir la rivale d'Amsterdam. Déjà, à l'occasion de la conquête de Dunkerque par le duc d'Enghien, ils avaient témoigné des inquiétudes [3]. Ils craindraient, à plus forte raison, de voir les bouches de l'Escaut au pouvoir des Français.

Mazarin comprenait parfaitement la force de ces objections [4]; mais il rappelait que le traité de 1635,

[1] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 720.
[2] Voy. ci-dessus, p. 269.
[3] Voy. ci-dessus, p. 258-259.
[4] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 720-721.

conclu entre la France et les Provinces-Unies, avait stipulé le partage des Pays-Bas espagnols. Il était disposé, pour calmer les inquiétudes de la république, à lui abandonner la ville d'Anvers et son territoire [1]: « Si, pour disposer encore davantage MM. les États [2] et M. le prince d'Orange, il était jugé à propos de leur lâcher le marquisat d'Anvers...., il n'y a nul doute, à mon avis, que cette raison, avec tant d'autres, ne les portât à désirer la chose, ou, en tout cas, à ne pas s'y opposer [3]. » Le cardinal chargea d'Estrades, qui avait un grand crédit sur le stathouder, d'engager ce prince à entrer dans ses vues en lui promettant la cession du marquisat d'Anvers, qui deviendrait son domaine particulier sous la suzeraineté de la France ou des Provinces-Unies. Les préparatifs de la campagne fournissaient un prétexte pour couvrir le véritable but du voyage de d'Estrades [4]. Ce

[1] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 720-721.

[2] C'est le nom sous lequel Mazarin désigne toujours l'assemblée qui gouvernait les Provinces-Unies.

[3] Dépêche du 16 février 1646, adressée aux plénipotentiaires de Munster (*Lettres de Mazarin*, t. II, p. 719-721).

[4] Voy. septième carnet, f° 37 v° : « Pensiero di mandar l'Estrada per il partito di Paese-Bassi sotto pretesto di adjustar le cose di campagna. » D'après le passage des carnets, le prince d'Orange aurait reçu le marquisat d'Anvers de la France et relevé de cette couronne. Mazarin ajoutait qu'on pourrait faire du prince d'Orange le médiateur de l'échange projeté : « Farne il mediatore è dargli in proprio Anversa con che lo relevi della Francia. » Il admet, dans ses lettres, que le prince pourra tenir le marquisat d'Anvers comme fief des Provinces-Unies. Mais les états généraux craignaient, comme le dit Nani, dans une dépêche du 4 août 1646, que le prince ne voulût se créer une principauté indépendante entre la

dernier réussit à gagner le prince d'Orange[1]. Mazarin l'annonçait formellement aux plénipotentiaires dans une dépêche du 10 mars 1646 : « Nous avons l'agrément de M. le prince d'Orange sur le parti de l'échange, ou, pour mieux dire, nous savons le désir qu'il en a. »

Mais le stathouder n'avait qu'un pouvoir très-limité dans les Provinces-Unies. Le gouvernement appartenait en réalité aux riches marchands qui dominaient dans l'assemblée des états généraux. La guerre contre l'Espagne leur paraissait de plus en plus onéreuse, et ils n'étaient pas disposés à sacrifier leurs intérêts à ceux de la France et à la gloire militaire du stathouder[2]. La province de Hollande surtout insistait pour qu'on acceptât les propositions de l'Espagne, qui s'engageait à fermer l'Escaut et à ruiner ainsi Anvers au profit d'Amsterdam. Les principaux députés des Provinces-Unies, Paw et Knuyt, entamèrent des négociations secrètes avec Peñaranda et pressèrent les états généraux de signer un

France et les Provinces-Unies : « Temono che voglia appropriarla à se stesso et fondar un stato sovrano di mezzo trà la Francia è l'Olanda. » (*Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 247.)

[1] Dépêches des 8 et 10 mars, tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 727 et 728.

[2] Une dépêche de Nani du 4 août 1646 dit que la jalousie s'accroît dans l'assemblée des états généraux contre le prince d'Orange, qui veut assiéger Anvers avec le secours de la France : « Crescon le gelosie con Orange, egli inclinato contro la loro volontà d'intraprender l'assedio d'Anversa fondato in speranze che fornirebbe la Francia non solo un nervo di forze, etc. » (*Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 247.)

traité particulier avec l'Espagne. Mazarin les accuse dans sa correspondance de corruption et de vénalité [1]. Mais il faut reconnaître que lui-même avait prêté l'oreille à des propositions qui devaient blesser les Provinces-Unies.

Peñaranda, voyant que le cardinal désirait avec passion l'acquisition des Pays-Bas espagnols, lui avait fait espérer que Philippe IV les donnerait à la France comme dot de l'infante Marie-Thérèse, qui aurait été fiancée à Louis XIV. Le mariage ne pouvait s'accomplir que dans un avenir éloigné; mais cette condition sauverait le *décorum* de la couronne d'Espagne [2], qui ne paraîtrait plus céder des provinces, mais accorder une dot. Ce projet aurait l'avantage, pour la France, de lui donner la totalité des Pays-Bas espagnols. Les Provinces-Unies ne pourraient plus réclamer le partage stipulé en 1635. « Il y a une grande différence, écrivait Mazarin à Brasset [3], qui résidait auprès de la république des Provinces-Unies, entre chasser les ennemis des Pays-Bas par la force, ou y entrer en faveur d'un mariage et de l'échange d'une grande province, comme la Catalogne ou le Roussillon. Voilà les termes auxquels il me semble que vous en devez parler, y ajoutant d'autres raisons qui tombent dans

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 388, 409, 413, 414, 415, etc., et aux analyses, p. 759 et *passim*.

[2] « *El decoro de la corona de España.* » (*Lettres de Mazarin*, t. II, p. 717.)

[3] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 299.

le sens d'un chacun, pour faire comprendre que MM. les États ne pourraient pas avec justice prétendre de profiter sur une chose où ils ne mettent rien du leur, et qui nous serait offerte avec deux titres si favorables que sont un mariage et un échange. »

Castel-Rodrigo, gouverneur des Pays-Bas espagnols, se hâta d'avertir les états généraux des Provinces-Unies[1] de la négociation entamée pour le mariage de l'Infante avec Louis XIV et des conditions proposées. Les Espagnols espéraient rompre ainsi la vieille alliance de la France avec les Provinces-Unies. En effet, une vive opposition s'éleva contre le stathouder dans l'assemblée des états généraux, et le prince lui-même se plaignit d'avoir été trompé par le cardinal[2]. Vainement Mazarin prétendit que le projet de mariage du roi avec l'infante d'Espagne était un artifice des Espagnols[3]. La défiance des Provinces-Unies était éveillée. Bien loin de se prêter à des projets d'échange et de partage, elles refusèrent d'exécuter les clauses des traités, qui les obligeaient de joindre leurs troupes à celles de la France. Ma-

[1] « Castel-Rodrigo hà spedito all' Haya persona secreta ad avvisarne li Stati. » (Nani, dépêche du 20 février 1646; *Ambass. vénit.*, t. CIII, f° 237.)

[2] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 730, dépêche du 17 mars 1646. — Voy. aussi p. 737, l'extrait d'une lettre du 20 mars, du prince d'Orange à d'Estrades. Mazarin en parle dans le septième carnet, f° 37 v° : « Littera del principe d'Orange all' Estrada sopra gl' avvisi che haveva havuti che la pace non se farebbe à Munster e che qui si trattava il matrimonio dell' infante dei Spagna col Rè. »

[3] *Lettres de Mazarin*, *ibid.*, p. 293.

zarin accuse surtout de cette défection la province de Hollande, qui était à la tête de la confédération; elle eut, dit-il, « plus d'égard aux artifices des Espagnols qu'à la foi des traités [1]. »

Les Espagnols avaient atteint leur but : ils avaient semé la division entre la France et les Provinces-Unies. Ils ne se bornèrent pas à cette ruse pour séparer les puissances confédérées. Ils annoncèrent qu'ils voulaient faire d'Anne d'Autriche l'arbitre de la paix et lui remettre tous leurs intérêts. Cette offre de Peñaranda séduisit un instant les plénipotentiaires français de Munster : ils expédièrent un courrier à la reine pour lui faire part de la proposition [2]. Le cardinal ne fut pas dupe de ce nouvel artifice. Il répondit au duc de Longueville : « Il ne me semble pas que les Espagnols puissent avoir eu d'autres visées que de faire leur dernier effort pour donner jalousie de nous à nos alliés et particulièrement à MM. les États (des Provinces-Unies)..... Quant à l'honneur qui résulte à la personne de la reine de la déférence qu'une monarchie si puissante lui rend, vous savez, Monsieur, si, quand les Espagnols ont voulu s'abaisser jusques à moi pour la même chose, ainsi qu'ils le dirent à la reine de Pologne [3], et que

[1] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 756; dépêche du 20 mai 1646.
[2] *Ibid.*, p. 285-286.
[3] Marie de Gonzague-Nevers, dont on a vu le mariage ci-dessus, p. 110-112. En se rendant en Pologne, elle passa par Bruxelles où elle vit Castel-Rodrigo, gouverneur des Pays-Bas espagnols.

Castel-Rodrigo l'a depuis fait écrire au nonce, qui est ici[1], j'ai témoigné d'en faire grand état, quoique la chose passant avec plus de secret, puisqu'ils offraient d'envoyer telle personne et en tel lieu que je désignerais, il y avait bien plus d'apparence qu'aujourd'hui de croire qu'ils marchaient sincèrement et qu'il en pouvait réussir quelque chose de bon. »

Mazarin avait espéré pouvoir conclure la paix avec l'empereur, malgré l'opposition de l'Espagne. Mais Trautmansdorff déclara que les deux traités devaient être signés en même temps[2]. Le cardinal voyait toutes les espérances de la paix lui échapper, et cependant il n'ignorait pas que la paix était depuis longtemps le vœu de la nation tout entière, comme le dit l'ambassadeur Nani[3]. Il s'était même formé à la cour, et auprès de la reine, un parti qui la réclamait avec insistance. A la tête étaient la princesse douairière de Condé, Charlotte de Montmorency,

[1] Nicolas Bagni, nonce du pape auprès de la cour de France.

[2] *Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 252, dépêche de Nani, du 7 août 1646. « Di questa dichiaratione di Trautmansdorff il cardinale mi discorse con apparenza di poco contento », ajoute Nani. Il faut comparer *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 783.

[3] « La pace essendo il voto commune del regno, etc. » (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 127.) En tenant compte des renseignements donnés par Nani, il ne faut pas oublier que cet ambassadeur désirait ardemment la paix. Venise était alors en lutte avec les Turcs et était convaincue que, si la guerre cessait entre la France et la maison d'Autriche, elle obtiendrait les secours de la chrétienté pour combattre les Ottomans.

mère de Louis de Bourbon, et la reine d'Angleterre, réfugiée en France[1]. Elles s'adressaient à la conscience d'Anne d'Autriche et la suppliaient de rendre le repos à la chrétienté. Vers la fin du carême de 1647, pendant une retraite que fit la reine au Val-de-Grâce[2], on employa les moyens que l'on crut les plus efficaces[3], tels que l'influence des religieuses de ce monastère, de M. Vincent de la Mission et du Père de Gondi, de l'Oratoire[4], pour décider la reine à mettre un terme à la guerre contre le roi catholique son frère. Mazarin, dit-on, ne trouva d'autre moyen pour soustraire Anne d'Autriche à cette pression des influences religieuses que de l'emmener hors de Paris, sous prétexte de se rapprocher du théâtre de la guerre. Nani le dit positivement, et Mazarin confirme ces assertions en paraissant s'en moquer. « Le bruit de Paris, écrivait-il vers le mois de mai 1647[5], est que je fais partir la reine parce que Madame la Princesse acquiert trop de crédit auprès de Sa Majesté. » Il ajoute qu'on prétendait qu'on allait

[1] Nani, *Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 127. Les mémoires du temps ne parlent pas de ces intrigues, mais le témoignage de Nani est confirmé par les carnets.

[2] Voy. Nani, dépêche du 2 avril 1647; *Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 46.

[3] « Altri mezzi più efficaci è secreti. » (Nani, *ibid.*, f° 127.)

[4] Nani, *ibid.*, f° 46.

[5] Neuvième carnet, f° 7 v°. La note commencée en français est continuée en italien, comme il arrive souvent dans ce carnet. Il n'y a pas de date, mais nous savons qu'au mois de mai 1647 la cour se rendit d'abord à Compiègne, puis à Amiens.

rappeler Mme de Chevreuse, afin de l'opposer à la princesse de Condé, et que Mme de Montbason serait l'intermédiaire de cette intrigue. « Madame la Princesse me l'a dit, écrit Mazarin, mais en montrant qu'elle se moquait de ces bruits[1]. » Ils viennent, continue le cardinal, de ce que la princesse elle-même en a parlé dans son oratoire[2].

Le cardinal est-il sincère lorsqu'il traite de ridicule le parti qui s'agitait autour de la reine? Il est difficile de le croire en présence des assertions positives et réitérées de l'ambassadeur vénitien Nani, qui surveillait avec une sagacité attentive toutes les intrigues de cour et appuyait vivement le parti de la paix. Nani parle plusieurs fois de l'influence qu'exerçait la princesse de Condé sur l'esprit d'Anne d'Autriche, et termine par ce passage décisif[3] :

[1] « La quale a me medesimo ha parlato di questo, ma mostrando di ridersene. » (Neuvième carnet, *ibid.*) Les mots *la quale* suivent *la principessa* et paraissent se rapporter à la princesse de Condé (Charlotte de Montmorency). Comparez *Ambass. vénit.*, t. CVI, fos 46, 56 vo, 60. Nani parle, dans une dépêche du 9 avril 1647 (*ibid.*, fo 96), du bruit qui courut alors que Mme de Chevreuse devait revenir à la cour pour lutter contre l'influence de la princesse de Condé. Voy. encore fo 107 vo du même volume.

[2] « Questa voce è stata caggionata dall' haver detto la Principessa medesima nel suo oratorio quì la medesima cosa. » (Neuv. carnet, *ibid.*)

[3] *Ambass. vénit.*, *ibid.*, fo 127 : « Han procurato prima che Sua Maesta da Parigi sortisse fargli cader il velo dagl' occhi, affin che dispensi il bene non solo della Christianità, ma della corona e del figlio suo stesso. Han sollecitato la regina d'Inghilterra, eccitato la principessa di Condé... La prima piange, la seconda deplora, la corte tutta detesta che non si sia fatta la pace, etc. »

« Quelques personnes ont eu soin, avant le départ de la cour (pour Amiens), d'arracher le voile qui couvrait les yeux de la reine, afin qu'elle pût voir que la paix ferait le bonheur, non-seulement de toute la chrétienté, mais de la France et de son fils. La reine d'Angleterre et la princesse de Condé ont réuni leurs efforts, et on a employé d'autres moyens secrets et plus efficaces[1]. La première pleure; la seconde gémit; la cour entière s'indigne de ce que la paix n'est pas conclue. Mais tout est inutile, parce que la reine, qui ne connaît ni le véritable état des affaires, ni l'ensemble des dépêches, ne parle qu'à un seul homme et se laisse facilement détourner des sentiments qu'on lui avait inspirés[2]. » Mazarin est ici directement et formellement accusé de lutter contre les tendances de la cour et de la France entière, qui aspiraient au repos après des guerres si longues et si sanglantes.

A cette cabale féminine vinrent bientôt se joindre les plaintes des plénipotentiaires eux-mêmes, qui prétendaient que le cardinal repoussait la paix. Mazarin se crut alors obligé de réfuter les attaques et de prouver que jamais les Espagnols n'avaient voulu traiter sincèrement. Il répondait, le 22 juin 1647, au duc de Longueville, qui lui avait adressé ces reproches, et il insistait sur la conduite tenue par les

[1] Ces *moyens secrets et efficaces* étaient les influences religieuses dont il a été question ci-dessus p. 279.

[2] « Ad uno parlata si lascia girar facilmente. » (Nani, *ibid.*)

Espagnols depuis la signature, en janvier 1647, de leur traité préliminaire avec les Provinces-Unies [1]. « On veut aujourd'hui, écrivait-il [2], qu'il ait été un temps où ils aient pressé tout ce qui pouvait avancer la paix. Je demande quand, et qu'on me dise si, depuis six mois, ils ont relâché nettement un seul point. Ils ont contesté tout l'hiver la cession de Piombino et de Porto-Longone, et nous n'en avons encore maintenant autre assurance, si ce n'est qu'ils se sont laissé entendre que cela n'empêcherait pas la paix. Ont-ils jamais déclaré de vouloir donner les mains aux conditions où nous insistons pour la trêve de Catalogne?... Ont-ils déclaré qu'ils étaient prêts à abandonner les intérêts du duc Charles (de Lorraine) et à s'obliger de ne l'assister ni directement ni indirectement contre cette couronne? »

Le cardinal ajoute qu'il avait été également impossible de s'entendre sur la question du Portugal. « On veut à présent, dit-il [3], que, si nous nous fussions relâchés en un certain temps de la trêve de six mois en Portugal, tout le reste eût été ajusté en un instant, et quand même nous nous en sommes relâchés et que cela n'a de rien servi à l'avancement de la paix, on dit que c'était trop tard, parce que les Espagnols ont

[1] Voy. tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 440-445 ; dépêche du 22 juin 1647.
[2] *Ibid.*, p. 441.
[3] *Ibid.*, p. 442.

eu alors d'autres espérances. Je vous laisse à juger si, en cas que les Espagnols eussent cru avoir besoin de conclure la paix avec nous et qu'ils l'eussent souhaitée effectivement, ils se fussent arrêtés pour la seule prétention d'une trêve de six mois en Portugal, voyant que la continuation de la guerre ne leur éloignait pas seulement pour six mois la conquête de ce royaume-là, mais pouvait mettre les choses en tel état qu'ils n'y rentreraient jamais[1]. »

Le cardinal conclut que le seul but des Espagnols a été d'éprouver si, au commencement de cette campagne, n'ayant plus à lutter contre les Provinces-Unies, ils pourraient améliorer leurs affaires dans les Pays-Bas : « Sur ce fondement, leur principale étude, durant tout l'hiver, a été d'offrir tout, à la Haye, à notre égard, et de n'en rien tenir à Munster, afin que la grande envie qu'ils faisaient paraître, en apparence, avoir de la paix leur servît pour porter MM. les États [des Provinces-Unies], qu'ils voyaient la désirer avec passion, à achever leur traité particulier, sous prétexte que [le traité] général ne se pouvait faire à cause que la France ne le voulait point[2]. »

Mazarin reconnaissant que l'Espagne ne signerait pas la paix si elle n'y était contrainte par la nécessité, résolut de pousser vigoureusement la guerre. Pour en assurer le succès, il avait besoin d'alliés dévoués

[1] On sait que sur ce point la prévision de Mazarin s'est accomplie.

[2] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 443.

et puissants. Les Provinces-Unies abandonnaient la France; il voulut s'appuyer plus que jamais sur la Suède. Les ambassadeurs, La Thuillerie et Chanut, qui représentèrent la France dans cette contrée pendant les années 1645, 1646 et 1647, secondèrent parfaitement ses vues. La Thuillerie s'était déjà signalé par la paix de Brömsebro[1]. En quittant cette ville, il se rendit à Stockholm pour étudier la situation de la cour et chercher à s'emparer de la confiance de la reine Christine. Il rendait compte à Mazarin de ses premières observations dans une dépêche du 13 janvier 1646[2] : « Votre Éminence saura que, quoique l'on dise qu'il y ait deux partis dans la cour de Suède et que j'en croie quelque chose, ils ne sont pas néanmoins tellement formés, ni, quand ils le seraient, dans des sentiments si contraires pour ce qui nous touche, que nous devions avoir sujet de crainte d'en recevoir préjudice; car la reine a grand esprit, connaît ce qui lui est utile, et témoigne, au moins par toutes les apparences, très-grande inclination pour les Français, parle notre langue, comme si elle était Française naturelle et n'en a point dont elle se serve plus familièrement. Ce que je fais remarquer à Votre Éminence, afin qu'elle voie que ce n'est pas peu d'avoir celle qui gouverne bien disposée pour le général de notre nation. J'ajoute à cela qu'outre ce

[1] Voy. ci-dessus, p. 26.

[2] Affaires étrangères, SUÈDE, t. VIII, f°s 358 et suiv.; original signé et chiffré.

qu'elle me dit en réponse du premier compliment que j'eus l'honneur de lui faire, dont la conclusion fut que le roi et la reine régente, sa mère, espéraient avec grand fondement que si, pendant sa minorité, les alliances avaient été religieusement observées, elles le seraient encore, s'il se pouvait, plus exactement pendant que sa personne gouvernerait, elle m'a encore depuis si solennellement promis et protesté que, de sa part, il n'y aurait jamais aucun manque, que nous avons, à mon avis, assez de quoi nous en assurer. »

La Thuillerie parle ensuite des deux partis qui divisaient la cour de Suède. D'un côté, le connétable Jacques de la Gardie[1] et son fils le comte Magnus de la Gardie[2]; de l'autre, le chancelier Axel Oxenstiern[3]. « Le connétable, ajoute La Thuillerie, est tellement

[1] Jacques comte de la Gardie (La Thuillerie, comme tous les contemporains, l'appelle *de la Garde*), né en 1583, mort en 1652. Il s'était signalé dans les guerres contre les Moscovites, et avait dirigé, en 1617, les négociations qui amenèrent la paix de Stolbowa. Nommé sénateur, il avait été, après la mort de Gustave-Adolphe, un des tuteurs de la reine Christine.

[2] Magnus-Gabriel de la Gardie, fils du précédent, né en 1622, mort en 1686. Il jouit d'abord d'une grande faveur auprès de la reine Christine, fut ensuite disgracié, et ne reparut que sous le règne de Charles-Gustave, successeur de Christine. Il fut un des tuteurs de Charles XI, fils de Charles-Gustave, et eut un grand crédit au commencement de ce règne; mais, vers la fin de sa vie, il fut de nouveau disgracié et privé d'une partie de ses biens.

[3] Axel Oxenstiern ou Oxenstierna, né en 1583, mort en 1654, sénateur et chancelier de Suède, avait été un des tuteurs de la reine Christine pendant sa minorité. Son influence commençait à décliner en 1646. Cependant il conserva jusqu'à la fin de sa vie une autorité

affectionné à la France, publie si fort les obligations que cet État lui a, et déclare si hautement que de nous séparer ce serait ruiner les affaires, que je pense que, pour ce qui est de lui, l'on en peut demeurer en repos. Tous les sénateurs tiennent le même langage, et ainsi, bien qu'il y ait quelque émulation entre ces deux ministres sur ce que la reine témoigne fort estimer le comte Magnus de la Garde, fils dudit connétable, voyant les autres sénateurs dire tous d'une voix et toutes les fois que je leur parle, que nos ennemis nous veulent séparer et nous surprendre, que nous nous y devons très-soigneusement opposer, et que, de leur côté, ils ne se laisseront pas gagner, cela, je crois, nous doit contenter.

» Pour M. le chancelier, que j'en ai particulièrement entretenu, il m'assure si fort qu'ici l'on demeurera ferme aux choses convenues, que je ne vois pas, ou toutes les apparences me trompent, qu'il y ait lieu d'hésiter. Bien loin de là, étant persuadé comme je suis, et l'ayant reconnu depuis que je traite avec lui, que son inclination à la paix est médiocre, j'estime que nous aurons plus de peine à le porter à y consentir[1], si l'on nous offre des conditions raisonnables, qu'à empêcher que la Suède ne la fasse. Ledit sieur chancelier m'a dit aussi que les ministres d'Espagne jettent toujours quelque propos qui tend à séparation;

réelle, et les souverains de Suède le consultaient toujours dans les circonstances importantes.

[1] Ce fut, en effet, ce qui arriva en 1647. Voy. plus loin, p. 323.

que le même se fait par ceux [de l'empereur]; que Trautmansdorff avait fait excuse au baron Oxenstiern et à M. Salvius, et s'était fort [défendu du bruit qui courait qu'il eût dessein de séparer ni les États de l'empire ni les couronnes entre elles... » En terminant, La Thuillerie déclare que c'est le chancelier qui gouverne toutes les affaires, « et qu'il est dans une si haute estime auprès de la reine, qu'il n'y a nulle apparence, comme je me suis ci-devant donné l'honneur de l'écrire à la cour, que son autorité puisse diminuer. »

Ainsi, il y avait à la cour de Stockholm deux partis : l'un, que l'on pourrait appeler le parti de la vieille cour, comprenait surtout les anciens ministres de Gustave-Adolphe, et à leur tête le chancelier de Suède, Axel Oxenstiern; l'autre, plus brillant, avait pour chefs les la Gardie, Jacques, grand connétable de Suède, et son fils Magnus. Le premier parti dominait dans la jeune noblesse; le second dirigeait le sénat, et il était très-important de se le concilier. Les la Gardie, originaires de France, montraient pour ce royaume plus de sympathie que les Oxenstiern. Mais comme les deux partis voulaient poursuivre la guerre contre la maison d'Autriche, l'intérêt de la France commandait de les ménager également. La Thuillerie l'avait compris et il avait su vivre en bonne intelligence avec l'un et avec l'autre; malheureusement la santé de cet ambassadeur avait été altérée par le long séjour qu'il

avait fait à Brömsebro[1]. Il demanda à être relevé d'une mission où la rigueur du climat lui était contraire. Il l'obtint[2], et fut envoyé comme ambassadeur en Hollande. Mazarin choisit pour le remplacer un personnage qui jusqu'alors n'avait pas figuré dans la diplomatie, mais qui s'y fit en peu de temps un nom très-honorable, Pierre Chanut, trésorier de France à Riom, où il était né[3]. C'était un ambassadeur fait pour plaire à la reine de Suède, qui aimait les sciences et les lettres, et recherchait la conversation des hommes instruits. Chanut connaissait plusieurs langues vivantes et les parlait avec facilité; il avait beaucoup voyagé et avait su profiter de ses voyages. Il s'était lié particulièrement avec un des plus grands esprits de cette époque, avec René Descartes, et sa correspondance avec le philosophe, atteste quel intérêt il prenait aux questions métaphysiques[4].

Les renseignements que Chanut adressa à Mazarin sur la cour de Suède confirmèrent ceux de La Thuillerie. Comme son prédécesseur, il montrait cette cour divisée en deux partis et insistait sur le crédit dont le comte Magnus de la Gardie, dans la fleur

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 686.

[2] *Ibidem*.

[3] Pierre Chanut mourut en juillet 1662, à l'âge de soixante-deux ans.

[4] La correspondance de Descartes contient beaucoup de lettres adressées à Chanut. On conserve aux Archives des affaires étrangères un recueil manuscrit des lettres de Chanut où il est souvent question du philosophe français.

de l'âge, jouissait alors de la plus haute faveur auprès de la reine de Suède. « L'estime qu'elle fait du comte Magnus, écrivait Chanut à Mazarin le 31 mars 1646[1], se déclare plus forte et plus ouvertement, et elle-même a trouvé bon que nous lui parlions des affaires de France, comme à un ambassadeur. » Le comte Magnus de la Gardie devait, en effet, se rendre bientôt en France avec la qualité d'ambassadeur extraordinaire. Chanut ajoutait : « M. le chancelier Oxenstiern se tient fort serré et n'a vu la reine qu'une fois cinq jours après son arrivée. Il n'a pas eu jusqu'à présent une santé parfaite, et nous savons, d'une personne qui lui est très-familière, qu'il s'entretient souvent dans la pensée de quitter le monde et les affaires, touché de l'appréhension de la mort. Il dit qu'il a fait son temps, qu'il voit un monde nouveau et ne désire plus penser qu'à son repos. »

Chanut va plus loin dans une dépêche du 14 avril 1646[2]. Rendant compte à Mazarin d'une visite que Christine a faite au connétable, Jacques de la Gardie, et où il avait accompagné la reine, il fait ressortir avec force le contraste des sentiments de cette princesse pour les maisons rivales de la Gardie et d'Oxenstiern : « L'estime que la reine fait du comte Magnus est si grande, qu'il ne s'y peut rien ajouter, et, d'autre part, l'aversion contre la maison Oxenstiern croît tous les

[1] Aff. étr., SUÈDE, t. VIII, f° 455. — Dépêche du 31 mars 1646; original signé.

[2] Aff. étr., SUÈDE, t. VIII, f° 466. — Original signé.

jours dans son esprit; mais les démonstrations de sa bienveillance pour le comte sont publiques; son dégoût pour M. le chancelier Oxenstiern[1] est plus couvert, et peut-être ne s'en est-elle fait entendre clairement à personne qu'à nous[2], en qui elle témoigne avoir quelque confiance. De ce qu'elle nous en a dit plusieurs fois on peut conjecturer qu'elle ne croira pas que son jugement et son autorité soient considérés tant que celui qui les a seul conduits[3], aura sa part au gouvernement..... Il nous a été fort aisé de reconnaître que notre retenue à parler de M. le baron Oxenstiern[4] n'avait pas été agréable, et la reine nous a quasi reproché que nous avions eu une vénération trop craintive pour M. le chancelier Oxenstiern. »

[1] Chanut insistait plus fortement encore sur les dispositions de la reine, dans une dépêche du 9 juin 1646, et il en indiquait les motifs secrets : « La reine de Suède, écrivait-il, a une très-grande aversion contre le comte Erick Oxenstiern (fils du chancelier), mépris pour le comte (ou baron) Jean Oxenstiern (frère d'Erick), plénipotentiaire à Osnabrück, et jalousie de M. le grand chancelier Oxenstiern, quoiqu'elle estime ses services et son mérite. Le dessein de cette princesse est de régner absolument; elle sent la foiblesse des sénateurs et ne craint d'opposition que de la part dudit chancelier, qu'elle croit pouvoir seul soutenir l'autorité de ce corps. » (Aff. étr., SUÈDE, t. VIII, f°s 504-506.)

[2] Chanut avait alors avec lui Saint-Romain, que les plénipotentiaires français de Munster avaient envoyé en Suède.

[3] C'est-à-dire qui a conduit son jugement et son autorité. C'était, en effet, Axel Oxenstiern qui, pendant la minorité de Christine, avait eu la principale influence.

[4] Le baron Jean Oxenstiern était, comme on l'a déjà vu, un des plénipotentiaires de la Suède à Osnabrück. On lui reprochait de montrer beaucoup plus d'âpreté et de partialité que son collègue Adler Salvius.

Cependant Chanut croyait, comme La Thuillerie, que les intérêts de la France exigeaient que l'on ménageât le chancelier, qui avait toujours une grande autorité dans la Suède. Il le déclarait formellement à Mazarin dans la même dépêche : « Je dois continuer envers lui tous mes devoirs à l'ordinaire et m'y rendre même plus circonspect, pour ce que[1], quoi qu'il arrive, l'emploi de sa charge dans la forme du gouvernement de ce royaume, l'expérience des affaires qu'il a quasi seul et le nombre de ses amis dans le sénat et dans l'armée le maintiendront plus de temps qu'il n'en faudrait pour nous nuire beaucoup, s'il nous croit mêlés dans l'intrigue. » Mazarin ne manqua pas de confirmer Chanut dans ces dispositions. Il n'était pas dupe des projets de retraite d'Oxenstiern et du mépris philosophique que le chancelier affectait pour les grandeurs du monde, et il estimait qu'il fallait le ménager avec le plus grand soin.

Chanut se conforma scrupuleusement aux recommandations du cardinal. « Je ne relâche, lui écrivait-il le 9 juin 1646, d'aucun devoir envers M. le chancelier Oxenstiern, quoique généralement tout le nom français[2] lui soit suspect à cause de la maison de la Garde[3]. Il me voit autant bien que je le peux désirer; mais le comte Erick a moins de complaisance pour

[1] Dans le sens de *parce que*.

[2] Il y a bien *tout le nom* dans le sens de *toute la nation*. C'est une imitation de la forme latine.

[3] De la Gardie. Cette maison, établie en Suède depuis deux générations, était, comme nous l'avons dit, d'origine française.

nous et reçoit négligemment nos civilités ; ce que je n'impute qu'au trouble de se voir peu estimé de sa maîtresse et à l'opinion qu'il a que je ne le peux ignorer, Sa Majesté me faisant l'honneur de me parler librement, lorsque je suis auprès d'elle. En quoi je me gouverne avec tout ce que je peux de retenue pour n'être suspect à personne. » Enfin, Chanut, revenant sur les prétendus projets de retraite du chancelier, ajoute : « Votre Éminence a bien découvert les principes de cette philosophie, que la santé et l'habitude d'agir ont détruite en M. le chancelier Oxenstiern. Il est maintenant tout entier dans les affaires et ne parle de retraite que pour ne pas laisser tout à coup les discours qu'il avait tenus. »

Comme les deux partis qui divisaient la cour de Christine se montraient également disposés à poursuivre la guerre contre la maison d'Autriche, Mazarin en profita pour s'unir de plus en plus étroitement avec la Suède. Le comte Magnus de la Gardie fut envoyé en France, en 1646, en qualité d'ambassadeur extraordinaire[1], accueilli avec magnificence et charmé par les honneurs et les présents dont on le combla. Sûr de l'alliance suédoise, Mazarin résolut de venger l'échec d'Orbitello. Dans ce but, il fit équiper à Toulon une nouvelle flotte et prépara une seconde attaque contre les présides de Toscane.

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 327.

CHAPITRE II

CONQUÊTE DE PIOMBINO ET PORTO-LONGONE

Nouvelle expédition en Italie (septembre-octobre 1646). — Commandement de l'armée donné aux maréchaux de la Meilleraye et du Plessis-Praslin. — Jacques de Souvré à la tête des galères. — Prise de Piombino (8 octobre) et de Porto-Longone (29 octobre). — Effet produit à Rome par cette expédition. — Échec du comte d'Harcourt en Espagne au siége de Lérida (21 novembre). — Mission du président de Bellièvre en Angleterre. — Mort du prince de Condé (26 décembre). — Le nouveau prince de Condé (Louis de Bourbon) remplace le comte d'Harcourt en Catalogne.

Mazarin écrivait le 26 août 1646[1] à l'abbé de Saint-Nicolas, Henri Arnauld, chargé d'une mission diplomatique à Rome : « Le roi a résolu de faire sortir de nouveau à la mer son armée navale et d'embarquer dessus huit mille hommes de pied effectifs, dont quatre à cinq mille sont en Provence et le reste

[1] Telle est la date donnée par le manuscrit des affaires étrangères. Dans les *Négociations de l'abbé de Saint-Nicolas*, où cette dépêche a été imprimée (t. III, p. 120 et suiv.), elle porte la date du 29 août 1646. Ces légères différences s'expliquent par l'intervalle entre la rédaction et l'expédition de la dépêche.

sera tiré de Piémont et sera pris à Oneille ou à Vay, comme l'autre fois[1], et trois cents maîtres (cavaliers) effectifs, avec les chevaux nécessaires pour les officiers de l'armée et pour l'artillerie. »

Au mois de septembre, la nouvelle flotte était prête à mettre à la voile. On ne peut s'expliquer la rapidité de cet armement, qui étonna et effraya l'Italie, qu'en se rappelant qu'au commencement de l'année 1646 Mazarin avait concentré à Toulon un matériel considérable : des vaisseaux avaient été achetés en Hollande et en Portugal. Le commandeur de Neuchèze les avait conduits à Toulon, où le frère de Mazarin, l'archevêque d'Aix, s'était rendu de nouveau pour hâter les préparatifs[2]. Le cardinal lui recommandait un profond secret. « Ce n'est pas assez pour cela, lui écrivait-il[3], de ne rien dire ; il faut prendre une conduite qui fasse croire tout le contraire du dessein que nous avons. »

Mazarin voulait confier la direction de la nouvelle expédition à un général renommé et habile surtout dans l'art des siéges. Il ne pouvait se dispenser d'offrir le commandement au prince Thomas[4] ; « mais s'il s'en excuse, ajoutait Mazarin, on pourra s'en pas-

[1] On a vu ci-dessus, p. 196, que le prince Thomas s'était embarqué au port de Vay.

[2] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 306.

[3] Voy. aux analyses du tome II, p. 801, l'extrait d'une dépêche adressée à l'archevêque d'Aix.

[4] Même dépêche du 26 août 1646 ; *ibid.*

ser. » Le prince Thomas allégua une maladie[1], et le cardinal saisit ce prétexte pour écarter un général qui avait tristement échoué dans la campagne d'Orbitello. Le choix de Mazarin se fixa sur le maréchal de la Meilleraye, grand maître de l'artillerie, qui s'était signalé dans plusieurs siéges. Mais la Meilleraye, parvenu à une haute fortune, refusa d'abord son concours; il ne voulait pas compromettre sa réputation dans une expédition maritime. Cette résistance inspirait au cardinal les réflexions suivantes[2] : « Il n'y a rien de plus timide que celui qui a acquis de la réputation, trouvant difficulté à tout pour n'entreprendre pas des choses dans lesquelles elle puisse être hasardée... L'expérience m'a fait connaître cela en beaucoup de personnes et particulièrement en M. le comte d'Harcourt[3] et [M. le] maréchal de la Meilleraye, lesquels, au commencement de leurs emplois, sans raison, hasardaient tout pour acquérir de la réputation; et [à la fin[4], tout leur paraît] impossible, la Catalogne pour Harcourt et la mer pour la Meilleraye. » Le cardinal ne put vaincre la résistance

[1] Cependant, d'après Nani, le prince Thomas fut piqué de n'avoir pas le commandement de la nouvelle expédition. La princesse de Carignan, sa femme, dit à la Meilleraye qu'il trouverait un os dur à ronger, s'il voulait entreprendre sur la réputation de son mari. (*Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 283 v°.)

[2] Huitième carnet, p. 85. Ce passage est en français.

[3] On verra, dans ce chapitre même, p. 305, que Mazarin critiquait la conduite du comte d'Harcourt en Catalogne.

[4] Je ne suis pas sûr de la lecture pour la fin de la phrase; mais le sens n'est pas douteux.

intéressée du grand maître qu'en assurant à son fils la survivance de ses charges et dignités [1].

Le 23 août [2], le grand maître quitta Paris pour se rendre à Toulon. Son caractère âpre et difficile [3] ne s'accorda pas avec l'humeur impétueuse de l'archevêque d'Aix [4]; mais on avait besoin de la Meilleraye, et Mazarin enjoignit à son frère de céder au grand maître. Celui-ci s'embarqua en septembre 1646, et cingla vers le port d'Oneille, enclavé dans le territoire de Gênes, où le maréchal du Plessis-Praslin avait rassemblé une petite armée de quatre mille cinq cents hommes [5], qui prit passage sur la flotte.

Quant aux galères, placées sous les ordres du commandeur de Souvré [6], elles ne partirent que

[1] Nani indique ce motif comme ayant déterminé l'acceptation de la eilleraye (dépêche du 21 août 1646; *Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 277). Le fils du grand maître était Charles de la Porte, qui devint duc de la Meilleraye et épousa une des nièces de Mazarin, Hortense Mancini; il prit alors le titre de duc de Mazarin. Il vendit, en 1669, sa charge de grand maître de l'artillerie, que sollicita et manqua Lauzun; elle passa au duc du Lude.

[2] La date de son départ est fixée par le passage suivant d'une dépêche de Nani en date du 28 août: « Il y a cinq jours que le maréchal de la Meilleraye est parti pour la Provence. M. de Souvré l'accompagne, etc. » (*Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 282.)

[3] C'est ainsi que le dépeint Mazarin: « di natura aspra e difficile con tutti. » (*Lettres de Mazarin*, t. II, p. 813.) Mazarin répondait dans cette dépêche à son frère qui s'était plaint du grand maître.

[4] Dépêche du 24 septembre 1646; t. II, p. 813, des *Lettres de Mazarin*.

[5] Voy. les *Mém. du maréchal du Plessis-Praslin*, p. 383 et suiv. de l'édition Michaud et Poujoulat.

[6] Jacques de Souvré, commandeur de l'ordre de Malte, mort le 22 mai 1670, à l'âge de soixante-dix ans.

plus tard. Jacques de Souvré, fils d'un maréchal de France et grand dignitaire lui-même de l'ordre de Malte, était renommé par sa magnificence et son goût pour les plaisirs[1]. Il chercha probablement, comme la Meilleraye, à se soustraire à un honneur périlleux. Cette résistance expliquerait le jugement sévère qu'en porte Mazarin dans ses carnets[2] : « Souvré, écrivait-il, est un fourbe, et tous les jours je le reconnais davantage... C'est une banderole qui flotte à tous vents. » Mazarin ne fut

[1] Nani dit qu'il s'entendait mieux aux affaires qu'à la guerre (*al negotio è più aggiustato che all' armi*). (*Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 282.)

[2] Huitième carnet, p. 4-6. « Sovré è un furbo, etc. » Le morceau mérite d'être cité tout entier. En voici la traduction : « Souvré est un fourbe, et tous les jours je le reconnais davantage ; sa conduite entre le cardinal défunt et M. le Grand (le grand écuyer Cinq-Mars) me l'avait fait assez connaître ; mais depuis je l'ai expérimenté en plusieurs rencontres qui me regardaient. Avec Lenet, bien, et avec tous ; toujours de l'avis et de l'intérêt de tous ; confident de Péraut (le président Péraut était, comme Pierre Lenet, un des familiers de la maison de Condé). Il parle au secrétaire du prince de Condé comme désirant tout avantage à son fils et à sa maison ; il tient le même langage à la princesse de Condé. A moi, il dit que j'ai bien fait de ne pas faire donner la dépouille du duc de Brézé au duc d'Enghien. Il me flatte dans mes justes plaintes de la conduite de Chavigny (voy. ci-dessus, p. 133), particulièrement lorsqu'il a été à Antibes sans m'avertir ; et à l'abbé de la Victoire il dit qu'il a rendu tous les bons offices possibles à Chavigny, et qu'il m'a montré une lettre de du Daugnon écrite à l'avantage du susdit. Il m'assurait que le duc de Brézé était entièrement à moi, pendant qu'il faisait tout son possible pour l'attirer (?) au duc d'Enghien..... En somme et en fin de compte, c'est une banderole qui flotte à tous vents. » J'ai marqué d'un point d'interrogation un mot dont la lecture est douteuse.

pas fâché d'éloigner ce personnage, qui finit par céder et alla rejoindre les maréchaux sur les côtes de l'île d'Elbe.

La Meilleraye et du Plessis-Praslin, aüxquels le cardinal avait prudemment laissé le choix d'attaquer Orbitello ou tel autre des présides de Toscane, préférèrent mettre le siége devant Porto-Longone, une des places fortes de l'île d'Elbe, occupée par les Espagnols. Située sur un golfe où une flotte pouvait se tenir à l'abri, elle était bien fortifiée. La conquête en paraissait d'autant plus importante que les Français y trouveraient une station commode, s'ils voulaient poursuivre le projet d'expédition contre Naples, dont nous avons parlé[1]. Pour entreprendre le siége de Porto-Longone, il fallait que les galères et les bâtiments de transport chargés de vivres et de munitions eussent rejoint l'armée. En attendant, les maréchaux débarquèrent quelques troupes dans l'île d'Elbe, afin d'empêcher qu'on ne jetât des secours dans Porto-Longone, et ils reconnurent les environs de la place. Lorsque le commandeur de Souvré les eut rejoints, ils résolurent, afin d'isoler plus complétement Porto-Longone, de s'emparer d'abord de Piombino, ville située sur la côte d'Italie, en face de l'île d'Elbe. Mazarin avait déjà indiqué, dans sa correspondance, l'importance de cette place. Il écrivait au prince Thomas[2], à l'époque de l'expédition

[1] Voy. ci-dessus, p. 172-173.
[2] Tome II des *Lettres de Mazarin*, Introduction, p. XXXVI.

d'Orbitello, que « la prise de Piombino serait d'un avantage incomparable pour les affaires de Rome, parce que la propriété en appartenant à un neveu du pape (le prince Ludovisio), Sa Majesté aurait en main de quoi le mettre facilement à la raison. »

La ville de Piombino était mal fortifiée et elle n'opposa pas une longue résistance. Investie le 4 octobre, elle se rendit le 8. La citadelle tint jusqu'au 11. Aussitôt après avoir pourvu à la défense de Piombino, les maréchaux ouvrirent la tranchée devant Porto-Longone. Il fallut enlever successivement les défenses extérieures, puis traverser, en les comblant au moyen de fascines, les fossés qui protégeaient les remparts, enfin attacher le mineur au corps de la place, et faire jouer la mine pour ouvrir une brèche. Toutes ces opérations furent conduites rapidement, et Porto-Longone capitula le 29 octobre.

La prise de Piombino et de Porto-Longone produisit à Rome une vive impression : Innocent X n'hésita plus à recevoir en grâce les Barberins, que la France avait pris sous sa protection, et à leur promettre la restitution des biens qu'on leur avait enlevés[1]. « Le saint-père en usa sagement, dit le maréchal du Plessis[2], parce qu'on pouvait aisément aller à Rome en si grande compagnie, que Sa Sainteté n'eût pu s'empêcher de faire ce qu'on désirait, et c'eût été d'une

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 326.
[2] *Mémoires*, p. 386 (édit. Michaud et Poujoulat).

manière fâcheuse pour elle. » Mazarin triomphe modestement de ces succès dans sa correspondance : il se félicite, non sans quelque ironie, de sa réconciliation avec le pape, qui promet de se montrer à l'avenir favorable à la France[1], et fait ressortir l'importance de Porto-Longone[2] : « C'est le port le plus sûr et le plus important que les Espagnols aient sur les côtes de Toscane, et [la perte de ce port] ôte la communication par mer du royaume de Naples dans l'État de Milan. » Mazarin aurait été beaucoup plus loin, si l'on en croit Nani[3]; il aurait mis la conquête de Porto-Longone au-dessus de celle de Dunkerque, et déclaré que c'était la plus glorieuse entreprise qu'eût jamais faite la couronne de France.

L'échec d'Orbitello était ainsi honorablement réparé. Quant à l'expédition de Naples, la saison était trop avancée pour songer à l'entreprendre. Aux instances du cardinal Grimaldi, Mazarin répondait que l'on n'avait pas encore pris les dernières résolutions[4]; que, du reste, on avait le temps d'y songer jusqu'à la prochaine campagne, et qu'il fallait éviter toute précipitation au moment où l'on avait l'espoir de con-

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 330-331. Comparez plusieurs dépêches de Nani en date du mois d'octobre 1646 (*Ambass. vénit.*, t. CV, f[os] 50 et 88).

[2] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 337.

[3] « Il cardinale... comincia a esaltarla come che, di consequenze più alte che l'istesso Duncherque, sia la più bella conquista che habbia intrapresa mai la corona. » (*Ambass. vénit.*, t. CV, f[o] 96.)

[4] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 345.

clure prochainement la paix. Il ajoutait qu'on ne négligerait pas les préparatifs militaires, et que l'on serait en état de continuer la guerre en cas de nécessité. Quel serait, dans cette hypothèse, le principal théâtre des hostilités en Italie, le duché de Milan ou le royaume de Naples? Mazarin déclarait que, comme Grimaldi, il pensait que les succès seraient plus faciles dans le royaume de Naples. Cependant il réservait prudemment l'avenir.

Cette circonspection du cardinal contraste avec l'ardeur qu'il avait montrée au commencement de la campagne d'Italie : elle s'explique par l'inquiétude que lui avait causée l'échec d'Orbitello, par la nouvelle attitude que prenait le pape envers la France, et surtout par les soucis que lui donnaient les affaires de Catalogne. Le comte d'Harcourt avait brillamment débuté en Espagne[1]; mais il n'y soutint pas longtemps sa réputation. Il avait entrepris le siége de Lérida au mois de mai 1646; et comme la place, située sur une hauteur, était bien fortifiée et défendue par une nombreuse garnison, il désespéra de l'emporter de vive force et changea le siége en blocus. Il avait établi son camp sur la rive droite de la Sègre, pendant que le comte de Chabot[2] et, après sa mort,

[1] Voy. ci-dessus, p. 73 et suiv.

[2] Charles, comte de Chabot, fut tué le 27 mai 1646, au siége de Lérida. Ce maréchal de camp ne doit pas être confondu avec Henri Chabot, qui devint duc de Rohan et dont il a été question ci-dessus, p. 107.

le comte de Mérinville[1] commandaient le corps d'armée posté sur la rive gauche. Harcourt tenait ainsi la place étroitement resserrée, interceptait ses communications avec l'extérieur, et espérait la contraindre à se rendre par la famine. Mazarin ne partageait pas sa confiance. « M. le comte d'Harcourt, écrivait-il au prince de Condé[2], continue toujours à assurer qu'il aura bientôt raison de Lérida, malgré tous les efforts des ennemis... Mais j'appréhende que le siége ne soit un peu plus long qu'il ne croit. Votre Altesse sait ce que je lui ai dit, dès le commencement, des vivres qu'il y aura dans la place, et que j'ai toujours plus craint la sobriété et la patience des assiégés que toutes les attaques que le roi d'Espagne saurait faire pour forcer nos retranchements. »

Le gouverneur de Lérida, Grégorio Brito, eut recours, pour ménager les vivres, à un moyen cruel; il chassa de la ville douze cents femmes et enfants, qui furent repoussés par les Français et rejetés vers la place. Ces malheureux furent réduits à se nourrir pendant trois jours de l'herbe des fossés. Enfin le comte d'Harcourt, touché de pitié, leur permit de se retirer dans les villages voisins[3].

Cependant le roi d'Espagne Philippe IV, instruit de

[1] François de Montiers, comte de Mérinville, nommé maréchal de camp le 26 mai 1643, lieutenant général le 12 septembre 1650, mort en janvier 1672.

[2] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 330.

[3] *Lettres de Mazarin*, *ibid.*; Labarde, *De rebus gallicis*, p. 238.

l'extrémité à laquelle les assiégés étaient réduits par un blocus qui durait depuis plusieurs mois, ordonna à Jacques-Philippe de Gusman, marquis de Leganez, de tenter les derniers efforts pour les délivrer. Le marquis de Leganez, à la tête de douze mille fantassins et quatre mille cavaliers, traversa la Sègre dans les premiers jours d'octobre et vint attaquer le camp français de la rive gauche. Le comte d'Harcourt se hâta d'y envoyer des renforts, puis s'y rendit lui-même et repoussa les ennemis. Le marquis de Leganez parut découragé par cette vigoureuse résistance et s'éloigna, mais à peu de distance, et en se tenant à portée de profiter de toutes les fautes des Français. Il apprit bientôt que, parmi les assiégeants, une funeste sécurité avait remplacé la vigilance ; il les surprit pendant la nuit du 21 novembre 1646, pénétra dans le camp de la rive gauche et s'empara d'une partie des retranchements. A la première nouvelle du danger, le comte d'Harcourt vola au secours de Mérinville. Il ne laissa, pour défendre le camp de la rive droite, qu'un petit nombre de régiments sous la conduite d'un maréchal de camp, le marquis de la Trousse. Mais ce dernier ne resta pas au poste qui lui avait été assigné; il courut où le danger semblait imminent et laissa son camp presque désert. Les Espagnols en profitèrent : quinze cents fantassins et huit cents cavaliers, que le marquis de Leganez avait disposés à cet effet, pénétrèrent dans les retranchements abandonnés, et secondés par la

garnison, ils introduisirent dans la place des vivres et des munitions.

Le comte d'Harcourt en fut informé au moment où il combattait avec sa valeur ordinaire pour repousser l'attaque du marquis de Leganez. Tous ses plans étaient renversés ; il ne pouvait plus se flatter de réduire Lérida par la famine. Découragé, il leva le siége avec une funeste précipitation, abandonnant son camp, son canon et ses bagages[1]. Cet échec était d'autant plus sensible au comte d'Harcourt que le marquis de Leganez était le général qu'il avait jadis vaincu devant Casal. Harcourt se retira à Balaguer et voulut rejeter toute la faute de ce revers sur le marquis de la Trousse[2] et les officiers qui l'avaient suivi. Il les fit arrêter et traduire devant un conseil de guerre[3]; mais ils furent renvoyés absous, et, si l'on en croit les lettres de Balzac à Chapelain[4], l'opinion publique se prononça vivement en leur faveur. Mazarin, juge plus impartial et

[1] Nani, dépêche du 11 décembre 1646 : « il campo, il cannone et il bagaglio. » (*Ambass. vénit.*, t. CV, f° 138.)

[2] François le Hardy, marquis de la Trousse, maréchal de camp le 24 décembre 1644, tué au siége de Tortose le 12 juin 1648.

[3] Manuscrit fr. 4175 de la Bibl. nat., f°s 101-102.

[4] Lettre de Chapelain à Balzac, de janvier 1647, dans les *Documents inédits de l'histoire de France*, MÉLANGES, deuxième série, t. I, p. 733 : « Que les nouvelles de Catalogne me plaisent! s'écrie Balzac dans son langage emphatique, et que notre maréchal de camp (marquis de la Trousse) s'érige lui-même en général d'une admirable manière! C'est véritablement être artisan de sa fortune, mais artisan comme Polyclète et Phidias, artisan de chefs-d'œuvre et de

mieux informé, blâmait aussi la conduite du comte d'Harcourt, dans une lettre adressée au duc de Longueville[1]. « Il n'est pas extraordinaire, lui écrivait-il le 10 décembre 1646, de voir emporter des retranchements par une armée de beaucoup supérieure à celle qui les défend ; mais il paraît bien étrange, en cet événement, que les ennemis, n'ayant poin de canon et n'étant pas plus forts que M. le comte d'Harcourt, qui avait eu le loisir, pendant sept mois[2], de bien fortifier son camp, l'aient forcé avec tant de facilité qu'ils ont fait. Ledit sieur comte y a fait des merveilles de sa personne, a eu deux chevaux tués sous lui et reçu plusieurs coups, particulièrement sur son pot (sorte de casque), dont il n'est pourtant pas blessé. Il faut compatir les malheureux ; mais, à la vérité, sa conduite n'est pas soutenable, depuis le commencement jusqu'à la fin de cette entreprise. » Condamné aussi sévèrement par le principal ministre, le comte d'Harcourt se défendait vivement ; il soutenait que Mazarin, tout occupé de la guerre d'Italie, avait négligé la Catalogne et rendu cet échec inévitable[3].

miracles, comme ces autres desquels on a dit qu'ils ne travailloient que pour l'éternité et pour les dieux, les rois de leur temps étant trop pauvres pour acheter leurs œuvres. » On ne s'attendait guère à voir le marquis de la Trousse comparé à Phidias et à Polyclète. La rhétorique de Balzac tombe dans le ridicule.

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 340-341.

[2] Le blocus, commencé en mai 1646, s'était prolongé jusqu'en novembre.

[3] Nani, dépêche du 18 décembre 1646 : « Il conte scrive et parla

Sans dissimuler la gravité de ce revers, on ne peut nier que, considérée dans son ensemble, l'année 1646 fut une des plus heureuses de la minorité de Louis XIV. Les Espagnols avaient subi en Flandre de graves revers par la perte de Courtray, de Mardik, de Furnes et surtout de Dunkerque. La France avait pris pied solidement en Italie par l'occupation de Piombino et de Porto-Longone, et déjà le pape se montrait disposé à lui donner satisfaction. L'influence française était prépondérante en Pologne, en Suède et en Danemark. L'échec de Lérida ne lui avait enlevé ni la Catalogne ni l'alliance du Portugal. « Je ne sais, écrivait Mazarin aux plénipotentiaires français à Munster[1], je ne sais si les Espagnols sont fort enflés du succès de Lérida ; mais je sais bien qu'ils n'en ont autre raison, si ce n'est pour nous avoir empêchés de prendre une place de plus ; car, au reste, il est constant qu'ils sont aussi faibles en Espagne qu'ils l'ont jamais été. »

Il ne faut pas voir dans la dépêche de Mazarin la forfanterie d'un ennemi qui nie sa défaite, mais plutôt la conscience d'une force qu'un pareil revers était loin d'abattre. De tous les côtés on reconnaissait et proclamait la supériorité de la France. La reine de la Grande-Bretagne amena à Fontainebleau, où se

altamente che si sia abandonnato et che, per li disegni in Italia, si habbia lasciato precipitar quell' impresa. » (*Ambass. venit.*, t. CV, f° 152.)

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 352.

trouvait la cour, son fils aîné, le prince de Galles, qui avait réussi à s'échapper de l'Angleterre[1]. Elle venait implorer les secours de la France pour son mari, le roi Charles Ier, que les Écossais allaient livrer aux parlementaires. Mazarin se défiait, comme nous l'avons dit[2], des intrigues qui agitaient la petite cour de la reine d'Angleterre. A cette époque même, il accusait le lord Goring, un des chefs du parti des Stuarts, d'être un ennemi dangereux de la France[3]. Aussi se borna-t-il à envoyer en Angleterre le président de Bellièvre, avec mission d'interposer ses bons offices en faveur du roi Charles. A en croire la correspondance du cardinal, il éprouvait pour ce prince une vive et respectueuse sympathie. Il prodiguait, en parlant de lui, les expressions de tendresse[4] : « Si le roi de la Grande-Bretagne voyait mon cœur et avec quelle passion je songe continuellement à tout ce qui est de ses intérêts, sans que les grandes occupations m'en divertissent, je m'assure qu'il aurait beaucoup de croyance (confiance); car je vous assure que je compatis de telle sorte au misérable état dans lequel un si grand roi et un si bon prince est réduit, que je ne ferais aucune difficulté à donner de mon sang propre pour l'en tirer. »

[1] *Mémoires de Mme de Motteville* (édit. Charpentier), t. I, p. 283-284.

[2] Voy. ci-dessus, p. 106.

[3] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 326.

[4] Dépêche du 12 novembre 1646. (*Lettres de Mazarin*, t. II, p. 336.)

Du reste, Mazarin avait chargé Bellièvre de conseils fort sages pour le roi d'Angleterre. Ce pays était divisé en deux partis principaux : les presbytériens, qui avaient encore la majorité dans les parlements d'Écosse et d'Angleterre, et les indépendants, qui dominaient dans l'armée et comprenaient toutes les sectes violentes des puritains, des millénaires, etc. Cette dernière faction, conduite par des chefs habiles et ambitieux, comme Olivier Cromwell, menaçait la monarchie anglaise du plus grand péril. Mazarin conseillait à Charles Ier de s'unir avec les presbytériens; il représentait au roi qu'il pouvait trouver dans cette alliance, suivie avec bonne foi et persévérance, assez de forces pour triompher des indépendants et remonter sur le trône[1]. Il déplorait l'obstination et l'aveuglement qui éloignaient Charles Ier de cette résolution et le précipitaient dans l'abîme. Mais en même temps il recommandait à Bellièvre d'éviter avec le plus grand soin de compromettre la France dans les querelles intestines de l'Angleterre. Il se bornait à en profiter pour s'emparer de Dunkerque à la vue du parlement anglais irrité et impuissant[2].

L'influence que donnaient à Mazarin les succès de la politique extérieure de la France s'accrut encore par la mort d'un prince qui avait souvent combattu ses avis dans le conseil. Le prince de Condé (Henri II de Bourbon) succomba à une courte maladie le

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 335, 369, 370, etc.
[2] Voy. ci-dessus, p. 252-253.

26 décembre 1646[1]. Ce prince n'avait que cinquante-huit ans ; il était sérieusement appliqué aux affaires et ne manquait pas d'intelligence politique. Mazarin, qu'avaient souvent blessé son opposition et son avidité, ne l'a pas épargné dans ses notes secrètes. Il y résume ses griefs contre Condé; il prétend qu'il avait excité l'opposition du Parlement, et il appuie son accusation sur le témoignage du premier président Mathieu Molé et de plusieurs autres membres du Parlement[2]. Les émissaires du prince de Condé étaient chargés, si l'on en croit le cardinal[3], de répandre les nouvelles qui pouvaient porter préjudice au service du roi. Mazarin n'oubliait pas la conduite du prince à l'époque où l'on reçut la nouvelle de l'échec d'Orbitello : il était sorti à l'improviste de Paris, dans l'espoir qu'on lui enverrait ambassades sur ambassades pour le rappeler et qu'on lui accorderait tout ce qu'il demanderait[4]. Il n'avait en

[1] Voy., sur sa mort et ses funérailles, la dépêche de Nani en date du 1er janvier 1647. (*Ambass. vénit.*, t. CV, f° 177.)

[2] Huitième carnet, p. 94 : « Dopo haver il principe... fomentato la divisione del Parlamento, di che ogni uno m'ha avvisato et in specie il primo presidente, M. de Tou (Thou) et altri molti. »

[3] *Ibid.* : « [Ha] fatto per li suoi emissarii (Gomin il principale) spargere rumori pregiuditiali al servitio, etc. » Gomin, dont parle Mazarin dans ce passage, était un maître des requêtes, dont il sera question plus loin, au livre VII, chap. v.

[4] *Ibid.* : « Prese [risolutione] di sortir all' improvisto di Pariggi nell' istesso tempo che riceve la nuova della ritirata del principe Tomasso dal Orbetello, credendo che, in una tale congiuntura, [la regina] li spedirebbe molti ambasciadori per farlo rivenire et de poter così profitar della congiuntura per ottenere tutto. »

tête, ajoute le cardinal, que de jouer le même rôle que sous la régence de Marie de Médicis[1]. L'ambassadeur vénitien Nani ne juge pas Henri de Bourbon avec la même sévérité. « C'est une perte, dit-il en parlant de sa mort[2], pour la chrétienté tout entière, et la France pourra en ressentir un grand dommage, parce qu'il n'avait que des pensers de modération et de repos[3]; qu'il balançait l'influence des autres et refrénait l'impétuosité de son propre fils. »

Les charges et gouvernements du prince de Condé furent donnés à sa famille, comme il l'avait demandé à la reine sur son lit de mort[4]. Le duc d'Enghien, qui prit, à partir de cette époque, le titre de prince de Condé, eut la dignité de grand maître de France, avec les gouvernements de Bourgogne et de Berri; il avait déjà le gouvernement de Champagne et de Brie. Le prince de Conti, second fils d'Henri de

[1] Huitième carnet, *ibid.* : « Havendo in testa, come ha detto, la condotta dell' altra regenza. » Sous la régence de Marie de Médicis, le prince de Condé s'était signalé par ses cabales, ses retraites de la cour et ses luttes poussées jusqu'à la guerre civile.

[2] « Assai ha perduto la Christianità tutta, et la Francia potra risentire il danno ben grande, perchè ridotto egli a soli pensieri di moderatione et di quiete, bilanciava gli altri et frenava l'istesso suo figlio. » (Nani, dépêche du 1er janvier 1647; *Ambass. vénit.*, t. CV, fº 178.)

[3] L'ambassadeur se place naturellement au point de vue de Venise, qui désirait, nous l'avons déjà vu, la paix de la chrétienté comme moyen d'obtenir des secours contre le Turc avec lequel elle était en guerre. Le prince de Condé soutenait, dans le conseil, la politique pacifique. Nani le déclare de nouveau en parlant de la mort du prince. (*Ibid.*, fº 178 rº et vº)

[4] *Ibid.*, fº 177.

Bourbon, était destiné à l'église et avait des bénéfices qui valaient quarante mille livres de rente.

Le nouveau prince de Condé s'était montré d'abord plus favorable que son père à la politique de Mazarin. Mais l'orgueil commençait à l'enivrer. Les mémoires du temps peignent l'attitude hautaine du prince et de ses compagnons au milieu de la cour. « Cet air victorieux, dit Mme de Motteville[1], que lui donnaient les batailles de Rocroi et de Fribourg, et les prises de Furnes, de Mardik et de Dunkerque, le faisait considérer..., et la plupart cherchaient plutôt sa protection que celle du duc d'Orléans. C'est pourquoi ceux qui, par leurs grands établissements, étaient en état de faire du bien et du mal, lui ayant offert leurs services et s'étant attachés à ses intérêts, sa cour était fort grosse, et quand il venait chez la reine, il remplissait sa chambre des personnes du royaume les plus qualifiées. Ses favoris, qui étaient la plupart des jeunes seigneurs qui l'avaient suivi dans l'armée, et participaient à sa grandeur comme ils avaient eu part à la gloire qu'il y avait acquise, avaient été appelés les *petits-maitres*, parce qu'ils étaient à celui qui le paraissait être de tous les autres. »

Heureusement pour Mazarin le nouveau prince de Condé était dominé par la passion de la gloire et saisissait avec empressement toutes les occasions de se signaler par de nouveaux exploits. Le cardinal ne

[1] *Mémoires*, édit. Charpentier, t. I, p. 307.

manqua pas de lui en offrir ; il le fit d'abord désigner pour le commandement de l'armée d'Italie[1]. Condé devait avoir sous ses ordres les maréchaux de Gramont et de la Meilleraye, et l'on espérait que les succès qu'il obtiendrait détermineraient les princes italiens, encore indécis, à se déclarer en faveur de la France[2]. Mais bientôt les nouvelles que l'on reçut d'Espagne firent abandonner ce projet. On apprit que les Catalans, irrités contre le comte d'Harcourt et craignant d'être abandonnés par la France, étaient sur le point de se donner à l'Espagne[3]. Le conseil reconnut qu'il fallait les rassurer par une résolution énergique, et leur prouver que la couronne voulait les défendre à tout prix. En conséquence, on pressa le prince de Condé de se charger du gouvernement de Catalogne, avec promesse de lui fournir les troupes et l'argent nécessaires à une campagne qui touchait à l'intérêt et à l'honneur de la France[4]. Malgré l'opposition de ses confidents et même de sa mère[5], Condé accepta la mission périlleuse d'aller réparer les échecs essuyés par le comte d'Harcourt.

[1] Nani, dépêche du 19 février 1647 : « Il viaggio di Condé in Italia è risoluto non solo, mà publicato. » (*Ambass. vénit.*, t. CV, f° 267.)

[2] *Ibid.*, f° 268.

[3] *Ibid.*, f° 273 v° ; dépêche du 24 février 1647.

[4] « Che tocca lo stato et la reputatione di tutta la Francia. » (*Ibid.*)

[5] *Ibid.*, f° 274.

CHAPITRE III

TRÊVE D'ULM AVEC LE DUC DE BAVIÈRE (1647)

Campagne d'Allemagne en 1646; causes qui en ont retardé l'ouverture. — Maladie et retraite de Torstenson; négociations de la France avec la Bavière. — Invasion des Austro-Bavarois dans la Hesse (juin-juillet 1646). Marche hardie de Turenne qui passe le Rhin à Wesel (10 août) et rejoint les Suédois. — Retraite des Austro-Bavarois sur le Mein. — Ils sont devancés par les Franco-Suédois et obligés de se retirer dans l'Allemagne centrale. — Turenne et Wrangel se dirigent vers le Danube et le traversent à Lavingen et à Donawerth. — Prise de Rain (18 septembre). — Dévastation de la Bavière. — Siége d'Augsbourg (septembre-octobre); il est levé le 12 octobre. — Les Franco-Suédois passent le Lech et poussent leurs ravages jusqu'aux ports de Munich. — Découragement du duc de Bavière qui demande à traiter. — Opposition de Wrangel. — L'état déplorable de l'armée suédoise force le général suédois à céder aux instances des Français. — Conférences et trêve d'Ulm (mars 1647). — Importance de la trêve d'Ulm, qui rendait disponible l'armée de Turenne. — Mazarin veut se servir de cette armée pour remplacer les troupes des Provinces-Unies.

La campagne d'Allemagne ne s'ouvrit que fort tard en 1646 et se prolongea jusqu'en mars 1647. On se rappelle qu'après la sanglante victoire de Nordlingen, l'armée française avait été arrêtée[1] par la ma-

[1] Voy. ci-dessus, p. 50 et suiv.

ladie du duc d'Enghien, et qu'ensuite les forces réunies de la Bavière et de l'Autriche l'avaient contrainte à repasser le Rhin. Turenne, après s'être emparé de Trèves, avait mis ses troupes en quartiers d'hiver sur la rive gauche du fleuve et dans les premiers mois de l'année 1646, il avait reçu ordre de ne pas entrer en Allemagne[1], parce que Mazarin espérait décider le duc de Bavière à signer un traité particulier avec la France. Le maréchal ne devait joindre ses troupes à celles de la Suède que dans le cas où l'on reconnaîtrait la nécessité d'employer les armes pour imposer la paix à la Bavière.

De son côté, le géné l suédois Torstenson, qui avait ruiné son armée au siége de Brünn en Moravie, avait été forcé de rétrograder jusqu'en Thuringe. Ce brillant général avait, par la rapidité de ses marches et l'éclat de ses victoires, renouvelé la gloire de Gustave-Adolphe; mais il commençait à ressentir les atteintes de la maladie qui le força bientôt à renoncer au commandement des armées suédoises. Il luttait encore contre la souffrance, et avait envoyé à Paris d'Avaugour, qui, comme nous l'avons vu[2], l'avait accompagné dans ses expéditions de Danemark, de Bohême et de Moravie, et il l'avait chargé de concerter avec le gouvernement français un nouveau plan de campagne. Les armées de France et de Suède

[1] *Mém. de Turenne*, p. 401, 2me col., de l'édit. Michaud et Poujoulat.

[2] Voy. ci-dessus, p. 30, note 1.

ne devaient plus agir séparément comme par le passé, mais réunir leurs forces afin d'en accabler les Bavarois et les Impériaux. D'Avaugour, à son retour en Allemagne, trouva Torstenson à Leipsick. « Je l'ai rencontré par ici, écrivait-il à Mazarin le 4 avril 1646[1], avec des mains si fort incommodées de gouttes qu'elles ne peuvent encore écrire. »

La maladie n'avait pu cependant abattre Torstenson : il se préparait à réunir ses troupes à celles de Turenne pour marcher vers le Danube et imposer la paix à la Bavière et à l'empereur[2]; mais, avant d'entreprendre cette expédition, il avait voulu s'assurer, en cas de revers, la possibilité d'une retraite ; il négociait un traité avec l'électeur de Saxe, et c'était pour ce motif qu'il s'était arrêté à Leipsick. Il y était encore en mai. A cette époque, l'énergie de sa volonté fut vaincue par les infirmités, et il se vit contraint à remettre le commandement des troupes suédoises à Wrangel et à Kœnigsmark[3]. D'Avaugour, en annonçant à Mazarin la retraite de Torstenson, ajoutait que les généraux suédois comptaient toujours sur la réunion prochaine des armées de France et de Suède pour marcher vers le Danube. Les Suédois, disait d'Avaugour, ne veulent pas croire à « certains bruits et avis, qui viennent de plusieurs endroits, comme si

[1] Affaires étrangères, SUÈDE, t. VIII, f° 457 et suiv.

[2] La preuve de tous ces projets se trouve dans la correspondance de d'Avaugour conservée aux Aff. étr. (SUÈDE), t. VIII.

[3] Lettre de d'Avaugour en date du 3 mai 1646.

M. le maréchal de Turenne devait rester sur la simple défensive. »

Ces avis étaient cependant parfaitement fondés; Mazarin, occupé surtout de ses projets d'Italie et de Flandre, où la guerre se poursuivait avec activité, se bornait à négocier en Allemagne. Le duc de Bavière, aussi rusé que le cardinal italien, l'amusait de projets d'alliance, pendant qu'il se préparait à diriger une vigoureuse attaque contre les Suédois et à envahir la Hesse. Maximilien avait donné l'assurance aux plénipotentiaires français de Munster « que son armée ne se joindrait pas à celle de l'empereur, si celle du roi ne passait pas le Rhin[1] »; mais il n'observa pas cette condition. Le général bavarois Gleen s'unit aux Impériaux commandés par l'archiduc Léopold et par Hasfeld, et les deux armées s'avancèrent vers la Hesse pour accabler Wrangel.

A cette nouvelle, Turenne, sans attendre l'autorisation de la cour[2], résolut d'aller au secours des Suédois. L'armée austro-bavaroise lui fermait le passage du Rhin. Il lui fallut, pour franchir ce fleuve, re-

[1] *Mém. de Turenne*, p. 401, 2e col.

[2] Tel est le récit des *Mémoires de Turenne*. Mais une dépêche de Nani du 3 juillet 1646 (*Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 181) dit, au contraire, que Turenne ne voulut pas se joindre aux Suédois et aux Hessiens sans nouveaux ordres (*senza nuovi ordini*), et que la cour lui expédia en toute hâte l'ordre formel d'unir ses troupes à celles des confédérés (*in gran diligenza con espresso commando di non più differir l'unione*).

monter jusqu'à Wesel par une marche forcée. Il traversa le Rhin à Wesel le 10 août, et, après avoir parcouru la Westphalie, il rejoignit enfin Wrangel dans la Hesse. D'Avaugour, qui avait toujours accompagné l'armée suédoise, s'empressa d'annoncer cet événement à Mazarin[1]. La réunion des troupes, lui écrivait-il, « s'est faite selon la dignité et le respect dû aux armes du roi et avec autant de satisfaction pour M. de Turenne que pour M. le maréchal de Wrangel. » Mazarin approuva complétement la conduite de Turenne dans une dépêche du 20 août 1646[2]: « Votre constance, votre diligence et votre résolution à entreprendre un si grand voyage pour aller joindre l'armée de Suède ne nous donnent pas seulement l'avantage de mettre les affaires d'Allemagne au plus haut point qu'elles aient jamais été ; mais cela a dissipé toutes les jalousies, soupçons de notre sincérité, que nos ennemis essayaient de jeter dans l'esprit de nos alliés. »

Les généraux français et suédois résolurent de marcher immédiatement à l'ennemi et de lui livrer bataille. Les deux armées étaient à peu près de même force, environ vingt-quatre mille hommes de chaque côté; mais les Austro-Bavarois étaient loin d'être conduits par des chefs aussi habiles et aussi déterminés que les Franco-Suédois. Tandis que ceux-ci prenaient l'offensive, les ennemis « en eurent une telle peur,

[1] Affaires étrangères, SUÈDE, t. VIII, f° 575 et suiv.; dépêche du 16 août.

[2] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 801.

écrivait d'Avaugour à Mazarin[1], que l'archiduc Léopold retira son camp entre les deux petites rivières de Nidda[2] et Nidder, où il s'est fortifié devant et derrière. » Les Austro-Bavarois se maintinrent quelque temps dans cette position; mais pendant qu'ils s'y croyaient en sûreté, Turenne et Wrangel la tournèrent en franchissant la Nidda, et s'emparèrent de la ligne du Mein. Ils interceptèrent les vivres que les ennemis tiraient antérieurement de Francfort et de Hanau, et les réduisirent à la famine. « Tout le derrière de leur camp, écrivait d'Avaugour[3], est sans pain et sans fourrages, et on les empêchera bien d'en tirer des villes de Francfort et de Hanau, qui leur en fournissaient beaucoup. »

On vit alors combien la perte de Mercy avait été fatale aux Bavarois. Il avait, dans la campagne de 1645[4], disputé pied à pied le terrain aux Français, surveillant tous leurs mouvements, profitant de toutes leurs fautes et n'hésitant pas à livrer une sanglante bataille pour couvrir le Danube. L'archiduc Léopold n'eut ni la même vigilance ni la même habileté. Enfermé et affamé dans son camp, n'osant accepter la bataille que lui offraient les Français[5], il fut réduit, pour leur échapper, à faire un long détour à travers

[1] Dépêche du 16 août 1646, déjà citée p. 317, note 1.
[2] La Nidda est un affluent du Mein sur la rive droite.
[3] Dépêche du 16 août 1646.
[4] Voy. ci-dessus, p. 44.
[5] Nani, dépêche du 4 septembre 1646; *Ambass. vénit.*, t. CV, f° 4.

l'Allemagne centrale. Il se dirigea vers la Thuringe et la Franconie, pour se replier ensuite sur le Haut-Palatinat. Mazarin, en apprenant la fuite de l'archiduc, écrivait à Turenne le 3 septembre 1646 : « Il ne se pouvait faire une plus belle action que de chasser les ennemis si loin de leur propre pays et les forcer à prendre l'écart qu'ils ont fait[1]. »

Turenne et Wrangel donnèrent quelque repos à leur armée près d'Aschaffenbourg sur le Mein[2]. Après une courte halte, les deux généraux entrèrent dans la vallée du Necker, et là ils se séparèrent pour donner à leurs troupes plus de facilité à trouver des vivres et des fourrages. Wrangel suivit le Kocher, affluent du Necker, passa par Hall de Souabe, s'empara de Nordlingen et traversa le Danube à Donawerth. Turenne s'engagea dans la vallée de la Rems, s'empara de Schorndorff et arriva à Lavingen sur le Danube. Les deux armées se réunirent ensuite pour assiéger Rain sur le Lech, où le duc de Bavière avait jeté un secours de douze ou quinze cents hommes[3]. Malgré ce renfort, la ville de Rain fut prise le 18 septembre 1646, et alors la Bavière fut ouverte aux incursions de l'armée franco-suédoise. Les dévastations furent

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 806.

[2] Mazarin écrivait à cette occasion à Turenne : « Si dans Aschaffenbourg il y avoit quelque curiosité, comme de peintures, statues ou livres et manuscrits recherchés, j'espère que vous vous souviendrez de vos serviteurs. » Cette recommandation revient souvent dans les *Lettres de Mazarin*.

[3] *Mémoires de Turenne*, p. 405, 2e col.

effroyables, et, d'après les témoignages contemporains, ce furent surtout les Suédois qui se signalèrent par leurs violences[1] : ils pillèrent et brûlèrent tous les villages entre le Lech, l'Isar et le Danube. Plus de cent bourgades furent réduites en cendres pendant le mois de septembre[2]. Le duc de Bavière, dont l'armée était encore éloignée et traversait l'Allemagne centrale, fut réduit à s'enfuir de Munich ; il abandonna ses États à la fureur de l'ennemi, et alla s'enfermer dans la forteresse de Wasserbourg, sur l'Inn. Les armées coalisées voulaient s'établir en Bavière, afin de contraindre le duc à conclure la paix. Elles mirent le siége devant Augsbourg, que l'on regardait comme le plus solide rempart de la Bavière ; mais la garnison était nombreuse et la longueur du siége donna le temps à l'armée austro-bavaroise d'arriver au secours de la place.

Après avoir traversé la Thuringe, la Franconie et le Haut-Palatinat, l'archiduc Léopold et Gleen parvinrent enfin à Ratisbonne, sur le Danube. Là ils furent rejoints par trois mille Impériaux, s'avancèrent au secours d'Augsbourg et arrivèrent en vue de cette place le 12 octobre 1646. En présence de troupes plus nombreuses, l'armée franco-suédoise fut obligée de lever le siége ; mais elle le fit avec ordre et en

[1] Voy. Heilmann, p. 711 de l'ouvrage cité. Il s'appuie sur les documents contemporains.

[2] *Theatrum europæum*, sorte de journal de cette époque cité, par Heilmann.

gardant une fière contenance. Elle s'arrêta même à peu de distance de l'ennemi et tira deux coups de canon pour montrer qu'elle était prête à livrer bataille si les Austro-Bavarois voulaient l'accepter[1]. Ceux-ci n'ayant pas répondu à la provocation, les armées française et suédoise se retirèrent à Lavingen dans le duché de Neubourg, sur le Danube, et s'y établirent. Turenne et Wrangel persistaient dans leur projet d'occuper la Bavière jusqu'à ce que le duc déposât les armes et se séparât de l'Autriche.

L'archiduc, dont l'armée était épuisée par les fatigues de sa longue marche à travers l'Allemagne centrale, établit son quartier général à Memmingen sur l'Iller. Les Franco-Suédois profitèrent de son inaction, et, reprenant l'offensive, s'avancèrent vers le Lech, le franchirent à Landsberg, dont ils s'emparèrent, et pénétrèrent jusqu'à Munich, renouvelant les pillages et les incendies qui avaient signalé leur entrée en Bavière. L'archiduc Léopold n'avait pas su arrêter la marche rapide et les incursions de Turenne et Wrangel; lorsqu'il se mit en mouvement, ces généraux avaient déjà fortifié Landsberg. « On assure, dit Turenne[2], que rien n'a jamais tant aigri et excité M. de Bavière à faire la paix que de voir l'armée des confédérés, au commencement de l'hiver, envoyer des partis aux portes de Munich, et de n'avoir point de

[1] *Mém. de Turenne*, p. 406, 2e col.
[2] *Ibidem*, p. 407, 1re col.

nouvelles des armées de l'empereur et de la sienne, pour qui il avait fait de si grandes dépenses, et qu'il croyait, comme il était vrai, beaucoup supérieures à la nôtre. »

Maximilien, découragé par la dévastation de ses États, se décida à demander la paix. La France était disposée à écouter ses propositions. Dès le 9 décembre 1646, d'Avaugour avertissait Mazarin que le duc de Bavière sollicitait une suspension d'armes, et il signalait en même temps l'opposition qu'y faisait Wrangel, malgré l'état déplorable de son armée. « La misère y est telle, ajoutait d'Avaugour, parmi les colonels et les plus hauts officiers, que, si l'espoir de voir tôt la paix ne les retenait en leurs charges, beaucoup les quitteraient dès aujourd'hui plutôt que d'y languir davantage au pauvre état où ils se trouvent. » D'Avaugour insistait vivement pour vaincre la résistance de Wrangel. Il écrivait encore à Mazarin le 24 décembre 1646 qu'il avait plus d'une fois reproché au général suédois son obstination. « Je me suis employé, ajoutait-il, à le persuader de vouloir consentir aux offres raisonnables que les ennemis nous peuvent faire touchant les quartiers pour l'entretènement de nos deux armées. Mais il se défend toujours de penser à rien déterminer ni vouloir conclure là-dessus, auparavant que d'en être instruit et autorisé par ses maîtres. »

Il fallait donc agir fortement à Stockholm et à Munster pour vaincre la résistance du général suédois.

Mazarin n'y manqua pas ; il insistait, dans toutes les dépêches adressées à Chanut, pour qu'il pressât la reine de Suède de signer la paix. Le cardinal s'attachait à réfuter les objections du chancelier Oxenstiern contre un traité particulier avec le duc de Bavière. Il écrivait à Chanut le 4 janvier 1647[1] : « La maxime de M. le chancelier Oxenstiern était sans doute infaillible il y a quelques années ; mais à présent qu'il (le duc de Bavière) se voit sur le bord du tombeau, que le bas âge de ses enfants ne permet point qu'il les laisse embarrassés dans une guerre où la maison d'Autriche, qui est ennemie de la sienne et qui la regarde comme un obstacle aux desseins qu'elle a en Allemagne, au lieu de les protéger, les ruinerait indubitablement, cette maxime souffre quelque exception. Outre cela, ce prince, voyant assez l'impossibilité qu'il y a qu'il ne succombe si la guerre continue, et qu'il puisse résister aux forces des deux couronnes, il est inimaginable qu'il ne parle tout de bon, dans les propositions qu'il fait, de s'accorder avec elles, en cas que la conclusion de la paix s'éloigne, bien qu'il soit vrai qu'il n'y a rien qu'il ne fasse pour éviter cette séparation d'avec l'empereur, à laquelle pourtant il se portera pour éviter de deux maux le pire, comme serait pour lui la durée de la guerre ; et pour les éviter tous deux, il n'oublie rien pour disposer l'empereur à donner de la satisfaction aux deux couronnes, afin

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 839-840.

que, par ce moyen, la paix vienne à se conclure au plus tost. En troisième lieu, il n'est rien de si réciproque ni de si établi que la haine entre les Espagnols et le susdit prince, qui ne juge que trop que la maison d'Autriche d'Allemagne[1] ne manquera point d'être gouvernée par celle d'Espagne dans cette liaison plus étroite que jamais, qui sera formée entre elles par le moyen de mariages qui sont sur le point de s'y faire. J'estime que ces considérations étant bien représentées, comme elles le seront audit sieur chancelier, balanceront, pour le moins, l'opinion qu'il a que toute la procédure du duc de Bavière envers la France est pleine de piéges et d'artifices. »

En attendant la décision de la cour de Suède, Turenne entama des négociations à Ulm, et chargea MM. de Tracy et de Croissy de conférer avec les représentants du duc de Bavière. Le premier s'était signalé dans plusieurs campagnes[2]. Nommé maréchal de camp en 1646, il était à la fois général et négociateur. Le second était un magistrat diplomate dont Mazarin s'était déjà servi pour conclure un traité avec Ragotzky. Un des premiers résultats des conférences d'Ulm fut d'empêcher Wrangel de pousser les hostilités avec la même vivacité. « Ce que vous avez

[1] La branche qui règne en Allemagne.

[2] Alexandre de Prouville, marquis de Tracy, avait servi en Allemagne sous le maréchal de Guébriant et ensuite sous les ordres de Turenne. Il mourut en 1670. Voy. son article dans la *Chronologie militaire* de Pinard, t. IV, p. 124-126.

fait, écrivait Mazarin à de Tracy[1], d'avoir rompu le dessein que M. Wrangel avait de s'engager plus avant dans la Bavière et [de] nous y attirer, n'est pas un petit service... M. le maréchal de Turenne ne pouvait faire un meilleur choix que celui qu'il a fait de votre personne pour l'assemblée d'Ulm. »

Les Suédois refusèrent d'abord de prendre part aux négociations, prétendant qu'ils n'avaient pas de pouvoirs pour conclure une trêve. Mazarin enjoignit aux commissaires français de passer outre s'ils ne pouvaient vaincre la résistance de Wrangel, et de conclure une trêve particulière avec la Bavière. Les Suédois, disait-il, avaient donné l'exemple de se séparer de leurs alliés lorsqu'ils avaient traité seuls avec l'électeur de Saxe. Le cardinal préférait une trêve comprenant la Suède aussi bien que la France ; mais s'il était impossible d'y décider les Suédois, il ne fallait pas hésiter à traiter sans eux[2]. Ces menaces ébranlèrent les résolutions de Wrangel. Il voyait d'ailleurs son armée réduite à un pitoyable état, et il était pressé par ses principaux officiers de suivre l'exemple des Français. « Ils ne parlent plus de rien entre eux, écrivait d'Avaugour[3], que de se retirer, partie lassés d'une guerre si fâcheuse et incommode, partie aussi qui ne peuvent pas bien compatir avec M. Wrangel, lequel, à dire

[1] Dépêche du 18 janvier 1647, t. II des *Lettres de Mazarin*, p. 846.

[2] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 873-874.

[3] Affaires étrangères, SUÈDE, t. VIII, f° 665 et suiv.

vrai, ne prend guère de peine ni fait grands dépens à la reine sa maîtresse pour les entretenir. Ils me disent souvent que, si les plénipotentiaires connaissaient parfaitement les pauvretés et maladies intérieures de cette armée, possible ne parleraient-ils pas si haut qu'ils font à Osnabrück. » D'Avaugour indiquait, dans la même dépêche, la difficulté qu'avait l'armée franco-suédoise à se procurer des vivres. « Nous sommes venus, ajoutait-il, avec nos deux armées pour nous reposer un peu et chercher aussi quelque subsistance entre la rivière d'Iller et le lac de Constance, auquel pays pourront-elles subsister difficilement plus de six semaines, les fourrages ne s'y rencontrant pas abondamment, comme on nous l'avait figuré, et le pays étant d'ailleurs fort incommode pour l'aller quérir (le fourrage) loin des quartiers, à cause de plusieurs garnisons ennemies et de quelques forts que les paysans ont faits dans les montagnes et passages les plus difficiles. »

On crut, à cette époque, qu'en se rapprochant du lac de Constance et du Tyrol, Turenne avait la pensée de s'ouvrir un passage jusqu'en Italie[1]. Le maréchal ne parle pas de ce projet dans ses mémoires ; on y

[1] « L'occupatione di Bregenz al lago di Costanza, che han fatto i Suedesi e Turenna, sveglia i pensieri, che l'armata dell' istesso Turenna vadi in Italia, perchè apertosi un passo tanto importante del Tirolo, possono in esso springarsi l'armi. » (Nani, dépêche du 30 janvier 1647; *Ambass. vénit.*, t. CV, f° 234.) — Nani revient encore sur ce prétendu projet de Turenne dans une dépêche du 12 février, *ibid.*, f° 254 v°.

voit qu'il songeait plutôt à s'enfoncer dans l'intérieur de l'Allemagne pour imposer la paix à l'empereur, après avoir désarmé le duc de Bavière. En attendant, il ne cessait de presser le général suédois d'accéder aux conditions que subissait Maximilien.

Vaincu enfin par les plaintes de son armée et par les instances des Français, Wrangel se décida à signer, le 14 mars 1647, la trêve d'Ulm, que Tracy et Croissy avaient négociée avec les représentants du duc de Bavière. Elle stipulait[1] qu'une suspension d'armes aurait lieu entre le roi de France, la reine de Suède, la landgrave de Hesse, le duc de Bavière et son frère l'archevêque-électeur de Cologne, et qu'elle durerait jusqu'à la conclusion de la paix générale. Les États du duc de Bavière lui étaient garantis et ne pourraient être traversés par aucune armée[2]. La ville d'Augsbourg devait être évacuée par les garnisons étrangères et conserver sa neutralité[3].

[1] Voy. le texte de cette trêve dans le *Corps diplomatique* de Dumont, t. VI, 1re partie, de l'édition d'Amsterdam, 1728.

[2] Mazarin tenait à ménager la Bavière. Il écrivait le 15 mars 1647 à M. de Tracy : « Il faut prendre garde que ce prince (le duc de Bavière) ne s'affoiblisse point si fort qu'il ne demeure encore considérable et à ses amis et à ceux qui ne le sont point, et vous n'ignorez pas combien il importe de tenir en échec les Suédois dans les desseins immodérés qu'ils ont en faveur des protestants et de la religion protestante. » (*Lettres de Mazarin*, t. II, p 871.)

[3] Les négociateurs français avaient insisté sur ce point, et Mazarin les en approuvait : « Je ne puis m'abstenir, écrivait-il à de Tracy le 15 mars 1647, de louer la conduite avec laquelle vous avez empêché qu'Augsbourg ne fût du partage des Suédois. Si vous pouvez faire en sorte, comme je l'espère, que cette ville demeure neutre entre

Heilbron serait occupée par les Français et Memmingen par les Suédois[1]. A ces conditions, le duc de Bavière s'engageait à séparer entièrement ses intérêts de ceux de l'Empereur et à ne lui donner aucune assistance ni directe ni indirecte.

C'était là un résultat d'une haute importance, et cette campagne d'Allemagne, sans avoir été signalée, comme les précédentes, par de grandes victoires, procura à la France des avantages réels. Turenne y avait ajouté à sa réputation militaire : sa marche hardie pour rejoindre les Suédois à travers des contrées ennemies ; l'habileté avec laquelle il avait devancé l'archiduc Léopold et l'avait réduit à s'enfuir à travers l'Allemagne centrale ; la modération dont il avait usé au milieu de ses succès contrastant avec la dureté de Wrangel, et en même temps l'art avec lequel il avait ménagé et gagné le général suédois, tout se réunissait pour le combler de gloire. Un témoin oculaire, d'Avaugour, lui rend pleine justice. Dans une dépêche du 24 décembre 1646, adressée à Mazarin[2], il parle de l'influence que le maréchal exerçait sur ses soldats pendant cette rude campagne d'hiver. « L'exemple de leur brave général, écrivait-il, les portera à tout ce qu'il voudra ; son plaisir est avec eux et à les commander au chaud et au froid, comme

tous les partis, ce ne sera point pour nous une affaire de petite conséquence. » (*Lettres de Mazarin*, *ibid.*)

[1] *Mém. de Turenne*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 407, 2e col.

[2] Affaires étrangères, SUÈDE, t. VIII, f° 665. Original signé.

les autres à lui obéir. Sa bonne intelligence avec M. Wrangel augmente toujours, et se voit une union et affection tellement réciproques parmi les officiers et jusqu'entre les simples soldats qu'on doit véritablement espérer tout bien de leur conjonction. »

Le traité d'Ulm avait encore pour la France d'autres conséquences importantes. Les Hollandais venaient de conclure une trêve avec l'Espagne; on ne pouvait plus compter sur leur concours pour la campagne qui allait s'ouvrir. Il devenait nécessaire de les remplacer par les troupes que la France entretenait en Allemagne. Tel était le projet de Mazarin. Il écrivait à Chanut le 22 mars 1647[1] : « Les Espagnols étant en meilleure posture qu'ils n'ont été depuis quelques années en Flandre, à cause du traité que les députés hollandais ont signé, qui leur produira, au moins, comme nous avons sujet de l'appréhender, cet avantage que ceux-ci ne mettront point cette année en campagne, il est, dis-je, très-vrai, comme il n'est que trop juste, que nous avons besoin d'épargner une partie de la dépense que nous faisions en Allemagne, et en retirer une partie des forces que nous y entretenions pour nous en prévaloir contre les Espagnols. »

Turenne aurait voulu, au contraire, joindre ses troupes à celles de Wrangel pour accabler l'empereur

[1] Affaires étrangères, SUÈDE, t. VII, f° 319, 22 mars 1647.

et le contraindre à la paix[1]. Mais Mazarin l'en détournait dans une dépêche du 14 avril 1647[2]. « Je vous avoue, lui écrivait-il, que j'ai été un peu surpris du dessein que vous aviez de vous avancer dans la Franconie, pour faire après un voyage dans la Bohême... Le fondement de votre résolution est que, par ce moyen, on contraindra l'empereur à nous accorder et aux uns et aux autres ce que nous prétendrons, et que la plus grande partie des princes et États de l'Empire pourraient se refroidir de l'affection qu'ils ont pour la bonne cause, si, lorsque la trêve de Bavière nous donne lieu de presser l'empereur avec les forces des deux couronnes, les nôtres demeuraient oisives. Si ces deux fondements subsistaient, vous auriez fait très-prudemment de former le dessein ci-dessus. » Mais les raisons alléguées par Turenne n'étaient pas solides, d'après Mazarin. Quelle nécessité y avait-il de presser l'empereur, qui déjà avait accordé à la France et à ses alliés tout ce qu'ils demandaient, ou était sur le point de l'accorder[3]? Le danger venait des Espagnols, contre

[1] *Mém. de Turenne*, p. 409 de l'édition citée.

[2] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 421 et suiv.

[3] On voit, en effet, par les dépêches de Nani, que l'on regardait la paix de l'Empire comme presque conclue (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 5). Nani ajoutait que le duc de Bavière, joint aux électeurs de Mayence et de Cologne, saurait bien y contraindre l'Empire tout entier, qui sans eux ne pouvait soutenir la guerre (pretende sforzar l'imperio medesimo, che senza loro non può più sostener l'armi). Nani revient encore sur ce sujet dans une dépêche du 16 avril 1647 (*ibid.*, f° 68 v°).

lesquels la France était exposée à lutter seule par suite de la défection des Provinces-Unies. C'était donc dans les Pays-Bas espagnols que la France devait concentrer ses principaux efforts, et que la présence de l'armée de Turenne était nécessaire.

CHAPITRE IV

CAMPAGNE DE 1647 — ÉCHEC DE LÉRIDA

Prise d'Armentières par les Espagnols (4 juin 1647); de Dixmude par les Français (13 juillet); de Landrecies par les Espagnols (28 juillet); de la Bassée par les Français (29 juillet). — Projets de Mazarin qui appelle en Flandre Turenne et son armée. — Révolte des Weimariens. — Turenne est retenu en Allemagne. — Campagne de Catalogne: Condé, nommé vice-roi de Catalogne, se rend à Barcelone. — Projet du siége de Tarragone; cause qui s'y oppose. — Siége de Lérida (mai-juin 1647). — Condé est contraint de le lever; impression produite par cet événement. — Chansons satiriques contre Condé et Mazarin; le poëte Sarrasin est mis à la Bastille.

Les débuts de la campagne de 1647 ne furent pas heureux pour la France dans les Pays-Bas espagnols: abandonnée par les Hollandais, elle se vit menacée, dès le début des hostilités, par une nombreuse armée sous les ordres d'un chef unique, l'archiduc Léopold, frère de l'empereur Ferdinand III[1]. Philippe IV avait reconnu, dans la campagne précé-

[1] Léopold-Guillaume, archiduc d'Autriche, était, comme Ferdinand III, fils de l'empereur Ferdinand II et de sa première femme, Marie-Anne de Bavière. Né en 1614, il fut nommé en 1647 gouverneur général des Pays-Bas espagnols, et mourut en 1662.

dente, les inconvénients d'avoir plusieurs généraux souvent divisés d'opinion, comme l'avaient été Piccolomini, Beck, Caracena et le duc de Lorraine. Le nouveau général, investi de l'autorité suprême, commandait une armée de vingt mille fantassins et de huit mille cavaliers[1], pendant que le duc de Lorraine menaçait le nord-est de la France à la tête de huit mille hommes[2]. A voir ces grands préparatifs, on aurait cru que les ennemis allaient « engloutir la France », comme Mazarin le dit dans plusieurs dépêches[3]. Ils parurent d'abord menacer Courtray, puis vinrent mettre le siége devant Armentières, une des places que les Français avaient conquises sur la Lys.

La garnison était faible et surtout dépourvue d'officiers[4]. L'armée française se réunissait avec une lenteur que Mazarin déplore dans sa correspondance[5]. Il écrivait à la Ferté-Imbault[6] le 14 mai 1647 : « Je me suis tué depuis six semaines, comme vous savez, à prouver que les ennemis seraient plus tôt que nous

[1] « Fan conto d'havere nell' armata reale vinti mila fanti et otto mila cavalli. » (Nani, dépêche du 15 janvier 1647 ; *Ambass. vénit.*, t. CV, f° 201.)

[2] « In quella (armata) di Lorena cinque mila a piedi et tre mila a cavallo. » (*Ibid.*)

[3] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 459 et *passim*.

[4] *Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 132.

[5] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 429.

[6] *Ibid.*, Introduction, p. VII. Jacques d'Estampes, marquis de la Ferté-Imbault, nommé maréchal de France en 1651, mort en 1668, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

en campagne et que cela leur pouvait donner de l'avantage ; mais quoi que j'aie dit et fait, je n'ai pas été cru, et l'on me dit encore qu'à présent la plus grande partie des officiers ne sont point dans leur corps. » Il fallut, pour stimuler la lenteur des chefs, que Mazarin conduisît le roi et la reine à Amiens, près du théâtre de la guerre. L'ambassadeur vénitien Nani dit formellement qu'il ne fallait pas moins que l'exemple du roi pour arracher de Paris la jeune noblesse et les officiers de l'armée, qui ne pouvaient se détacher de la cour[1]. La reine fit arrêter quelques-uns des gentilshommes qui ne s'étaient pas rendus à l'armée pour l'époque fixée[2], et entre autres les marquis de la Vieuville[3] et de Vassé[4], ainsi que le comte d'Estrées[5].

La difficulté des recrues était une autre cause de retard[6]. La plupart des anciens régiments étaient réduits à un petit nombre de soldats. Le régiment de Picardie, qui avait figuré glorieusement à Rocroi,

[1] « Cavar di Parigi tanta nobiltà et offitiali di guerra che non si possono staccar dalla corte... » (*Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 88.)

[2] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 434.

[3] Charles, marquis de la Vieuville, nommé maréchal de camp le 10 juillet 1652, mort le 1er février 1689, à l'âge de soixante-treize ans.

[4] Henri-François, marquis de Vassé, mort en mai 1684.

[5] Jean, comte d'Estrées, n'avait, à cette époque, que vingt-trois ans. Il se distingua plus tard dans la carrière militaire, et devint maréchal de France. Il mourut en 1707, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

[6] « Difficili le leve e recrue, » dit Nani dans une dépêche du 15 janvier 1647 (*Ambass. vénit.*, t. CV, f° 201).

ne comptait plus que cent cinquante hommes, et celui de Navarre que soixante-dix[1]. Pour combler les vides, on eut recours à des moyens violents. « A Paris, écrit l'ambassadeur Nani[2], on lève un garçon par boutique. Les archers arrêtent les vagabonds et les oisifs; on les vend à tant par tête aux officiers recruteurs. La troupe ainsi racolée est amassée dans certaines maisons, puis liée et expédiée à la frontière; mais on en tire peu de profit. Ce n'est qu'un ramas confus, sans expérience, qui prend la fuite avant d'avoir marché ou vu l'ennemi. »

Malgré la faiblesse de sa garnison, le marquis du Plessis-Bellière[3], qui commandait la place d'Ar-

[1] Nous devons ces détails précis à l'ambassadeur Nani, dépêche du 15 janvier 1647 (*Ambass. vénit.*, t. CV, f° 201): « Le vecchie truppe [sono] consunte a tal segno, che gli antichi reggimenti di Picardia et di Navarra di trenta compagnie per ciascuno sono ridutti, al presente, il primo a cento cinquanta [soldati], et l'altro à settanta effettivi, quelli che sono più pieni come Orleans et Condé non passando trecento soldati. » Mazarin lui-même, dans une dépêche du 1er juin 1647, adressée au cardinal Grimaldi, attribue aussi en partie à la difficulté des recrues l'absence des officiers : « Per mancamento di nostri offitiali, a quali non è stato possibile di far levar le loro recrue e di farle marciar nel tempo, che era loro stato comandato con tutte le diligenze usate e bandi rigorosi, che si sono fatti. » (Affaires étrangères, ROME, t. CIV, f° 222.)

[2] « In Parigi se leva gente per forza; si prende un garzon per bottega. Li sbirri fanno prigionni li vagabondi et otiosi, et li vendonno agli offitiali di guerra a un tanto per testa. La gente raccolta si amassa in alcune case et poi legata si manda alla frontiera, ma con poco profitto, perche, oltre l'esser colletizia et inesperta, fugge prima che marchi o che vedi il nemico. » (Dépêche du 28 mai, *Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 141 v°.)

[3] Jacques de Rougé, marquis du Plessis-Bellière, nommé maréchal

mentières, résista pendant vingt jours aux attaques des ennemis, et ne se rendit qu'à la dernière extrémité (4 juin)[1]. D'Armentières les ennemis se dirigèrent vers Landrecies et en formèrent le siége. Le gouverneur, Sublet d'Heudicourt[2], était loin d'égaler du Plessis-Bellière en courage et en habileté. Il ne tint que huit jours et capitula le 28 juillet.

Dans cet intervalle, l'armée française s'était enfin réorganisée[3] et réunie sous les ordres des maréchaux de Gassion et de Rantzau. Mazarin fit décider, malgré l'avis d'un conseil de guerre qui se tint à Amiens[4], que l'on entreprendrait simultanément les deux siéges de Dixmude et de la Bassée. Rantzau emporta Dixmude en quelques jours (13 juillet), et Gassion prit la Bassée le 29 juillet. La perte d'Armentières était compensée, et les grands prépa-

de camp le 12 novembre 1646, lieutenant général le 12 septembre 1650, mort le 24 novembre 1654.

[1] Nani lui-même le reconnaît, quoiqu'il se montre peu favorable à la France pendant cette année 1647 : « Armentieres in fine s'è reso dopo la più risoluta e brava diffesa. » (*Ambass. vénit.*, t. CIV, f° 150.)

[2] Michel Sublet, seigneur d'Heudicourt, nommé maréchal de camp en 1649, mort en 1665.

[3] Ce ne fut pas sans peine, si l'on en croit l'ambassadeur Nani. La noblesse refusait de servir : « La nobiltà vi si tiene lontana. » (Dépêche du 9 juillet 1647 ; *Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 197.) Il ne faut pas oublier qu'à cette époque Nani est mal disposé pour le gouvernement, qu'il accuse de n'avoir pas voulu conclure la paix.

[4] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 365. Le cardinal parla dans le même sens à Nani ; ces entreprises étaient, disait-il, l'œuvre « del suo solo conseglio contro il senso di tutti. » (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 222.)

ratifs des ennemis n'avaient abouti qu'à un résultat médiocre[1]. Déjà l'opinion publique, qui s'était d'abord vivement émue des échecs de la France, commençait à se calmer. Nani écrivait que les succès balançaient les revers[2]. Voiture célébrait la prise de la Bassée[3], et vantait le génie sublime du cardinal :

Et vous, mutins, qui si mal auguriez,
Et que l'envie à grand tort envenime,
Force vous est qu'ores vous admiriez
Du grand prélat le jugement sublime.

Mazarin comptait sur des succès plus décisifs. A la suite de la trêve conclue avec le duc de Bavière[4], il avait pressé Turenne de passer le Rhin et de joindre son armée à celle de Gassion et de Rantzau. Il espérait alors, avec beaucoup de vraisemblance, triompher de l'armée de l'archiduc et achever la conquête des Pays-Bas espagnols. Aussi insistait-il vivement pour que Turenne dirigeât immédiatement ses troupes vers le Luxembourg[5], afin de réaliser le plan qu'il avait formé.

[1] L'archiduc avait trouvé, selon Nani, des auxiliaires mal disposés dans les généraux espagnols : « L'archiduca travaglia per rilevar ne Paesi Bassi il suo nome ; mà Spagnoli, che doveriano (*sic*) secondarlo, lo traversano à tutto potere. » (*Ambass vénit.*, t. CVI, f° 97.)

[2] « Sono in equilibrio gl' affari a presente. » (*Ibid.*, f° 217.)

[3] *Ballade à Mgr le cardinal Mazarin sur la prise de la Bassée* (*Œuvres de Voiture*, t. II, p. 428-429, de l'édit. Ubicini).

[4] Voy. ci-dessus, p. 327-328.

[5] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 435 et suiv.

La lettre suivante de Lionne, qui exprime la pensée intime de Mazarin, prouve à quel point le cardinal se flattait d'écraser l'ennemi avec les forces réunies des armées de Flandre et d'Allemagne. Il écrivait à Fontenay-Mareuil, ambassadeur à Rome, le 31 mai 1647, au moment où le gouverneur d'Armentières, du Plessis-Bellière, résistait encore vaillamment aux Espagnols[1] : « Le siége d'Armentières dure toujours. On ne voit que charrettes chargées de blessés, sur le chemin de Lille; nous ne voudrions pas maintenant que les ennemis n'eussent fait cette entreprise. Il y a un des quartiers de l'archiduc où les soldats sont dans l'eau jusqu'à la ceinture. Il ne fait que pleuvoir depuis six jours, et les ennemis ne sauraient être quittes pour cinq mille hommes de ce qu'ils auront perdu ou de ce qu'il faudra qu'ils laissent en garnison. Cependant notre armée sera rendue supérieure en forces à la leur. Pour la réputation[2], elle sera médiocre : elles (les troupes espagnoles) y en auront plutôt perdu que gagné. Nous ne fûmes pas tant de jours à emporter Dunkerque, quoique la garnison fût plus forte. On a bien eu de la peine d'empêcher nos deux maréchaux[3] de donner dans les retranchements des

1. Archives des affaires étrangères, Rome, t. CII, f° 245. Cette lettre est datée d'Amiens, où était alors la cour.

2 La réputation des Espagnols à ce siége.

3 Gassion et Rantzau. Ces deux généraux s'entendaient assez mal, comme Lionne l'avouera plus loin. Il règne dans toute la lettre de Lionne un ton de jactance sur lequel il est inutile d'insister. Il vou-

ennemis, quoiqu'ils fussent dans leur perfection[1]. L'armée a été deux jours en présence des lignes; quelques divisions des maréchaux ont obligé Leurs Majestés d'y envoyer pour troisième le maréchal de Villeroi [2], en attendant l'arrivée du maréchal de Turenne qui nous mettra en l'état que vous pouvez juger, venant avec quatre mille hommes de pied et six mille chevaux effectifs, qui seraient seuls capables de battre tout ce que les ennemis ont de cavalerie en Flandre. »

On ne peut méconnaître l'habileté du plan de Mazarin : soit que Turenne s'arrêtât dans le Luxembourg et contraignît les ennemis à diviser leurs forces, soit qu'il allât rejoindre Gassion et Rantzau pour livrer bataille à l'archiduc, tout faisait espérer un heureux succès. Mazarin avait eu soin d'obtenir l'adhésion des Suédois, que le mouvement de Turenne allait exposer seuls aux attaques des Impériaux. D'Avaugour, qui accompagnait toujours Wrangel dans ses campagnes d'Allemagne, écrivait au cardinal que le général suédois était convaincu de la nécessité de la marche de Turenne vers la Flandre, « reconnaissant mieux que personne le besoin de secours qu'on y a en cette campagne[3] ».

lait que l'ambassadeur de Rome crût aux succès de la France et en persuadât ceux avec qui il traitait.

[1] Complétement achevés.

[2] Voy. sur ce maréchal, qui était gouverneur de Louis XIV, p. 117 du présent volume.

[3] Archives des affaires étrangères (Suède), t. VII, f° 560.

En même temps Mazarin n'avait rien négligé pour s'assurer des vieilles bandes de Bernard de Saxe-Weimar, dont il connaissait l'humeur indisciplinée. Reinold de Rosen, un de leurs principaux chefs, avait été nommé lieutenant général de la cavalerie[1]. Un autre chef des Weimariens, le colonel Rosworms ou Rousworms, avait obtenu le gouvernement de Schorendorf[2]. Enfin le colonel Flexstein, ou Flechenstein, avait remplacé Rosen comme major général de l'armée d'Allemagne. On pouvait espérer que l'ascendant de Turenne, joint aux faveurs accordées aux corps Weimariens, triompherait de toutes les difficultés que le maréchal prévoyait[3]. Il avait traversé le Rhin (juin 1647) et réuni ses troupes près de Saverne. Il commençait à gravir les Vosges avec sa petite armée, et déjà l'infanterie et quelques escadrons de cavalerie française étaient arrivés à Sarrebourg, lorsqu'il apprit que les Weimariens refusaient de le suivre. Ils alléguaient que leur traité avec la France ne les obligeait pas à servir dans ce royaume[4]. Ils

[1] *Mém. de Turenne*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 409. — On trouve dans les papiers de Le Tellier (mss. de la Bibl. nat. fr. 4175, f° 275) la commission du 16 avril 1647 qui charge le général-major Rosen de commander la cavalerie de l'armée d'Allemagne.

[2] *Mém. de Turenne, ibid.* Le nom de Rosworms ou Rousworms y a été changé en celui de *Rousmaorns*. La ville de Schorendorf, ou Schorndorf, est située dans le royaume de Würtemberg sur la rivière de Rems.

[3] « Il avoit bien prévu que la cavalerie allemande feroit difficulté de le suivre. » (*Mém. de Turenne, ibid.*)

[4] « Han protestato di non voler passar oltre, per che l'obligo loro

réclamaient, en outre, plusieurs mois de solde ou, comme on disait alors, plusieurs *montres*. Turenne envoya le lieutenant général de Rosen et l'intendant de l'armée, de Tracy, pour leur représenter qu'il était impossible de payer immédiatement l'arriéré de la solde[1]; il s'engageait à leur distribuer tout l'argent dont il pouvait disposer, et les prévenait que la résistance aux ordres du roi ne servirait qu'à leur faire perdre ce qui leur restait dû.

De Tracy s'acquitta fidèlement de sa mission, mais il n'en fut pas de même du lieutenant général de Rosen; on l'accusa d'avoir excité à la révolte les soldats qu'il devait ramener au devoir[2]. Au lieu de revenir trouver Turenne pour lui rendre compte de sa mission, il resta avec les Weimariens, les conduisit de Saverne à Strasbourg et demanda à cette ville libre

non è di servir nel regno. » (Naui, dépêche du 2 juillet 1647; *Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 189.)

[1] *Mém. de Turenne*, même édit., p. 415.

[2] La conduite de Rosen est vivement incriminée dans une dépêche du 24 avril 1648 adressée par Mazarin à Chanut, ambassadeur en Suède (Aff. étr., SUÈDE): « Je n'oublierai point d'ajouter que les cavaliers mutinés, qui sont retournés à notre armée, quand on leur a représenté le tort qu'ils s'estoient fait, d'avoir abandonné le service d'un prince, à qui ils avoient fait serment de fidélité, avoient respondu qu'ils n'avoient fait serment qu'à leurs étendarts et à leurs officiers, et que M. Rosen, qui estoit le principal de ces officiers, le leur avoit ainsi fait faire, lorsqu'ils estoient prests à passer le Rhin avant leur défection. Jugez après cela ce qu'il mériteroit en bonne justice et quelle a esté pour lui l'indulgence de Leurs Majestés de s'estre contentées de s'assurer de sa personne et le mettre en estat de ne nous pouvoir faire du mal. »

de leur livrer passage sur le pont du Rhin. Comme les magistrats de Strasbourg hésitaient, il menaça de brûler les villages qui leur appartenaient[1]. Pendant ces pourparlers, Turenne était arrivé à la tête des troupes qui lui étaient restées fidèles; il aurait pu tomber sur les Weimariens qui passaient le Rhin en désordre, et les tailler en pièces; il en eut un instant la pensée, mais il fut arrêté par un sentiment d'humanité, et aussi par la promesse que lui firent les officiers, au nom de tout le corps, que, dès qu'ils auraient repassé le fleuve, ils rentreraient dans le devoir[2].

Pendant ce temps, Mazarin, qui comptait sur la prompte arrivée de Turenne, lui envoyait courriers sur courriers pour presser sa marche[3]. Il le croyait déjà dans le Luxembourg. « Vous n'aurez pas grand'peine, lui écrivait-il, à croire la passion avec laquelle je vous ai souhaité ici, puisque vous aurez bien su la mortification qu'il a fallu souffrir de voir les Espagnols, qui étaient dans le dernier abattement, encouragés de l'assurance que MM. les États (des Provinces-Unies) ne mettraient point en campagne, attaquer nos places et faire mille fanfaronnades. » Ce fut seulement le 25 juin, que le cardinal apprit la révolte des Weimariens[4]. Il n'avait pas oublié les objections que Turenne avait d'a-

[1] *Mém. de Turenne*, p. 415.
[2] *Ibid.*
[3] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 435, 439.
[4] *Ibid.*, p. 446-447.

bord opposées à son plan de campagne, et l'on voit percer dans sa réponse quelques soupçons[1] : « Vous trouverez bon, écrit-il à Turenne, qu'avec ma franchise ordinaire et la passion que j'ai pour tout ce qui vous regarde, je ne vous cèle pas l'intérêt que vous avez pour étouffer tous les discours de ceux qui ne savent pas, comme moi, la netteté de vos intentions, de ne pas perdre un moment de temps, quoi qu'il arrive, pour venir avec le plus grand nombre de troupes que vous pourrez, quand vous ne devriez amener que les régiments français et la cavalerie allemande qui voudra vous suivre. Vous savez combien de motifs vous doivent obliger à en user de la sorte, et je me flatte que, quand il n'y en aurait d'autres que ma seule considération et l'amitié que vous m'avez promise, vous vous y porterez avec toute la chaleur imaginable, et même quand il n'y aurait que les régiments français. »

Malgré les instances de Mazarin et les ordres formels du roi[2], Turenne crut sa présence plus nécessaire au milieu des rebelles, qu'il espérait ramener par son autorité. Il envoya en Flandre les quatre régiments français de cavalerie qui lui res-

[1] Ces soupçons étaient partagés par plusieurs personnes, comme le prouve le passage suivant de la dépêche de Nani en date du 2 juillet 1647 : « Cade in pensiero d'alcuni che Turena habbia usato connivenza. » (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 189.)

[2] *Mém. de Turenne*, p. 410, note 1, de l'édit. Michaud et Poujoulat.

taient[1], et, ne gardant avec lui que douze à quinze personnes, il alla trouver les Allemands qui avaient repassé le Rhin, s'établit au milieu même de leurs quartiers, non sans quelque péril d'être fait prisonnier par les révoltés. Il parvint, par un mélange de fermeté et de douceur, à faire rentrer dans le devoir les officiers et une partie des soldats. Il s'obstina à les suivre dans tous leurs campements, surveillant les allures suspectes de Rosen. Enfin, lorsqu'il se trouva près de la place de Philipsbourg, occupée par une garnison française, il en fit venir un corps de troupes qui arrêta dans le camp des Weimariens le général Rosen et le conduisit à Philipsbourg, d'où il fut bientôt transféré à Nancy[2].

Cet acte de vigueur effraya les rebelles, et la plupart se soumirent. D'autres s'enfuirent vers la Franconie; Turenne les poursuivit, les atteignit près du Tauber, affluent du Mein, et tailla en pièces leur arrière-garde[3]. Le reste alla rejoindre l'armée suédoise et y prit du service. Cette révolte, que Turenne réprima avec tant de présence d'esprit et de courage, n'avait pas été seulement funeste en dérangeant tous les plans de Mazarin et faisant échouer ses projets sur la Flandre[4] : elle eut son contre-coup en Alle-

[1] *Mém. de Turenne*, p. 415-416.

[2] Voy. un ordre du roi pour faire conduire Rosen de Philipsbourg à Nancy, (*Mém. de Turenne*, p. 414, note de l'édit. citée).

[3] Voy., outre les *Mém. de Turenne*, *Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 257.

[4] Mazarin insiste, dans une dépêche en date du 17 avril 1648,

magne. Les Bavarois ne s'étaient résignés qu'avec peine à la trêve d'Ulm : une partie des troupes de l'électeur, sous les ordres de Jean de Werth, alla rejoindre l'armée impériale. L'électeur eut beau accuser son général de trahison. « L'opinion que le monde a de la finesse de ce prince, écrivait Mazarin[1], fera croire généralement que c'est de son consentement. »

L'armée suédoise, attaquée par les Impériaux renforcés des troupes de Jean de Werth, essuya un échec assez grave en Bohême (août 1647). Des avis envoyés

adressée à Chanut, sur les fâcheuses conséquences qu'eut la révolte des Weimariens. (Aff. étr., SUÈDE, t. VII, f°s 418 v° et 419 r°). Il déclare que, si Turenne avait pu se rendre en Flandre à la tête de son armée, la France aurait réduit les Espagnols à subir toutes les conditions qu'elle voulait leur imposer ; elle eût, en même temps, empêché la Hollande de ratifier le traité particulier que ses députés avaient conclu avec l'Espagne. Cette république, ajoute Mazarin, « eût été bien aise de partager avec nous les dépouilles des ennemis et de ne perdre pas une si belle occasion d'élargir ses limites. Les Espagnols mesmes, au lieu de travailler, avec le succès que tout le monde a vu, à empêcher la paix de l'Empire, en auroient été les promoteurs et se seroient employés plus que personne à faire donner satisfaction aux deux couronnes et à leurs alliés en tout ce qu'elles souhaitoient. La France mesme auroit sans doute terminé les différends et la guerre qu'elle a avec l'Espagne, et la Chrétienté se fût trouvée en repos après les longs orages qui l'agitent. Ne croyez pas que je vous dis ceci avec exagération ou par quelque autre figure de rhétorique. Il n'est rien au monde de plus vrai, et il es aisé de le comprendre à qui voudra prendre la peine de considérer ce qu'eût pu faire l'archiduc si, avec les forces que le roy avoit en Flandre, l'armée de M. le maréchal de Turenne, forte de plus de dix mille hommes des meilleurs qui fussent en l'Europe, y fût venue. »

[1] *Lettres*, t. II, p. 463. Voy. aussi une dépêche de Nani du 23 juillet 1647. (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f°s 210 v° et 211 r°.)

de Francfort à Mazarin[1] déclaraient que la position de Wrangel devenait dangereuse : « L'on juge, y disait-on, que les Suédois seront obligés de changer de poste, si Kœnigsmarck ne les joint très-promptement. D'autres vont plus avant à dire que les choses sont au penchant et ne le sauraient échapper, à laquelle opinion je me rangerais si le duc de Bavière venait tout à coup à tromper celle des alliés, comme l'on dit ici qu'il fera pour certain... L'on dit que M. d'Herbigny[2] ne va à Munich que pour prévenir ce coup, à l'instance des Suédois, dont la condition serait réduite, ou à combattre contre deux forces beaucoup supérieures, ou à se retirer vers Egra. »

A l'autre extrémité de l'Allemagne, les ennemis de la France tentèrent de s'emparer par surprise de Mayence dans la nuit du 7 au 8 septembre[3]. Mais le complot fut découvert et sévèrement puni. Mazarin, en donnant avis à Turenne de ces tentatives des Impériaux, ajoutait qu'ils nourrissaient toujours les mêmes projets[4], et qu'ils espéraient, une autre fois, « raffler tout ce que nous avons vers le Bas-Rhin. »

Ainsi, en Allemagne comme en Flandre, la situation des Français était critique. Mais l'échec le plus grave fut celui qu'ils essuyèrent en Catalogne. On le

[1] Affaires étrangères (ALLEMAGNE), t. LXXXIX.

[2] Lambert d'Herbigny, neveu du comte d'Avaux.

[3] Affaires étrangères (ALLEMAGNE), avis envoyés de Francfort le 15 septembre 1647.

[4] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 493.

ressentit d'autant plus vivement, que l'armée avait pour chef le vainqueur de Rocroi, de Fribourg et de Nordlingen, celui que Balzac, un des hérauts de la renommée, avait proclamé, dans son style pompeux, « le dieu de la guerre[1] ». Le prince de Condé venait d'être nommé vice-roi de Catalogne[2], avec les pouvoirs les plus étendus[3]. Cette expédition lointaine, où avaient déjà échoué plusieurs généraux, était, si l'on en croit la malveillance des courtisans, un piége tendu par Mazarin au jeune héros[4], toujours disposé à s'engager dans des campagnes périlleuses. Mazarin n'avait rien négligé pour gagner le jeune prince et sa famille : il chargeait le banquier Benjamin Hervart, qui avait des relations d'affaires avec la Franche-Comté, de négocier l'acquisition de la principauté de Montbéliard, qui appartenait à cette époque à la maison de Würtemberg, et annonçait l'intention d'en faire une souveraineté indépendante pour le prince de Condé[5]. Il réussit mieux dans ses projets en faveur de la maison de Longueville, unie par la parenté à celle de Condé. Il venait d'acheter le fort de Joux, situé sur la limite de la Franche-Comté et de la principauté de Neu-

[1] *Lettres de Balzac*, voy. ci-dessus, p. 260.
[2] Mss. Bibl. nat. fr., 4175, f°s 121-129.
[3] *Ibid.*, f°s 130-133.
[4] Pierre Lenet répète ces bruits de cour : « Mazarin *trouva un moyen convenable de l'éloigner* en lui proposant d'aller en Catalogne avec le titre de vice-roi. » (*Mémoires*, 3me partie, page 503, édition Michaud et Poujoulat.)
[5] Mss. Bibl. nat. fr. 4175, f°s 391 et suiv.

châtel, principauté qui appartenait au duc de Longueville, beau-frère de Condé. Il fit donner au duc de Longueville cette forteresse[1], ainsi que le comté qui en dépendait, et dont il évalue le revenu, dans ses carnets[2], à quarante-huit mille livres de cette époque. Le président Perrault, de la Chambre des comptes, connu pour un des plus zélés serviteurs de la maison de Condé, fut nommé « surintendant de la maison et des affaires de monsieur le Prince[3] ». En un mot, Mazarin s'efforçait, par des faveurs de toute nature, de s'attacher le nouveau vice-roi de Catalogne, et de gagner sa famille et son entourage.

Les instructions données à Condé[4] lui laissaient une grande latitude. Elles se bornaient à lui signaler trois places de Catalogne que les Français n'avaient pu encore réduire, Tarragone, Lérida et Tortose. Tarragone était indiquée comme la plus importante, et l'instruction lui conseillait d'en faire le siége[5]. Condé se rendit à Barcelone vers la mi-avril, précédé de la grande réputation que lui avaient faite ses campagnes antérieures. Son entrée dans cette ville ne répondit pas à l'attente d'un peuple qui aime la pompe

[1] Mscr., B. N. fr. 4175, f° 394.

[2] Dixième carnet, p. 25. Il reproche, dans ce passage, au duc de Longueville d'avoir oublié qu'il lui a fait donner « le comté de Joux, qui vaut quarante-huit mille livres de rente, qui est une bonne place avec une grande estendue et qui joint à Neufchastel. »

[3] Mss. de la Bibl. nat. fr. 4175, f°. 134.

[4] Elles se trouvent dans le même manuscrit, f°s 224 et suiv.

[5] *Ibid.*, f° 226.

extérieure : le prince portait le deuil de son père[1], et, comme il avait fait rapidement le chemin en changeant souvent de relais, il n'avait avec lui qu'un petit nombre de compagnons[2]. Condé ne s'arrêta que peu de temps à Barcelone. Il fixa le rendez-vous de son armée à Cervera[3], place située à égale distance de Tarragone et de Lérida, de manière à tenir les esprits en suspens sur le siége qu'il se proposait d'entreprendre. On croyait généralement qu'il attaquerait Tarragone, et Condé lui-même paraissait incliner vers ce projet. Un mémoire, qu'il adressa à la cour dans les premiers jours de mai[4], l'indiquait formellement : « Il est constant, disait le prince, que l'entreprise de Tarragone est la plus glorieuse et la plus utile de toutes ; aussi y songeai-je par-dessus toutes les autres. »

La flotte française, sous les ordres du jeune duc de Richelieu, commandant général des galères, s'avança vers les côtes de Catalogne, pour seconder

[1] « Mediocriter vestitus veste lugubri, patris nuper demortui causâ. » (Labarde, *De rebus gallicis*, p. 272.)

[2] « Eo mutatis ad celeritatem equis citus abiit, quo factum est, ut ubi Barcinonem advenit, hunc pauci comitarentur. » *Ibid.* D'après Nani, le prince gagna l'affection du peuple pendant son séjour à Barcelone. Il parcourait la ville sans gardes, comme s'il eût été à Paris (caminando per Barcellona senza guardia, come se fosse in Parigi, con che l'affetto de popoli se gli rendeva propenso). *Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 123, dépêche du 14 mai 1647.

[3] Cervera ou Cervero, place forte de Catalogne.

[4] Ce mémoire a été publié dans la troisième partie des *Mémoires de Pierre Lenet*, p. 503 et suiv. (édit. Michaud et Poujoulat).

l'entreprise que tenterait Condé[1]. Dans un conseil de guerre, tenu à Barcelone, et auquel assistèrent, avec le duc de Richelieu, les commandeurs des Gouttes et de Vincheguerre, chargés de guider l'inexpérience du jeune amiral, on discuta les chances plus ou moins favorables des différents projets. Les commandants de la flotte représentèrent avec force les difficultés du siége de Tarragone[2] et déterminèrent le prince de Condé à y renoncer. Il exposait lui-même au roi les motifs de sa résolution dans un second mémoire[3] : « Jamais dessein, disait-il, n'avait été mieux pensé que celui de Tarragone, mais jamais il n'y en a eu de si mal exécuté ; il fallait prévenir les ennemis, et ils nous ont prévenus, puisqu'ils ont mis dedans trois mille hommes de pied et trois cents chevaux ; qu'ils ont achevé les fortifications du môle, en sorte qu'on ne le peut prendre par surprise et que leur armée navale est en mer. » Condé énumérait ensuite les forces des deux flottes d'Espagne et de Naples, auxquelles les galères et les vaisseaux du duc de Richelieu n'auraient pu résister.

En conséquence, on renonça au siége de Tarragone ; la flotte française regagna les côtes de Provence, et Condé se prépara à attaquer Lérida[4].

[1] Labarde, *ibid.*

[2] *Mémoires du maréchal de Gramont,* témoin oculaire, p. 272 de l'édit. Michaud et Poujoulat.

[3] Publié dans les *Mém. de Pierre Lenet,* p. 506.

[4] Même mémoire.

Les ennemis avaient jeté dans cette place trois mille cinq cents fantassins et quatre cents chevaux. Le gouverneur était Don Antonio Britto, « homme d'autant d'expérience que de valeur, dit le maréchal de Gramont[1], d'une politesse achevée; envoyant tous les matins des glaces et de la limonade au prince de Condé pour le rafraîchir, et du reste fier et intrépide dans la manière de défendre sa place ». Condé n'avait, d'après les évaluations du mémoire qu'il adressa à la cour, que dix mille hommes de pied et trois mille chevaux. Sous ses ordres servaient le maréchal de Gramont, Marsin, Arnauld de Corbeville, le marquis de la Trousse, Châtillon, La Moussaie et la plupart des capitaines qui tant de fois s'étaient signalés dans ses campagnes précédentes. A leur tête, il passa la Sègre sur le pont de Balaguer, puis la Noguera Ribagorzana, à gué, et alla camper, le 14 mai, devant Lérida[2], sur la rive droite de la Sègre, pendant que Marsin occupait la rive gauche. On relia les deux camps par deux ponts jetés sur la rivière, et dans la nuit du 27 au 28 mai la tranchée fut ouverte devant la citadelle et la ville de Lérida[3]. On rapporte que, suivant un usage consacré à cette époque, ce fut au

[1] *Mém. du maréchal de Gramont*, p. 272 (édit. Michaud et Poujoulat).

[2] Voy. la correspondance du prince dans la troisième partie des *Mémoires de Lenet*, p. 507 et suiv., édit. Michaud et Poujoulat.

[3] *Mémoires de Monglat*, p. 182, édit. Michaud et Poujoulat.

son des violons que l'on commença les travaux[1].

Condé, qui savait que le comte d'Harcourt avait laissé son armée s'épuiser par la longueur du siége, voulut emporter rapidement la place et pressa les opérations; mais il fut bientôt arrêté par la nature du sol. On trouva un roc tellement dur qu'on ne pouvait que très-difficilement y creuser des tranchées[2]. En même temps, Britto fit plusieurs sorties qui ruinèrent une partie des travaux des assiégeants : « A la première, dit le maréchal de Gramont[3], les Suisses, qui étaient de garde dans la tranchée du prince de Condé, furent si rudement menés qu'ils l'abandonnèrent entièrement et ne se purent jamais rallier[4], de sorte qu'il fallut que le prince de Condé et le maréchal de Gramont vinssent du camp pour la regagner et reprendre tous les postes qui avaient été abandonnés; ce qui se fit avec un péril extrême, car les ennemis ayant été assez de temps maîtres de nos travaux, qu'ils avaient presque tous comblés, il fallut, en plein jour, sous le feu prodigieux de toute la place, regagner les postes perdus et replacer les gardes où elles étaient en pre-

[1] Ce détail rapporté par Voltaire ne se trouve ni dans les *Mémoires de Gramont*, témoin oculaire, ni dans ceux de Monglat, de Pierre Lenet ou de Mme de Motteville. Les histoires latines de Labarde et de Priolo, tous deux contemporains et bien informés, n'en parlent pas davantage.

[2] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 458.

[3] *Mémoires du maréchal de Gramont*, p. 272.

[4] Nani donne les mêmes détails dans sa dépêche du 2 juillet 1647. (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 185 v°).

mier lieu; aussi la pilule fut-elle des plus dures à digérer.»

La seconde sortie ne fut pas aussi désastreuse; cependant les ennemis y tuèrent encore un grand nombre d'officiers et de soldats et tous les mineurs, dont le travail fut entièrement ruiné. «Après quoi, ajoute le maréchal de Gramont[1], le gouverneur ne manquait jamais d'envoyer ses deux petits muets au prince de Condé, chargés de glace et d'eau de canelle pour le rafraîchir de la fatigue du jour.»

A ces luttes contre un ennemi belliqueux et contre des rochers impénétrables, il faut ajouter une chaleur accablante[2] et le manque de vivres. Les soldats découragés désertaient en grand nombre. Les Espagnols avaient annoncé qu'ils donneraient des passeports et de l'argent à tous ceux qui abandonneraient l'armée française[3]. Ce fut le signal d'une désertion tellement nombreuse que, si l'on en croit Nani, il ne resta plus au prince de Condé, qui avait commencé le siége à la tête de treize mille hommes, que quatre mille soldats[4].

[1] *Mémoires*, même édit., p. 275

[2] «Per æstatem in his regionibus præfervidam æstus immodicus consumebat (milites).» Labarde, p. 281.

[3] «Si hanno seminato viglietti nel campo con quali promettevano passaporto et una paga a che volesse partirsi.» Nani, dépêche du 2 juillet 1647 (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 186.)

[4] «A truppe intiere si son all'hora sbandati i soldati, ne l'autorità del principe valendo a arrestarli, s'è trovato in pochissimi giorni con soli quattro mila effettivi.» (*Ibid.*) Le maréchal de Gramont

Depuis un mois, il s'obstinait au siége de Lérida et voyait son armée ruinée par les combats, les maladies et la désertion. Il résolut enfin de lever le siége. Le maréchal de Gramont raconte qu'un matin le prince l'envoya chercher, et lui annonça son intention, « voyant bien, lui dit-il, que la difficulté du roc était insurmontable, que tous les mineurs avaient été tués et que, nos troupes affaiblies au point où elles l'étaient, et celles des ennemis en état de marcher, l'on se trouvait exposé à la même fâcheuse aventure qu'avait essuyée le comte d'Harcourt[1], chose qu'il voulait éviter à tout prix. La surprise du maréchal de Gramont fut extrême d'entendre parler le prince de Condé de la sorte, ne le croyant pas capable de prendre ce parti-là, connaissant, comme il faisait, son humeur haute et fière, mais bien de s'opiniâtrer devant cette place et d'y périr avec le dernier homme de l'armée[2]. » Sur la demande du maréchal, le prince de Condé appela près de lui Marsin et Châtillon et leur exposa son projet. Les trois généraux l'approuvèrent et déclarèrent qu'ils en reconnaissaient l'indispensable nécessité.

Dès le lendemain, 17 juin, le prince, après avoir réuni les divers corps de son armée, leva le siége. Il annonça lui-même sa retraite à Mazarin, dans la lettre

(*Mémoires*, p. 273) parle aussi de quatre mille hommes, mais pour indiquer le nombre des déserteurs; ce qui est plus vraisemblable.

[1] Voy. ci-dessus, p. 303-304.

[2] *Mém. du maréchal de Gramont, ibid.*

suivante, datée du 19[1] : « Monsieur, vous ne serez pas, je m'assure, peu étonné, après les bonnes espérances que je vous avais données du siége de Lérida, d'apprendre que j'en ai levé le siége (*sic*). Vous me connaissez, je m'assure, assez pour croire que je ne l'ai pas fait sans douleur et sans peine, et que, en sacrifiant mon honneur au service du Roi, je n'ai pas fait un petit effort sur moi. Je vous envoie La Moussaie pour vous dire les raisons qui m'ont obligé à faire ce que j'ai fait. J'attends de votre justice que vous les approuverez et que vous les ferez approuver à la Reine. Du moins, ai-je fait tout ce que j'ai cru devoir faire. Je me confie si fort à votre amitié, que je crois que cela ne la diminuera en rien. Si les ennemis entreprennent quelque chose, nous sommes en état de les en faire repentir. »

[1] *Mém. de Pierre Lenet*, p. 507, édit. Michaud et Poujoulat. Dès le 18 juin, le maréchal de Gramont avait informé Mazarin de la levée du siége par la lettre suivante :

« Monseigneur,

» V. Em. apprendra par M. de Chastillon la levée du siége de Lérida, dont je ne doute pas qu'elle ne reçoyve du desplaysir et qu'elle ne considère combien il a esté dur à Monsieur le Prince de prendre cette résolution. Mon dict sieur de Chastillon en dira toutes les particularités à V. Em., et ce n'est pas un subject si agréable qu'il soit besoing d'en exagérer les raysons. J'envoye M. du Bois d'Avaugour à V. Em. pour certaynes choses qui regardent mon particulier. J'espère qu'elle me considérera comme une personne qui n'est pas de ses moins zelés serviteurs et qui aura tousjours pour vos commandemens le respect et la defférence que vous doit, Monseigneur, etc. » (Aff. étr., ESPAGNE, t. XXIII, pièce 249, autographe signé.)

Le courrier du prince de Condé arriva à Paris le 29 juin au soir[1]. On chercha vainement à tenir la nouvelle secrète; elle se répandit rapidement et produisit des impressions fort diverses : quelques-uns y virent une preuve de la prudence et de la magnanimité d'un jeune capitaine, dont le courage était connu et qui avait préféré à sa gloire le salut de l'armée. « Il avait donné bien des preuves, et des preuves éclatantes de son audace, dit La Barde[2]; en cette circonstance, il montra une prudence presque incroyable.» Mazarin, dans une lettre confidentielle à la princesse de Phalsbourg[3], se borne à déclarer que la levée du siége n'a eu pour cause ni une émeute à Barcelone, ni la crainte des ennemis, mais l'impossibilité de creuser un roc impénétrable. « L'armée, ajoute-t-il, eût couru risque de s'y affaiblir tellement que les ennemis, y venant après, auraient eu facilité de forcer les lignes. » Quant aux bruits de mésintelligence entre le prince de Condé et la cour, il les déclarait dénués

[1] « Arriva quì sabbato sera il corriero, et se ben ha studiato il secreto ad ogni modo, s'è in un momento diffuso il successo et le particolarità d'esso. » Nani, dépêche du 2 juillet 1647 (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 185 v°). On voit en effet, par le *Journal d'Olic. d'Ormesson*, t. I, p. 384, que dès le lendemain de l'arrivée du courrier, 30 juin, il était informé de la levée du siége et des circonstances qui l'avaient amenée : « M. de la Moussaye estoit arrivé la veille, qui apportoit la nouvelle de la levée du siége de Lérida, etc. »

[2] « Audaciæ multa atque ingentia documenta dederat; tunc vero prudentiæ incredibile specimen edidit. » Page 282.

[3] *Lettres*, t. II, p. 458-459.

de tout fondement[1]. Les historiens, disposés à prêter aux principaux personnages des intentions profondes et mystérieuses, ont prétendu que Mazarin se réjouit secrètement de l'échec de Condé. Nous n'en avons trouvé aucune trace dans sa correspondance ni dans ses carnets.

Quant aux courtisans et à la foule, dont un mérite éclatant excite toujours l'envie, elle accueillit la nouvelle de l'échec du prince de Condé avec une joie scandaleuse[2]. On composa des épigrammes, des chansons. On y faisait parler la Victoire, qui ne

[1] Le maréchal de Gramont se moquait de ces prétendues mésintelligences dans le *post-scriptum* d'une lettre autographe du 10 août : « J'ay oublié de mettre dans ma lettre une historiette qui, en faisant rire V. Em., ne layssera pas de luy fayre cognoistre la mauvaise volonté de certayns bons François. Vous sçaurez donc, s'il vous plaist, que plus de trente personnes différentes sont allées aux hostels de Condé et de Longueville et chez Monsieur le Prince pour s'enquerir des valets si S. A. ne se plaignoit pas de V. Em. et du peu d'assistance qu'elle en avoit receu dans son entreprise. Enfin les valets lassés de ces fréquentes demandes se résolurent à charger les premiers venus et firent pour cet effect leur honorable assemblée, qui réussit en sorte que tous ceux qui passoient devant la porte de l'hostel de Condé et qui avoient mine à leur gré d'estre espions, estoient chargés sans dire gare. Enfin leur colère se passa sur un pauvre vendeur de livres, qui en ayant deux sous son bras, sans autre rayson que celle-là, fut chargé de plus de trente valets avec toute sorte d'armes et faillirent de le tuer, disant que c'estoit un de ceux qui demandoient si Monsieur le Prince ne se plaignoit pas de la cour. » (Aff. étr., ESPAGNE, t. XXIII, pièce 265, autographe).

[2] « At in aulâ atque in urbe incredibile memoratu est *quantum gaudium* fuit Condæum offendisse. Nam plerique quam virtutem imitari nequeunt, ei miserè invident. » (Labarde, p. 282.) Comparez le *Journal d'Oliv. d'Ormesson*, t. I, p. 388.

reconnaissait plus le duc d'Enghien; elle le prenait pour son père, dont les succès militaires avaient été peu éclatants[1]. Condé se moqua de ces attaques de l'envie et le prouva en chantant lui-même les couplets satiriques[2]. La licence fut enfin portée à un tel point que Mazarin fut obligé de sévir, tout en se moquant lui-même de ces chansons. Il écrivait le 22 juillet au maréchal de Gramont[3]: « Vous ne sauriez croire à quel point les critiques d'état[4] et les batteurs de pavé de Paris se sont égayés depuis peu sur les fautes du gouvernement et les belles censures qu'on y a faites ces jours-ci de ma conduite. » La reine, d'après cette lettre, était fort irritée des chansons que l'on avait composées sur Lérida et avait donné des

[1] La Victoire a demandé :
Quoi? le prince de Condé?
Je l'avois pris pour son père, etc.

[2] « Seseque ultrò ipse cantitabat, satis gnarus, ea ubi neglectui habeantur, citius desinere. » (Labarde, *ibid.*) Tel est le témoignage de Labarde. Mais le maréchal de Gramont, qui se trouvait auprès de Condé, en parle tout autrement. Il affecte de mépriser, comme le prince, les couplets satiriques, mais il montre Condé disposé à châtier sévèrement ceux qui les chantaient. « Nous avons sceu icy, écrivait-il à Mazarin le 12 août 1647, toutes les chansons sur Lérida, et quoyque Mgr le Prince ayt le mespris qu'il doit pour de semblables choses, je puis vous asseurer que, de son costé, il fera la perquisition nécessaire et que malheureux seront ceux qui luy tomberont dans les mains. En vérité, Monseigneur, la licence est venue à un trop haut degré et, si j'osois trouver quelque chose à redire dans vostre conduite, ce seroit d'estre trop indulgent. » (Aff. étr., ESPAGNE, t. XXIII, pièce 264, autographe signé.)

[3] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 927-928.

[4] Il faut entendre, je crois, par ces mots : *les nouvellistes de profession, qui font métier de critiquer le gouvernement.*

ordres pour en rechercher les auteurs[1]. « Je vous assure, écrivait Mazarin, qu'on ne les épargnera pas. Ces messieurs se sont aussi souvenus de moi, ajoutait le cardinal, mais je fais comme les jésuites, qui prient toujours pour la médisance et la persécution. Ils le font sans doute par humilité. Pour moi, qui ne suis pas si bon, je regarde (je crois) que c'est une marque de n'avoir pas ses affaires délabrées. »

Parmi les écrivains satiriques qui furent exilés ou emprisonnés pour les attaques contre Condé et Mazarin, on cite Belesbat (Paul Hurault de l'Hôpital), le comte de Fiesque, l'évêque de Rennes, frère du maréchal de La Mothe-Houdancourt, et enfin le poëte Sarrasin, qui était un des familiers du coadjuteur Paul de Gondi, et auteur, d'après les lettres de Mazarin, de quelque pièce injurieuse pour le gouvernement[2]. Il faut remarquer que le coadjuteur, que nous avons déjà vu figurer comme s'opposant aux volontés de la cour[3], est ici accusé indirectement d'encourager les attaques contre Mazarin[4].

[1] Une dépêche de Nani du 9 juillet 1647 annonce en effet que le chancelier avait reçu ordre de poursuivre les auteurs de libelles que l'on répandait contre le gouvernement: « Molti biglietti contro il governo presente si van seminando. » (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 196 v°.)

[2] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 926-927. Tallemant dit que Sarrasin fut mis à la Bastille, « parce qu'on le soupçonnoit d'avoir fait de meschans vers contre le Roy, à l'occasion des machines des comédiens italiens. »

[3] Voy. ci-dessus, p. 134; texte et note 3.

[4] Tallemant des Réaux, dans l'*Historiette de Sarrasin*, parle

Sans être ému de ces épigrammes, Condé ne cessa pas un moment de s'occuper de son armée et d'opposer à l'ennemi une contenance pleine de fierté. Dans une lettre adressée à Mazarin, il indique les mesures qu'il a prises après la levée du siége de Lérida[1] : il resta plusieurs jours en présence de cette ville pour enlever le canon, les provisions et les bagages, que le manque de voitures n'avait pas permis d'emporter immédiatement. Il s'occupa ensuite de mettre les places voisines à l'abri d'une attaque des ennemis. « Je ne sais, ajoutait-il, s'ils seront en état d'entreprendre quelque chose; mais nous tâcherons de les en empêcher. De mon côté, vous pouvez vous assurer que je ne verrai point de jour aucun de rien entreprendre, ou que je ferai tout ce qui se pourra faire[2]. » Condé dut se borner, pendant le reste de cette campagne, à protéger Balaguer et à tenir Tarragone en échec. Il enleva aux Espagnols la petite ville d'Ager[3], et fit repentir le marquis d'Ayetonne

aussi des relations de ce poëte avec Paul de Gondi : « Il fut près de quatre ans comme le courtisan du coadjuteur. »

[1] Archives des affaires étrangères, ESPAGNE, t. XXIII, pièce 256, autographe signé. Cette lettre ne se trouve pas dans les *Mém. de Pierre Lenet*, à la suite desquels on a imprimé plusieurs lettres de Condé relatives à cette campagne.

[2] Voy., dans le tome II, p. 919-922 des *Lettres de Mazarin*, une des dépêches que le cardinal adressa à Condé après l'échec de Lérida.

[3] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 463. Ager est situé sur la Noguera. Nani, dépêche du 22 octobre 1647, dit que cette place donnait une entrée aux Espagnols pour pénétrer en Catalogne (un ingresso nella Catalogna). *Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 349.

d'avoir tenté une attaque contre ses troupes[1]. Ces petits succès ne pouvaient balancer la levée du siége de Lérida. Cependant Mazarin insistait vivement, dans une lettre adressée à son frère[2], sur l'importance de la prise d'Ager, qui fermait à l'ennemi l'entrée de la Catalogne et livrait aux Français celle de plusieurs vallées. Il y voyait aussi un motif pour relever le courage de nos alliés et prouver que les Français étaient toujours maîtres de la campagne.

Ce qui était plus important, c'est qu'en juillet 1647, au moment même où l'on redoutait les conséquences des revers de Catalogne, la révolte de Naples, préparée depuis longtemps par les agents de Mazarin, éclatait et fournissait à la France une occasion de venger l'échec de Lérida.

[1] *Mémoires du maréchal de Gramont*, p. 273-274 de l'édit. Michaud et Poujoulat.

[2] Cette dépêche porte la date du 17 octobre 1647. Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 961.

CHAPITRE V

RÉVOLTE DE NAPLES; MASANIELLO

Agitation du Royaume de Naples en 1646 et 1647. — Ambassade de Fontenay-Mareuil à Rome (1647). — État de la cour pontificale à cette époque. — Mécontentement des Napolitains et des Siciliens contre l'Espagne. — Révolte de Masaniello à Naples (7 juillet 1647). — Ses relations avec la France. — Fontenay-Mareuil demande l'envoi immédiat de la flotte française à Naples. — Mazarin s'y oppose en se fondant sur la division des partis dans le royaume de Naples.

Le 26 novembre 1646, le cardinal Grimaldi écrivait à Mazarin : « Il ne manque à Naples qu'un chef[1]... C'est, du reste, un royaume ouvert de tous côtés, fournissant en abondance tout ce que la nature peut produire pour les besoins et les plaisirs des hommes... Je laisse à la prudence de Votre Éminence les autres réflexions sur l'importance d'une pareille conquête. » L'abbé de Saint-Nicolas (Henri Arnauld), chargé d'une mission diplomatique en Italie[2], montrait aussi ce royaume prêt à se révolter contre l'Es-

[1] « Solo manca in Napoli un capo. » (Aff. étr., corresp. de ROME.)
[2] Voy. ci-dessus, p. 179.

pagne[1] : « Tous les avis qui viennent de Naples assurent que jamais la disposition à un soulèvement ne fut plus grande parmi le peuple, et il y a toutes les apparences du monde que nous y serions bien reçus. » Il insistait dans une dépêche du 25 mars 1647[2] : « Le mécontentement des grands et du peuple de Naples augmente tous les jours, et leur principale plainte est que le vice-roi a envoyé en Espagne de l'argent qui avait été levé pour la défense du royaume et avec cette condition expresse qu'il ne serait point diverti ailleurs. »

Mazarin ne négligea pas ces avis : un des marins les plus hardis de cette époque, le chevalier Paul, partit de Toulon avec quelques vaisseaux et parut devant Naples. Cette expédition produisit un grand effet en Italie. « On ne parle ici, écrivait Henri Arnauld le 15 avril[3], que de ce que nos sept vaisseaux, commandés par le chevalier Paul, ont fait devant Naples, et les Espagnols avouent que les onze galères que le vice-roi avait envoyées ont été très-maltraitées. » Le 22 avril, Henri Arnauld revenait encore sur le succès de cette expédition : « Ç'a été une action très-vigoureuse et qui a donné telle réputation aux armes du roi en ces quartiers-là, que, quand on se résoudra d'y aller mieux accompagné, on y fera apparemment une partie de ce qu'on voudra. »

[1] Dépêche du 11 mars 1647. (Aff. étr., ROME, t. CII, f° 232.)
[2] *Ibid.*, f° 253.
[3] *Ibid.*

Afin de profiter de ces dispositions des populations italiennes, Mazarin résolut d'envoyer à Rome un ambassadeur dont l'expérience et l'habileté étaient connues depuis longtemps et qui avait déjà rempli les mêmes fonctions sous le ministère de Richelieu. François du Val, marquis de Fontenay-Mareuil, appartenait, comme du Plessis-Besançon, de Tracy-Pourville, d'Estrades, à la génération de diplomates militaires formée par le cardinal de Richelieu. Né en 1595, il était devenu, jeune encore, mestre de camp, ou colonel, du régiment de Piémont et avait pris part en cette qualité au siége de la Rochelle. Nommé maréchal de camp en 1635, il servit dans les armées jusqu'en 1640. Il fut alors nommé ambassadeur à Rome et y resta jusqu'en 1643, époque où, sur sa demande, il fut rappelé. Connaissant parfaitement la cour pontificale, d'un esprit souple et peu scrupuleux, habile à fomenter les mécontentements qui couvaient en Sicile et à Naples, habile aussi à ménager et à gagner les personnages qui avaient le plus d'influence sur Innocent X, Fontenay-Mareuil était l'homme qui convenait le mieux pour le but que se proposait Mazarin[1].

Il quitta Paris le 8 avril 1647 avec une nombreuse escorte; beaucoup de gentilshommes, vingt-quatre

[1] Nous avons déjà dit que Fontenay-Mareuil, qui vécut jusqu'en 1670, avait laissé des mémoires très-intéressants. Il ne faut toutefois consulter qu'avec précaution ces souvenirs d'un vieillard qui croyait avoir à se plaindre de l'ingratitude de la cour.

pages et quarante estaffiers l'accompagnaient. En outre, on faisait filer adroitement vers Rome deux ou trois cents hommes (probablement des soldats déguisés) pour pouvoir lutter contre la faction d'Espagne[1]. L'ambassadeur voyagea lentement. Il ne partit de Marseille que dans les premiers jours de mai 1647[2]. Il s'arrêta à Florence pour tâcher d'attirer le grand duc de Toscane à l'alliance française. Fontenay-Mareuil n'espérait qu'un médiocre succès de cette négociation, « le grand-duc étant d'un naturel fort lent, qui appréhende les choses nouvelles, et la plupart de ceux de son conseil étant intéressés avec les Espagnols. » Fontenay-Mareuil passa ensuite à Sienne, où il vit le frère du grand-duc de Toscane, le prince Mathias, qui se montra très-bien disposé pour la France. Enfin il arriva à Rome le 24 mai. On lui fit une réception magnifique. « Tout le monde, écrivait-il le 27 mai[3], tout le monde dit que ce cortége a été le plus beau qui se soit encore vu, et cela par les soins qu'en a voulu prendre M. le cardinal d'Este et le grand crédit qu'il a en cette cour. »

Innocent X reçut l'ambassadeur presque aussitôt

[1] Nous devons ce renseignement à Nani (*Ambass. vénit.*, t. CVI, 62 v°) : « Si fanno filar in Roma destramente altre due o tre cento persone per poter occorendo tenersi forti contro il partito di Spagna. » (Dépêche du 9 avril 1647.)

[2] Affaires étrangères, ROME, t. CV. M. Baguenault de Puchesse a publié sur cette seconde ambassade de Fontenay-Mareuil un intéressant article dans la *Revue des questions historiques* du 1er juillet 1875.

[3] Affaires étrangères, *ibid.*

après son entrée à Rome et promit de donner pleine satisfaction à la France. Comme Fontenay-Mareuil connaissait à fond les ruses italiennes et ne se fiait pas aux paroles gracieuses, il insista vivement dans une seconde audience pour que le pape prît l'engagement positif de nommer cardinal Michel Mazarin. Cette affaire de famille était une de celles qui lui étaient le plus fortement recommandées. Il la poursuivit avec une activité et un succès que nous exposerons dans le chapitre suivant.

Cependant l'intérêt de Michel Mazarin ne fit pas oublier à Fontenay-Mareuil des questions d'un intérêt national, comme les mouvements de Naples et de la Sicile. Il annonçait à Mazarin qu'il avait trouvé à Rome un grand nombre de Napolitains qui désiraient s'entretenir avec lui ; mais on ne pouvait faire aucun fond sur leurs propositions. « C'est pourquoi, ajoutait-il, je ne donne que de bonnes paroles, et les prie de ne faire point de bruit, de peur de rendre ce qu'on voudrait faire à l'avenir dans leur pays plus difficile. » Il eut soin toutefois d'envoyer des émissaires en Sicile et dans le royaume de Naples. Il écrivait dès le 1er juillet qu'une révolte était imminente à Naples. « L'archevêque, ajoutait-il[1], a été contraint de donner avis au vice-roi, de la part de tous les curés de la ville, qu'ils ne pouvaient plus contenir le peuple, étant véritable qu'ils disent assez publiquement qu'ils ne se

[1] Affaires étrangères, ROME, t. CV.

donneraient pas seulement aux Français, mais aux Turcs, s'ils venaient à eux, tant ils sont ennemis du gouvernement des Espagnols ! C'est pourquoi, Monseigneur, tout le monde s'attend de voir bientôt l'armée de Sa Majesté dans les mers de Naples et de Sicile. Sa Majesté préférera ce dessein à tous les autres, puisqu'il n'y va pas seulement de l'intérêt d'une ville ou d'une province, mais de celui de deux royaumes tout entiers, desquels les Espagnols tirent tant d'hommes et d'argent, que leur perte en serait bien autrement préjudiciable que celle des Indes. »

La révolte de Naples, que l'ambassadeur annonçait avec tant d'assurance dès le 1er juillet 1647, éclata le 7 du même mois. Les Espagnols avaient mis un impôt sur les fruits et voulaient le faire payer aux jardiniers qui les apportaient au marché de Naples. Sur le refus des paysans, qui aimaient mieux jeter leurs fruits que de se soumettre à la taxe, les agents du fisc eurent recours à la force. Le peuple prit parti pour les jardiniers, et, conduit par un pêcheur, nommé Thomas Aniello (par abréviation Masaniello), il mit en fuite les percepteurs des taxes, et brûla les bureaux de recette et les maisons des fermiers de l'impôt. Vainement les gardes du vice-roi voulurent s'opposer à l'insurrection ; ils furent chassés du marché. Les Napolitains, maîtres de la ville, choisirent pour capitaine général Masaniello, pendant que le duc d'Arcos, vice-roi espagnol, s'échappait avec peine des mains des révoltés et s'enfermait dans

le Château-Neuf. Nous n'avons pas à raconter en détail cette révolte de Naples[1], qui semble plus appartenir au roman qu'à l'histoire. Il nous suffira d'en marquer rapidement les phases principales, en insistant sur le rôle qu'y a joué la France.

Masaniello avait vingt-sept ans et était doué des qualités qui plaisent au peuple : une éloquence vive et passionnée, accentuée par une pantomime pittoresque et une physionomie expressive. Près de lui un vieillard, nommé Genuino, ou Genovivo, joua, dans les premiers temps, un rôle important, et paraît avoir eu la direction occulte des mouvements de Naples, tandis que Masaniello parlait au peuple et s'enivrait de sa grandeur improvisée. Fontenay-Mareuil, donnant à Mazarin les premières nouvelles de cette insurrection, ajoutait[2] : « Un nommé Genuino, âgé de quatre-vingts ans, qui fut principal confident du duc d'Ossone, pendant qu'il était à Naples, et que le roi d'Espagne, en cette considération, avait tenu plus de vingt ans prisonnier à Oran, a été fait *eletto del po-*

[1] Parmi les ouvrages publiés en France sur ce sujet, on peut consulter l'*Histoire des Révolutions de Naples*, par le comte de Modène, ouvrage publié en 1666-1667 (la dernière édition est de 1826; Paris, Sautelet, 2 volumes in-8); les *Mémoires du duc de Guise;* les dépêches imprimées dans l'ouvrage de MM. Loyseleur et Baguenault de Puchesse (*Expédition du duc de Guise à Naples*); le *Duc de Guise à Naples*, par le comte de Pastoret; l'*Histoire de l'Insurrection de Naples*, par le duc de Rivas, traduite par le baron d'Hervey de Saint-Denys (2 vol. in-8, Paris, Amyot, 1849).

[2] Dépêche du 15 juillet 1645; aff. étr. (ROME), t. CV.

polo[1], et un autre, nommé Mattaniello (*sic*), mestre de camp, ou colonel-général; ils gouvernent tout. »

Après les premières scènes de tumulte et de violence, Masaniello divisa le peuple en troupes armées et enleva aux Espagnols quelques postes qu'ils occupaient encore dans l'intérieur de Naples; mais le duc d'Arcos conserva les trois forts de Saint-Elme, de l'Œuf et du Château-Neuf. Comme il n'avait pas assez de troupes pour résister à une population nombreuse et exaltée par ses premiers succès, il chercha à amuser Masaniello par des négociations : il promettait l'abolition des impôts sur les fruits et les farines. Mais les Napolitains ne se contentaient plus de ces concessions; ils demandaient le rétablissement des priviléges que, d'après la tradition, leur avait accordés Charles-Quint. Ces négociations durèrent plusieurs jours (8-11 juillet). Le cardinal Filomarini, archevêque de Naples, servait d'intermédiaire entre le vice-roi et les chefs populaires.

Pendant ces pourparlers, on fit contre Masaniello une tentative d'assassinat, dont les auteurs furent égorgés par le peuple. On accusa de complicité deux personnages de la maison de Caraffa, le duc de Mataloni et son frère Joseph Caraffa. Le premier parvint à s'échapper; mais le second fut arrêté, condamné à mort et exécuté sur la place du Marché. « Sa tête,

[1] *L'élu du peuple* était une sorte de tribun chargé de surveiller le capitaine général.

attachée au bout d'une pique, écrivait Fontenay-Mareuil[1], fut portée par toute la ville et enfin mise sur la maison du mestre de camp général (Masaniello). » A partir de cette époque, le chef populaire devint sombre, soupçonneux et s'habitua à verser le sang. La place du Marché fut entourée de poteaux où l'on plantait les têtes des nobles et des riches, pendant que la populace pillait et brûlait leurs maisons. La faction démagogique rompit ainsi complétement avec la noblesse napolitaine. Fontenay-Mareuil attribue ce funeste résultat au meurtre de Joseph Caraffa : « En sa mort, écrivait-il dans la même dépêche, le peuple a montré une très-grande aversion pour la noblesse, de sorte que ceux qui commandent l'ont plutôt fait mourir pour rendre les choses irréconciliables, sachant bien qu'il n'y a point de quartier pour eux, que pour crainte qu'il prît leur place, comme on s'imaginait. »

Cependant ni Masaniello ni le peuple ne méconnaissaient encore l'autorité de Philippe IV. Les Napolitains unissaient dans leurs acclamations le roi d'Espagne et le capitaine général. Les portraits de Philippe IV étaient publiquement exposés sous un dais, et les priviléges de Charles-Quint étaient toujours le but suprême des réclamations populaires. Le cardinal Filomarini pressait le vice-roi d'accorder aux Napolitains toutes les garanties qu'ils demandaient ; il

[1] Dépêche du 15 juillet 1647 ; *ibid.*

obtint enfin que le duc d'Arcos envoyât une copie certifiée de ces fameux priviléges de Charles-Quint, et lorsque Genuino, le chef politique de l'insurrection, eut reconnu et proclamé l'authenticité de l'acte, le prélat détermina Masaniello à se rendre le 11 juillet au Château-Neuf pour une entrevue avec le vice-roi. Jusqu'alors le capitaine général avait gardé ses haillons de pêcheur; mais, pour conférer avec le vice-roi, il se revêtit d'une casaque de toile d'argent, et ce fut dans ce brillant costume qu'il accompagna l'archevêque au château, pendant que le peuple le suivait et gardait une attitude menaçante. Le vice-roi accueillit Masaniello avec empressement et s'efforça de le gagner par ses flatteries et ses promesses. Comme l'entrevue se prolongeait, le peuple s'inquiéta et commença à pousser des cris. Masaniello parut alors sur le balcon du château avec le duc d'Arcos et le cardinal Filomarini. Pour donner une preuve de sa puissance sur cette multitude, il mit un doigt sur ses lèvres, et aussitôt le silence se rétablit; puis il ordonna à la foule de se retirer, et immédiatement elle s'éloigna du château.

Malgré cette domination absolue, Masaniello était assiégé par des soupçons et des terreurs continuels : sa défiance n'épargnait pas même ceux qui lui semblaient le plus dévoués, et, sous le moindre prétexte, il les envoyait au supplice. Songea-t-il à chercher un appui dans une alliance étrangère contre les perfides menées de l'Espagne et les trahisons de ses complices?

Tommaso de Santis, un des écrivains contemporains les plus autorisés[1], raconte qu'un inconnu, déguisé en femme, s'approcha plusieurs fois de Masaniello, lui dit, avec un accent étranger, que la fortune lui offrait une belle couronne, s'il avait l'habileté de se procurer l'alliance de quelque puissante nation, et ajouta plusieurs autres considérations pour l'engager à ne pas perdre une aussi favorable occasion. Mais Masaniello aurait répondu rudement qu'il n'ambitionnait d'autre couronne que celle de la Vierge, ni d'autre fortune que celle de délivrer le peuple des impôts; après quoi il reprendrait ses corbeilles et continuerait à vendre son poisson. L'anecdote paraît assez conforme au caractère du pêcheur napolitain, que la puissance n'avait pas encore enivré. Mais Genuino avait d'autres visées, et c'était lui probablement qui avait envoyé à Fontenay-Mareuil le message dont parle cet ambassadeur dans une dépêche du 22 juillet[2]. Un habitant de Nice était venu trouver Fontenay-Mareuil au nom de Masaniello et de Genuino, et lui avait déclaré que ces chefs des Napolitains étaient résolus à se donner au roi de France, à la seule condition qu'on leur garantît la conservation de leurs priviléges. « Ce que je lui ai, comme Votre Éminence peut penser, bien promptement promis, ajoute Fontenay-Mareuil, et l'ai encore assuré, outre

[1] *Istoria del tumulto di Napoli*, cité par le duc de Rivas, tome I, p. 142 de la traduction.

[2] Aff. étr., ROME, t. CV.

cela, de tous les secours dont ils auraient besoin tant par terre que par mer[1]. »

Au milieu de ces négociations mystérieuses, Masaniello affectait toujours une soumission absolue au roi d'Espagne. Lorsque, le 13 juillet, le duc d'Arcos se rendit à la cathédrale pour confirmer, par un serment solennel, les priviléges accordés aux Napolitains, il fut reçu comme le représentant du souverain. On remarqua que, pendant cette cérémonie, Masaniello donna des signes d'une exaltation poussée jusqu'au délire. Il prononça un discours incohérent, où il parla de tous les événements arrivés depuis le 7 juillet. Il déclamait avec violence et commençait à déchirer, dans ses mouvements passionnés, son brillant costume de toile d'argent. Il fallut que l'archevêque lui rappelât qu'il était dans la maison du Seigneur et le calmât par de douces paroles. L'abattement succéda alors à l'exaltation de Masaniello, et

[1] Une dépêche de Mazarin au cardinal Grimaldi, en date du 14 août 1647, parle aussi des relations que Masaniello avait cherché à nouer avec la France et ajoute même qu'il offrit de lui livrer le port de Gaëte (Aff. étr., ROME, t. CIV, f°s 353-361). Enfin dans un mémoire adressé par Fontenay-Mareuil à Servien (Aff. étr. ROME, t. CIII), il est encore question de l'envoyé de Masaniello : « Je vous dirai qu'un homme me vint hier trouver qui m'assura estre envoyé par Thomas Aniello, Genuino et quelques autres, qui ont la principale autorité dans Naples, pour me dire qu'ils se donneroient au Roi, s'il leur vouloit promettre de leur conserver leurs priviléges. Je l'ay aussitost renvoyé avec toutes les asseurances qu'il pouvoit desirer; mais je n'en puis pas prendre une toute entière jusques à ce que j'aye receu des nouvelles. Car Thomas Aniello estant mort depuis son depart, il faudra voir si cela ne les aura point fait changer. »

jusqu'à la fin de sa domination on le vit tour à tour affirmer sa puissance par des actes de violence frénétique, puis tomber dans le découragement et la prostration. Il poussa même l'extravagance, dans la journée du 14 juillet, jusqu'à se précipiter sur des groupes inoffensifs, frappant et blessant tous ceux qui se trouvaient sur son passage.

La folie de Masaniello devenait de plus en plus manifeste. Les uns l'attribuaient à un breuvage empoisonné que lui avait donné le duc d'Arcos; d'autres, avec plus de vraisemblance, n'y voyaient que le résultat des fatigues, des insomnies, des orgies prolongées, et surtout de l'infatuation d'un homme du peuple enivré par le pouvoir souverain. Les partisans les plus dévoués de Masaniello, et Genuino lui-même, reconnurent la nécessité de secouer ce despotisme capricieux et sanguinaire. Le peuple, qui avait exalté Masaniello, commençait à l'abandonner. Lorsque le 15 juillet, au point du jour, il se présenta sur la place du Marché, à cheval et l'épée nue, et voulut renouveler ses courses furieuses à travers la multitude, frappant à droite et à gauche tous ceux qu'il rencontrait, on lui lança des pierres, dont une l'atteignit et le blessa. Saisi alors d'un accès de désespoir, il entra dans l'église des Carmes, s'élança dans la chaire et, prenant un crucifix : « Peuple bien-aimé, s'écria-t-il, je ne puis voir sans une douleur extrême mes peines et mes services si indignement méconnus, payés même de la plus noire ingratitude! Sachez que ma

mort sera le signal de votre ruine; mais je vous pardonne et je vous bénis[1]. »

Enfin, le 16 juillet, comme Masaniello recommençait, dans l'église des Carmes, les discours incohérents, où il mêlait ses services, ses dangers, les trahisons qui l'entouraient, et terminait par des propositions insensées, il fallut l'arracher de la chaire et le transporter, brisé de fatigue, dans la cellule d'un religieux. Là il tomba dans un assoupissement, pendant lequel des assassins, soudoyés par le vice-roi et peut-être même par quelques-uns des chefs du parti populaire, pénétrèrent dans le couvent des carmes. A leur approche, Masaniello secoua sa torpeur et sortit de la cellule; mais à ce moment il tomba frappé par les balles de quatre arquebuses. Un boucher lui coupa la tête et un des assassins se hâta de porter au vice-roi ce sanglant trophée. Le peuple traîna par les rues le cadavre mutilé de celui dont, pendant dix jours, il avait adoré la puissance.

Le duc d'Arcos crut la révolution terminée et se hâta de rétablir les anciens tarifs. C'était bien mal apprécier cette foule mobile et passionnée, qui se prit aussitôt à regretter l'idole qu'elle venait de briser. On recueillit pieusement les restes sanglants de Masaniello et on lui fit de magnifiques funérailles. Le peuple, qui n'avait pas déposé les armes, était tou-

[1] On peut lire tous les détails que je résume dans l'ouvrage du duc de Rivas (t. I, p. 216-217); il cite l'autorité de témoins oculaires, entre autres de Tommaso de Santis et d'Alessandro Girafh.

jours maître de la ville, et le vice-roi réduit à s'enfermer dans le Château-Neuf. Fontenay-Mareuil, en annonçant à Mazarin la mort de Masaniello, ajoutait que, dans le conseil élu par le peuple, Genuino conservait la principale autorité : « Ce qui fait croire, ajoutait-il, que les choses y seront à l'avenir bien plus assurées qu'elles n'étaient auparavant[1]. »

Mazarin ne reçut que le 24 juillet les premières nouvelles de l'insurrection[2], dont nous venons de rappeler l'origine et les péripéties pendant la courte dictature de Masaniello. Le cardinal se préparait depuis longtemps à intervenir dans les affaires d'Italie ; il avait concentré de nombreuses troupes à Piombino et à Porto-Longone, et les vaisseaux français ne rencontraient plus de rivaux dans les mers de Gênes et de Toscane. Lorsque la flotte parut sur les côtes d'Italie, en juin 1647, sous les ordres du duc de Richelieu, les vaisseaux espagnols se hâtèrent de chercher un asile dans le port de Savone. Mazarin aurait voulu que le jeune amiral signalât sa première campagne par une attaque vigoureuse contre la flotte ennemie[3]. « Il s'est montré trop sage, trop prudent,

[1] Dépêche du 22 juillet 1647. (Aff. étr., ROME, t. CV.)

[2] Tome II, p. 466 des *Lettres de Mazarin*.

[3] Nani, dans une dépêche du 16 juillet 1647, parle aussi du mécontentement de la cour, qui désirait que l'on détruisît la flotte espagnole réfugiée dans le port de Savone. Les conseillers qui étaient chargés de diriger le jeune amiral alléguaient pour excuse le manque de vivres : « Li capi che assistono al duca scusano la lor ritirata col mancamento di viveri. » (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 208 v°.)

ainsi que ses conseillers, écrivait le ministre au cardinal Grimaldi[1], et a perdu la plus belle occasion qu'il pût jamais désirer d'illustrer sa première expédition maritime et d'acquérir un mérite infini en combattant et défaisant les galères ennemies, comme il y aurait vraisemblablement réussi. »

L'insurrection de Naples paraissait offrir à la flotte française une nouvelle et favorable occasion de se signaler. Mazarin témoigna, à la nouvelle de cette révolte, une joie que Nani qualifie d'inexplicable[2]; le cardinal y voyait le commencement des événements les plus heureux. Cependant il agit avec sa prudence ordinaire. Fontenay-Mareuil demandait que l'on envoyât immédiatement des secours aux Napolitains. Mais Mazarin connaissait trop la mobilité des passions populaires pour se laisser séduire par les vagues promesses de Genuino. Il croyait que l'apparition de la

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 930-931. Il faut insister sur ce passage qui signale un fait dont on ne trouve pas trace dans les historiens du temps. Mazarin se plaint : « che il signor duca di Richelieu, troppo savio e troppo considerato con i suoi consiglieri, habbia perduta la più bella occasione, che potesse mai desiderare di rendere gloriosa e per sempre memorabile la sua prima uscita in mare e di acquitarsi nel servitio del Rè un merito infinito col combattere et disfare le dette galere, come verisimilmente gli sarebbe riuscito. » Cette dépêche est datée du 26 juillet 1647; mais il était déjà question des galères bloquées à Savone dans une dépêche du 4 juillet. Voy. *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 917.

[2] Nani, dépêche du 30 juillet 1647 : « E inesplicabile l'allegrezza del cardinale Mazzarini che esagera il fatto per un preludio di felicità è d'inescogitati fortunatissimi eventi. » (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 229.)

flotte française ne servirait qu'à réconcilier les rebelles avec les Espagnols[1]. On devait attendre que le peuple napolitain s'adressât directement à la France[2]. « Il ne faut pas, écrivait-il[3], nous précipiter dans ces révolutions de Naples et de Sicile. Nous ne voyons pas que les révoltés aient des chefs capables de les diriger. » L'ambassadeur vénitien va jusqu'à dire qu'aux yeux des plus prudents ce n'était qu'un feu de paille[4].

Cependant le cardinal était trop habile et trop vigilant pour ne pas chercher à tirer parti de l'insurrection de Naples. Mais il voulait avant tout que cette multitude, qui s'agitait tumultueusemet, fût sous les ordres d'un chef puissant et respecté. Il pensa au prince de Condé. « Je suis persuadé, écrivait-il à Grimaldi dès le 26 juillet[5], qu'aucune entreprise ne peut être aussi utile que celle de Naples et qu'aucun général n'est aussi capable d'y réussir que le prince de Condé. »

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 471, 474 *et passim*.

[2] Dépêche du 14 août au cardinal Grimaldi : « Io persisto nel mio parere che sia meglio di attendere di esser chiamati à Napoli che di andarvi senza che ne sia fatta istanza. » (*Ibid.*, p. 938.)

[3] « Non bisogna correre in fretta nelle rivolutioni di Napoli e di Sicilia..... Non si vede alcuno che si renda capo di Napolitani sollevati. » (Aff. étr., ROME, t. CIV, f° 320-324. Dépêche du 26 juillet au cardinal Grimaldi.)

[4] « Un fuoco di paglia. » (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 229 v°.)

[5] « Io sono persuaso che non si possa fare impresa più utilè che quella di regno di Napoli, ne dal generale alcuno con speranza di maggiori progressi, che dal signor principe di Condé. » (*Lettres de Mazarin*, t. II, p. 931.) Dès le 4 juillet, avant l'insurrection de Masaniello, Mazarin pensait déjà à placer sous les ordres de Condé l'armée qu'on enverrait à Naples. (*Lettres de Mazarin*, t. II, p. 918.)

Il pressa le prince d'accepter cette nouvelle occasion d'acquérir de la gloire[1]. Nous n'avons pas retrouvé la lettre que Mazarin adressa à Condé ; mais on voit, par les dépêches ultérieures du cardinal[2], qu'il avait cherché à le séduire par l'espérance d'une couronne. Condé devait d'abord se rendre à Naples comme simple général, mais à la condition expresse qu'après la victoire il serait nommé roi. Cette brillante perspective ne séduisit pas le prince ; soit qu'il soupçonnât le cardinal de vouloir le tenir exilé de la France[3],

[1] Je ne sais d'après quelle autorité le duc de Rivas prétend (t. II, p. 109, de la traduction de l'*Histoire de la révolte de Naples*) que « le prince de Condé offrit d'entreprendre l'expédition à ses frais, mais qu'il rencontra dans son gouvernement une opposition formelle et inébranlable. » La correspondance de Mazarin prouve, au contraire, que ce fut le prince qui refusa de se charger de l'expédition de Naples. Outre les dépêches que nous venons de rappeler, on peut consulter le tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 530-531. Nani confirme les assertions de Mazarin ; il écrivait, le 23 juillet 1647, que le gouvernement avait engagé Condé à s'embarquer sur la flotte et à se diriger vers Naples et la Sicile pour exciter les peuples à se soulever : « Far una corsa verso Napoli e Sicilia per dar calore alle commotioni, che si sentono insorger sempre maggiori in quei regni. » (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 212 v°.) A cette époque, on ne connaissait pas encore à Paris la révolte dont Masaniello fut le chef.

[2] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 530-531.

[3] Quelques historiens du temps ont accusé Mazarin de ce projet, entre autres Labarde (*De rebus gallicis*, p. 295) : « Condæum, uti sibi regem (Neapolitani) habere vellent, omnem operam Mazarinus daturus erat, non illius caritate ullâ, sed uti tantum virum, cujus virtus atque ambitio ipsi suspectissima erat, regiæ dignitatis specie, procul amandaret. » La première partie de ce passage est confirmée par la correspondance de Mazarin. Quant à la seconde, nous en laissons la responsabilité à Labarde, dont les informations sont souvent exactes.

soit que l'échec de Lérida l'eût dégoûté des guerres lointaines, il refusa formellement de diriger l'expédition de Naples.

Cependant Fontenay-Mareuil, l'archevêque d'Aix, qui était alors à Rome, et même le prudent abbé de Saint-Nicolas pressaient Mazarin de ne pas perdre une si belle occasion d'enlever aux Espagnols les Deux-Siciles. Il vint même à la cour un envoyé de Naples, nommé dom Geronimo, pour solliciter l'intervention du gouvernement français[1]; il promettait qu'un grand nombre de Napolitains se soumettraient à Louis XIV. Il s'élevait aussi des voix en France pour engager le cardinal à prendre la défense des peuples révoltés contre l'Espagne. L'auteur du *Clovis*, Desmarets de Saint-Sorlin, poëte un peu visionnaire, prêtait à la Sibylle de Cumes un appel qu'elle adressait au cardinal en faveur de Naples[2] :

Toi, dit-elle, qui de l'Europe,
Par la ruine des tyrans,
Dois trancher les longs différends,
Viens secourir ma Parthénope.
Après cent mille maux soufferts,
Son peuple, ayant brisé ses fers,
Contre l'Ibère te réclame,
Et dans un juste désespoir
Déjà, par le glaive et la flamme,
Sappe son injuste pouvoir.

[1] Dépêche de Nani du 20 août 1647. (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 254 v°.)

[2] Page 37 et suiv. du *Recueil des éloges de Mazarin*, publié par ordre de Colbert (Paris, 1666, in-f°, de l'imprimerie d'Antoine Vitré).

. . . .
Si la place que tu remplis
Dans le noble empire des Lis
Ne sauroit souffrir ton absence ;
Aide-nous doncques en ton lieu
Par les efforts de ta puissance
Et par le bras d'un RICHELIEU[1].

Le conseil du roi délibéra sur le parti qu'on devait prendre à l'égard de Naples. « On a discuté le projet, écrivait Nani le 30 juillet[2], d'envoyer l'armée navale à Naples pour fomenter la révolte et d'y joindre les troupes qui sont en Toscane. » L'ambassadeur ajoute qu'après examen on abandonna ce dessein : on craignait que le peuple de Naples ne s'unît aux Espagnols contre les étrangers[3]. On se rappelait que les Napolitains n'aimaient pas plus la domination des Français que celle des Espagnols[4]. Le gouvernement se borna à donner à la flotte l'ordre de se rendre sur les côtes de Toscane[5] et d'y attendre les événements. Mazarin indiquait les motifs de ces résolutions dans ses dépê-

[1] On a vu que le duc de Richelieu, petit-neveu du cardinal, commandait la flotte française.

[2] « E caduto in progetto se si deve spedirvi l'armata per fomentar la rivolta et all' effetto medesimo far servir le truppe che sono in Toscana. » (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f[os] 229-230.)

[3] « Questa comparsa protrebbe servire più tosto per far tanto più presto sedar il tumulto et unir il popolo contro l'esterno nemico. » (*Ibid.*)

[4] « Il dominio di Francia niente più amato che quello di Spagna in quei regni commosti. » (*Ibid.*)

[5] « Ordine si da all' armata di portarsi nell' acque di Toscana. » (*Ibid.*)

ches à Fontenay-Mareuil[1] : « J'ai vu, comme vous, mon frère et l'abbé de Saint-Nicolas, avez cru qu'il ne fallait pas perdre un moment de temps de faire paraître notre armée navale à la vue de Naples, et que vous estimiez que l'Estrade[2] devait s'embarquer dessus avec toutes les troupes qu'il commande... Mais vous trouverez bon que je vous dise que, bien qu'il y ait beaucoup de bonnes raisons pour appuyer cet avis, celles de ne le pas faire sont encores plus puissantes. » Mazarin développait ensuite les raisons qui imposaient à la France une grande réserve, en présence d'une population divisée en plusieurs factions et qui se laissait facilement entraîner aux résolutions les plus opposées.

La population de Naples était loin, en effet, d'avoir le caractère d'unité qui aurait pu faire espérer son triomphe sur les Espagnols. Tandis que le duc d'Arcos, toujours maître des châteaux forts, y attendait les secours que Philippe IV promettait de lui envoyer, les chefs populaires n'avaient qu'une armée confuse, indisciplinée, sans cesse disposée à changer de maîtres. Elle se composait surtout des Lazares, ou Lazaroni, bandes de mendiants déguenillés, qui ne se plaisaient que dans le pillage et l'incendie[3]. La bourgeoisie, qui

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 474.

[2] Godefroy d'Estrades, qui commandait le corps d'armée de Porto-Longone.

[3] Ces détails sur la situation des affaires à Naples sont tirés d'un rapport adressé à Mazarin et conservé aux affaires étrangères (ROME, t. CIV, f[os] 367-369). Il commence ainsi : « Le cose di Napoli

s'était d'abord effacée devant la populace soulevée et menaçante, commençait à reparaître : sous le nom de *capes noires*, les marchands, les officiers de justice et de finance, s'organisaient et aspiraient à secouer le joug de cette tyrannie populaire plus intolérable que celle des Espagnols. Enfin la noblesse, que le meurtre de Joseph Caraffa avait aliénée, réunissait ses vassaux, interceptait l'entrée des provisions dans Naples et, tout en protestant contre la domination étrangère, ne voulait pas se soumettre à la tyrannie des Lazaroni.

Mazarin prétendait qu'avant de s'engager à soutenir la révolte de Naples, il fallait établir un gouvernement assez fort pour dominer ces éléments divisés et mettre de l'ordre dans ce chaos. L'union de la noblesse et de la bourgeoisie était la première condition pour y réussir. Comment la France, menacée sur sa frontière septentrionale, forcée d'entretenir des armées en Allemagne et en Espagne, entreprendrait-elle, sans péril, cette guerre lointaine? Le cardinal voulait, avant tout, que les Napolitains lui livrassent quelque place forte, comme Gaëte, où la flotte et l'ar-

sono hoggi in questo stato, etc. » Parlant de la partie infime du peuple, le mémoire s'exprime en ces termes : « Plebe, fra la quale la più pregiuditiale e pericolosa e quella che fa maggior danno con gl' incendii e con le rapine, si chiama di Lazari, etc. » Cette populace était conduite par des chefs souvent changés : Genuino avait disparu peu de temps après Masaniello ; sa conduite équivoque l'avait rendu suspect aux Napolitains. Le duc d'Arcos, avec lequel il traitait, l'avait fait arrêter et transférer en Espagne, où il mourut.

mée française pourraient trouver un asile en cas de revers. Que si les Napolitains ne pouvaient se donner un roi indigène ou étranger, qui accepterait le protectorat de la France, il fallait, au moins, qu'ils rompissent sans espoir de retour avec l'Espagne et qu'ils implorassent le secours du roi Louis XIV. Fontenay-Mareuil et les partisans de la France devaient préparer les esprits à cette résolution[1].

Zongo Ondedei, parent de Mazarin, et un de ses agents les plus actifs[2], répondit à cet appel. Il composa un mémoire sous le titre de : *Lettre d'un Napolitain écrite de Rome à un sien ami habitant Naples*[3]. Il retraçait dans cet écrit tous les griefs des Napolitains contre les Espagnols. « Il y a aujourd'hui cent ans, disait-il, que le peuple de Naples, sous la conduite d'un autre Thomas Aniello, fut forcé de prendre les armes contre le vice-roi, don Pèdre de Tolède. Le duc d'Arcos est le descendant de ce tyran dont il imitera la cruauté et les perfides menées, si vous ne savez pas lui en enlever les moyens. » L'auteur leur montrait ensuite les Hollandais, les Catalans et les Portugais s'affranchissant de la tyrannie espagnole grâce à leur alliance avec la France. Il examinait quelle forme

[1] Nous ne faisons que résumer ici les raisons que développe Mazarin dans un grand nombre de dépêches.

[2] Voy. ci-dessus, p. 217, note 2.

[3] *Lettera di un Napolitano scritta di Roma ad un suo amico à Napoli* (Aff. étr., Rome, t. CIV, f° 375 et suiv.). Cette lettre porte la date du 23 août 1647.

de gouvernement, Naples, délivrée des Espagnols, devrait adopter. Peut-elle s'ériger en république comme les Provinces-Unies? Non; les esprits y sont trop ardents pour se soumettre au régime républicain, et les rivalités trop vives entre le peuple et la noblesse pour qu'on puisse espérer de les réunir dans une république. Il faut au-dessus de tous les partis une autorité qui les domine et empêche les Espagnols de semer la haine et la division entre les diverses classes. Naples peut-elle trouver dans son sein, comme le Portugal, un descendant des anciens rois qui joue le rôle d'arbitre suprême entre les partis opposés? Non; il n'y a plus dans cette contrée de rejetons des anciennes races royales. Les Napolitains doivent donc, comme les Catalans, se donner au roi de France. L'auteur fait ensuite un pompeux éloge des sacrifices que s'impose ce royaume pour protéger la Catalogne. Enfin il montre, dans la famille royale de France, toute une génération de princes dignes de la royauté : « Voici le duc d'Anjou, dont l'esprit fait espérer des merveilles[1]; puis le duc d'Orléans, oncle du roi, et enfin le prince de Condé, signalé par tant de victoires.»

Il ne manquait pas à Naples de partisans de la France, qui voulaient entraîner le peuple à une rupture décisive avec l'Espagne et à une manifestation éclatante en faveur de Louis XIV. Un des plus ardents

[1] « Eccoti il duca d'Angio, che fa sperar meraviglie di suo spirito. » Le duc d'Anjou, frère de Louis XIV, avait à peine huit ans.

était Luigi del Ferro, qui éleva sur la place du Marché un trône, où il plaça le portrait du roi de France[1]. Mais le trône fut presque immédiatement renversé par des bandes armées. Ainsi se confirmait la pensée de Mazarin sur le danger de vouloir manger un fruit qui n'était pas mûr[2]. Un théatin, nommé Paolucci, dont Fontenay-Mareuil et le prince Thomas se servaient pour correspondre avec les Napolitains, fut arrêté par les Espagnols et mis à mort. On saisit, dans ses papiers, les lettres qui révélaient les complots tramés contre le vice-roi et les mouvements qui devaient éclater dans Naples au moment où la flotte française aurait paru[3]. Mazarin fut informé de ces événements le 4 septembre[4], et le jour même il écrivait que toutes les tentatives faites par l'ambassadeur pour soulever les Napolitains « n'avaient servi qu'à unir davantage le

[1] *Insurrection de Naples*, par le duc de Rivas, tome II, p. 58 de la traduction. Nani dit en effet que ce fut Luigi del Ferro qui le premier tenta d'entraîner les Napolitains dans le parti français: « Che presso il popolo stesso agita prima per questa corona. » (*Ambass. vénit.*, t. CVII, f° 120.)

[2] « L'avidita di mangiare un frutto non maturo ci hà causato del pregiudicio. » (*Lettres de Mazarin*, t. II, p. 485, dépêche du 6 septembre 1647). Voy. dans le même vol., aux analyses, p. 944-945, une dépêche du 4 septembre 1647.

[3] « Spagnoli con la priggiona e con la morte di quel Paolucci, apostata theatino, hanno scoperti tutti i dissegni e le trame, trovati li originali di lettere e di trattati, etc. » (Nani, dépêche du 10 septembre 1647; *Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 289.)

[4] Nani écrivait le 10 septembre qu'il y avait six jours que cette nouvelle était arrivée à Paris : « Hoggi sesto giorno arrivò corriero d'Italia etc. » (*Ibid.*).

peuple avec le vice-roi[1].» Il fallait, avant d'intervenir, laisser les événements se développer et amener une rupture complète entre les Espagnols et les Napolitains.

Une autre considération arrêtait encore Mazarin : il espérait toujours décider les Espagnols à signer la paix à des conditions avantageuses pour la France. Les principaux obstacles qui s'y opposaient étaient les intérêts de la Catalogne et du Portugal, dont la France avait accepté le protectorat. Fallait-il susciter de nouvelles difficultés en prenant hautement la défense des Napolitains révoltés? Mazarin ne le pensait pas, et même, lorsque, dans la suite, le peuple de Naples eut complétement rompu avec l'Espagne et imploré le secours de la France, le cardinal recommandait toujours à Fontenay-Mareuil de ne signer avec les Napolitains aucun traité qui pût devenir un obstacle insurmontable à la conclusion de la paix avec l'Espagne[2].

[1] Voy. l'extrait d'une lettre de Mazarin à Fontenay-Mareuil, en date du 4 septembre 1647, tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 944.

[2] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 529.

LIVRE VII

FAMILLE DE MAZARIN. — NOMINATION DE SON FRÈRE AU CARDINALAT

MORT DE GASSION. — REVERS EN ITALIE.

LE DUC DE GUISE A NAPLES. — RUPTURE DES NÉGOCIATIONS.

EMBARRAS FINANCIERS;

OPPOSITION PARLEMENTAIRE; COMMENCEMENT DE LA FRONDE.

(1647-1648)

CHAPITRE PREMIER

FAMILLE DE MAZARIN

Ambition de Michel Mazarin. — Il devient maître du sacré palais (1643), puis archevêque d'Aix (1645), et enfin vice-roi de Catalogne (1647). — Il aspire au cardinalat. — Négociations à ce sujet : Mazarin achète la présentation du roi de Pologne. — Fontenay-Mareuil réussit à faire nommer cardinal l'archevêque d'Aix (8 octobre 1647). — Michel Mazarin prolonge son séjour à Rome. — Neveux et nièces de Mazarin appelés en France. — Projet de mariage pour le neveu de Mazarin avec la fille du comte d'Alais ; il échoue.

Le marquis de Fontenay-Mareuil n'avait pas pour unique mission d'exciter et de fomenter des révoltes dans le royaume de Naples. Il avait été choisi tout spécialement pour faire nommer cardinal Michel Mazarin, et il ne cessa de travailler à assurer la promotion de ce moine ambitieux, qui avait déjà suscité plus d'une fois des embarras à la diplomatie française. Fontenay-Mareuil en avait fait l'expérience dans sa première ambassade à Rome. En 1642, Michel Mazarin avait été nommé général de l'ordre des Dominicains dans un chapitre tenu à Gênes. Le pape Urbain VIII annula cette nomination, et, comme l'am-

bassadeur de France à Rome[1] avait pris parti pour Michel Mazarin, il en résulta une menace de rupture entre la France et la cour pontificale. Fontenay-Mareuil sortit de Rome et se retira à Viterbe (18 décembre 1642). Mazarin ménagea une réconciliation entre le pape et son frère, qui renonça au généralat de l'ordre de Saint-Dominique et fut pourvu d'une des principales charges de la cour pontificale, celle de maître du sacré palais.

Michel Mazarin ne se contenta pas de cette dignité : il aspirait au cardinalat, et nous avons vu combien son ambition suscita d'ennuis et d'embarras à Nicolas Bretel de Grémonville pendant son séjour à Rome[2]. Dès que la prise de Piombino et de Porto-Longone eut relevé l'influence française à Rome, Michel Mazarin poursuivit plus vivement que jamais ses prétentions au cardinalat. Il contribua à faire nommer ambassadeur à Rome ce même Fontenay-Mareuil, dont il avait éprouvé, en 1642, le dévouement à ses intérêts. L'ambassadeur fut chargé, comme on l'a vu[3], de soutenir la candidature de Michel Mazarin. Déjà le dominicain avait été comblé d'honneurs : il était archevêque d'Aix depuis 1645 et venait d'être nommé vice-roi de Catalogne en 1647.

[1] Voy. t. I, p. 239-240. Hugues de Lionne se trouva mêlé à ces querelles, dont M. Valfrey a parlé avec détails dans son savant et intéressant ouvrage sur Hugues de Lionne et ses ambassades en Italie.

[2] Ci-dessus, p. 157 et suiv.

[3] Voy. ci-dessus, p. 366.

Mais tant de faveurs ne suffisaient pas à satisfaire son ambition. Il persista à rester à Rome, sous prétexte de s'y occuper des intérêts de la France, mais en réalité pour presser sa nomination au cardinalat. Vainement son frère lui écrivait le 12 août et le 22 août pour le presser de se rendre à son poste[1]; l'archevêque d'Aix ne tint aucun compte de ces injonctions. Dans une dépêche de septembre 1647[2], le cardinal rappelait à Michel Mazarin que lui-même, après avoir été nonce extraordinaire en France, puis promu au cardinalat et désigné comme premier plénipotentiaire pour la paix, n'avait pas dédaigné de se rendre en Piémont pour exécuter les ordres du cardinal de Richelieu. Cet exemple domestique ne toucha pas l'archevêque d'Aix. Il persista à attendre à Rome sa nomination au cardinalat, et son frère eut la faiblesse de céder à ses exigences.

La prétention de Michel Mazarin donna lieu à des négociations suivies avec le plus grand zèle par Lionne et Fontenay-Mareuil. Le cardinal aurait pu facilement faire intervenir la reine en faveur de son frère et obtenir pour lui la présentation de la couronne de France. Mais il craignait, en agissant ainsi, de choquer les plus grandes familles du royaume, qui avaient leurs candidats au cardinalat. La maison de Condé demandait le chapeau pour Armand de Bourbon, prince de Conti, frère du vainqueur de Rocroi,

[1] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 938 et 940.
[2] *Ibid.*, p. 956.

de Fribourg et de Nordlingen, et d'un autre côté Gaston d'Orléans appuyait les prétentions de son favori, l'abbé de la Rivière, à la même dignité.

Ne voulant pas solliciter pour son frère une présentation directe de la couronne de France, Mazarin eut recours à la Pologne. Pendant qu'il négociait le mariage de Marie de Gonzague avec Wladislas VII[1] et qu'il assurait à la France une importante alliance dans le Nord de l'Europe, il obtint la promesse que Casimir Wasa, frère du roi de Pologne, renoncerait à la dignité de cardinal et que Wladislas présenterait en sa place Michel Mazarin à la nomination du pape[2]. Cette affaire fut longue et onéreuse pour les finances de la France. Lorsque, enfin, la présentation de la Pologne eût été chèrement achetée, une nouvelle difficulté entrava la promotion : le pape Innocent X prétendit que le privilége des couronnes de désigner un candidat pour la dignité de cardinal était épuisé par une seule nomination, et que le roi de Pologne, en ayant usé en faveur de son frère, n'avait plus le droit de faire une nouvelle présentation.

Malgré la résistance du pape, Mazarin poursuivit cette affaire avec ténacité. L'abbé de Saint-Nicolas (Henri Arnauld), chargé d'une importante mission en Italie, avait des instructions secrètes pour presser la promotion de Michel Mazarin. De Lionne, confident du ministre, y ajoutait de nouvelles instances dans

[1] Voy. ci-dessus, p. 110 et suiv.
[2] Ci-dessus, p. 112.

une lettre du 5 janvier 1647[1], qui mérite, à plus d'un titre, d'être citée ; on y voit, en effet, que Michel Mazarin se défiait des cardinaux Bichi et Grimaldi, et qu'il accusait le premier d'avoir déjà fait échouer sa candidature. Enfin Lionne y caractérise énergiquement l'humeur de l'archevêque d'Aix, la chaleur de son amitié et son influence décisive sur le ministre son frère.

« Vous verrez, disait-il à Henri Arnauld, ce que monseigneur le cardinal vous écrit, dans une lettre particulière, touchant la nomination du roi de Pologne pour M. l'archevêque d'Aix. J'y ajouterai de plus en dernière confidence que ledit sieur archevêque se méfie un peu que M. le cardinal Grimaldi ne traverse son élévation par les mêmes motifs de propre intérêt qu'il croit qu'a fait autrefois le cardinal Bichi, ou pour le moins qu'il ne soit pas fâché qu'il s'y rencontre des obstacles et qu'on ne les surmonte point, appréhendant que, si ledit archevêque est cardinal, les affaires de la France à Rome et toute la confiance ne passent aussitôt en ses mains. Il suffira que vous en soyez averti pour avoir l'œil à la conduite dudit sieur cardinal (Grimaldi) et aux conseils qu'il vous donnera, auxquels mon dit sieur l'archevêque souhaiterait bien que vous ne déférassiez pas tant, [et] que, si vous voyiez de pouvoir faire mieux par d'autres voies que celles qu'il (Grimaldi) vous dictera, vous ne les

[1] Aff. étr., FRANCE, t. XXII des *Lettres de Mazarin*, fos 232-233.

suiviez (pas). Ce que je désire maintenant de l'amitié que vous m'avez promise, c'est que vous me fassiez la grâce d'écrire à mon dit sieur l'archevêque une lettre confidente, par laquelle vous lui témoignerez, premièrement en général, que je vous ai écrit de ses intérêts en mon particulier, avec la même ardeur que s'il s'agissait pour moi d'aller en paradis dans une heure; en second lieu, que vous lui fassiez savoir que je vous ai informé des méfiances que l'on doit avoir en cette affaire en de certaines personnes, quoique d'ailleurs bien intentionnées au dernier point pour le service de S. M., et que vous y aurez continuellement l'œil, et ferez de vous-même tout ce que vous estimerez de plus propre pour abréger chemin, sans vous attarder aux conseils ni à la direction d'autrui; en troisième lieu, que je vous ai prié de vous entendre avec mon dit sieur l'archevêque sur tout ce qui se passera, et enfin lui donner les dernières assurances d'y vouloir travailler comme si c'était pour vous-même, et bien faire valoir l'ordre que j'ai fait envoyer à Rome pour mon dit seigneur le cardinal, et que ce soit vous, et non pas M. le cardinal Grimaldi, qui ménage (*sic*) cette négociation, quoique ce soit à Son Eminence à qui le roi de Pologne doit adresser sa nomination. Vous pouvez vous acquérir en cela entièrement ledit sieur archevêque qui, même sans faire tort à mon oncle l'abbé, est le plus chaud ami que j'aie jamais connu, et, s'il parvient à la dignité qu'il mérite, comme je n'en doute point, ayant une nomination de

couronne, ou le pape montrerait trop d'animosité contre la France et Monseigneur le cardinal, il sera en poste pour obliger ses amis. »

Henri Arnauld ne put que préparer les voies à l'ambassadeur Fontenay-Mareuil, qui arriva à Rome dans les premiers mois de 1647. Toutes ses dépêches attestent avec quelle sollicitude il s'occupa d'abord de cette affaire à l'exclusion de toutes les autres négociations entamées avec la cour de Rome. Il écrivait le 24 juin 1647 : « Tout le monde croit qu'il ne faut point parler (des Barberins)[1], pendant que l'affaire de M. l'archevêque d'Aix durera, et lui-même a désiré que je ne le fisse pas, pour ne pas donner ce dégoût à Sa Sainteté, qui aussi bien, quelques raisons qu'on lui pût alléguer, ne pourrait jamais être portée à faire en un même temps deux choses de cette considération. »

L'ambassadeur acheta l'entourage du pape, son neveu le prince Camille Panfilio[2] et surtout Dona

[1] Il s'agissait toujours de la réintégration des Barberins dans leurs leurs biens et dignités. Le pape n'avait pas encore tenu la promesse dont nous avons parlé ci-dessus, p. 299-300.

[2] On a vu ci-dessus, p. 159-160, que Camille Panfilio avait obtenu, en 1645, le don de l'abbaye de Corbie; mais les revenus n'avaient pas été exactement payés par suite des différends entre la France et la cour de Rome. Fontenay-Mareuil demanda s'il pouvait promettre que cette dette serait acquittée; Lionne lui répondait au nom de Mazarin : « Quant à la question que vous me faites si l'on pourroit s'avancer à promettre que l'on laissera toucher à D. Camille les fruits échus de l'abbaye de Corbie, non-seulement S. Em., après en avoir parlé à Sa Majesté, m'a dit qu'on trouvera bon que vous le fassiez; mais que même, s'il peut être utile, vous engagerez la parole de

Olympia Panfilii, belle-sœur d'Innocent X : « Plusieurs s'imaginent, écrivait-il le 3 juin[1], que ladite signora Olympia n'a pas maintenant tant d'aversion pour la France qu'elle a eu par le passé, tant parce qu'étant fort intéressée, elle a perdu toute espérance de pouvoir s'enrichir aux dépens des Barberins et des Espagnols, que parce qu'elle voit bien que le pape ne saurait vivre dans le repos et la tranquillité qu'il désire, s'il n'est en bonne intelligence avec Sa Majesté. » Les promesses ne furent pas épargnées : Nani raconte qu'on offrit, en une seule fois, à Dona Olympia cent mille écus[2]. Bientôt Fontenay-Mareuil annonça que le pape avait pris avec lui des engagements formels[3]; mais il ajoutait qu'il serait dangereux de trop vivement insister pour qu'Innocent X déférât à la présentation du roi de Pologne. « Si on prétendait l'assujétir contre son inclination, écrivait-il à Mazarin le 4 août 1647, à la nomination du roi de Pologne, il

Sa Majesté qu'Elle suppléera plutôt du sien pour le faire jouir complétement de ce qui lui appartenoit, en cas que les friponneries d'officiers ou d'autres accidents l'aient privé de ce que ladite abbaye doit rendre ordinairement. » (Aff. étr., ROME, t. CII.)

[1] Aff. étr. ROME, t. CV.

[2] « A Donn' Olimpia cento mila scudi in un colpo si viene promissi. » (Dépêche du 30 juillet 1647; *Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 230 v°.)

[3] L'ambassadeur Nani, dans la même dépêche du 30 juillet 1647, dit que l'archevêque d'Aix lui-même avait écrit qu'il avait des espérances assurées pour le chapeau : « Scrive l'arcivescovo Mazzarini d'haver per il suo capello sicure speranze. » (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 230 v°.)

pourrait bien se venger du peu de complaisance qu'on aurait eu pour lui, ne hâter pas la promotion et se servir pour cela de l'exemple d'Urbain, qui attendit cinq ans et qu'il y eût vingt-six chapeaux vacants pour en faire une, qui était due aux princes[1]. »

Fontenay-Mareuil était d'avis de laisser au pape le mérite de nommer Michel Mazarin de son propre mouvement (*proprio motu*), sans aucune sollicitation ni pression étrangères. Il ajoutait qu'à cette condition la promotion était assurée. « Il n'a fallu que deux mois, écrivait-il, pour réduire l'affaire en un tel point qu'elle ne peut plus manquer, sans que (à moins que) le pape se veuille déshonorer et rompre de gaieté de cœur avec la France. » Dès que le succès parut certain, Lionne, qui avait pris à cette affaire une part si active, écrivit à Fontenay-Mareuil[2] : « Je vous avoue que jamais je n'eus plus de joie que m'en a donné le sujet de cette dépêche, qui vous retirera d'un des plus grands embarras du monde, et dont je ne voyais pas comment vous eussiez pu sortir, ou sans desservir M. l'archevêque (d'Aix), ou sans contrevenir à des ordres exprès du roi. Dieu soit loué que la chose

[1] Urbain VIII avait été pressé par Louis XIII, en 1624, de nommer cardinal l'archevêque de Lyon, frère du cardinal-duc de Richelieu. Il ne fit cette promotion qu'en 1629, quoique l'archevêque de Lyon eût la présentation de la couronne de France. Le frère cadet de l'archevêque de Lyon avait reçu le chapeau en 1622.

[2] Aff. étr. (ROME), t. CIII, f°s 98-99. Cette lettre, datée du 12 septembre 1647, est un peu antérieure à la promotion ; mais, dès cette époque, la nomination de Michel Mazarin au cardinalat était assurée.

a maintenant pris un autre train ! Je ne saurais vous exprimer le ravissement où je suis depuis ce matin, de voir le cardinalat de mondit seigneur en toute sûreté. Je ne me donne point l'honneur de lui écrire, le croyant déjà hors de Rome, et j'ose me promettre, Monsieur, de votre bonté, que si, par quelque accident, il y était encore, vous me ferez bien la grâce de lui en faire voir mes excuses dans cette lettre. »

La longue et laborieuse négociation de la promotion de Michel Mazarin aboutit définitivement le 8 octobre 1647. Fontenay-Mareuil écrivait le même jour à Mazarin[1] : « Enfin le pape a tenu sa promesse, et Mgr l'archevêque d'Aix a été fait ce matin cardinal avec tant de gloire et de réputation pour la France et pour Votre Éminence que l'on n'en pouvait pas souhaiter davantage. » Lionne, interprète fidèle des sentiments de Mazarin, marquait sa satisfaction par des expressions d'une vivacité extraordinaire : « Jamais il n'y eut joie qui égalât la mienne. » Il félicitait Fontenay-Mareuil d'avoir été l'instrument « de la chose, ajoute-t-il, que je passionnais le plus. Quand vous auriez été jusques ici mon ennemi, comme[2] il vous a plu de me favoriser de votre bienveillance, ayant contribué de ce que vous avez fait à cette promotion, vous pourriez faire état certain de n'avoir point au monde un serviteur plus acquis et plus zélé que moi. »

[1] Aff. étr. (ROME), t. CV.

[2] *Comme* semble pris ici dans le sens de *au point que*.

On peut juger, par les expressions d'un diplomate tel que Lionne, de l'allégresse qu'éprouva toute la famille de Mazarin[1]. Les plénipotentiaires de Munster furent informés officiellement de cette promotion. On voit, dans la lettre que leur écrivait Fontenay-Mareuil le 12 octobre 1647[2], que le pape avait consulté le roi d'Espagne avant de procéder à la nomination de Michel Mazarin, et que l'opposition de ce prince ne l'avait pas arrêté. « Il n'a [pas voulu différer] la promotion d'un seul jour, quelques instances que les Espagnols en aient faites, et n'ayant personne de recommandé par eux, il ne leur a aussi donné aucun cardinal. »

Ces correspondances diplomatiques attestent l'importance que le monde officiel de cette époque attachait à la nomination de Michel Mazarin au cardinalat. Cependant, son frère, qui y avait pris une part si active, aurait affecté, si l'on en croyait un écrit du temps[3], de recevoir cette grâce avec froideur : « Pour jouer le dernier acte de cette

[1] Voy., dans les *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 511, note 2, une lettre de Laura Martinozzi à son oncle.

[2] *Lettres de Mazarin*, *ibid.*, note 2.

[3] Aff. étr. (Rome), t. CIII, f° 189.

[4] Pièce italienne citée par MM. Loyseleur et Baguenault de Puchesse dans l'ouvrage intitulé *Expédition du duc de Guise à Naples*, p. 157 et suiv., note 1. Il faut reconnaître que cet écrit a le caractère d'un pamphlet contre Mazarin. Nani dit, au contraire, que Mazarin témoigna une joie excessive de la promotion de son frère : « Il signor cardinale ne mostro gusto all' eccesso. » (Dépêche du 22 octobre 1647 ; *Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 345.)

comédie, il reçut la nouvelle de la promotion de son frère avec un air indifférent, et comme si cette nouvelle ne le touchait en rien. » L'auteur de cette note ajoute que Mazarin ne tint aucune des promesses qu'il avait faites pour obtenir la nomination de son frère au cardinalat : il s'était engagé, dit l'écrivain anonyme, à donner quarante mille écus[1] à la signora Olympia, qui n'en a eu que de belles paroles et des objets de fabrication française pour environ huit mille écus. Les revenus de la principauté de Piombino devaient être rendus au prince Ludovisio, neveu du pape. Mazarin n'y songea plus. Enfin, l'ambassadeur Fontenay-Mareuil ne fut pas mieux récompensé que les parents du pape. Le cardinal se montra, dit l'auteur de ce pamphlet, aussi avare de bienfaits qu'il avait été prodigue de paroles. En ce qui concerne Fontenay-Mareuil, Nani confirme les assertions de la note anonyme; il prétend que le cardinal reprochait à cet ambassadeur d'avoir fait de la promotion de son frère une affaire nationale[2].

[1] *Expédition du duc de Guise à Naples*, p. 158. On a vu plus haut (p. 398) que Nani parlait de cent mille écus.

[2] « Il signor cardinale publicà ad ogni modo contro l'ambasciatore Fontanè un grave disgusto, perchè habbia prestato l'ascenso di Monsignor Mazarini sia come nationale promosso. » Le sens de ce texte n'est pas très-clair. Il semble que Nani veut dire que Fontenay-Mareuil avait considéré la promotion de Michel Mazarin comme une faveur faite à la France; ce qui aurait pu blesser les princes qui avaient des prétentions au cardinalat pour leurs familles ou leurs favoris. (*Ambass. vénit.*, *Ibidem.*)

Michel Mazarin, qui prit le titre de cardinal de Sainte-Cécile, avait été appelé à la vice-royauté de Catalogne, comme nous l'avons dit, peu de temps avant sa nomination au cardinalat. Il allait succéder à Condé dans le gouvernement de cette province. Le ministre avait quelque peine à justifier son choix; on le voit par les explications assez embarrassées qu'il donnait au duc de Longueville, le 22 août 1647[1]: « Nous avons été extrêmement en peine ici pour le choix d'un vice-roi de Catalogne, quand Monsieur le Prince reviendra; et, après avoir bien examiné l'état présent de la province et les qualités des sujets, sur lesquels on peut jeter les yeux en France pour cet emploi..., on a su de Monsieur le Prince, qui en a extrêmement approuvé la pensée, que l'on ne pouvait prendre une meilleure résolution que d'y envoyer mon frère l'archevêque pour vice-roi, afin de prendre soin du gouvernement politique, et un de MM. les maréchaux de France, pendant la campagne, pour commander et faire agir l'armée. La raison est que, comme on ne peut envoyer personne dans ce pays-là après Monsieur le Prince, qui répare à beaucoup près la perte qu'ils feront en lui..., il importe surtout de guérir l'esprit au peuple des impressions que les mal affectionnés leur donnent que la France veut les abandonner, et leur faire voir qu'on est résolu de soutenir leurs affaires aussi vigoureusement qu'on a

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 478.

jamais fait. Vous me connaissez assez, Monsieur, pour ne douter pas, je m'assure, que, quand on ferait choix, pour cet emploi, d'une personne qui me fût ennemie, j'aurais la même passion de voir réussir les affaires sous sa conduite, et le même soin de lui en faire donner les moyens que je saurais prendre pour un frère ; mais tout le monde ne le croira pas comme vous, et quand les Catalans auront parmi eux une personne qui m'est si proche et qui me doit être si chère, il sera assez mal aisé aux ennemis de leur faire croire que la France a dessein de les sacrifier ; au contraire, ils se persuaderont aisément que l'on n'oubliera rien pour faire prospérer les choses sous la direction de mon frère, et cette opinion est une des choses les plus importantes que nous ayons à souhaiter pour ce pays-là. »

Les courtisans s'empressèrent d'approuver ce choix. Le maréchal de Grammont écrivait à Mazarin[1] : « Sans flatter Votre Éminence, le choix qu'Elle a fait de monsieur son frère est une pensée dont la suite vous causera de très-grandes satisfactions, et vous ne douterez pas, s'il vous plaît, que les Catalans ne l'estiment préférablement à tout autre ; puisque leur véritable appréhension est qu'on les abandonne, et qu'ils verront clairement que, lorsque vous y engagerez votre frère, ce n'est pas à dessein de le laisser périr. » Malgré les raisons alléguées par

[1] Aff. étr. (ESPAGNE), t. XXIII, pièce 264, autographe signé.

Mazarin et l'approbation que leur donnèrent les flatteurs, il ne manqua pas de gens qui blâmèrent le choix de Michel Mazarin pour la vice-royauté de Catalogne. Les mécontents, qui devinrent bientôt les frondeurs, trouvaient extravagant « d'aller en Italie chercher un moine mendiant, jacobin de profession, de lui faire quitter son froc et sa besace, pour en faire un vice-roi de Catalogne[1]. »

Ces pamphlets ont peu de valeur historique; mais on voit par la correspondance de Nani[2] que certains personnages attaquaient cette nomination à un autre point de vue : ils accusaient Mazarin de vouloir s'emparer des gouvernements les plus importants, afin que, si un jour il arrivait en France quelque changement qui le forçât de sortir du royaume, il eût en main de quoi acheter la protection des Espagnols. Ce sont là, ajoute l'ambassadeur, des finesses de cour; mais la calomnie se répandait et contribuait à exciter le mécontentement contre un ministre qui accumulait les dignités sur son frère.

D'ailleurs, le nouveau cardinal ne se montra pas pressé de quitter Rome pour se rendre à son poste de

[1] *Lettre d'un religieux envoyée à Mgr le prince de Condé.* Cette mazarinade de 1649 est attribuée à un curé de Saint-Roch, nommé Brousse.

[2] « Dicono altri che questo sia un principio d'assumer governi, e li più importanti, affineche se un giorno mutando le cose la Francia non volesse più accoglierlo, havesse un prezzo in mano per comperare la Spagna. Sono però queste sottigliezze di Corte. » (Dépêche du 20 août 1647; *Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 258.)

Catalogne. Vainement son frère lui représentait la nécessité de sa présence dans une contrée où il fallait rassurer les esprits; Michel Mazarin persistait à rester à Rome. Avait-il le projet, comme les événements postérieurs l'ont fait supposer[1], d'échanger sa vice-royauté de Catalogne contre celle de Naples? Ce royaume était alors en lutte contre l'Espagne, et il est probable que Michel Mazarin eût préféré à une mission périlleuse, dans une contrée lointaine, le soin de diriger le peuple de Naples. En tout cas, le ministre ne se prêta pas à ces ambitieux calculs. Il ne cessait, dans toutes ses dépêches d'octobre, de novembre et de décembre 1647[2], de presser le départ du vice-roi pour la Catalogne. Il s'adressait à sa cupidité pour le décider à s'y rendre, en lui déclarant que le roi de Portugal, flatté de la pensée d'avoir un si puissant auxiliaire, lui offrait l'archevêché d'Evora qui valait quarante mille écus de rente[3]. Il lui annonçait que son équipage l'attendait déjà en Provence; qu'il y trouverait sa livrée, sa maison (*famiglia*) et ses carrosses, afin qu'il pût faire son entrée à Barcelone avec une pompe à laquelle tenaient beaucoup les Catalans[4]. Tout ce

[1] Voy. le chapitre III de ce livre, p. 457.

[2] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 961, 976, 982. Voy. les dépêches du 17 octobre, du 22 novembre, du 12 décembre 1647.

[3] Dépêche du 17 octobre 1647.

[4] « Con qualche apparenza, alla quale i Catalani sono deditissimi. » (Dépêche du 17 octobre 1647; t. II des *Lettres de Mazarin*, p. 961.)

qui pourrait lui manquer arriverait plus tard. La compagnie de ses gardes ne serait pas à sa charge. Aux deux mille cinq cents écus que le roi donnait pour cette dépense, Mazarin avait ajouté une somme de ses propres deniers[1]. Le traitement de vice-roi de Catalogne lui serait payé à partir du mois de septembre.

Malgré les promesses et les vives instances de son frère, le nouveau cardinal de Sainte-Cécile ne bougeait point de Rome. Il envoya à la cour son secrétaire pour expliquer les causes de son retard. Il croyait, disait-il, que dans l'état actuel des affaires de Naples sa présence à Rome était nécessaire[2]. Cette réponse irrita vivement Mazarin[3]. Il écrivit à son frère pour se plaindre de ces délais[4]; il était à craindre que les habitants de la Catalogne, se croyant joués, ne prissent une résolution funeste à la France[5]. « Je me console cependant, ajoutait Mazarin, en pensant que Votre Éminence, après avoir reçu mes lettres si pressantes, sera partie de Rome et aura fait le voyage en toute diligence, soit par mer, soit par terre. Je ne puis croire que la révolte de Naples ou l'indisposition

1 « Di mio proprio denaro. » (*Ibid.*)

2 Nani, dépêche du 12 novembre 1647; *Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 285 v°.

3 « Il signor cardinale se n'è alterato in estremo. » (*Ibid.*)

4 Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 977.

5 La correspondance de Nani prouve que les craintes de Mazarin n'étaient pas exagérées. « Les Catalans, dit-il, ont envoyé coup sur coup trois courriers pour demander instamment un vice-roi. » (*Amb. vénit.*, t. CVII, f° 64 v°.)

du pape aient pu la faire hésiter sur la résolution qu'elle devait prendre depuis qu'elle a connu avec tant de précision les intentions de Sa Majesté et mon propre désir[1]. Les affaires de Naples, comparées à celles de Catalogne, présentent la différence de l'ombre au corps. D'ailleurs, la présence de Votre Éminence n'est pas absolument nécessaire au succès de nos affaires à Naples, tandis qu'elle est indispensable en Catalogne, à tel point que, lorsqu'il y aurait probabilité d'un prochain conclave, votre départ pour cette province serait préférable à votre séjour à Rome. »

Le cardinal de Sainte-Cécile promit d'obéir, à moins que la santé chancelante du pape ne le retînt à Rome. Mazarin ne put supporter ce nouveau délai : « Je vois, écrivait-il à son frère le 12 décembre[2], que Votre Éminence annonce son départ pour la semaine prochaine, pourvu que le pape soit remis de son indisposition, comme s'il fallait abandonner les affaires de Catalogne pour celles du conclave ! Il est certain qu'en soutenant cette opinion, Votre Éminence se trompe ou veut se tromper, puisque, dans les affaires de Rome, elle peut, pour tout ce qui touche au service du roi, être suppléée par l'ambassadeur ou par d'autres cardinaux, au lieu que pour celles de Catalogne, la présence seule de Votre Éminence peut

[1] « Tanto precisamente le intentioni di Sua Maestà et il mio particolar desiderio. » (*Lettres de Mazarin*, t. II, p. 977.)
[2] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 282-283.

donner toute sécurité[1]. » Cette dépêche se terminait par une injonction formelle au cardinal de Sainte-Cécile de se rendre à son poste.

Michel Mazarin fut enfin obligé d'obéir aux ordres réitérés et impératifs de la cour de France : il alla prendre possession de sa vice-royauté de Catalogne, mais il n'y resta pas longtemps. Dès l'année suivante il revint à Rome, où il mourut à l'âge de trente-sept ans, au moment où le royaume commençait à être agité par les troubles de la Fronde. On ne manqua pas, à cette époque, de reprocher à son frère d'avoir prodigué l'argent de la France pour acheter le chapeau du cardinal de Sainte-Cécile. Le président de Novion dit en pleine assemblée du Parlement qu'il avait coûté douze millions[2]. Cette somme, évaluée en monnaie moderne, s'élèverait à près de cinquante millions.

Outre ce frère, qui exerça une si fâcheuse influence par ses intrigues et ses ambitions, Mazarin avait trois sœurs mariées : Laure-Marguerite, Hieronyme et Cleria. La première avait épousé Jérôme Martinozzi, la seconde Michel-Laurent Mancini ; la troisième, un personnage du nom de Muti, qui ne joue aucun rôle dans l'histoire de Mazarin. Mais les deux premières

[1] « Può portar sicurezza in ogni caso. »

[2] *Mémoires d'Omer Talon*, édition Michaud et Poujoulat, p. 276, 2e col. Le président de Novion dit « que le chapeau du défunt cardinal de Sainte-Cécile son frère... avoit coûté douze millions à la France. »

donnèrent au cardinal des neveux et nièces dont il commença à s'entourer en 1647[1]. Il fit venir en France, au mois de mai[2], son neveu, Paul Mancini, et trois de ses nièces, une Martinozzi (Anne-Marie) et deux Mancini (Laure et Olympe). Elles restèrent quelque temps en Provence[3], puis à Lyon, sous la direction de Mme de Venel[4], femme d'un conseiller au parlement

[1] Dès le mois de janvier 1647, Nani annonce que Mazarin a l'intention de faire venir en France quelques-unes de ses nièces et un neveu : « Ha risoluto il signor cardinale far venir da Roma alcune sue nezze et con nepote. » (Dépêche du 22 janvier 1647; *Ambass. vénit.*, t. CV, fo 216.)

[2] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 903. Le cardinal remercie, dans une dépêche du 29 mai 1647, le doge de Gênes d'avoir assuré le passage de ses nièces en France.

[3] D'après le *Journal d'Oliv. d'Ormesson* (t. I, p. 384), les nièces de Mazarin étaient arrivées à Paris dès le mois de juin. La correspondance du cardinal prouve qu'à cette époque elles étaient encore en Provence. Mme de Motteville dit formellement qu'elles n'arrivèrent à la cour que le 11 septembre 1647. — Voy. aussi, dans les *Ambass. vénit.*, t. CVI, fo 172 vo, une lettre du 25 juin 1647 où Nani annonce l'arrivée des nièces de Mazarin en Provence. Nani ajoute que la maréchale de Villeroi alla à leur rencontre : « La maresciala di Villeroy è andata a quel verso per accoglierle et testimoniar gli rispetto. » (*Ibid.*) A cette époque les nièces de Mazarin avaient été conduites à Lyon dont le maréchal de Villeroi était gouverneur.

[4] Cette dame, dont le nom de famille était Marie Gaillard, avait épousé M. de Venel, conseiller au parlement d'Aix. Je ne sais d'après quelle autorité M. Amédée Renée, dans l'ouvrage intitulé les *Nièces de Mazarin* (p. 40-41 de la première édition), prétend que la marquise de Senecey, de la maison de la Rochefoucauld, était gouvernante des nièces de Mazarin. La correspondance du cardinal prouve qu'elles n'avaient pour gouvernante que Mme de Venel. Voy. entre autres la lettre du 13 juin 1647, p. 908 du t. II des *Lettres de Mazarin*.

d'Aix. Mazarin voulait, avant de les présenter à la cour, qu'elles s'habituassent aux usages et à la langue de la France. Après un séjour de trois mois en province, elles vinrent à Paris en septembre 1647. Ce n'étaient encore que des enfants de neuf à douze ans. Mais déjà les courtisans les examinaient avec une curiosité qui prit chez les uns le tour de la flatterie, et chez d'autres le ton de la critique. « Chacun se pressa pour les voir, dit Mme de Motteville[1], et les spectateurs se forcèrent de les traiter tantôt d'agréables, tantôt de fort belles; même on leur donna de l'esprit par les yeux, et toutes les choses qui peuvent être attribuées par la libéralité des courtisans. »

Les remarques d'une autre nature ne manquèrent pas. « Le duc d'Orléans, ajoute Mme de Motteville[2], s'approcha de l'abbé de la Rivière et de moi, qui causions ensemble auprès de la fenêtre du cabinet, et nous dit tout bas : « Voilà tant de monde autour » de ces petites filles, que je doute si leur vie est en » sûreté et si on ne les étouffera point à force de les » regarder. » Le maréchal de Villeroi, qui avait une gravité de ministre, s'approcha de lui en même temps il lui dit aussi : « Voilà de petites demoiselles qui » présentement ne sont point riches, mais qui bientôt » auront de beaux châteaux, de bonnes rentes, de

[1] *Mémoires*, édit. Charpentier, t. I, p. 368 et suiv
[2] *Ibid.*, p. 371.

» belles pierreries, de bonne vaisselle d'argent et peut-» être de grandes dignités[1]. » En effet, Anne-Marie Martinozzi épousa Armand de Bourbon, prince de Conti, frère du prince de Condé; Laure Mancini, Louis de Vendôme, duc de Mercœur, fils aîné du duc de Vendôme et frère du duc de Beaufort; Olympe Mancini devint comtesse de Soissons, surintendante de la maison de la reine Marie-Thérèse, et donna naissance au célèbre prince Eugène.

Mais avant d'arriver à ces brillantes positions, les nièces de Mazarin furent en butte à bien des attaques. Un pamphlet de la Fronde reprochait au cardinal d'avoir « fait venir de petites harangères de Rome et de les faire élever dans la maison du roi avec un train de princesses du sang[2] ». Dans un autre pamphlet, on blâmait les distinctions que le neveu du cardinal, Paul Mancini, obtenait au Collége des jésuites de Paris[3]. Il occupait la chambre que l'on avait donnée antérieurement au prince de Conti et sa chaire dans les classes. « Rien ne faisait de différence, dit le pamphlet[4], de ce prince fantastique à un autre

[1] Nani parle aussi des bruits de mariage que l'on faisait courir, dès cette époque, pour les nièces de Mazarin : « Son destinate a matrimonii de più conspicui del regno, l'una [al matrimonio] del duca di Richelieu. » (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 172 v°.)

[2] *Lettre d'un religieux*, etc. Voy. ci-dessus, p. 405, note 1.

[3] Collége de Clermont, rue Saint-Jacques, maintenant lycée Louis-le-Grand.

[4] *Lettre du Père Michel, hermite de l'ordre des Camaldules près de Grosbois*, à Mgr le duc d'Angoulême (Paris, 1649).

effectif, sinon qu'il recevait plus d'honneurs et qu'il était bien autrement suivi, servi et meublé. » Mazarin fondait de grandes espérances sur ce neveu, et voulait lui assurer une alliance illustre. Il songea, si l'on en croit Priolo[1], à lui faire épouser la fille du comte d'Alais, gouverneur de Provence[2]. L'opposition du prince de Condé fit échouer ce mariage[3], et

[1] « De nepote Mancino, per matrimonium jungendo filiæ unicæ Alezii comitis, Condæi consobrinæ, primo cogitavit. » (*Benj. Prioli historiæ Galliæ lib. XII.*)

[2] Louis-Emmanuel de Valois, comte d'Alais, fils du duc d'Angoulême, était petit-fils du roi Charles IX. La fille du comte d'Alais, Françoise-Marie de Valois, épousa en 1649 Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, pair de France et grand chambellan. Un passage du neuvième carnet, f° 38, indique que, dès 1647, Mazarin s'occupait de préparer le mariage de son neveu avec Mlle d'Alais, en écartant les concurrents et en se conciliant la maison de Condé dont il redoutait l'opposition. Il demandait à la reine de parler à Mme la Princesse, mère de Louis de Bourbon, prince de Condé, « pour le mariage de Mlle d'Alais, lui faisant connoistre qu'elle ne consentira pas au grand chambellan. » Cette intervention de la reine ne réussit pas. On voit en effet, par la note suivante, que ce fut Condé qui fit manquer le mariage du neveu de Mazarin avec Mlle d'Alais, et deux ans plus tard Mlle d'Alais épousa le grand chambellan.

[3] « Condæus spernere visus est tale connubium, quod *per me*, Mazarinus petebat. » On voit que Priolo se trouva mêlé à cette négociation. Dans les *Carnets de Mazarin* (neuvième carnet, f° 35), Priolo est cité, mais comme un agent subalterne. Voici le passage : « Quand M. le Prince revint icy du Castelet et que M. de Longaville m'avoit fait parler du *mariage de mon neveu avec Mlle d'Alais*, il envoya dire en grande confidence à Lionne (Hugues de Lionne) par Priolau qu'il falloit m'avertir de prendre bien garde de rien faire accorder à M. le Prince sans que le mariage fust fait, etc. » L'essentiel est la constatation par Mazarin et par Priolo du projet de mariage du neveu du cardinal avec la fille du comte d'Alais. Quant aux détails de la négociation qui n'aboutit pas, nous n'avons pas à nous occuper des différences que présentent les deux textes.

Paul Mancini périt pendant les troubles de la Fronde, tué au combat de la porte Saint-Antoine.

Le mauvais succès de cette négociation ne découragea pas le cardinal. Il chercha à procurer à ses nièces des alliances capables de relever sa famille et de lui donner de puissants soutiens à Rome et en France : dès 1647, il écrivait à Fontenay-Mareuil[1] qu'il fallait travailler à réunir par des mariages les deux maisons Panfilia et Barberina. Une des nièces de Mazarin pourrait épouser un des frères du cardinal Maldachini, neveu de la signora Olympia, dont on connaissait l'influence sur le pape Innocent X. Un fils du préfet de Rome, Taddeo Barberini, serait marié à une autre nièce du cardinal. La famille Mazarin deviendrait ainsi le lien entre les deux maisons d'Innocent X et d'Urbain VIII. Cette combinaison ne réussit pas mieux que la précédente. Mais Mazarin ne cessa de travailler, avec sa persévérance habituelle, à procurer aux Mancini et aux Martinozzi des alliances illustres. Il laissait les mécontents et les envieux se déchaîner contre les *Mazarinettes*, comme on appelait ses nièces dans certains pamphlets du temps. Lui-même plaisantait des calomnies qui le représentaient comme leur père. Il écrivait de Compiègne au prince de Condé qui venait de se rendre à Paris[2]: « Je ne

[1] Dépêche du 15 novembre 1647, t. II, des *Lettres de Mazarin*, p. 973.

[2] Dépêche du 4 juin 1649.

doute point que l'on ne vous ait détrompé comme les autres sur la fourbe que j'avais faite, et que vous ne sachiez maintenant que je n'ai point de nièces, mais que ce sont mes filles. » Suivant son usage, il marcha d'un pas assuré vers son but : assurer à ses nièces de grands établissements et se donner ainsi des appuis solides dans la haute aristocratie du royaume. Mais l'élévation d'une famille dont on connaissait l'humble origine, et les prodigalités du ministre pour satisfaire l'ambition de Michel Mazarin, contribuèrent à exciter la jalousie et la haine contre le gouvernement. Voilà pourquoi nous avons dû insister sur des détails qui semblent d'abord indignes de l'histoire, mais qui méritent qu'on s'y arrête puisqu'ils ont contribué à préparer les troubles de la France.

CHAPITRE II

PUISSANCE DE MAZARIN EN 1647

D'Émery nommé surintendant des finances. — Bibliothèque de Mazarin ouverte au public. — Introduction de l'opéra en France. — Mazarin célébré par les poëtes. — Pensions données à Balzac et à Descartes. — Guerre en Flandre; Mazarin se plaint des généraux; mort de Gassion au siége de Lens (octobre 1647). — Guerre en Italie; hésitations de Mazarin. — Alliance avec le duc de Modène. — Les armées coalisées, commandées par le prince Thomas et le duc de Modène attaquent le duché de Milan. — Le duc de Modène, arrêté par le mauvais temps, prend ses quartiers d'hiver dès le mois d'octobre 1647. — Situation de Naples; proclamation de la république (24 octobre 1647).

Jamais Mazarin n'avait paru aussi puissant qu'au mois d'octobre 1647 : maître du cœur et de l'esprit de la reine, il venait d'appeler auprès de lui une famille à laquelle il préparait de grands et solides établissements. Nos armées, malgré quelques revers, avaient eu l'avantage en Allemagne, en Flandre, en Italie, et les conquêtes de la Lorraine, de l'Alsace, de Pignerol, de Casal, de Philipsbourg, de Dunkerque, de Piombino et de Porto-Longone étaient restées à la France. L'échec de Lérida ne lui avait pas enlevé la Catalogne. La trêve d'Ulm faisait espérer la pacifica-

tion prochaine de l'Empire, et déjà les conditions de cette paix paraissaient définitivement arrêtées à Munster et à Osnabrück. La défection de la Hollande s'était bornée jusqu'alors à une suspension d'hostilités avec l'Espagne ; Gassion et Rantzau, réduits à leurs seules forces, avaient balancé les succès de l'archiduc Léopold, et sans la révolte des Weimariens leur jonction avec Turenne aurait eu probablement les conséquences les plus avantageuses pour la France.

A l'intérieur, l'autorité de Mazarin s'était affermie dans le conseil. Il venait d'y faire entrer d'Émery (juillet 1647). Le président de Bailleul, nommé surintendant des finances en 1643 [1], n'en avait que le titre. C'était le contrôleur général Particelli d'Émery qui, en réalité, était chargé de l'administration. Le président de Bailleul fut congédié avec des pensions et de l'argent comptant [2]. « La cour s'étonna, dit Nani [3], que pour élever un homme odieux à tout le royaume, la reine eût trompé un ancien et fidèle serviteur qui jouit d'une réputation d'honnêteté sans pareille; mais d'Émery a la confiance du seigneur cardinal. »

[1] Voy. tome I, p. 145.

[2] « Ha ricevuto ricompenze opulenti in pensioni e contanti. » (Nani, dépêche du 22 juillet 1647 ; *Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 217.)

[3] « Con ammiratione della corte che, per elevar persona odiosa a l'estremo all' universale del regno, [la regina] habbia abusato un servo suo fedele et antico, che gode l'applauso d'ingenuità senza pari; mà perche Emery ha la confidenza del signor cardinale. » (Nani, *ibid.*)

Les écrivains, interprètes de l'opinion, proclamaient Mazarin l'égal de Richelieu. Comme son illustre prédécesseur, le cardinal cherchait à s'attacher les gens de lettres. Il leur ouvrait sa bibliothèque qu'avait formée Gabriel Naudé, et qui était fréquentée dès cette époque par un grand nombre d'hommes instruits. Naudé a pris soin de rappeler ce souvenir dans le dialogue intitulé *le Mascurat*[1] : « Quand on l'ouvrait (la bibliothèque) tous les jeudis, plus de quatre vingts ou cent personnes y étudiaient toutes ensemble, et les autres jours elle était ordinairement fréquentée de beaucoup de personnes de mérite. » Naudé cite Gassendi, Sirmond, Launoy, Ismaël Bouillaud, Aubry, Chantereau Le Fèvre, Grotius, d'Ablancourt et beaucoup d'autres savants, comme ayant profité des trésors intellectuels que le cardinal livrait au public.

Mazarin avait encore ouvert à l'intelligence une nouvelle source de plaisirs, en introduisant en France l'opéra. Il fit représenter, en 1647, *Orphée et Eurydice*, et, à cette occasion, Voiture composa un sonnet ingénieux sur la *Comédie des machines*, comme on appelait alors ce genre de spectacle :

> Quelle docte Circé, quelle nouvelle Armide
> Fait paraître à nos yeux ces miracles divers ?
> Et depuis quand les corps, par le vague des airs,
> Savent-ils s'élever d'un mouvement rapide ?

[1] Ce dialogue parut en 1649 et contient une réponse aux accusations et aux calomnies que l'on répandait alors contre Mazarin. Mascurat est le nom donné à un des interlocuteurs.

Où l'on voyait l'azur de la campagne humide,
Naissent des fleurs sans nombre et des ombrages verts.
Des globes étoilés les palais sont ouverts,
Et les gouffres profonds de l'empire liquide.

Dedans un même temps nous voyons mille lieux,
Des ports, des ponts, des tours, des jardins spacieux,
Et dans un même lieu cent scènes différentes.

Quels honneurs te sont dus, grand et divin prélat,
Qui fais que désormais tant de faces changeantes
Sont dessus le théâtre et non pas dans l'État.

Pierre Corneille dédiait à Mazarin sa tragédie de *Pompée*, et faisant allusion à l'origine romaine qu'on attribuait au cardinal et à son génie politique, il lui appliquait le vers de Virgile :

Tu regere imperio populos, *Romane*, memento.

Chapelain, qui était alors un des principaux arbitres de la renommée, publia en l'honneur de Mazarin, en 1647, une ode plus remarquable par sa longueur que par son mérite poétique. Elle n'a pas moins de quatre cent soixante vers[1].

Le cardinal, à l'exemple de Richelieu, s'érigeait en Mécène des beaux esprits. Déjà Corneille, Chapelain et Voiture touchaient des pensions. Balzac, qui se plaignait depuis longtemps d'être oublié, obtint en 1647 la même faveur[2]. Mazarin alla même

[1] Elle se trouve dans le *Recueil des éloges du cardinal Mazarin*, publié à Paris en 1666 (Antoine Vitré, in-folio).

[2] Lettre de Balzac à Chapelain en date du 2 septembre 1647, dans le tome I, p. 811-814 des *Mélanges* cités p. 304, note 4.

chercher jusqu'en Hollande le philosophe Descartes, et lui fit donner une pension dont le brevet était rédigé dans les termes les plus flatteurs. Cette faveur lui était accordée « en considération de ses grands mérites, et de l'utilité que sa philosophie et les recherches de ses longues études procurent au genre humain, comme aussi pour l'aider à continuer ses belles expériences qui requièrent de la dépense[1]. » Descartes vint à Paris, en septembre 1647, pour remercier le cardinal et le chancelier Séguier; mais il y resta peu de temps : le tumulte de cette ville lui paraissait peu favorable aux méditations d'un philosophe[2].

C'est au moment où Mazarin, entouré d'une nombreuse famille, célébré par les poëtes et les prosateurs, semble arrivé à la plus haute puissance, que sa fortune commence à décliner. Il voit échouer en Italie les plans les mieux combinés, les alliances anciennes et nouvelles se rompre, et la guerre se rallumer de toutes parts. Le cardinal espérait qu'en Flandre les affaires allaient prendre un meilleur aspect. Turenne, après avoir poursuivi les Weimariens rebelles, avait réussi à en ramener une partie, s'était ensuite rendu dans le Luxembourg[3] et avait contraint les Espagnols à diviser leurs forces. Les maréchaux de Gassion et de

[1] Ce brevet, daté du 6 septembre 1647, a été publié par Adrien Baillet dans sa *Vie de Descartes*, 2e partie, p. 327.

[2] C'est lui-même qui le dit dans sa correspondance.

[3] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 486 et 488.

Rantzau, supérieurs à l'armée qui leur était opposée, semblaient devoir l'écraser. Les espérances que faisait naître cette situation sont hautement exprimées dans une lettre que Lionne adressait à Fontenay-Mareuil le 12 septembre 1647[1] : « Nos généraux de Flandre se sont joints et marchent avec vingt-huit mille hommes effectifs (ce qui ne s'est point encore vu jusqu'ici dans une fin de campagne) contre l'archiduc qui s'est retranché en un poste sur la Lys. Les nôtres lui feront lâcher pied, ou le combattront, ou feront une entreprise considérable sur quelque place. Enfin, il est visible à tout le monde, et les Flamands mêmes ne le nient pas, que les ennemis ne sont plus que sur la défensive, et qu'ils croiraient avoir beaucoup gagné s'ils pouvaient attraper la fin de la campagne sans rien perdre. M. de Turenne est dans le Luxembourg où l'on dit qu'il a attaqué Arlon. L'archiduc a détaché Beck avec deux mille hommes, et ainsi ils seront faibles de tous côtés, et nous, de tous côtés, maîtres absolus de la campagne. »

Les espérances de Lionne, qui n'est ici que l'écho de Mazarin, furent trompées. Gassion et Rantzau provoquèrent les ennemis au combat et tentèrent même de forcer le camp dans lequel les Espagnols s'étaient retranchés ; mais ils furent repoussés avec perte[2]. Le reste de la campagne se passa dans une

[1] Affaires étrangères (ROME), t. CIII, f°s 98-99.

[2] Nani, dans une dépêche du 24 septembre 1647, parle de ce combat comme d'une affaire importante, et insiste sur les pertes

inaction qui désolait Mazarin. « Je vous avoue, écrivait-il au duc de Longueville [1], que je suis au désespoir de voir perdre, sans rien faire, le reste d'une saison dont les moments sont si précieux... Il semble que la mauvaise constellation du ciel, qui nous a tant traversés au commencement de cette campagne, dure encore, étant certain que nous avons presque le double de forces qu'a l'archiduc, et avec cela nos généraux ne peuvent se résoudre à rien entreprendre quoi qu'on leur sache mander. Je vous confesse confidemment que cela me perce le cœur. »

Gassion, n'ayant pu forcer l'ennemi dans ses retranchements ni l'attirer à une bataille, alla faire le siége de Lens [2]. Il s'y exposa avec sa bravoure ordinaire, et fut atteint d'une blessure à laquelle il succomba (le 5 octobre 1647 [3]). Il semble que Mazarin fut peu touché de sa mort. C'est à peine si l'on trouve dans ses lettres quelques mots de regret [4] sur

des Français : « Pochi offitiali se ne son ritornati ; la maggior parte di quelli delle guardie particolarmente rimasti feriti o morti sul campo. » (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 314.)

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 488-489.

[2] *Ibid.*, p. 491.

[3] Le 2 octobre d'après Moreri, le 5 d'après Mme de Motteville.

[4] *Lettres, ibid.*, p. 495. Cependant Nani dit que Mazarin a pleuré Gassion, sachant que la France a perdu son bras le plus vigoureux et le fléau le plus redoutable de la Flandre : « Con la morte sua mancherà certamente à quest' armi il braccio più forte et il flagello più infesto alla Flandria. » (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 321.) Gabriel Naudé, dans le *Mascurat*, p. 476 de l'édit. in-4° de 1650, repousse aussi les reproches adressés en cette circonstance à Mazarin. Après avoir parlé de la rudesse de Gassion, il ajoute : « Cela n'empescha

la perte d'un capitaine qui avait rendu tant de services à la France. Formé à l'école de Gustave-Adolphe, Gassion était un de ces généraux qui préféraient les camps à la cour et restaient toujours sur brèche. Il s'était signalé à Rocroi, Thionville, Gravelines, Mardik, Dunkerque. « Il n'a rien manqué à sa gloire, dit l'ambassadeur vénitien Nani[1], que d'avoir trouvé la mort dans une occasion plus éclatante... La reine a fait son éloge en déclarant que sa mort était une grande perte pour la couronne[2]. »

Gassion avait ses défauts : son humeur était brusque et hautaine. « Il traitait tout le monde en gendarme, » dit Gabriel Naudé[3]. Ses querelles continuelles avec les autres généraux lui avaient attiré des haines violentes. Enfin on l'accusait de nourrir des pensées ambitieuses. « Il avait fait faire, dit Monglat, à Courtray une citadelle[4] dans laquelle il avait mis des gens à lui, dont il faisait le siége de son empire, et d'où il levait de si grandes contributions dans toute la Flandre, qu'il en entretenait sa garnison sans rien demander à la cour..... Cette façon d'agir fit croire au cardinal qu'il ne voulait plus dépendre de lui, mais qu'il avait dessein de se can-

pas toutefois que M. le cardinal ne tesmoignast en paroles très-expresses et très-significatives combien la France perdoit en la mort d'un homme si entendu au mestier dont il faisoit profession. »

[1] *Ambass. Vénit.*, *ibid.*, f° 330 v°.

[2] *Ibid.*

[3] *Mascurat*, *ibid.*

[4] *Mémoires*, p. 180 (édit. Michaud et Poujoulat).

tonner là et de faire comme une petite république en se liant aux Hollandais. »

La ville de Lens fut prise par Villequier, mais, de son côté, l'archiduc Léopold s'empara de Dixmude (13 octobre)[1]. « Cela, dit Mazarin, a grandement servi à relever la réputation de l'archiduc en Flandre et à faire concevoir mauvaise opinion des Français[2]. » On pourrait répondre que l'armée française, qui avait tenu tête à l'archiduc, était alors dans un état déplorable. « Elle avait, dit Nani[3], lutté pendant toute cette campagne contre la faim et la fatigue ; les vivres lui manquaient ; les officiers avaient en grande partie succombé et les soldats étaient généralement mécontents[4]. » Il avait fallu un capitaine aussi énergique que Gassion pour soutenir les courages. Après sa mort, on fut embarrassé pour lui donner un successeur. Le comte d'Harcourt refusa de le remplacer[5]; le

[1] Si l'on en croit les *Carnets de Mazarin*, la défense de Dixmude ne fut pas suffisante. Le cardinal s'appuie sur l'opinion du marquis de Monti qui était alors maréchal de camp : « Le marquis de Monti... soutenant que l'archiduc, contre l'avis de tous les chefs de guerre, avoit attaqué Dixmude avec cinq mille hommes de pied et deux mille cinquante (probablement pour cinq cents) chevaux, sachant qu'il y avoit trois mille hommes dans la place et les noms des régiments, et soutenant aussi ledit marquis qu'on ne pouvoit pis faire de nostre costé. » Neuvième carnet, f° 18. Ce passage est écrit en français.

[2] Neuvième carnet, *ibid.*

[3] *Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 348.

[4] « I viveri sono mancati; li offitiali periti in gran parte, et li soldati in general malcontenti. » (*Ibid.*)

[5] « Arcourt ha ricusato apertamente l'impiego. » (*Ibid.*, f° 330 r°.)

maréchal de l'Hôpital également[1]. Rantzau n'était pas capable de diriger seul l'armée[2], comme l'avait prouvé la défaite de Dütlingen[3]. Comme on touchait à la fin de la campagne, on se borna à mettre les places en état de défense, et l'on envoya l'armée dans ses quartiers d'hiver.

En Italie la guerre ne fut pas plus heureuse. Mazarin avait concentré de nombreuses troupes à Porto-Longone sous les ordres de Godefroy d'Estrades et du marquis de Chouppes. Il comptait particulièrement sur cette armée, et sa correspondance prouve qu'il faisait un grand cas des chefs qui la commandaient. Il disait de d'Estrades[4] : « Il connaît bien le soldat, et comme il s'est formé en Hollande où l'ordre et la discipline sont exactement observés, il sait bien ce qu'il convient de refuser ou d'accorder aux officiers. » Le marquis de Chouppes, renommé pour son expérience dans la direction de l'artillerie, était aussi vanté par le cardinal. « C'est un gentilhomme d'esprit, écrivait Mazarin dans la même dépêche, vaillant, zélé, qui a vu tous les siéges qui ont eu lieu depuis le commencement de la guerre, ayant presque toujours été auprès du maréchal de

[1] « Sè gettato l'animo sopra il marescial dell' Hospital, mà intendo ch' egli pure se ne scusa. » (*Ibid.*, f° 331.)

[2] « Resta pur anche in Fiandra il marescial di Rantzo, ma non è capace d'una direttione assoluta. » (*Ibid.*, f° 330 v°.)

[3] Voy. tome I, p. 255 et suiv.

[4] Dépêche du 28 avril 1647, adressée au cardinal Grimaldi (Aff. étr., Rome, t. CIV).

la Meilleraye, dont il était le confident intime. En un mot, il est capable de toute espèce de commandement, même autre que celui de l'artillerie[1]. » Enfin le maréchal du Plessis-Praslin commandait une armée française en Piémont.

Mazarin hésitait encore sur l'emploi des forces réunies en Toscane et en Piémont. Le royanme de Naples était séduisant; mais le fruit, comme disait le cardinal, n'était pas mûr. Le duché de Milan paraissait une proie plus facile à saisir. Mazarin voyait d'ailleurs dans cette conquête un moyen de rattacher à la France les petits princes d'Italie, les ducs de Modène, Mantoue, Parme, peut-être même le grand-duc de Toscane. Il écrivait au cardinal Grimaldi le 26 juillet : « On pense ici qu'en cas qu'on ait pu ou qu'on puisse gagner M. le duc de Modène et le faire résoudre à agir de son côté, et à exécuter ce que lui-même a proposé[2], cette entreprise serait la meilleure, la plus aisée et la plus réussible (*sic*), et qui, dans la conjoncture présente, serait capable de donner plus de réputation et d'avantage aux armes du roi en Italie, et principalement si l'exemple de

[1] « Gentilhuomo di spirito, valoroso, zelante, che hà veduto tutti li assedii, che si sono fatti doppo il cominciato della guerra, essendo stato quasi sempre appresso il maresciallo della Migliare, de chi era confidentissimo, et in fine è proprio per ogni sorte di comando senza parlar di quello dell' artigliera. » (*Ibid.*) Voy. sur le marquis de Chouppes, t. I, p. 156, note 2.

[2] Une attaque contre le duché de Milan, qui devait être enlevé aux Espagnols et partagé entre les princes alliés de la France.

M. de Modène pouvait obliger quelque autre (à se joindre à nous), et je ne doute point que Votre Eminence n'ait fait son possible pour lui ôter de l'esprit toutes les difficultés qu'il a, ainsi que j'ai fait de mon côté par la réponse que lui porte le courrier qu'il m'avait dépêché.... Après ce dessein, ajoutait Mazarin, celui de Naples et de Sicile tient le premier rang. Ce second dessein, néanmoins, ne peut réussir sans intelligence avec quelqu'un qui se rendît chef des soulevés et sans l'assistance de ceux-ci. »

En conséquence, le cardinal pensait qu'il fallait d'abord envoyer à Naples un personnage habile qui pût diriger le choix du peuple et répondre de son concours. Il proposait, pour cette mission, du Plessis-Besançon qu'il avait souvent chargé de missions délicates, ou le chevalier Garnier, un des capitaines les plus estimés de l'armée navale. Après s'être assuré des dispositions des Napolitains, il faudrait arrêter le plan de campagne. Agirait-on par terre ou par mer, ou simultanément des deux côtés? « Si l'entreprise de Naples, écrivait Mazarin, se pouvait faire avec l'armée navale seule, on la pourrait tenter plus librement, vu que la réputation des armes du roi n'y serait pas beaucoup engagée; mais ayant à agir aussi par terre avec une armée entière, il la faut bien considérer et examiner mûrement, pour ne s'engager pas en une chose dans laquelle, au lieu d'acquérir de l'honneur, nous vinssions à le perdre, d'autant plus que les

conquêtes pourraient être telles et en tel endroit de ce royaume-là qu'elles nous causassent plus d'incommodité, de dépense et de dommage pour les conserver, qu'il ne nous en reviendrait d'utilité et d'avantage[1]. »

Cette dépêche semble justifier les reproches que des écrivains contemporains ont adressés à Mazarin sur sa politique incertaine dans les affaires d'Italie[2]. Mais l'hésitation est plus apparente que réelle : Mazarin était décidé à ne pas s'engager dans les affaires de Naples avant que les Napolitains eussent rompu avec l'Espagne et imploré le secours de la France. Il voulait en même temps donner un emploi utile aux forces rassemblées à Piombino et à Porto-Longone. Le Milanais, que les garnisons de Naples ne pourraient pas défendre, semblait présenter une conquête plus facile, et le cardinal n'attendait pour l'attaquer que le concours des princes italiens. Il parvint enfin à gagner François d'Este, duc de Modène. Le 1er septembre 1647, le cardinal Grimaldi, représentant du roi de France, signa avec le marquis Calcagnini, envoyé du duc de Modène, un traité d'alliance offensive et défensive[3]. Le roi de France prenait sous sa

[1] Voy. tome II des *Lettres de Mazarin*, Introduction, p. XLIV-XLVII.

[2] Labarde, *De rebus gallicis*, p. 301 : « Dubio atque hæsitante quid potissimum inciperet Mazarino. »

[3] Le texte du traité se trouve dans le *Corps diplomatique* de Dumont (édit. d'Amsterdam, 1728), t. VI, 1re partie. — Voy. aussi Nani, dépêche du 13 septembre 1647; *Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 294 v°.

protection le duc de Modène et ses États, s'engageait à lui payer une pension annuelle de cent mille livres, et à lui donner le commandement d'une armée avec toutes les prérogatives attachées à la dignité de général en chef. Cette armée devait se composer de quatre mille hommes d'infanterie et de quinze cents chevaux fournis et entretenus par la France, et d'un pareil nombre de fantassins et de cavaliers à la solde du duc de Modène. Les dépenses de l'artillerie, des équipages, des transports, des munitions, des vivres, étaient également réglées par le traité. Le duc de Modène devait s'efforcer de faire entrer dans cette alliance les autres princes italiens, et principalement les ducs de Parme, Mantoue et de Toscane. Le roi de France promettait de lui abandonner Crémone et son territoire dès que les confédérés en auraient fait la conquête. Des articles secrets garantissaient au duc de Modène la protection du roi auprès du saint-siége, une pension de trente mille livres au prince Borso, oncle du duc, et enfin stipulaient la réserve de territoires pour tous les autres princes qui entreraient dans la confédération.

Dès que le traité eut été signé, Mazarin, dont les troupes étaient prêtes, pressa le duc de Modène d'entrer en campagne : il devait attaquer le duché de Milan, du côté du Crémonais, pendant que le prince Thomas de Savoie et le maréchal du Plessis-Praslin s'avanceraient à la tête d'une armée pour le rejoindre sous les murs de Crémone. La France an-

nonçait l'intention qu'elle avait manifestée dès 1643[1] d'abandonner à ses alliés toutes les conquêtes que l'on ferait dans le duché de Milan[2].

On s'étonnera peut-être de voir le cardinal, qui avait constaté le peu de capacité du prince Thomas[3], s'adresser à lui pour diriger une entreprise aussi importante. Un des agents diplomatiques qui inspiraient le plus de confiance à Mazarin, du Plessis-Besançon, lui en ayant fait l'observation, le cardinal répondit par des éloges sur les grandes qualités du prince, sur sa prudence et sa valeur, sur la droiture de ses intentions et son dévouement pour la France[4]. Il terminait par les réflexions suivantes, qui contiennent la véritable explication de sa conduite : « Il y a pour nous-mêmes des respects (motifs) si puissants qui obligent à se servir de ce prince, qu'on ne peut s'en dispenser sans tomber en des inconvénients

[1] Voy. tome I, p. 18.

[2] « Nel Milanese la Francia non vuol retenere alcuna conquista, mà lasciar le tutte a profitto de principi che vorrano attentarle. » (Nani, dépêche du 13 septembre 1647 ; *Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 295.) Mais l'ambassadeur ne paraît pas compter entièrement sur le désintéressement de la France. Il fait remarquer que l'expédition est entreprise sous le nom de cette couronne, et que, d'après les conditions déjà arrêtées à Munster avec l'Espagne, chaque couronne doit conserver jusqu'à la ratification de la paix les pays dont elle aura pris possession.

[3] Voy. ci-dessus, p. 217 et 218, note 1. Il y avait même eu des défiances sur la loyauté du prince Thomas. On voit par une dépêche de Nani en date du 17 septembre 1647 qu'elles subsistaient encore : « Dell' intentioni del prencipe Tommaso alcuni di questi ministri... non si fidano. » (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 302.)

[4] Aff. étr. (TURIN), t. XLII. Ce volume n'a pas de pagination. Voy. *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 961.

beaucoup plus grands que ceux qu'on aurait voulu éviter. Il est certain qu'on ne saurait le laisser oisif sans le porter à chercher ailleurs de l'emploi et sa subsistance. Je vous laisse à juger quel bouleversement cela causerait dans les affaires de M. le duc de Savoie, et si, au lieu de songer à attaquer l'État de Milan, nous ne serions pas réduits, comme nous l'avons été cinq ans devant[1], à employer nos armes dans le Piémont. »

Le duc de Parme accorda le passage par ses États pour les armées coalisées, mais à condition qu'elles ne feraient que les traverser[2]. Les deux corps de troupes entrèrent en campagne vers la fin de septembre ; ils devaient se rejoindre[3] et former une seule armée assez forte pour attaquer quelque place, que ce fût en deçà ou au delà du Pô, avec espérance de s'en emparer très-promptement[4]. D'Estrades et Chouppes étaient venus se réunir au duc de Modène, à la tête d'une partie de l'armée de Piombino. Ils espéraient surprendre l'ennemi par une marche rapide. Mais le duc de Modène mit dans ses mouve-

[1] On se rappelle qu'en 1642 le prince Thomas et le prince Maurice soutenaient le parti espagnol contre leur belle-sœur, la duchesse de Savoie, et que ce fut Mazarin qui parvint à terminer la guerre civile de Piémont et à réconcilier la régente de Savoie avec ses beaux-frères. Voy. Introduction, p. LXI et LXII.

[2] Dépêche de Nani en date du 24 septembre 1647. (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 311.)

[3] « Si penserebbe d'unire ambidue le armate. » (*Ibid.*, f° 317 v°.)

[4] « Potrebbe attacar qualconque piazza di quà o di là di Po, con speranza d'acquistarla in brevissimo tempo. » (*Ibid.*)

ments une lenteur qui le rendit suspect[1]. Mazarin s'en plaignait dans une lettre du 12 octobre[2] adressée au cardinal Grimaldi : « Si Son Altesse, lui écrivait-il, continue de montrer autant d'irrésolution et craint d'avancer quelque argent, il nuira à ses propres intérêts. Il ne devrait pas montrer de lésinerie, ayant en vue des acquisitions aussi importantes que celles qui lui sont destinées. Il serait bon de lui rappeler adroitement qu'il s'agit surtout de son service. »

Un gentilhomme du duc de Modène vint enfin annoncer que l'armée de ce prince était en marche depuis vingt jours ; qu'elle avait passé le Pô[3], s'était emparée de Casal-Maggiore dans le Crémonais, et se dirigeait vers Crémone. Cette nouvelle remplit de joie Mazarin. Il écrivait le 18 octobre au maréchal du Plessis-Praslin[4] : « Ce serait un coup de partie de se présenter promptement devant Milan, avant que les uns ni les autres aient le loisir de se reconnaître, y ayant tout

[1] « Il ritardo con che si procedi alle mosse ha fatto cader in alcun sospetto. » (Nani, dépêche du 1er octobre 1647, t. CVI, f° 317 v°). L'ambassadeur vénitien insiste encore sur ces soupçons dans une dépêche du 8 octobre 1647, f° 327 v°.

[2] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 960.

[3] Nani, dépêche du 13 octobre 1647, *Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 336. On peut consulter sur cette campagne les *Mémoires de Chouppes* (édit. de 1753, t. I, p. 232 et suiv.), et les *Mém. de Navailles* (édit. de 1701, Amsterdam, Malherbe), p. 48 et suiv. Ces deux généraux firent partie de l'expédition. Chouppes donne des détails sur le passage du Pô.

[4] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 964.

sujet d'espérer par là une révolution[1].» Déjà, en effet, les Visconti, gagnés par le marquis Calcagnini, annonçaient l'intention d'abandonner le parti espagnol et de se donner à la France[2].

Mais bientôt on reçut des nouvelles moins satisfaisantes. L'expédition était entravée par les pluies qui tombaient en abondance[3]. François d'Este se plaignait de l'état des troupes arrivées de Piombino ; elles étaient hors d'état de rendre aucun service[4]. De leur coté, les Français accusaient l'indécision du duc de Modène. La marche de l'armée fut ralentie par ces diverses causes. Les Espagnols eurent le temps de mettre Crémone en état de défense, et forcèrent le duc de Modène de s'arrêter. Mazarin se désespérait de cette inaction. « Vous pouvez juger, écrivait-il le 29 octobre au maréchal Du Plessis-Praslin[5], vous pouvez juger le déplaisir sensible que l'on a ici de voir que les succès aient jusqu'à présent si peu correspondu aux espérances que nous avions conçues avec beaucoup de fondement, de faire des progrès considérables dans l'État de Milan, vu l'état de nos

[1] Nani parle des espérances que donnait le prince Thomas de se présenter bientôt devant Milan et de s'en emparer (*ibid.*, f° 336).

[2] *Ibid.*, f° 336 v°.

[3] Nani, dépêche du 22 octobre 1647 ; *Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 346.

[4] *Ibid.* : « Le truppe arrivate dalla cattiva aria di Piombino... non erano capace di rendere servitio importante. »

[5] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 967. Le maréchal dit à peine quelques mots de cette expédition dans ses *Mémoires*.

forces et la faiblesse et l'étonnement des ennemis qui se trouvaient attaqués de deux côtés à l'impourvu (*sic*). Il faut prendre patience, puisque le ciel s'en est mêlé, ayant envoyé un secours de pluies aux Espagnols, sans lequel il y a grande apparence que les choses se fussent passées autrement. » Et plus loin : « Je vous avoue que je ne puis pas comprendre comme quoi la campagne se puisse achever, sans que tant de faiblesse et de confusion, comme celles où vous avez trouvé les ennemis, ne produisent pas quelque effort considérable. »

Mais les regrets, les reproches et les plaintes de Mazarin ne purent prévaloir contre les obstacles que les intempéries de la saison, le débordement des fleuves et peut-être le mauvais vouloir des généraux opposaient à l'expédition dirigée contre le duché de Milan. C'était un grave échec pour le cardinal ; il chercha à le dissimuler en disant que l'on n'avait pas eu l'intention d'attaquer Crémone, mais seulement de faire camper les troupes dans le pays ennemi[1].

Restait Naples, où les événements s'étaient précipités pendant que Mazarin hésitait et attendait une crise décisive[2]. Le peuple n'avait pas déposé les armes ; mais il sentait chaque jour davantage le besoin d'un

[1] Nani, dépêche du 29 octobre 1647. On disait : « Che meno vi fosse disegno d'attacare Cremona, mà solo nel paese d'allogiar le truppe. » (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 360 v°.)

[2] Le cardinal avait toujours suivi attentivement les événements de Naples. Nani écrivait le 17 septembre 1647 : « Gl' avisi di Roma

auxiliaire qui le protégeât contre les Espagnols, contre la noblesse et contre ses propres égarements. Il ne recevait de la France que des promesses et des excitations. La flotte, dont on lui avait annoncé l'arrivée, ne paraissait pas; mais, malgré ces déceptions, les Napolitains persistaient dans leurs projets d'indépendance, et la lutte contre les Espagnols, bien loin de s'apaiser, redoublait de violence. Fontenay-Mareuil écrivait le 28 septembre aux plénipotentiaires français de Munster[1] : « Les bruits qui ont couru à Naples que l'armée d'Espagne y sera bientôt, ayant obligé le peuple à bâtir trois forts dans les endroits les plus éminents de la ville et qui peuvent davantage incommoder les châteaux et défendre l'entrée du port, ils continuent toujours d'y travailler, nonobstant toutes les diligences que les Espagnols ont faites pour les en divertir. »

Afin de mieux organiser la résistance, les Napolitains avaient mis à leur tête un capitaine de noble naissance, Don Francisco Toraldo d'Aragon, prince de Massa. Toraldo, prévoyant les difficultés de sa situation, subit malgré lui ce dangereux honneur; il devint bientôt suspect au peuple, qui l'accusa de ne pas pousser la guerre avec assez de vigueur. Les Napolitains voulaient s'emparer de tous les postes

hanno rallegrato il signor cardinale oltre modo, perchè han portato che l'emotioni del regno continuavano sempre più ad inasprirsi. » (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 302 v°.)

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 505, note 1.

fortifiés que conservaient les Espagnols dans l'intérieur de la ville. Toraldo le tenta; mais, soit défaut d'habileté, soit mauvais vouloir, il échoua; et on lui imposa comme collègues et surveillants des capitaines tirés de la lie du peuple.

Pendant ce temps, la flotte espagnole s'avançait sous les ordres de Don Juan d'Autriche; rejetée par une tempête sur les côtes de Sardaigne, elle ne parut devant Naples que le 1er octobre. Les galères étaient restées à Gênes; mais il y avait trente vaisseaux de guerre de diverse nature et sept brûlots. Dès que le duc d'Arcos fut averti de l'arrivée de don Juan d'Autriche, il l'alla trouver sur son vaisseau et eut avec lui une longue conférence. Le peuple, appréhendant quelque attaque subite, redoubla d'ardeur pour mettre les fortifications en bon état. Cependant, comme il n'avait pas rompu avec le roi d'Espagne, il adressa à Don Juan les présents qu'il était d'usage d'offrir à tous les généraux envoyés par leur souverain. Don Juan annonçait l'intention de confirmer les conditions accordées antérieurement par le vice-roi. On les réduisait à quatre : amnistie générale, exemption des impôts odieux connus sous le nom de gabelles[1], confirmation des sentences de bannissement prononcées par le peuple, enfin égalité des

[1] Il faut donner ici au mot *gabelles* plus d'extension qu'il n'en a ordinairement, et entendre tous les impôts sur les denrées de consommation. On se rappelle que la révolte de Naples avait commencé à l'occasion d'une taxe sur les fruits.

suffrages entre le peuple et la noblesse. Don Juan, en promettant de sanctionner toutes les concessions arrachées par le peuple, demandait qu'il commençât par déposer les armes. Les Napolitains, trompés plusieurs fois par les promesses des Espagnols, se tenaient sur leurs gardes et persistèrent à rester armés. Don Juan, qui leur avait donné, le 4 octobre, quatre jours pour réfléchir à ses propositions, n'attendit pas que ce délai fût expiré; il tenta de les surprendre par une attaque imprévue. En effet, l'artillerie des forts et des vaisseaux commença, le 5 octobre, à bombarder la ville. Cette perfidie exaspéra le peuple. Il repoussa toutes les attaques des Espagnols et se porta à des actes de violence sauvage qui devaient rendre les haines irréconciliables. Il égorgea les malades que Don Juan avait fait transporter à l'hôpital Saint-Jacques[1]. « Une femme, écrivait Fontenay-Mareuil, ayant coupé la tête à un Espagnol (car les femmes en ont fait mourir beaucoup), lui fendit l'estomac et lui arracha le cœur, et un homme trempa du pain dans le sang d'un qu'on venait de tuer et le mangea. »

Une des premières victimes de ces fureurs populaires fut Toraldo. Accusé de trahison, il fut mis à mort sur la place du Marché. Le peuple lui donna pour successeur un armurier, Gennaro Anèse, et pro-

[1] Dépêche de Fontenay-Mareuil aux plénipotentiaires, en date du 19 octobre 1647 (Aff. étr., Rome, t. CIII, f[os] 195-197).

clama le gouvernement républicain (24 octobre). C'était la rupture définitive avec la royauté espagnole. En même temps, les Napolitains, qu'excitaient toujours des émissaires de la France, s'adressèrent à Fontenay-Mareuil pour obtenir les secours de cette puissance. L'ambassadeur s'empressa de prévenir de ces événements les plénipotentiaires de Munster dans une dépêche du 26 octobre[1] : « Le peuple s'est enfin résolu à ne parler plus du roi d'Espagne et à faire ôter ses armes et son portrait de tous les endroits où on les avait fait mettre au commencement de ces mouvements. Ensuite de quoi, ils ont fait imprimer un manifeste, dont vous trouverez la copie avec celle-ci, et m'ont envoyé un religieux carme pour me prier de faire aller l'armée navale du roi à leur secours, offrant de crier : *Vive la France!* aussitôt qu'elle serait arrivée. Ce qui les a principalement portés à dépêcher vers moi et à me demander notre armée, c'est que celle d'Espagne étant là, elle donne de grandes assistances aux châteaux, et aide à maintenir certains postes que les Espagnols ont pris dans la ville, qu'ils pourraient difficilement conserver sans cela. C'est pourquoi, à l'heure même que le religieux fut arrivé, je l'envoyai à l'armée navale pour voir s'il y avait moyen de disposer ceux qui la commandent à faire ce voyage, tant pour priver les Espagnols de cet avantage que pour combattre l'armée d'Espagne

[1] Affaires étrangères (ROME), t. CIII, f° 210.

qu'on sait assurément être en mauvais état à cause de la tempête dont elle a été fort maltraitée et qu'elle a aussi perdu la plus grande partie de ses meilleurs hommes aux combats qui se sont faits dans Naples. Mais au cas qu'ils n'y veuillent pas aller, celui qui conduit ce religieux a charge de le mener à la cour, afin que Leurs Majestés étant informées de cette affaire, ils se disposent plus facilement à ordonner toutes choses qui seront nécessaires pour cela. »

CHAPITRE III

LE DUC DE GUISE A NAPLES (1647).

Mazarin se décide à intervenir à Naples. — L'arrivée du duc de Guise à Naples (15 novembre) déconcerte les projets de Mazarin. — Expédition d'Aversa (12 décembre). — Arrivée de la flotte française (18 décembre ; combat de Castellamare. — Négociations de l'abbé Baschi. — La flotte française s'éloigne. — Le duc de Guise perd sa popularité. — Naples est livrée aux Espagnols (6 avril 1648).

La révolution de Naples était arrivée au point que Mazarin appelait sa maturité. « D'Émery m'a dit ces jours derniers, écrivait Nani le 5 novembre[1], que l'on espérait que les Napolitains, qui jusqu'à présent avaient refusé les secours de la France, allaient maintenant les appeler, parce qu'ils ne pouvaient plus attendre de l'Espagne que rigueur et violence. » C'était le moment que le cardinal attendait pour intervenir, et il se félicitait de sa prudente temporisation

[1] « M'ha detto in questi giorni Emery, che si sperava che il popolo [di Napoli], ch' ha ricusato sin' hora li soccorsi di Francesi, li chiamarebbe al presente, accortosi che da Spagnoli non ha che attendere se non il rigore e la forza. » (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 371 v°.)

dans un mémoire adressé à Fontenay-Mareuil au nom du roi. « Sa Majesté, lui écrivait-il[1], a appris, par la dépêche de M. l'ambassadeur, les nouvelles révolutions arrivées à Naples depuis l'arrivée de Don Juan d'Autriche avec l'armée navale d'Espagne, et que les choses sont enfin venues au point où l'on avait toujours jugé qu'elles viendraient, pourvu que nous ne nous précipitassions pas à y vouloir prendre part hors de temps, c'est-à-dire avant qu'y être appelés par les peuples mêmes, ou qu'ils n'eussent mis les affaires dans les dernières extrémités et hors d'apparence de réconciliation avec les Espagnols. »

Après l'éloge de la circonspection avec laquelle la France avait agi, Mazarin annonçait que la flotte de Toulon avait reçu l'ordre de se rendre à Naples. Maintenant, le cardinal comptait diriger la révolution napolitaine et en recueillir tous les fruits : nomination d'un roi choisi dans la famille royale, ou du moins subordonné à la France ; réconciliation du peuple et de la noblesse ; occupation de quelques ports et places fortes par les Français pour assurer un asile à la flotte et indemniser le royaume de ses sacrifices ; tout ce qu'il avait souvent recommandé dans ses dépêches allait enfin se réaliser. Déjà arrivaient à la cour des lettres adressées au roi, à la reine et au cardinal par le sénat et le

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 524, note. Le mémoire porte la date du 15 novembre.

peuple de Naples[1], pour implorer le secours de la France et se soumettre au roi. Tout semblait réussir à souhait, lorsqu'un événement imprévu vint déranger les plans de Mazarin.

Il y avait, à cette époque, à Rome un prince français, Henri de Lorraine, duc de Guise, plus connu par ses aventures galantes que par son rôle politique[2]. Né en 1614, il avait d'abord été destiné à l'Église et nommé archevêque de Reims; mais il n'avait reçu aucun des ordres sacrés, et il ne tarda pas à renoncer à la carrière ecclésiastique. Il épousa, en Belgique, Honorée de Berghes, comtesse de Bossu; mais comme le mariage n'avait pas été contracté dans les formes exigées par les lois françaises, il ne fut pas reconnu par sa famille. Le duc de Guise, étant tombé amoureux d'une des filles de la reine, M[lle] de Pons, voulut l'épouser et se rendit à Rome pour obtenir l'annulation de son mariage avec la comtesse de

[1] « Sottoscritte per nome del senato e popolo Napolitano. » (Nani, dépêche du 19 novembre 1647, *Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 395.)

[2] Voy. tome I, p. 184 et suiv. Nous renvoyons pour l'histoire du duc de Guise aux ouvrages spéciaux sur son expédition; nous n'en parlerons que dans la mesure nécessaire pour faire apprécier ses relations avec la France. On peut consulter les *Mémoires du duc de Guise;* l'*Histoire des révolutions de Naples*, par le comte de Modène; le recueil de pièces diplomatiques publié par MM. Loyseleur et Baguenault de Puchesse sous le titre d'*Expédition du duc de Guise à Naples;* l'ouvrage de M. Pastoret intitulé : le *Duc de Guise à Naples;* enfin l'*Histoire de l'insurrection de Naples*, où le duc de Rivas a résumé les documents italiens et espagnols relatifs à ces événements. Voy. aussi la dernière partie de l'intéressant ouvrage de M. Henri Forneron intitulé : *les Guises* (Paris, Plon, 1878, 2 vol. in-8).

Bossu. Les lenteurs de la procédure l'y retinrent longtemps, et il s'y trouvait au moment où arriva la nouvelle de la révolte des Napolitains. Le duc de Guise descendait par les femmes des anciens rois de Naples, de la maison d'Anjou ; il avait de la valeur et de l'ambition, un extérieur brillant, une éloquence facile et séduisante, en un mot les qualités qui entraînent le peuple.

Sans calculer les dangers de l'entreprise, il s'offrit aux Napolitains comme un chef capable de les affranchir du joug de l'Espagne. Dès la fin d'août ou le commencement de septembre 1647, il espérait être élu général par le peuple révolté, et il envoyait un courrier en France pour annoncer ses projets et demander l'assistance du roi [1]. Le cardinal ne prit pas d'abord au sérieux les projets du duc de Guise ; il connaissait sa légèreté et son incapacité politique ; il était persuadé qu'il était dupé par des imposteurs et prenait ses désirs pour des réalités [2]. Cependant Mazarin n'ignorait pas à quels caprices pouvaient se laisser entraîner les Napolitains, et il ajoutait prudemment : « Il serait difficile, néanmoins, de porter un jugement sur les passions d'un peuple aussi extravagant [3]. »

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 485-486.

[2] « Io per me sono dello stesso parere, che il signor duca si lasci portare troppo facilmente dal suo desiderio e che venghi abusato da chi tratta seco. » (*Ibid.*)

[3] « Nondimeno malamente si può dar giuditio delle risolutioni di un popolo così stravagante. » (*Ibid.*)

En effet, les envoyés napolitains, froidement accueillis par l'ambassadeur Fontenay-Mareuil, auquel Mazarin avait recommandé, dans l'origine, une grande circonspection, s'adressèrent de préférence au duc de Guise, dont le nom illustre, l'affabilité, l'éloquence naturelle et les grâces séduisantes les enchantaient. L'archevêque d'Aix, Michel Mazarin, qui s'était rendu à Rome pour hâter sa promotion au cardinalat, n'imita pas la prudente réserve de son frère. Impétueux et téméraire comme le duc de Guise, il se lia avec lui et contribua, par ses exhortations et ses promesses, à le jeter dans cette aventure périlleuse. Le cardinal, sachant que l'affaire prenait un caractère plus sérieux, écrivit à l'ambassadeur le 7 octobre pour lui déclarer que l'autorisation sollicitée par le duc de Guise lui était formellement refusée[1], « n'étant, disait-il, ni de sa réputation, ni de la dignité de cette couronne, qu'il s'embarque dans une affaire si scabreuse sans prendre bien ses sûretés. »

Comment concilier cette déclaration formelle de Mazarin avec une prétendue lettre du roi en date du 5 octobre, par laquelle le gouvernement s'empressait d'accorder au duc de Guise l'autorisation qu'il demandait? Voici le début de cette dépêche, où l'on fait parler Louis XIV dans les termes suivants : « Mon cousin, ayant eu avis par vos lettres et par

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 506.

celles du marquis de Fontenay, mon ambassadeur à Rome, de la recherche qui vous est faite par ceux de la république de Naples pour aller commander leurs armées contre les Espagnols, j'ai bien voulu vous témoigner par celle-ci, que je vous écris de l'avis de la reine régente madame ma mère, que j'agrée que vous acceptiez les offres qui vous sont faites de leur part[1]. »

Cette prétendue autorisation du roi est en désaccord formel, non-seulement avec la lettre de Mazarin à Fontenay-Mareuil, mais encore avec une dépêche que le cardinal adressait à son frère, l'archevêque d'Aix, le 17 octobre 1647[2]. On voit en effet, dans cette dernière lettre, que Mazarin ne croit pas que le peuple napolitain puisse se décider à élire pour général le duc de Guise. Enfin, le texte même de la lettre du roi fait douter de son authenticité, au moins pour la date qu'on lui a donnée. Il est question de la république de Naples dans cette pièce datée du 5 octobre, tandis que la république napolitaine ne fut proclamée que le 24 octobre. Nous

[1] L'original de cette lettre se trouve dans les archives d'Espagne, et une copie a été conservée dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale. C'est d'après cette copie que MM. Loyseleur et Baguenault de Puchesse ont publié cette lettre du roi au duc de Guise, dans leur curieux et savant recueil intitulé : *Expédition du duc de Guise à Naples*, p. 127-128.

[2] J'ai publié cette dépêche du 17 octobre dans le tome II des *Lettres de Mazarin*, Introduction, p. L, note 1, et je l'ai comparée avec le texte fort différent de l'original qu'avait donné M. de Pastoret dans son ouvrage intitulé : *Le Duc de Guise à Naples*.

verrons plus loin dans quel but et à quelle époque cette lettre a été écrite; mais il importait d'établir dès maintenant que la date en est fausse, et qu'en octobre 1647 le duc de Guise se lança dans l'entreprise de Naples malgré la défense formelle du roi.

Henri de Lorraine n'avait ni argent, ni munitions, ni troupes. La flotte française, qui aurait pu protéger son expédition si le roi de France l'eût réellement approuvée, était encore sur les côtes de Provence. Mais rien ne put arrêter le duc de Guise. Ayant appris que les Napolitains avaient envoyé à Rome quelques felouques montées par des pêcheurs, il n'hésita pas à s'y embarquer le 13 novembre, échappa aux vaisseaux ennemis chargés de surveiller la côte, et débarqua le 15 novembre près de Naples, dont le peuple l'accueillit avec enthousiasme[1].

Mazarin, bien loin d'approuver cette entreprise, écrivait à son frère que le duc de Guise n'avait pas les qualités qui étaient surtout nécessaires pour diriger le peuple de Naples : la prudence et l'expérience[2]. Il exposait ensuite les trois conditions qui auraient pu, à son avis, assurer le succès de la révolution napolitaine[3] : il aurait fallu d'abord s'emparer des châteaux forts qu'avaient conservés les Espagnols et les

[1] Voy. *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 556, note 2.

[2] « Non hà la qualità, che sarebbe sopra tutte le altre necessaria, cio è un experimentata prudenza. » (*Ibid.*, p. 976.)

[3] « La sostanza tutta di questa affare si riduce à tre punti principali, etc. » (*Ibid.*)

expulser des îles voisines de la côte; ensuite assurer l'union du peuple et de la noblesse pour combattre l'ennemi commun; enfin préparer le peuple à recevoir un roi, parce que, disait Mazarin, le gouvernement républicain n'est pas praticable[1] et produira des divisions perpétuelles dont profiteront les Espagnols. Après avoir nettement indiqué le but de sa politique dans cette question napolitaine, Mazarin montrait combien il eût fallu d'habileté pour triompher de toutes les difficultés.

Ni le duc de Guise[2] ni ses deux principaux conseillers n'avaient la capacité requise. C'étaient le comte de Modène[3] et Marc-Duncan de Cerisantes. Le premier s'occupait d'astrologie, et persuadait au duc de Guise que la couronne de Naples lui était destinée. « Il pourra le porter, écrivait Mazarin[4], à pratiquer des moyens non-seulement de le ruiner, mais de faire perdre à cette couronne (de France) les avantages qu'elle pourrait autrement espérer avec raison d'une si favorable conjoncture. » Le second était un aventurier qui avait cherché fortune en Suède, en Turquie et en Italie. « On remarque jusqu'ici dans sa conduite, écrivait Ma-

[1] « Perche lo stato di Republica non è praticabile. » (*Ibid.*)

[2] Voy. encore sur le duc de Guise, *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 505 et surtout p. 526.

[3] Esprit de Raymond de Mormoiront, comte de Modène. Il a laissé une *Histoire du soulèvement de la ville et du royaume de Naples*, dont nous avons parlé page 368, note 1.

[4] *Lettres*, t. II, p. 526.

zarin[1], qu'il a plus de vanité que de tête ni de prudence. »

Pour remédier à l'incapacité du duc de Guise et de ses conseillers, Mazarin aurait voulu que Fontenay-Mareuil pût se rendre à Naples. « Ce serait un grand coup, lui écrivait-il[2], si, sans hasarder la dignité du roi, vous pouviez aller sur l'armée navale faire un tour à Naples, ne doutant point que votre présence ne mît bientôt les choses au point où nous les pouvons souhaiter, suppléant à ce que M. de Guise aurait fait. » A défaut de l'ambassadeur, que sa dignité pouvait retenir à Rome, Mazarin aurait voulu que l'abbé de Saint-Nicolas, Henri Arnauld, qui avait une grande connaissance des affaires d'Italie, allât rejoindre et diriger le duc de Guise[3]; mais ce dernier ne se souciait pas d'être tenu en bride par de pareils conseillers. Il envoya à la cour Georges d'Aubusson, abbé de La Feuillade, pour témoigner de son antipathie contre Henri Arnauld[4]. Néanmoins Mazarin persistait dans sa résolution et déclarait que l'abbé de Saint-Nicolas était « de telle probité et suffisance », qu'on devait croire qu'il s'acquitterait toujours bien de toutes les missions dont il serait chargé[5]. Mais Henri Arnauld lui-même redoutait le voyage de Naples; il

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 535.
[2] *Ibid.*, p. 528.
[3] *Ibid.*, p. 528 et p. 562.
[4] *Ibid.*, p. 562.
[5] *Ibidem.*

allégua sa santé pour s'en dispenser. Le duc de Guise resta abandonné à lui-même et aux conseils de Modène et de Cérisantes, qui étaient loin d'inspirer de la confiance au cardinal.

Cependant les premiers actes du duc de Guise témoignèrent plus de prudence et d'habileté que Mazarin n'en attendait de ce prince. Accueilli par un peuple enthousiaste, il alla d'abord à l'église du Carmel, une des plus fréquentées de Naples, se mettre, ainsi que la ville, sous la protection de la Vierge. Près de là, Gennaro Anèse habitait la tour ou tourion des Carmes, dont il avait fait une sorte de citadelle et où il avait entassé des meubles précieux, fruit de ses pillages. Le duc de Guise alla le visiter dans ce repaire et consentit à y recevoir une hospitalité dont il a tracé un étrange tableau. Il parle d'abord de Gennaro Anèse. « C'était, dit-il[1], un petit homme de fort méchante mine, fort noir, les yeux enfoncés dans la tête, les cheveux courts, qui lui découvraient de grandes oreilles, la bouche fort fendue, la barbe rase, qui commençait à grisonner; le son de sa voix était fort gros et fort enroué, ne pouvant dire deux paroles de suite sans hésiter; continuellement en inquiétude et si rempli d'appréhension que le moindre bruit du monde le faisait tressaillir. Il était accompagné d'une vingtaine de gardes dont la mine n'était pas plus relevée que la sienne. Il avait un collet

[1] *Mém. du duc de Guise* (édit. Michaud et Poujoulat, p. 53).

de buffle, des manches de velours cramoisi, des chausses d'écarlate, un bonnet de toile d'or de même couleur sur la tête, qu'il eut assez de peine de m'ôter en me saluant, une ceinture de velours rouge garnie de trois pistolets de chaque côté. Il ne portait point d'épée, mais en récompense il tenait un gros mousqueton dans la main. »

Tel était l'homme, peint un peu en caricature, dont le peuple de Naples avait fait son chef. Bientôt survint un autre personnage se disant ambassadeur de France. C'était ce même Luigi del Ferro dont la tentative prématurée avait soulevé une partie du peuple napolitain[1]. Le duc de Guise dit qu'il avait « plutôt la figure d'un fou échappé des Petites-Maisons que d'un ministre d'une grande couronne[2]. » Obligé de ménager ces chefs populaires, le duc dîna avec Gennaro Anèse qui n'avait pour cuisinier que sa femme. « Elle apporta le premier plat, habillée d'une robe de brocart bleu en broderie d'argent, avec un garde-infant[3], une chaîne de pierreries, des pendans d'oreilles de diamants, et, en ce superbe équipage, il la faisait beau voir faire la cuisine, laver les plats et se divertir l'après-dînée à blanchir et étendre du linge. » Le duc de Guise sut toutefois dissimuler les dégoûts

[1] Voy. ci-dessus, p. 386.
[2] *Mémoires*, p. 53, 2e col.
[3] Espèce de ceinture rembourrée que l'on appelait aussi *vertugadin*.

du grand seigneur, et partagea, non sans répugnance, le lit de Gennaro[1].

Dès le lendemain, il reconnut que l'État de Naples était loin d'être prospère : il n'y avait plus de vivres que pour une douzaine de jours[2], et au lieu d'une armée de plus de cent mille hommes qu'on lui avait promise, il trouvait à peine quatre mille fantassins et trois cents cavaliers en état de servir[3]. Il reconnaissait en même temps que le peuple était profondément divisé; qu'un des chefs, Pepé Palombo, était ennemi implacable de Gennaro Anèse, et que la guerre intestine menaçait de se joindre à la guerre extérieure. Son premier soin fut de parcourir la ville, d'apaiser les haines et de s'opposer aux violences. Il fit mettre en liberté un certain nombre de nobles que Gennaro voulait livrer au supplice, défendit les pillages et prit sous sa protection les biens des riches bourgeois et de la noblesse. Ces premiers actes achevèrent de lui concilier la majorité des Napolitains, et ce fut au milieu des acclamations de joie que le cardinal Filomarini, archevêque de Naples, lui remit l'épée comme symbole de la puissance militaire et le proclama généralissime du peuple[4]. Toute la ville était en fête : les rues étaient ornées de tapis précieux, et l'encens

[3] *Mém. du duc de Guise*, p. 55-56.
[2] *Ibid.*, p. 54.
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.*, p. 59.

fumait en l'honneur du duc[1], devant lequel on portait l'épée nue, symbole de souveraineté; les femmes jetaient des fleurs sous les pieds de son cheval. C'était un véritable triomphe.

Il fallait justifier cet enthousiasme d'une foule mobile dans ses passions, et avant tout lui assurer des vivres en rétablissant les communications avec la campagne. La noblesse, irritée par les violences de la populace, avait pris les armes, occupé Aversa et intercepté tous les chemins par lesquels les provisions pouvaient arriver dans Naples. Le duc de Guise sortit de cette ville à la tête d'une petite armée et se dirigea vers Aversa. Il montra une brillante valeur dans plusieurs rencontres; mais il fut mal soutenu par les troupes qu'il avait amenées de Naples, et le succès paraissait indécis, lorsqu'il apprit que la flotte française, qu'il attendait depuis longtemps, venait enfin de paraître[2]. L'arrivée de ce secours remplit tous les Napolitains d'espérance : ils comptaient sur des renforts de troupes, sur des subsides, des vivres et des munitions de guerre. C'était la puissance victorieuse de la France qui venait assruer leur délivrance.

L'armée navale, forte de vingt-six vaisseaux de

[1] « Mulieribus thura pro liminibus ædium accendentibus. » (Labarde, *De rebus gallicis*, p. 299.)

[2] Voy. une dépêche adressée aux plénipotentiaires de Munster. (*Lettres de Mazarin*, t. II, p. 558, note.)

guerre[1], était partie de Toulon dans les derniers jours de novembre; elle arriva le 19 décembre en vue de Naples. Elle était sous les ordres du duc de Richelieu et du bailli de Valençay, qui paraît avoir été, dans cette campagne, l'homme de confiance de Mazarin. Le jeune duc de Richelieu avait peu de capacité, et c'était uniquement par respect pour la mémoire du cardinal, son grand oncle, que Mazarin lui avait confié le commandement nominal.

Le prince Thomas aurait voulu obtenir la direction des troupes qui s'embarquèrent sur la flotte française. Il se plaignait vivement qu'un autre l'eût supplanté dans une entreprise dont il avait été le promoteur[2]. Il rappelait les promesses que Mazarin lui avait faites en 1646, le projet de traité qui avait été remis à cette époque au marquis d'Argenson et qui lui réservait la couronne de Naples[3]. Il faisait valoir ses relations avec la noblesse de ce royaume, dont Mazarin aurait voulu s'assurer. Mais le cardinal avait reconnu l'incapacité de ce prince au siége d'Orbitello; il éluda toutes les ouvertures qui lui furent faites de sa part et, mettant en avant la mobilité des

[1] On trouve un journal de l'expédition rédigé par le duc de Richelieu, à la suite de l'*Histoire du soulèvement de Naples*, par le comte de Modène (édit. de 1826).

[2] Nani, dépêche du 17 décembre 1647 : « Il prencipe Tomaso si duole alle stelle che da un disegno promosso da lui et nel quale s'è per primo imbarcato si trovi un altro al possesso. » (*Ambass. vénit.*, t. CVII, f° 29.)

[3] Voy. ci-dessus, p. 174-175.

Napolitains, il répondit qu'un prince de son rang ne devait pas s'exposer aux caprices d'une pareille populace[1].

Le gouvernement français attachait la plus grande importance à cette expédition. Lionne écrivait à Fontenay-Mareuil le 16 décembre[2] : « Voici une saison-morte pour les nouvelles, si ce n'est pour celles que vous avez envoyées de Naples, qui sont aujourd'hui la grande affaire et la décisive de la paix ou de la guerre, de la ruine entière ou de quelque salut de la monarchie d'Espagne. L'arrivée de notre armée navale et ce qu'elle fera sera la crise de la maladie, qui sauvera l'infirme ou l'achèvera. Vous pouvez croire, monsieur, que ce n'est pas sans beaucoup d'impatience que nous attendons les premiers avis qui doivent venir de ce côté-là. Nous calculons les heures et les moments de l'arrivée du courrier. »

Quel était le but réel de l'expédition? Il est incontestable que Mazarin voulait profiter de la révolte de Naples pour enlever ce royaume à l'Espagne. Il avait préparé l'insurrection napolitaine et n'avait cessé de l'exciter par des promesses de secours; mais pour en assurer le succès, il fallait, à son avis, un autre chef que le duc de Guise. Mazarin avait toujours regardé la présence de ce personnage comme un malheur pour Naples. Il écrivait dès le 30 novem-

[1] Tome II des *Lettres de Mazarin*, p. 978.
[2] Affaires étrangères (ROME), t. CIII, f° 280.

bre à l'ambassadeur Fontenay-Mareuil que les qualités mêmes du duc de Guise, sa valeur, son éloquence, seraient plus funestes qu'utiles, parce qu'il s'en servirait pour empêcher le rétablissement d'une royauté à laquelle il ne pouvait aspirer[1]. « On aurait préféré un prince italien, dit Nani[2], et celui qui paraît le mieux convenir serait le duc de Modène. »

Mazarin accusait les partisans du duc de Guise d'avoir engagé les Napolitains à fonder une république à l'imitation de celle des Provinces-Unies, et à donner à ce prince des pouvoirs semblables à ceux du stathouder de Hollande[3]. Le duc de Guise était donc aux yeux de Mazarin le principal obstacle aux institutions politiques que le cardinal aurait voulu imposer à Naples, et sur lesquelles il s'était expliqué dans la lettre adressée à son frère et citée plus haut[4]. De là à la pensée et à l'ordre secret d'arrêter et d'enlever le duc de Guise la transition était facile. Il semble que l'ambassadeur Fontenay-Mareuil, qui n'agissait que d'après les instructions du cardinal, avait approuvé ce projet. Le comte de Brienne lui écrivait, en effet, en parlant du duc de Guise[5] : « Le con-

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 534.

[2] « Si conclude per tanto che un prencipe italiano sarebbe più opportuno d'ogni altro, et nell' enumeratione di essi pare che sopra tutti Modena quadri al bisogno. » (Nani, dépêche du 2 décembre 1647; *Ambass. vénit.*, t. CVII, f° 9 v°.)

[3] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 561.

[4] Ci-dessus, p. 446-447.

[5] *Expédition du duc de Guise à Naples*, par MM. Loyseleur et Baguenault de Puchesse, p. 275.

sentement que vous donniez qu'on s'assurât de lui. » Ce qui est certain, c'est que le duc de Guise se tint sur ses gardes, refusa de se rendre à bord de la flotte pour conférer avec le duc de Richelieu, et ne retira aucun avantage de cette expédition sur laquelle il avait fondé de si grandes espérances.

L'armée navale de France était cependant arrivée dans les conditions les plus favorables. Les vaisseaux des Espagnols étaient dispersés à Gaëte, à Naples et à Castellamare[1]. Une attaque dirigée avec vigueur aurait pu détruire la flotte ennemie. C'est ce que soutient le duc de Guise[2], et les dépêches mêmes de Brienne semblent lui donner raison[3]. Les chefs délibérèrent au lieu d'attaquer l'ennemi immédiatement. Don Juan eut le temps de se réfugier sous le canon des forts qui étaient toujours au pouvoir des Espagnols. Les Français brûlèrent, il est vrai, le 21 décembre, quelques vaisseaux ennemis qui s'étaient retirés à Castellamare; mais lorsqu'ils voulurent s'attaquer à la flotte entière, ils la trouvèrent préparée à recevoir le choc, et la bataille navale resta indécise[4].

Cependant on pouvait toujours espérer que les vaisseaux français, qui restèrent quinze jours en

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 558, note.

[2] *Mémoires*, p. 94 de l'édition citée. Ces mémoires, rédigés par le secrétaire du duc, sont l'expression fidèle de sa pensée.

[3] *L'Expédition du duc de Guise à Naples*, p. 257, texte et note.

[4] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 559, note.

vue de Naples, fourniraient à la ville des troupes, des munitions et des vivres. L'abbé Baschi, qui était regardé comme l'envoyé et l'homme de confiance du cardinal de Sainte-Cécile (Michel Mazarin), se rendit à Naples. Si l'on en croit le récit de Nani[1], il proposa au duc de Guise l'adjonction de ce cardinal qui viendrait prendre la direction du gouvernement avec l'autorité que lui donneraient et la pourpre romaine et le nom de son frère. Mais le duc de Guise ne se souciait nullement de se subordonner à Michel Mazarin. Il répondit qu'il n'était venu à Naples qu'appelé par le peuple, avec l'autorisation de l'ambassadeur Fontenay-Mareuil, et comme représentant du roi de France; il ajouta qu'il croyait s'acquitter convenablement de sa mission.

Dès lors l'abbé Baschi affecta de rompre avec le duc de Guise et de ne plus traiter qu'avec Gennaro Anèse, qu'il proclamait le seul chef du peuple. Pour s'opposer aux intrigues de Gennaro et de l'abbé

[1] *Ambass. vénit.*, t. CVII, f° 146-147. Voici une partie du texte de Nani. Il dit en parlant de Baschi : « Questo fu in Roma guadagnato dal cardinal d'Aix o di Santa Cecilia, come si chiama al presente, e fu spedito à Napoli al duca di Guisa, con instanze che il cardinale predetto faceva, acciò Guisa si contentasse che andasse a Napoli egli stesso in persona, per ivi preseder alla direttione di quel nuovo governo, per motivo portando la porpora et l'autorita sua appoggiata al credito grande del cardinale suo fratello et al nome e forze tutte di questa corona potente. Resto Guisa alla proposto sorpreso e rispose ch' era partito di Roma chiamato dal popolo e con l'assenso di Fontené, ministro di Sua Maesta, etc. » Les assertions de Nani sont confirmées par les *Mémoires du duc de Guise*.

Baschi, le prince convoqua l'assemblée générale des Napolitains, se fit nommer duc de Naples et dépouilla Gennaro Anèse de toute autorité; mais, au lieu de s'assurer de sa personne, il lui laissa le gouvernement de la tour des Carmes. Baschi ne cessa, pendant son séjour à Naples, d'entretenir des relations avec les anciens chefs populaires dans le but d'enlever l'autorité au duc de Guise. Il s'efforça même d'attirer Henri de Lorraine sur la flotte sous prétexte d'y traiter avec les généraux[1]; mais le duc refusa pour les raisons déjà indiquées. Alors les chefs de la flotte française la ramenèrent en Provence, alléguant qu'elle n'avait plus de vivres que pour quelques jours[2]. Cette expédition n'avait servi qu'à envenimer les haines qui divisaient le peuple de Naples et à ruiner le pouvoir du duc de Guise.

Mazarin imputait cet échec aux Napolitains et au duc de Guise. Dans une dépêche adressée à son frère le 24 janvier 1648, il lui disait : « Votre Éminence aura déjà appris par les relations des chefs de l'armée française, la confusion et le désordre qu'ils ont reconnus dans ce peuple, et le peu de correspondance qu'ils y ont trouvé. Le peuple de Naples ne s'est nullement prévalu de la diversion que la flotte a faite

[1] *Mém. du duc de Guise*, p. 102 de l'édition citée.

[2] Nani dit que la nouvelle du retour de la flotte émut la reine et le cardinal : « La regina et il signor cardinale si sono commossi ad udire la ritirata; mà valida è stata la scusa per chè non v' erano viveri per più di tredici giorni. » (*Ambass. vénit.*, t. CVII, f° 103.)

en sa faveur pendant quinze jours entiers. Votre Éminence aura aussi appris en quel état se trouve le duc de Guise et que nous ne pouvons rien attendre de lui puisqu'il ne communique plus ses pensées aux ministres du roi. » Mazarin se plaignait qu'il n'eut adressé depuis plusieurs mois [1] aucune lettre ni à lui ni à Fontenay-Mareuil. Il lui reprochait de ne songer qu'à ses intérêts, sans s'occuper de ceux de la France. « Ce qui le mènera à la ruine et entraînera un grand préjudice pour cette couronne. Il y a longtemps que je l'ai prévu et écrit, et il ne fallait pas être grand astrologue pour le deviner. »

De son côté, Fontenay-Mareuil, que l'on accusait [2] en France d'avoir imprudemment encouragé l'entreprise du duc de Guise, rejetait toute la faute sur ce dernier. Il écrivait à Mazarin le 13 janvier 1648 : « Il semble, par tout ce que fait M. de Guise, qu'il ne se souvient plus de ce qu'il nous promit avant de partir d'ici. Je ne manque pas aussi de disposer les esprits de ceux de la noblesse, qui commencent depuis quelques jours à venir me voir, à ce que je sais être les intentions du roi et de Votre

[1] « Erano più di due mesi che il duca non haveva più scritto quì a dirittura, et ha intermesso la corrispondenza dell' ambasciatore di Roma. » (Nani, dépêche du 18 février 1648; *Ambass. vénit.*, t. CVII, f° 134.)

[2] « L'ambasciator in Roma, Fontené, non è esente dal disfavore, che accompagna per ordinario li cattivi successi, per che è incolpato di haver troppo impegnata la riputatione e l'armi della corona. » (*Ambass. vénit.*, t. CVII, f° 112.)

Éminence[1]. » On reprochait au duc d'affecter, depuis qu'il avait été nommé duc de Naples, des airs de souveraineté, donnant la liberté aux prisonniers de sa propre autorité et sans tenir compte de la république dont il n'était que le délégué[2]. Toutes ses actions étaient interprétées en mal par la cour de France, et l'on cherchait même à donner aux Napolitains de sinistres impressions[3]. On l'accusait encore d'entretenir de fréquentes correspondances avec le duc de Lorraine, et l'on en concluait qu'il voulait se rendre complétement indépendant de la couronne de France et avoir un intermédiaire pour traiter, s'il était nécessaire, avec l'Espagne[4].

Le duc de Guise, abandonné par la France, voulut se relever par quelque action d'éclat. Les troupes qu'il avait laissées devant Aversa avaient enlevé cette place à la noblesse. Il résolut de tenter un suprême effort pour chasser de Naples les Espagnols. Le 12 février 1648, une attaque générale fut dirigée contre les postes qu'ils occupaient encore dans la

[1] Cité par M. Baguenault de Puchesse dans son étude sur l'ambassade de Fontenay-Mareuil (*Revue des questions historiques*, juillet 1876). Il semble que ces derniers mots contiennent une menace contre le duc.

[2] Nani, dépêche du 18 février 1648, *ibid.*

[3] « Tutte le sue ationi sono qui mal' intese, et si procura alli Napolitani stessi dar impressioni sinistre. » (Nani, *ibid.*)

[4] « S'aggionge..... che col duca Carlo di Lorena egli tiene lettere e corrispondenze frequenti, dal che s'argomenta che pretendi sostenere gl' interessi a parte senza dipender da questa corona et tener un capo in mano per trattare occorrendo con Spagnoli. »

capitale du royaume, mais elle fut repoussée avec perte. A partir de ce moment la popularité du duc de Guise alla toujours déclinant. Son caractère était devenu sombre et défiant; il s'entourait de satellites, et se croyant menacé par des conspirateurs, il prit l'habitude des exécutions sanguinaires : au moindre soupçon, il faisait arrêter les chefs du peuple, les livrait à la torture et les faisait périr dans les supplices.

Tout contribuait à perdre ce héros d'une aventure romanesque. Au moment même où il était menacé des plus grands périls, il continuait de nourrir une passion extravagante pour M[lle] de Pons qui en était peu digne. Apprenant que la reine l'avait fait enfermer dans un couvent, il écrivait à Mazarin[1] : « Ni l'ambition ni le désir de m'immortaliser par des actions extraordinaires ne m'a embarqué dans un dessein aussi périlleux, mais la seule pensée, faisant quelque chose de glorieux, de mieux mériter les bonnes grâces de M[lle] de Pons[1]. » Mazarin ne manqua pas de répandre ces lettres qui montraient le prince sous un aspect ridicule : « Chacun fait d'abord une réflexion, disait à ce sujet le cardinal à Fontenay-Mareuil, savoir si un homme qui écrit de cette sorte peut être capable de conduire une grande affaire. »

Le roi d'Espagne profita habilement du discrédit

[1] Voy. les lettres publiées dans la dernière édition de l'*Histoire du soulèvement de Naples*, par le comte de Modène (t. I, p. 167-171).

où était tombé le duc de Guise ; il savait que le vice-roi, duc d'Arcos, qui avait abusé de son pouvoir pour écraser le peuple d'impôts et qui avait tant de fois manqué à sa parole, était odieux au peuple de Naples. Il le remplaça par le comte d'Oñate qui, pendant un long séjour à Rome comme ambassadeur d'Espagne, avait acquis une connaissance approfondie des affaires italiennes. Le nouveau vice-roi négocia avec Gennaro Anèse et les autres chefs du peuple ; il leur promit une amnistie entière et la confirmation de tous les privilèges de Naples, à condition qu'ils lui livreraient une des portes de la ville. Le duc de Guise sembla lui-même favoriser ces complots : il s'éloigna de Naples pour aller s'emparer de la petite île de Nisita ou Nisida. Les conjurés profitèrent de son absence pour livrer aux Espagnols les portes de la ville, le 6 avril 1648. Lorsque le duc de Guise s'y présenta à son retour de Nisida, il les trouva fermées, fut réduit à s'enfuir vers Aversa avec quelques cavaliers, et tomba bientôt entre les mains des Espagnols.

La maison de Guise s'inquiéta vivement du sort réservé à Henri de Lorraine. Les Espagnols paraissaient disposés à le traiter comme un chef de rebelles et à le condamner à mort[1]. La mère du duc de Guise et ses parents demandèrent avec instance à la reine de déclarer qu'il avait été envoyé à Naples

[1] Les *Mémoires de Guise* le disent positivement, p. 203 de l'édit. Michaud et Poujoulat.

par le gouvernement français avec le caractère de général, afin qu'il échappât ainsi au danger de la sentence rigoureuse dont le menaçaient les Espagnols. Ce fut alors que, pour assurer au duc de Guise la protection dont les lois de la guerre couvraient les chefs des armées ennemies, on lui accorda des lettres antidatées dans lesquelles le roi le chargeait du commandement des troupes qu'il envoyait à Naples. L'ambassadeur Nani [1] le dit positivement : « On lui donna une commission de général antidatée, pour faire croire qu'elle avait été expédiée avant qu'il partît pour Rome [2]. » Les Espagnols épargnèrent la vie du duc de Guise, mais ils le retinrent prisonnier et le transférèrent en Espagne, où il alla expier dans une captivité de plusieurs années son rêve brillant de quelques mois.

En apprenant la fin de cette aventureuse expédition, Mazarin écrivait le 30 avril 1648 à Fontenay-Mareuil qu'il n'en était nullement surpris, « ayant toujours cru, comme vous savez, et avant que M. de Guise allât à Naples et depuis qu'il y est, qu'il fallait

[1] Nani, dépêche du 5 mai 1648 : « Tutta la familia fa un efficacissima istanza, accio che il Rè l'autorizzi come mandato dalla corona nel regno, accio possi evitar per tal mezzo qualche peggior trattamento che in qualità di capo di ribelli volessero praticar li Spagnoli. » (*Ambass. vénit.*, t. CVII, f° 360 v°.)

[2] Dépêche de Nani en date du 12 mai 1648 : « Con una (patente) antidata per mostrare che fosse spedita prima della sua partenza di Roma. » (*Ambass. vénit.*, t. CVII, f° 272.) Ainsi s'explique la contradiction signalée ci-dessus (p. 444-445) entre les dépêches de Mazarin et la lettre de Louis XIV.

un continuel miracle pour faire subsister les choses dans la conduite qu'il tenait. Si on repasse quelque jour la vue sur tout ce que j'ai écrit sur cette matière, on reconnaîtra que je n'y ai aucun tort depuis le commencement jusqu'à la fin, et que je n'ai pas été mauvais prophète. » Sans accepter aveuglément cette apologie de Mazarin, il faut reconnaître que sa correspondance indique des motifs sérieux pour ne pas compromettre la France dans l'aventure du duc de Guise. Mais on n'en rendit pas moins le cardinal responsable du mauvais succès de l'expédition. On lui reprocha amèrement d'avoir laissé échapper une aussi belle occasion d'enlever aux Espagnols le royaume de Naples. Les mécontents, dont le nombre s'accroissait chaque jour, trouvèrent encore dans ces événements une nouvelle cause pour soulever les passions populaires et préparer des troubles.

CHAPITRE IV

RUPTURE DES NÉGOCIATIONS IMPUTÉE A MAZARIN

Maladie du roi et de la reine. — Négociations avec l'Empire rompues par le rappel de Trautmansdorff. — Servien se rend à la Haye (janvier 1647), et s'efforce d'empêcher la ratification de la paix séparée entre l'Espagne et les Provinces-Unies (janvier-juillet). — Conclusion de la paix entre l'Espagne et les Provinces-Unies. — Habileté des Espagnols qui rejettent sur Mazarin la rupture des négociations, et déclarent qu'il ne veut point conclure la paix ; accusation soutenue par Fontenay-Mareuil et Chavigny. — Réponses que leur oppose Mazarin en 1647 et en 1651. — La réfutation de Mazarin est confirmée par les recherches faites dans les archives de la Haye.

Mazarin répète, dans plusieurs de ses dépêches, que l'année 1647 était sous l'influence d'une fâcheuse constellation, et en effet le mauvais succès de Lérida avait compromis la réputation de la France en Catalogne, la révolte des Weimariens avait ruiné les espérances qui paraissaient le mieux fondées pour la conquête des Pays-Bas espagnols, l'expédition de Milan avait échoué misérablement, et l'occasion si favorable de la révolte de Naples était perdue. Tous ces revers affectèrent profondément Mazarin. « Il est

II. — 30

devenu pâle, écrivait Nani dès le mois d'août 1647[1], et ses cheveux ont blanchi. »

Dans le même temps, la famille royale était rudement éprouvée : le frère du roi, Philippe de France, duc d'Anjou, tomba dangereusement malade au mois de septembre[2]. Peu de temps après, le roi lui-même fut atteint de la petite vérole (novembre), et il fut en péril le onzième jour de la maladie[3]. L'émotion et les fatigues de la reine donnèrent à cette princesse une fièvre violente. Au moment où la maladie du roi était dans la crise la plus dangereuse, les flatteurs du duc d'Orléans firent briller à ses yeux l'espoir de la couronne, et dans un souper, auquel assistait l'abbé de la Rivière, on but à la santé de Gaston I[4]. Sans aller aussi loin, certains membres du Parlement parlaient de ne laisser à la régente qu'un pouvoir limité et de lui adjoindre le duc d'Orléans et le prince de Condé, avec une autorité égale à la sienne. Ils ajoutaient que les étrangers devaient être exclus du gouvernement[5].

[1] « Scolorito nel viso, et imbiancato nel capo. » (Dépêche du 27 août 1647; *Ambass. venit.*, t. CVI, f° 264 v°.)

[2] Il était encore souffrant en octobre. Voy. Nani, dépêche du 1er octobre, *ibid.*, f° 323.

[3] *Mém. de Mme de Motteville*, édit. Charpentier (t. I, p. 395). Comparez Nani, *Ambass. vénit.*, t. CVI, f°s 306 et 408.

[4] *Journal d'Oliv. d'Ormesson*, t. I, p. 397. Comparez *Ambass. vénit.*, t. CVII, f° 8 v°. Nani dit que les familiers de Gaston aspiraient déjà aux charges de la couronne : « Aspiravano a quelle (cariche) della istessa corona. »

[5] C'est à Nani que nous devons ces renseignements. Dans une dépêche du 2 décembre 1647, il dit : « Quelli del parlamento in più

Le prince de Condé montra plus de prudence et de générosité que le duc d'Orléans. A son retour d'Espagne, il offrit à la reine l'appui de son épée et lui témoigna le plus profond dévouement[1]. Anne d'Autriche et le cardinal s'empressèrent de s'unir étroitement avec lui pour résister aux prétentions de Gaston d'Orléans[2]. Mazarin fit donner à Condé le commandement de l'armée de Flandre[3], où, depuis la mort de Gassion, aucun général n'était capable de tenir tête à l'archiduc. Le prince de Condé accepta cette mission périlleuse et s'en acquitta glorieusement. Le rétablissement de la santé du roi et de la reine fit évanouir les velléités ambitieuses du Parlement et du duc d'Orléans; mais les guerres et les négociations, dont Mazarin attendait les plus heureux résultats, échouèrent tristement.

La trêve d'Ulm[4] avait fait espérer une prompte conclusion de la paix d'Allemagne. L'empereur Ferdinand III, abandonné par le duc de Bavière, avait

conferenze, private però e tra di loro, divisavano di non confirmar la regina regente che con poter limitato et di dar per aggionti con autorità pari a lei Orleans et Condé a conditione precisa che li stranieri fossero esclusi del ministerio et governo. » (*Ambass. vénit.*, t. CVII, f° 8 r° et v°.)

1 « Con sommissione profonda alla Regina ha esshibito le forze sue et tutto se stesso. » (Nani, *ibid.*, f° 8 v°.)

2 « Procuratosi dalla regina e dal signor cardinale di stringersi seco et dar ad Orléans soggetto di ombra. » (*Ibid.*, f° 9.)

3 « Se gli è posto dinanzi agl' occhi il governo di Fiandria; egli v'è tutto portato, etc. »

4 Voy. ci-dessus, p. 327 et suiv.

accordé la plupart des conditions que réclamait le cardinal. Il cédait à la France la Haute et Basse-Alsace, Brisach et Philipsbourg. Mazarin s'applaudissait de trouver dans le comte de Trautmansdorff, premier plénipotentiaire de l'Empereur, un ambassadeur aussi disposé à la conciliation[1]. D'Avaux s'était rendu à Osnabrück pour régler les satisfactions exigées par la Suède[2], et l'on était tombé d'accord sur presque tous les points : la plus grande partie de la Poméranie devait rester à la Suède; l'électeur de Brandebourg obtenait, en compensation de ses prétentions sur cette province, les évêchés de Camin, de Minden, d'Halberstadt et l'expectative de l'archevêché de Magdebourg. La France avait même réussi à régler les questions relatives au Palatinat. Le fils aîné de l'électeur palatin, Frédéric, devait recouvrer la dignité électorale et le Bas-Palatinat[3]. Le duc de Bavière conservait le Haut-Palatinat[4] ainsi que la dignité électorale que lui avait conférée Ferdinand II. Ainsi, il devait y avoir huit électeurs, et Mazarin s'applaudissait d'un résultat qui donnait la majorité aux catholiques dans le collége électoral[5]. En

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 346 et suiv., 422 et suiv., 426.

[2] *Ibid.*, p. 392 et suiv., 423, 426.

[3] Aujourd'hui Bavière rhénane et partie septentrionale du grand-duché de Bade, avec Heidelberg pour capitale.

[4] Le Haut-Palatinat était séparé du Bas-Palatinat par la Franconie et limité au nord par le margraviat de Culmbach, au sud par la Bavière et le duché de Neubourg, à l'est par la Bohême, enfin à l'ouest par les territoires de Nuremberg, d'Anspach et de Bayreuth.

[5] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 425.

un mot, la paix de l'Empire paraissait sur le point d'être conclue, lorsque tout à coup, en juin 1647, le comte de Trautmansdorff fut rappelé à Vienne et les négociations suspendues. C'était un résultat des intrigues des Espagnols, dont Mazarin signalait depuis longtemps la haine contre cet ambassadeur[1].

Mazarin ne réussit pas mieux avec les Provinces-Unies. Un des plénipotentiaires français de Munster, le comte Servien, avait été envoyé à la Haye pour s'opposer à la ratification par les états généraux des Provinces-Unies du traité particulier que Paw et Knuyt avaient négocié avec l'Espagne. Servien n'omit rien pour réussir dans cette lutte : il invoqua les anciennes alliances de la France et de la république, et lui rappela que c'était surtout à Henri IV qu'elle avait dû son indépendance. Mais les sentiments d'honneur et de reconnaissance avaient peu de pouvoir sur la bourgeoisie hollandaise, dominée par des intérêts mercantiles. On pouvait, du moins, espérer qu'elle respecterait les traités, et entre autres le traité de 1644[2], dont un article formel défendait aux parties contractantes de conclure la paix séparément. Servien ne manqua pas d'insister sur ce point. Il demanda que les états généraux des Pro-

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 346 et suiv. Voy. aussi p. 951 du même volume; comparez Nani, dépêche du 30 juillet 1647 (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 222 v°) : «Per la partenza di Trautmestorf (Trautmansdorff), ho udito le querelle della Regina medesima e di tutti li ministri.»

[2] Voy. tome I, p. 271.

vinces-Unies désavouassent les députés qui avaient arrêté à Munster les préliminaires d'une paix particulière avec l'Espagne. Les états généraux devaient, à son avis, déclarer que tout traité serait nul s'il n'était signé simultanément par la France et par la république des Provinces-Unies, et en second lieu continuer les hostilités contre l'Espagne jusqu'à la signature de la paix.

Paw et Knuyt luttèrent énergiquement contre Servien. Les états généraux délibérèrent longtemps sur ces questions; mais ils n'avaient oublié ni la politique tortueuse de Mazarin en 1646[1], ni son projet de s'emparer des Pays-Bas espagnols au moyen d'un mariage du roi de France avec l'infante d'Espagne[2], ni surtout l'intérêt commercial d'Amsterdam, qui exigeait la fermeture de l'Escaut et la ruine du port d'Anvers. Sans rompre ouvertement avec la France, ils se bornèrent à accorder à Servien un traité de garantie, qui était illusoire, puisque l'article 7 stipulait que le traité ne commencerait à recevoir son exécution que lorsque la paix aurait été conclue entre la France et l'Espagne. Cependant la cour de France parut attacher une importance capitale à ce succès diplomatique. « Servien et ses amis, dit Nani[3], l'exaltaient comme un coup

[1] Voy. ci-dessus, p. 272 et suiv.

[2] *Ibid.*, p. 275 et suiv.

[3] Nani, dépêche du 13 août 1647 : « Servien et i suoi amici esaltano il colpo come l'unico per rimetter le Provincie nell' amicitia di

unique pour remettre les Provinces-Unies dans le parti de la France et les rappeler à l'observation des anciens traités, et ils se flattaient surtout d'avoir obtenu un grand point en faisant garantir par la Hollande l'acquisition de la Lorraine. »

Afin de gagner les Provinces-Unies le cardinal les prit pour arbitres du traité à intervenir entre la France et l'Espagne. Il fut convenu que les négociations se continueraient à Munster. Mazarin fit d'importantes concessions : il alla jusqu'à déclarer que la France ne soutiendrait le roi de Portugal que lorsque ses États seraient envahis[1] ; et en même temps il déclarait qu'il savait parfaitement que cette concession ne satisferait pas les Espagnols, et qu'ils trouveraient quelque autre prétexte pour s'opposer à la conclusion du traité. « Car, ajoutait-il, ce ne sont pas les conditions qui les empêchent de faire la paix, mais ne le vouloir point[2]. »

En effet, après les articles relatifs au Portugal, ils soulevèrent d'autres difficultés à l'occasion du duc de Lorraine, dont ils demandaient le rétablissement dans ses États. Mazarin signale cette nouvelle

questa corona e nell' observanza di vecchi trattati ; per sopra tutto d'haver guadagnato un gran punto di consolidar l'acquisto della Lorena sotto la stessa caution dell' Olanda. » (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 241.)

1 Neuvième carnet, f° 29. Nani écrivait, le 17 septembre 1647, qu'on espérait que l'article du Portugal était totalement réglé (si spera che l'articolo del Portogallo sia totalmente d'accordo). *Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 299 v°.

2 Neuvième carnet, *ibid.*

prétention dans ses carnets, et ajoute qu'il faut revenir alors sur la concession que la France avait faite pour le Portugal[1] : « Puisque l'empereur et les Espagnols s'engagent à ne vouloir faire la paix sans que M. de Lorraine ait une entière satisfaction....., il faudra déclarer que, à plus forte raison, Sa Majesté s'engagera à ne faire point de paix que le roi de Portugal n'y soit compris, s'agissant de maintenir un prince dans la possession de ce qui lui appartient, et non pas de remettre un autre dans les États qu'il a perdus et qui sont légitimement occupés par la France. »

Les négociations se traînèrent ainsi péniblement et sans bonne foi, au moins de la part des Espagnols[2]. Ils espéraient que les plénipotentiaires des Provinces-Unies, fatigués de ces lenteurs, finiraient par conclure avec eux un traité particulier, quoiqu'ils eussent donné parole de ne pas signer la paix sans la

[1] Neuvième carnet, f° 33 v°. Nani écrivait, le 17 septembre 1647, que, l'accord étant fait pour le Portugal, il ne restait plus qu'un point en litige, celui de la Lorraine (altro punto alla pace non resta che quello della Lorena). *Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 300.

[2] C'est l'aveu que fait Nani, en s'appuyant sur la correspondance du duc de Longueville. L'ambassadeur vénitien écrivait le 1er octobre 1647 : « Io so che Longavilla ha scritto a persona, con la quale passa gran confidenza, che, per la parte sua e de colleghi, si camina al presente con sincerità e con franchezza alla pace; ma che Spagnoli andavano lenti, perche credevano a qualche altro passo tirare li ministri delli Stati, da i quali tutti haveva cavato parola che senza quella di Francia non sarebbe la loro pace conclusa. » (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 317.)

France[1]. En effet Peñaranda obtint, en janvier 1648, la conclusion du traité qu'il négociait depuis longtemps avec les Hollandais et dont les préliminaires étaient arrêtés depuis un an. L'Espagne reconnaissait l'indépendance de la République des Provinces-Unies et lui accordait tous les avantages commerciaux qu'elle avait réclamés, principalement la fermeture de l'Escaut. Ce traité fut un véritable triomphe pour Peñaranda. Le duc de Longueville, désespérant de conclure la paix, demanda son rappel. Ainsi toutes les négociations semblaient compromises au commencement de l'année 1648.

En même temps la Bavière rompait la trêve d'Ulm. Les Espagnols n'avaient cessé de lui représenter que les circonstances étaient des plus favorables; que la France était affaiblie par la défection de ses alliés, et la Suède privée de son meilleur général par la retraite de Torstenson. Le duc de Bavière, qui avait déjà autorisé secrètement Jean de Werth à servir dans l'armée impériale avec une partie de ses troupes, reprit les armes, sous prétexte que les Suédois n'avaient pas scrupuleusement exécuté les conditions de la trêve d'Ulm[2]. Il fit attaquer la place

[1] Nani le dit formellement, comme on l'a vu dans la note précédente, en s'appuyant sur une dépêche du duc de Longueville.

[2] Nani explique dans sa dépêche du 1er octobre 1647 (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 317) comment Crebs ou Krebs, qui représentait la Bavière à la cour de France, cherchait à justifier la conduite des Bavarois : « Sostenta che l'Elettor, suo padrone, della ratificatione, che per la neutralità dalla regina di Suetia è venuta, non è punto

de Memmingen dont ils s'étaient emparés; mais en même temps il prétendait vouloir continuer d'observer la neutralité envers la France.

La position des Suédois était d'autant plus dangereuse que leurs troupes étaient séparées : Wrangel occupait la Bohême et Kœnigsmark le nord de la Hesse. La landgrave de Hesse était, de son côté, si vivement pressée par les Bavarois et les Impériaux, que son ambassadeur en France déclarait hautement que sa maîtresse était ruinée et serait obligée de traiter avec les ennemis[1], si elle n'était pas secourue par les Français. A cette époque Turenne était dans le Luxembourg à la tête d'un petit corps d'armée; lui faire repasser le Rhin immédiatement, c'était l'exposer à être écrasé par les Bavarois et les Impériaux. D'un autre côté, le cardinal savait que les Espagnols profiteraient de la circonstance pour inspirer des soupçons à la Suède, si la France hésitait à secourir ses alliés; ils ne manqueraient pas alors de la représenter comme favorisant sous main la Bavière et la poussant à attaquer la Suède. Déjà Antoine Brun, un des plénipotentiaires espagnols à Munster, s'était rendu à Osnabrück et avait montré au

contento, perchè egli pretende che nel trattato di Ulma resti il circolo tutto della Baviera compreso, et Suedesi all' incontro non l'intendono che per il solo ducato. » (Voy. dans le même recueil, *ibid.*, f° 333, une dépêche du 18 octobre 1647.)

[1] *Ambass. vénit.*, t. CVII, f° 52. Dépêche du 31 décembre 1647 : « Dice chiaro che la sua padrona è totalmente in ruina et che procurera d'accordarsi al miglior partito che possi. »

plénipotentiaire suédois, Jean Oxenstiern, des dépêches qu'il prétendait avoir été envoyées par Mazarin et interceptées par les Espagnols; le chancelier Oxenstiern, père du diplomate, n'y était pas épargné[1]. Brun espérait, par cet artifice, séparer la Suède de la France, comme déjà Paw et Knuyt en avaient détaché les Provinces-Unies, et l'accabler alors de toutes les forces de la maison d'Autriche.

Dans cette situation critique, Mazarin n'hésita pas à donner satisfaction à la Suède. Turenne reçut ordre de retourner en Allemagne et d'attaquer sans délai les Bavarois[2]. Ainsi toute espérance immédiate de paix était perdue avec l'Empire comme avec l'Espagne. Le comble de l'habileté des plénipotentiaires espagnols fut, en rompant les négociations, d'en rejeter la faute sur Mazarin. Ils y réussirent si bien que plusieurs écrivains du temps[3], et même des diplomates, accusèrent le cardinal d'avoir, par ses exigences et par ses instructions secrètes, fait échouer toutes les négociations. Cette opinion s'est accréditée, et comme elle a été encore repro-

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 549-551.

[2] *Ibid.*, p. 541 et suiv.

[3] Je ne parle pas de Saint-Simon, qui ne peut être considéré comme un contemporain, et dont la haine contre Mazarin est bien connue. « Ce furent ses ordres secrets, dit-il, qui mirent bien des fois la négociation au point de la rupture... Ce fut enfin la conduite de Mazarin, *si absurdement confite en félonie*, qui fit tout abandonner à d'Avaux. » La violence des termes trahit la partialité de l'auteur. Mais le marquis de Fontenay-Mareuil, qui avait rempli des missions importantes, accuse aussi Mazarin, et son opinion a une

duite de nos jours dans des ouvrages qui ont une grande autorité[1], il est nécessaire de l'examiner.

Fontenay-Mareuil dit formellement dans ses *Mémoires*[2] que les négociations échouèrent, « le cardinal Mazarin n'ayant point voulu faire la paix à Munster, bien qu'elle pût être si avantageuse, parce qu'il lui fallait de quoi donner tant d'occupation à M. d'Orléans[3] et à M. le Prince, qu'ils ne pensassent pas à traverser son crédit et le grand pouvoir qu'il avait auprès de la reine. » A cette assertion de mémoires écrits par un vieillard mécontent du ministre[4], d'après des souvenirs éloignés et confus, il faut opposer une dépêche de Fontenay-Mareuil, écrite de Rome le 8 juin 1647[5]. Il y déclare que les Espagnols ne voulaient pas sincèrement la paix : « Ce qui ne m'a nullement surpris, ajoute-t-il, ayant, quant à moi, toujours estimé que, se croyant délivrés de la diversion que leur faisaient les Hollandais, ils

valeur considérable. Enfin Chavigny, qui siégeait dans le conseil du roi, ne se montre pas moins hostile au cardinal.

[1] M. Henri Martin, *Histoire de France*, 4e édition, t. XII, p. 237, paraît ajouter foi à l'assertion de Fontenay-Mareuil.

[2] Page 55 de l'édit. Michaud et Poujoulat.

[3] On peut remarquer, au sujet du duc d'Orléans, qu'il ne parut plus à la tête des armées après la prise de Mardik (1646), et que Mazarin ne cherchait nullement à lui *donner de l'occupation*, comme dit Fontenay-Mareuil.

[4] On a vu ci-dessus, p. 402, que Fontenay-Mareuil n'avait pas été récompensé, comme il l'espérait, pour les services qu'il avait rendus à Michel Mazarin.

[5] Affaires étrangères (ROME), t. CII, f° 385, dépêche originale, en partie chiffrée, avec traduction du chiffre.

feraient ce qui leur serait possible pour hasarder encore cette campagne et voir ce qui en arriverait. Mais ils ne feignent[1] point ici (à Rome) de s'en déclarer tout ouvertement et de dire qu'ils ne feront jamais une paix si désavantageuse, comme celle qu'on leur propose, et qu'ils aimeraient mieux tout perdre. Outre cela, Piccolomini a écrit à Florence le siége d'Armentières[2], élevant fort haut la puissance des Espagnols en Flandre, et ne parlant pas comme un homme qui pense qu'on fera la paix. » Entre l'ambassadeur qui affirme, au moment même où les événements s'accomplissaient, que les Espagnols ne veulent pas faire la paix, et le vieillard aigri qui rejette la faute sur Mazarin, lequel mérite le plus de confiance? Le choix, à mon avis, ne peut être douteux.

Les autres auteurs de mémoires, Mme de Motteville ou Monglat, n'ont pas été initiés, comme Fontenay-Mareuil, aux secrets de la diplomatie; ils ne font que répéter des bruits de la cour. Le duc de Longueville aurait plus d'autorité; mais nous n'avons pas de déclaration émanant de lui; l'accusation qu'il aurait portée contre Mazarin ne nous est parvenue que par un anonyme[3], qui dit que le duc de Longueville renonça à l'espoir de conclure la paix et revint en France, « voyant la forte résistance que

[1] Ils ne craignent point.
[2] Voy. ci-dessus, p. 333 et suiv.
[3] Bibl. nat., *Journal d'un Parisien*, manuscr. fr. 10273.

M. Servien y apportait, en vertu de *certains ordres secrets et particuliers* qu'il disait avoir reçus de la cour. » Le duc de Longueville prit dans la suite parti, pendant la Fronde, contre Mazarin ; il lança contre lui des manifestes. Comment n'y a-t-il pas reproduit l'accusation qu'on lui attribue? Tout ce que l'on peut dire, c'est que Mazarin et le duc de Longueville ne voulaient pas traiter aux mêmes conditions, et que le premier portait plus haut que le second les prétentions de la France[1]. Il faut ajouter que le secrétaire du duc de Longueville, Priolo, déclare qu'il a reconnu par la lecture des lettres de ce prince[2] que les Espagnols n'avaient qu'un but : détacher de la France ses alliés, sans songer réellement à mettre un terme aux hostilités[3].

L'ambassadeur vénitien Nani dit, à la vérité, qu'on avait envoyé à Servien des ordres contraires à la conclusion de la paix[4]; mais il s'agissait alors d'un traité que Mazarin trouvait désavantageux à la France.

[1] Voy. ci-dessus, p. 282-283, des extraits d'une lettre de Mazarin à Longueville.

[2] « Mihi compertum ex litteris Longavillani... hoc autographis mihi non semel lectis probatu facile. » (*De rebus gallicis*, lib. X, p. 446-447 de l'édit. de 1677, Amsterdam.)

[3] « Hispanos, ab omni compositione alienos, id unum moliri, ut a Gallis socios abstraherent. » (*Ibid.*, p. 447.)

[4] « Son assicurato pur anco che Servien haveva. . . . . . . ordini tutti contrarii alla pace. » (Dépêche du 12 novembre 1647, *Ambass. vénit.*, t. CXVI, f° 384.) Mais il faut ajouter que ces instructions n'avaient rien d'impératif. Nani ajoute en effet : « Non per via di commando, mà d'insinuatione. »

Enfin dans les derniers mois de l'année 1649, Chavigny écrivit contre le cardinal un mémoire que l'on peut considérer comme une des mazarinades les plus violentes et les plus habiles[1]. Le ton en est amer, mais n'a rien de la grossièreté qui salit la plupart de ces pamphlets. Voici comment il parle des négociations du traité de Westphalie[2] : « Le duc de Longueville, voyant avec combien peu de sincérité on marchait dans le traité de la paix, qu'il n'y avait plus d'apparence qu'elle se dût faire, et se repentant peut-être d'avoir lâchement adhéré aux sentiments du cardinal Mazarin en diverses occasions par la considération de ses intérêts particuliers, qui ont toujours été les premiers maîtres de sa conduite, obtint la permission de revenir en France. Le sieur Servien étant ainsi demeuré seul à Munster, ayant fait éloigner de tous les emplois d'Allemagne des personnes très-intelligentes, à qui ils avaient été confiés du temps du défunt roi, et ayant mis dans celui [d'Osnabrück] un nommé la Court[3], son confi-

[1] J'ai publié ce pamphlet dans le tome II du *Journal d'Olivier d'Ormesson*; Appendice, p. 746 et suiv.

[2] *Ibid.*, p. 756 et 757.

[3] Henri Groulart, sieur de la Court, était, contrairement aux assertions de Chavigny, un homme habile et estimé. Comme il est peu connu, et que son nom ne se trouve même pas dans les biographies, j'ajouterai quelques détails sur sa famille et son caractère. Il était fils de Claude Groulart, premier président du parlement de Normandie, dont les *Voyages en cour* ont été publiés par M. Floquet et sont de véritables mémoires sur le règne de Henri IV. Élevé sous les yeux de cet austère magistrat, Henri Groulart fut chargé, dès 1646, de suivre les négociations d'Osnabrück, avec

dent, diffamé par son ivrognerie et ses débauches, et très-ignorant dans les affaires du monde, il demeura le maître de toute la négociation ; mais aussitôt Peñaranda, estimant qu'il n'y avait nulle proportion entre eux, se retira et mit en tête[1] à un procureur général du Parlement de Grenoble[2], le procureur général du Parlement de Dôle, qui, sans se faire nommer le comte Brun[3], était de meilleure naissance et plus intelligent que lui. Il est vrai qu'il (Servien) se vante d'y avoir achevé le traité avec l'Empire ;

les plénipotentiaires suédois et les représentants des puissances protestantes de l'Allemagne. Il s'y trouva en même temps que d'Avaux, qui fut envoyé en 1647 à Osnabrück pour hâter la conclusion du traité de l'Empire. Aprés le départ de d'Avaux, Henri Groulart resta seul chargé de la négociation et s'en acquitta convenablement, comme l'attestent des lettres écrites par un des secrétaires de l'ambassade. Le 8 juin, ce secrétaire parlait du crédit de M. de la Court, « qui a gagné tant de créance auprès d'eux (des députés allemands), qu'ils le veulent retenir, le considérant nécessaire absolument pour la conclusion de la paix. » Dans une lettre du 15 juin, le même secrétaire parle toujours de Henri Groulart avec éloges : « Il est extrêmement caressé, tant de la part de la cour que de la part de tous ceux qui traitent avec lui, qui témoignent que sa présence a beaucoup servi dans les affaires. » Enfin dans une lettre du 10 août 1648, écrite peu de temps avant la conclusion de la paix de Westphalie, le secrétaire ajoute : « L'on peut dire maintenant avec raison que M. de la Court a tout le faix de la négociation. »

[1] C'est-à-dire *pour tenir tête.*

[2] Fonction qu'avait d'abord remplie Servien.

[3] Il est inutile d'insister sur l'intention ironique du pamphlétaire : Servien portait le titre de comte. Abel Servien était marquis de Sablé et de Châteauneuf, comte de la Roche-des-Aubiers, baron de Meudon, conseiller du Roi en ses conseils d'État et privé. Il devint par la suite ministre d'État et enfin surintendant des finances. Il mourut le 17 février dans son château de Meudon, à l'âge de soixante-six ans.

mais premièrement, il faut qu'il avoue qu'il a suivi les Suédois[1], que nous ne pouvions plus empêcher de faire la leur, et que leur considération a été le plus puissant motif qui nous a fait accorder ce que nous avons obtenu, outre que les suites feront voir s'il est avantageux d'avoir laissé établir la paix dans l'Empire et être demeuré en guerre avec l'Espagne. » Un ministre d'État, qui, pour dénigrer son rival, parle ainsi du traité qui donnait à la France l'Alsace, Brisach, Philipsbourg, les trois évêchés (Toul, Metz et Verdun), et la laissait en possession de la Lorraine, ne mérite aucune confiance.

Cependant Mazarin ne dédaigna pas de répondre à ces attaques. Nous avons déjà vu qu'il les repoussait dans une dépêche adressée au duc de Longueville en juin 1647[2]. Les lettres des ambassadeurs vénitiens attestent aussi le soin qu'il prenait de se justifier. Le vendredi 24 janvier 1648, dans une audience que la reine donna au nonce du pape et à l'ambassadeur vénitien Nani, Mazarin prononça un discours qui dura une heure[3], pour prouver que c'étaient les Espagnols qui s'opposaient à la paix, et que toutes les facilités qu'y apportait la couronne

[1] On voit, au contraire, par la correspondance de France à Stockholm, que les Suédois étaient peu disposés à la paix. Comparez p. 286 et 323 du présent volume.

[2] Ci-dessus, p. 281-283.

[3] Nani qualifie ainsi ce discours : « Un lungo et eloquente discorso che durò ben un hora. » (Dépêche du 28 janvier 1648 ; *Ambass. vénit.*, t. CVII, f° 766 v°.)

de France, ne leur paraissaient que des signes de faiblesse et de crainte[1]. Il développa ces deux points en insistant sur les prétentions exorbitantes de l'Espagne et en y opposant les concessions de la France.

Pendant la Fronde, toutes les accusations contre Mazarin furent reproduites avec plus de violence que jamais. On alléguait, entre autres griefs, son opposition systématique à la paix. Le cardinal répondit, en 1651, à cette accusation dans une lettre adressée à Brienne : « Vous savez si j'ai empêché la conclusion de la paix et avec quelle sincérité a parlé là-dessus M. le duc de Longueville, même dans un temps qu'il n'était pas obligé à prendre ma défense, et s'il n'a pas dit diverses fois dans le conseil, après son retour de Munster, qu'il n'avait jamais pu reconnaître à quelles conditions les Espagnols y donneraient les mains, si elle eût pu se faire. Ce prince, qui en avait si grande passion pour le bien de la France et pour sa gloire particulière, et ceux qui l'accompagnaient en cet emploi, n'eussent pas manqué de la conclure, ou d'envoyer à la cour courriers sur courriers pour faire savoir ce qui les en empêchait. Car de dire que l'on eût donné des ordres pour la traverser, outre que c'est la plus grande supposition qui ait jamais été imaginée, il n'y a pas

[1] « Si invaniscono della facilità che vi contribuiva questa corona, creduta da loro argomento di debolezza e timore. »

d'apparence qu'un prince de la condition de M. de Longueville eût souffert d'être traité avec ce mépris. Il n'y a personne qui puisse mieux que vous faire foi de cette vérité, puisque ces prétendus ordres ne pouvaient passer que par vos mains[1], et que, s'ils fussent venus de quelque autre que du roi dont vous aviez seul le nom en votre disposition, M. de Longueville et M. d'Avaux eussent été sans excuse d'y déférer et obligés de préférer le bien de l'État et le repos de la chrétienté à toute autre considération, et d'ailleurs, étant deux contre un, il était toujours en leur pouvoir de vaincre par leur opinion celle du troisième, en cas qu'il eût été contraire à la leur; ce qui montre clairement que c'est une invention malicieuse de ceux qui ne se font pas scrupule d'employer des faussetés pour nuire à ceux qu'ils n'aiment pas.

» Vous savez de plus que MM. les plénipotentiaires ne se sont pas relâchés, autant qu'ils le pouvaient, pour faire la paix, et qu'ils ont écrit les raisons très-concluantes qui les en avaient empêchés, dont la principale était qu'ils n'avaient pas jugé à propos d'épuiser leur pouvoir, parce que leur relâchement n'aurait servi qu'à témoigner de la faiblesse, sans produire aucun bon effet, les ministres d'Espagne n'ayant jamais eu d'autre but dans l'assemblée, que

[1] On sait qu'Henri de Loménie, comte de Brienne, était secrétaire d'État, chargé des affaires étrangères.

de tirer toujours en longueur la négociation avec la France, pour faire cependant un accommodement séparé avec MM. les États, afin qu'étant délivrés de cette guerre-là, ils la pussent continuer plus fortement contre cette couronne; ce qui pourtant n'aurait pas empêché qu'ils n'eussent été contraints à la finir et à donner les mains à une paix raisonnable, si le commencement de nos désordres ne leur eût enflé le courage et fait espérer une révolution avantageuse à leurs affaires, puisqu'il y avait des Français même qui y travaillaient en leur faveur.

» Dans le temps qu'on savait que les ministres de MM. les États (des Provinces-Unies) avaient ordre de conclure la paix sans la France avec les Espagnols, vous vous souviendrez qu'on fit toutes les diligences imaginables afin qu'elle pût être faite conjointement, et pour cet effet, on résolut d'apporter toutes sortes de facilités à certains points auxquels les Espagnols faisaient semblant de tenir le plus.

» Vous vous souviendrez aussi qu'en ce temps-là, dans une affaire de cette importance, on jugea à propos d'assembler des conseils extraordinaires, qui furent tenus au palais d'Orléans (au Luxembourg), et quelques-uns même chez moi, par ordre de S. A. R., dans lesquels on lisait les dépêches de Munster, on examinait tous les points, on y résolvait les réponses, et après avoir été faites, on les lisait de nouveau dans le conseil pour voir s'il y avait quelque chose à changer, ajouter ou diminuer, un chacun témoignant

brûler d'envie de faire ou dire quelque chose qui contribuât à la perfection d'un si grand ouvrage. Mais toutes ces diligences n'aboutirent à rien, et le comte de Peñaranda fit connaître à découvert quels ordres il avait, puisqu'il n'eut jamais de repos aussitôt que la ratification du traité de Hollande fut venue, qu'il ne se fût retiré de Munster pour n'être pas pressé par les médiateurs de consentir à l'accommodement avec la France.

» Je n'aurais pas été seulement un perfide, mais un insensé, si je n'avais pas travaillé avec toute l'ardeur imaginable et du meilleur de mon cœur à l'accomplissement de la paix, puisque, par ce moyen, la tranquillité étant rétablie dans le royaume avec toutes les facilités que la guerre en bannit d'ordinaire, non-seulement j'aurais eu part à la douceur et au bien que ce repos aurait produits, mais on m'aurait donné plus de gloire et de bénédictions de ce que j'y aurais contribué, sans que la malice même et l'envie eussent pu fournir de matière pour attaquer ma conduite, ni à l'égard de n'avoir pas su conserver les alliés de la France, puisque j'en avais accru le nombre, ni d'avoir laissé perdre les avantages que le feu roi avait remportés sur les ennemis, ni d'avoir mal pris le temps, et avoir employé les moyens et les forces de l'État faiblement dans les entreprises qu'on avait faites en Flandre, en Allemagne, en Lorraine, en Italie et en Catalogne, pour les affermir avec de nouvelles et importantes conquêtes, ni d'avoir man-

qué à entretenir l'union en la maison royale et le calme dans le royaume, les grands et les plus relevés étant en la disposition de bien servir, ni d'avoir enfin causé la moindre diminution à la haute réputation que la France s'était acquise parmi toutes les nations, puisqu'on avait vu, durant les cinq premières années de la régence, que les parlements et les personnes les plus considérables avaient pris plaisir à contribuer au bonheur de l'État, ou, au moins, aucun ne s'y était ouvertement opposé[1]. On avait vu de tous côtés tant d'actions à l'avantage du royaume et à la gloire de la nation, tant de peuples et de princes avoir recours à sa protection ou rechercher son amitié, et, par sa seule entremise, rétablir une parfaite intelligence entre le défunt pape[2] et les princes d'Italie, avec lesquels il était en guerre, et terminer les différends entre la Suède et le Danemark. Ce qui n'était pas, ce me semble, à mépriser, étant fait après la mort d'un des plus zélés, vigilants et prudents ministres qui aient jamais été, et d'un si grand et si sage roi, très-glorieux et autorisé, qui laissait son successeur, à l'âge de quatre ans, avec la guerre allumée en tant d'endroits, les finances épuisées, et avec de si puissants ennemis qui croyaient le temps venu de prendre leur revanche avec usure et donner la loi. »

[1] Mazarin oublie la cabale des Importants.

[2] Urbain VIII. (T. I, p. 234-235). On voit, par cette phrase, combien Mazarin se glorifiait de la pacification de l'Italie et du Danemark.

Après avoir montré qu'il était de son intérêt de conclure la paix, Mazarin rappelle combien celle qu'il avait signée avec l'Empire était glorieuse ; il insiste sur « l'acquisition d'une si belle, grande et opulente province comme l'Alsace », et termine son apologie en récriminant contre ses adversaires. « Mes censeurs, dit-il, et ceux qui font le plus de bruit et de mal par leurs brouilleries sont cause qu'on n'a pas contraint les Espagnols à donner les mains à la paix, et ils veulent que j'en sois criminel ! »

La réponse de Mazarin reçoit une nouvelle force des recherches qui ont été faites de nos jours dans les diverses archives et spécialement dans celles de la Haye. On avait prétendu que Mazarin avait adressé à Servien des dépêches secrètes pour s'opposer à la conclusion d'un traité[1]. Le savant archiviste de la Haye, M. Groen Van Prinsterer, a étudié avec soin et publié en partie la correspondance de Servien avec Mazarin ; il constate que toutes les lettres de Servien et du cardinal attestent un désir sincère de mettre fin à la guerre[2]. Il faut insister sur ce point afin d'en finir avec une accusation trop souvent répétée. Pendant

[1] Voy. ci-dessus p. 482-483, ce que dit Mazarin de ces prétendues dépêches. Saint-Simon n'a pas manqué d'insister sur ce grief dans le passage que nous avons rappelé : « Ce fut ses *ordres secrets* à Servien, son *esclave*, collègue indigne du grand d'Avaux, qui mirent bien des fois la négociation au point de la rupture, etc. »

[2] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, 2e série, Introduction, p. LXXXIV.

son séjour à la Haye, Servien négocia surtout avec Guillaume de Nassau, fils du stathouder Frédéric-Henri. Il écrivait à Mazarin, le 5 février 1647, dans une lettre toute confidentielle : « Je crains, encore que je lui aie déclaré que *nous allons sincèrement à la paix*, pourvu qu'elle soit avantageuse et honorable à cet État, que le désir de gloire qui possède le cœur de ce jeune prince, et l'envie d'établir son autorité par les armes ne lui fassent préférer la continuation de la guerre. » La dépêche de Servien à Mazarin, en date du 22 mars, est dans le même sens : « Quant à ce qui regarde la campagne, vous aurez maintenant un bon solliciteur en M. le prince d'Orange[1], *et peut-être meilleur qu'il ne serait à désirer ; car enfin Leurs Majestés voudraient la paix à de bonnes conditions.* »

Mazarin approuve la conduite de Servien : un mémoire adressé à cet ambassadeur au nom du roi, le 5 avril 1647, lui recommande de ne pas suivre les conseils du prince. « *Il a une autre pensée que celle que nous avons*, ajoute Mazarin, qui est de faire durer la guerre. » Enfin, dans une dépêche de Servien à Mazarin en date du 16 avril, on trouve encore la preuve du désir qu'avait le cardinal de conclure la paix et des ordres positifs donnés dans ce sens à l'ambassadeur. « Il (le nouveau prince d'Orange) va ouvertement à la continuation de la guerre ; ce qui

[1] Guillaume de Nassau venait de succéder à son père comme prince d'Orange et stathouder des Provinces-Unies.

fait un très-mauvais effet. Car quelques-uns s'imaginent que c'est de concert avec nous; d'autres, *qui savent peut-être la vérité*, ont plus d'envie de lui plaire que de nous satisfaire, et comme je ne puis et ne dois pas déguiser les véritables dispositions que Leurs Majestés ont pour la paix, je ne puis en parler sans choquer quelqu'un; car si je fais voir que nous la désirons en effet et qu'elle peut être conclue en fort peu de temps, si cet État fait, de son côté, ce qu'il doit, ce n'est pas ce que (souhaite) M. le prince d'Orange; si j'en parlais autrement, j'agirais *contre mes ordres* et contre la bienséance. »

Il est impossible, en présence de textes aussi précis, tirés d'une correspondance confidentielle, d'accuser Mazarin d'avoir systématiquement repoussé la paix; il la voulait, mais glorieuse et assurée, comme il le dit lui-même. Convaincu que les Espagnols ne l'accorderaient que par force, il résolut d'en venir aux extrémités, selon ses propres expressions[1]. Mais il fallait, pour continuer énergiquement la guerre, accroître les impôts déjà écrasants. Il en résulta de nouvelles difficultés et bientôt des troubles sérieux, qui compromirent tous les succès de la Régence.

[1] Mazarin, répondant à l'ambassadeur vénitien Nani, lui déclarait nettement qu'il fallait en venir aux extrémités : « Poichè Spagnoli non voglino la pace, bisogna venir a gli estremi. » (Dépêche du 29 novembre 1647.)

CHAPITRE V

COMMENCEMENT DE LA FRONDE PARLEMENTAIRE

Embarras pécuniaires; édit du *tarif;* opposition du parlement. — D'Emery songe à mettre un impôt sur les bénéfices ecclésiastiques. — Taxe sur les maisons comprises dans la censive du roi; troubles qui en résultent (janvier 1648). — Lit de justice (15 janvier). — Création de douze charges de maîtres des requêtes. — Opposition des maîtres des requêtes; le parlement prend leur défense et examine les édits enregistrés en présence du roi. — Renouvellement de la paulette. — Edit d'union du parlement avec les cours souveraines (13 mai). — Irritation de la Reine; le duc d'Orléans paraît disposé à la soutenir. — Arrestation et exil de plusieurs magistrats. — Changement dans les dispositions de la cour (juin 1648). — Conférences avec le parlement; efforts de Mazarin pour obtenir l'ajournement des projets de réforme; il échoue. — La Chambre Saint-Louis se constitue définitivement (22 juin) et entreprend la réforme du royaume.

Dès le commencement de l'année 1647, l'ambassadeur Nani signalait le désordre de l'administration financière en France. Il parle des assignations ou mandats que donnait le surintendant pour le payement des créanciers de l'État, mais qu'on était souvent dans l'impossibilité de toucher, parce que le trésor public était vide; puis il ajoute : « Telle est la forme usitée dans la confusion de l'administration des

finances, que jamais le roi n'a un sou effectif. Pour trouver de l'argent, il faut faire des assignations sur des fonds qui doivent rentrer et qui sont plus considérables que la somme déboursée. Il en résulte que le trésor public est épuisé, que toutes les rentrées sont engagées, et que l'an passé (1646), on a dépensé par anticipation les revenus de 1647 et l'on commence maintenant à manger ceux de 1648[1]. » Un peu plus loin il écrit, le 13 août[2], que les revenus de 1647, 1648, 1649 et une partie de 1650, sont déjà absorbés, moins vingt millions. On ne se tirait de cette déplorable situation que par des édits portant création de nouveaux impôts. Tel avait été l'édit du *toisé*[3], qui pesait sur les classes pauvres des faubourgs de Paris; il avait excité des émeutes, et la cour l'avait retiré. La taxe des *aisés*, qui portait sur la riche bourgeoisie, avait donné lieu à une répartition arbitraire et n'avait produit que peu d'argent. En 1647, on eut recours à un *tarif* qui modifiait les droits à pré-

[1] « Questa è la forma che usa la Francia nella sua confusione d'administrar il denaro, che il Rè non hà mai un soldo effettivo; ma per trovarlo presente che assegnamenti futuri assai più grossi di quello porta l'esborso (*sic*); dal che ne nasce, che l'erario, indebilitato all' estremo, ha tutte l'entrate in impegno, et spesò l'anno passato anticipatamente quelle del 1647; si comincia hora a mangiar a conto del 1648. » (Dépêche du 15 janvier 1647; *Ambass. vénit.*, t. CV, f° 191.)

[2] *Ibid.*, f° 245 v° : « Le entrate del 47, 48, 49 et anco una portion del 50 sono di già antecipamente consunte, etc. »

[3] Voy. ci-dessus, p. 89 et suiv.

lever sur toutes les denrées qui entraient dans Paris; cette taxe paraissait plus équitable, puisque toutes les classes devaient en supporter une partie et que l'impôt était en proportion de la consommation. Aussi la cour des aides l'avait-elle enregistré sans difficulté; mais le parlement prétendit qu'il y avait, dans l'édit du tarif, des clauses qui concernaient le domaine du roi, par exemple le barrage de la Seine, et qu'à lui seul appartenait le droit d'examiner et d'enregistrer les édits domaniaux.

En réalité, comme l'avoue Omer Talon[1], le parlement se plaignait, « parce qu'aucuns de Messieurs avaient ressenti ce droit nouveau en leur particulier, ayant été obligés de payer pour les fruits du cru de leurs maisons ». On couvrait ces motifs égoïstes de quelques prétextes de légalité, et pendant toute l'année 1647, l'édit du tarif donna lieu à des conférences et à des chicanes sur les droits réciproques de la cour des aides et du parlement[2]. De part et d'autre on citait des précédents. Vainement le chancelier montra que cette taxe était « la plus douce et la plus innocente de toutes celles qui peuvent être établies, d'autant qu'elle se répand insensiblement sur toutes sortes de personnes, et se paie par les plus riches et les plus aisés, qui consomment plus de

[1] *Mémoires*, p. 196 (édit. Michaud et Poujoulat).

[2] Omer Talon, qui assista à toutes ces conférences, en donne le détail dans ses *Mémoires*.

marchandises que tous les autres[1] ». Le bien général ne put prévaloir sur l'intérêt personnel.

Mazarin intervint lui-même dans ces conférences et représenta combien l'opposition du parlement était nuisible aux affaires publiques[2]. On devait considérer, disait-il, « que la résistance et les difficultés qu'ils (les membres du parlement) apportent, produisent toute l'espérance des ennemis de l'État, qui s'imaginent que la division se mettra dans le royaume, et que la contradiction que le parlement apporte aux impôts nécessaires en sera la semence; que s'ils (les ennemis) étaient informés que le parlement eût intention d'assister le roi et lui donner moyen de faire la guerre pendant dix ans, il répondrait de sa tête que, dans trois mois, la paix serait nécessairement faite ». Ces considérations politiques ne triomphèrent pas des intérêts et des préjugés parlementaires. L'affaire traîna en longueur, et comme on approchait de l'époque où devait avoir lieu le renouvellement de la paulette, l'opposition du parlement devint moins vive, et le tarif continua d'être perçu jusqu'à la fin de l'année 1647.

La paulette tirait son nom du financier Paulet, qui, sous le règne de Henri IV, en avait suggéré la pensée. C'était une taxe que payaient annuellement les magistrats et qui les rendait propriétaires de

[1] Omer Talon, *ibid.*, p. 199.
[2] *Ibid.*, p. 204. Voy. aussi Nani, dépêche du 3 septembre 1647, *Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 277.

leurs charges. Elle se percevait facilement et produisait d'abondantes ressources[1]. Ce droit annuel, comme on l'appelait encore, se renouvelait tous les neuf ans à des conditions plus ou moins onéreuses pour les titulaires, et comme il expirait en 1648, le gouvernement voulait profiter de la circonstance et se procurer les ressources nécessaires pour pourvoir à l'entretien de la flotte et des armées destinées à agir dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Italie et en Catalogne.

D'Emery avait songé d'abord à prélever un droit sur les bénéfices ecclésiastiques, qui étaient fort riches. Il proposa un plan d'après lequel les titulaires de ces bénéfices auraient abandonné au roi deux années de leur revenu, et auraient obtenu en échange le droit de désigner leurs successeurs[2]. On aurait trouvé, dit Nani[3], une source inépuisable de millions dans cette combinaison financière. La majeure partie du clergé français approuvait, si l'on en croit le même ambassadeur[4], ce projet, d'après lequel les évêchés et les bénéfices ecclésiastiques

[1] « Il denaro della pauletta è pronto et abbondante », dit Nani à l'occasion du renouvellement projeté (dépêche du 7 janvier 1648, *Ambass. vénit.*, t. CVII, f° 63).

[2] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 585-586.

[3] « Un fonte inesausto di milioni d'oro. » (Dépêche du 6 août 1647.) Ainsi dès le mois d'août on parlait du projet de taxe sur les bénéfices ecclésiastiques (*Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 233 v°).

[4] « Il clero, per la maggior parte, l'approva per proprio interesse di render hereditarii nelle case private li vescovi et le chiese. » (*Ibid.*) Cependant Nani reconnaît plus loin (*ibid.*, f° 245) qu'une partie

seraient devenus propriétés héréditaires des familles. Mais on ne pouvait résoudre cette question sans l'intervention de la cour de Rome. On en écrivit à l'ambassadeur près du saint-siége, Fontenay-Mareuil[1]. Le saint-siége ne voulut pas se prêter à ce trafic des bénéfices ecclésiastiques, et le projet fut abandonné.

On ne fut pas arrêté par les mêmes scrupules à l'égard des bourgeois qui possédaient des maisons dans la censive, ou domaine particulier du roi soumis à une redevance annuelle. On exigea de tous les détenteurs de ces biens qu'ils payassent en deux ans le revenu d'une année de leurs terres domaniales, à condition qu'ils seraient exempts à l'avenir de toute redevance. « Cette affaire, dit un journal inédit de cette époque[2], avait été si peu à la foule (oppression) du peuple, et l'édit en avait été vérifié au parlement avec tant de facilité, que M. le premier président et trois ou quatre conseillers

du clergé français s'opposa à l'édit sur les bénéfices ecclésiastiques. Le projet dont parle Nani diffère dans quelques détails de celui que nous venons d'exposer d'après les lettres de Mazarin. On devait, selon Nani, admettre des coadjuteurs pour tous les bénéfices ecclésiastiques, à condition qu'en quatre ans les titulaires paieraient au roi le revenu d'une année. (Dépêche du 6 août 1647; *Ambass. vénit.*, t. CVI, f° 233 v°.)

[1] *Lettres de Mazarin*, t. II, p. 585-586. Nous n'avons pas trouvé la réponse du saint-siége; mais comme le projet n'eut pas de suites, il est évident que cette réponse fut négative.

[2] *Journal d'un bourgeois de Paris*, mss. de la Bibl. nat. fr 10273.

de la Grand'chambre avaient été nommés sur-le-champ pour l'exécuter avec quelques autres commissaires du conseil. Mais comme ils vinrent à procéder à la taxe dès maisons et à la levée des deniers, il s'y rencontra plus d'obstacles qu'on n'avait pensé. »

Les détenteurs de ces terres domaniales refusèrent de payer le nouvel impôt, et une multitude d'hommes et de femmes accompagnés de leurs enfants, se rendirent au palais de justice et demandèrent la main-levée de la saisie qu'on avait faite du loyer de leurs maisons. Ces mouvements agitèrent Paris pendant les premiers jours de janvier 1648; deux ou trois cents personnes se présentèrent à l'entrée du parlement, en poussant des cris de *main-levée*, *main-levée!* Nani[1] ajoute même que le cri de *Naples!* fut plusieurs fois répété. A cet appel à la révolte se joignirent des violences envers plusieurs magistrats. Le fils du surintendant d'Emery, le président de Thoré[2], de la troisième chambre des enquêtes, fut injurié et frappé. Un de ses valets, qui voulut le défendre, fut désarmé, battu et chassé (9 janvier)[3]. Le premier président, Mathieu Molé, voulut en vain s'opposer à ces désor-

[1] « Più volte fu detto a voce alta : *Napoli! Napoli!* » (*Ambass. vénit.*, t. CVII, f° 71.)

[2] Michel Particelli, sieur d'Emery et de Thoré. Voy. son *historiette* dans Tallemant des Réaux.

[3] Nani dit (*ibid.*) que le lieutenant criminel ayant voulu arrêter un des séditieux, les femmes se jetèrent sur lui et le forcèrent de prendre la fuite.

dres ; il fut contraint, en présence de cette foule exaspérée, de se réfugier dans la Sainte-Chapelle[1]. On signala, parmi les bourgeois les plus violents, un marchand de drap de la rue Saint-Denis, nommé Cadeau, et le parlement décréta prise de corps contre lui et contre deux autres séditieux.

L'exécution de cet arrêt présenta plus de difficulté qu'on n'avait supposé : « Les esprits étaient ulcérés, dit un journal du temps[2], et remplis d'aigreur et de rage, non-seulement à cause de cette nouvelle imposition sur les maisons (comprises dans la censive royale), mais déjà et bien encore davantage par quantité d'autres précédentes, pour le paiement desquelles on avait emprisonné un grand nombre de personnes de toutes conditions, non en vertu d'aucune condamnation juridique, mais d'un simple arrêt du conseil et d'un rôle signé du surintendant. » Les bourgeois se mirent en défense, et pendant que les régiments des gardes françaises et suisses, les cheveau-légers et les gendarmes de la garde du roi se tenaient sous les armes, dans la nuit du 11 au 12 jan-

[1] D'après Nani (*ibid.*) la foule traita Mathieu Molé d'hypocrite, qui vendait la justice au gré du gouvernement. On peut comparer sur ces troubles de janvier 1648 les dépêches de Nani, le *Journal d'un bourgeois de Paris* cité plus haut, le *Journal de Du Buisson-Aubenay*, dont le manuscrit a été brûlé, mais dont on trouvera des extraits dans le *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 410, note 2 ; les *Mém. d'Omer Talon*, p. 208 (édit. Michaud et Poujoulat), enfin l'*Histoire du temps* attribuée au conseiller Portail.

[2] *Journal mscr. d'un bourgeois de Paris*, cité plus haut, f° 8.

vier, pour que l'on pût exécuter les décrets de prise de corps contre Cadeau et ses complices, les marchands de la rue Saint-Denis garnirent de monde les clochers des églises de cette rue[1], et tirèrent « un nombre infini de mousquetades ». « J'ouïs tirer plus de quatre mille coups de mousquet, » dit un contemporain[2]. Cadeau et les bourgeois contre lesquels avaient été rendus des décrets de prise de corps, eurent le temps de se soustraire aux poursuites, et l'émotion populaire se calma; mais les esprits étaient si vivement excités, qu'elle devait renaître à la première occasion[3].

Il faut ajouter à cette cause de désordres la présence à Paris d'un grand nombre d'officiers et de soldats qui avaient abandonné l'armée parce qu'ils ne recevaient plus de solde. Ces bandes de pillards faisaient de Paris un repaire de brigands[4], rempli de

[1] *Histoire du temps*, p. 18 et 19.

[2] *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 415. Ils disaient, au rapport de Nani, qu'ils nettoyaient leurs armes. (*Ambass. vénit.*, t. CVII, f° 72 v°.)

[3] Comparez le récit de l'ambassadeur Nani, *ibid.*, f°s 73-74.

[4] C'est à l'ambassadeur Nani que nous devons ces renseignements sur le Paris de 1648. Il écrivait le 7 janvier 1648 (*Ambass. vénit.*, t. CVII, f° 64) : « Molta gente di guerra, tanto offitiali che soldati, sbandata dall' armate è venuta in Parigi, et non essendo pagata, ridotta alla necessità, rende questa città un nido di confusione, tutto essendo pieno di rubamenti e massacri. S'è consultato di dar l'armi a borghesi et fargli tenere corpi di guardia per tutte le strade; mà nello stato presente s'è temuto il remedio come più azzardoso del male. Li borghesi però, vedendo un numero infinito di gente che non attende altro che un tumulto et un sacco, si provedono essi et in questi giorni s'è comprato e venduto un numero grande d'armi. »

vols et d'assassinats. « On a délibéré, ajoute Nani, si l'on devait donner des armes aux bourgeois et leur faire occuper des corps de garde dans toutes les rues; mais, dans l'état actuel, le remède a paru pire que le mal. Cependant les bourgeois, voyant un nombre infini de gens qui n'aspirent qu'à exciter des troubles et à saccager la ville, se mettent en défense, et il s'est acheté, ces jours-ci, un nombre d'armes considérable. »

Ce fut au milieu de ces agitations que, le 15 janvier 1648, le roi fut conduit au parlement par la régente sa mère et tint un de ces lits de justice dont nous avons retracé le cérémonial[1]. On donna lecture de sept édits qui portaient création : 1° de douze maîtres des requêtes; 2° de diverses charges aux chancelleries; 3° révocation du tarif; 4° payement de quatorze années échues et de onze à échoir pour les terres tenues en francs-fiefs; 5° révocation de la taxe des aisés; 6° règlement pour le domaine du roi; 7° création de plusieurs offices dans les maréchaussées de France[2]. Les édits furent enregistrés sans opposition, comme c'était l'usage dans les lits de justice. Mais l'avocat général Omer Talon fit entendre des paroles dont on remarqua la hardiesse[3].

[1] Voy. tome I, p. 57 et suiv. On peut comparer le récit que fait Nani de la séance royale du 15 janvier 1648 (*Ambass. vénit.*, t. CVII, f° 86 et suiv.).

[2] *Mém. de Mathieu Molé*, t. III, p. 195, note 1.

[3] *Mém. d'Omer Talon*, p. 209 et suiv., édit. Michaud et Pou-

Son discours, moins chargé de citations historiques et mythologiques qu'à l'ordinaire, s'éleva parfois à une véritable éloquence. S'adressant au roi, il lui disait : « Vous êtes, Sire, notre souverain seigneur ; la puissance de Votre Majesté vient d'en haut, laquelle ne doit compte de ses actions, après Dieu, qu'à sa conscience ; mais il importe à sa gloire que nous soyons des hommes libres et non pas des esclaves ; la grandeur de son État et la dignité de sa couronne se mesurent par la qualité de ceux qui lui obéissent... La France, les délices du ciel, l'abondance de la terre, est le partage du plus grand de tous les princes, du fils aîné de l'Église, qui donne à Votre Majesté le titre d'Auguste[1], la qualité de roi des Francs, c'est-à-dire le commandement sur des hommes de cœur, sur des âmes libres et non pas sur des forçats qui obéissent par contrainte, qui craignent la main du comite[2], et maudissent tous les jours l'autorité qu'ils respectent[3].... Il y a, Sire, dix ans que la campagne

joulat. Nani dit, en parlant de ce discours : « Ardito più tosto che libero. »

[1] Tel est le texte imprimé. Il semble qu'il a été altéré et qu'il faudrait lire *un titre auguste, la qualité de roi des Francs, etc.*

[2] L'édition Michaud et Poujoulat porte *comité*. C'est un *lapsus* évident pour *comite*, nom de l'officier des galères qui surveillait les forçats.

[3] Je soupçonne également une altération dans ce passage. Le texte imprimé en Hollande est fort différent : « Cependant ils se voient traités comme des esclaves et des forçats qui gémissent et prêtent le dos sous le bâton du comite de galère, *dont ils voudroient avoir dévoré le cœur.* » Une copie de la harangue imprimée en

est ruinée, les paysans réduits à coucher sur la paille, leurs meubles vendus pour le payement des impositions, auxquelles ils ne peuvent satisfaire, et que, pour entretenir le luxe de Paris, des millions d'âmes innocentes sont obligées de vivre de pain de son et d'avoine, et n'espèrent aucune protection que celle de leur impuissance. Ces malheureux ne possèdent aucuns biens en propriété que leurs âmes, parce qu'elles n'ont pu être vendues à l'encan[1]. Les habitants des villes, après avoir payé les subsistances et le quartier d'hiver, les étapes et les emprunts, acquitté le droit royal et de confirmation, sont encore imposés aux *aisés*. Ce qui est de sûreté dans les compagnies souveraines reçoit atteinte dans cette journée par la création de nouveaux offices, qui sont une charge perpétuelle à l'État; car lorsqu'ils sont établis, il faut que le peuple les nourrisse et les défraie.

» Faites, Madame, s'il vous plaît, quelque sorte de réflexion sur cette misère publique dans la retraite de votre cœur! Ce soir, dans la solitude de votre oratoire, considérez quelle peut être la douleur, l'amertume et la consternation de tous les officiers[2] du royaume, qui peuvent voir aujourd'hui confisquer

Hollande se trouve dans les papiers de Mazarin (aff. étr., t. CXVIII); nous y reviendrons plus loin.

[1] « Il ne reste plus, Sire, à vos sujets que leurs âmes, lesquelles, si elles eussent été vénales, il y auroit longtemps qu'on les auroit mises à l'encan. » Texte imprimé en Hollande.

[2] On sait que ce mot désignait surtout, dans l'ancienne monarchie, les titulaires d'offices de magistrature.

tout leur bien sans avoir commis aucun crime. Ajoutez à cette pensée, Madame, la calamité des provinces, dans lesquelles l'espérance de la paix, l'honneur des batailles gagnées, la gloire des provinces conquises, ne peut nourrir ceux qui n'ont point de pain, lesquels ne peuvent compter les palmes et les lauriers entre les fruits ordinaires de la terre. »

Ces passages suffisent pour témoigner des sentiments de la magistrature, où en présence même du roi[1] les plaintes éclataient avec une pareille énergie[2].

[1] Nani dit qu'à ce discours on remarqua que la reine rougit et le cardinal pâlit : « fu osservata la regina arrossire, et il signor cardinale impallidire. » (*Ibid.*, f° 87.)

[2] Nous avons suivi le texte des *Mémoires d'Omer Talon*, mais on publia à cette époque même d'autres versions de cette harangue, où les attaques sont encore plus vives. On trouve, comme nous l'avons dit, dans les papiers de Mazarin (affaires étrangères, FRANCE, t. CXVIII, pièces 14, 15 et 16), diverses copies de ce discours. On remarque surtout la pièce publiée en Hollande, dont voici le début : « Sire, les séances des rois en leurs parlements n'étoient autrefois que des actions de grandeur, de majesté et de cérémonie... Elles étoient en ce temps-là souhaitées, attendues et désirées par les peuples, parce que les rois n'y venoient que pour délibérer avec cette compagnie de quelques affaires importantes à leur Etat, soit qu'il fût question de déclarer la guerre aux ennemis de la couronne, soit qu'il fût à propos de conclure quelque paix pour le soulagement de leurs peuples; mais aujourd'hui Votre Majesté vient avec éclat, avec bruit et avec terreur. Autrefois il étoit permis en ce parlement de contredire aux rois et de dire avec liberté : *Sire, cela n'est point juste*. Mais aujourd'hui, par un désordre dans la morale et une illusion dans la politique, l'on apporte des édits tout dressés, dont l'on est bien assuré de la vérification qui doit en suivre. Autrefois, cette cour a résisté au roi François Ier, âgé de trente ans, sur quelque levée qu'il vouloit faire sur son peuple, et à présent, l'on n'ose rien refuser à Votre Majesté même pendant sa minorité. »

On devait s'attendre à une vive opposition. Elle se manifesta à l'occasion de la création des nouvelles charges de maîtres des requêtes[1]. Ces magistrats étaient au nombre de soixante-douze, divisés en quartiers qui servaient pendant trois mois. Ils soutenaient que pendant la minorité des rois le gouvernement n'avait pas le droit de créer de nouveaux offices[2]. Ils invoquaient l'appui du parlement, auquel ils se rattachaient par une partie de leurs attributions. En effet, les maîtres des requêtes de l'ancienne monarchie avaient droit de siéger au parlement de Paris, et quatre d'entre eux pouvaient prendre part aux votes. Toutefois, ce n'était pas là leur principale fonction : ils étaient surtout chargés de faire au conseil d'État le rapport des affaires contentieuses sur lesquelles prononçait cette assemblée. Ils avaient aussi une juridiction spéciale et sans appel pour les causes qui leur étaient renvoyées par lettres de *committimus*. Enfin, c'était de leur

[1] Au commencement de la régence d'Anne d'Autriche les charges de maîtres des requêtes se vendaient soixante mille écus (*Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 2-5) ; ce fut le prix auquel d'Ormesson lui-même acheta sa charge. Nani, dépêche du 7 janvier 1648 (*Amb. vénit.*, t. CVII, f° 6), dit que les charges de conseiller au parlement étaient évaluées, à cette époque, à vingt-quatre mille écus.

[2] Il faut surtout consulter pour la création de nouvelles charges de maîtres des requêtes le *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 405 et suiv. Comme il était lui-même maître des requêtes, il a donné sur cette affaire des détails très-étendus. On peut comparer les *Mémoires d'Omer Talon*, l'*Histoire du temps*, et le *Journal mscr. d'un bourgeois de Paris*.

corps qu'étaient tirés la plupart des intendants de province.

Attaquer des magistrats qui, par la parenté, tenaient à l'aristocratie parlementaire et à toute la haute bourgeoisie parisienne[1], qui avaient même de nombreuses alliances dans la noblesse, c'était s'exposer à une lutte dangereuse. Les maîtres des requêtes s'étaient d'abord adressés au chancelier, chef de la magistrature, pour obtenir qu'il s'opposât à la création des nouvelles charges[2], qui amoindrissaient leur position. Ne trouvant pas dans Pierre Séguier un protecteur énergique, ils eurent recours aux princes qui faisaient partie du conseil du roi. Le duc d'Orléans paraissait hésitant et se bornait à répondre qu'il ferait ce qu'il pourrait. Alors Gaulmin, un des maîtres des requêtes[3], qui s'était le plus signalé par la vivacité de son opposition, prit la parole et dit à Gaston qu'il était le maître et qu'il devait parler en maître. Les carnets de Mazarin, qui nous fournissent ce renseignement[4], attestent que le cardinal s'inquiétait des dispositions du duc d'Orléans et de son

[1] Nani (*Ambass. vénit.*, t. CVII, f° 72) : « Essendo di buone case. »

[2] *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 409. — Voy. aussi Nani, *ibidem*.

[3] Gilbert Gaulmin ou Gaumin, né en 1585, mort en 1665, était renommé pour son érudition dans les langues grecque et orientale. Il a laissé un certain nombre d'ouvrages. Voy. sur son opposition à la création de nouvelles charges de maîtres des requêtes, le *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 407.

[4] Neuvième carnet, f° 44.

entourage : « Chez Madame, écrivait Mazarin[1], on parle fort mal, et on donne de grandes louanges au parlement, qui décharge les peuples. »

Le parlement admit l'opposition des maîtres des requêtes à la création de nouvelles charges. Vainement la reine irritée manda ces magistrats au Palais-Royal, et leur fit signifier par le chancelier l'interdiction de l'entrée de ses conseils, ajoutant elle-même avec ironie : *Vraiment, vous êtes de belles gens pour douter de mon autorité*[2]*!* Elle ne put empêcher le parlement de poursuivre l'examen des édits bursaux enregistrés en présence du roi. Il commença par l'édit relatif au domaine[3]. Cet édit imposait à tous ceux qui occupaient des domaines du roi l'obligation de payer une année du revenu des terres dont ils jouissaient. La discussion fut assez vive. Broussel attaqua le gouvernement, qui fut défendu par le président de Mesmes[4]. Enfin, l'édit fut voté, mais avec refus d'autoriser les aliénations du domaine royal, qui avaient été faites récemment sans lettres patentes.

Le parlement soumit ainsi à une longue discussion tous les édits enregistrés dans le lit de justice, rejetant les uns, modifiant les autres[5]. La cour s'étonna

[1] Neuvième carnet, *ibidem*.
[2] *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 419.
[3] *Mem. d'Omer Talon*, p. 213.
[4] Nani, dépêche du 11 févr. 1648 (*Ambass. vénit.*, t. CVII, f° 123).
[5] On peut voir le détail de ces discussions dans le *Journal d'Oliv. d'Ormesson*, t. I, p. 435 et suiv.

d'une pareille prétention, et la reine enjoignit à la compagnie de déclarer si elle se croyait en droit de rejeter un édit vérifié, le roi séant en son lit de justice[1]. A cette sommation, qui lui fut portée le 17 février par les gens du roi, le parlement se trouva fort embarrassé : répondre affirmativement, c'était porter atteinte à la souveraineté royale. Sous prétexte de consulter les registres pour rechercher les précédents, on traîna la délibération en longueur[2]. Une nouvelle sommation fut adressée au parlement le 3 mars; il déclara alors que l'intention de la compagnie n'avait pas été de « contrevenir aux volontés du roi et de la reine régente[3] »; mais il n'en persista pas moins à examiner les édits, en ayant soin d'ajouter *sous le bon plaisir du roi;* ce qui n'était, ajoute Nani[4], qu'une simple formalité.

Les résistances n'étaient pas moins vives dans les autres parlements du royaume : le parlement de Bretagne fit arrêter et emprisonner plusieurs officiers

[1] *Mém. d'Omer Talon*, p. 215.

[2] On voit que c'était l'avis des magistrats les plus modérés : « Je crois que le parlement ne doit point se déclarer, écrit Olivier d'Ormesson (t. I, p. 448), mais répondre par civilités sans s'éclaircir de ses intentions, une résolution précise sur cette proposition étant périlleuse de tous côtés. » Le cardinal de Retz relève et éclaire le péril de cette discussion; elle « levoit le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire et tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et de celui des rois, qui ne s'accordent jamais si bien ensemble que dans le silence. »

[3] *Journal d'Oliv. d'Ormesson*, t. I, p. 455.

[4] « E però una clausola di pura apparenza », écrivait Nani le 10 mars 1648 (*Ambass. vénit.*, t. CVII, f° 170 v°).

envoyés par la cour pour faire exécuter ses ordres[1]. Le parlement de Toulouse condamna aux galères les commis de la douane qui avaient voulu percevoir les nouveaux impôts[2]. On manda à Paris quatre conseillers de ce parlement pour qu'ils eussent à rendre compte de leur conduite. Mais le parlement de Toulouse leur défendit d'obéir, prétendant qu'ils ne dépendaient que de leur corps[3].

Toutes ces agitations de Paris et des provinces ne faisaient qu'augmenter les embarras financiers qui entravaient le gouvernement. Le surintendant d'Emery espérait trouver de nouvelles ressources à l'occasion de la paulette. Il exigea, pour en accorder le renouvellement aux cours souveraines de Paris et aux parlements provinciaux, que les magistrats fissent l'abandon de quatre années de leurs gages. Comme on redoutait l'opposition du parlement de Paris, on ne lui imposa pas la même condition; mais le parlement refusa d'accepter une faveur compromettante. Il reçut les députés de la chambre des comptes, de la cour des aides et du grand conseil[4],

[1] Nani, t. CVII, f° 63 v° des dépêches des *Ambass. vénit.*

[2] *Ibidem.*

[3] « Non volendo che d'altri che dal corpo loro habbino (*sic*) a tener dipendenza. » (*Ibid.*)

[4] Le grand conseil ne doit pas être confondu avec le conseil du roi ou conseil d'État; il avait été institué par Charles VIII pour juger les procès auxquels donnaient lieu les bénéfices ecclésiastiques. Dans la suite, sa juridiction s'étendit à un grand nombre d'affaires qui lui étaient renvoyées par lettres de *committimus*.

et s'engagea à rester uni avec ces cours souveraines. Le célèbre arrêt d'union fut signé le 13 mai 1648[1]. En même temps, il fut décidé que chacune de ces cours enverrait des représentants, qui se réuniraient dans la chambre Saint-Louis pour conférer avec les mandataires du parlement. La reine interdit la réunion de ces députés. Omer Talon, chargé de transmettre les ordres d'Anne d'Autriche au parlement, montrait le danger d'une pareille entreprise[2]: « Établir dans Paris une assemblée de cinquante ou soixante personnes, faire de quatre compagnies souveraines une cinquième, sans ordre du roi et sans autorité légitime, la reine prétend que c'est chose sans exemple et sans raison, que c'est une espèce de république dans la monarchie, l'introduction d'une puissance nouvelle, dont les conséquences peuvent être dangereuses et préjudiciables à l'ordre du gouvernement public. »

Le danger était évident : cette assemblée de la chambre Saint-Louis, convoquée d'abord pour un intérêt financier, ne tarderait pas à s'emparer des questions politiques et à imposer ses volontés

[1] *Mém. d'Omer Talon*, p. 222. Voy. aussi le *Journal d'Olivier d'Ormesson* (t. I, p. 499 et suiv.), où l'on trouve exposés avec plus de détails les mouvements des enquêtes et les efforts du premier président pour traîner les délibérations en longueur. — Comparez Nani, dépêche du 19 mai dans les *Ambass. vénit.*, t. CVII, f° 283. Nani insiste (*ibid.*, f° 284) sur les mouvements des parlements provinciaux qui suivaient l'impulsion donnée par Paris.

[2] *Mém. d'Omer Talon*, p. 225.

à la puissance souveraine. La cour résolut donc de s'y opposer énergiquement. Le duc d'Orléans lui-même, qui avait à se faire pardonner la conduite qu'il avait tenue pendant la maladie du roi[1], parla avec force et déclara que l'union des cours souveraines était pleine de périls[2], et qu'il userait de tout son pouvoir et de toutes ses forces pour les contraindre à l'obéissance[3]. On attribua, avec vraisemblance, la fermeté du duc aux conseils de l'abbé de la Rivière[4]. Mazarin avait effrayé l'abbé en lui montrant son maître entouré d'une cabale ambitieuse, qui ne tarderait pas à lui enlever sa confiance. Le cardinal signalait particulièrement Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf[5], qui était parent de la duchesse d'Orléans. « Il avait, dit Retz[6], tout l'esprit qu'un homme qui a beaucoup plus d'art que de bon sens peut avoir. C'était le galimatias du monde le plus fleuri. Il a été le premier prince que la pauvreté ait avili, et peut-être jamais homme n'a eu moins que lui l'art de se faire plain-

1 Voy. ci-dessus, p. 466.

2 *Mém. d'Omer Talon*, p. 226.

3 Nani (*Ambass. vénit.*, t. CVII, f° 317) : « Che impiegherebbe egli ancora tutto il potere e le forze. »

4 « Lequel discours, dit Omer Talon (*ibid.*), fut imputé au conseil de M. de la Rivière. » Cet abbé était alors vivement attaqué jusque dans la maison du duc d'Orléans. Voy. Nani (*Ambass. vénit.*, t. CVII, f° 133) : « Il duca d'Orleans ha havuto con sua moglie querelle per causa dell' abbate della Riviera, etc. »

5 Charles de Lorraine était né en 1596 ; il mourut en 1657.

6 *Mémoires*, t. I, p. 255 de l'édition Charpentier.

dre. » Mazarin regardait ce noble mendiant comme un personnage dangereux. « Il causera, disait-il[1], un grand désordre et engagera Son Altesse Royale en quelque méchante affaire; il perdra d'une façon ou d'autre l'abbé de la Rivière, lequel ne le craint point; mais, comme je lui ai dit, M. d'Elbeuf est plus fin que lui [et] entend mieux la cour, en sorte que ledit abbé, avec tout son crédit, n'y saurait remédier. » Mazarin ne se borna pas à effrayer la Rivière, il lui promit de s'employer pour lui faire obtenir le chapeau de cardinal, qu'il souhaitait si vivement. On répandit le bruit qu'on avait envoyé à Rome la demande formelle de cette promotion. Toute la cour alla en féliciter l'abbé de la Rivière[2].

En même temps, Mazarin cherchait à éloigner du duc d'Orléans un autre personnage dont il signalait les intrigues. « M. d'Albi[3], écrivait-il[4], me donne soupçon en ce qui est du parlement; car il appuie toujours ce que les enquêtes demandent, et il semble qu'il est bien aise de voir engager les affaires... On le

[1] Neuvième carnet, f° 51 et suiv.

[2] Nani, dépêche du 2 juin 1648, donne le fait comme certain : « S'è spedita formalmente à Roma la nominatione per l'abbate della Riviera al capello. Tutta la corte gliene ha portato complimento in sua casa. » (*Ambass. vénit.*, t. CVII, f° 315 v°.) On trouve, en effet, aux affaires étrangères deux lettres (FRANCE, t. XXIII des *lettres de Mazarin*, f° 408 et suiv.) où le cardinal recommande la candidature de l'abbé de la Rivière à la belle-sœur du pape, la signora Olympia, et au cardinal Pancirole.

[3] Neuvième carnet, f° 50 v°.

[4] Gaspard du Daillon du Lude, évêque d'Albi.

tient double et fin. Il faut prendre garde à lui et avertir Son Altesse Royale, et dire à l'abbé de la Rivière que les Importants[1] lui font espérer (à l'évêque d'Albi) le cardinalat. » Stimulé par la jalousie et l'ambition, l'abbé de la Rivière agit fortement sur le duc d'Orléans, et le porta à appuyer les résolutions vigoureuses contre les conseillers nommés par les cours souveraines pour se réunir dans la chambre Saint-Louis. Les deux députés du grand conseil, Turcan et d'Argouges, furent arrêtés, et on les conduisit à Mézières (29 mai)[2]. Le président Lotin et plusieurs autres conseillers furent exilés à Nancy[3]. La reine, soutenue par le duc d'Orléans, se montrait disposée à réprimer toutes les tentatives d'usurpation de pouvoir. Elle avait fait appeler, par le conseil de Mazarin[4], le coadjuteur de l'archevêque de Paris, que l'on regardait déjà comme un des instigateurs des troubles, et l'avait engagé à la prudence.

Quant au parlement, on le menaçait de mesures rigoureuses[5], d'interdire et de faire arrêter le greffier du Tillet, qui n'avait pas voulu remettre la minute des arrêts de cette compagnie, malgré les ordres de

[1] Mazarin se sert plusieurs fois de cette expression pour désigner les agitateurs de 1648. On reconnaît, en effet, dans la Fronde, la continuation de la cabale des Importants.

[2] *Mém. d'Omer Talon*, p. 226.

[3] *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 501-502.

[4] Neuvième carnet, f° 39.

[5] Tous ces projets sont exposés dans les carnets de Mazarin, et nous les reproduisons d'après le neuvième carnet, f° 39 v°.

la reine régente. Les maîtres des requêtes devaient être privés de toutes fonctions, et les plus séditieux exilés; le grand conseil transféré hors de Paris; les chambres des enquêtes du parlement interdites, et la grand'chambre seule maintenue en exercice; dix des plus factieux parmi les membres du parlement seraient arrêtés. En maintenant la grand'chambre dans l'exercice de ses fonctions, Mazarin voulait se ménager un moyen de ramener, par l'intervention de cette chambre[1], les magistrats disgraciés, et de réconcilier le parlement avec la cour.

Il y eut même un commencement d'exécution de ces projets. Le secrétaire d'État Du Plessis-Guénégaud fut envoyé par la reine, avec un lieutenant des gardes, pour s'emparer des registres et en arracher les arrêts que le conseil du roi avait annulés (15 juin 1648). Le greffier refusa de les livrer; les clercs du palais de justice accoururent à son secours, et leur attitude devint si menaçante, que le secrétaire d'État se retira[2]. Le lendemain, 16 juin, le parlement fut mandé au Palais-Royal, et comme il n'avait pas apporté l'arrêt d'union que la cour voulait supprimer, le conseil du roi délibéra sur les mesures à prendre : Chavigny et d'Émery furent d'avis que l'on retînt le

[1] Mazarin commence par énumérer les mesures de rigueur, il termine ainsi : « Après raccommoder le tout par le moyen de la grande chambre. » (*Ibid.*)

[2] Nani, dépêche du 23 juin 1648 (*Ambass. vénit.*, t. CVII, f° 314); *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 517.

parlement prisonnier, si l'on en croit d'Ormesson [1]. Nani prétend, au contraire, que ce fut Mazarin qui donna cet avis [2], mais que les autres ministres s'y opposèrent. Ce qui est certain, c'est que bientôt toutes les velléités de répression énergique s'évanouirent.

Quelle fut la cause de ce changement? La fermeté n'était pas la qualité dominante du duc d'Orléans, et il n'est pas étonnant qu'il ait cédé devant la résistance du parlement [3]. D'ailleurs les nouvelles que l'on rece-

[1] Olivier d'Ormesson, *ibid.*, p. 518.

[2] « Gl' altri ministri s'opposero tutti al sensi del signor cardinale, et resto stabilito che abbandonata la via del rigore, etc. » Nani, *ibid.*, f° 346.

[3] Dans un passage des carnets Mazarin se plaint de l'abbé de la Rivière. Il écrivait (neuvième carnet, f° 6) la note suivante qu'il a commencée en italien et continuée en français : « La Riviera ha detto alla Crosetta (Le Blanc de la Croisette, attaché au duc de Longueville), che M. de Longavilla ha fatto bene a non rompere ; qu'il falloit prendre de ces gens icy (de la cour) ce que l'on pouvoit sans rompre; car petit à petit l'on vient à bout de tout..... Et enfin a fait mille compliments pour M. de Longaville dans le temps qu'il relève hautement ce qu'on lui a donné et le porte pour la plus forte raison pour donner [aussi] à S. A. R. — Cette conduite de La Rivière fait bien paroitre qu'il a envie d'être favori (?), mais qu'il n'en a pas la capacité, et que le cardinal ne s'est pas trompé quand il a cru qu'il trahissoit (?) Monsieur. » Plusieurs mots sont douteux dans ce passage; mais le sens général est clair. Mazarin se plaint vivement du favori de Gaston. On pourrait croire, d'après la place que ce passage occupe dans le carnet (f° 6), qu'il se rapporte à une époque antérieure à celle où le duc d'Orléans se rapprocha du parlement; mais les folios des carnets et surtout ceux du neuvième carnet ont été tellement intervertis, qu'il ne faut attacher aucune importance à la pagination. Ainsi l'on trouve au f° 21 la suite d'un passage qui commence au f° 64, se continue au f° 62, et se termine au f° 2.

vait de divers côtés étaient peu favorables : le duc de Beaufort venait de s'échapper de Vincennes; les Espagnols avaient repris Courtray, une des plus importantes conquêtes de la France; les provinces commençaient à s'agiter. Mazarin, forcé d'entrer dans la voie des transactions, qu'il préférait généralement aux mesures violentes, chercha à ramener le parlement en lui montrant les conséquences de son opposition. On ouvrit des conférences dans le palais du Luxembourg, et le cardinal y prit part avec plusieurs membres du conseil du roi et les principaux personnages du parlement[1].

C'est probablement dans une de ces conférences tenues au mois de juin, que Mazarin prononça le discours dont on trouve le résumé dans ses carnets[2]. Il représentait d'abord que l'arrêt du 13 mai ne parlait pas des matières que l'on mettait maintenant sur le tapis. En prétendant rétablir l'ordre dans l'Etat, le parlement y introduisait un désordre capable de le ruiner, et donnait plus d'avantages aux Espagnols qu'ils n'auraient pu en obtenir par les armes. Il promettait de procurer l'abondance, de fournir aux dépenses de la guerre et à tous les besoins de l'État, et il commençait par ruiner le crédit, sans lequel il était impossible de faire subsister les armées

[1] *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 526.

[2] Neuvième carnet, f° 41. Le commencement de ce passage est en italien : « Far representar al parlamento che l'arresto du 13 (13) may ne porte pas de traiter, etc. (la suite est en français).

et de pourvoir aux nécessités présentes, comme si, pour guérir quelqu'un d'une maladie future, on lui en causait une actuelle, dont il mourrait. « Il est certain, ajoutait le cardinal, que tout va périr; car chacun fermera sa bourse ; les étrangers, qui négocient avec les banquiers qui sont en France et qui laissent à ceux-ci beaucoup d'argent pour le profit qu'ils en espèrent retirer, cesseront. Les armées ne pouvant être payées se déferont, et les ennemis, sans coup férir, nous ôteront en peu de temps ce que le cours de tant d'années victorieuses et pleines de bonheur nous a donné ; et tant d'argent consommé et tant de sang répandu n'aura servi qu'à la honte et confusion de cette nation. Les soldats revenant en France, faute de pouvoir être entretenus à la campagne, aideront à des révoltes et soulèvements des peuples. Les Suisses, en particulier, qui forment la meilleure partie des forces de Sa Majesté, faute de payement, qui doit être fait tous les mois, se licencieront, et déjà en parlent assez librement. »

Mazarin se plaçant au point de vue des affaires extérieures, montrait les conséquences funestes des mesures adoptées par le parlement : l'abandon de la Catalogne, qui se jetterait dans les bras de l'Espagne ; la rupture avec la Suède et avec la landgrave de Hesse, auxquelles on cessera de payer des subsides. « Enfin, disait-il en terminant[1], tout se perdra

[1] Neuvième carnet, f° 43 v°.

sans ressource, et ceux qui en sont cause, dans la perte de l'État trouveront naturellement la leur. Il faudrait, au moins, remettre l'affaire à la fin de la campagne, car en ce temps-là Sa Majesté aurait grande obligation à ceux qui lui donneraient moyen de soutenir l'État et soulager les peuples et remédier aux abus. »

Toutes ces représentations furent inutiles. Le parlement, ou du moins la majorité des membres de cette assemblée, semblait saisi d'un esprit de vertige et n'hésitait pas à sacrifier les intérêts de la France à ses vues personnelles. Mazarin, espérant que bientôt les succès militaires lui permettraient de reprendre l'avantage[1], cessa de lutter contre le torrent. Le duc d'Orléans promit au parlement que les prisonniers seraient délivrés, les exilés rappelés, le droit annuel accordé pour toutes les compagnies, aux anciennes conditions (22 juin). L'assemblée chargea le premier président de remercier Gaston, et, en même temps, elle décida d'envoyer des députés à la chambre Saint-Louis pour s'occuper des finances et des impôts[2]. Cette nouvelle chambre devenait une assemblée politique qui annonçait hautement l'intention de

[1] Le projet de Mazarin n'était pas ignoré : « L'on racontoit, écrit Olivier d'Ormesson (t. I, p. 524), que M. le cardinal avoit dit qu'il falloit tout accorder présentement; mais que cet hyver ils seroient les plus forts. »

[2] *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 527.

travailler à la réforme du royaume. La Fronde commençait.

Cette période de troubles, qui va suspendre pour plusieurs années les succès de la France et la jeter dans les misères de la guerre civile, ne doit pas être imputée uniquement aux prétentions exagérées du parlement. Les fautes de Mazarin y ont contribué : sa faiblesse pour sa famille, les faveurs dont il la comblait, les trésors prodigués pour la promotion de son frère à la dignité de cardinal[1], lui étaient vivement reprochés dans les pamphlets du temps. Ce qui est encore plus grave, c'est le peu de soin que le cardinal prenait des affaires intérieures. Tout se réduisait pour lui à déjouer les intrigues de cour : il ne s'occupait ni du commerce, ni de l'industrie, ni de l'agriculture. Ces sources de la richesse nationale tarirent ; à peine trouve-t-on, de 1643 à 1648, quelques ordonnances relatives à des compagnies de commerce. Quelle différence avec Henri IV et Richelieu, qui ne cessaient, au milieu des soucis de la politique générale, d'ouvrir à la France de nouvelles sources de prospérité, en fondant au loin des colonies, en encourageant le commerce, en propageant dans le royaume les industries étrangères, enfin en protégeant l'agriculture, cette mamelle féconde de la France ! C'est en grande partie à cette négligence dans l'administration intérieure qu'il faut attribuer les embarras financiers, les

[1] Voy. ci-dessus, p. 393 et suiv.

emprunts à un taux usuraire, la misère des peuples, l'opposition de plus en plus violente du parlement, et enfin l'explosion des ambitions et des cabales réprimées en 1643.

FIN DU TOME DEUXIÈME

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE IV

OUVERTURE DU CONGRÈS DE WESTPHALIE. — TRAITÉ DE BRÖMSEBRO. — MARIENDAL ET NORDLINGEN. — GUERRE EN CATALOGNE ET EN FLANDRE. — PROGRÈS DE LA PUISSANCE DE MAZARIN (1644-1645).

LIVRE V

ÉLECTION DU PAPE INNOCENT X. — MAZARIN PREND LA DÉFENSE DES BARBERINS. — SIÉGE D'ORBITELLO. — PRISE DE COURTRAY ET DE DUNKERQUE (1644-1646).

LIVRE VI

NÉGOCIATIONS AVEC L'EMPIRE ET L'ESPAGNE. — PRISE DE PIOMBINO ET DE PORTO-LONGONE. — TRÊVE D'ULM AVEC LA BAVIÈRE. — ÉCHEC DE LÉRIDA. — MASANIELLO (1646-1647).

LIVRE VII

FAMILLE DE MAZARIN. — NOMINATION DE SON FRÈRE AU CARDINALAT. — MORT DE GASSION. — REVERS EN ITALIE. — LE DUC DE GUISE A NAPLES. — RUPTURE DES NÉGOCIATIONS. — EMBARRAS FINANCIERS ; OPPOSITION PARLEMENTAIRE ; COMMENCEMENT DE LA FRONDE (1647-1648).

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME DEUXIÈME

ADDITIONS ET CORRECTIONS

DU TOME DEUXIÈME

Page 3. Des conférences pour la paix avaient été ouvertes sous le règne précédent, à Hambourg. On y avait même arrêté un traité préliminaire qui fut signé le 25 décembre 1641, sous la médiation du roi de Danemark. Ce traité préliminaire stipulait que le congrès se réunirait dans les villes de Munster et d'Osnabrück en Westphalie, et que ces deux villes seraient neutralisées pendant la durée des négociations.

Page 4, note 3, ligne 3, *li Franzese*, lisez : *li Franzesi*.

Page 33, ligne 8, 1644, lisez : 1645.

Page 38, note 4, ligne 3, *è fomenta*, lisez : *e fomenta*.

Page 47, note 1, ligne 2, 1644, lisez : 1645.

Page 100, ligne 2, *S. A. Mgr le Prince*, lisez : S. A. R. (Gaston d'Orléans), *Mgr le Prince*.

Page 197, ligne 4, *la t... des salines*, lisez : *la tour des salines*.

Page 197, ligne 5, *se re......t*, lisez : *se rendirent*.

Page 210, ligne 10 et 11, *ni le grand prieur d'Auvergne, ni le commandeur des Gouttes*, lisez : *ni le grand prieur d'Auvergne, commandeur des Gouttes*. C'est un seul personnage.

Page 210, note 2, ligne 4, *le galer e*, lisez : *le galere*.

Page 211, ligne 5, *avnatages*, lisez : *avantages*.

Page 232, note 3, dernière ligne, *habbi* pour *habbia* ou *abbia*. La forme *habbi* se trouve souvent dans les correspondances de cette époque.

Page 269, note 1, ligne 2, *heuresa*, lisez : *heures*.

Page 276, note 2, ligne 6, *dei*, lisez : *di*.

Page 287, ligne 18, *le premier*, lisez : *le second*.

Page 287, ligne 19, *le second*, lisez : *le premier*.

Page 305, ligne 7, *poin*, lisez : *point*.

Page 345, ligne 18 de la note, *es*, lisez : *est*.

Page 378, ligne 12, *tumultuesemet*, lisez : *tumultueusement*.

Page 381, note 3, ligne 1, *protrebbe*, lisez : *potrebbe*.

Page 419. Il faut ajouter aux éloges que les poëtes donnaient à Mazarin le remerciment que Pierre Corneille lui adressait dès 1643[1] :

C'est toi, grand cardinal, âme au-dessus de l'homme,
Rare don qu'à la France ont fait le ciel et Rome,
C'est toi, dis-je, ô héros, ô cœur vraiment romain,
Dont Rome en ma faveur vient d'emprunter la main[2].
Mon bonheur n'a point eu de douteuse apparence;
Tes dons ont devancé même mon espérance,
Et ton cœur généreux m'a surpris d'un bienfait
Qui ne m'a pas coûté seulement un souhait.

Page 421, note 2, ligne 2, *a..aire*, lisez : *affaire*.
Page 452, ligne 23, *assruer*, lisez : *assurer*.
Page 453, ligne 2, 19 *décembre*, lisez : 18 décembre.
Page 481, note 1, ligne 1, *la correspondance de France à Stockholm*. lisez : *la correspondance des ambassadeurs de France à Stockholm*.

[1] Cité par Gabriel Naudé dans le *Mascurat*, p. 236 de l'édit. in-4°.
[2] Il semble, d'après ce vers, qu'il s'agissait d'une pension sur un bénéfice ecclésiastique.

PARIS. — IMPRIMERIE E. MARTINET, RUE MIGNON 2.

